

INSTRUCTIONS
LETTRES PASTORALES

ET

MANDEMENTS

DE

MONSEIGNEUR PLANTIER

ÉVÊQUE DE NIMES.

TOME QUATRIÈME

NIMES

LOUIS GIRAUD, LIBRAIRE-ÉDITEUR

BOULEVARD SAINT-ANTOINE

PARIS. — EMM. RENAULT, LIBRAIRE

RUE DES SAINTS-PÈRES, 11

1867

Tous droits réservés.



Bibliothèque Saint Libère

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2008.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

LETTRES PASTORALES

DE

MONSEIGNEUR PLANTIER

IV

MANDEMENTS

ET

LETTRES PASTORALES

DE M^{GR} L'ÉVÊQUE DE NIMES

LETTRÉ PASTORALE

SUR

LE BUT, LES AVANTAGES ET L'ORGANISATION

DES CONFÉRENCES ECCLÉSIASTIQUES.

Voici venir le moment, nos très-chers Coopérateurs, où les Conférences ecclésiastiques, suspendues par l'hiver, vont reprendre leur marche avec les beaux jours. Entre celles que la saison mauvaise a closes et celles que le printemps doit bientôt ouvrir, permettez-nous de vous communiquer nos impressions et nos espérances.

A peine arrivé dans notre Diocèse, nous nous sommes informé avec sollicitude de la situation faite à ces graves réunions par le temps et le zèle du clergé. Nous avons attendu ensuite l'expédition des procès-verbaux pour comparer avec les éléments qu'ils nous fourniraient, les premiers renseignements que nous avons recueillis. Ceux-ci nous avaient inspiré des inquiétudes ; à ceux-là nous demandions par nos vœux la grâce de les dissiper. Et malheureusement, quand ils nous sont tombés sous la main, quand nous avons pu les compter et mettre leur nombre en regard avec celui

des circonscriptions fixées par notre vénérable prédécesseur, nos tristes appréhensions se sont transformées en tristes certitudes ! Vous savez, nos très-chers Coopérateurs, ce que nous devons recevoir, et nous n'osons vous dire ce que nous avons reçu. C'est un secret que nous voulons ensevelir dans la solitude de notre douleur. Il vous serait trop cruel d'apprendre combien peu de cantons ont accompli sur ce point les dernières recommandations exprimées par monseigneur Cart, et préludé par la délicatesse de l'exactitude à ce filial et juste hommage de larmes et de regrets que vous avez tous déposé sur sa tombe.

Plutôt que de vous entretenir d'un passé pénible, nous aimons mieux nous promettre un avenir consolant. Il n'est pas douteux qu'un instant d'oubli nous vaudra des réparations éclatantes. Nous ferons d'autant plus demain qu'hier nous n'avons pas fait assez. Comme l'aigle qui ne s'abaisse dans son vol que pour s'élaner plus haut par un coup de son aile puissante, nous n'aurons fléchi, cette année, que pour remonter au niveau des meilleures époques ; nous redeviendrons dignes de nous-mêmes. Et quand arrivera la fin de la prochaine journée, ouvriers fidèles et laborieux de l'étude et de la science, nous nous présenterons fléchissant sous le poids des gerbes que nous aurons cueillies, c'est-à-dire des travaux que nous aurons faits et des connaissances que nous aurons récoltées.

Telle est, nos très-chers Coopérateurs, l'espérance que nous nous plaçons à concevoir, et pour qu'elle vous soit plus honorable, nous ne voulons l'appuyer que sur le réveil de ce sentiment d'obéissance un moment assoupi.

Il existe sans doute pour le prêtre une obligation générale de s'appliquer à l'étude. C'est une nécessité de son ministère ; c'est surtout à notre époque pour sa dignité pastorale une recommandation qu'il n'a pas le droit de dédaigner ; c'est une sauvegarde à peu près indispensable pour sa vertu. Mais, à part certaines circonstances et certaines situations, on ne peut dire que telle ou telle étude lui soit imposée en conscience. Ainsi voilà un ecclésiastique étudiant la Genèse. Il aime à voir se dérouler devant lui cette grande scène de la création et ces graves tableaux du Paradis ter-

restre, commençant par les splendeurs de l'état d'innocence et se terminant par le drame sinistre de la chute et de ses suites effroyables. Il ne trouve pas moins d'intérêt à suivre l'arche dépositaire des espérances de l'humanité sur les eaux de ce déluge où périt le monde. Il se délasse enfin délicieusement des émotions lugubres dont l'a rempli cette catastrophe par le spectacle plus doux de la vie patriarcale, avec ce mouvement de tentes, de troupeaux, de voyages, d'apparitions célestes, de sacrifices religieux, de combats dont elle présente la succession tour à tour naïve, pittoresque et solennelle. Toute cette histoire primitive l'attache et l'enchaîne. Il l'analyse jusque dans ses dernières profondeurs. Rien de plus légitime sans doute. Mais il fait cette étude de lui-même. Elle est convenable, elle peut être instructive, mais elle n'est pas prescrite ; au lieu de la Genèse, il pourrait parfaitement étudier saint Paul. Ainsi encore tel autre prêtre explore un siècle déterminé de l'histoire ecclésiastique ; il serait libre de faire porter ses lectures et ses investigations sur un autre siècle. Celui-là s'occupe volontairement d'algèbre ; qui l'empêcherait de se livrer à l'archéologie ? Tous pourraient échanger leurs travaux ou même s'en abstenir, sans faillir à un devoir spécial ; en le faisant, ils entrent plus ou moins dans les vues de l'autorité, dans les besoins ou les bienséances de leur état et de leur situation, mais ils ne remplissent pas un précepte direct et se rattachant à l'objet particulier dont ils s'occupent.

Pour les Conférences, il n'en est pas de même, et l'étude prend par elles un caractère plus auguste. Là, nous avons choisi le sujet par nous-mêmes, ici ce sont nos supérieurs qui le déterminent. Là nous traçons notre programme, ici nous le recevons tout rédigé. Là résoudre les questions qui nous captivent ce n'est qu'une occupation pieuse et parfois une pieuse curiosité ; ici les aborder et les approfondir est chose qui s'élève à la dignité d'un devoir. Là nous nous bornons à faire acte de délicatesse ou de gravité, ici nous faisons acte de conscience et de soumission.

C'est assez, nos très-chers Coopérateurs, et mille fois assez pour que nous soyons assidus, soit à ces studieuses réunions, soit à la

préparation des travaux auxquels elles nous convient. S'en écarter ou les traiter avec indifférence, quand l'autorité nous les recommande avec tant de sérieux, quand plusieurs Pontifes, se succédant sur le même siège, nous font une loi de la respecter, quand la voix de la tombe et du trône, de la vie et de la mort, du temps et de l'éternité leur imprime une double consécration, ne serait-ce pas méconnaître l'obéissance la plus élémentaire ? Où serait ce culte de la hiérarchie qui fait la vie et la force de l'Église, où cet esprit de discipline qui doit être l'âme du clergé, si l'on s'affranchissait de pareilles prescriptions, comme, en suivant la clairière d'une forêt, on écarte les branches qui gênent le passage ? Vous aurez d'autres principes : les Conférences vous seront chères, vous serez inviolablement fidèles à ce rendez-vous théologique par cela même qu'elles vous sont ordonnées. A défaut de tant d'autres buts qui vous y appellent, ce but de soumission suffirait encore pour vous y conduire avec exactitude ; et vous n'oublierez jamais que des absences volontaires ou des négligences systématiques, avec un dédain malheureux pour la science sacerdotale, envelopperaient un fait plus déplorable mille fois d'insouciance ou de mépris pour l'autorité.

I. — Règlement général.

Pour le temps des Conférences, la Messe qui doit les ouvrir, l'ordre qui doit y régner, la présidence qui doit les diriger, l'esprit qui doit les animer, le repas qui doit les suivre, nous maintenons et promulguons de nouveau les règlements et conseils antérieurs. Seulement, au lieu de faire deux séances, nous désirons qu'il n'y en ait qu'une, et que toutes les questions soient épuisées avant qu'on se mette à table pour la réfection commune.

II. — Circonscriptions.

Règle générale.

Nous avons prié MM. les Curés de canton de nous envoyer leur opinion personnelle et celle de leurs succursalistes sur les circon-

scriptions à maintenir ou à créer. Les documents qu'on nous a transmis, en réponse à cet appel, sont aussi rares qu'incomplets ; avec les lumières insuffisantes qu'ils nous prêtent, il nous est impossible de fixer avec précision l'ensemble des groupes qui doivent se former et les noms des centres où ils devront se réunir. Et pourtant, comme il nous faut prendre une décision, nous arrêtons qu'à part les exceptions indiquées ci-dessous et les permissions particulières que nous pouvons avoir accordées, les Conférences se tiendront au chef-lieu de canton.

Exceptions. Arrondissement de Nîmes.

1° A Nîmes, il y aura deux centres de réunion : le premier à l'Évêché où se réuniront le Clergé de la Cathédrale et celui de Saint-Charles ; le second à l'Assomption, où s'assembleront Saint-Paul, Sainte-Perpétue et Saint-Baudile.

Arrondissement d'Uzès.

2° Le canton de Pont-Saint-Esprit se divisera en deux sections. Dans la première, entreront : Pont-Saint-Esprit, Saint-Alexandre, Saint-Julien, Saint-Paulet, Aiguèze. — A la seconde, se rattacheront : Salazac, Le Garn, Montclus, Cornillon, Goudargues, Saint-André-de-Roquepertuis et Issirac qui sera le point central ou, en d'autres termes, le lieu de réunion.

3° Le canton de Russan se réunira à Saint-Chaptes, comme étant la paroisse la plus centrale. Il va sans dire que c'est M. le curé de Russan qui présidera les assemblées.

Arrondissement d'Alais.

4° Pour Notre-Dame-de-Laval, les divisions existantes sont maintenues. Laval et Salindres seront le centre des deux Conférences. Bessèges restera centre de réunion ; Peyremale et Bordezac continueront à s'y joindre.

Ainsi, nos très-chers Coopérateurs, que ce soit une loi bien établie ; si l'on n'a pas reçu d'exemption spéciale, c'est au canton que chacun de vous doit se transporter pour la Conférence. Il en coûte

de temps en temps, nous le savons ; des motifs de rapprochement ou d'amitié nous attirent ailleurs. Mais une convenance manifeste nous commande d'aller au centre de la circonférence cantonale dont nous faisons partie. De graves difficultés peuvent seules nous inspirer le dessein de nous en affranchir, et encore, avant de l'exécuter, nous devons le soumettre à la sanction des supérieurs.

Invariabilité du centre des Circonférences.

Une fois un centre fixé, chef-lieu de canton ou autre paroisse, il doit rester immuable. C'est toujours là que les ecclésiastiques placés dans le ressort doivent se réunir. D'immenses avantages sont attachés au système des conférences sédentaires, tandis que les Conférences mobiles et, comme on le dit, *ambulantes*, entraînent après elles des inconvénients innombrables et qui, plus d'une fois, deviennent douloureux. Il serait superflu de vous les énumérer ; quand vos souvenirs ne vous en donneraient pas la preuve d'expérience, la justesse et la pénétration de votre esprit vous les feraient deviner avec autant de détail que de certitude ; et la conviction que vous en avez vous rendra tous perpétuellement exacts à suivre sur ce point la règle qu'il nous semble nécessaire d'établir.

III. — Objet des Conférences.

Élargissement du cadre.

Il nous a semblé que, réduit à de simples questions de Théologie, le programme devait être insuffisant, même pour vos propres désirs. Comment ne tiendriez-vous pas à mener de front les diverses branches de la science sacrée ? Est-ce un arbre dont on puisse négliger un seul rameau sans regrets ? Nous ne sommes que l'interprète fidèle de vos saintes ambitions, en supposant que vous aspirez à les voir tous, sans exception, se développer avec une égale énergie de sève dans votre intelligence ; au lieu d'un tronc mutilé, c'est-à-dire de connaissances partielles, vous voulez une tige complète et parée de toutes les gloires dont les desseins de Dieu l'appellent à se couronner.

Vous y tenez d'autant plus vivement, sans doute, que c'est le besoin de votre ministère. Dans vos paroisses vous avez à faire, il est vrai, des applications fréquentes de la Théologie : théologie dogmatique aux esprits égarés sur les questions de foi par de fausses doctrines ; théologie morale aux consciences qui vous exposent leurs désordres ou leurs inquiétudes. Mais, à côté de la Théologie, l'Écriture sainte ne réclame-t-elle pas à chaque instant une place ? Ne doit-elle pas être invoquée dans les prônes, dans les sermons, dans les catéchismes, dans les discussions même que les conversations peuvent faire éclater ? La moelle et en même temps la lumière de notre parole ne doivent-elles pas être puisées à cette source suprême ? Que nos instructions en fassent un riche et sage emploi, les peuples ne trouvent-ils pas un charme plus ou moins savoureux à nous entendre ? Ne leur semble-t-il pas reconnaître dans notre voix un je ne sais quoi de supérieur au simple accent de l'homme ? Et quand nous ne citons pas les Livres saints, notre parole est froide et sans autorité ; on sent qu'il lui manque une grâce et une force ; les peuples même les plus grossiers s'en aperçoivent, et plus d'une fois s'en offensent. Ils ne comprennent pas que le prêtre ignore ou dédaigne la langue des prophètes, et ne sache pas s'exprimer comme Dieu dont il a les oracles et les révélations dans ses mains. Mais ces Écrivains sacrés dont la substance doit nourrir ses instructions, dont ses lèvres doivent faire éclater tour à tour les gémissements ou les tonnerres, comment les connaîtra-t-il s'il ne les étudie ? Et pour les étudier, n'est-il pas précieux que les Conférences le lui commandent chaque mois ? Livré à lui-même, ne courrait-il pas le péril de les négliger et de passer des années presque entières sans consacrer aucune application sérieuse, aucune discussion grave, aucune recherche approfondie à ces Écritures qui pourtant doivent être notre aliment de chaque jour et notre manne de prédilection ?

La discipline et le droit administratif devaient, avec l'Écriture sainte, trouver rang dans le cadre élargi de nos questions. Un simple coup d'œil suffit pour nous faire entrevoir qu'à toute heure nous sommes en face de problèmes qui s'y rattachent dans la conduite des paroisses. Églises, fabriques, presbytères, cimetières, écoles,

fondations, que de points sur lesquels nous avons besoin de posséder des notions positives, certaines, arrêtées, pour nous servir de boussole, prévenir les fausses démarches, les illégalités imprudentes et les conséquences plus ou moins fatales qu'elles peuvent entraîner ! C'est une part de la science ecclésiastique plus nécessaire de notre temps qu'à aucune autre époque, et cependant c'est une des plus délaissées. Il est juste que, sachant en comprendre l'importance, nous ayons la sagesse de lui restituer dans nos préoccupations et nos sollicitudes le rang qui lui revient. Nous le ferons à partir de cette année.

Opportunité des questions.

Agrandir le cercle de nos études, serait peu de chose sans l'à-propos. Il s'agit moins pour nous de savoir que de savoir ce qu'il faut. Jetés sur le temps comme sur un océan mobile et dont la vague éternellement orageuse ne cesse de produire autour de nous des déviations ou des naufrages, notre vocation nous oblige d'éclairer et de secourir ces infortunés qui s'égarèrent ou qui périssent. A ceux que de fausses théories ou de fallacieux blasphèmes menacent de séduire, nous devons crier : prenez garde, ce n'est pas un astre sûr, c'est un funeste météore ! Et après avoir proféré ce cri d'avertissement, il faut que nous soyons à même de le justifier. A ceux qui ne sont plus seulement en danger, mais qui déjà sont dans l'abîme, nous devons signaler et la gravité de la situation qu'ils se sont faite, et le chemin qu'ils doivent prendre pour remonter à la foi ou à la vertu. Mais comment nous acquitter de ce ministère si nous ignorons l'un et l'autre ? Un prêtre ne peut être utile qu'autant qu'il unit la science des temps à celle de la doctrine. Son savoir n'est pas une étoile destinée à briller solitaire dans les profondeurs inconnues de l'espace. C'est un soleil qui doit guider ou rectifier la marche des peuples, et pour y réussir, il est indispensable qu'il possède et qu'il expose la vérité dans ses rapports avec leurs aberrations ou leurs besoins. C'est ainsi que saint Athanase approfondit le dogme capital de la divinité du Verbe pour réfuter plus victorieusement les sacrilèges nouveautés d'Arius. C'est ainsi

que plus tard le grand évêque d'Hippone, afin de confondre le Pélagianisme, étudie dans ses plus mystérieuses délicatesses la conciliation de la grâce et du libre arbitre. C'est ainsi que pour accabler la Réforme, Bossuet rassemble tous les témoignages par lesquels l'Écriture et l'antiquité chrétienne établissent l'autorité de l'Église et son inviolable unité. Tous ces docteurs ont été des hommes, disons mieux des athlètes de circonstance. Ils avaient sans doute appris et savaient la théologie dans ce qu'elle a d'éternel et d'invariable; mais ils l'avaient creusée surtout dans les questions où leur époque avait altéré ou méconnu les enseignements traditionnels. Ils parlaient à leurs contemporains un langage propre et spécial; et grâce à la variété des monuments qu'ils ont élevés sur leur route, on peut suivre une à une les transformations que l'ancien serpent, ce monstre toujours changeant et toujours immuable, a subies au soleil de chaque siècle.

Appuyés sur cette conduite qui pour nous est une règle, nous nous sommes appliqués à toucher dans les diverses branches du programme aux questions actuelles. Par exemple, pour le *Traité des Péchés*, nous vous appelons à discuter les rêves désastreux de notre temps sur la nature de l'homme. On a nié sa chute primitive et son état de ruines; on a nié l'existence en lui d'un foyer de convoitises désordonnées. Si quelques instincts mauvais éclatent dans son être, ils n'en germent pas comme un fruit spontané. La responsabilité de cette dépravation retombe tout entière sur le vice de l'organisation sociale; qu'on refasse le monde et l'homme est un Dieu. Doctrine aussi stupide qu'elle est périlleuse! Mais doctrine à laquelle les prosélytes n'ont pas manqué de nos jours, et ce n'est pas certes leur faute si la société ne s'est pas plongée dans le chaos pour y revêtir une autre forme, et prouver ensuite que l'homme est complètement bon par essence. Si absurde qu'elle soit, il est à propos de discuter cette théorie qui sommeille, il est vrai, mais qui peut un jour renaître d'autant plus terrible qu'elle voudra nous faire expier ses premiers mécomptes. Il en est de même pour d'autres questions que nous avons introduites. Elles sont sorties en quelque manière des entrailles de notre époque. Rien de plus sage que

de prévoir et de se préparer à combattre les chimères qu'on risque de rencontrer sur son chemin.

Et quand même ces erreurs ne se trouveraient point dans les paroisses qu'on habite, quand même elles n'y pénétreraient jamais, qu'importe ! Il suffit qu'elles existent, il suffit qu'elles outragent la vérité quelque part que ce puisse être, il suffit qu'elles suscitent des luttes à l'Église sur un point quelconque de ses domaines, pour que nous devions nous en préoccuper au fond même des postes les plus obscurs et sur les montagnes les plus inaccessibles à leur contagion. Emprisonner son zèle dans les limites d'un intérêt local, c'est une petitesse indigne d'un prêtre. Rien de ce qui touche l'Église ne doit nous être indifférent ou étranger. Si loin de nous qu'on l'insulte ou qu'on la blesse, chacun des coups dont on la meurtrit doit retentir en nous-mêmes, et lors même qu'une doctrine de mensonge n'a pas atteint notre troupeau, nous devons encore chercher un plaisir généreux à la broyer, à la pulvériser, ne fût-ce que pour l'offrir ainsi comme un holocauste de dédommagement et d'honneur soit à l'auguste Épouse de Jésus-Christ, soit à la vérité dont elle est l'incorruptible dépositaire et l'infailible interprète.

IV. — Préparation des Conférences.

Universalité de la Rédaction.

Vous sentez trop, nos très-chers Coopérateurs, la nécessité de préparer des Conférences, soit afin d'en remplir consciencieusement la loi, soit afin d'en assurer le fruit, pour que nous ayons besoin d'insister sur cet objet. Au lieu de nous appesantir sur le devoir, nous aimons mieux vous dire un mot de la manière.

Dans l'article II du Règlement publié par le vénérable monseigneur de Chaffoy, sous la date du 1^{er} octobre 1836, il est dit : *Tous auront mis par écrit les réponses aux questions proposées et leur auront donné quelques développements.* Si cette prescription n'existait pas, nous aurions hésité peut-être à l'établir. Mais puisque le restaurateur du diocèse de Nîmes, puisqu'un évêque si révérend par les souvenirs de

vosre piété filiale vous a dicté cette loi, nous devons respecter son œuvre et poursuivre l'exécution de sa volonté. Ainsi, nos très-chers Coopérateurs, ce ne sont pas seulement des rapporteurs désignés par avance qui doivent traiter les matières fixées par le programme; tout le monde doit les préparer et en rédiger la solution par écrit; tout le monde doit porter son travail à la réunion, et se trouver à même, s'il en est inopinément prié, d'en faire la lecture. Nous attachons le plus grand prix à cette discipline, et pour nous assurer qu'on l'observe, nous demanderons de temps en temps à quelques membres des diverses Conférences de vouloir bien nous communiquer leur manuscrit. C'est avec bonheur et sans doute avec une fierté paternelle que nous parcourrons ces pages où le talent, le zèle pour l'étude et le culte de l'obéissance auront également gravé leur empreinte.

Sources et auxiliaires de la Rédaction.

Pour la préparation de ce travail, à quelles sources puiser?

S'agit-il de définir certaines doctrines de notre temps? On doit inévitablement recourir aux ouvrages modernes: c'est là seulement que reposent les indications dont nous avons besoin.

S'agit-il au contraire d'exposer les vrais enseignements de l'Église, ou de réfuter des erreurs même contemporaines? Nous vous engageons à remonter aux auteurs anciens. Les Pères de tous les âges, les grands théologiens, depuis saint Thomas et saint Bonaventure, jusqu'à Bellarmin et Suarez, nos grands écrivains du dix-septième siècle, voilà quels doivent être nos maîtres et nos oracles. Ces hommes prodigieux ont tout dit et tout deviné; lumière de leur époque, ils sont aussi, pour qui sait les comprendre, les flambeaux de tous les siècles. Pas une hérésie qu'ils n'aient terrassée par avance sous une forme ou sous une autre; pas un rêve philosophique dont ils n'aient démontré le vide ou la folie; pas une calomnie, pas un blasphème contre le Christ, ses révélations, sa morale et son Église dont ils n'aient démasqué l'injustice, dévoilé le néant, flétri la sacrilège audace. Leurs écrits sont comme cette tour de David où pendent des boucliers et des glaives dont peuvent s'emparer

avec à-propos les forts de tous les temps pour attaquer comme pour se défendre ; il ne manque pas une pièce utile à cet arsenal redoutable. L'essentiel c'est d'y pénétrer et de choisir entre les armures préparées par ces géants, celles qui vont à notre taille comme aux exigences de notre situation.

Nous devons le faire avec d'autant plus d'empressement que, dans les œuvres de ces hommes admirables, tout est pur acier, tout est pur diamant. Quelle largeur et quelle plénitude dans la conception des sujets qu'ils exposent ! Ils en ouvrent toutes les perspectives, ils en éclairent jusqu'aux plus lointaines profondeurs. Maîtres et dominateurs de l'ensemble, ils le distribuent avec un ordre à la fois logique et simple. Chaque point de la doctrine, chaque groupe d'idées est à la place que lui marquent les lois de la métaphysique et l'essence des choses ; vous ne pouvez déclasser un élément sans appauvrir la sagesse et la force de l'économie générale. Cette puissance de méthode, gage d'un esprit et d'un savoir supérieurs, n'éclate pas avec moins de mérite dans le détail des questions que dans le plan fondamental et, pour ainsi dire, la grande architecture des ouvrages qui les rassemblent. Comme les définitions sont justes et précises ! comme vous arrivez aux thèses par des préliminaires noblement tracés ! Vous diriez de royales avenues conduisant à de royales demeures. Les propositions dont ils forment l'accès et dégagent l'abord sont posées avec une netteté mathématique. Faut-il de l'histoire et des témoignages pour les établir ? Ils débordent par torrents des divers points de l'horizon. Pour ces étonnants explorateurs, le passé n'a point eu de secret ; ils en ont interrogé et comme épuisé tous les trésors. On ne saurait dire ni la variété des lectures qu'ils ont faites, ni l'esprit de discernement dont ils y furent accompagnés, ni l'immensité des souvenirs qu'ils en ont retenus, ni la majestueuse importance des autorités qu'ils leur empruntent ; les bras tombent de stupeur en présence de tant de critique unie à tant d'érudition. Le côté rationnel de leurs démonstrations ou de leur polémique n'est pas moins remarquable que le côté positif et traditionnel. Pas une des preuves que la vraie philosophie et le bon sens éclairé par la foi peuvent fournir n'échappe à la pénétration de

leur dialectique. Ils font à la vérité qu'ils exposent ou qu'ils viennent un piédestal dont les fondements vont chercher le centre de la terre; pour l'erreur ils sont comme ce géant aux cent bras dont parle la mythologie; ils l'étouffent dans les replis innombrables de leur vigoureuse argumentation. Leur triomphe est d'autant plus éclatant, les conclusions auxquelles ils aboutissent sont d'autant plus certaines et plus inévitables, que jamais ils n'emploient pour les préparer des moyens systématiques et contestables. Ils ne justifient pas un dogme par une hypothèse; ils ne réfutent pas un paradoxe par une théorie. Leur logique s'établit et combat sur un terrain plus ferme. Ce que l'Écriture a de plus décisif, ce que les Pères ont de plus catégorique et de plus péremptoire, ce que l'histoire présente de plus authentique, ce que l'expérience suggère de plus autorisé, ce que le sens commun dicte de plus sûr et de plus évident, voilà les ressources qu'ils mettent en œuvre; voilà le sol sur lequel ils construisent les monuments de leur génie. Ils unissent à cette solidité de granit une persistance de bonne foi qui en complète le mérite et en décuple la puissance. Jamais une doctrine dénaturée; jamais une difficulté ou une objection dissimulée, éludée ou amoindrie; jamais une autorité quelconque exagérée; jamais un argument enflé au-dessus de sa valeur réelle; jamais une probabilité transformée en certitude ni une convenance en nécessité; jamais une conséquence poussée au delà des bornes que les principes d'où elle jaillit lui permettent d'atteindre. Toute chose est donnée telle qu'elle est et pour ce qu'elle est; rien de plus, rien de moins, et l'on ne saurait dire tout ce qu'il y a de force dans une loyauté si consciencieuse. A cette qualité s'en joint une autre qui en est pour ainsi dire l'expansion: c'est la mesure. Nous autres, nous avons eu le tort des époques de médiocrité. Nous avons faussé le caractère des doctrines en même temps que nous avons abaissé l'objet de nos préoccupations. Étrangers, non point par notre faute, mais par le malheur de notre situation, aux études profondes et à la haute science dont elles peuvent seules frayer l'accès, incapables pour le plus grand nombre de combattre avec avantage les erreurs et les utopies de notre siècle, nous nous sommes jetés, pour dépenser

notre ardeur et nous déguiser notre faiblesse, sur des opinions qui ne touchaient ni aux grands intérêts de l'Église, ni aux grands ulcères de la société. Au lieu de les agiter avec calme, nous les avons débattues avec violence, et dans l'emportement de notre zèle, dans la chaleur fiévreuse de la lutte, nous avons essayé de changer leur nature. De l'état d'opinion, nous les aurions volontiers fait passer à l'état de dogme ; plutôt que de laisser à leur égard une liberté de refus ou d'acceptation que Rome et l'Église tolèrent si elles ne la consacrent pas, nous les avons presque données pour aussi obligatoires et inviolables qu'un article de foi, si bien qu'on ne pût les admettre sans remplir un devoir de conscience, ni les repousser sans mériter l'anathème. Nos pères, nos grands aïeux dans la doctrine et la controverse, agissaient avec plus de modération. Ils n'étaient ni plus sages ni plus intolérants que l'Église. Les opinions permises, ils se croyaient le droit de les appuyer ou de les contredire, mais non celui de les imposer ou de les foudroyer. La liberté qu'ils voulaient pour eux-mêmes, ils savaient au besoin la respecter dans les autres. Le point sur lequel ils se montraient inexorables c'était l'exacritude de la doctrine certaine et définie. Qu'on lui portât atteinte, par ignorance, par légèreté, par tel autre principe que ce fût, ils ne pouvaient le souffrir ; s'ils excusaient parfois ce tort, rien, à leurs yeux, ne le rachetait et ne le faisait oublier. Traits de génie, nouveauté d'aperçus, magnificence de langage, prestige oratoire, ils rendaient hommage à toutes ces choses quand elles formaient la parure de la vérité ; mais dès que l'intégrité de la doctrine était entamée, ils ne tenaient plus compte des ornements destinés à masquer ses blessures ; à travers la pourpre dont on la couvrait, ils voyaient saigner ses plaies, et ce cri de son sang causait à leur âme une désolation que nul enchantement littéraire ne pouvait apaiser ni même adoucir ; ils possédaient dans toute sa délicatesse la susceptibilité de l'oreille catholique.

Voilà, nos très-chers Coopérateurs, la grande école dont nous devons tous sans exception nous constituer les disciples assidus, nous allons dire passionnés. Saint Cyprien, cet immortel docteur, ce pontife qui serait peut-être la plus éclatante lumière de l'épi-

scopat africain, si saint Augustin n'était pas là comme l'astre principal, cet écrivain si coloré, si vigoureux, si logique et si éloquent, saint Cyprien avait voué une espèce de culte aux traités orthodoxes de Tertullien, ce prince de la profondeur et de la pensée, ce symbole souverain de l'énergie; il l'appelait le *maître* et s'en nourrissait chaque jour. Bossuet, cette organisation si puissante, ce génie qui portait en lui-même de si fécondes ressources, resta toute sa vie, comme un humble enfant, aux leçons d'Augustin. Il le savait presque entier de mémoire, tant il s'en était abreuvé dans l'effrayante continuité de ses études! Imitons cette conduite, vivons habituellement avec les grands oracles de la théologie. Ce contact nous apportera des bienfaits immenses. Nous y puiserons cette ampleur de savoir, cette solidité de connaissances, cette assurance de jugement, cette rectitude de logique, en un mot cette virilité d'esprit qui les distingue, et que l'Église serait heureuse de retrouver aujourd'hui dans les athlètes voués à la double cause de ses droits et de ses doctrines.

V. — Procès-verbaux.

Expédition.

Dès qu'un procès-verbal aura été adopté par la Conférence, nous tenons à ce qu'on l'expédie immédiatement à l'Évêché. En prenant ainsi chaque cahier, mois par mois, la correction sera plus facile et moins accablante!

Forme.

On se conformera pour la marche générale de la rédaction au modèle tracé par monseigneur de Chaffoy dans le règlement de 1836.

Le secrétaire chargé de faire les procès-verbaux doit éviter trois écueils. C'est d'abord l'exagération de l'emprunt. Qu'on fasse quelques citations, tantôt d'un auteur et tantôt d'un autre, en déclarant leur nom et en leur renvoyant la gloire des passages qu'on extrait de leurs écrits, rien de mieux; c'est un droit, et nous serions heureux qu'on en usât largement. Mais on va plus loin, comme nous

l'attestent les procès-verbaux de cette année; on ne fait aucun travail personnel; on copie les questions en entier dans un théologien, sans en retrancher une syllabe, sans y ajouter une lettre. Quelquefois on lui fait l'honneur de le nommer, plus souvent encore on ne le nomme pas. Nous nous approprions sa substance et nous n'avons pas la justice de l'avouer. Sans dire formellement que c'est notre œuvre, nous le laissons au moins supposer par notre silence. Et voilà ce que nous devons éviter sévèrement soit par délicatesse et pour restituer à chacun le mérite et la responsabilité de ce qui lui appartient, soit pour assurer le but des Conférences, qui n'est pas de transcrire matériellement quelques pages, mais de nous forcer à élaborer sérieusement les questions proposées, et à mettre notre intelligence pour la plus grande part dans les frais de solution.

Un second écueil à fuir dans la rédaction des procès-verbaux, c'est l'individualité de la doctrine. C'est-à-dire qu'un secrétaire de Conférence ne doit pas, dans son travail, exprimer ses opinions personnelles, mais les conclusions auxquelles s'arrête la majorité, conformément ou non à celles des rapporteurs. De savoir ce que pense sur telle ou telle question donnée celui qui tient la plume dans vos réunions, ce serait sans doute intéressant. Mais nous voulons quelque chose de plus large : c'est la doctrine de chaque groupe cantonal ou fractionnaire que nous désirons connaître.

Enfin, le troisième écueil dont on doit se garder, c'est l'excès de la longueur. Un procès-verbal n'est que le résumé des mémoires soumis à la Conférence, des doctrines qu'elle a cru devoir adopter et des raisons comme des autorités qui les justifient. Ce sommaire doit être esquissé à grands traits; nous réclamons une analyse et non pas un ouvrage, autrement la correction nous deviendrait impossible.

Correction.

Cette correction sera confiée, sous l'inspection de quelques-uns de MM. les Chanoines et sous notre contrôle personnel, à MM. les Directeurs et professeurs de notre Grand-Séminaire. Par une générosité d'autant plus méritoire que leurs fonctions ordinaires leur

imposent déjà des labeurs immenses, ils ont bien voulu se charger de cette tâche nouvelle. Nous la leur avons présentée comme la conséquence logique, presque nécessaire de la mission dont ils sont investis. Ce sont eux qui donnent l'enseignement théologique, partant de Nîmes pour se répandre dans les paroisses; n'est-ce pas à eux qu'en appartient naturellement la vérification, quand il revient des paroisses à Nîmes pour s'y retremper et s'y vivifier? Ce fleuve de doctrine et de science ne doit-il pas inévitablement se renouveler et se rajeunir à sa source? Y a-t-il deux soleils dans la nature, et peut-il y avoir davantage deux foyers de lumière dans un diocèse? Tout doit se faire dans l'unité. Tels ont été nos motifs. On les a compris, et nous n'avons pas vu sans attendrissement et sans reconnaissance ceux à qui nous les exposions, se prêter noblement au fardeau qui leur était offert par nous avec timidité. Déjà même ils se sont mis à l'œuvre : ils nous ont donné, sur les Conférences de 1855, des rapports aussi remarquables de sagesse, de pénétration, de solidité, que de distinction et de convenance. Nous vous en aurions notifié le résultat, si les Conférences avaient été plus nombreuses. Mais le chiffre si restreint des procès-verbaux sur lesquels ils ont été réduits à opérer nous oblige à retenir ce consciencieux travail pour le savourer à nous seul. Une autre année nous serons plus heureux. Vous participerez au fruit de cet examen fait avec tant d'autorité. Après avoir pris connaissance des observations qu'il aura produites, après les avoir confrontées par nous-même avec les Conférences sur lesquelles elles porteront, nous vous les ferons parvenir. Chaque canton saura ce qu'il doit retenir ou rectifier, et, par un double avantage, la communication de ces remarques sera d'une part un aiguillon pour le travail, et d'autre part un principe d'uniformité générale dans votre ministère, pour ces questions pratiques, pour ces applications des règles morales où la divergence est si facile et cependant si fâcheuse.

Les notes qu'on nous fournira ne rouleront pas seulement sur le fond de la doctrine, elles porteront aussi sur la méthode et sur la forme littéraire ; nous ne devons négliger ni l'une ni l'autre. La méthode fait souvent toute la force d'une thèse, et la forme est pour

beaucoup dans le charme et l'action de la vérité sur le monde.

Tels sont, nos très-chers Coopérateurs, les décisions, les avertissements et les conseils dont nous avons cru devoir accompagner le programme des Conférences qui vont s'ouvrir. Ce n'est là, malgré son étendue, qu'un travail bien incomplet. Mais il suffit, ce nous semble, aux besoins de la situation. Vous tiendrez vos réunions avec l'exactitude qu'il vous recommande ; vous y apporterez la préparation dont il vous marque le caractère ; vous y entrez avec des intentions droites, pures, pacifiques, et quand la discussion s'engagera, dépouillant tout esprit de contestation, de jalousie ou d'hostilité mutuelle, contenant tout emportement d'humeur, tout éclat de représailles et de susceptibilité, vous n'aurez ni d'autre loi ni d'autre habitude que d'y rechercher la vérité dans le désintéressement et la charité. Par là ces assemblées à la fois studieuses et fraternelles développeront les intelligences sans refroidir les cœurs. D'intéressantes luttes pourront s'établir ; mais elles ne seront pas sanglantes suivant le conseil d'un grand théologien (1) ; n'y poursuivant que la lumière et non point un triomphe d'orgueil, dès que la lumière aura paru, on suspendra le conflit qui l'aura fait jaillir ; et les athlètes se tendront l'un à l'autre une main bienveillante.

Que de bienfaits sortiront des Conférences traitées avec ces dispositions de conscience, de respect, de concorde et d'abnégation ! Le soin de les préparer ou de les revoir adoucira le poids du temps, ce fardeau si lourd à porter dans la plupart des paroisses, faute d'occupations et de ministère. Protégés contre l'ennui par l'assiduité de ce travail, nous le serons aussi contre les périls si souvent meurtriers du vide et de l'inaction. Nous y puiserons autant de titres à la considération que de force et de solidité pour la vertu. Quand on sait qu'un prêtre est laborieux et se plaît à l'étude, quand il est démontré qu'il préfère, aux distractions des visites ou du jeu, les charmes austères de la lecture et le contact des auteurs réunis dans sa bibliothèque comme dans un sanctuaire, quand on sait qu'il réfléchit,

(1) Melchior Can. — De Locis Theologiæ.

qu'il compose, qu'il écrit, il trouve dans cette réputation je ne sais quoi qui le rend vénérable; et, lorsqu'il sort de sa solitude, il semble qu'on aperçoive autour de son front une auréole de lumière. Si vous n'en avez pas encore fait l'expérience, vous la ferez, en vous appliquant, chaque mois, à l'élaboration des thèses ou des questions posées dans le programme. A l'honorable renommée d'homme studieux, nous ajouterons bientôt celle plus précieuse encore de prêtre instruit. En suivant régulièrement les Conférences, après un nombre assez restreint d'années, nous aurons parcouru le cercle des plus graves questions d'Écriture sainte, de théologie, de droit canonique, et si nous les avons étudiées sérieusement à leur passage, nous aurons acquis une mesure de science capable de rejailir avec avantage sur notre ministère. Nos instructions en seront plus solides; nos catéchismes plus précis; notre direction plus éclairée; notre administration plus sûre, nos luttes, si nous sommes obligés d'en soutenir, plus intelligentes; nos décisions plus assurées, nos conversations plus graves et plus propres à répandre autour de nous un certain respect salutaire. Et comme chacun de nous gagnera de l'influence et de l'autorité dans la sphère particulière où l'a placé la Providence, de même l'ensemble de notre noble Église de Nîmes développera sa puissance de toute l'expansion de la nôtre. Qui sait si nous ne verrions pas alors s'accomplir ou plutôt se renouveler le prodige dont parle l'Apôtre des grandes visions? « Un signe étonnant parut dans le ciel, nous dit-il; c'était une femme ayant le soleil pour manteau; la lune était sous ses pieds, et sur sa tête reposait une couronne de douze étoiles. Et dans son être elle éprouvait comme les douleurs de la maternité, elle poussait des cris perçants, appelant l'heure qui lui donnerait un fils. Et bientôt elle l'enfanta non loin du dragon qui voulait le dévorer (1). » Cette créature mystérieuse, nous aimons à la considérer comme l'image de notre Église. Elle aussi voudrait voir sa maternité spirituelle devenir plus féconde! Que de fils, sans sortir de ce diocèse, qu'elle désirerait faire rentrer dans son sein pour les restituer à

(1) Apocalyp., xii, 1-5.

l'Époux qu'ils méconnaissent. Les entrailles de son amour gémissent impatientes de voir s'opérer cet enfantement miraculeux sous l'action de la grâce. Elle l'appelle de ses gémissements et de ses cris éplorés. Ah ! si nous tenons à faciliter à sa tendresse cette génération laborieuse, entourons-la de notre science théologique comme d'un autre soleil ! Donnons-lui l'astre des nuits pour trône et des étoiles pour diadème, c'est-à-dire, à l'éclat de la science essentielle, unissons l'éclat moins radieux mais toutefois brillant encore des sciences accessoires ! En un mot, enveloppons-la par notre instruction d'un manteau de lumière, et c'est alors, nous pouvons l'espérer, qu'elle verra sa famille s'agrandir. Ceux de ses enfants égarés que le dragon dévore ou menace la reconnaîtront pour le flambeau du monde ; attirés par ses clartés salutaires, ils viendront se jeter dans ses bras, et elle les fera renaitre à la grâce jusqu'à ce qu'elle puisse les enfanter à la gloire.

Donné à Nîmes, le vingt-cinq mars mil huit cent cinquante-six, mardi de Pâques.

LETTRE PASTORALE

SUR

LES CONFÉRENCES DE 1856

Après l'appel que nous avons fait à votre zèle pour l'étude, Nos Très-Chers Coopérateurs, nous étions sûr que, pour 1856, le résultat des Conférences ecclésiastiques nous apporterait d'immenses consolations ; et vous avez répondu pleinement à nos espérances. Quand il s'agit de nobles choses, on n'a jamais trop de confiance en vous ; il serait impossible, soit à la générosité de votre obéissance, soit à la délicatesse de votre piété filiale, de ne pas justifier tous ceux de nos pressentiments qui vous honorent. A tant de preuves que nous en avons recueillies, les procès-verbaux de vos réunions théologiques viennent de s'ajouter comme une des plus éclatantes. Par leur mérite général, ils annoncent parmi vous, d'un bout à l'autre du diocèse, un noble réveil d'ardeur et d'élan pour la science sacrée ; vous êtes remontés à la hauteur de vous-mêmes.

Tel est le témoignage que MM. les Directeurs du Grand-Séminaire, chargés de la correction de votre travail, se plaisent à vous rendre dans un sentiment de justice commune et de commune joie. Nous mêlons d'autant plus volontiers nos félicitations à leurs suffrages, que nous avons vérifié par nous-même les titres que vous y avez acquis. Nous pouvions vous remercier de confiance, tant les mémoires et les appréciations qui nous ont été présentés sur vos Conférences étaient graves, consciencieux et dignes de foi ! Mais nous avons voulu le faire encore de conviction, et c'est après le dépouillement et la lecture des pièces, c'est après une confrontation pleine d'intérêt entre vos rapports et ceux qui les jugeaient,

que nous venons vous dire : « Vous avez noblement accompli votre tâche. »

Voilà pour l'ensemble : on a fait une œuvre grande, sérieuse ; vos procès-verbaux seront gardés dans nos archives comme un monument capable d'édifier dans l'avenir ceux dont les mains viendront les ouvrir et l'œil les interroger.

I

Il va sans dire, après cela, N. T.-C. G., que sur divers points de détails nous avons rencontré des fluctuations, des lacunes ou des faiblesses. C'est surtout dans les questions dont la solution ne se trouvait pas dans les livres et devait en quelque manière être créée par le rapporteur ou plutôt par la Conférence même, que les procès-verbaux présentent des imperfections. Tout ce qui peut être tranché par des citations et par la théologie positive est bien traité ; tout ce qui réclamait un travail personnel, tout ce qui commandait de pétrir et de remanier de vieilles raisons et des doctrines anciennes pour leur donner cette forme nouvelle dont parle Vincent de Lérins, et sous laquelle la vérité doit se produire dans chaque siècle pour répondre à ses maux ou à ses besoins, tout cela manque parfois de caractère et de profondeur. D'heureux éclairs, de sages aperçus, quelques arguments victorieux y éclatent. Mais dans l'ensemble la méthode est moins précise ; il existe moins de fermeté dans les vues ; la logique hésite et se trouble, le développement de l'idée s'embarrasse, et l'on n'arrive plus par des routes aussi lumineuses à des conclusions aussi triomphantes.

C'est assez que nous vous ayons signalé ce côté vulnérable de votre armure pour que vous le fassiez disparaître dans vos études à venir. Nous y attachons le plus grand prix. Sans doute notre premier devoir à tous est d'entrer en contact avec les interprètes les plus accrédités de la doctrine catholique. Les Pères et les Théologiens, voilà des maîtres sous la discipline desquels nous devons éternellement nous placer, et dans les questions que nous sommes appelés à traiter, quelles qu'elles soient, c'est entrer dans l'esprit de l'Église

que de nous constituer les échos de ces grandes autorités. Bien loin de s'abaisser par là, notre intelligence s'honore. On ne saurait dire si saint Ambroise est moins grand dans ces livres sur la Genèse, où il s'inspire de saint Basile, que dans ceux de ses ouvrages où il parle de lui-même. Quand il évoque si noblement saint Jean Chrysostome ou *l'incomparable saint Augustin*, c'est son expression privilégiée, Bossuet paraît-il moins sublime que lorsqu'il fait éclater les splendeurs de sa propre éloquence ? Ces emprunts ne compromettent pas le génie, et souvent ils le révèlent. En démontrant sa science, ils en multiplient la force ; ils concentrent pour ainsi dire dans une seule main la vigueur et le poids de tous les siècles, et nous serons toujours heureux de vous voir vous approprier ainsi cette puissance du passé qui nous appartient comme un patrimoine de famille, comme l'arsenal héréditaire et légitime de notre apostolat.

Mais ici quelle est la tâche qui nous attend ? C'est de travailler à accommoder au temps présent les éléments théologiques du passé. Jeune prêtre nous fûmes admis, par un honneur dont le souvenir nous attendrit encore, à l'intimité d'un prélat alors placé sur l'un des sièges les plus illustres de l'Église de France. Sous la simplicité la plus modeste, il cachait la plus haute intelligence. Sa science canonique et jurisprudentielle était aussi vaste qu'elle était sûre, et quand d'aveugles ou malveillants légistes le voyaient intervenir dans une question qu'ils avaient obscurcie ou faussée, ils sentaient courir dans leurs veines cet effroi qu'on éprouve à l'approche d'un géant. Ceux qui traitèrent avec lui de Théologie peuvent dire avec quelle profondeur il dissertait sur les diverses branches dont elle se compose. La philosophie ne lui était pas plus étrangère. Quelque problème qu'on agitât sur ces matières formidables, ni sa mémoire ne savait le trahir, ni son jugement hésiter. Que de difficultés plus ou moins éblouissantes lui furent présentées devant nous ! Et toujours sa raison calme et pénétrante en devina la solution dès le premier regard. Il semblait que pour lui Dieu n'eût pas fait de ténèbres. Il parlait peu ; c'étaient seulement quelques paroles courtes et en même temps pleines d'abandon ; mais ces quelques mots, qui se seraient

bien gardés d'être sentencieux, étaient comme un rayon de soleil ; ils allaient au cœur d'une thèse pour la démontrer et d'une objection pour l'anéantir. Cette force si naturelle et si puissante, qui se jouait en quelque manière avec ce qui épouvantait les autres, lui donnait, malgré l'absence de tout prestige, je ne sais quelle autorité mystérieuse dont on subissait, dès le premier entretien, l'inévitable impression. A peine l'aviez-vous entendu, qu'à l'instant vous deveniez son disciple ; vous l'écoutiez comme malgré vous avec respect, parce que vous sentiez immédiatement que vous l'écouteriez avec fruit ; et nous ne pouvons dire personnellement combien de parcelles d'or nous avons recueillies dans ces conversations sans faste mais fécondes, auxquelles il nous fut donné d'assister ou de prendre part. Ce pontife, l'ami, le bienfaiteur, le père et l'admiration de notre jeunesse sacerdotale, c'est cet immortel archevêque de Paris, monseigneur Affre, qui, après avoir écrit en docteur, finit ses jours en martyr.

Eh bien ! cet homme admirable, ce protecteur vénéré de nos débuts dans la grande carrière apostolique, un jour que nous lui demandions comment il procédait pour établir la vérité et pour réfuter l'erreur, daigna nous répondre : « Je lis nos anciens docteurs et nos vieux théologiens ; je trouve là tout ce qu'il me faut pour édifier ou pour détruire. Seulement, après avoir démêlé dans cet immense trésor ce qui peut me servir, je travaille à lui donner un air contemporain. Tous les remaniements nécessaires pour l'approprier aux besoins de la théologie et de la controverse actuelles, je m'efforce de les lui faire subir. C'est un labeur qui n'est pas sans difficultés ; mais on en vient à bout parce qu'il le faut. » Et voilà ce que nous devons imiter. Saint Grégoire de Nazianze, saint Jérôme, saint Léon et tous les autres Docteurs ont réfuté par avance les créateurs de notre temps ou prouvé toutes les vérités qu'il nous importe d'établir. Il en est de même des Théologiens. Saint Thomas, par exemple, n'a-t-il pas préparé des matériaux pour les ouvriers de tous les siècles ? Mais il faut aller chercher dans cette carrière opulente la pierre dont on a besoin pour bâtir ou pour écraser. Une fois en possession des éléments réclamés par le sujet qu'on étudie et le

but qu'on veut atteindre, il s'agit de les y adapter directement pour qu'ils puissent porter coup. Si vous les laissez tels quels, ils ne diront rien ; ce sera comme un bloc de granit que vous auriez détaché de la masse qui le contenait et qui, faute d'être remué ou taillé, deviendrait inutile. Si, au contraire, vous donnez un certain tour à ce texte tiré de la Tradition, si vous le disséquez et le discutez dans un certain sens, si vous l'encadrez d'une certaine manière, il est décisif, alors le passé confond ou éclaire le présent. C'est le granit qui mis en œuvre devient par sa force le soutien d'un monument que vous élevez, ou par son poids la ruine d'un édifice que vous voulez mettre en pièces. Les grands controversistes le font admirablement voir dans leur polémique. Ils confondent par saint Athanase et par saint Fulgence une foule d'hérésies écloses plusieurs siècles après ces saints Docteurs ; sous leur plume, saint Cyprien et Clément d'Alexandrie s'étonnent d'établir victorieusement certaines thèses qui n'ont été posées que cinq ou six cents ans plus tard que leur époque. Si nous avons le secret de bien les comprendre et de bien les mettre en œuvre, les antiques monuments de la Tradition nous rendront les mêmes services ; les choses que nous en tirerons, tout en étant plus ou moins anciennes, sauront être nouvelles. Elles ont été pleines d'à-propos pour le temps où elles parurent, elles n'en auront pas moins pour le moment où nous les exhumons, et nous reconnaitrons par expérience la vérité de cette profonde parole de l'Ecclésiaste : « L'esprit humain s'agite dans un cercle qui tourne (1) ; ce qui a été, c'est ce qui doit être ; rien n'est nouveau sous le soleil, et de rien l'on ne peut dire : Voici qui est sans exemple. Ce qui nous étonne nous a précédés dans le cours des siècles, et déjà d'autres que nous en ont été surpris (2). » Telle situation de notre société nous frappe ; saint Justin, qui existait il y a près de dix-sept cents ans, nous dira ce qu'il faut en penser ; telle erreur nous inquiète, nous trouverons dans saint Irénée le glaive qui doit la percer au cœur. Pour cela, nous n'avons qu'une chose

(1) Eccles., 1, 6.

(2) *Ibid.* 9, 10.

à faire ; c'est d'aller prendre cette arme puissante dans le sanctuaire où l'athlète qui la mania l'a laissée suspendue, et d'abattre de son revers les fausses doctrines de notre siècle, comme elle a détruit de son tranchant victorieux les extravagantes impiétés des premiers âges de l'Église.

A ce travail d'appropriation doit s'unir un travail de découverte et de création, c'est-à-dire que, lorsque nous ne trouvons dans les livres ni solution directe, ni solution indirecte des questions posées par le programme, nous devons les chercher en nous-mêmes. Dieu, qui des ténèbres a fait autrefois jaillir la lumière, a daigné nous associer à la puissance qui produisit ce prodige. Nous portons au centre de notre intelligence un trésor d'idées qui sommeillent comme un feu souterrain ; si nous avons le courage de creuser jusqu'au foyer qui les recèle, des étincelles ou des gerbes de flamme s'en échapperont. Les esprits même les plus vulgaires et les plus pauvres en feront sortir des lucurs dont ils seront surpris. Mais cette gloire dépend d'une condition qui doit être aussi féconde qu'elle est nécessaire : la réflexion. Nos facultés ne s'ouvrent pas d'elles-mêmes comme un bouton de fleurs ou comme une montagne déchirée par la brusque explosion d'un volcan. Jalouses de leurs richesses, elles ne les livrent qu'à la main qui les leur demande par le labeur et la méditation. Si vous avez le courage et la constance de vous replier en vous-mêmes par le recueillement, si vous restez avec une application persévérante en face d'une question, si vous vous obstinez à faire effort pour pénétrer dans ses profondeurs, vous finirez par forcer la barrière qui vous arrête sur le seuil. Il n'est personne qui par ce travail opiniâtre ne puisse décupler sa valeur intellectuelle, et parvenir à trouver en soi-même des ressources pour suppléer à l'absence de livres ou au silence des auteurs.

Nous serions heureux, N. T.-C. C., que chacun d'entre vous essayât sérieusement d'en faire l'expérience. On s'attriste parfois en voyant que le programme contient des questions qui, à force d'être actuelles, n'ont été discutées nulle part, et l'on se demande le moyen de traiter des sujets dont aucun livre ne parle ? Comment ? Mais en creusant dans votre propre pensée. Le bon sens et la théo-

logie dont vous êtes en possession peuvent suffire à cette tâche. Avec eux et par eux, il n'est pas une thèse nouvelle que vous ne puissiez démontrer; avec eux et par eux, il n'est pas une erreur contemporaine que vous ne soyez en mesure de pulvériser. Tous ne sont pas à même de le faire avec une égale puissance; mais tous sont capables de le faire avec un certain succès. A quelques-uns seulement il sera donné d'arracher aux entrailles de leur esprit une masse de rocher, et de la lancer d'un bras vigoureux aux doctrines de mensonge, comme le faisait ce héros chanté par les poètes anciens : ces grandes découvertes et les triomphes qu'elles enfantent ne sont que le partage des hommes d'élite. Mais à nul d'entre nous il n'est impossible de ramasser dans nos humbles réflexions quelques petites pierres comme David marchant au combat, et si modestes que soient ces idées, pourvu que la saine théologie et le sens commun les aient consacrées, elles peuvent abattre, en le frappant au front, le géant le plus formidable, c'est-à-dire les sophismes les plus insidieux et les rêveries les plus éblouissantes.

Après ces considérations générales, qui sont moins une observation qu'un encouragement, N. T.-C. C., nous entrerons dans le développement de quelques questions particulières, inscrites dans le programme. Ce travail personnel a pour but, soit de fournir à quelques-uns d'entre vous l'exposé de certaines thèses dont ils auraient de la peine à rassembler les éléments, soit de compléter certains sujets dont les aspects principaux n'ont pas été signalés par les Conférences, soit enfin de rectifier ou d'affermir les idées générales sur diverses solutions où la doctrine des procès-verbaux paraît inexacte ou du moins incertaine et doutant de sa propre solidité.

II

PREMIÈRE CONFÉRENCE. — Écriture sainte.

Troisième question. — Comment les livres appelés Deutérocanoniques ont-ils pu être placés par le Concile de Trente dans le catalogue des Écritures inspirées?

Au dix-septième siècle, une lutte précédemment engagée entre la Réforme et l'Église au sujet des Livres Deutérocanoniques se personnifia dans deux hommes illustres, et tint, soit par l'importance du débat, soit par la supériorité des athlètes, l'Europe entière attentive. C'étaient Leibnitz et Bossuet. Rarement on avait vu d'aussi fiers génies en venir aux mains sur une question de controverse dogmatique ; rarement aussi en vit-on livrer et soutenir le combat avec une force plus éclatante. Leibnitz représente l'erreur. Il prétend que le Concile de Trente, en plaçant les Livres Deutérocanoniques parmi les Écritures inspirées, a innové dans la foi et rompu sans motif et sans excuse avec l'antiquité chrétienne qui mettait ces livres en dehors du Canon. Il consacre plusieurs lettres à développer cette thèse, et l'on ne peut nier qu'il ne le fasse, non-seulement avec un air de profonde bonne foi, mais avec la logique la plus subtile et la plus éblouissante érudition. C'est là tout ce que peut avoir même un grand esprit quand il est dans le faux et qu'il attaque la vérité. Fort de sa puissance propre et de celle de sa cause, Bossuet l'accable sous le poids d'une science plus sûre et d'un raisonnement plus décisif. Quelques pages où les idées et les témoignages se condensent avec une sobriété sublime lui suffisent pour anéantir les longues objections que son adversaire lui oppose. Textes, autorités, faits, syllogismes, tout s'explique, se rectifie, s'évanouit ou se transforme sous son argumentation de feu ; le Concile de Trente est vengé ; au lieu d'être une nouveauté sacrilège, son catalogue des Livres Saints est un trésor venu des premiers temps, et, grâce à l'irrésistible évidence de la polémique par laquelle il le prouve, Bossuet reste fidèle à cette *habitude de vaincre* que lui reconnaît la justice généreuse de Leibnitz lui-même (1).

Le triomphe lui devait être ici plus facile que jamais, tant les siècles primitifs sont favorables à la canonicité des livres que la Réforme repousse comme apocryphes ! Dès la naissance de l'Église, ils sont rangés parmi les Écritures divines, et l'on ne peut faire un pas sur le sol vénérable des antiquités chrétiennes sans rencon-

(1) Bossuet. — Projet de Réun. Lettre xxxviii. Leibnitz à Bossuet. — Voir toute cette controverse, depuis la xxxi^e Lettre jusqu'à la xli^e, inclusivement.

trer des monuments solennels qui le démontrent, des usages publics qui le supposent ou l'établissent, des textes précis qui l'affirment avec autant d'éclat que d'autorité.

III

Versions. — Version des Septante.

Au premier rang des monuments traditionnels se présentent les versions, et parmi les versions celle des Septante. Quelque opinion qu'on ait sur l'origine plus ou moins miraculeuse de cette traduction des Écritures (1), on ne peut nier son antiquité plus de dix-huit fois séculaire ; elle n'est pas née après l'Évangile, elle l'a précédé. L'Église l'a reçue des mains de la Synagogue, et c'est sur elle qu'ont été faites toutes les versions des premiers siècles. Et quels sont les livres qu'elle contient ? Tous les livres de l'Ancien Testament énumérés dans le Concile de Trente. Voilà qui est frappant et positif ; voilà le premier anneau de cette grande chaîne dont le Canon de Trente est le dernier. Premier monument (2).

Ancienne Italique.

Après les Septante vient l'ancienne Italique, qui n'a fait que les traduire pour le vieux Testament. L'Orient parlait le grec, mais l'Occident parlait le latin ; c'était la langue populaire de ce côté de l'empire. Pour que l'Écriture y fût intelligible aux nouveaux fidèles, il fallut qu'on la fit passer dans leur idiome, et c'est ainsi que se forma l'ancienne Italique. La persuasion générale la fait remonter jusqu'au temps des Apôtres ; et quand même la date de son apparition ne reculerait pas jusque-là, elle n'en serait pas moins une œuvre antique et primitive. A la gloire d'un long âge, elle unit l'autorité d'une noble origine ; on croit qu'elle fut composée à Rome

(1) Voir Aristée, *De S. Scrip. Interpret.* — Philon, *De vitâ Mosis*, lib. II. — Josèph., *Antiq.*, lib. XII, c. 11. — Aristobule, Fragments cités par Eusèbe. *Præparat. Evang.*, lib. VII, c. 13 ; lib. VIII, c. 8, 9 ; lib. XIII, c. 12. — *Hist. Eccles.*, lib. VII, c. XXXII. — Clément d'Alex., *Strom.*, lib. I.

(2) Walton, *Polyglot.*, t. I, Prolegon., c. IX.

même, au sein de cette Église mère et maîtresse de toutes les autres, qui, dès le commencement comme toujours, se signala par le soin de conserver inviolable le dépôt des Écritures et de proscrire les ouvrages faussement présentés comme divins par l'hypocrisie et le mensonge (1). Eh bien ! cette version primordiale, cette version qui contient, si on l'ose dire, le premier lait dont l'Église d'Occident fut nourrie, cette version renferme les mêmes livres que le Canon de Trente. On y voit pour l'Ancien Testament ceux qu'embrassent les Septante, qui lui servirent de base ; mais on y trouve de plus tout le Nouveau Testament traduit sur l'édition vulgaire. Second monument (2).

Vulgate.

Faut-il parler de la Vulgate ? Œuvre de saint Jérôme, cet immortel traducteur, cet incomparable interprète des Écritures, elle remonte au cinquième siècle. Presque au sortir des mains de son auteur, l'Occident l'accueille avec respect ; un grand nombre d'Églises illustres la laissent circuler parmi les fidèles et l'emploient dans le temple aux lectures publiques. C'est assez dire qu'on la vénère comme ne contenant que des livres inspirés. Et précisément la liste des écrivains dont elle se forme est entièrement identique au Canon de Trente. Troisième monument.

L'unanimité de ces trois versions à présenter, tantôt pour l'Ancien Testament en particulier, tantôt pour l'Ancien et le Nouveau, la même série de Livres sacrés constitue un fait capital. Ce grand témoignage est plus que celui d'un homme important et célèbre ; c'est plus que celui d'une Église locale ; c'est celui de l'Église entière ; c'est parfois même celui de l'Église et de la Synagogue réunies. Tous les temps, tous les peuples et toutes les langues se trouvent ici confondus. Et cela dès les premiers jours du Christianisme. Si haut qu'on remonte, ces versions sont entre les mains de chaque fidèle avec les mêmes livres, les mêmes textes et les mêmes titres que

(1) Serarius, *Proleg. Bibl.*, c. xix, q. 8. — Walt., t. I, *Proleg.*, c. x. — D. Sabbatier, *Vetus Italica*, t. I, *præf.*, n. xxv et xlIII.

(2) Cassiod., *De Inst. div. Letter.*, t. I, c. 14.

nous y voyons aujourd'hui. Aussi bien que nous et plus que nous, les chrétiens d'alors s'en nourrissent ; c'est leur aliment habituel, surtout à travers les orages des persécutions, et jamais ils ne les ouvrent sans avoir reconnu par un acte de foi plus ou moins solennel qu'elles contiennent la parole divine et rien que la parole divine. Ils ont appris de leurs aïeux et de l'Église à les vénérer ainsi comme le trésor authentique et général des Écritures inspirées. Certes, qu'importe après cela qu'ils n'eussent pas une formule spéciale de *Canon* pour désigner et classer les Livres Saints ? Les versions qu'ils tenaient de l'autorité compétente et qu'ils lisaient tous, voilà leur Canon. Il ne pouvait y en avoir de plus précis, de plus significatif pour exprimer leur croyance, et ce Canon c'est celui de *Trente*, preuve éclatante que la décision de ce Concile n'a pas été le démenti, mais l'écho des premiers âges chrétiens.

Version Syriaque.

A côté de ces versions les plus autorisées il en était d'autres qui, sans être ni aussi recommandables ni aussi répandues, se distinguaient encore et par une antiquité respectable, et par l'usage qu'en faisaient certaines grandes Églises. Telle est la version Syriaque ; de graves critiques la rattachent pour une partie à une époque antérieure à Jésus-Christ, et pour une autre partie au premier ou au second siècle de l'ère chrétienne. Sans qu'on puisse rien déterminer de précis, il est indubitable que son origine est très-ancienne ; saint Ephrem, l'une des plus brillantes gloires de l'Orient, en parle au quatrième siècle, comme d'une traduction généralement connue dans l'Église primitive (1). Aussi bien que les grandes versions dont nous avons produit le témoignage, elle donne comme Livres sacrés tous ceux auxquels le Concile de Trente attribue ce caractère. Quatrième monument.

Même hommage rendu au Canon de cette auguste assemblée par la version éthiopienne, contemporaine de saint Frumence, l'apôtre

(1) Assemani, *Biblioth. Orient.*, t. II, p. 282.

de l'Abyssinie, citée avec honneur par saint Jean Chrysostome dans une de ses homélies (1), et par conséquent vraisemblablement composée avant le quatrième siècle.

Au cinquième siècle parut la version arménienne, et celle-là encore, ainsi que celles qui l'avaient précédée, admettait comme inspirés tous les livres dont la réunion constitue pour nous le corps des Écritures (2).

Vers le même temps, disons mieux un siècle plus tôt, Ulphilas composa la version gothique et la remit aux peuples dont il était l'Évêque. Son travail fut toujours entouré de considération par la critique, et ce qui n'est pas moins certain que son mérite, c'est qu'il avait traduit la Bible entière, avec tous les éléments dont elle se forme dans la Vulgate (3).

Telle est, pour en finir avec cette nomenclature qui pourrait encore se prolonger, le premier ordre de monuments attestant, sans le dire, la foi des temps primitifs à l'inspiration des Livres Deutérocanoniques. Ce sont les versions dont se servirent les plus anciennes et les plus vénérables glises. Ces versions renferment les Livres Deutérocanoniques entremêlés aux Livres Protocanoniques ; elles les présentent sur le même pied au respect religieux des fidèles ; elles n'établissent entre les uns et les autres aucune différence ; tous sont au même degré le dépôt de la parole divine. Et de l'Orient à l'Occident elles ont cours sous les yeux des Evêques, qui, au lieu de protester, forment souvent et partagent presque toujours la conviction des peuples. Pour une foule de livres qui se donnent fausement comme inspirés, ils sont impitoyables ; ils les dénoncent et les signalent aux anathèmes des chrétiens (4). Mais pour les livres

(1) S. Joan. Chrys., Hom. II, in Joann.

(2) Vincenzi. Sessio IV Conc. Trid. Vind., t. II, p. 101, 109. — Hody, *De Biblior. textu orig.*, p. 650.

(3) Socrat., *Hist. Eccles.*, lib., IV. — Sozom., *Hist. Eccles.*, lib. VI, c. XXXVII. — Philostorg., *Hist. Eccles.*, lib. II, c. V. — Totum librorum sacrorum corpus Gothos in suum sermonem conversos habuisse... nunc permultis argumentis comprobatur. De Gobelentz et Loebe. Proleg., p. 10.

(4) Voir le Concile Romain tenu sous le pape GÉLASE. — S. Hieronym., *De Script. Ecclesiast.*, Epist. S. Innocent. pap. ad Exuperium. Tolos., n. VII, Labb., t. II, col. 1253.

Deutérocanoniques, il en est autrement. Bien loin qu'on leur imprime aucune flétrissure, ils ont droit de cité sur tous les points du globe que le christianisme éclaire ; des traductions, provoquées ou sanctionnées par l'Épiscopat, les mettent à la portée de tous, et l'Écriture, grâce à ce fait, est alors, comme à présent, un grand fleuve qui se partage en deux branches, sorties elles-mêmes d'une source unique et divine, roulant des eaux également pures, et voyant l'une et l'autre les peuples y puiser avec un amour pareil la sève de vérité et de vie dont elles sont dépositaires.

C'est ainsi que le Concile de Trente est justifié par un argument auquel souvent on ne songe pas. Il suffit que les éléments en soient en quelque manière sous la main et qu'on vive en contact continu avec eux pour qu'ils échappent à la pensée, et cependant il ne peut y en avoir de plus décisif ; le témoignage d'antiquité, disons plus, d'origine apostolique donné par les versions au Canon de cette grande assemblée est péremptoire ; après lui la question doit être tranchée pour tout homme de sens et de bonne foi.

IV.

Iconographie.

Un autre ordre de monuments s'unit aux versions pour déposer de la croyance des premiers siècles à l'inspiration des Livres Deutérocanoniques : ce sont les travaux primitifs de l'art chrétien.

La peinture et la mosaïque ont rempli, dès le commencement dans l'Église, une mission dogmatique. C'est au sein des catacombes qu'elles firent leurs essais, et dans les ébauches dont elles ornèrent les autels, les tombeaux ou le pavé de ces mystérieux sanctuaires, elles exprimaient l'objet de la foi dont le souffle les inspirait. A travers plusieurs autres vérités qu'elles y ont inscrites, la divinité des livres Deutérocanoniques a reçu l'honneur d'une éclatante consécration ; elles ont traduit en couleur ou en pierre, pour les offrir au culte ou aux méditations des néophytes, des faits qui ne sont racontés que dans cette partie des Écritures. Ainsi, « dans une « chapelle du cimetière de Callixte on remarque, parmi d'autres

« figures sacrées, l'image de Tobie saisissant le poisson que l'ange
 « Raphaël lui ordonnait de prendre. Boldetti a trouvé la même
 « image sur un verre antique des catacombes (1). Dans le cimetière
 « de Sainte-Agnès, on admire l'image des trois enfants de Baby-
 « lone chantant un cantique au milieu de la fournaise. Bottari a
 « observé l'image de Suzanne sur un antique tombeau chrétien tiré
 « du cimetière du Vatican (2), et celle de Daniel et d'Abacuc sur
 « un Sarcophage du cimetière de saint Sébastien (3). Sur les portes
 « d'airain de l'Église Saint-Paul que Constantin fit bâtir, on remar-
 « quait Baruch au nombre des prophètes. Saint Paulin fit peindre
 « la vie et les actions de Job, de Tobie, de Judith et d'Esther dans
 « la basilique qu'il éleva à l'honneur de saint Félix (4). Ainsi les
 « images qui, selon l'expression de saint Grégoire, sont le livre des
 « ignorants, enseignaient à tous les fidèles à recevoir comme sa-
 « crés les Livres Deutérocanoniques de l'Ancien Testament (5). »

Cette preuve, dont le texte appartient à l'un des plus remar-
 quables ouvrages qu'on ait composés sur la lecture de la Bible,
 sans être la plus décisive, est néanmoins d'une force incontestable.
 Jamais dans ces temps orageux et dans ces demeures souterraines
 où ses enfants faisaient l'apprentissage du martyr, l'Église n'au-
 rait souffert qu'on mit sous leurs yeux, pour exciter leur héroïsme
 et peindre leurs devoirs, des scènes puisées dans des livres d'une
 divinité douteuse. Ce qu'il fallait pour allumer en eux le double
 courage de la vertu et du sacrifice, c'étaient des traits, des exemples,
 des souvenirs, indubitablement consacrés par le témoignage de
 l'Esprit-Saint lui-même ; des tableaux empruntés à des récits tout
 humains ou d'une inspiration mal établie, les auraient laissés froids
 et sans vigueur. Un rayon du Ciel pouvait seul faire éclater l'incen-
 die ; et par là même qu'on étalait devant eux toute cette suite de

(1) Boldetti, *Osservazioni sopra i cimeteri de' S. S. Martiri ed Antic. cristiani*. P. 199. Roma 1720.

(2) Bottari, *Pitture*, t. I, p. 123, tab. 32.

(3) Id., t. II, p. 82, tab. 84.

(4) Vincenzi, *Sessio IV Conc. Trid. vind.*, t. II, p. 115.

(5) *La lecture de la sainte Bible en langue vulgaire*, par Mgr MALOU, Évêque de Bruges, t. II, p. 144.

physionomies imposantes ou suaves, de caractères onctueux ou sévères, mais toujours magnanimes, dont les Livres Deutérocanoniques sont comme le miroir, c'était dire que ceux-ci pour auteurs avaient eu des prophètes.

Voilà les deux grandes classes de monuments qui rattachent à l'origine de l'Église la foi que nous professons aujourd'hui pour l'inspiration des Livres Deutérocanoniques : les versions et l'iconographie chrétienne. Ils n'affirment pas le fait, mais ils le supposent ; l'un et l'autre n'ont pas d'autre raison d'existence. Les versions publiques ne contiendraient pas ces ouvrages, si l'Église ne les croyait pas divins ; l'iconographie ne les traduirait pas en images, s'ils n'étaient que d'origine humaine. Tout ici prend sa racine et son explication dans la canonicité et la constate par là même, et puisque nous arrivons, en suivant cette double chaîne, jusqu'aux premiers siècles de l'histoire ecclésiastique, disons mieux jusqu'aux Apôtres eux-mêmes, on voit combien est antique et vénérable la doctrine du Concile de Trente.

V

Lectures publiques.

Les usages des anciennes Églises ne parlent pas avec moins d'éclat que les monuments. On lisait, à ces époques lointaines, dans les assemblées des fidèles, deux espèces d'ouvrages : d'une part, des ouvrages simplement pieux et édifiants comme les actes des martyrs (1), d'autre part les divines Écritures. A celles-ci le rang d'honneur était décerné ; le lecteur les récitait avec plus de respect, le peuple les écoutait avec plus de vénération ; et précisément parce qu'elles étaient ainsi l'objet d'un culte spécial, il était sévèrement défendu de surprendre sur ce point la religion publique, et de lire comme Écriture sainte des écrits qui ne portaient pas authentiquement ce caractère. Deux Conciles tenus dans les premiers siècles, l'un à Laodicée et l'autre à Carthage, firent sur cet

(1) Concil. Carthag III, an 397, can. XLVII, Labb., t. II, col. 1177.

objet des décrets rigoureux (1). Mais l'interdiction n'atteignit pas les Livres Deutérocanoniques. Au sein même de l'Église d'Afrique, après comme avant le concile de Carthage, saint Augustin nous apprend qu'ils montèrent dans la chaire des lecteurs, que tout le monde, depuis les Évêques jusqu'au dernier des laïques, Catéchumènes et pénitents, en recueillaient les oracles avec la soumission due à l'autorité divine, et qu'en cela l'on ne faisait que continuer une coutume consacrée par le temps et fondée par les Pères (2).

Homélie des Pères.

Usage plus significatif encore. Après la lecture des passages empruntés aux livres Deutérocanoniques, les Évêques des premiers siècles en faisaient le commentaire public et parlaient de là comme d'un texte autorisé pour adresser aux chrétiens qui les écoutaient de graves enseignements, et au besoin de sévères leçons. C'est ainsi que saint Augustin, dans un de ces sermons si courts, mais si riches, si féconds, et malheureusement si peu connus, exhorte son peuple à profiter de l'histoire de Suzanne qu'il vient d'entendre. « *Divinæ lectiones, lui dit-il, et sancta oracula Dei quæ insonuerunt in auribus nostris, nūdum faciunt in cordibus nostris... Audivimus de Susanna lectionem. Edificetur pudicitia conjugalis, et tam firmo fundamento imitatur, muroque valletur, ut et insidiantes expellat, et falsos testes convincat* (3). Avant saint Augustin, saint Ambroise, son père dans la foi, avait écrit sur Tobie un livre qui n'était que le résumé de divers discours prononcés par lui devant les fidèles de Milan (4). L'Orient parlait à la même époque comme l'Afrique et l'Italie. Dans l'une de ses merveilleuses homélie au peuple d'Antioche, saint Jean Chrysostome ne décerne-t-il pas à la vertu d'Esther un de ces éloges que la tradition ne donne qu'aux héroïnes chantées

(1) Præter Scripturas canonicas, nihil in ecclesia legatur sub nomine divinarum Scripturarum. — Conc. Carthag. *ut supra*.

(2) A Patribus ista accepimus in ecclesia legenda. — Conc. Carthag., *ut supra*. — S. August., *De prædestin. Sanct.*, t. c. 14.

(3) S. August. Serm. 343.

(4) S. Ambros., t. II, éd. de Migne.

par les prophètes (1)? Qui ne connaît encore les incomparables discours de saint Grégoire de Nazianze sur les sept frères Machabées et sur la générosité de leur mère (2)? Tous les ouvrages oratoires venus des premiers siècles sont pleins de sujets empruntés aux Livres Deutérocanoniques; les Pères les font marcher du même pas que le reste des Écritures dans leurs prédications; et c'est n'avoir jamais lu leurs écrits que d'élever le plus léger doute sur ce fait, l'un des plus éclatants et des plus incontestables de l'histoire.

Synopses et commentaires.

Outre les explications orales et publiques de l'Écriture, les Pères faisaient encore des travaux écrits sur le texte sacré. Tantôt c'étaient des abrégés qui en résumaient les idées, les prophéties et l'histoire; tantôt c'étaient des commentaires plus ou moins profonds et toujours destinés à en éclaircir le sens. Les uns et les autres traitent les Livres Deutérocanoniques et les Livres Protocanoniques sans aucune distinction; on les voit partout entremêlés comme les fils d'un même tissu. Qu'on ouvre saint Ambroise; on y trouvera l'analyse tout ensemble et la paraphrase des Livres de Judith et de Tobie, et c'est le même ton, le même langage, la même vénération que lorsqu'il écrit ses délicieux chapitres sur Abraham, sur Isaac et sur Élie le prophète. Même travail dans saint Jean Chrysostome. Saint Jérôme et saint Augustin sont remplis d'études sur cette part des saintes Lettres. Partis de la Genèse comme de la source, ils descendent pour ainsi dire le courant des Écritures, et quand ils arrivent aux Livres Deutérocanoniques, au lieu de s'en détourner comme d'une terre profane, ils vont où le flot les entraîne, explorant, interrogeant, approfondissant ces ouvrages avec respect comme une terre sacrée.

Controverses.

Chose plus grave; on se sert des Livres Deutérocanoniques pour établir les vérités de la foi comme aussi pour réfuter les nouveautés

(1) S. Jean Chrys., Homil. III ad popul. Antioch. — In cap. 14 Esther.

(2) S. Greg. Nazian. Orat. XX in Machab.

et les erreurs des sectaires. « Ainsi, comme le remarque Bossuet, l'Église a trouvé dans saint Athanase, au livre contre les Gentils, la Sagesse citée en preuve indifféremment avec les autres Écritures. On trouve encore dans sa première lettre à Sérapion, aussi bien qu'ailleurs, le livre de la Sagesse cité sans distinction avec les livres les plus authentiques en preuve certaine de l'égalité des attributs du Saint-Esprit avec ceux du Père et du Fils, pour en conclure la divinité. On trouvera le même argument dans saint Grégoire de Nazianze (1). » « Vous oubliez, disait encore Bossuet, réfutant Leibnitz, dans l'Hérésie LXXVI, de saint Épiphane, qui est celle des Anoméens, l'endroit où ce Père dit nettement à l'hérésiarque Aélius que s'il avait lu les vingt-deux livres de l'Ancien Testament, depuis la Genèse jusqu'au temps d'Esther, les quatre Évangiles, les quatorze Épîtres de saint Paul avec les sept Catholiques et l'Apocalypse de saint Jean, ensemble les livres de la Sagesse de Salomon, et de Jésus fils de Sirach, enfin tous les livres de l'Écriture, il se condamnerait lui-même sur le titre qu'il donnait à Dieu pour ôter la divinité à son Fils unique (2). » Ainsi en est-il de tous les saints docteurs des premiers temps. Dans leurs luttes pour la foi, qu'il s'agisse de défendre ou de rétablir l'intégrité du dogme, qu'il s'agisse de discuter et d'abattre directement les rêves et les blasphèmes de l'hérésie, ils puisent leurs traits dans les Livres Deutérocanoniques aussi bien que dans les autres de l'Écriture. Tous ne sont pour eux qu'un même arsenal dont Dieu seul a jeté les fondements et préparé les armures ; qu'ils prennent leur glaive ici ou là, il est toujours fort et sûr de la victoire. Des deux côtés il ne peut sortir que des arguments irréfutables, et le plus grand nombre des sectaires qu'ils combattent le reconnaissent eux-mêmes et s'inclinent avec respect devant l'autorité des Livres Deutérocanoniques.

Du reste, quand les hérétiques se hasardent à contester ou à nier la divinité de ces Livres, c'est alors que la conviction des Pères se

(1) Bossuet, *Projet de réunion*, lettre XLI, n° 30. — S. Greg. Naz., *Orat.* xxviii, xxix, xxx, xxxvi.

(2) Bossuet, *ut supra*, n° 15. — S. Epiphani., *Hæres.* LXXVI.

manifeste avec un éclat plus foudroyant. Ils vengent avec une vigueur parfois mêlée d'ironie, cette canonicité qu'on dément. Julius Africanus a l'imprudenc^e de rejeter dans la prophétie de Daniel l'histoire de Suzanne ; à l'instant même Origène élève la voix et le reprend avec un accent d'accablante pitié (1). « Saint Augustin, c'est Bossuet qui parle, saint Augustin avait cité contre les Pélagiens ce passage du Livre de la Sagesse : « Il a été enlevé de la vie de crainte que la malice ne corrompît son esprit. » Les semi-Pélagiens avaient contesté l'autorité de ce Livre comme n'étant point canonique, et saint Augustin répond qu'il ne fallait point rejeter le Livre de la Sagesse qui a été jugé digne, depuis une si longue antiquité, *tam longa annositate*, d'être lu dans la place des lecteurs et d'être ouï par tous les chrétiens, depuis les Évêques jusqu'aux derniers des laïques, fidèles, Catéchumènes et pénitents, avec la vénération qui est due à l'autorité divine. » « A quoi il ajoute que ce livre doit être préféré à tous les Docteurs particuliers, parce que les Docteurs particuliers les plus excellents et les plus proches du temps des Apôtres se le sont eux-mêmes préféré, et que produisant ce livre à témoin, ils ont cru ne rien alléguer de moins qu'un témoignage divin : *Nihil se adhibere nisi divinum testimonium crediderunt*, répétant encore à la fin le grand nombre d'années, *tanta annorum numerositate*, où ce livre a eu cette autorité (2). » Les Pères de ces âges reculés ne font ni plus ni moins pour les autres Livres Deutérocroniques. Plus les adversaires qu'ils poursuivent veulent échapper à ce témoignage, plus eux-mêmes en serrent la chaîne ; ils en font un cercle de fer d'où l'on ne peut sortir. A mesure que la né-

(1) Origen. *Epist.*, ad Afric., n° 4.

(2) Bossuet, xxxii^e lettre, neuvième fait. — Voici le texte de S. Augustin. — Non debuit repudiari sententia de Libro Sapientiae qui meruit in Ecclesia Christi, de gradu lectorum Ecclesiae Christi, tam longa annositate recitari, et ab omnibus christianis, ab episcopis, usque ad extremos laicos, pœnitentes, catechumenos cum veneratione divinæ autoritatis audiri. Sed qui sententiis tractatorum instrui volunt, oportet ut istum Librum Sapientiae, ubi legitur : *Raptus est ne malitia mularet intellectum ejus*, omnibus tractatoribus anteponant quoniam sibi eum anteposuerunt etiam temporibus proximis Apostolorum egregii tractatores, qui eum testem adhibentes, nihil se habere nisi divinum testimonium crediderunt. — S. August., *De præd. Sanct.*, cxix.

gation se montre plus audacieuse, leur affirmation, si nous osons le dire, se montre plus impitoyable. Et ce qu'il y a de plus frappant et de plus décisif, c'est qu'en proclamant l'autorité divine des ouvrages contestés, ils représentent ce dogme comme étant l'objet d'une tradition plusieurs fois séculaire, et allant pour ainsi dire se souder aux temps apostoliques. Ils insistent sur ce point, comme si, par un pressentiment prophétique, ils avaient entrevu les orages par lesquels l'hérésie devait essayer plus tard de l'ébranler. Saint Irénée, saint Cyrille de Jérusalem, saint Augustin, saint Jérôme, les Gaules, la Palestine, l'Afrique, l'Orient et l'Occident tout entiers se confondent ici dans un même témoignage ; ils proclament de concert que cette canonicité « confirmée dès l'époque des Apôtres, s'est étendue ensuite et perpétuée, soit par la succession des Évêques, soit par la propagation des Églises, et que de là comme d'un trône sublime sur lequel elle est assise, elle s'impose à toute intelligence pieuse et fidèle (1). »

Qu'est-il besoin d'ajouter aux faits dont nous venons de dérouler la série pour montrer que la foi à la divinité des Livres Deutérocanoniques se mêla, dès le commencement, dans l'Église, à des usages publics et solennels ? Usage de les faire lire par les lecteurs avec les mêmes honneurs que les Écritures incontestablement divines ; usage parmi les Évêques de les commenter après la lecture comme un texte inspiré ; usage parmi les interprètes et les Docteurs de leur donner autant de place dans leurs études qu'aux livres notoirement prophétiques ; usage parmi les apologistes de les supposer divins dans leurs discussions avec les hérétiques, ou de les proclamer tels quand on en conteste l'autorité ; usages enfin qui sont anciens comme l'Église, contemporains de ses fondateurs, consacrés par la pratique de tous ceux qui dans les premiers siècles, cet âge d'or de la foi, représentèrent avec le plus de splendeur et d'authenti-

(1) S. Irenæ., *ad., Hæres*, lib. iv, c. 33. — S. Cyril. Hierosol., *Catesh.* iv. — S. Hieron., *Epist.* cxxix, ad Dardan., n° 3. — S. August. *Apostolorum confirmata temporibus per successiones Episcoporum et propagationem Ecclesiarum, tanquam in sede quadam sublimiter constituta est, cui servit omnis fidelis et pius intellectus. Contra Faust.*, lib. xi, c. 5.

cité les traditions apostoliques. Certes! le Concile de Trente ne pouvait s'abriter sous un bouclier plus glorieux et plus impénétrable.

VI

Si l'on veut encore des témoignages plus exprès et plus formels, ils surabondent. Dieu les a jetés dans la Tradition catholique aussi nombreux et non moins éclatants que les étoiles au ciel; avec les monuments qui supposent l'inspiration des Livres Deutérocanoniques, avec les usages dont la foi de ce dogme est l'âme, tandis qu'ils en sont l'expression, il a pourvu dans sa providence à ce que les textes qui l'affirment nettement et sans détour se multipliasent sous la plume et la parole des grandes autorités ecclésiastiques. Ici ce n'est plus seulement un enseignement indirect, c'est une définition précise.

Concile de Nicée.

La plus importante de toutes est, sans contredit, un Canon du Concile de Nicée, le premier Concile général, le plus fameux de l'antiquité chrétienne. On trouve ce Canon dans les actes d'un Concile d'Afrique. Les Pères dont cette assemblée se compose y reçoivent par une adhésion solennelle la foi de Nicée. Ils déclarent successivement s'attacher à divers points de détail qu'ils rappellent, et dont quelques Évêques de la province ont rapporté le texte de Nicée même. Dans le nombre, le catalogue des divines Écritures occupe une place, et dans ce catalogue lui-même figurent sans exception tous les Livres Deutérocanoniques; l'énumération répond exactement à celle de Trente qui semble n'en être que la copie (1).

Il faut le dire : on a contesté l'existence de ce Canon parce qu'il n'est plus inscrit dans les Actes du Concile de Nicée tels que nous les avons aujourd'hui. Mais qui ne sait que ces Actes ne sont arrivés jusqu'à nous que dans un état incomplet? Et pourquoi le Canon

(1) Concil. Carthag. III, cap. XLVII. — Quelques savants dont l'opinion n'est pas sans vraisemblance rapportent ce Canon au VI^e Concile de Carthage. — Labb., t. II, col. 1177. — Ibid., col. 1594.

des Livres Saints n'aurait-il pas disparu avec tant d'autres dispositions de cette grande assemblée, dispositions dont l'existence est historiquement démontrée et dont pourtant il ne reste pas de traces?

Ce silence des Actes est d'ailleurs largement suppléé par d'illustres témoins. Nous avons entendu les Évêques de l'Église d'Afrique, l'une des plus éclairées et des plus graves au quatrième siècle, époque où l'incomparable évêque d'Hippone, saint Augustin, l'inondait de sa lumière. Saint Jérôme rend le même témoignage. Ce scrutateur infatigable de l'antiquité comme de l'Écriture avait lu les Actes du Concile de Nicée (1), et il nous apprend que les Pères qui les rédigèrent ont compté le Livre de Judith au nombre des Écritures canoniques. C'est évidemment insinuer que les Pères ont fait un catalogue des Livres Saints, que lui-même en a eu le monument sous les yeux et qu'il y a vu l'histoire de Judith (2). Ne peut-on pas également invoquer Cassiodore qui, dans un de ses plus importants ouvrages, rappelle le souvenir de ce Canon de Nicée? Il n'en parle, il est vrai, que d'une manière fugitive et plutôt sous forme d'allusion que sous forme de récit et d'exposé. Mais le texte n'en est peut-être que plus décisif; il glisse pour ainsi dire comme on le fait pour ces choses dont personne ne doute (3). Voilà certes trois témoins importants; l'Église d'Afrique tout entière, saint Jérôme, Cassiodore; ils étaient versés dans la connaissance des monuments traditionnels; ils tenaient par leur époque au siècle même du Concile de Nicée, et quand ils nous disent ce que les Actes de cette grande assemblée contenaient ou ne contenaient pas, nous pouvons nous en rapporter à leur parole.

Sixième Concile de Carthage.

A ce Concile il serait inutile de faire observer qu'on doit ajouter le Concile de Carthage qui nous a conservé le Canon de Nicée. Tous

(1) S. Hieron., *advers. Lucifer.*, n° 20.

(2) Id., *Præf. in vers. Judith.*

(3) Cassiod., *Divin. instit.*, c. 14.

deux sont tellement liés l'un à l'autre qu'ils ne font pour ainsi dire qu'un même témoignage et une même autorité.

Concile Romain sous le Pape Gélase.

« On n'a pas plus besoin, pouvons-nous poursuivre avec Bossuet, du Concile Romain sous le pape Gélase ; et il faut seulement remarquer que s'il ne nomme qu'un Livre des Machabées, c'est visiblement au même sens que, dans la plupart des Canons, les deux Livres des Paralipomènes ne sont comptés que pour un, non plus que Néhémias et Esdras, et beaucoup d'autres : à cause, comme saint Jérôme l'a bien remarqué, qu'on en faisait un même volume : ce qui peut d'autant plutôt être arrivé aux deux Livres des Machabées que dans le fond ils ne font ensemble qu'une même histoire (1). »

Lettre de saint Innocent à saint Exupère de Toulouse.

La voix collective des Conciles n'est pas seule à retentir dans ces lointaines profondeurs de l'histoire ; celle des Papes s'y joint avec autant d'éclat que d'autorité. Consulté par saint Exupère de Toulouse sur le Canon des Écritures, le Pape saint Innocent satisfait au désir de ce grand évêque, l'honneur alors de l'Église des Gaules, célébré par saint Jérôme qui ne peut rappeler son souvenir sans attendrissement, et lui dédie plusieurs de ses Commentaires sur les Prophètes (2). La réponse de Rome à l'illustre Pontife lui fait savoir les livres considérés comme canoniques par le Saint-Siège, et ces Livres sont précisément ceux que le Concile de Trente a donnés, près de douze cents ans plus tard, comme formant le corps des Écritures ; les Livres Deutérocroniques y figurent au même rang que les autres et jouissent de la même autorité. Ce texte est positif autant qu'il est solennel ; il descend, pour instruire une grande Église, du haut de cette chaire qui doit éclairer le

(1) Bossuet, *Lett.* XLII.

(2) S. Hieron., *Epist.*, IV, ad Rusticum. — *Epist.*, II. — *Præf.* in 3 Amos et 1 Zachar.

monde, et en résumant les enseignements des Papes antérieurs, il fixe une doctrine dont le sens retentira désormais sans variations dans toutes les définitions prononcées par les successeurs de Pierre (1).

Saint Augustin.

Sur l'autre bord de la Méditerranée, saint Augustin, vers le même temps, faisait de nos Livres Saints un dénombrement de tout point conforme à celui de saint Innocent. Lui qui connaissait le Concile de Carthage où ce catalogue avait été reçu et consacré, lui qui l'avait accepté comme venant du premier Concile général, il ne pouvait manquer de le présenter dans ses écrits comme pleinement authentique. Après avoir, tantôt dans un ouvrage, tantôt dans un autre, démontré ou vengé la divinité de certaines parties des Écritures, il en donne dans son beau *Livre de la Doctrine chrétienne* la nomenclature générale ; elle ne diffère pas de la nôtre, et là, comme dans d'autres passages où déjà nous l'avons entendu, le grand Docteur suppose que le Canon qu'il déroule est un trésor transmis de siècle en siècle par la tradition des Églises les plus nombreuses ou les plus importantes (2).

Il nous est impossible de produire tous les textes où Origène, Clément d'Alexandrie, saint Basile, saint Ambroise, saint Cyprien, saint Jérôme et mille autres écrivains ecclésiastiques, appartenant aux cinq premiers siècles, appellent les Livres Deutérocanoniques, *Écriture, Écriture sainte, Parole de Dieu, Voix du Saint-Esprit, Prophétie, Livre Prophétique, Livre inspiré*. On moissonne, dans leurs ouvrages, ces textes à pleines mains. Qui a lu les Pères n'a qu'à consulter ses souvenirs pour en rester convaincu ; qui ne connaît pas les Pères n'a qu'à lire certains auteurs qui se sont occupés de rassembler ces passages, et l'on verra combien ils sont innombrables dans les monuments de la Tradition (3).

(1) Innoc. Pap. I, Epist. ad Exup. Tolos. Labb., t. II, col. 1251.

(2) S. August., *De Doctrin. christ.*, lib. II, c. VIII, n° 1, 2.

(3) Froelich, *Vindiciæ anal. Syr.* — Natalis Alexander, *Hist. Eccl.* — Vincenzi. scss. IV Concil. Trid. vind.

Aucun doute ne peut donc exister sur la foi des Églises primitives à la divinité des Livres Deutérocanoniques; tout ce qui fut alors dans l'unité, tout ce qui tint au Siège Apostolique fut unanime à professer cette doctrine.

VII

Aveux des Églises schismatiques de l'Orient.

Mais ce qu'il y a de plus frappant, c'est que les anciens sectaires eux-mêmes invoquèrent de temps en temps l'autorité de ces Livres à l'appui de leurs nouveautés. Témoin Pélage qui se prévalait d'un texte de la Sagesse pour confirmer ses rêveries. Plusieurs sectes dissidentes, grand nombre d'Églises schismatiques à leur tour, en se séparant de l'unité Romaine, retinrent intégralement le Canon qu'elles avaient appris à y vénérer. Ainsi, au neuvième siècle, si près de sa rupture ou plutôt de ses anciens contacts avec les traditions primordiales, l'Église grecque admettait le Canon de Carthage, et révérait sans restriction la version des Septante où les Livres Deutérocanoniques et Protocanoniques sont confondus dans une parfaite égalité d'honneur et d'inspiration. Même doctrine régnant sans orage et sans contestation dans le schisme grec jusqu'au dix-septième siècle. Alors Cyrille Lascaris veut porter la main sur les Livres Deutérocanoniques pour les proscrire, et deux Conciles tenus à Constantinople et à Jérusalem, l'un sous la présidence de Parthénius, l'autre sous celle de Dosithée, foudroient l'audace sacrilège du novateur. « Nous croyons, s'écrient les Évêques schismatiques réunis à Jérusalem, que ces Livres doivent être égalés aux Livres les plus authentiques de la Bible, et qu'ils forment avec eux les éléments d'un seul et même corps d'Écriture sainte. Ils nous sont venus par les mains de cette antique Tradition qui nous a transmis comme divins les Évangiles et les autres livres de l'Écriture, ou plutôt c'est de l'Église catholique elle-même que nous les tenons comme une partie certaine, indubitable du Canon des Livres Sacrés, et si nous repoussons ceux-ci, nous devons repousser les premiers. Que si l'on prétend que tous ne les ont pas reçus

comme canoniques, il est au moins incontestable que les plus nombreux et les plus illustres théologiens de l'Église catholique les ont admis et comptés au nombre des Écritures inspirées : c'est assez pour que nous-mêmes nous les jugions canoniques et que nous les proclamions comme faisant réellement partie des Saintes Écritures (1). »

Tout l'Orient partage alors la même foi. L'ambassadeur d'un grand monarque le parcourt au nom de son prince. Il raconte aux chefs des diverses communions dissidentes, Patriarches, Archevêques ou Évêques qu'en France une récente hérésie les accuse de bannir les Livres Deutérocanoniques du Canon des Saintes Écritures, et tous s'indignent de cette supposition comme d'une calomnie. Tantôt isolément, tantôt en corps, ils dressent, sur la demande du représentant étranger et de son souverain, des formules de protestation contre la doctrine impie qu'on leur attribue, et des rives du Bosphore M. de Nointel peut écrire à Louis XIV que l'Orient s'unit à l'Occident, le schisme à l'unité pour réprover, sur la grande question des Livres Saints, les téméraires nouveautés de la Réforme. Toutes ces pièces sont réunies dans le vaste et important ouvrage de la *Perpétuité de la Foi*. Rien n'est solennel comme cette controverse où tant de voix, parties d'au delà des mers, et des divers points de la Grèce et de l'Asie, viennent justifier le Concile de Trente et confondre ceux qui le démentent. Ainsi en 1671, sept Archevêques, ceux d'Héraclée, de Chalcédoine, de Pisidie, de Cyzique, d'Athènes, de Rhodes, de Nicomédie attestent qu'ils ont toujours vénéré les Livres contestés comme appartenant au corps des Saintes Écritures (2). Encore en 1671, Siphanto, Anaxia, Céphalonie, Zante, Ithaque et Milo rédigent et signent la même déclaration (3). Partout, dans ces différentes îles de l'Archipel, les Monastères, représentés par leurs Abbés et par quelques religieux de choix, souscrivent à la foi des Évêques. Antioche parle de même, et à la suite de Macaire son patriarche se pressent l'Archevêque de

(1) Concil. Hierosolym. sub Dosith., an. 1672. Harduin., *Act. Concil.* xi.

(2) *La Perpétuité de la Foi*, t. III, p. 413.

(3) Id., *ibid.*, de 414 à 423.

Besra, l'Évêque de Damas et le clergé de toute la Syrie (1). Les Arméniens, de Cis et d'Ispahan chargent, en 1672, les premiers Cruciador, les seconds David, leur Archevêque, de mêler l'expression de leur croyance héréditaire au concert général qui s'élève pour publier la divinité des Livres Deutérocanoniques (2), et c'est ainsi que la décision du Concile de Trente se promène sur le monde comme un tonnerre majestueux aux éclats duquel répondent les échos de tous les rivages, même ceux où la puissance de Rome a cessé d'être reconnue.

Aveux de la Réforme.

Comment ne pas ajouter que la Réforme elle-même à sa naissance croyait et faisait publiquement profession de croire à la canonicité des livres, qu'elle a plus tard répudiés comme apocryphes ? C'est qu'alors elle n'éprouvait pas le besoin de la nier. Ainsi procèdent toutes les hérésies. Elles commencent par admettre le corps des Écritures ; tout à coup on leur prouve que tel écrivain sacré fournit des armes contre leur doctrine, elles le chassent du Canon. Pélagé est condamné par la Sagesse, et il dit que le Livre de la Sagesse n'est pas canonique. Les Livres des Machabées prouvent contre les Réformés que la prière pour les morts est utile et légitime, tandis qu'ils n'en veulent point, ils sacrifient le Livre des Machabées. On va toujours plus loin qu'on ne l'avait pensé, quand une fois on s'est engagé sur une mauvaise pente ; un abîme appelle un autre abîme, et d'une négation qu'on ne s'attendait pas à faire, mais où l'on est conduit par l'impulsion de l'amour-propre et le désir de faire triompher une erreur dont on est épris, on peut être entraîné par le flot jusqu'à récuser l'Écriture tout entière, si ce n'est pas jusqu'à tomber dans le gouffre d'un scepticisme absolu.

(1) *La Perpétuité de la Foi*, t. III, p. 532, 552.

(2) *Ibid.* 560, 566, 567.

VIII

Résumé.

Du point où nous sommes arrivés, si nous nous retournons en arrière, quel spectacle magnifique se déroule à nous dans toutes les perspectives de l'histoire ! Il n'est pas rare pour le voyageur qui parcourt les grandes chaînes d'aboutir à des gorges entourées de montagnes gigantesques ; sur leurs flancs abrupts et déchirés, des torrents se précipitent dans toutes les directions vers le fond de la vallée ; et quand ils sont là, leurs ondes confondues et pacifiées ne forment plus qu'un seul courant, qui, sous le nom d'un fleuve plus ou moins glorieux, s'en va les porter aux provinces où fleurit la civilisation. Ce fleuve, c'est la décision du Concile de Trente sur les Livres Deutérocanoniques ; ces torrents qui descendent des hauteurs, ce sont tous les organes, toutes les branches, et si nous l'osons dire, tous les affluents de la Tradition qui viennent se verser et se réunir dans cette définition solennelle. Il n'est rien qui la démente, ou plutôt il n'est rien qui ne l'appuie. Elle s'appuie sur les grandes versions de l'Écriture dont quelques-unes remontent aux temps apostoliques, et qui contiennent les mêmes livres que son propre Canon. Elle s'appuie sur l'usage immémorial où furent les plus graves Églises de faire lire ces livres publiquement et avec les honneurs exclusivement décernés aux Écritures divines. Elle s'appuie sur la coutume pratiquée par les Pères et par les plus illustres interprètes de traiter, soit dans leurs discours, soit dans leurs commentaires écrits, les Livres Deutérocanoniques comme ayant un caractère divin. Elle s'appuie sur le langage et le raisonnement des apologistes qui prouvent la doctrine catholique ou réfutent les erreurs des sectaires par le texte de ces livres, et foudroient avec une écrasante indignation les téméraires qui, pour échapper à leur témoignage, tentent d'en ébranler la canonicité. Elle s'appuie enfin sur les décrets de plusieurs Conciles orthodoxes et sur les aveux aussi multipliés qu'authentiques d'une foule d'Églises dissidentes. Ainsi les Pères de Trente, au lieu de rompre avec le passé, n'ont

fait que le définir et le renfermer dans des lignes plus sévèrement et plus invariablement tracées.

IX

On demandera peut-être où se trouve le lien de l'Église avec la Synagogue pour la foi à l'inspiration des Livres Deutérocanoniques de l'Ancien Testament. Avant Jésus-Christ et du temps de Jésus-Christ, les Juifs ne les regardaient pas comme divins ; ils n'étaient pas compris dans le catalogue communément appelé *Canon d'Esdras*, quoique peut-être à tort. Nulle tradition ne supplée à ce silence et ne fraye, sur ce point, la voie aux traditions chrétiennes. Si le torrent existait, il faut dire qu'il a coulé sous terre et qu'il n'en apparaît aucun vestige.

Le lien de l'Église avec la Synagogue ! Mais son premier fil existe dans la version des Septante. De deux choses l'une : ou cette version est tout entière l'œuvre des Septante ou non ; si elle l'est, comme le prétendent avec Walton (1) de savants critiques, il n'y a plus de difficulté. Ces soixante-dix interprètes ont inséré les Livres Deutérocanoniques comme les autres dans leur travail ; hommes instruits et profondément religieux, ils ne l'ont dû faire évidemment que parce qu'ils étaient sûrs de leur divinité, et qu'ils avaient vu la nation sainte y croire sous la garantie de la Synagogue. Jamais ils n'auraient réuni dans un même faisceau des Livres notoirement inspirés et des Livres d'une inspiration douteuse ; c'eût été de leur part un sacrilège dont ils étaient incapables. Ainsi le commencement et l'origine de la Tradition seraient-ils solennellement établis. Si au contraire les Septante ne sont pas les auteurs de tout l'ouvrage qui porte leur nom, il n'en est pas moins indubitable que cette version, telle que nous l'avons maintenant, fut, longtemps avant l'ère chrétienne, le Manuel des Juifs parlant le Grec et pour cela nommés Hellénistes. C'était dans cette traduction qu'ils lisaient l'Écriture, ils y trouvaient les Livres Deutérocanoniques aussi bien que les Protocanoniques, et l'on ne voit

(1) Walton, *Polyglot.*, t. I, Proleg., ix, n° 11.

pas qu'ils aient proscrit les premiers pour ne retenir que les seconds. Ils enveloppent ceux-là comme ceux-ci dans un respect analogue, si ce n'est pas complètement égal, et c'est par ce canal que la croyance à l'inspiration de cette partie des Ecritures a passé de la Synagogue dans les mains de l'Eglise.

Il est vrai qu'ils n'étaient pas dans l'ancien Canon d'Esdras. Mais qu'importe? Est-il péremptoirement démontré que ce Canon comprenait tous les Livres reconnus comme inspirés à l'époque même où vivait Esdras? Faut-il dire aussi qu'après Esdras, Dieu, délaissant son peuple, n'a plus inspiré d'Ecrivains ni suscité de Prophètes dont les Livres aient été dignes de figurer dans le Catalogue des Ecritures? Il est au contraire prouvé qu'après Esdras le Canon qu'on lui attribue s'est élargi pour admettre Néhémie et Malachie qui sont postérieurs à ce grand homme. Quoique les Livres Deutérocanoniques n'aient point partagé cet honneur et joui de la même autorité, on ne peut nier que les Juifs ne les aient tenus pour précieux et sacrés. Qui n'a pas lu dans les traités de Josèphe contre Appion le passage où cet auteur fait allusion à cette portion des Ecritures? Il ne les élève pas à la même hauteur que les autres; mais pourtant il les range parmi les Livres Saints et il ajoute, en s'adressant à ceux qu'il combat, ces remarquables paroles : « Voyez jusqu'à quel point nous respectons nos Livres ! Dans le courant de tant de siècles, personne n'a osé y ajouter ou en retrancher une syllabe (1) ! » Ce témoignage est grave ; il va droit à notre conclusion. Les Juifs auraient-ils ainsi vénéré les livres Deutérocanoniques, dont il est ici question, se seraient-ils fait un devoir de ne pas y toucher, et enfin, après des siècles d'inviolabilité se seraient-ils fait une gloire de cette inviolabilité même, si les ouvrages qu'ils en avaient entourés avaient été purement humains? Non, certes, et Josèphe qui nous raconte le fait nous en donne aussi l'explication : C'est qu'ils étaient sacrés : *pro sacris agnoscit* (2). Ainsi, quoique placés en dehors du Canon d'Esdras, ils n'étaient pas relégués au rang des Livres profanes.

(1) Walton, *Polyglot*, t. I, Prol., ix, n. 11.

(2) Flav. Joseph., lib. I, *contra Appionem*.

Outre l'affirmation positive de Josèphe, on trouve dans les monuments des traditions israélites, dans les usages conservés par les diverses Synagogues, dans les travaux faits sur l'Écriture par les plus illustres Rabbins, une foule de faits ou de témoignages attestant que les Juifs ont appris de leurs plus anciens à révéler comme sacrés les Livres Deutérocanoniques. Le Talmud, si vénéré et si ancien, les cite fréquemment avec l'autorité de l'Écriture sainte; les Docteurs les placent au nombre des *Hagiographes*, et les appellent *Hagiographes postérieurs*. Dans une multitude de Traités qu'ils ont écrits ou sur l'un ou sur l'autre, ils répètent en détail et nettement de chacun d'eux qu'il est sacré, divin, prophétique; et partout et toujours ils ajoutent que c'est ainsi qu'en ont pensé leurs Pères (1).

Cette persuasion des Juifs trouve une garantie dans l'usage qu'a fait Jésus-Christ des Livres Deutérocanoniques. On remarque dans ses paroles non-seulement quelques mots isolés, mais des versets entiers tirés de ces auteurs, et cela fréquemment, avec une intention manifestement accusée d'en faire une autorité. Ses Apôtres en agissent de même; et, si l'on veut s'en convaincre, on n'a qu'à lire, pour chacun de ces ouvrages, les savantes recherches, les étonnantes confrontations de l'illustre Evêque d'Avranches, Huet, dans sa *Démonstration évangélique*; travail qu'on serait tenté d'appeler prodigieux, tant il semble impossible qu'un homme réduit à ses seules forces ait pu se créer une érudition si formidable, puiser à tant de sources, et jeter la lumière de l'histoire et de la théologie positive sur tant de graves questions (2)!

Le torrent de la Tradition catholique ne sort donc pas brusquement de terre sur ce point à la naissance de l'Église; il va s'enfoncer par trois branches dans les vieilles traditions de la Synagogue: la première est la version des Septante que révèrent et dont se servent les Juifs parlant le Grec; la seconde, c'est le témoignage de Josèphe s'unissant à celui des Rabbins les plus accrédités, et qui nous montre la foi à l'inspiration des Livres Deutérocroni-

(1) Voir l'ouvrage de Mgr. Malou, t. II, de la page 32 à la page 52.

(2) Huet, *Démonstrat. évang.*

ques comme venant de haut et de loin ; la troisième enfin, c'est l'Homme-Dieu qui les invoque et qui, placé entre l'Ancien Testament et le Nouveau, devient l'anneau sublime qui lie entre eux ces deux mondes.

Il ne servirait à rien de répliquer avec Leibnitz que, depuis la clôture du Canon d'Esdras, les Juifs ne reconnaissaient plus parmi eux d'inspirations prophétiques. N'en est-on pas rendu certain par le premier Livre des Machabées où se trouvent ces paroles : « Il n'y a point eu de pareille tribulation en Israël, à partir du jour où Israël n'a plus vu de Prophète (1). » « Entendons-nous, répondait à son tour Bossuet, et toute la difficulté sera levée. Israël avait cessé d'avoir des Prophètes, c'est-à-dire des Prophètes semblables à ceux qui paraissent aux Livres des Rois, et qui réglaient en ce temps les affaires du peuple de Dieu avec des prodiges inouïs et des prédictions aussi étonnantes que continuelles, en sorte qu'on pouvait les appeler aussi bien qu'Élie et Élisée, *les conducteurs du char d'Israël* (2) ; je l'avoue : des Prophètes, c'est-à-dire en général des hommes inspirés, qui aient écrit les merveilles de Dieu et même sur l'avenir, je ne crois pas que vous-même vous le prétendiez. Saint Augustin, c'est toujours Bossuet qui parle à son formidable adversaire, non content de mettre les Livres que vous contestez parmi les Livres prophétiques, a remarqué en particulier deux célèbres prophéties dans la Sagesse et dans l'Ecclésiastique, et celle entre autres de la Passion de Notre-Seigneur est aussi expresse que celles de David et d'Isaïe. S'il faut en venir à Tobie, on y trouve une Prophétie de la fin de la captivité, de la chute de Ninive et de la gloire future de Jérusalem rétablie (3), qui ravit en admiration tous les cœurs chrétiens, et l'expression en est si prophétique que saint Jean l'a transcrite de mot à mot dans l'Apocalypse (4). On ne doit donc pas s'étonner si saint Ambroise appelle Tobie un Prophète et son Livre un Livre prophétique (5). C'est une

(1) I Mac., ix, 27.

(2) IV Reg., II, 12 ; XIII, 14.

(3) Tob., XIII et XIV.

(4) Apocal., XXII, 16 et seq.

(5) S. Ambros., *de Tob.*, Par. I, n. 1.

chose qui tient du miracle et qui ne peut être arrivée que par une disposition particulière de la divine Providence, que les promesses de la vie future, scellées dans les anciens Livres, soient développées dans le Livre de la Sagesse et dans le martyre des Machabées, avec presque autant d'évidence que dans l'Évangile; en sorte qu'on ne peut s'empêcher de voir qu'à mesure que les temps de Jésus-Christ approchaient, la lumière de la prédication Évangélique commençait à éclater davantage par une espèce d'anticipation (1). »

Ainsi cette disparition des Prophètes dont il est mention dans les Machabées, n'est point une disparition complète; il ne s'agit ici que de ces Prophètes prodigieux auxquels les temps, les rois, les pontifes, les éléments même obéissaient; voilà ceux dont la succession s'est arrêtée. Mais il ne s'agit pas de Prophètes favorisés d'inspirations moins éclatantes; ceux-là n'ont pas cessé dans Israël, et rien n'empêche de rattacher à ce nombre les auteurs des Livres Deutérocanoniques.

X

Que dire maintenant de saint Jérôme qui prétend que tous les Livres qui ne sont pas compris dans le Canon des Juifs doivent être tenus pour apocryphes; ce sont à ses yeux des ouvrages qu'on peut lire avec fruit, mais qui ne peuvent être règle de foi.

Ce qu'on peut dire, c'est que ces mots de saint Jérôme sont quelques-unes de ces paroles extrêmes comme il en échappe de temps en temps à la fougue de son esprit, qu'il ne soutient jamais lui-même dans toute la rigueur de la lettre, et qu'il sera même au besoin tout prêt à rétracter, si ses doctrines soulèvent des observations et surtout des orages. Quand il ne se désavoue pas lui-même, il s'explique, et parfois avec une rudesse d'accent qui rappelle son origine et son caractère de Dalmate. Ainsi, pour en citer un exemple, on lui reproche de ne pas admettre certaines parties Deutérocanoniques de Daniel, et il réplique avec indignation: « Quiconque, lorsque je rapporte ce que les Juifs ont l'habitude de dire contre

(1) Bossuet, Lettre xli, n° lxii.

l'histoire de Suzanne, l'Hymne des trois enfants, les récits de Bel et du Dragon, me rend solidaire de ce que je répète, celui-là prouve qu'il n'est qu'un sycophante insensé ; je n'ai point exprimé ce que je pensais personnellement, mais ce que les Juifs nous opposent d'ordinaire. Que si je n'ai pas réfuté leur opinion dans le prologue, c'est par raison de brièveté, pour ne pas paraître faire un Livre, tandis que je ne voulais faire qu'une préface, et je crois l'avoir donné à entendre, puisque j'ajoute immédiatement après : Ce n'est pas le moment de discuter ces choses (1). »

Il n'est pas moins catégorique dans les libertés qu'il laisse que dans la discussion des torts qu'on lui reproche. Autour de lui bien des catholiques veulent rester fidèles à la version des Septante, malgré la nouvelle traduction qu'il fait paraître appuyé sur des études d'hébreu très-profondes, et lui, bien loin de protester contre cette infériorité qu'on lui donne, il écrit : « Si la version des Septante plaît mieux que mon nouveau travail, on peut recourir à l'édition que j'ai corrigée à une autre époque (2). » Il n'est pas nécessaire de rappeler que cette version contenait les Livres Deutérocroniques, et certes saint Jérôme n'eût pas laissé le droit indéfini de la lire, il eût indubitablement excepté de ce privilège les livres contestés, si dans le fond il ne les avait regardés comme divins et canoniques.

Et pour que sa pensée soit encore dessinée plus nettement, que fait-il ? Ruffin l'accuse de condamner les Septante par la nouvelle traduction qu'il a entreprise. Saint Jérôme répond par la dénégation la plus énergique : « Non, dit-il, nous n'avons point accusé d'erreur les Septante interprètes ; non, notre travail dans nos intentions n'est pas pour eux un reproche (3). Et comment les aurions-nous blâmés, nous qui les avons revus avec soin, il y a quelques années, pour les mettre dans les mains de ceux qui parlent notre langue (4) ? » Comment saint Jérôme tiendrait-il ce langage,

(1) S. Hieron., *Apol. contra Ruffin.*, lib. II, n° 33.

(2) Id., *Præf. in vers. Libr. Salom.*

(3) Id., *Præf. in lib. Heb. Quæst. in Gen.*

(4) Egon contra Septuaginta interpretes aliquid sum locutus quos ante annos plurimos diligentissime emendatos meæ linguæ studiosis dedi ? Id., *Apol. cont. Ruffin*, lib., II, n° 24.

comment se prétendrait-il exempt de tout reproche fait aux Septante, si pendant que les Septante admettent les Livres Deutérocroniques, il les eût repoussés lui-même? N'eût-il pas supposé par là qu'ils avaient introduit dans le corps des Écritures des auteurs apocryphes ou du moins d'une inspiration contestable, et quel blâme plus sanglant aurait-il pu leur infliger ?

Il y a un fait encore plus décisif ; c'est que saint Jérôme, non-seulement réclame contre le tort qu'on lui attribue ou d'avoir répudié certaines parties de ces livres, ou d'avoir critiqué les versions qui les renferment, mais les nomme, dans une foule de passages, *Écriture sainte*, *Écriture divine*. Il les cite en autorité comme les autres livres. Il respecte les Églises qui les vénérent comme inspirés ; il en traduit un certain nombre à la demande de divers Prélats de son temps. Il déclare enfin que, sur des questions de cette nature, il aime mieux s'en rapporter aux prescriptions des Évêques qu'au jugement des Pharisiens (1), et c'est ainsi que ses hésitations premières finissent par être emportées, comme le dit Bossuet, « par l'esprit de la Tradition et l'autorité des Églises (2). »

XI

On a dit encore que, dans les premiers temps, plusieurs apologistes s'abstenaient d'invoquer les Livres Deutérocroniques contre les ennemis de l'Église, et mettaient même en principe qu'on ne devait point en faire une autorité. C'était certes proclamer assez haut qu'on ne croyait pas à leur inspiration.

La conclusion n'est pas rigoureuse. Que signifie le fait qu'on allègue ? Il prouve que certains Docteurs n'admettaient pas encore pleinement la divinité de ces livres ; nous l'avons reconnu. Mais ce n'était là qu'une opinion particulière, dominée, pour ne pas dire annulée, par la persuasion générale.

D'ailleurs, quand les théologiens catholiques écartaient ces livres de la controverse, ce n'était pas toujours qu'on les regardât d'une

(1) *Melius esse judicans Pharissæorum displicere judicio et Episcoporum jussionibus deservire.* — Id., *Præf. in vers. lib. Tob.*

(2) Bossuet, xxxii^e Lettre, 13^e Fait.

manière absolue comme dépourvus d'autorité ; c'était simplement parce que, contestés ou repoussés par les contradicteurs auxquels on avait affaire, ils n'auraient été contre eux d'aucun poids. A ce genre d'adversaires on ne pouvait opposer avec une force sérieuse que celles des Ecritures dont ils acceptaient le témoignage. A tort ou à raison, ils ne faisaient cet honneur qu'aux Livres Protocanoniques. Il était naturel et nécessaire qu'on se bornât à les interroger ou à les conseiller comme source de preuves, comme base de démonstrations. Ferions-nous autrement aujourd'hui ? Que nous ayons une polémique avec un Juif ou un Protestant, nous n'arriverons à les réfuter qu'en puisant nos raisons et nos autorités dans des livres qu'ils vénèrent ; en citer d'autres, ce serait frapper des coups en l'air et faire tonner contre eux des oracles méconnus et par là même impuissants.

Quelques controversistes toutefois allaient plus loin. Les sectes qu'ils combattaient niaient l'autorité de certains Livres Deutérocanoniques cités contre elles. Eux alors les vengeaient ; ils prouvaient qu'on devait les tenir pour canoniques ; c'est là ce que fit saint Augustin pour le livre de la Sagesse contre le Pélagianisme qui en répudiait le témoignage ; d'autres imitèrent son exemple, et leur sainte hardiesse se chargea de faire contre-poids à ceux dont la logique plus timide ménageait les doutes et les dénégations de l'erreur envers ces Livres sacrés.

XII

Mais on voit dans les monuments traditionnels, poursuivra-t-on, certains livres qui ne furent jamais canoniques cités en autorités ; tels sont le quatrième livre d'Esdras et le *Pasteur* d'Hermas, si célèbre dans les premiers temps. On put traiter de même les livres contestés ; ils étaient produits comme des témoignages pieux, antiques et vénérables, et non pas comme un texte divin.

Oui, le quatrième livre d'Esdras a été cité ; mais combien de fois ? Très-rarement. Par combien d'auteurs ? Presque point. Sur quels objets ? Jamais sur des dogmes essentiels. Avec quelle force ? Nullement avec une autorité divine. On ne nommera pas un catalogue

qui l'ait compris au nombre des Écritures inspirées, et, s'il est ordinairement placé à la fin de la Vulgate, c'est en dehors du Canon des Livres saints où personne, pas plus aujourd'hui qu'autrefois, ne lui reconnaît le droit d'entrer.

Il est vrai encore que, dans la haute antiquité chrétienne, quelques Docteurs ont cité non sans respect le *Pasteur* d'Hermas ; ce sont surtout Origène et saint Athanase. Mais quand Origène en parle, c'est toujours en ajoutant ces paroles : *Si cui tamen libellus ille suscipiendus videtur*. Les autres peuvent avoir foi à la divinité de cet ouvrage, lui n'a que du doute, tandis que, pour les Livres Deutérocanoniques, il marche sans hésitation, ne fait aucune réserve et les associe dans ses raisonnements comme dans sa vénération aux Écritures authentiquement reconnues pour inspirées. Saint Athanase à son tour emprunte ou renvoie au livre d'Hermas. Mais nulle part il ne l'honore du titre d'Écriture Sainte ; nulle part il n'en fait une arme pour ses controverses ; il l'appelle tout simplement l'*utile livre du Pasteur*, pendant qu'il désigne sous des qualifications plus glorieuses les Livres Deutérocanoniques, et qu'il les emploie tour à tour comme un glaive ou comme un bouclier dans ses grandes luttes avec l'hérésie.

XIII

C'était l'usage dans l'ancienne Église de lire, dans les assemblées des fidèles, outre les Saintes Écritures, des auteurs ecclésiastiques ; les premières étaient inspirées, les seconds ne l'étaient pas, et personne ne s'y méprenait. N'est-ce pas à cette dernière classe d'ouvrages qu'appartenaient les Livres Deutérocanoniques ?

Non, jamais on ne les a relégués à ce rang subalterne. Le Concile de Carthage et saint Augustin nous assurent que les lecteurs leur donnaient place parmi les Écritures canoniques ; on s'inclinait sous leurs oracles comme sous un témoignage divin. Remplis des mêmes sentiments, les grands écrivains ecclésiastiques, ainsi que le remarque l'illustre évêque d'Hippone, les mettaient unanimement au-dessus de leurs propres ouvrages, reconnaissant qu'ils étaient d'un ordre supérieur et que les Traditions apostoliques

avaient appris à les vénérer autrement que comme une autorité humaine et capable d'erreur.

XIV

Ne serait-ce point accidentellement, d'une manière fugitive, et dans l'ardeur de la discussion ou de l'enthousiasme, que ces livres sont appelés divins, plutôt que dans une exposition calme, raisonnée et suivie de la foi ?

Il n'y a ni entrainement ni transport dans les décrets des Conciles ; rien de plus grave et de plus reposé. Rien pareillement de plus réfléchi, ni de plus officiel. Ce ne sont pas des mots qui échappent, ce sont des définitions qui se pèsent. Et là précisément, dans ces enseignements si mesurés, rédigés si mûrement, promulgués seulement à la suite de tant de débats, de délibérations et de contrôles, les Livres Deutérocroniques sont comptés au nombre des Écritures divines.

Pour les Docteurs il en est de même. Voyez par exemple saint Augustin, il commence par affirmer, dans un ouvrage doctrinal, la divinité des Livres Deutérocroniques ; il les fait figurer dans la nomenclature des Écritures inspirées, révérencées comme telles par le peuple chrétien, et servant de règle de foi sous la haute et inflexible interprétation de l'Église. Il les invoque ensuite comme moyen de preuve, il les produit comme autorité dans ses controverses. On essaye d'échapper aux arguments qu'il leur emprunte en contestant la certitude traditionnelle de leur inspiration ; mais, au lieu de lâcher pied ou de parler en hésitant, comme le dit Bossuet, il ne fait que se prononcer avec plus d'énergie. « C'est surtout, ainsi que le remarque encore l'illustre Évêque de Meaux, dans ses derniers ouvrages, qu'il a parlé plus ferme sur ce sujet : c'est-à-dire qu'il allait toujours se confirmant de plus en plus dans la Tradition ancienne, et que plus il se consommait dans la science ecclésiastique, plus aussi il faisait valoir l'autorité de ces livres (1). »

Non, rien ne se fait ici dans les saints Docteurs, dans les inter-

(1) Bossuet, XL^e Lettre, n^{os} 42, 43.

prêtes de la foi, par mégarde, par surprise, par entraînement de circonstance. Au lieu de traits jetés en passant et comme au hasard, vous avez une doctrine reçue par tradition, exposée de sang-froid, soutenue avec persistance, défendue avec inflexibilité. Dans chacun de ceux qui en parlent, c'est au degré suprême un enseignement de conscience et de conviction. Le temps, l'étude et la contradiction ne font que l'affermir et le rendre plus éclatant.

XV

Quoi qu'il en soit de ces faits de détail, un fait général est certain; c'est que la foi à la divinité des Livres Deutérocroniques ne fut pas toujours universelle; plusieurs Églises même éclairées, plusieurs théologiens même savants des premiers siècles ne la partagèrent point. Elle n'était pas plus obligatoire qu'elle n'était unanime. Ni les Docteurs ne l'imposent de haut comme ils le font pour tant d'autres vérités dogmatiques, ni les Conciles ne commandent de l'adopter sous des menaces d'anathème. Comment dès lors le Concile de Trente peut-il la présenter comme la foi de tous les temps et de tous les lieux? Pourquoi la sanctionne-t-il par des rigueurs dont l'antiquité chrétienne ne fit jamais usage?

Ce n'est pas seulement à nous de résoudre cette difficulté, c'est aussi à ceux qui nous l'objectent. Les Protestants qui l'ont soulevée et qui la répètent encore admettent comme nous la canonicité de tout le Nouveau Testament tel qu'il est dans les mains de l'Église. Il renferme pourtant certains livres dont l'inspiration fut de temps en temps contestée; telles sont l'Épître aux Hébreux et l'Apocalypse. Ces quelques doutes, ces incertitudes locales, partielles et transitoires n'ont pas empêché la Réforme de les inscrire dans le Canon des Écritures; une divinité certaine a remplacé pour eux une divinité douteuse. Qu'on nous dise comment cette transformation s'est accomplie, et nous dirons à notre tour comment les autres livres contestés ont pu devenir canoniques.

Du reste, pour aller au fond, nous devons répliquer avec Bossuet, « qu'une nouvelle reconnaissance de quelque Livre canonique ne déroge point à la perpétuité de la Tradition telle que l'entend

l'Église catholique. Pour être constante et perpétuelle, la vérité catholique ne laisse pas d'avoir ses progrès ! Elle est connue en un lieu plus qu'en un autre, en un temps plus qu'en un autre, plus clairement, plus distinctement, plus universellement. Il suffit, pour établir la succession et la perpétuité de la foi d'un livre saint comme de toute autre vérité, qu'elle soit reconnue ; qu'elle le soit dans le plus grand nombre sans comparaison ; qu'elle le soit dans les Églises les plus éminentes, les plus autorisées et les plus révérees ; qu'elle s'y soutienne, qu'elle gagne et qu'elle se répande d'elle-même, jusqu'à tant que l'Esprit-Saint, la force de la Tradition, et le goût, non celui des particuliers, mais l'universel de l'Église, la fassent prévaloir, comme elle a fait au Concile de Trente (1). »

Quant aux anathèmes, l'Église sait distinguer les époques. « S'il n'y en a point dans les anciens Canons, comme le dit encore Bossuet, c'est qu'on n'avait point coutume alors d'en appliquer à ces matières qui ne causaient point de dissension ; chaque Église lisait en paix ce qu'elle avait accoutumé de lire, sans que cette diversité changeât rien dans la doctrine, et sans préjudice de l'autorité que ces livres avaient partout, encore que tous ne les missent pas dans le Canon. Il suffisait à l'Église qu'elle se fortifiât par l'usage, et que la vérité prît tous les jours de plus en plus le dessus. Quand on vit à Trente que des livres canonisés depuis tant de siècles, non-seulement n'étaient point admis par les Protestants, mais encore en étaient repoussés le plus souvent avec mépris et outrage, on crut qu'il était temps de les réprimer, de ramener les catholiques qui se licenciaient, de venger les Apôtres et les autres hommes inspirés dont on rejetait les écrits, et de mettre fin aux dissensions par un anathème éternel. L'Église est juge de cette matière comme des autres de la foi : c'est à elle de peser toutes les raisons qui éclaircissent la Tradition, et c'est à elle à connaître quand il est temps d'employer l'anathème qu'elle a dans sa main (2). »

Ainsi rien ne peut sérieusement ébranler les fondements tradi-

(1) Bossuet, Lett. xxxii.

(2) Id., Lett. xli, n^o 57, 58.

tionnels de la foi à l'inspiration, à la divinité des Livres Deutéro-canoniques. Ce ne sont pas des difficultés qu'on leur oppose, ce sont plutôt des chicanes. Versions, iconographie, usages publics des différentes Églises, écrits des Docteurs, définitions des Conciles, tout se réunit pour donner à ce fait une base aussi large qu'antique et profonde. Partout, de siècle en siècle, jusqu'aux temps apostoliques, on retrouve sa trace glorieusement empreinte, et, pour en arriver au Décret par lequel il l'a consacrée, le Concile de Trente n'a fait que céder au courant de la Tradition catholique.

XVI

DEUXIÈME CONFÉRENCE. — Inspiration des saintes Ecritures.

Première question. — Nature de l'Inspiration.

La nature de l'inspiration se trouve définie par le mot lui-même. Le vent souffle dans les forêts, elles résonnent d'un murmure plus ou moins solennel ; il pénètre dans le tube d'un instrument, un son tout aussitôt s'en échappe. Image de l'inspiration ; Dieu souffle sur l'intelligence d'un homme, et l'homme écrit ; l'Esprit-Saint dicte, et l'homme grave ce qu'il entend de l'oreille de l'âme ; l'Esprit-Saint est la voix, et l'homme en est l'écho. Ainsi l'inspiration telle que l'entend la théologie est une opération surnaturelle se composant de deux actes : l'un par lequel la grâce pousse la volonté d'un homme quelconque à écrire ; le second par lequel Dieu lui suggère ce qu'il doit écrire et parfois la manière dont il doit l'écrire. Ces deux éléments de l'inspiration n'ont pas été suffisamment accusés dans diverses Conférences.

Par là l'inspiration dont il s'agit ici se distingue de toutes les inspirations créées de notre temps par un fâcheux abus de langage. Il y a l'inspiration poétique qui n'est autre chose que l'enthousiasme de l'imagination fortement émue par un sujet qui la saisit. Il y a encore l'inspiration philosophique ou politique qui consiste, appuyé sur certaines doctrines ou sur certains faits, à prévoir les

conséquences pratiques qui doivent en sortir, et à se donner ainsi comme un air de prophète. Ni l'une ni l'autre de ces deux inspirations n'est celle que nous venons de définir. Toutes deux ne sont que des phénomènes humains et des illuminations naturelles; elles ne méritent pas même d'être appelées inspirations, tandis que celle que nous allons attribuer aux Écritures est un fait surhumain et justifie par son essence le nom qui la désigne.

XVII

Deuxième question. — Fait de l'Inspiration des Écritures.

La grande preuve, la seule preuve décisive de l'inspiration des Écritures, c'est la Tradition, c'est l'autorité de l'Église. On l'a compris dans toutes les Conférences, et nous avons vu avec bonheur qu'on avait insisté sur cette démonstration. Il serait inutile de rien ajouter à ce qu'en disent les procès-verbaux.

Mais, tout en consacrant ce point avec éclat, tout en établissant avec force que l'autorité seule peut nous fixer sur l'inspiration générale de la Bible, il est possible d'indiquer d'autres preuves qui, sans avoir la même puissance, prêtent cependant un appui sérieux à l'argument du témoignage. Elles sortent, pour ainsi dire, des entrailles mêmes des Écritures, et sont représentées par des faits aussi imposants qu'ils sont incontestables.

PREMIER FAIT : *Irréprochable sagesse de la doctrine des Écritures.* — Depuis le moment où le corps des Écritures s'est ouvert jusqu'au moment où il s'est fermé, bien des livres sacrés ont paru dans le monde. L'Égypte eut les siens. Qui ne connaît le Zend-Avesta de la Perse? Rien de moins ignoré que les Védas de l'Inde; la Chine vénéra ceux de Confucius. Notre enfance s'est passée dans l'étude des Mythologies grecque et romaine. Ajoutez à ces monuments les ouvrages composés par toutes les écoles philosophiques et toutes les sectes religieuses, et vous en aurez une masse presque assez considérable, disons assez effrayante pour remplir l'immense bassin des mers s'il venait tout à coup à se vider. Ce qui manque à l'intelligence de l'homme dans ces siècles lointains, ce n'est pas la

fécondité, c'est la fermeté du bon sens. En dehors du peuple Juif, vous ne trouvez pas un auteur qui, d'un bout à l'autre d'un livre de vingt pages, reste fidèle aux vraies et pures notions de la philosophie et de la théologie naturelle. Bien moins encore trouverez-vous un peuple dont tous les auteurs, sur une durée de trente siècles, aient maintenu sans atteinte, sans altération, sans nuage, les enseignements élémentaires et les lois fondamentales de la conscience et de la raison. Tous en ont retenu quelque chose. Nulle nation ne s'est abîmée dans des ténèbres absolues, autrement elle n'aurait pu vivre une heure ; mais pas une aussi dont les écrivains n'aient plus ou moins mêlé dans leurs œuvres le paradoxe à la vérité, la nuit à la lumière, sur les questions mêmes qui touchent de plus près au sens commun. Personne ne l'ignore et n'en doute maintenant, et faire effort pour le démontrer, ce serait un travail parfaitement inutile et banal.

A ce fait général un seul peuple oppose une exception dans l'histoire, c'est le peuple Juif. Ses livres sacrés sont dans les mains de tout le monde, et forment dans le corps de la Bible, livre le plus populaire de tous les livres, ce qu'on appelle l'Ancien Testament. Après eux vient le Nouveau Testament aussi composé par des Juifs ; en passant de Moïse et de David à saint Pierre et à saint Jean, nous ne sortons pas de la même nation ; c'est le sang israélite qui coule dans les veines de tous ces écrivains. Et qu'arrive-t-il ? C'est que du premier jusqu'au dernier, de la Genèse à l'Apocalypse, sur plus de trente auteurs qui se succèdent, pendant près de deux mille ans, il n'en est pas un seul qui jamais ait fléchi ni fait un faux pas dans le chemin du bon sens. Interrogez celui d'entre eux qu'il vous plaira sur les problèmes essentiels de la destinée et du devoir ; que ce soit Job, Salomon, Samuel, Isaïe, Daniel, saint Paul ou saint Jude, peu importe ; chacun, de quelque nom qu'il s'appelle, vous répondra par des doctrines où la philosophie la plus saine et la plus sévère ne rencontrera rien à reprendre. Dieu, l'homme, la société, la morale, la politique, il n'est pas un de ces objets qui ne soit parfaitement compris, et ni l'expérience ni la raison ne parlèrent un langage plus exact et mieux justifié ; sur tout ils font briller un soleil

qui n'a point de tache et ne connaît point d'éclipse. Et ce n'est pas simplement dans un ordre d'idées vulgaires qu'ils font éclater cette imperturbable sagesse. Génies révélateurs, ils ouvrent à chaque pas des horizons inconnus ; il n'y a pas un point qu'il importe à l'homme de connaître sur lequel ils ne jettent à flots et sans efforts des clartés aussi neuves qu'elles sont éblouissantes ; rien ailleurs n'en approche, et dans ces hautes et nouvelles régions comme dans la sphère de doctrines plus modestes et plus populaires, leur esprit ne rencontre pas un instant de vertige ; ils sont toujours aussi purs, aussi judicieux qu'ils paraissent hardis et profonds.

Et d'où vient cette différence entre eux et les auteurs anciens ? Pourquoi dans les seconds le sens commun fait-il tant de naufrages, tandis que dans les premiers il ne touche aucun écueil ? Comment expliquer dans nos Écrivains sacrés cette incorruptibilité de raison sans exemple dans l'histoire ? Dira-t-on qu'ils l'ont puisée dans la force de leur génie ? Mais quel est donc ce génie qui ne connaît point d'obscurcissement ni de faiblesse ? Pythagore, Socrate, Platon eurent aussi du génie ; et cependant n'ont-ils pas eu leurs moments de délire, et ne sont-ils pas tombés dans les plus tristes aberrations ? Dira-t-on que nos auteurs sacrés ont puisé leur sagesse dans celle de leur nation ? Mais quel serait donc ce peuple, demanderions-nous encore, qui ne participe point aux extravagances des peuples qui l'entourent ? Qui lui donne cette immutabilité de sagesse que nulle autre société ne partage ? Du reste, ce n'est pas lui qui fait les auteurs de nos Livres Saints ; ce sont plutôt les auteurs de nos Livres Saints qui le font lui-même. Par sa nature, il est grossier et ne comprend rien aux choses divines. A tout instant il se précipite dans les superstitions les plus stupides et les idolâtries les plus abjectes, et, pour que la vérité ne périsse pas dans ses mains, il faut que les Prophètes soient toujours là pour en préserver, en ranimer et en perpétuer la lumière. — Dira-t-on, enfin, que c'est le hasard qui a maintenu nos Écrivains sacrés dans cette inaltérable intégrité de principes et de doctrines ? — Le hasard ne se prolonge pas avec des effets uniformes pendant une si longue suite de siècles. Et d'ailleurs pour-

quoi le hasard n'a-t-il pas opéré le même prodige sur tant d'autres théâtres, où des civilisations plus brillantes pouvaient si bien multiplier son énergie et centupler ses merveilles? Non, ce phénomène ne peut recevoir qu'une seule explication raisonnable, c'est celle de la Foi. C'est de dire que Dieu, par une préférence dont le monde entier devait recueillir le fruit, s'est chargé d'être lui-même le gardien de la vérité religieuse au sein de la société juive; qu'il a transmis intact et toujours radieux d'un auteur à l'autre ce flambeau salutaire; qu'il l'a protégé de son ombre contre tous les orages qui l'agitaient et réussissaient partiellement à l'éteindre parmi les autres peuples; en un mot, qu'il a favorisé les écrivains Bibliques du privilège de l'inspiration.

XVII

II^e FAIT. *Immense profondeur du sens des Écritures.* — La parole du génie humain n'ignore pas ce genre de mérite qu'on appelle profondeur. Il y a dans Démosthène, Cicéron, Tacite, Tertullien, Bossuet, des mots qui ressemblent à des abîmes; vous vous penchez sur le bord de l'idée qu'ils expriment, et ses extrémités se cachent si loin que du premier regard vous ne pouvez saisir le fond; il faut marcher longtemps, c'est-à-dire longtemps méditer, réfléchir pour en explorer tous les replis et en atteindre la dernière limite. Mais enfin vient un moment où, comme lorsqu'on chemine dans une caverne, on sent l'écho qui se rapproche; le lointain disparaît, et l'on touche de la main le terme de la pensée. Pour l'Écriture sainte il n'en est pas de même. Chaque phrase porte en soi l'infini; il n'est pas un mot où l'on ne trouve une sève intarissable. Voici des siècles et des siècles qu'on fait des commentaires sur ces Livres sacrés; les Évêques des premiers temps les expliquaient aux peuples dans les assemblées publiques, et leurs homélies, rassemblées en corps d'ouvrages, formaient des volumes aussi nombreux qu'ils sont immenses. Qui dira les travaux gigantesques ajoutés par les interprètes des Saintes Lettres aux paraphrases des Pères? Et malgré l'incalculable fécondité de cette exploitation, malgré la masse énorme de richesses qu'elle a tirée des entrailles du texte sacré,

l'or et les diamants qu'il cache dans son sein ne sont pas encore épuisés. On est descendu bien avant dans les profondeurs de la lettre qui les recèle, et par delà s'allongent d'autres profondeurs pour le moins aussi considérables, que l'œil de l'homme est impuissant à sonder, mais qu'il peut au moins entrevoir. Ce que l'étude et la science ont constaté par une expérience plusieurs fois séculaire, la piété l'a constaté aussi par une expérience en quelque façon parallèle. Elle aussi médite les Écritures, non plus pour en éclaircir les difficultés ou en faire ressortir les merveilles, mais pour s'en approprier la substance et s'échauffer du feu sacré qu'elles contiennent. Son but n'est pas de les venger des attaques qui les insultent, mais de marcher dans les sentiers de perfection qu'elles entr'ouvrent; d'autres en font jaillir la sève pour que le monde l'admire et s'y plonge, elle, pour sa part, en exprime le suc afin de s'en abreuver. Et chose admirable ! ce suc délicieux, cette liqueur enivrante est partout inépuisable. Qu'on savoure un texte de Job, de David, de Salomon, des Prophètes, ou bien de l'Évangile ou des Épîtres Apostoliques, c'est toujours la même chose. Une âme pieuse, un saint prêtre dans ses oraisons de chaque matin, un solitaire dans ses réflexions éternelles le rumineront des années et des années sans que jamais il se dessèche. L'eau rafraîchissante qu'ils y puisent ne sort pas toujours avec la même abondance ; un jour elle s'échappe pour ainsi dire à flots, un autre jour ils ne la voient distiller que goutte à goutte. Mais ils en tirent toujours une rosée quelconque. Une page, un verset, un mot suffiront pendant plusieurs mois pour éteindre la soif de leur âme altérée, et pas un moment ne se présente où ils aient le droit et même la tentation de les rejeter comme une écorce aride et sans saveur.

Qui ne reconnaît à ce mérite l'empreinte de Dieu lui-même ? Un des caractères qui révèlent le mieux l'intervention de sa puissance créatrice dans le monde matériel, c'est la profondeur. Non-seulement profondeur dans les grandes masses dont l'univers physique se compose, mais profondeur jusque dans les êtres les plus petits et les plus invisibles. Vous prenez un atome, une goutte de rosée par exemple ; il y a là tout un peuple vivant qui s'agite. Vous détachez

de cette poussière animée et flottante un grain plus faible, plus imperceptible qu'un grain de cendre et de la cendre la plus ténue; au moyen d'un instrument qui viendra suppléer à l'insuffisance de votre œil, vous découvrirez dans ce je ne sais quoi qui ne semble plus devoir compter dans la création, je ne sais quel mécanisme non moins admirable que le grand mécanisme des mondes. L'analyse peut aller plus loin encore et descendre jusqu'aux bords du néant à travers une série de merveilles d'autant plus étonnantes qu'elles seront plus déliées et plus impalpables. Voilà ce que nous vérifions tous les jours, et nous avons raison de voir dans ce phénomène une preuve que la nature est l'œuvre de Dieu; il n'est qu'une puissance infinie qui puisse ainsi se jouer avec les infiniment petits. La même révélation sort, non pas avec plus de force, mais avec plus d'éclat, des vastes secrets que la création dévoile chaque jour aux investigations de la science. Toutes ces magnificences, toutes ces énergies, tous ces agents, toutes ces lois dont on découvre l'existence, dont on constate la sagesse, supposent et démontrent une cause dont le pouvoir et la vertu doivent être nécessairement sans bornes; tant d'abîmes en haut, tant d'abîmes en bas appellent un autre abîme; c'est celui de l'intervention de Dieu. Ainsi de l'Écriture. Sa profondeur ressemble à celle de la création; comme la nature, elle est profonde dans les nobles et grandes choses qu'elle contient; comme la nature elle n'est pas moins profonde dans les infiniment petits qu'elle renferme. Sous chaque syllabe, aussi bien que sous chaque livre, il y a tout un océan d'idées et de sentiments qui se cache et repose; et c'est là, comme ailleurs, le sccau dont le suprême Architecte des mondes marque ses ouvrages; c'est le gage de l'inspiration.

XIX

III^e FAIT. *L'unité doctrinale des Écritures.* — Unité qui ne peut avoir d'autre cause que l'action de l'Esprit-Saint planant sur tous les auteurs sacrés et les éclairant tous d'une lumière uniforme, parce que pour tous elle s'épanche du même foyer

IV^e FAIT. *La vertu moralisatrice et l'énergie sanctifiante des Écritures.* — En dehors de l'Église catholique ce phénomène ne se pro-

duit pas, ou du moins se produit très-peu. Parmi les sectes qui retiennent les Écritures, on ne voit pas que ce livre sacré fasse éclore des Saints; bien plutôt il y donne carrière à tous les fanatismes, et quoiqu'il soit ici-bas le reflet et le miroir de l'éternelle Sagesse, on invoque son texte pour justifier les théories les plus abominables ou les extravagances les plus insensées. C'est ainsi qu'une liqueur, excellente par nature, s'altère dans un vase immonde, et bien loin de donner alors à celui qui s'en abreuve une chaleur généreuse, fait plutôt monter à sa tête une ivresse meurtrière. Au sein de l'Église catholique au contraire, l'Écriture est une manne de vie. Ceux qui s'en nourrissent avec un cœur simple et droit y trouvent un principe de perfectionnement ou de régénération morale; on ne saurait dire tout ce qu'elle a fait germer de vertus éclatantes ou modestes, mais toujours admirables dans le monde et dans les solitudes. Et pourquoi cela, sinon parce qu'elle porte en soi le trésor d'une énergie divine, et que cette sève sacrée, demeurant intacte et sans appauvrissement dans les mains pures de la véritable Eglise de Jésus-Christ, enfante ces merveilles dont s'honorent le siècle et les déserts ?

XX

V° FAIT. *La merveilleuse originalité des Écritures.* — Autrefois en entendant Jésus-Christ, les Juifs, stupéfaits du charme inouï de sa parole, s'écriaient : « Jamais homme n'a parlé comme cet homme-là ! » Le même étonnement se manifeste par le même cri quand on lit l'Écriture. Il y a dans les auteurs sacrés je ne sais quel accent, je ne sais quel tour qui n'est pas de la terre. Ce n'est pas seulement d'eux à nous la différence du génie de l'Orient au génie de l'Occident, d'un siècle à un autre siècle, d'une civilisation à une autre civilisation. La distinction qui les sépare de ceux qui les écoutent ou les lisent est plus grave et plus profonde. C'est une sorte de singularité sublime qui ne rencontre point d'analogie dans le monde connu; non-seulement on n'y reconnaît pas la langue de son temps et de son pays; mais on n'y surprend pas même la langue et l'écho de la nature humaine. A l'ineffable émotion qu'on éprouve on sent que c'est une voix partie de plus haut et qui descend du ciel.

XXI

VI^e ET DERNIER FAIT. *Le mélange de grandeur et de simplicité qui se rencontre dans les Écritures.* — Quel rapport admirable entre la personne de Jésus-Christ et la parole des Écritures qui l'annonce ou le prêche ! « La chair qu'il a prise a été infirme, la parole qui le prêche est simple. Nous adorons dans notre Sauveur la bassesse mêlée avec la grandeur : il en est ainsi de son Ecriture ; tout y est grand, tout y est bas ; tout y est riche et tout y est pauvre, et en l'Évangile comme en Jésus-Christ ce que l'on voit est faible et ce que l'on croit est divin. Il y a des lumières dans l'un et dans l'autre ; mais ces lumières dans l'un et dans l'autre sont enveloppées de nuages ; en Jésus par l'infirmité de la chair, et en l'Écriture divine par la simplicité de la lettre (1). » Et d'où vient cette exacte correspondance, cette harmonie parfaite entre ces deux incarnations du Verbe, l'une sous la forme de notre humanité, l'autre sous la lettre des Écritures ? Pourquoi des deux côtés cette même proportion de grandeur et de bassesse, de lumière et d'obscurité qui se rachètent, se tempèrent et se balancent ? Pourquoi ? Parce que ces deux grandes œuvres ont eu le même auteur ; c'est par la vertu de l'Esprit-Saint que le Fils de Dieu s'est incarné dans le sein de la Vierge Marie, c'est aussi par la vertu de l'Esprit divin qu'il s'est caché sous le voile des Saintes Lettres. Les deux physionomies sont complètement semblables ; elles ne peuvent qu'être l'ouvrage de la même main.

Nous n'ajouterons plus qu'un article, N. T.-C. C., aux deux questions que nous venons de traiter sur l'Écriture Sainte ; ce sont les seules sur lesquelles nous puissions avec à-propos apporter un supplément à votre travail. Pour tout le reste de cette partie du programme, les études ont été suffisantes et les solutions convenablement indiquées.

(1) Bossuet, *Panegyrique de saint Paul*, 1^{re} partie.

XXII

TROISIÈME CONFÉRENCE

DEUXIÈME QUESTION. — Les faits racontés par quelques-uns des Livres Saints sont-ils vraiment historiques, ou peut-on les considérer comme des symboles ou des mythes ?

Certains points se rencontrent sur lesquels les procès-verbaux, tout en ayant des preuves solides, manquent de démonstrations spéciales ; on voit par là que les Conférences dont ils sont le miroir et le résumé n'en ont pas eu elles-mêmes. Ce qu'on a dit d'un côté comme de l'autre suffit pour établir un fait ou réfuter une erreur ; mais on arrive à ce résultat par des raisons indirectes, générales, et qui pourraient, sans changer un seul mot, se prêter à mille autres thèses analogues et non pas identiques. On a négligé ou méconnu surtout dans les réfutations tout ce qui, saisissant les faux systèmes corps à corps, pénétrant jusque dans leurs entrailles, aurait directement et non pas seulement par contre-coup, dévoilé le vice de leurs principes, l'insuffisance ou la mobilité de leurs fondements, l'horreur ou la stupidité de leurs conséquences. Nous avons vu cette lacune avec regret. Appliquer à toutes les questions de la même famille une formule universelle et toujours la même de démonstration ou de réfutation, c'est sans doute s'épargner du travail sans sacrifier complètement la logique. Mais en même temps c'est énerver l'esprit ; c'est l'appauvrir ; c'est frapper son argumentation d'un caractère de banalité qui la déconsidère, et l'empêche, malgré ce qu'elle peut avoir de sérieux, de porter dans l'intelligence qui l'écoute une conviction qui la repose ou l'écrase. Cherchez-vous à être direct ? Les efforts que vous tentez pour cela fécondent votre raison ; si vous réussissez, votre dialectique en devient plus élevée, plus lumineuse, plus décisive, plus satisfaisante, et tandis qu'elle couvre la vérité d'une égide plus impénétrable, tout le monde trouve aussi que le paradoxe périt sous ses coups d'une ruine plus entière et plus éclatante.

Parmi les matières d'Écriture Sainte proposées pour la troisième Conférence, il est dans la seconde question un détail auquel nous aurions vu avec bonheur appliquer ce genre de discussion. C'est celui que nous avons indiqué plus haut : « Les faits racontés par quelques-uns des Livres Saints sont-ils vraiment historiques, ou peut-on les considérer comme des symboles et des mythes ? » En traitant ce sujet, on n'a combattu le système mythique que par les arguments employés d'ordinaire pour établir la véracité et l'intégrité substantielle des Livres Saints. C'est bien, sans aucun doute ; mais on pouvait mieux percer au cœur cette misérable théorie. Vous nous permettrez d'esquisser quelques-unes des considérations spéciales qu'il eût été précieux de faire valoir.

XXIII

Commençons par le dire : le mythe n'est pas une fiction complètement idéale. C'est un événement plus ou moins éloigné dont les âges ont perdu le souvenir précis, et sur lequel la poésie a jeté des inventions plus ou moins ingénieuses. Sous cette transformation, il reste un fond de réalité ; mais on ne peut le discerner à travers les caprices littéraires qui le recouvrent et le déguisent, et sans en être à la fable pure, on n'en est plus à l'histoire. Voilà le caractère qu'on a voulu donner aux récits de l'Écriture, et nous ne pouvons accepter pour eux l'iniquité de cette humiliation.

Trois choses sont à distinguer dans les faits Bibliques : l'époque à laquelle on les rattache, les éléments dont ils se forment, le langage qui les exprime ; rien, sous ce triple point de vue, n'autorise à supposer et ne permet de prétendre qu'ils ne sont que des mythes plus ou moins ingénieux, des symboles plus ou moins poétiques.

Époque.

Prenez la Mythologie païenne. Que ce soit celle de Memphis, de Babylone, de Ninive, d'Athènes ou de Rome ; que ce soit celle de l'Orient, des peuplades Germaniques ou des légendes Scandinaves, partout vous en trouvez les héros et les demi-dieux relégués dans des âges inaccessibles. Quand vécut Orphée ? quand parut Hercule ?

Quand s'illustrèrent tous ces géants plus ou moins fantastiques dont tant de nations du Nord ou du Midi se glorifient de descendre? On l'ignore; leur place n'est pas marquée dans l'histoire. Avant d'arriver jusqu'à eux, la chaîne des temps se brise, les traditions s'éteignent, les monuments s'effacent, les générations humaines tarissent. Vient, un peu plus tôt, un peu plus tard, un moment où l'explorateur qui recherche leur origine voit se creuser un abîme immense devant ses pas. Par delà, ce n'est que vide ou incertitude : vaste désert, éclairé tout au plus de loin en loin par de vagues souvenirs, et dans lequel l'imagination des peuples ou des poètes a pu semer à l'aise, tantôt des êtres totalement chimériques, tantôt des personnages quelque peu réels au fond, mais mal connus et transformés par les caprices de la fiction.

Il en va tout autrement pour les faits Bibliques. Le siècle auquel ils appartiennent n'est pas comme un roc solitaire, perdu dans des profondeurs ténébreuses, et précédé de gouffres qui le rendent inabordable. Pour tous, il est accessible, et, si nous l'osons dire, il tient à la terre ferme du passé. S'agit-il des événements évangéliques? Ils s'accomplissent sous le règne d'Auguste, de Tibère, des premiers empereurs romains; c'est l'âge historique par excellence. Est-il question des événements et des hommes antérieurs à Jésus-Christ? Ils sont pour la plupart contemporains des grandes civilisations antiques; leur date correspond à celle des Ptolémée, de Périclès, de Platon, de Pindare ou d'Alexandre; ce sont aussi des âges éminemment historiques. Et si les faits reculent encore, s'ils cessent d'être seulement anciens et deviennent primitifs, si, dépassant Moïse et le Sinaï, nous entrons dans l'ère patriarcale pour remonter même au berceau du monde, c'est toujours par la route de l'histoire que nous sommes conduits à cette époque primordiale comme à toutes celles qui l'ont suivie. L'enchaînement chronologique ne se rompt nulle part, il n'y manque pas un anneau; les choses s'enlacent entre elles comme les temps, et pas une seule lacune ne se rencontre dans cette trame immense et tant de fois séculaire. Même continuité dans les témoignages; même suite dans les monuments qui les suppléent, les complètent ou les confirment. Ils ne s'arrê-

tent pas en deçà des faits dont ils rappellent le souvenir ; ils nous mènent et nous déposent à leurs pieds ; au lieu de nous les montrer dans un obscur lointain qui les efface ou les dénature, on nous met en contact avec eux, nous les touchons pour ainsi dire du regard et de la main, et de nous à eux aucun intervalle dépeuplé n'existe où l'esprit d'invention, dépourvu de documents positifs et réduit tout au plus à de douteuses réminiscences, ait été maître de créer et de faire mouvoir des fantômes.

Ainsi le cadre chronologique de la Bible suffit déjà, quand on parle des faits qu'elle contient, pour démontrer qu'ils sont des réalités historiques, traditionnelles, et non pas seulement des formes mythiques.

XXIV

Les caractères intimes des faits ne le prouvent pas avec moins de force.

Ce qui distingue les légendes païennes, ce n'est pas l'extraordinaire, c'est l'impossible. Impossible d'extravagance. Dans toutes les scènes qu'elles retracent, une part est faite à la Divinité. Mais quelle Divinité ? C'est Jupiter, c'est Neptune, c'est Mars, c'est Mercure, c'est Bel, c'est Osiris, c'est Odin, c'est Theutatès ; autant d'êtres conçus plus ou moins ingénieusement par la poésie, mais dont la raison repousse l'existence avec une ironie mêlée de quelque tristesse, tant il est humiliant pour l'humanité d'avoir adoré de semblables chimères ! L'intervention qu'on leur attribue dans les choses de la terre ou du ciel n'est pas moins absurde que leur essence. L'imagination des écrivains peut colorer ces fictions puériles d'un vernis plus ou moins agréable ; le délire qui en fait le fond reparaît toujours sous le lustre qui le décore sans le déguiser, et jamais on ne concevra que la sagesse et la majesté souveraines se soient prêtées à ces jeux misérables qu'on leur attribue. Il en est de l'homme comme de la Divinité. Voilà par exemple les Titans. Ces géants entassent montagnes sur montagnes pour escalader l'Olympe, et s'ils s'arrêtent, c'est qu'ils succombent sous les coups de Jupiter qui les foudroie. Qui prendra jamais ces Titans au sérieux ?

Qui ne sourira de ces montagnes qu'ils suspendent les unes au-dessus des autres comme les degrés d'une échelle gigantesque, si l'on veut nous forcer d'y voir autre chose qu'une invention romanesque? C'est le même caractère partout. Ni la Divinité ni l'homme ne peuvent être acceptés tels qu'on nous les présente; les prendre à la lettre ce serait une folie, parce qu'ils ne sont eux-mêmes qu'une fantaisie impossible, et tout ce qu'on peut se permettre de plus honorable pour les légendes qui nous en parlent, c'est de les considérer comme des allégories et d'en faire des interprétations plus ou moins complaisantes.

A l'impossible d'extravagance s'ajoute l'impossible d'immoralité. Ce sont des passions abjectes dans les dieux suprêmes; des feux non moins criminels consomment les demi-dieux de la terre. Au lieu d'êtres célestes vous n'avez que des monstres abominables. Jamais on ne pourra condamner le bon sens à considérer leurs ignobles aventures comme des récits réels, et si l'on veut que de ces drames dégoûtants il sorte une signification sérieuse, on conçoit que pour en tirer l'or invisible qu'ils recèlent, on les jette au creuset du système mythique et de ses explications arbitraires.

Rien de pareil dans les événements Bibliques. Ici vous avez le merveilleux souvent; l'impossible, jamais. Point d'impossible du côté de Dieu; son essence est toujours exactement conçue, et son action constamment représentée sous des traits dignes de lui. Point d'impossible non plus du côté de l'homme. Il est grand parfois jusqu'à dépasser les proportions régulières de la nature. Mais alors il n'est pas seul; Dieu est avec lui. Moïse ouvre un passage à son peuple fugitif à travers la mer Rouge qu'il divise; mais il opère ce prodige par l'ordre et la puissance de Celui qui a créé les grandes eaux et leur a marqué leurs limites. Isaïe salue de loin les glorieuses ignominies du Calvaire, mais c'est que la lumière d'en haut lui fait voir dans les profondeurs de l'avenir les blessures de la Victime qui doit sauver le monde. Saint Paul calme la tempête déchainée contre le navire qui le porte; mais c'est qu'il a prié le Maître souverain des flots et des orages, et l'a décidé par ses supplications à fermer les abîmes sous ce vaisseau qu'ils menacent

d'engloutir. Et, chose digne d'attention, le Dieu qui prête sa force ou sa lumière à ces hommes étonnants n'est pas comme ces divinités imaginaires qu'on voit dans les fausses mythologies communiquer une puissance qu'ils n'ont pas aux mortels qu'ils protègent. Vénus ne favorise pas plus les Troyens que Junon ne les poursuit, tandis que le Dieu de la Bible est réel, et que, source de toute grandeur, il a pu verser sur quelques fronts d'élite les rayons miraculeux dont nos Livres Saints nous les montrent couronnés. Rien n'y dépasse son pouvoir; rien n'y est au-dessous de sa sagesse; rien n'y peut être un déshonneur pour sa sainteté. Rien non plus n'y paraît démesuré, et l'on sent que l'homme, sous l'influence divine, a pu, malgré son néant, s'élever jusqu'à cette hauteur. Chaque fait, chaque héros, chaque prodige peut être accepté dans la plénitude et la rigueur de la lettre, sans blesser ni les susceptibilités légitimes de la raison, ni les justes délicatesses de la morale; tout cela se soutient par sa propre nature, et pour les établir dans les conditions du possible, il n'est aucun besoin de transformer les récits bibliques en allégories et de les faire passer par des commentaires qui les tempèrent, les rectifient ou plutôt les démentent.

L'essence des faits racontés dans l'Écriture n'autorise donc pas à les considérer comme des mythes. On n'y est pas plus autorisé par le théâtre sur lequel ils s'opèrent.

XXV

Où se sont passés les événements dont le tableau plus ou moins dramatique remplit les vieilles et mensongères mythologies? En général ce n'est pas dans un pays connu, déterminé, réel, c'est dans des régions idéales. On y met des montagnes, des vallées; des forêts, des mers, des torrents et des astres de fantaisie; on ne s'inspire pas de la géographie, on l'invente. Si l'on sort de cette habitude pour rattacher ses récits et ses personnages à des lieux qui aient place et nom dans le monde, c'est avant qu'ils fussent peuplés; les événements s'y sont accomplis dans le vide et sans témoins. Ou bien enfin s'il s'y trouvait des habitants, c'était une race éclos

comme le reste des rêves du mythologue ; elle ne fut jamais aperçue par les races vraiment historiques qui plus tard ont occupé le sol qu'on lui donne pour séjour. En un mot, le cadre topographique et les acteurs qui s'y meuvent, tout est factice et conventionnel.

Les Livres Saints sont plus positifs et plus vrais. C'est bien sur notre globe et notre globe tel qu'il est que se déroulent et s'agitent les événements dont ils consacrent le souvenir et retracent la peinture. Voilà l'Égypte avec le Nil et la mer Rouge, Voici la Palestine avec ses montagnes, ses lacs, sa végétation, ses sables et ses déserts. Voici Babylone avec l'Euphrate qui l'arrose. Voilà vraiment et partout l'Orient avec les lieux et les dénominations que lui prête l'histoire. Jérusalem, c'est Jérusalem ; Hébron, c'est Hébron ; le Thabor, c'est le Thabor ; le Carmel, c'est le Carmel. Et si avec les premiers Apôtres de l'Évangile, vous pénétrez au sein de la grande civilisation polythéiste, si vous entrez avec saint Paul à Corinthe, à Athènes, à Éphèse, vous reconnaissez parfaitement, à travers le voile de leur décadence, ces brillantes cités dont vous ont parlé les anciens auteurs de la Grèce et de l'Asie Mineure. Rien ici pas plus qu'ailleurs n'est fait à plaisir comme dans les épopées antiques ; vous êtes en pleine réalité. La vie s'unit à la vérité sur ces divers théâtres des événements bibliques. Partout on rencontre des sociétés établies ; les grands hommes de l'Écriture et les choses plus ou moins importantes dont ils sont l'âme se mêlent à l'existence de ces nations, et en sont plus d'une fois un épisode solennel. Quand Moïse fait ses miracles en Égypte, c'est sous les yeux des Pharaons et de leur cour, en attendant qu'il les engloutisse avec leur armée dans des ondes vengeresses. Quand saint Paul se montre dans Athènes, c'est pour parler devant l'Aréopage après avoir étonné par sa doctrine l'oisive population de la cité. On se sent dans l'histoire comme on se sentait tout à l'heure dans la géographie : il ne s'agit pas plus d'une société de fantaisie qu'il ne s'agissait d'une nature de convention, et jamais, à moins d'un parti pris de voir partout des ombres et des mondes imaginaires, on ne placera dans un cadre si positif le théâtre d'une artificielle mythologie.

XXVI

Après la nature intime des faits bibliques, après le caractère du théâtre sur lequel ils s'opèrent, la durée du temps pendant lequel ils s'accomplissent vient protester contre l'interprétation mythique qu'on voudrait en faire. Entre le commencement de la Genèse et la fin de l'Évangile plus de quatre mille ans se sont écoulés, et depuis le premier jusqu'au dernier anneau de cette longue chaîne, il existe une liaison non moins étroite que permanente. L'événement qui suit suppose l'événement qui précède. Adam, Noé, Abraham, Joseph, Moïse, David, Salomon, Jésus-Christ, tous ces noms augustes et divers s'appellent et se répondent à travers les siècles, et leur histoire successive est comme un drame immense et divin où l'on ne peut supprimer un homme, ni retrancher un incident, sans mutiler l'ensemble et en détruire l'harmonie et l'unité. Eh bien ! conçoit-on que dans ce tissu tant de fois séculaire le mythe ait pu trouver place ? Comment ! Vingt auteurs auront écrit l'un après l'autre pendant des milliers d'années, et ce sera pour continuer sous forme de récit un roman perpétuel ? Moïse aura commencé la fable, Josué l'aura poursuivie ; Samuel, Esdras, Néhémie, les Évangélistes y auront, chacun à son tour, ajouté leur part de travail et d'invention ; et ce rôle puéril ils s'en seraient acquittés avec le sérieux que d'autres porteraient à raconter des faits réels ? Et malgré tant de causes qui devaient pendant tant de siècles rompre le fil et défigurer la trame de ce poëme, ils y auraient mis une suite, un enchaînement, une sagesse soutenue d'ordonnance que ni Homère ni Virgile n'ont eu le secret d'établir dans leurs épopées ? Il était impossible de le faire, et il serait ridicule de le prétendre. Ce n'est pas ainsi que se forment les mythologies. Ou bien elles éclosent toutes faites des rêveries d'un seul poëte ; ou bien, si c'est l'œuvre de plusieurs imaginations et de plusieurs siècles, on le reconnaît aux incohérences dont elles sont frappées ; c'est une agrégation d'éléments disparates, et non pas un corps dont les membres étroitement unis palpitent sous les pulsations de la même vie. Cette vaste et persévérante unité ne peut sortir

que des faits, et ne se trouvera jamais que dans les récits positifs de l'histoire.

XXVII

Enfin l'influence des faits bibliques. Dans l'antiquité polythéiste jamais une mythologie n'a fait une nation ; jamais non plus une nation ne se porta pour garant d'une mythologie. Ce double phénomène est complètement inconnu. Ce n'est pas la foi à Pallas s'élançant tout armée du cerveau de Jupiter qui a fait Athènes ; ce n'est pas non plus la fable des travaux d'Hercule. Athènes à son tour ne s'est pas crue appelée à la mission de proclamer dans le monde la vérité de cette double légende. Elle a pu mettre une de ses gloires à sculpter de brillantes statues en l'honneur d'Hercule et de Pallas ; mais en confiant leur image non moins idéale que leur divinité au marbre de Paros, elle les considérait avec assez peu d'importance, et ne leur donnait pas plus de part dans ses adorations qu'elle ne leur en attribuait dans la fixation de ses destinées.

Certes, les faits bibliques ont une autre portée. Qu'est-ce qui a constitué la société juive ? Ce sont ces faits. Et pourquoi ? Pour y croire et pour leur rendre témoignage. Qu'est-ce qui a constitué l'Église, cette société la plus vaste de toutes, elle qui peuple tous les mondes et vit sous tous les soleils ? Ce sont encore ces faits, les faits évangéliques, et ces faits non pas défigurés par des interprétations mythiques, mais pris à la rigueur de la lettre. L'Église ne vit que par eux et pour eux ; elle leur doit l'existence, et elle en proclame la certitude. « Jésus-Christ avec sa crèche, ses enseignements, ses vertus, ses miracles, sa mort et ses Apôtres, voilà d'où je suis née, » tel est son premier cri. « Jésus-Christ et ses merveilles, ses Apôtres et leurs prodiges sont des réalités historiques ; ce que l'Évangile en raconte doit être accepté tel quel. Je les ai vus de mes yeux ; je les ai touchés de mes mains ; je les ai entendus de mes oreilles. Ma destinée est de l'attester à jamais dans le monde, et je n'ai pas cessé jusqu'à ce jour de le faire plus d'une fois par mon sang et toujours par ma parole ! » Tel est le second cri de l'Église. Par le premier elle déclare qu'elle est

sortie des faits bibliques ; par le second elle affirme l'authenticité textuelle de ces faits dont elle tire sa vie.

Et l'on voudrait après cela les réduire à n'être que des jeux poétiques. Comment ! Voilà deux sociétés qui sont sous nos yeux non pas à l'état de mythes, mais à l'état d'incontestable réalité : la société juive et la société chrétienne. Ce sont des sociétés puissantes, ce sont des sociétés glorieuses, ce sont des sociétés mille et mille fois séculaires. Jamais on n'en vit ni de plus honorables, ni de plus vigoureuses, ni de plus impérissables ; et avec cette triple et incomparable grandeur, elles seraient écloses des caprices littéraires de quelques poètes ! Elles nous assurent qu'elles ont été créées par des faits ; et nous leur dirions : C'est une erreur ! Ce que vous prenez pour des faits n'était au fond que des mythes ! Vous croyez descendre de Moïse ! Eh ! vous venez d'un mythe. — Vous vous imaginez avoir eu Jésus-Christ pour fondateur ! — Eh ! Jésus-Christ, c'est un mythe ! — Elles ajouteront qu'elles sont parfaitement sûres de ces faits, qu'elles les ont palpés, contrôlés, vérifiés, et qu'avant d'en douter elles douteront du soleil. — Illusion ! Vous avez cru palper un fait, vous n'avez étreint qu'un fantôme. — Ainsi des ombres auront enfanté les réalités les plus augustes et les plus étonnantes, et quoi qu'on dise pour le démentir, ces ombres devront bien rester des ombres. Ombres prodigieuses à force de puissance et de fécondité. La lyre d'Orphée et d'Amphion était déjà bien surprenante. Mais qu'étaient ces enchantements comparés à ceux du mythe découvert par l'exégèse moderne dans les profondeurs de la Bible !

XXVIII

Influence de création. — Influence de transformation. Un grand fait ne peut être nié : c'est qu'à deux mille ans en arrière de nous le monde était païen ; sa religion, ses mœurs, sa civilisation, tout était, si nous l'osons dire, imprégné de Polythéisme et d'immoralité. Jésus-Christ se lève dans l'histoire, une immense et brusque révolution s'accomplit, l'univers est chrétien. Le Christ prend tellement possession de l'humanité, sur les divers théâtres où elle

poursuit ses destinées les plus brillantes, qu'il sera désormais en tout et partout. Il est dans la raison publique dont il forme la lumière; il est dans le droit des peuples qui s'est inspiré de son Évangile; il est dans les institutions sociales qui, en ce qu'elles ont de meilleur, sont écloses au souffle de son esprit; il est dans les mœurs où sa doctrine a fait pénétrer une douceur et germer des vertus inconnues des anciens; il est dans le culte ou le besoin des pouvoirs qui ne peuvent ni subsister, ni rien fonder de solide en dehors de ses enseignements et de son nom; il est enfin dans la haine et le respect de toutes les sociétés. Ou elles le maudissent, ce qui est encore un honneur pour lui, puisqu'il est par là même l'objet d'une préoccupation publique, ou bien, et c'est le plus grand nombre, elles le vénèrent les unes par un principe de foi, les autres par admiration pour ses gloires. « Son tombeau, comme le dit un illustre controversiste de notre temps, est encore aujourd'hui le centre du monde religieux. Les Musulmans le gardent, les Grecs le gardent, les Protestants le gardent, les Catholiques le gardent. Tous ensemble, venus des quatre vents du Ciel, s'accordent à vénérer la pierre inanimée où reposa trois jours et trois nuits le corps supplicié du Christ. Cent batailles se sont livrées tout autour, vingt fois les destins du monde y ont changé d'aspect; mais la fuite ou la victoire n'y a jamais apporté que l'hommage des nations, et tant de secousses n'ont servi qu'à élever dans la gloire cette tombe fragile où tout vient se prosterner. Si les catholiques seuls en eussent pris la tutelle, c'eût été une tutelle vulgaire comme tout ce qui est à la longueur d'une épée; il convenait mieux aux desseins profonds de Dieu que Jérusalem fût *soulevée par les nations* (1), ainsi que l'avait annoncé l'Évangile, et que le Saint-Sépulchre, suspendu entre mille mains, apparût au centre de tous les événements comme le signe indicateur que nul établissement religieux désormais n'est possible qu'à la condition de participer au Christ par quelque chose au moins de son sang, de sa doctrine et de sa mémoire (2). »

(1) S. Luc, ch. xxi, vers. 24.

(2) Lacordaire, Conf. de Notre-Dame de Paris, t. II, 40^{me} Conférence. *De la perpétuité et du progrès du règne de Jésus-Christ.*

Voilà Jésus-Christ : le présent et le passé sont pleins de son action, tout ce que nous voyons de grand et d'honorable est sorti de sa séve ; tout participe encore à sa vie ; il étend sa vertu jusque sur ceux qui le blasphèment et l'on peut dire en toute vérité qu'il est l'âme du monde. Certes, ces phénomènes d'influence et de grandeur s'expliquent aisément quand on admet que Jésus-Christ est Dieu, mais s'il n'est qu'un homme, comment en rendre compte ? Si surtout il n'est qu'un mythe, qu'un être équivoque et poétisé par la fiction, tout ce qui s'est fait par lui et pour lui, depuis dix-huit siècles, n'est-il pas de toutes les énigmes la plus inexplicable ? Quoi ! d'un mythe tant de lumières, tant de vertus, tant de progrès en droit, en politique, en organisation sociale ? Quoi ! pour un mythe tant d'écrits composés, tant de controverses soutenues, tant de batailles livrées, tant de chocs et de bouleversements de nations accomplis ? Quoi ! tant de bruit, de poussière, de contestations, de pèlerinages, de consulats et de peuples divers à Jérusalem pour honorer, protéger, revendiquer ou venger le tombeau d'un mythe ! On n'explique pas l'histoire par de semblables délires.

C'est ainsi que les éléments intimes, le théâtre, la durée, l'influence des faits Bibliques se réunissent pour démontrer qu'ils sont des réalités sérieuses et non pas simplement des fantaisies poétiques, jetées comme un jeu d'aiguille sur un canevas plus ou moins incertain.

XXIX

La langue qui les exprime rend le même témoignage à leur vérité littérale, à leur caractère historique.

Il faut distinguer deux styles dans les Saintes Écritures, le style lyrique ou prophétique et le style historique. Dans le premier éclate ce luxe d'images et de procédés métaphoriques dont la prodigalité constitue le genre oriental ; les choses y sont exprimées avec une splendeur de figures qui semble agrandir leurs proportions naturelles, et permettre de ne pas attacher au texte qui les traduit un sens strictement littéral. Mais dans le style historique, vous ne retrouvez plus le même caractère. Là vous sentez l'ardeur et vous re-

connaissez l'accent de l'enthousiasme, ici tout est calme et d'une chaleur douce et tempérée; là l'expression brille jusqu'à faire de l'éblouissement, ici vous la rencontrez toujours simple et plus d'une fois naïve; elle rend constamment les faits par les termes les plus directs et les plus positifs. Ainsi quand Moïse veut dire que Dieu créa, il dit que Dieu créa; quand saint Jean raconte que Jésus-Christ ressuscita Lazare, il dit que Jésus-Christ ressuscita Lazare; c'est toute la nudité du récit; chaque action, chaque objet est représenté par le mot qui lui répond. S'il y a du merveilleux, il tient au fond de l'événement et de l'idée, et nullement à l'imagination de l'écrivain ni à l'emphase de son langage. Il est impossible de parler d'un ton plus net et plus vrai la langue de l'histoire.

Indépendamment de cette simplicité générale, certains phénomènes particuliers donnent aux récits des Écritures une empreinte éminemment historique. C'est une éclatante prédilection pour les noms propres et les généalogies; on tient pour chaque famille à vous faire remonter le fleuve jusqu'à sa source. On n'omet pas un seul des aïeux; on en fixe l'âge avec une précision mathématique; on désigne avec fermeté ceux que chacun eut pour pères et ceux qu'il eut pour descendants. Les Juifs étaient jaloux de savoir avec ce détail par quels canaux la vie était arrivée jusqu'à eux à travers les gloires et les ténèbres du passé, et l'on satisfait avec ampleur à cette pieuse ambition. De longs chapitres, nous pourrions presque dire des livres entiers, sont consacrés à dérouler ces chaînes infinies de générations privées ou royales, et l'on ne s'arrête dans leur développement que lorsqu'on touche à cet anneau suprême qui les unit au premier père du genre humain, c'est-à-dire à Dieu lui-même. Ce n'est pas là ce que fait la mythologie; elle n'aime pas à remonter ce lit rocailleux des nomenclatures généalogiques, et au lieu de ces noms populaires et de ces dates précises au-dessous desquels on sent l'histoire, elle ne donne à ses héros que ces noms sonores et ces âges indéterminés au-dessous desquels on sent la poésie et la fiction.

Il n'est pas de peuple où le culte des généalogies ait été plus universel et plus religieux que chez le peuple Juif. Dieu l'a voulu non-

seulement afin que la génération temporelle attribuée par les prophètes à son Verbe fait homme pût être aisément vérifiée, mais encore pour que les faits Bibliques, appuyés sur les traditions de famille aussi bien que sur les monuments publics de la nation, prissent ainsi le caractère d'une double et suprême certitude. Ni individus ni sociétés n'aiment à compter des fantômes parmi leurs aïeux ; on ne veut avoir pour ancêtres que des êtres réels, et quand aux yeux d'une société tout entière et des divers groupes domestiques dont elle se compose, un auteur qui se respecte expose des généalogies comme authentiques et que tout le monde les accepte, c'est preuve qu'elles sont vraies, et que le livre qui les contient n'est pas une œuvre romanesque, mais une histoire sérieuse.

XXX

C'est ainsi que dans nos Écritures sacrées, et le fond des choses et la nature du langage commandent qu'on en interprète les livres historiques dans un sens littéral et non point dans un sens mythique.

Et qu'on ne dise pas que tout ce qui est merveilleux est nécessairement mythique. — De quel merveilleux s'agit-il ? Est-ce du merveilleux tel qu'on le trouve dans les légendes païennes ou les contes arabes ? On peut avoir raison. C'est même lui faire beaucoup de grâce que de le prendre pour un mythe ; il n'est plus d'une fois que de la pure fantaisie. S'agit-il, au contraire, d'un merveilleux raisonnable, pur et digne de Dieu tout aussi bien que de l'homme ? — Et pourquoi le prendrait-on pour un mythe, quand il est donné pour un fait ? Pourquoi, surtout si les témoignages sur lesquels il repose sont graves et capables de produire une certitude historique ? Rien n'est moins philosophique et plus intolérable que ces théories aveugles, ces systèmes absolus qui, sans discussion, sans discernement, proscrivent tout un ordre de phénomènes que la raison déclare possibles, et que la foi de tous les peuples a proclamés réels.

Voilà, Nos vénérés Coopérateurs, une esquisse de cette réfutation directe que nous aurions désiré voir appliquer par les Conférences

au système mythique. Cette ébauche est bien incomplète, sans doute, mais elle vous indiquera du moins le genre de discussion que nous tenions à vous recommander, et sans tout dire sur le sujet que nous y traitons, peut-être vous ouvrira-t-elle utilement quelques perspectives sur ses immenses profondeurs.

THÉOLOGIE

PREMIÈRE CONFÉRENCE. — Pêché originel.

XXXI

Existence et certitude.

Dans la question délicate du péché originel, le programme a commencé par la certitude de la chute primitive. C'est ainsi qu'on doit procéder pour toutes les vérités de cette nature, pour tous les dogmes portant en eux des abîmes au bord desquels la raison déconcertée se sent prise de vertige. Il faut avant tout démontrer le fait, et quand une fois il est constaté, quand il est là debout sur une base d'airain comme d'autres reposent sur des pieds d'argile, quand l'intelligence est forcée, bon gré, mal gré, d'en accepter l'existence, on a fait l'essentiel. L'assurance qu'on a conquise par là garantit tout le reste. Qu'il y ait dans ce mystère des obscurités impénétrables ou des apparences choquantes pour la raison, peu importe. Les arguments plus ou moins victorieux qui prouvent sa réalité le placent au-dessus des objections. Par cela même qu'il est certain, il est impossible qu'il soit absurde ou chimérique.

Ainsi le point capital consiste à faire voir qu'il est vrai ; tout est sauvé par là. Tel est précisément l'ordre que nous avons suivi par rapport au péché originel ; avant d'aborder la question de son essence, nous avons voulu qu'on résolût celle de sa certitude. Cette marche était plus logique, et nous a créé par avance un rempart invulnérable contre toutes les difficultés. Il n'est pas de contesta-

tions et de prétendues impossibilités qui ne se brisent contre l'authenticité d'un fait.

Du reste, nous nous plaignons à rendre cette justice aux procès-verbaux, disons mieux, aux Conférences elles-mêmes, qu'on y a généralement très-bien signalé les fondements théologiques sur lesquels reposent la doctrine et la vérité de la faute originelle. Il serait inutile de rien ajouter aux thèses qu'on nous a transmises, et nous nous bornerons à recommander sur ce grave sujet la lecture de saint Thomas d'Aquin dans sa *Somme contre les Gentils*. C'est au chapitre cinquantième du quatrième Livre qu'il en parle. On ne peut condenser dans un cadre plus restreint, ni traduire en termes plus concis et plus nets, ni rassembler en un faisceau plus compacte les grandes preuves de ce dogme à la fois douloureux et capital.

XXXII

En donnant à cette démonstration la forme légitime qu'elle pouvait recevoir, on s'est tenu, dans l'ensemble des Conférences, assez heureusement en garde contre un écueil que nous avons essayé de vous faire entrevoir. Voici comment nous avons posé notre troisième question sur l'existence du péché originel : « Cette doctrine de la faute originelle théologiquement établie s'accorde-t-elle avec les traditions des peuples et les phénomènes contradictoires de la nature de l'homme ? » Nous ne demandions pas, vous le voyez, si la nature de l'homme et les traditions des peuples démontrent l'existence de la faute primitive, mais seulement si elles coïncident et se concilient avec la révélation qui la proclame, et par là nous avons l'intention de vous précautionner contre deux exagérations de l'apologétique contemporaine.

La première de ces exagérations peut être appelée *traditionnelle*. Une école fameuse de notre temps a voulu retrouver dans les souvenirs religieux des nations les traces non pas vagues et obscures, mais précises et lumineuses de tous les dogmes chrétiens. Celui du péché originel a dû suivre la destinée des autres. Il a fallu que les fables mythologiques même les plus extravagantes et les plus gros-

sières lui rendissent de formels témoignages; et l'on en est arrivé, pour lui comme pour la plupart des mystères, à en trouver dans les légendes les plus stupides des plus stupides sauvages, des vestiges plus explicites et plus radieux que ceux qu'on rencontre dans les Livres de l'Ancien Testament et dans la loi de la Synagogue. C'était aller trop loin. Que les réminiscences de l'humanité se rapportent sur ce point à l'enseignement catholique, rien de plus réel; entre ces deux échos qui prolongent à travers les siècles le bruit de la chute primordiale, il existe une évidente harmonie. Aux lugubres expiations, aux sacrifices sanglants qu'on voit partout éclater dans l'histoire, on sent que l'homme se regarde comme venant au monde sous l'anathème du Ciel. Mais des symboles païens, de leurs traditions sur les faits originels de la race humaine, on ne peut conclure qu'à l'existence, à la certitude d'une catastrophe quelconque survenue dans les premiers temps; le caractère de cette ruine n'y est pas défini. On y fait entendre que toutes les générations en sont solidaires; mais on ne dit pas si elles sont solidaires d'une disgrâce ou d'une faute. Il y a tout ce qu'il faut pour appuyer le dogme du péché originel; mais on ne peut dire que cette vérité sinistre y soit positivement exprimée. Première exagération.

XXXIII

A cette exagération traditionnelle s'est ajoutée une exagération *psychologique*. Après l'analyse de l'histoire on est descendu dans celle de l'homme. Des instincts contradictoires et tour à tour sublimes et abjects qui s'agitent dans son âme, des tortures morales auxquelles il est condamné, des souffrances physiques dont il est la proie à tous les âges, dans toutes les situations et dans tous les lieux, de la mort enfin qui couronne par un dénouement si funèbre ce drame douloureux, on a soutenu qu'on pouvait remonter par une conclusion rigoureuse à l'existence de la faute originelle, et que sans cette doctrine de la chute, notre nature, à force de contrastes et de misères, devenait un mystère impossible. Telle fut l'opinion des sectateurs de Calvin et celle des disciples de Jansénius; telle est

surtout la thèse développée par Pascal dans ses *Pensées* avec une splendeur éblouissante. Thèse qui s'écarte des enseignements de la bonne et saine théologie. On admet communément que Dieu aurait pu créer l'homme dans l'état de pure nature. Dans cette condition, nous aurions connu l'ignorance, la concupiscence, la douleur, la mort, sans qu'aucune souillure héréditaire eût appelé sur nous le déchainement de ces maux. Et puisqu'ils ont pu nous atteindre même innocents, ils ne prouvent donc pas nécessairement que nous naissons coupables. Cette conséquence est évidente. On l'a malheureusement méconnue de nos jours. Bien des écrivains ou des orateurs, cutrant l'argumentation de Pascal lui-même, ont invoqué l'état actuel de l'homme comme une démonstration péremptoire de la faute originelle. Ces deux faits, ont-ils dit, sont essentiellement liés l'un à l'autre ; ils s'appellent mutuellement comme le fleuve appelle la source, et si vous supprimez le péché d'Adam, notre nature devient un problème dont vous ne trouvez plus le nœud ni la solution nulle part.

Nous tenions à vous précautionner contre cette seconde exagération, N. T.-C. G., comme nous l'avions fait pour la première, et pour la plupart vous l'avez évitée. Au lieu de partir de l'état de l'homme pour démontrer le péché originel, vous vous êtes bornés à faire sentir que le péché originel se conciliait parfaitement avec l'état de l'homme, et jetait sur les oppositions, les faiblesses, les souffrances dont notre être est le théâtre ou la victime, un jour admirablement propre à en éclairer le mystère ; quelques-uns auraient dit à votre place : L'homme est indubitablement une ruine ; jugez-en par sa nature. Vous avez cru devoir dire seulement : La nature de l'homme s'adapte de tout point au dogme révélé qui n'en fait qu'une ruine. Ce second but était plus modeste que l'autre ; mais il était plus logique et plus vrai. Nous vous félicitons de la sagesse avec laquelle vous vous êtes contentés de le poursuivre, et du succès général avec lequel vous l'avez atteint.

Il y eu toutefois quelques exceptions. Certains rédacteurs ont effleuré si ce n'est pas heurté le double écueil signalé dans les indications qui précèdent.

XXXIV

Essence du péché originel.

La nature du péché originel serait bien précieuse à connaître, nous verrions peut-être devant cette notion disparaître et l'étonnement que le mystère de cette faute étrange éveille dans notre raison, et les objections qu'il provoque. Mais l'Église ne nous a pas encore éclairés sur ce point ; au lieu de définition dogmatique, nous n'avons que des sentiments et des explications de docteurs et de théologiens. Opinions qui, sans avoir l'autorité d'une décision suprême et infaillible, ne laissent pas d'être respectables et méritent d'être exposées. Celle de saint Thomas d'Aquin surtout nous paraît digne de remarque.

L'Ange de l'école distingue deux choses dans la faute originelle : le coup ou l'essence de la faute, et le contre-coup ou les conséquences. Le coup ou l'essence consiste dans l'extinction ou la privation de la justice originelle, et le contre-coup se confond avec la concupiscence. Un rayon s'éteint dans un astre et fait une tache, voilà l'essence ; après le rayon qui s'y est éteint, l'astre mutilé sent son influence appauvrie et sa marche troublée, voilà le contre-coup. Par l'extinction de la grâce primordiale, la subordination de la volonté humaine à celle de Dieu se brise, voilà le coup et l'essence ; par la rupture de cette dépendance, une perturbation générale éclate dans les diverses forces de l'âme, voilà le contre-coup. Là vous avez un vide creusé ; ici vous avez un malaise douloureux et une pente funeste établis ; là c'est, comme le dit saint Thomas, le mal formel de la faute héréditaire, à raison du bien surnaturel qui s'est évanoui, ici c'en est comme le côté matériel, et par suite de l'inclination désordonnée qui a pénétré dans la constitution morale de l'homme. *Peccatum originale materialiter quidem est concupiscentia, formaliter vero est defectus originalis justitiæ* (1).

Tout n'est pas lumière dans cette analyse du péché originel,

(1) S. Thom., *Sum. Théolog.*, 1^a et 2^a quæst. LXXXII.

N. T.-C. U., et pourtant c'est ce qu'on a dit de plus clair sur ce sujet autour duquel s'accroissent tant d'ombres redoutables. C'est aussi la définition qui résout le plus aisément les objections auxquelles ce dogme semble se prêter contre la justice de Dieu. Dès que la souillure qu'il imprime n'est plus que l'absence d'une grâce qui n'était due à personne, comment reprocher à l'équité infinie la solidarité qui la transmet à toutes les générations humaines ? Comment lui reprocher davantage la convoitise dont cette tache est accompagnée, et qui, en précipitant l'homme blessé du côté du mal, ne lui ravit pas cependant la liberté de faire le bien ?

XXXV

Suites du péché originel et importance de sa notion.

On a généralement exposé avec justesse toutes les conséquences du péché d'origine pour l'homme individuel.

On a pareillement très-bien caractérisé l'importance théologique de la doctrine de la chute d'Adam et de la solidarité qui nous unit à sa révolte. Peut-être aurait-on pu mieux définir son importance sociale, et les résultats meurtriers pour les peuples où conduisent l'ignorance qui méconnaît ce dogme et le rationalisme qui le nie.

Tous les gouvernements terrestres sont ballottés entre deux grands écueils : la politique du mépris à outrance, et la politique de la confiance exagérée. Les uns ne prêtent à l'homme que des instincts grossiers et d'abjectes convoitises. Pour le conduire ils ne veulent compter ni avec son cœur, ni avec sa raison ; c'est leur principe qu'on peut le saisir seulement et le mener par le côté de ses appétits et de ses passions, et de fait ils ne cherchent pas à le mouvoir par un autre ressort. A Dieu ne plaise qu'ils le conviennent jamais au devoir par un sentiment généreux ou par un motif de conscience ! L'intérêt, voilà le grand et unique mobile. Si jamais vous le remplacez, ce ne doit être que pour lui substituer la terreur. On ne peut se faire respecter par un animal sauvage qu'en lui présentant une pâture qui l'endorme et le désarme, ou une verge de fer

qui l'épouvante. Ainsi en est-il de l'homme et surtout des peuples. N'attendez rien de leur nature pour obtenir quelque chose de leur docilité. Voilà comment parle la politique du mépris et du désespoir.

A l'extrême opposé se place la politique de la candeur hypocrite ou réelle. « Quoi ! s'écriera-t-elle avec un étonnement mêlé parfois de tristesse et parfois d'indignation ; vous supposez qu'il n'est pas une portion noble et généreuse dans la nature de l'homme ? mais vous êtes aveuglés sur sa grandeur. Tout est régulier dans son être ; tout est harmonieux dans ses facultés ; tout est pur dans ses penchans ; tout est légitime, élevé, divin dans les aspirations qui jaillissent spontanément du fond de son essence, et pour qu'il aille sans détour au bien, il suffit de le laisser à lui-même. Vos lois, inspirées par une autre opinion, le méconnaissent ; vos entraves l'oppriment ; vos pénalités le calomnient et le persécutent. Dégagez-le de toutes ces chaînes, et vous verrez comment libre et fier il montera vers les hauteurs où l'appellent la droiture et la dignité de sa constitution morale. » Ainsi parle la politique de l'ingénuité. Croit-elle à ce qu'elle dit ? On a peine à l'admettre. C'est surtout parmi les utopistes révolutionnaires qu'on la rencontre, et nous savons jusqu'à quel point ils ont foi à leur propre symbole. Ils regardent si peu l'humanité comme naturellement bonne qu'il en est une immense part qu'ils considèrent comme incurablement corrompue, et qu'à leurs yeux le seul moyen de la guérir est de lui trancher la tête et de la noyer dans son sang. Est-ce que si l'homme était pur par essence et dépravé seulement par hasard, la perversité pénétrerait à ce degré dans ses veines, et pour le réformer ne suffirait-il pas de le rappeler à la dignité de ses instincts sans recourir au remède du glaive ou de l'échafaud ? C'est là une inconséquence manifeste autant qu'elle est barbare ; on dément par la violence des récriminations et des représailles, l'exagération de l'éloge, mais enfin l'éloge reste ; on en fait le drapeau d'une école ou d'une faction, et l'on dit : « Dans l'homme tout est bien comme tout est bien dans le monde ! »

Tels sont les deux points extrêmes entre lesquels la sagesse de la

politique humaine se balance et s'agite, et à quelque théorie qu'elle s'attache, elle fait fausse route, parce que ne connaissant pas l'homme, elle ne peut le conduire avec succès. A force de mépris, la politique du dédain le révolte, et elle le trouve alors d'autant plus terrible qu'elle l'a plus abaissé. On l'a traité comme une brute, et c'est comme une brute qu'à une heure donnée, il s'irrite, se déchaîne, et met en pièces ceux qui flattaient ses instincts pour mieux le tenir en servitude. A son tour la politique de la confiance outrée perd l'homme et la société par imprévoyance. Pour être niées ou justifiées en principe, les passions humaines n'en restent pas moins ce qu'elles sont, c'est-à-dire un foyer d'orages et de ruines. Vous n'élevez contre elles aucune barrière et vous les abandonnez à leur cours naturel parce qu'elles vous semblent légitimes, c'est bien ; mais le torrent, parce que vous ne l'aurez pas emprisonné, n'en sera pas moins destructeur ; ces instincts grossiers auxquels vous aurez lâché la bride mugiront moins que si vous aviez fait effort pour les retenir captifs, mais tout en se jouant ils emporteront aux abîmes les peuples, les pouvoirs, les institutions qu'ils trouveront sur leur libre passage, et la chose publique périra par excès d'insouciance et de sécurité.

La vraie sagesse, le grand secret, la science nécessaire pour bien gouverner l'homme c'est d'éviter à la fois et tant de mépris, et tant de confiance. Ni si haut, ni si bas. Si vous abaissez l'homme, je l'élève ; si vous l'élevez, je l'abaisse, et vous ne maintiendrez l'équilibre qu'en le plaçant à une distance égale de l'apothéose et de la dégradation. C'est là justement ce point délicat que la doctrine du péché originel nous aide à saisir. A ceux qui glorifient l'homme à l'excès elle apprend qu'il est un Dieu, mais un Dieu tombé ; à ceux qui le méprisent sans restriction, elle apprend qu'il est un Dieu tombé, c'est vrai, mais qu'il reste un Dieu. Elle tempère l'idée de sa grandeur par le dogme de la ruine ; elle adoucit l'humiliation de la ruine en sauvant un noble débris de sa grandeur. On sait par là qu'il faut espérer, mais en même temps qu'il faut craindre ; on sait qu'on doit craindre, mais aussi qu'on peut encore espérer ; et tirant de cette doctrine une règle de conduite intelligente et tutélaire, on

croit à ses instincts généreux sans oublier qu'il a des passions, et l'on croit à ses passions sans oublier qu'il a des instincts généreux. On le traite avec une juste proportion de défiance et d'honneur ; à côté de la part faite à l'estime se place la part faite à la prudence ; et de cet équilibre exactement gardé, résulte le bon gouvernement de l'homme et la paix des nations.

Fixer ainsi le pouvoir sur la nature de l'homme et sur l'art de le conduire, n'est pas le seul bienfait social qui découle de la doctrine du péché originel. Elle facilite encore l'exercice du pouvoir par une secrète fraternité dont elle devient la base entre celui qui commande et celui qui doit obéir. La plus redoutable tentation du pouvoir est d'enivrer celui qui le porte dans ses mains, et de le pousser soit à méconnaître son néant, soit à peser de haut sur ceux qu'il gouverne, comme s'il était d'une autre nature qu'eux et qu'il eût le droit de dire : « Adorez-moi, je suis un Dieu. » Au sein de cette fumée qui l'égare, le dogme de la faute originelle lui crie : « Pas tant d'orgueil ; malgré la couronne qui ceint ta tête, tu n'es qu'un être déchû, comme ceux qui relèvent de ton autorité, et à ce titre tu dois les traiter avec moins de hauteur. » De leur côté ceux qui doivent obéir se lassent et parfois s'indignent du pouvoir auquel ils sont soumis ; et dans une fièvre plus ou moins ardente d'indépendance, ils voudraient en secouer le joug et marcher les égaux de ceux dont ils sont les sujets. Le dogme de la faute originelle se présente encore et leur dit : « Ange tombé de ta première gloire, ta chute t'a rendu nécessaire ce pouvoir contre lequel tu te révoltes. Tu es faible, il est ton appui ; tu es entraîné vers le mal, il doit te servir de frein ; et telle est la misère que tu ne peux vivre qu'à l'ombre de son bouclier. » Ainsi de haut en bas et de bas en haut cette doctrine monte, descend et remonte encore pour unir les extrémités sociales dans le sentiment d'une commune affection par le souvenir d'une catastrophe commune. Il suffit que tous se sentent fils d'un même père coupable, solidaires de son crime et de sa disgrâce, blessés du même coup dans le fond de leur nature et portant la même cicatrice, pour que ni les uns ni les autres ne songent ni à se prévaloir ni à se révolter ; l'orgueil de la tyrannie et celui

de l'indépendance se brisent contre la honte de la souillure héréditaire, et tous se traitent d'autant mieux en frères qu'en entrant dans ce monde ils étaient tous pécheurs.

Supprimez la doctrine de la faute originelle, cette fraternité sans doute ne disparaîtra pas complètement. Mais elle sera beaucoup moins sérieuse et moins générale, parce que vous aurez détruit une de ses racines les plus fécondes. Et la chose est si vraie que partout où le dogme de la déchéance primitive s'est éteint ou n'a pas pénétré dans les croyances publiques, là aussi cette affectueuse harmonie entre le pouvoir et l'obéissance ou n'a jamais existé ou du moins s'est évanouie. Privé de ce contre-poids salutaire, le pouvoir s'est laissé emporter aux délires d'un orgueil dédaigneux et oppresseur ; privés à leur tour de cette conviction de leur néant et du besoin qu'elle leur impose d'être gouvernés, les peuples se sont agités sous le frein qui les guidait comme sous une chaîne injuste et barbare ; et de ces deux foyers, une autorité trop altière, une liberté trop indocile, sont sorties, pour éclater dans l'histoire, d'effroyables tempêtes qu'aurait peut-être prévenues et tout au moins tempérées la doctrine et la foi de la chute originelle.

Ainsi la négation de ce dogme entraîne, pour le malheur de la société, deux conséquences principales : c'est d'exposer le pouvoir à fatonner et à s'égarer sur la notion de l'homme et de sa nature, notion cependant nécessaire pour le bien gouverner ; c'est ensuite de rendre l'exercice de l'autorité plus difficile, en supprimant une doctrine propre à la faire mieux accepter et respecter par les peuples.

Une autre conséquence de cette négation : c'est d'affaiblir le sens moral des nations, en abaissant le but de la vie. Que fait la doctrine du péché originel ? Quel but assigne-t-elle au travail de l'homme sur la terre, individu ou peuple ? C'est un but de réhabilitation. « Vous êtes par naissance des êtres dégénérés ; mais vous ne l'êtes pas sans remède et sans espoir. Telle est même la grande loi, telle est la vocation générale de l'existence, que vous cherchiez à reconquérir la gloire dont vous êtes dépouillés. A l'origine l'esprit commandait aux sens ; par suite de l'affreuse révolution qui

s'est accomplie sur le berceau de l'humanité, les sens ont pris le dessus et commandent à l'esprit. Il faut que ce renversement disparaisse ; que l'ordre primitif se rétablisse en restituant à l'âme la domination qu'elle a perdue, en replaçant le corps sous la tutelle dont il s'est affranchi, et voilà la grande tâche dont vous devez vous acquitter, pendant cette journée de rude labour qu'on appelle la vie. » Ainsi parle à l'homme la doctrine de la faute originelle ; elle le convie à régulariser le chaos de son être, à reconstituer entre ses facultés la hiérarchie primordiale, à subordonner les appétits à la conscience, l'homme animal à l'homme spirituel, et certes quand ce dogme aura passé à l'état de croyance générale, quand une société tout entière avec les pouvoirs qui la régissent en sera pénétrée, elle s'organisera de manière à ce que les membres dont elle se compose arrivent à restaurer en eux l'ordre primitif bouleversé, au lieu de les pousser à compromettre ce qu'il en reste par de nouvelles ruines. Qu'au contraire le dogme de la faute originelle s'efface du symbole des peuples, ce but de réhabilitation s'anéantit du même coup, et rien n'empêchant alors la société d'abandonner les rênes aux passions de l'homme, il est tout simple qu'elle le laisse s'enfoncer à l'aise dans un abaissement d'où sa nature et sa destinée ne l'appellent plus à sortir.

Enfin, dernière conséquence de cette négation : on ouvre la barrière à toutes les extravagances sur la nature de l'homme. Vous ne voulez pas admettre ce que l'Église enseigne sur cette question et l'homme à vos yeux ne peut pas être une ruine ; c'est bien. Mais après avoir repoussé la solution de la foi, vous n'aurez pas supprimé le problème ; il revient toujours, opiniâtre, impérieux, implacable. Qu'est-ce que l'homme ? Il faut à toute force qu'on le sache ; il est impossible à la société de marcher sans cette définition ; si vous répudiez la nôtre, il faudra nécessairement que vous en demandiez une aux écoles philosophiques. Et qu'en obtiendrez-vous ? Voyez plutôt ce qu'on a dit au dernier siècle ! Voyez aussi ce qu'ont imaginé le Saint-Simonisme, le Fourriérisme et tout le socialisme de notre temps. Jamais fit-on sur notre nature des théories plus insensées et plus ignobles que ces rêves éclos au soleil du dix-huitième

et du dix-neuvième siècle ? On ne fera jamais autrement en se plaçant en dehors de la révélation chrétienne ; une fois cette digue emportée, toutes les folies se donnent carrière pour dénaturer l'idée vraie de notre constitution morale, et cette erreur conduit aux plus désastreux résultats.

Voilà, N. T.-C. C., l'importance sociale du dogme du péché originel, et les conséquences fatales où sa négation précipite les peuples. Plusieurs procès-verbaux ne les ont pas ou nettement comprises ou solidement justifiées.

TROISIÈME CONFÉRENCE. — Causes occasionnelles du péché actuel.

Troisième Question. — Quelques doctrines contemporaines ont prétendu que tous les penchants de l'homme sont légitimes par eux-mêmes ; si ses instincts se dépravent, c'est tout simplement par le vice de l'organisation sociale ; que penser de ces théories ?

Qu'en penser ? Qu'elles sont absurdes et démontrées telles soit par l'étude de l'homme, soit par celle de la société.

Et d'abord prenez l'homme à son germe. Il est enfant ; il ne sait encore ni comprendre, ni bégayer ; au lieu d'intelligence il semble n'avoir que des instincts ; il fera plus tard des actes réfléchis, mais il ne produit pour le moment que des actes en quelque façon mécaniques, et déjà des penchants désordonnés se manifestent. Ce n'est qu'un germe de passions, mais c'est un germe caractérisé, que l'œil attentif d'une mère ne manque pas de saisir et dont plus d'une fois s'alarme sa prévoyante tendresse. Il est vain ; il est colère ; il est presque brutal ; vous le voyez affecter de grands airs ; un rien lui arrache des cris violents et des larmes de feu ; n'a-t-il pas aussi sa main plus d'une fois levée pour battre celle qui le nourrit ? Certes, ce n'est pas la société qui l'a fait tel quel, puisqu'elle ne l'a pas encore saisi ; ce n'est pas même sa famille dont il ne peut encore ni juger, ni copier les exemples ; ce qu'il est, il l'est par nature ; tous ces petits travers, tous ces orages enfantins ont pris

naissance dans le fond de son être, et la société n'en est aucunement responsable.

De l'homme enfant, passez à l'homme sauvage, et vous retrouverez les mêmes phénomènes avec la réflexion de plus. Le sauvage est l'homme de la nature ; la société ne l'a pas encore étreint de sa main corruptrice et fait pénétrer dans ses veines le venin de la dépravation. En est-il meilleur ? Les passions dérégées qu'on voit éclater au sein de la civilisation lui sont-elles inconnues ? La soif de la domination et la fièvre de la cupidité ne dévorent-elles jamais son âme ? Faut-il admettre qu'il ignore les ignominies de la débauche et les fureurs de la vengeance ? Sans doute la douceur, l'humanité forment le fond de son caractère, de ses mœurs, et jamais on n'a dit qu'il aime à s'abreuver du sang des étrangers, de ses ennemis et même de son père ? Tant il est vrai que c'est l'organisation sociale qui pervertit l'homme, et que ses instincts livrés à leur cours naturel sont tous parfaitement irréprochables !

Et l'homme civilisé sous quelle forme se présente-t-il à son tour ? Bien des civilisations se sont succédé dans le monde et dans l'histoire ; tour à tour ont paru celles de l'Égypte, de la Grèce, de l'ancienne Italie, de la Perse et de l'Inde ; d'autres se sont également développées et nous en voyons encore un grand nombre, les unes avec une gloire modeste, les autres avec un éclat magnifique, s'épanouir au soleil de notre époque. A ces diverses civilisations correspondent autant de constitutions sociales diverses, et chose frappante, au sein de chacune d'elles, sur tous les points du globe et du temps, l'homme nous apparaît le même, c'est-à-dire avec les mêmes passions. Partout et toujours, il ne les manifeste pas avec la même violence et la même dépravation, mais on en retrouve le fond et partout et toujours. C'est en tous lieux et dans tous les siècles cette triple concupiscence dont parle l'Apôtre saint Jean ; racine intarissable et funeste d'où sortent des rameaux empoisonnés et des fruits d'amertume et de mort !

Eh bien ! si l'homme était complètement pur et droit par essence, se serait-il ainsi montré pervers sous toutes les formes sociales ? Est-ce que depuis six mille ans, on n'aurait pas, sinon découvert,

au moins entrevu un ordre de choses qui réussit à protéger ses bons instincts au lieu de le précipiter dans de mauvaises voies ? Comment l'humanité jusqu'à ce jour n'aurait pas soupçonné le régime public et le genre de gouvernement qui conviennent à sa nature ? Et pour s'apercevoir qu'elle avait fait fausse route, dans ceux qu'elle a créés, elle a dû attendre les utopistes du dix-neuvième siècle ? Il serait puéril de le soutenir, s'il n'était désastreux de le prétendre.

Du reste, personne ne connaît mieux l'humanité que l'humanité même ; ce n'est pas à quelques atomes de ce grand corps qu'il faut demander ce qu'il est, mais à l'ensemble des générations dont il se forme et dont il s'est composé ; voilà par où nous apprendrons sûrement le secret de sa nature. Et qu'a pensé, que pense encore de soi-même la masse de l'humanité ? Au moment de créer les diverses formes sociales, avant qu'elle eût pu en subir l'influence corruptrice, puisqu'elles n'existaient pas encore, elle a toujours eu pour première inspiration d'organiser une force publique, soit pour se protéger à l'intérieur, soit pour se défendre contre le dehors. Les crimes et les agitations domestiques, le danger d'agressions étrangères même sans provocation, voilà deux perspectives qui se sont constamment ouvertes à ses yeux même sur le berceau des peuples naissants, et elle aurait cru faillir à la prévoyance la plus élémentaire et tenter l'impossible, en jetant les bases d'un État sans l'armer contre ce double péril. Mais que suppose l'organisation de la force ? Elle suppose possibles dans l'homme contre lequel elle est éventuellement établie, des résistances au devoir et des emportements de passions qui la rendent nécessaire. Citoyen ou étranger, peu importe, quels que soient son titre, sa patrie et son visage, il porte dans le fond de son être un foyer redoutable de tempêtes ; pour empêcher qu'elles n'éclatent, ou pour les maîtriser et les éteindre si elles se déchainent, on doit donner à la puissance publique des moyens de répression proportionnés à la violence qu'elles pourront déployer. Voilà le sens de ce grand fait. On ne se précautionne contre l'homme que parce qu'on le regarde comme terrible ; il n'est terrible que parce qu'il a dans sa nature des instincts dépravés et redoutables. Et certes, quand l'humanité porte d'elle-même

ce jugement, nous pouvons bien l'en croire. Elle sait mille fois mieux ce qui se passe dans ses veines que des rêveurs qui n'ont après tout que le sang qu'elle leur a donné.

Au reste ces aveugles panégyristes de la nature humaine sont fatalement entraînés à démentir par leur propre expérience leurs injustes récriminations contre l'organisation sociale. A ce monde qu'ils maudissaient ils ont voulu substituer l'essai d'un monde nouveau. On a tenté le Saint-Simonisme, et l'on se rappelle comment a fini cette invention si pure et si morale. On a tenté le phalanstère, et l'on sait à quels résultats ont abouti les merveilles et les vertus angéliques des *attractions passionnelles* et du *paradis harmonien*. On a rêvé de l'Icarie; la charité mutuelle des premiers chrétiens n'avait été qu'une faible image de celle qui devait régner sur les bords de la *Rivière Rouge*. Et voilà qu'en chemin la troupe fraternelle, saisie d'une défiance effroyable pour son chef et doutant de sa propre sécurité, s'est dispersée sous le coup de discordes violentes, sans qu'aucun des proscrits volontaires dont elle se composait ait pu goûter les fruits de cette terre promise où les conduisait un utopiste travesti en prophète. C'est ainsi que la nature humaine répond aux éloges qui la divinisent et veulent faire retomber tous les entraînements pervers qui la sollicitent sur l'influence de l'organisation sociale. Sans doute la société peut exercer sur l'homme par le fait de son mécanisme et surtout de ses mœurs une action corruptrice. Mais alors même elle développe les penchants, elle ne les crée pas; elle détermine l'incendie, mais l'étincelle existait, et malgré toutes les transfigurations imaginaires dont on pourra l'honorer, notre nature sera toujours exactement définie par ces tristes mais profondes paroles de l'apôtre saint Paul : « Le bien que je veux, je ne le fais pas; je fais au contraire le mal que je déteste. Je sens dans mon être la loi des membres qui se révolte contre la loi de l'esprit, et me retient captif sous cette loi de péché qui repose dans mes sens. Malheureux homme que je suis, qui me délivrera de ce repos de mort (1)! »

(1) Rom., vii, 15, 23.

CINQUIÈME CONFÉRENCE.

Troisième Question. — La Casuistique, qui s'est parfois occupée trop subtilement des distinctions de péché, n'a-t-elle pas cependant une très-grave importance? Et mérite-t-elle les critiques dont le rationalisme contemporain l'a de temps en temps flétrie?

Il existe deux parts dans la théologie écrite : une part scientifique, une part pratique. La première est l'exposé de la doctrine, la seconde en est l'application, et c'est ce qu'on appelle la Casuistique. Ainsi la Casuistique n'est pas autre chose que la solution par les principes d'une saine théologie de certains cas de conscience hypothétiques ou réels.

Définir sa nature c'est signaler son importance. Au début de son ministère, quand il aborde pour la première fois la mission redoutable de diriger les âmes, au moment d'en recevoir les confidences et d'en recueillir les secrets, un jeune prêtre, élevé loin du monde et de ses scandales, devra porter naturellement au saint tribunal une simplicité qui ne lui permettra pas de soupçonner ce qu'il doit entendre. La corruption du siècle est pour lui comme un livre fermé; ses yeux et ses oreilles ne lui en ont encore rien appris. Sans doute il sait bien en général que cette nouvelle Babylone est mauvaise. Mais cette persuasion ne reposant sur aucune notion précise, sur aucun détail d'expérience, il n'en tire que des pressentiments qui ne vont pas loin, et alors même que son imagination se livre à des suppositions qui lui semblent formidables, il reste bien au-dessous des réalités dont il doit être un jour le dépositaire. Il lui faudra peu de temps pour s'en apercevoir. Bientôt d'étranges mystères lui seront dévoilés, et s'il n'a rien vu qui l'ait préparé d'une manière au moins lointaine à ces révélations, il en sera déconcerté. La surprise le jettera dans le trouble; son imagination confondue éteindra ses lumières, émoussera sa pénétration, et dans l'éblouissement dont son intelligence sera saisie, il ne saura ni porter un jugement, ni donner une solution, ni tracer une règle de conduite. Ce sera l'étourdissement avec toute son impuissance,

et le talent même ne pourra pas toujours protéger contre ce fatal vertige. Voilà précisément un des inconvénients que la Casuistique a pour but et pour effet de prévenir. Il est impossible assurément qu'elle prévoie tout et réponde à tout par avance. Mais elle prévoit au moins et résout beaucoup de choses, et parmi les problèmes qu'elle tranche, il s'en rencontre très-souvent qui présentent des analogies avec ceux qu'amène l'exercice du saint ministère. Qui a lu les premiers est moins étonné des seconds. Lorsque le jeune prêtre trouve ceux-ci sur son chemin, il les compare avec ceux qu'il a lus dans les auteurs qui l'ont initié à la théologie pratique; la ressemblance qu'il surprend entre les uns et les autres le laisse en possession de son calme moral, parce qu'il n'entre pas dans un monde complètement nouveau; et grâce à cette paix d'esprit, sa science et sa raison peuvent s'exercer tout à l'aise et prononcer avec toute la sagesse et toute la sûreté que permettent son âge et sa naissante expérience.

Premier avantage de la Casuistique: prévenir ou modérer l'effet de la surprise. Autre avantage: c'est qu'elle facilite la combinaison des principes. Assez ordinairement, quand l'expérience n'est pas encore formée, on est exposé à ne voir, pour la direction des consciences et des peuples, que certains principes isolés. On en fait des formules absolues, qu'on applique sans adoucissement et sans pitié. D'autres principes ne pourraient-ils être rapprochés de ceux-là pour les tempérer? On ne l'examine pas, et souvent on ne se doute pas même que cette question puisse être posée. On ne considère rien au delà des règles et des maximes morales dont on est préoccupé; on les impose aux consciences comme un moule de fer; et à force d'être rigoureux, inflexible dans les conséquences qu'on en déduit, on cesse d'être raisonnable et prudent; on écrase ceux qu'on dirige sous des fardeaux intolérables, et plus d'une fois on les perd, tandis qu'un certain tempérament de doctrine réussirait à les sauver.

C'est là justement ce que la Casuistique apprend à faire. Elle n'enseigne pas à trahir les principes qui sont sacrés et à faire avec le devoir des accommodements illégitimes; tout ce qu'en a pu dire

la fausse délicatesse du rationalisme n'est qu'une calomnieuse déri-sion. Mais, en sauvant les principes, elle initie au secret de les ba-lancer les uns par les autres. Une foule d'actions parmi celles qu'on soumet au prêtre, sont extrêmement complexes. Si vous ne les envisagez que par un côté, telle règle morale vous commande une décision ; si au contraire vous rapprochez de cet aspect telle autre circonstance inhérente au même fait, un nouveau principe inter-vient, qui, sans anéantir l'influence du premier, en atténue la rigueur et mène à des conclusions, non pas opposées, mais au moins diffé-rentes. Le grand secret du moraliste et du directeur est de savoir ainsi mettre en équilibre les règles qui se rattachent à un même cas pratique par des faces diverses, et cet art se trouve réduit à l'é-tat de leçons raisonnées et positives dans les ouvrages de Casuis-tique.

Troisième avantage : La Casuistique fournit des autorités pré-cieuses. Malgré toute la sagacité, toute l'expérience, toute la réso-lution d'esprit dont on peut être doué, bien des fois, en présence d'une décision délicate, on se prend à douter de soi-même. On croit voir le nœud de la difficulté et la manière de la trancher, et cependant on hésite. On aurait besoin de rencontrer un nom grave, un texte respectable, qui, jetant son poids dans la balance, nous fixât dans nos oscillations, nous rassurât dans nos craintes, et nous fit pencher, définitivement et sans aucun reste d'inquiétude, vers ce qui nous apparaît comme la vérité. Les ouvrages de Casuistique nous rendent ce service. Un certain nombre se distinguent par une érudition riche et sûre. A toutes les questions qu'ils agitent se rat-tachent une foule de passages empruntés à l'Écriture, aux Pères, aux Théologiens, aux Canonistes, aux Maîtres de la vie spirituelle les plus accrédités ; ceux qui rassemblent ces témoignages y joi-gnent à leur tour leur propre opinion qui bien souvent est loin d'être sans valeur, et de tout cela résulte un immense faisceau de lumière. Vous qui avez lu le livre où ces matériaux sont réunis, vous rencontrez un fait analogue à ceux qui s'y trouvent discutés ; les mêmes éléments de solution peuvent vous servir, à la condition d'une faible nuance introduite dans le raisonnement. Alors le sou-

venir de ces diverses autorités vous revient à l'esprit; entouré de tous ces oracles qui l'éclairent et l'appuient, votre jugement se sent ferme, il prononce avec assurance, convaincu qu'il est de ne pas exprimer seulement une pensée solitaire, mais de résumer dans son arrêt la sagesse et la sève de l'enseignement traditionnel.

Ainsi la Casuistique est-elle d'une utilité sérieuse. Les quelques subtilités qui peuvent l'avoir abaissée sous la plume de divers auteurs n'enlèvent rien ni à la gravité de son but, ni à l'importance de ses résultats généraux. Il en est ici pour la théologie ce qu'il en est pour toutes les sciences pratiques. Toutes, on peut le dire, ont une sorte de casuistique spéciale. Après avoir exposé théoriquement leur doctrine, elles passent aux applications. Quel est le traité d'algèbre ou de géométrie qui de l'énoncé et de la justification des formules, ne conduise pas celui qui l'étudie à des problèmes dont ces formules mêmes sont la clef? Un auteur écrivant sur l'art de la guerre, que fait-il pour que son livre ait une utilité réelle? Il indiquera les grandes lois de cet art redoutable, voilà pour la doctrine. Il fera ensuite de l'expérience et mettra son lecteur en face de certaines hypothèses pratiques; ce sera une armée à combattre; ce sera une place à prendre d'assaut; ce sera un fleuve à franchir. Comment s'y prendre pour atteindre ces buts divers? Voilà une sorte de casuistique. De même pour tant d'autres choses. On en a compris l'avantage et l'impérieuse nécessité partout et pour tout; partout et pour tout on a mesuré l'énorme distance qui sépare la théorie de la pratique, et pour aider à passer de l'une à l'autre on a composé sur tout des ouvrages qui les rapprochent et préparent graduellement au secret de les combiner. Travail digne d'estime, auquel tout le monde applaudit, et que certaines questions plus ou moins stériles, certains problèmes plus ou moins insignifiants jetés de loin en loin, ne dépouillent pas de son grand caractère d'à-propos et d'utilité. C'est ce qu'il faut dire également de la Casuistique théologique. Admettons que les hommes qui s'en sont occupés se soient joués de temps en temps avec des subtilités et des cas chimériques; ces taches de détail n'enlèvent pas son prix l'ensemble

qui demeure toujours en lui-même un immense trésor de savoir, un riche dépôt d'expérience, un flambeau mille fois avantageux pour ceux qui sont appelés à marcher dans cette route si souvent obscure de la direction des consciences.

Et qu'on ne dise pas que les casuistes ne se bornent pas à discuter des cas imaginaires ou puérils, mais qu'ils descendent à des questions abjectes, dégoûtantes et sur lesquelles une âme honnête ne permet pas à son esprit de se reposer même en passant ?

Oui, c'est vrai ; les casuistes touchent parfois à ces déplorables sujets ; mais pourquoi ? Parce que malheureusement ce ne sont pas des choses purement idéales ; parce que tous les jours les douloureuses nécessités de notre ministère nous condamnent à nous heurter à ces ignominies ; parce que devant inévitablement un jour ou l'autre nous trouver en face de personnes atteintes de ces ulcères , il faut bien que, même dès notre noviciat sacerdotal, nous soyons initiés à l'art de les purifier et de les guérir. A ce titre où se trouve le scandale ? La médecine est-elle scandaleuse quand elle écrit sur des maux humiliants, et sur les suites honteuses de honteuses passions ? S'il y a ici de l'indignité quelque part, n'est-elle pas du côté du malade et non du côté de ceux qui dissertent par devoir et par mission sur son état et l'infamie des causes qui l'ont provoqué ? Ainsi pour la théologie morale ; que nous écrivions sur les différents genres de lèpre dont nous pouvons rencontrer les victimes au saint tribunal ou ailleurs, ce n'est pas là qu'est le désordre ; nous sommes d'autant plus irréprochables sur ce point que par là non-seulement nous répondons à un impérieux besoin de notre sacerdoce, mais que nous le faisons avec discrétion, avec prudence et de manière à ce que ces livres ne tombent pas entre des mains auxquelles ils pourraient être funestes. Le désordre, il est à ce qu'il existe de ces lépreux volontaires et qu'ils forcent cette intelligence du prêtre, qui ne devrait s'occuper que de choses célestes, à remuer une boue infecte et grossière ! Le désordre et le scandale, c'est que ceux qui se choquent de nous voir toucher à de si tristes mystères, soient souvent les plus ardents et les plus éhontés soit à se rouler dans ces passions fangeuses, soit à en propager la contagion par le triple

fléau de leur plume, de leur parole, et de leur fortune comme de leurs exemples. Le désordre et le scandale sont à ce que ces hommes, que le Sauveur compare si justement à des sépulchres blanchis, présentant au dehors un certain lustre de délicatesse et remplis à l'intérieur d'ossements et de pourriture, ne soient pas acceptés pour ce qu'ils valent, et qu'ils aient encore quelque crédit quand ils essayent d'infliger au sacerdoce catholique qui en a les mains pures, des hontes dont ils possèdent seuls le criminel patrimoine !

Telles sont les considérations principales à présenter en faveur de la Casuistique ; quelques Conférences les ont assez bien saisies ; mais en général les indications ont manqué de précision et de fermeté.

Ce qu'on pourrait désirer sur ce point, N. T.-C. C., on pourrait le désirer sur quelques autres. Il en est trois surtout que nous signalons à votre attention pour l'avenir. C'est d'abord qu'on porte une exactitude plus sévère dans les définitions. L'objet qu'on doit définir se rattache de temps en temps, par des affinités plus ou moins nombreuses, à des objets analogues ou corrélatifs ; mais des affinités ne constituent pas une identité ; entre ces choses qui se touchent par certains endroits il existe des nuances dont il importe de tenir compte et qu'il faut signaler. Plusieurs conférences ont eu le malheur de ne pas se donner ce mérite. Ainsi, dans plus d'un canton, l'on a confondu la canonicité des Livres Saints avec leur divinité, qui est la base et la raison de la canonicité, c'est vrai, mais qui n'est pas la canonicité même. Ainsi encore pour l'inspiration. Ceux-ci ne l'ont pas assez distinguée de la *révélation* ; ceux-là l'ont assimilée à l'*assistance*, et cependant elle n'est ni l'une ni l'autre. Il y a parfois *révélation* dans l'*inspiration* ; mais l'*inspiration* peut avoir lieu sans *révélation* proprement dite. Pareillement l'*inspiration* contient l'infailibilité que communique l'*assistance*, mais elle va plus loin ; elle ne se borne pas comme la première à préserver de l'erreur, elle suggère encore la vérité à l'auteur qui l'écrit. Nous regrettons que cette distinction et d'autres semblables n'aient pas été suffisamment accusées. L'avenir nous apportera sans exception ce

que le présent ne nous donne qu'avec mesure. On comprendra que rien n'est capital comme une bonne définition, qu'elle porte souvent en soi, nous ne craignons pas de le dire, la destinée d'une question et le dénouement d'un débat, et à ce titre nous nous dévouerons à cette partie de notre tâche, quand elle sera ramenée par l'ordre des matières, avec un soin plein de sollicitude et de sévérité.

Autre objet digne de remarque : c'est la méthode. En bien des procès-verbaux les idées et la science abondent ; mais ces matériaux sont mal distribués. On a des soldats, mais point de bataillons ; c'est une foule, et non pas une armée. Cette absence d'ordre compromet à la fois l'intérêt du travail et la force de la thèse. Nous recommandons instamment aux Conférences, pour échapper à ce double malheur, une disposition plus logique, une économie mieux conçue dans les éléments de solution par lesquels elles répondront aux questions du programme.

Dernier point d'observation : c'est le sérieux et la solidité du raisonnement. On donne parfois des raisons badines et plaisantes plutôt qu'elles ne sont graves et théologiques, nous nous abstenons d'en citer des exemples qui, hélas ! pourraient être très-nombreux. On résout également, par intervalles, les questions proposées par des considérations plus éblouissantes qu'elles ne sont vraies et fondées. Un faux lustre d'exactitude et de profondeur flotte à leur surface ; au premier regard, elles vous saisissent et vous êtes tenté de les prendre pour judicieuses et raisonnables. Mais quand vous les examinez de près, cette fascination s'évapore ; le vide ou la fausseté vous apparaît et vous vous en voulez presque à vous-même pour ce mirage dont vous aviez subi l'éblouissement. Nous vous invitons vivement, N. T.-C. C., à vous mettre en garde contre ces surprises, et à ne jamais accepter une solution, comme doctrine de la Conférence, sans l'avoir préalablement fait passer par un crible impitoyable.

Enfin, laissez-nous vous conjurer, N. T.-C. C., de porter perpétuellement présentes à votre esprit ces paroles du grand Apôtre à son cher Timothée : « Appliquez-vous à la lecture et à l'étude de

la bonne doctrine : « *Attende lectioni et doctrinæ* » (1). Vous avez lu beaucoup, sans doute, pour les Conférences de cette année; toutes les sources principales de la théologie se sont ouvertes devant la pieuse curiosité de votre intelligence qui s'y est plongée avec amour. La science que vous en avez rapportée est saine et solide. Il ne s'y est mêlé qu'un très-faible alliage, et l'on peut dire que le fond de vos procès-verbaux, c'est vraiment la doctrine. Ce que vous avez fait et fait si bien, continuez à le faire. Vous avez lu, lisez encore : *Attende lectioni*; vous avez puisé dans vos livres une théologie forte et pure, allez puiser encore les mêmes eaux à la même fontaine de la vie! Mais s'il est possible, qu'un esprit de réflexion chaque jour plus sérieux vous y accompagne : *Hæc meditare* (2). Au recueillement de la méditation, joignez la vigueur de l'attrait et le mérite de la persévérance. Ne suspendez le service de vos peuples que pour vous emprisonner au milieu de vos bibliothèques et de vos manuscrits; soyez là, pas ailleurs, suivant l'énergique expression de saint Paul : *In his esto* (3), afin que vos progrès dans la science sacrée soient égaux à ceux que vous faites dans la vertu; que chaque jour, entourés d'une lumière de plus en plus éclatante, vous deveniez de plus en plus un flambeau salutaire aux fidèles et intimidant pour les ennemis de la foi; et qu'ainsi vous soyez un spectacle plein de consolation pour la terre dont vous dissiperez les ténèbres, pour l'Eglise dont vous embellirez la couronne, et pour le Ciel que vous rendrez témoin de nouvelles conquêtes : *Ut profectus tuus manifestus sit omnibus* (4).

Donné à Nîmes, en notre Palais Épiscopal, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du secrétaire général de notre Évêché, le quatorze juillet mil huit cent cinquante-sept, fête de saint Bonaventure, cet humble religieux devenu prince de l'Eglise, ce Docteur séraphique noble émule du Docteur angélique, ce théologien sublime à la mort duquel les Conciles s'écrièrent : « La colonne de la chrétienté est tombée. »

(1) I Tim., iv, 13.

(2) I Tim., iv, 15.

(3) Id., *ibid.*

(4) Id., *ibid.*

LETTRE PASTORALE

SUR

LES CONFÉRENCES DE 1857

C'est à pareille époque, l'année dernière, nos Très-Chers Coopérateurs, que nous vous adressâmes notre travail sur les Conférences ecclésiastiques de 1856. Nous venons aujourd'hui vous rendre compte de celles de 1857. Si cette tâche nous appelle à toucher à d'autres sujets, elle retient la même douceur, parce que vous-mêmes, si vous avez changé de programme, vous avez traité les questions avec le même intérêt. Dans les procès-verbaux comparés aux précédents, nous remarquerions du progrès plutôt que de la déchéance. La persévérance paraît vouloir entrer dans l'amour de l'étude, et nous pressentons avec bonheur que ce réveil d'élan qui nous avait tant consolé ne sera pas seulement une étincelle passagère, mais un feu durable, comme celui de ces astres qui, une fois allumés par le souffle de Dieu, ne savent plus ni s'appauvrir ni s'éteindre.

Tel est le premier sentiment que nous éprouvons le besoin de vous exprimer. Mais, au lieu de nous borner à des félicitations sommaires, nous voulons vous indiquer en détail les points ou plutôt les caractères qui, dans vos Mémoires, nous paraissent plus dignes d'éloge. Nos paroles seront un encouragement pour ceux qu'atteindra la louange, et pour ceux qui ne l'auront pas méritée, elles seront un conseil indirect qui leur fera connaître les améliorations à introduire dans leurs travaux futurs.

I

Les jeunes prêtres appelés à répondre en notre présence aux examens annuels, nos très-Chers Coopérateurs, ont pu dire à leurs aînés l'importance que nous attachons à la méthode dans les matières théologiques. Qu'on n'aborde jamais une question sans avoir établi de lumineux préliminaires et des définitions irréprochables ; que la thèse soit nettement énoncée, aussi bien lorsqu'il s'agit d'exposer les doctrines de la foi que lorsqu'on se propose de réfuter l'erreur ; qu'on trace avec un ensemble complet les diverses branches de preuves ou d'aperçus qu'on a l'intention de dérouler, afin qu'il soit démontré qu'on a sondé toutes les profondeurs du sujet ; que chaque idée, chaque citation, chaque autorité, chaque argument soit à sa place ; qu'on mette au service de sa logique, le double et formidable instrument du syllogisme et de l'enthymème, ces grandes armes de la dialectique, ces magnifiques et fécondes formules qui résument les lois du raisonnement comme les découvertes de Kœppler et de Newton résument la mécanique du monde ; qu'enfin, pour porter plus de sobriété, plus de laconisme, plus de rigueur dans l'expression de sa pensée ou de ses démonstrations, on fasse usage de cette noble langue latine qu'on ne sait plus parler aujourd'hui, qu'on ne sait guère mieux écrire, et qui cependant est par excellence la langue de la Théologie et celle de l'Église ; voilà tout autant de points sur lesquels nous croyons devoir en conscience nous montrer exigeant, difficile, et presque inexorable dans les épreuves imposées par les règlements du diocèse aux six premières années du sacerdoce. C'est que l'expérience unie au sens commun nous a révélé la sagesse de cette grande stratégie ; elle est dans la nature. Supprimez une de ses opérations, vous brisez un ressort dans le mécanisme de votre logique ; votre démonstration ne marche plus ou s'égare dans de faux mouvements. Il n'y a pas seulement de la sagesse dans cette méthode, il y a de l'intérêt. Prenez un homme qui sache l'appliquer avec distinction, vous trouverez sur ses lèvres, aux exercices de la scolastique, le charme de

l'éloquence. Quand vous l'entendrez poser ses questions avec une exactitude mathématique ; quand vous le verrez marquer comme au cordeau d'une main ferme et sûre la route que son raisonnement doit parcourir ; quand les syllogismes s'échapperont de sa parole comme autant de flots de lumière ; quand, au moyen de cette forme vigoureuse, il fera ressortir avec une saisissante évidence la puissance des textes, des témoignages, des faits dont il invoquera l'appui ; quand après avoir, anneau par anneau, descendu la chaîne de ses preuves, il la remontera pour rassembler ses conclusions et vous écraser sous le poids de ce faisceau redoutable, vous comprendrez que pour subjuguier les âmes et captiver les admirations, la vérité n'a pas besoin des grâces de la littérature, et qu'elle peut y réussir même avec ses procédés austères, pourvu qu'ils lui laissent cette clarté radieuse qui appartient à son essence. Enfin cette même méthode qui recèle tant de satisfaction sous son apparente sécheresse, est tout à la fois une pierre de touche et un foyer de force pour les esprits qui la manient. Vous entendez parfois certains hommes déclarer qu'elle ne leur convient pas, qu'ils sont mal à l'aise dans ces compartiments géométriques, qu'ils y étouffent comme le ferait un aigle dans une cage de fer où ses ailes ne pourraient se développer. Ceux qui tiennent ce langage croient s'honorer en accusant cette méthode de n'être pas assez large pour eux. Erreur ! Si elle ne leur va pas, ce n'est point qu'elle soit trop étroite pour leur esprit, c'est plutôt que leur esprit n'est pas assez puissant pour elle. Elle leur demande une ampleur de coup d'œil qu'ils n'ont pas, une précision d'idées dont ils sont incapables, une justesse de raisonnement à laquelle ils ne sauraient atteindre, un talent de suite, d'enchaînement, de déduction qu'ils sont loin de posséder, une pénétration d'intelligence, une finesse de discernement qui ne sera jamais leur gloire. S'ils avaient tous ces dons, au lieu de rabaisser cette méthode ou de murmurer contre elle, ils l'appliqueraient avec amour, parce qu'ils le feraient avec succès. Mais parce que cette armure de géant les écrase, ils la repoussent avec dédain, comme si leur mépris était autre chose que la révélation de leur propre faiblesse ! De fiers génies l'ont

essayée avant eux et l'ont traitée avec plus de respect. C'est qu'ils en avaient éprouvé les bienfaits. Sous l'énergie de cette discipline, tous les ressorts de leur intelligence s'étaient développés avec éclat, et si plus tard ils ont accompli les travaux d'Hercule, c'est que par elle ils s'étaient préparés à ces grandes œuvres en étouffant des serpents dès le berceau.

Voilà pourquoi nous tenons à l'usage de cette méthode ; voilà pourquoi nous la recommandons dans les examens ; voilà aussi pourquoi, l'année dernière, nous vous priâmes d'en faire, la langue latine à part et dans la mesure du possible, un sérieux emploi dans les Conférences. Vous avez entendu notre parole, et nous en sommes reconnaissant. Certaines confusions, quelques déplacements d'idées qui nous avaient frappé dans les procès-verbaux précédents ont disparu. A peu près toute chose a pris son rang ; et le travail des réunions cantonales présente dans son ensemble un caractère d'ordre et d'harmonie auquel on ne nous avait point encore accoutumé. Ce n'est pas à dire assurément qu'il n'y ait plus rien à désirer ; vous ne nous croiriez pas si nous portions jusque-là nos félicitations. Mais enfin nous nous plaisons à constater un progrès sérieux et plein d'espérance ; encore un pas de plus, et vos rapports seront terribles et magnifiques comme une armée rangée en bataille.

II

Une amélioration marquée s'est fait sentir encore sur un autre point des Conférences. L'application des doctrines traditionnelles ou plutôt des doctrines révélées aux questions contemporaines s'est faite avec plus d'intelligence et d'à-propos. Nous nous étions permis l'année dernière de signaler à votre attention cette partie du programme. Ce qui s'y rattachait nous avait paru le côté faible des procès-verbaux précédents. Cette année, nous nous sommes relevés à une hauteur convenable. Les systèmes que nous avons donnés à combattre ont été nettement définis ; dans la réfutation, nous avons trouvé avec bonheur ce caractère précis, vigoureux, spécial qui constitue le grand mérite d'une œuvre de ce genre. Quand on ne

s'est pas inspiré de soi-même, on a su puiser aux bonnes sources. On a surtout parfaitement rencontré le secret de s'approprier les éléments d'apologétique fournis par les récentes découvertes de la science dans ce qu'elle a de sérieux et de positif. La géologie, la paléontologie, l'astronomie, l'ethnographie, l'histoire, la philosophie ont tour à tour apporté leur suffrage pour appuyer, commenter ou justifier les récits de la Genèse sur les premiers âges du monde, ou les témoignages de la Tradition sur la formation, disons mieux, sur l'origine de la morale chrétienne. On a compris en un mot cette auguste souveraineté que le moyen âge attribuait si justement à la Théologie, et qui subordonnait à ses enseignements comme à ses besoins toutes les branches des connaissances humaines. Vous les avez toutes contraintes à lui rendre hommage, et rien n'est beau comme de voir ces divers affluents accourir de tous les points où s'agite l'intelligence, et se précipiter dans ce grand fleuve de la foi qui les emporte à Dieu, sublime océan dont ils sont tributaires.

III

A côté de la louange nous sera-t-il permis de placer des réserves, si ce ne sont pas des observations ?

Ce qu'il y a de plus grave, c'est que certains groupes, par une exception très-rare, il est vrai, mais pourtant fâcheuse encore, ont traité les questions du programme avec une faiblesse déplorable, d'un bout à l'autre de l'année. Si encore au fond de cette médiocrité, l'on sentait l'effort, si l'on retrouvait la trace de la bonne volonté, la preuve d'études consciencieusement faites, on excuserait la pauvreté du travail par la richesse de l'intention ; le zèle en quelques occasions vaut de la force. Mais malheureusement rien n'annonce que le labeur ait été sérieux. On n'est pas allé pour l'accomplir jusqu'au bout du temps et des moyens dont on pouvait disposer. Quelques solutions ont été hasardées tant bien que mal, puis jetées sur deux ou trois pages écrites à la hâte, et ces feuilles plus légères que celles dont les vents se jouent dans les forêts, sont venues nous attrister plutôt que nous réjouir, en nous montrant le peu de gra-

tivité qu'on avait mis à l'acquit d'un devoir que nous regardons comme capital.

D'autres réunions cantonales se sont méprises sur le sens, pourtant très-clair, très-arrêté, de certains sujets proposés par le programme. Quelques-unes aussi semblent avoir permis à leur secrétaire de voir des ambiguïtés dans des questions dont l'énoncé n'en avait aucune. On a fait des distinctions multipliées et subtiles, se demandant avec un ton badin mêlé d'un peu d'ironie quel pouvait être le sens de la thèse posée. Messieurs les Directeurs du Séminaire ont justement fait observer dans leurs rapports que les équivoques attribuées à certaines propositions n'avaient rien de réel, et qu'après tout quand il y aurait eu sur tels ou tels mots diverses interprétations possibles, on aurait dû signaler ce fait en termes plus réservés et plus convenables. Jamais la politesse ne doit désertier le langage d'un prêtre, surtout quand l'œuvre qu'il rédige est un acte officiel se rapportant à un programme officiel lui-même.

Enfin, pourquoi ne le dirions-nous pas? Le style des procès-verbaux laisse souvent à désirer pour le développement de l'idée et la propriété de l'expression. On a des pensées complexes ; chacun des éléments dont elles se composent a sa place marquée par l'essence des choses, place que nous devons respecter dans la phrase où l'idée se réfléchit avec ses divers détails. Si nous mêlons, déplaçons et brouillons tout, si nous mettons en avant ce qui devrait être en arrière, l'ordre disparaît, et la clarté s'évanouit ; l'un et l'autre tiennent à la rigueur logique de la déduction. C'est un mérite que nous n'avons pas rencontré dans le travail de toutes les Conférences ; bien des fois au contraire nous avons vu le fil s'embrouiller : la pensée, au lieu de marcher d'un pas ferme et droit, se tord et se replie sur elle-même, comme un reptile aux anneaux brillants et colorés de tous les feux du soleil, mais qui ne sait aller à son but que par des ondulations plus ou moins sinueuses. A cette imperfection s'en joint une autre qui a aussi son importance ; c'est une absence assez fréquente de propriété dans l'expression. Tantôt le terme est complètement faux ; tantôt entre deux mots qui peuvent se prêter à la même idée, on prend celui qui cadre le moins avec elle et la rend

avec le moins de plénitude. Défaut contre lequel nous vous engageons vivement à vous tenir en garde. Il ne faut pas imiter certains hommes étranges qui disent : Moi, je ne me préoccupe que de la pensée, et je ne m'inquiète pas du style ! Singuliers philosophes ! Bizarres penseurs ! Comme si le sort de la pensée n'était pas lié pour ainsi dire métaphysiquement à celui de l'expression ! Si pour rendre une idée vraie en soi vous employez un terme inexact, votre idée devient fautive. Traduisez une idée noble par un mot trivial, elle devient triviale elle-même. Vous servez-vous d'un terme vague ou insuffisant, votre pensée paraîtra nébuleuse ou mutilée. C'est qu'au fond l'expression est comme le moule dans lequel nous jetons notre idée ; si le moule est à sa mesure, c'est bien ; si le moule n'est pas à sa mesure, il la défigure dans ses contacts avec elle. Si ce n'est pas un moule, c'est au moins un vêtement, et le vêtement doit-il être pris sans choix ? N'a-t-il point d'influence sur celui qui s'en couvre, pour le déshonorer ou l'ennoblir ? De même, si vous adoptez une expression malheureuse, elle abaisse l'idée ; c'est un haillon qui la flétrit. Qu'elle soit juste et convenable, votre pensée s'élève, se creuse et s'agrandit dans des proportions plus ou moins avantageuses. C'est ce qu'on voit avec évidence par la comparaison des auteurs. Prenez une idée dans Bossuet ; prenez la même dans l'abbé Poulle ! Quelle différence ! quelle supériorité dans le premier sur le second ! Et pourquoi ? Parce que Bossuet au génie de la pensée unit le génie du style, et que s'il sait relever parfois la simplicité de l'expression par la noblesse de l'idée, il ne sait pas moins, quand il le faut, relever la simplicité de l'idée par la majesté de l'expression.

Voilà pour la forme et l'accessoire des procès-verbaux. Voici maintenant pour les doctrines, c'est-à-dire pour l'essentiel.

ÉCRITURE SAINTE

Les questions comprises dans cette première partie du programme ont en général été résolues d'une manière remarquable. Il nous eût semblé superflu de les traiter nous-même après les travaux que vous avez faits et les judicieuses conclusions auxquelles ils vous ont conduits. Nous nous bornerons à vous proposer quelques observations.

I

A Dieu ne plaise que nous condamnions jamais les efforts tentés pour concilier les récits de la Genèse et les données de la science ! Nous sommes si loin de réprover ces essais de rapprochement que nous-même nous nous sommes fait un devoir d'y prendre part, et que nous avons vu par notre expérience personnelle combien, dans certaines conditions de logique et de prudence, ce travail peut tourner à la gloire de l'Église et de ses Livres sacrés. Mais n'exagérons pas à nos propres yeux l'importance de ce genre d'apologie. Très-souvent les sciences naturelles observent mal ; elles regardent tels ou tels phénomènes comme se représentant, sur tous les points, sous des formes identiques et invariables. Les découvertes faites jusqu'au moment où on l'affirme donnent une apparente raison de le supposer. Mais demain la nature livre un nouveau secret ; un coin du globe qu'on n'avait pas sondé, une profondeur de l'espace où l'on n'avait pas plongé, nous montrent ce fait dont nous pensions avoir saisi la loi, compliqué de nouveaux éléments qui le modifient et avec lui les corollaires qu'on en avait d'abord tirés. D'autres fois, quand les sciences observent bien, elles poussent trop loin les conséquences des faits qu'elles ont constatés. Sur une base partielle, isolée, elles élèvent une théorie générale, comme si l'on était raisonnablement admis à bâtir un édifice sur la pointe d'une aiguille ! Mais qu'arrive-t-il ? Quelques mois s'écoulent, et dans les replis inexplorés du firmament, dans les entrailles de montagnes incon-

nues, on surprend un jour une page de la création que nul regard mortel n'avait encore découverte. Et si elle ne dément pas les faits antérieurement établis, elle dément au moins le système dont on les avait constitués le fondement. A chaque instant nous sommes témoins de ces contradictions jetées par les progrès de l'observation aux conclusions exagérées et précipitées des savants. Les impitoyables révélations du ciel et du globe leur prouvent qu'ils peuvent avoir eu du coup d'œil, mais qu'ils ont manqué de logique, et que dans le couronnement de leur syllogisme ils ont dépassé les prémisses fournies par la nature. Hier une doctrine prévalait ; c'était aux Neptuniens qu'appartenait le dessus. Mais on a découvert cette nuit une nouvelle donnée ; la fortune change, et la prépondérance est acquise aux Plutoniens. Qu'ils ne triomphent pas toutefois avec trop de sécurité. Bientôt certains bancs, certains dépôts de fossiles vont se dévoiler ; devant ces apparitions inattendues les théories précédentes fuiront épouvantées, jusqu'à ce que les idées aujourd'hui victorieuses succombent à leur tour devant la réfutation que leur infligeront d'autres débris de poissons ou de coquillages.

A travers ces méprises et cette mobilité de la science, qu'avons-nous à faire ? C'est d'admirer avant tout comment les conquêtes positives de la science sont inoffensives pour l'Écriture et plus souvent encore favorables pour elle. C'est ensuite de ne pas se réjouir à l'excès quand un phénomène nouveau semble venir en aide à la Genèse, comme aussi de ne point s'inquiéter quand d'autres phénomènes paraissent former contre ses récits une objection redoutable. Joies et craintes ici sont caduques à l'égal de la cause qui les provoque. Vous êtes heureux de ce qu'un fait nouvellement acquis explique ou sanctionne la parole de Moïse ; c'est bien. Mais prenez garde, ce fait n'est peut-être que la moitié d'un même phénomène ; quand la seconde moitié sera découverte, peut-être changera-t-elle le sens et la portée de la première, et alors le parti que nous en tirons actuellement en faveur de la Genèse s'évanouira. Vous tremblez au contraire en apprenant qu'une des couches terrestres ou les tronçons d'un monstre pétrifié viennent de parler

contre Moïse. N'ayons pas peur, hommes de peu de foi ! Bientôt la feuille du grand livre de la nature va tourner ; vous trouverez au revers la solution de la difficulté qui vous épouvante ; et parce que la lumière aura grandi, ces accidents du globe qui vous inquiètent vengeront l'auteur sacré qu'ils semblent accuser aujourd'hui. Ainsi ne dédaignons pas la science ; à Dieu ne plaise que nous vous conseillions de la traiter avec mépris ! Mais aussi n'en cherchons pas avec un empressement trop timide le concours et l'appui ; la Bible peut faire son chemin dans le monde sans avoir ce roseau fragile à la main. Ne nous effrayons pas non plus des réfutations éphémères qu'on oppose à l'Esprit-Saint. Dieu et sa vérité se soutiennent par eux-mêmes. Il est impossible qu'ils aient jamais contre eux des certitudes qui les confondent, et de tous les nuages qui pourront s'élever ou des précipitations et des témérités de la science ou de ses hostilités haineuses et systématiques, il n'en est pas un dont le temps ne doive se hâter de dissiper les vapeurs.

II

DEUXIÈME CONFÉRENCE.

2^e Question. — On s'est généralement rattaché dans les Conférences au système qui des jours primitifs a fait des époques indéfinies, afin de mieux rendre compte des phénomènes géologiques que présente le globe. Cette doctrine à vrai dire est tolérable, et l'Église ne l'a jamais condamnée, parce que jamais non plus elle ne s'est prononcée sur la nature des jours mesurés au monde avant la création du soleil. Mais dans l'état actuel de la science, on se croit moins obligé de recourir à l'hypothèse des époques qu'on ne le faisait il y a quelque temps. De plus en plus l'observation nous ramène à des espaces de temps pareils à nos jours ordinaires, quel qu'en fût le régulateur ; et dans quelques années il ne serait nullement impossible qu'on nous prouvât, comme mathématiquement, que toutes les révolutions dont nous trouvons les vestiges dans les entrailles ou à la surface du globe, peuvent s'expliquer en prenant

à la lettre le texte de Moïse. C'est là ce que nous devons souhaiter. Rien n'est précieux pour l'apologiste chrétien comme de marcher, en justifiant les Écritures, par la grande voie du sens naturel. On se sent alors plus à l'aise, parce qu'il semble que le langage des auteurs sacrés, en devenant plus simple et d'une interprétation plus directe, devient aussi plus digne de Dieu.

III

3^e Question. — Les conférences ont admis pour la plupart que les débris découverts dans le sein de la terre étaient disposés par lits réguliers, et correspondant exactement à l'ordre de création marqué par Moïse. En réalité cette doctrine a compté quelques années de crédit parmi les géologues. Ce n'était pas qu'on ne pût la combattre par de sérieuses difficultés ; pour notre part nous en avons toujours vu de si graves, que, malgré l'apparente sanction qu'elle donnait à la Genèse, nous ne l'avons jamais adoptée comme un fait certain, ni employée comme instrument d'apologétique. La marche de la science semble nous avoir donné raison. Ces couches de dépôts sont aujourd'hui regardées comme beaucoup moins homogènes qu'on ne l'avait d'abord prétendu ; une foule d'éléments qu'on avait crus invariablement séparés se confondent dans des stratifications plus récemment découvertes ; tous les règnes et tous les genres y sont entremêlés dans une espèce de chaos, et la succession tracée par Moïse dans le grand œuvre de la création, ne se reproduit plus exactement dans l'échelle des fossiles dont le sein de la terre est peuplé. C'est un fait dont la disparition doit nous causer peu de regrets.

Nous n'avons pas d'autres observations à faire sur les questions d'Écriture sainte. Tout ce qui suit, à part quelques hésitations sur l'universalité simultanée du déluge, présente un ensemble de doctrine juste et solidement établie.

Passons aux questions théologiques. Ce que nous en dirons sera moins une appréciation de votre travail, qu'une suite de solutions destinées à confirmer et à compléter vos propres décisions sur quelques points délicats du programme.

THÉOLOGIE MORALE

PREMIÈRE CONFÉRENCE

I

1^{re} Question. — Qu'est-ce que la vertu telle que l'entend la Théologie, et quels sont les éléments dont elle se compose ?

Il est facile de voir par les termes dans lesquels est conçue cette première question et par les questions qui la suivent, qu'il s'agit ici de la vertu chrétienne, et non pas de la vertu naturelle, philosophique et purement humaine. Prise à ce point de vue, rien n'est plus simple que de la définir : c'est une habitude de l'âme par laquelle, sous l'impulsion de la grâce, elle accomplit des actes tendant à sa fin surnaturelle.

De là nous concluons qu'elle se compose de quatre éléments. C'est d'abord un élément de *lumière*. Avant qu'un voyageur s'engage dans une course, il faut que son œil lui montre et que sa pensée lui propose la route qu'il doit suivre ; il en est de même dans l'ordre du devoir. C'est à l'esprit qu'appartient la première opération. Foyer où les clartés de la foi résident et d'où elles se répandent pour éclairer la conduite, il commence par indiquer les obligations que Dieu nous impose, les œuvres qu'il nous commande d'accomplir ; c'est nous marquer notre voie. Il nous signale ensuite les sentiments qui doivent nous animer, les intentions dont nous devons nous inspirer, le but auquel nous devons tout rapporter dans l'action qui nous est prescrite par l'Évangile et la conscience. Sans cette illumination de l'intelligence, il n'est pas de vertu possible. Elle ne suffit pas pour constituer la vertu ; mais elle en est le point de départ nécessaire. Si la raison se tait ou s'éteint, il ne reste plus pour diriger l'homme au sein des ténèbres qui l'envahissent, que les sourds et aveugles instincts de la brute, et sous l'impulsion de cette force stupide, il accomplit des fonctions, il ne remplit pas des devoirs.

Au reste une lumière quelconque ne suffit pas ; il faut une lumière supérieure, celle de la révélation. N'est-ce que la raison qui nous éclaire ? Vous ne pratiquerez sous sa direction qu'une vertu de philosophe. Une vertu surnaturelle ne peut éclore qu'aux feux d'un rayon surnaturel. Que la raison parle, à la bonne heure ; mais ses lueurs doivent en quelque manière se transfigurer en celles de la foi ; c'est au jour de la foi que nous devons marcher. Premier élément de la vertu : *Lumière et lumière surnaturelle.*

Second élément : *libre acquiescement de la volonté.* — L'esprit a parlé ; c'est dire que la boussole est prête ; le navire est orienté, il sait à quels rivages il doit tendre à travers les solitudes et les tempêtes de l'océan. Mais ce n'est pas assez pour qu'il s'ébranle. Il a besoin d'un moteur pour le pousser sur les flots qui l'attendent. Ainsi de la vertu. Interprète de l'Évangile et de la foi, votre intelligence vous a fait connaître le devoir ; elle vous en a prescrit l'accomplissement, c'est bien, la boussole est trouvée. Mais pour que le vaisseau marche, pour que le devoir soit rempli, pour que la vertu soit pratiquée, il faut que la volonté s'émeuve, sous l'action de la lumière qui la frappe ; il faut qu'elle se précipite dans le chemin que l'esprit lui découvre. Tant que ce ressort n'est pas parti, la vertu n'existe pas. La vertu, dit saint Thomas, procède de l'amour, et l'amour est le fait de la volonté (1).

Troisième élément : *une impulsion de grâce.* — D'après l'enseignement de la foi la grâce est absolument nécessaire pour la pratique de la vertu ; la volonté sans elle ne se porterait pas au bien, et l'âme serait alors comme la voile d'un navire que nul souffle ne viendrait enfler. Indispensable pour l'action, la grâce ne l'est pas moins pour le mérite. Appelés que nous sommes à une destinée surnaturelle, nous ne pouvons l'atteindre par nous-mêmes. Quel est parmi nous le géant qui jamais s'en ira toucher le ciel avec sa tête ? Nous aurons beau entasser œuvres sur œuvres, il est impossible à la nature de s'élever au-dessus de la nature. Au sommet des

(1) Dependet aequaliter ab amore in quantum dependet a voluntate, cujus prima affectio est amor. — S. Thom. *Sum. Theol.* 1^a 2^a quæst. LVI — Art. 3. Resp. ad. 1^{um}.

atomes accumulés par ses labeurs, l'homme restera toujours homme, c'est-à-dire incapable de parvenir par ses seules forces à la fin supérieure où Dieu l'appelle et l'attend. Il n'est que la grâce qui puisse l'y faire arriver. C'est la l'échelle mystérieuse qui des profondeurs de notre néant doit nous porter à la hauteur de l'immortelle patrie ; supprimez-la, nous sommes condamnés à nous épuiser en efforts éternellement stériles. Tous les mouvements, tous les bonds, si j'ose le dire, par lesquels nous tenterons de nous élancer jusqu'à Dieu pour le saisir, n'aboutiront qu'à nous faire retomber plus meurtris dans l'abîme de notre impuissance. C'est ainsi que le voyageur précipité par un faux pas dans quelque fente de glacier, essaierait vainement de remonter par lui-même à la surface ; les parois impitoyables du gouffre ne lui donnent aucune prise qui l'aide à sortir de ce tombeau, il ne peut se sauver que par une main libératrice. Cette main, c'est l'image de la grâce et de sa nécessité.

Et voilà ce que saint Thomas veut exprimer quand il dit, dans la définition de la vertu, qu'il y entre une opération que Dieu accomplit en nous sans nous (1). Par ces mots le saint Docteur détermine la part de la grâce. Et après tout son langage n'est ici que la traduction théologique de ces grandes et sentencieuses paroles de Jésus-Christ, le Maître des maîtres, le Docteur des docteurs : « Personne ne peut arriver à mon Père que par moi, comme aussi personne ne peut arriver à moi s'il n'est attiré par mon Père (2). » Le mouvement de la vertu chrétienne est là tout entier : aller au Père comme au terme suprême de nos efforts aussi bien que de nos adorations ; aller à Jésus-Christ comme à la source unique de notre vie et au médiateur nécessaire de notre néant, c'est entre ces deux grandes oscillations que notre vie est appelée à se partager ; la sanctification ne fait pour ainsi dire que nous promener de l'un à l'autre de ces deux centres, et puisque pour aller à Jésus-Christ il

(1) *Quam Deus in nobis operatur sine nobis.* — S. Thomas. 1^a 2^a quæst. lv. Art. 4. Concl.

(2) *Nemo venit ad Patrem nisi per me.* Joan., xiv, 6. — *Nemo potest venire ad me, nisi Pater qui misit me traxerit eum.* Joan., iv, 44.

nous faut l'intervention du Père, puisque pour aller au Père il nous faut celle de Jésus-Christ, puisque sans eux il nous est impossible d'avancer d'un seul pas dans quelque direction que ce puisse être, il est manifeste et divinement démontré que la grâce est un élément essentiel à la vertu.

Enfin quatrième et dernier élément : *élément de persistance et de continuité*. — Vous rencontrez un pauvre qui vous tend la main, et vous lui faites l'aumône ; est-ce que cet acte, s'il est solitaire, suffira pour autoriser à dire que vous avez la vertu de charité ? Non. Une tentation délicate se présente ; vous pourriez aisément assouvir une passion brutale ; mais vous résistez ; est-ce qu'après ce triomphe, s'il est le premier ou s'il est seul, vous pouvez vous flatter d'être chaste ? Non encore. Ce qui constitue la vertu, ce n'est pas un fait isolé, transitoire, échappé d'une inspiration de circonstance ou d'une surprise de cœur, ne tenant nullement à une racine sérieuse et qui se perde dans les profondeurs de l'âme. Dans ces conditions tout le monde serai vertueux ; quel est le misérable qui dans sa vie n'ait eu au moins un éclair de générosité ? Au lieu d'être une étincelle, la vertu, par une gloire plus haute, est un foyer. C'est une succession d'actes répétés qui la forme et la caractérise. Il faut que le principe qui la produit pénètre dans la substance même de l'âme et semble s'identifier avec elle. « C'est une bonne qualité, dit saint Thomas ; mais non, reprend immédiatement le saint Docteur, c'est plus qu'une qualité ; une qualité peut ne tenir qu'à la surface, comme la couleur à la statue qu'elle décore, comme le lierre à la muraille qu'il recouvre ; c'est plutôt une habitude qui s'est insinuée pour ainsi dire dans les entrailles mêmes de l'âme et fait partie de son tempérament moral ; habitude qui crée un instinct légitime, une pente généreuse dans le cœur dont elle s'est emparée, et l'entraîne avec plus ou moins de rapidité vers le devoir qui en est l'objet et le terme (1). »

Telle est l'essence de la vertu comme la comprend la Théologie.

(1) Virtus est bona qualitas mentis... Esset tamen convenientior definitio si loco *qualitatis* habitus poneretur. — S. Thomas. 1^a 2^a quæst. LV, art. 4.

Rien n'est plus élémentaire ; mais pourtant plus d'une fois on ne se rend pas exactement compte de tous les phénomènes que la chose embrasse, ni de toutes les notions que le mot enveloppe. Plusieurs Conférences ont échoué dès ce premier pas qu'elles ont fait en sortant du port, et parce qu'une erreur dans une définition qui sert de point de départ est toujours un malheur, nous avons cru devoir donner une certaine étendue à celle-ci pour que les idées de tous puissent au besoin se rectifier ou s'affermir.

II

2^{me} Question. — Au-dessous de la vertu surnaturelle, n'y a-t-il pas en des vertus naturelles qui n'ont pas été sans prix devant Dieu et qu'il n'a pas laissées sans récompense ? Ne peut-il pas y en avoir encore ?

Nous répondrons d'abord que ces vertus naturelles sont possibles ; c'est une conséquence immédiate, nécessaire de la doctrine catholique sur la chute originelle, ou plutôt de la constitution de l'homme. L'homme n'est qu'une ruine ; c'est l'unanime tradition des peuples comme c'est l'enseignement formel de la foi ; mais cette ruine retient de nobles vestiges de sa première grandeur. L'image de Dieu s'est sans doute altérée en lui, mais elle n'est pas entièrement abolie. Sa raison n'est pas tellement livrée aux ténèbres qu'il n'y reste pas un seul rayon de la lumière d'en haut ; d'effroyables convoitises bouillonnent dans son cœur, mais il éprouve encore de généreuses aspirations vers le bien ; sa volonté, on ne peut en disconvenir, est atteinte d'une immense faiblesse, mais elle est capable aussi de mettre un certain ressort au service de la conscience. Voilà ce que dit la bonne et vraie théologie aussi bien que la saine expérience ; l'une et l'autre, au lieu de nous présenter les facultés morales de notre nature comme complètement brisées par la chute primordiale, attestent qu'elles ont sauvé de ce grand naufrage, avec le fond de leur essence, un débris important de leur énergie primitive.

Eh bien ! si le tronc n'est que courbé sans être abattu, pourquoi

ne redresserait-il pas quelques-uns de ses rameaux vers le ciel qu'il regarde moins directement, il est vrai, mais pourtant qu'il regarde encore? Pourquoi ces puissances foudroyées mais vivantes de l'homme seraient-elles radicalement incapables d'agir avec rectitude et de faire quelque bien? Comment! Dieu, en les frappant, en les affaiblissant, en les mutilant, les aurait livrées à une telle dégradation, que le chef-d'œuvre de ses mains, celui qu'il avait animé de son souffle, l'être auguste qu'il avait constitué le pontife de la création n'aurait plus de force et d'autorité que pour opérer le mal et outrager son Auteur! Comment! ce sentiment de l'ordre, ce respect pour la conscience, ces élans pour la vertu, tous ces nobles instincts qui le travaillent iraient tous fatalement se perdre dans le vide ou s'éteindre dans la boue! C'est impossible. L'homme porte en soi-même assez de misères pour qu'on n'en fasse pas un Dieu; mais il a d'assez hautes qualités pour qu'on en fasse autre chose qu'une brute ou un démon. Partout où vous trouvez une goutte de bonne sève, partout un pur rejeton peut germer.

III

Par la vocation de l'homme nous sommes conduits à la même doctrine que par sa constitution. Il existe avant tout pour l'homme une vocation morale, c'est-à-dire qu'il est créé pour le devoir; c'est là sa destinée comme c'est sa grandeur. L'animal qui s'agit à ses côtés n'obéit qu'à des instincts; lui, par une condition plus noble, se sent fait pour une règle; au-dessus de ses appétits, il admet des obligations; et c'est par là que s'explique la conscience, législateur sacré que Dieu n'impose aux peuples qu'afin qu'ils sachent qu'ils sont hommes, comme l'a dit l'Écriture dans une parole profonde (1). Mais si le devoir est le but de l'homme sur la terre, il doit nécessairement porter en lui-même un certain pouvoir d'y répondre. Il est impossible que sa nature n'ait pas des forces propor-

(1) Constitue, Domine, legislatorem super eos, ut sciant gentes quoniam homines sunt. Psal. ix, 21.

tionnées aux fardeaux qu'elle doit subir ; et si elle peut accomplir le devoir, elle peut pratiquer la vertu qui n'est autre chose que le devoir traduit en actions.

Outre cette vocation morale, nous avons encore ici-bas une vocation sociale. La famille, la patrie, l'humanité, voilà trois grands théâtres sur lesquels notre existence est appelée à se dérouler avec des destinées plus ou moins modestes, plus ou moins éclatantes ; voilà aussi trois foyers qui attendent de nous comme un reflux de la vie qu'ils doivent nous donner. Nous ne pouvons être sans eux, et ils ne peuvent subsister sans nous. Ils nous dispensent des bienfaits, et nous leur devons des tributs. Mille obligations nous sont imposées comme fondement et condition des droits que nous pouvons avoir à leur appui. Obligations privées, obligations publiques, obligations humanitaires, tel est le réseau dont ils nous enveloppent, et c'est de la fidélité plus ou moins généreuse que nous portons à nous conformer à cette grande discipline, que dépendent l'ordre, la paix et les progrès du monde. C'est assez dire que l'observation de ces lois n'est pas totalement au-dessus de nos forces ; par là même qu'elle est nécessaire à la société, il est manifeste qu'elle est possible, au moins partiellement, pour nous, et l'on ne concevrait pas que Dieu nous eût, par création, par nature, rendu complètement inabordable l'exercice de vertus sans lesquelles l'humanité ne saurait marcher même pendant une heure.

Ainsi la constitution de l'homme et sa vocation, telles que la doctrine catholique nous les présente de concert avec le bon sens, prouvent-elles qu'il existe en nous un ressort capable de nous élever par sa vigueur propre à la pratique de certaines vertus naturelles.

IV

Du reste ce n'est pas là seulement un enseignement indirect dans l'Eglise ; c'est une doctrine formelle, appuyée sur l'autorité de Dieu lui-même, et qui non-seulement affirme la possibilité de la vertu naturelle, mais en proclame le fait. Voici le chapitre second de l'Épître aux Romains. Saint Paul, déroulant le tableau formidable

du jugement à venir, parle de deux grandes lois avec lesquelles les hommes seront alors confrontés. La plus auguste est la loi écrite ; mais il en est une autre qui, sans lui être égale, ne laisse pas d'être sacrée, et dont les infracteurs pourront être condamnés à périr éternellement. « Quiconque aura péché sans la loi périra sans la loi (1) : » telle est la sentence de l'Apôtre, et aussitôt il ajoute : « Les nations qui n'ont pas reçu la loi, font naturellement ce qui est prescrit par la loi ; à défaut de la loi, elles sont leur loi à elles-mêmes ; elles portent pour ainsi dire le texte de la loi dans leur cœur, où la conscience lui rend témoignage au milieu de pensées qui tour à tour les accusent ou les défendent ; c'est ce qu'on verra le jour où Dieu jugera les actions cachées des hommes (2). » Trois grands faits sont établis par ces paroles. C'est d'abord qu'il existe une loi gravée dans le cœur de l'homme par le doigt même du Créateur : *Scriptum in cordibus* ; loi générale puisque les peuples que la loi écrite n'a pas atteints la connaissent et qu'ils en font la règle de leur conduite : *Gentes ipsi sibi sunt lex* ; loi vivante, puisqu'elle suscite la conscience pour lui rendre témoignage, et que d'oragcuses contradictions en démontrent l'existence, en constatent l'autorité : *Testimonium reddente illis conscientia*. Après ce premier fait, saint Paul en affirme un second non moins capital : c'est que cette loi dont l'homme porte le texte en lui-même est obligatoire et dès lors possible, puisqu'elle s'élèvera contre ceux qui l'auront outragée devant le tribunal suprême et que ses transgresseurs périront sans espoir : *In die cum judicabit Deus occulta hominum*. Enfin troisième fait : c'est que cette loi non-seulement est possible, mais encore est accomplie au moins dans certaines prescriptions, et cela par l'énergie propre et spontanée de la nature laissée à elle-même : *Naturaliter quæ legis sunt faciunt*. Ainsi connaître la loi, être astreint à la loi, observer la loi, telle est la part que l'apôtre saint Paul fait

(1) *Quicumque... sine lege peccaverunt, sine lege peribunt. Rom., II, 12.*

(2) *Cum enim Gentes quæ legem non habent, naturaliter ea quæ legis sunt faciunt, ejus modi legem non habentes, ipsi sibi sunt lex ; qui ostendunt opus legis scriptum in cordibus suis, testimonium reddente illis conscientia ipsorum et inter se invicem cogitationibus accusantibus aut etiam defendentibus, in die cum judicabit Deus occulta hominum. Rom., ut supra.*

à l'homme. On ne peut proclamer avec plus d'éclat et de netteté que par nous-mêmes nous ne sommes pas incapables de vertu, et que pour nous la faire pratiquer dans une certaine mesure, le ressort de notre seule volonté peut suffire.

Les éloges que l'Écriture décerne à certains noms confirment la même doctrine. Contentons-nous d'un exemple. Un homme qui avait nom Corneille habitait Césarée, il était le centurion de la cohorte qu'on appelait Italique. Religieux, craignant Dieu, il répandait d'abondantes aumônes parmi les pauvres, et faisait des prières continuelles. Voilà ce que nous lisons en termes exprès dans les Actes des Apôtres (1). Il s'agit ici d'un soldat qui par naissance était païen, et malgré l'erreur dont son berceau fut enveloppé d'abord et qui l'a plus tard encore environné dans le progrès de l'âge, il a trouvé la force de pratiquer des vertus éclatantes. Dieu sans doute, dans ce travail, l'a secondé de sa grâce, et l'a conduit par de secrètes préparations à cette plénitude de vérité et de sainteté dont il le mettra bientôt en possession. Mais enfin, dans cette marche mystérieuse qui l'a fait passer successivement par la crainte de Dieu, par l'amour de la prière, par l'habitude et la générosité de l'aumône, il n'est pas douteux qu'il n'ait fait quelques pas de lui-même, et que l'homme en lui n'ait formé l'ébauche du chrétien.

V

Au reste, les convictions et l'histoire de l'humanité nous ramènent à la conclusion de l'Écriture. Si profondes qu'aient été l'ignorance et les erreurs des peuples, jamais la vérité n'a fait un entier naufrage au milieu de leurs extravagances ; de même, si effroyable qu'ait pu être leur abaissement moral, quelques actes nobles et généreux leur ont échappé. Là, vous rencontrez certains éclairs de bon sens ; ici, vous trouvez des rayons d'incontestable vertu. Rayon de piété filiale : Antipater écrivit un jour à Alexandre une longue

(1) Vir... quidam erat in Cæsareâ nomine Cornelius, centurio cohortis quæ dicitur Italica, religiosus ac timens Deum cum omni domo sua, faciens eleemosynas multas plebi, et deprecans Deum semper. Act. x, 1, 2.

lettre contre la mère de ce prince, celui-ci se contenta de répondre : Antipater ignore qu'une seule larme d'une mère efface dix mille lettres comme celle-là ! Quelle touchante parole ! N'est-elle pas l'écho d'une tendresse d'autant plus admirable qu'elle part du cœur d'un conquérant ? Rayon de désintéressement : Voilà Cincinnatus qui, après avoir manié victorieusement le glaive, retourne prendre modestement le soc de sa charrue. Rayon de moralité : le vainqueur de Carthage sait avoir le courage de respecter une captive sur laquelle une impudente soldatesque appelait le déshonneur. Rayon de loyauté : Régulus n'ignorait pas ce qui l'attendait à son retour en Afrique ; mais il aima mieux affronter la mort que de trahir ses serments. A côté de ces vertus particulières ou plutôt au-dessus d'elles on voit planer partout sur l'ancien monde la gloire d'un ardent patriotisme, et rien n'est moins rare chez les nations de tous les temps que l'intrépidité qui fit les héros des Thermopyles. Qu'on dise que toutes ces vertus ont été restreintes, mélangées, incomplètes ; qu'on ajoute qu'elles ont été balancées par d'épouvantables dépravations ; on peut avoir raison de le prétendre, et nous ne le nions pas. Mais il n'en est pas moins vrai que ces grandes actions par elles-mêmes ont été légitimes. Tous les siècles les ont honorées ; les noms de ceux qui les ont accomplies sont inscrits en lettres d'or dans les annales du monde. Est-ce par hasard que ce serait une erreur ? Et faudra-t-il qu'abattant tous ces demi-dieux, nous les jetions dans la boue avec les monstres d'infamie dont s'épouvanta le passé ? Ce n'est pas ainsi qu'on découvrira l'humanité de ses gloires.

Outre les faits des hommes illustres, il reste dans l'histoire de l'humanité son organisation générale et permanente. Partout et toujours elle s'est divisée en tribus ou en nations, et dans chacune de ces sociétés, sociétés rudimentaires et sociétés civilisées, elle s'est appuyée sur un double fondement : la religion et les lois ; elle a roulé sur deux pivots, le pouvoir religieux et le pouvoir temporel. Et la religion, qu'a-t-elle fait ? Qu'a fait le pouvoir sacerdotal qui en a été le tuteur et l'interprète ? Ils ont constamment et partout présagé des récompenses pour les bons et des supplices

pour les méchants dans un monde à venir. Mais certes l'auraient-ils fait, si l'homme avait été par sa nature incapable de vertu ? Cette formidable sanction ne supposait-elle pas d'importants devoirs ? Et conçoit-on le devoir sans la force de l'accomplir ? Les lois et les princes de leur côté n'ont-ils pas suspendu sur la tête des peuples un glaive menaçant ? N'ont-ils pas, dans tous les siècles et dans tous les pays, décrété des châtimens contre les violateurs du droit et les perturbateurs de l'ordre public ? Mais auraient-ils établi des dispositions pénales, si par eux-mêmes ceux qu'elles devaient atteindre n'avaient pu ni éviter le mal ni faire le bien ? Non, sans doute ; ces deux choses se lient ; ou l'homme a toujours et en tous lieux porté dans le fond de son être un certain germe de vertu ; ou l'histoire sociale du monde avec ses terreurs religieuses d'une part, de l'autre avec ses prisons et ses tortures légales, n'a jamais été qu'un rêve puéril et sanglant.

Ainsi la nature de l'homme, sa destination morale et sociale, son histoire telle que les annales des peuples et les récits de l'Écriture nous la présentent, tout cela démontre et qu'une certaine vertu naturelle est possible, et que cette vertu naturelle a de fait existé.

VI

De là vient que les Pères, ces interprètes les plus augustes et les plus accrédités de la doctrine de l'Église, ont donné dans leurs écrits des éloges aux grands hommes du paganisme. Ces louanges sont loin d'être absolues ; on fait des réserves immenses ; mais enfin, tout ne paraît pas vicieux et condamnable aux saints Docteurs, et sur les ruines morales de l'homme, ils saluent la gloire de quelques colonnes encore debout. Saint Augustin, par exemple, avait sondé mieux que personne l'abîme d'erreur où les sages antiques s'étaient engloutis, et pourtant en mille passages il parle de la philosophie de Socrate et de Platon avec une sorte d'admiration respectueuse. Plus que tout autre également il avait mesuré le gouffre d'infamie où l'univers polythéiste était descendu, et cependant il sait encore trouver au milieu de ce chaos immonde quelques

débris de moralité qui lui semblent dignes d'estime et d'honneur. « Oui, dit-il, de ces hommes qui ne servent Dieu ni dans la vérité ni dans la justice, nous lisons ou entendons raconter plusieurs faits que non-seulement nous n'avons pas le droit de blâmer, mais qu'au contraire nous louons avec autant d'à-propos que d'équité. Sans doute, si nous les examinons au point de vue de la fin pour laquelle ils ont été accomplis, nous aurons peine à trouver qu'ils aient eu cette justice qui sanctifie et qui sauve. Mais aussi parce que l'image de Dieu, même dans les infidèles, n'a pas été détruite par la prépondérance des passions terrestres au point qu'il n'en reste plus en eux un seul linéament, il faut dire qu'au sein même de leurs égarements ils retiennent encore une certaine part de fidélité à la loi, et que l'impression que Dieu en a gravée dans leur conscience, au moment où il les créa, n'est pas entièrement anéantie (1). »

La plupart des saints Docteurs parlent comme le grand évêque d'Hippone. Si les païens ou les faux philosophes exaltent avec emphase les vertus de la nature humaine, eux la rabaisent et la ramènent à sa vraie limite. « *Absit, s'écrient-ils, ut sit in aliquo vera virtus, nisi fuerit justus ; absit autem ut sit justus vere, nisi vivat ex fide* (2). » Si au contraire l'esprit de secte ou l'exagération du zèle la déprime à l'excès, ils la relèvent et lui rendent sa grandeur méconnue. Plus ils sont élevés, plus ils sont indulgents ; ils ne voient pas ce qu'on ajoute à la hauteur de la croix en poussant notre néant au delà de ses bornes réelles, et soit qu'il s'agisse de nos défauts, soit qu'il s'agisse de nos qualités,

(1) Hi qui naturaliter quæ legis sunt faciunt nondum sunt habendi in numero eorum quos Christi justificat gratia ; sed in eorum potius quorum etiam impiorum, nec Deum verum veraciter justeque colentium quædam tamen facta vel legimus, vel novimus, vel audimus, quæ secundum justitiæ regulam non solum vituperare non possumus, verum etiam merito recteque laudamus : quanquam si discutiantur quo fine fiant, vix inveniuntur quæ justitiæ debitam laudem defensionemve mereantur. — Veruntamen..... non usque adeo in anima humana imago Dei terrenorum affectuum labe detrita est ut nulla in ea velut lineamenta extrema remanserint, unde merito dici possit etiam in ipsa impietate vitæ suæ facere aliqua legis vel sapere. — S. Aug., *De spiritu et littera*, cap. 27, 28.

(2) S. Aug., *Cont. Julian. Pelag.*, lib. IV, n° 17.

rien ne leur paraît ni plus agréable à Dieu, ni plus digne d'eux-mêmes, que de rester, d'un côté comme de l'autre, dans une juste mesure.

VII

C'est aussi la conduite de l'Église dans ses grandes définitions de doctrine ; elle s'est toujours tenue ferme entre tous les extrêmes, et sur ce point délicat, unique, indivisible où se trouve la vérité. Quelques hérétiques ont nié que l'homme fût une ruine, elle les a condamnés. D'autres, au contraire, ont affirmé qu'il était une ruine, mais une ruine par elle-même sans ressource et sans espoir ; elle les a condamnés avec la même rigueur. Cette dernière doctrine fut celle des fondateurs de la Réforme ; plus tard on la vit renouvelée par Baïus et ses sectateurs. Les uns et les autres pouvaient sur ce point différer par quelques nuances de mots encore plus que d'idées ; mais ils proclamaient ce dogme commun que, par la chute primitive, le libre arbitre de l'homme avait été complètement brisé, qu'il ne lui restait pas une étincelle de force naturelle pour pratiquer le bien, quel qu'il fût, et par conséquent que toutes les œuvres des infidèles, même celles dont les apparences sont le plus irréprochables, ne sont que des fautes et des titres à la colère divine. Émue d'un saint courroux à ce langage, l'Église a pris sous sa protection la dignité de l'homme outragée. Tour à tour par les Décrets du Concile de Trente et par les Bulles de divers Souverains-Pontifes, elle a remis notre nature en possession des facultés qu'on prétendait lui ravir. Elle a vengé le libre arbitre, fait rentrer la notion de la concupiscence dans ses véritables termes, restitué aux peuples qui ne sont pas chrétiens les mérites qu'ils ont pu se donner et l'espérance de pouvoir faire autre chose que du mal ; en un mot, replacé l'homme au rang qu'il doit occuper, n'ayant plus sur la tête le diadème sans tache dont il fut ceint à l'origine, mais retenant encore sur le front un rayon de cette lumière radieuse dont Dieu l'avait marqué.

Équilibre admirable ! Quels regards profonds l'Église n'a-t-elle pas jetés sur notre misère ! Elle en a pénétré tous les replis, décou-

vert toutes les plaies, signalé toutes les impuissances, deviné tous les mystères, et quand nous sommes tentés de nous enorgueillir, elle sait trouver pour nous rappeler notre néant des expressions qui nous écrasent. Mais en nous abaissant, elle ne va pas jusqu'à nous avilir ; elle nous accable, elle ne nous tue pas, et si nous nous méprisons au point de ne rien attendre de notre nature, si d'injustes théories viennent ériger en principes ces doctrines de dégradation et de désespoir, elle nous dit alors qu'au lieu d'être les frères de la brute, nous le sommes plutôt des anges ; qu'un peu au-dessous de ces esprits sublimes, mais à une hauteur encore glorieuse, Dieu nous a couronnés d'éclat et d'honneur ; qu'entfin il nous a établis sur les œuvres de ses mains comme un roi sur son domaine, non pas pour en abuser fatalement, mais pour chanter son nom qui partout resplendit dans leurs merveilles (1).

VIII

Il n'est donc pas douteux qu'il n'ait existé des vertus naturelles. Mais ces vertus naturelles ont-elles eu quelque prix devant Dieu ? Et Dieu les a-t-il jamais récompensées ?

Eh ! sans doute. S'agit-il de récompenses temporelles ? Nous en avons de frappants exemples dans l'Écriture. Au lieu de se conformer aux ordres barbares de Pharaon, les sages-femmes de l'Égypte laissent vivre les enfants qu'elles ont reçu mission d'étouffer à leur naissance ; le Seigneur bénit leur humanité courageuse, et suivant l'expression des Livres sacrés, elles eurent, grâce à son appui, des maisons importantes (2). Les émissaires secrètement envoyés par Josué pour explorer la terre de Chanaan trouvent un asile discret et un dévouement généreux auprès de Rahab, l'hôtelière de Jéricho. Et quand plus tard la ville est ruinée par le peuple d'Israël victorieux, la Providence veille à ce que la maison de cette femme ne soit pas enveloppée dans la destruction générale. Ce que Dieu fit

(1) *Minuisti eum paulo minus ab angelis, gloria et honore coronasti eum, et constituisti eum super opera manuum tuarum. Psalm. viii, 6.*

(2) *Et quia timuerunt obstetrices Deum, ædificavit eis domos. Exod., i, 21.*

pour ces vertus personnelles et primitives, il l'a fait plus tard pour des vertus collectives et générales. Il a traité les peuples comme les individus. « Lui, dit admirablement saint Augustin, qui n'a pas livré au hasard non-seulement le ciel et la terre, non-seulement les anges et les hommes, mais même le mécanisme du plus imperceptible insecte, la moindre plume du plus petit oiseau, la plus obscure fleur de l'herbe des champs ; lui qui les a dotés dans tous leurs détails de la plus parfaite harmonie et qui les fait vivre dans un ordre paisible et invariable ; lui, avoir laissé flotter en dehors de sa providence les destinées des états et leurs diverses phases de puissance et de servitude, il est impossible de le croire (1). » Et si vous demandez après cela pourquoi ce maître absolu des royaumes a daigné faire grandir l'empire des Romains au point qu'il ait fini par engloutir tous les autres, le saint Docteur nous répond : « Ces hommes ont subordonné leurs intérêts privés à l'intérêt général de la République et du trésor de l'État ; ils ont résisté à l'avarice ; ils ont donné constamment à la patrie un concours et des conseils désintéressés et indépendants ; ils n'ont violé leurs lois ni par esprit de révolte ni par entraînement de licence ; ces nobles vertus ont été la route par laquelle on les a vus marcher aux honneurs, à l'empire, à la gloire ; ils ont été par elles respectés presque chez tous les peuples, et sur presque tous les peuples s'est étendue leur puissance ; aujourd'hui même encore les lettres et l'histoire les rendent illustres sur tous les points de l'univers ; et certes, avec cette part, ils n'ont pas à se plaindre de la souveraine justice du vrai Dieu. Ils ont bien reçu leur récompense (2). » Voilà l'explication de la gran-

(1) Qui non solum cœlum et terram, nec solum angelum et hominem, sed nec exigui et contemptibilis animantis viscera, nec avis pennulam, nec herbæ flosculum, nec arboris folium sine suarum partium convenientia et quadam veluti pace dereliquit; nullo modo est credendus regna hominum eorumque dominationes et servitutes a suæ providentiæ legibus alienas esse voluisse. S. Aug., *De Civitat. Dei*, lib. v, 11.

(2) Isti privatas res suas pro re communi, hoc est republica et pro ejus ærario contempserunt, avaritiæ restiterunt, consuluerunt patriæ consilio libero; neque delicto secundum suas leges, nec libidini obnoxii; his omnibus artibus tanquam vera via nisi sunt ad honores, imperium, gloriam; honorati sunt in omnibus fere gentibus: imperii sui leges imposuerunt multis gentibus, hodieque litteris et historia

deur romaine donnée par le plus profond de tous les génies chrétiens : c'est le prix des vertus naturelles pratiquées par les descendants de Romulus. A l'origine surtout, comme le dit Caton cité par saint Augustin, ils ont eu des mœurs austères, un patriotisme généreux et sans égoïsme, une noble insouciance pour leurs avantages particuliers, une sagesse dégagée de toutes préoccupations personnelles et ne voyant que le bien public, et quoique ce mérite ne fût pas celui de tous les citoyens, quoique après tout dans cet or il entrât beaucoup d'alliage, celui dont la providence gouverne toutes choses en a tenu compte et a voulu qu'à de grandes actions répondissent de grandes destinées (1).

Salvien, se plaçant à l'autre extrémité de l'histoire, explique la décadence de Rome comme saint Augustin vient de nous en expliquer les progrès ; seulement les vertus ne sont plus ici du côté de la cité qui croule, mais du côté des ennemis qui l'abattent ; avec elles la récompense se déplace , mais la loi est la même. « Que vois-je ? s'écrie cet énergique écrivain. Nous sommes souillés au milieu de Barbares qui se respectent. Je dis plus : l'excès de nos infamies va jusqu'à scandaliser les Barbares eux-mêmes. Un Goth ne peut pas être débauché parmi des Goths ; mais on ne peut parler d'un Romain sans désigner un homme voué au désordre par sa naissance et par son nom. Et certes, après cela, comment espérer que Dieu nous épargne ? Quoi ! nous aimons la licence, et les Goths l'abhorrent ; nous fuyons l'intégrité des mœurs, et eux la conservent avec délicatesse ; les vices grossiers sont chez eux un crime et une honte, et parmi nous c'est une espèce de noblesse. Et comment nous étonner, avec cette différence de conduite, que la terre des Aquitains et celles de toutes nos provinces, aient été livrées aux hordes étrangères , quand les Romains les ont profanées par leurs ignominies , et qu'au contraire elles ont été purifiées par la pudeur des Barbares ?

gloriosi sunt pene in omnibus gentibus. Non est quod de summi et veri Dei justitia conquerantur : perceperunt mercedem suam. — S. Aug., De Civit Dei, lib. v, cap. 15.

(1) S. Aug., *De Civit. Dei*, lib. v, 12.

« Mais est-ce là seulement le sort de l'Aquitaine ? Les Espagnes n'ont-elles pas été perdues pour des vices semblables et peut-être plus monstrueux encore ? Oui, c'est pour frapper la débauche d'une réprobation plus éclatante que Dieu les a jetées en proie aux Vandales, les plus faibles, mais les plus réglés de tous les Barbares. Du même coup il a fait voir combien la chasteté lui est chère et combien les passions brutales lui sont odieuses, puisque c'est à cause de la première qu'il a donné le triomphe aux Vandales, tandis que c'est pour châtier les secondes qu'il a précipité l'Espagne dans la servitude (1). » Ces paroles n'ont pas besoin de commentaire ; on ne peut dire en termes plus vigoureux et plus solennels que si Dieu châtie parfois les désordres des peuples jusqu'à les anéantir, ou du moins jusqu'à les rendre esclaves, il sait aussi leur accorder des prospérités plus ou moins brillantes comme récompense de leurs vertus.

Sa bonté ne se borne pas toujours à donner ainsi comme récompense des avantages temporels qu'il méprise ; il y ajoute quelquefois des dons d'un ordre plus élevé. Qu'un homme infidèle par exemple écoute habituellement ses bons instincts, qu'il obéisse avec exactitude au cri de sa conscience, qu'il pratique avec assiduité les vertus qui se trouvent sur son chemin, il arrivera très-souvent par cette route à la grâce de la foi. Voyez ce Corneille dont nous avons entendu plus haut l'Esprit-Saint faire l'éloge. Il est allé dans

(1) *Inter pudicos Barbaros impudici sumus. Plus adhuc dico : offenduntur Barbari ipsi impuritatibus nostris. Esse inter Gothos non licet scortatorem Gothum ; soli inter eos præjudicio nationis ac nominis permittuntur impuri esse Romani. Et quæ nobis, rogo, spes ante Deum est ? Impudicitiam nos diligimus, Gothi execrantur ; puritatem nos fugimus, et illi amant ; fornicatio apud illos crimen atque discrimen est, apud nos decus... Et miramur si terræ Aquitanorum vel nostrorum omnium a Deo Barbaris datæ sunt, cum eas quas Romani polluerant fornicatione, nunc mudent Barbari castitate ?*

Sed forte hoc in Aquitaneis tantum ?... Quid ? Hispanias nonne vel eadem vel majora forsitan vitia perdidit ?... Accessit hoc ad manifestandum illis impudicitie damnationem ut Wandalis potissimum, id est pudicis Barbaris traderentur. Dupliciter in illa Hispanorum captivitate ostendere Deus voluit quantum et odisset carnis libidinem et diligeret castitatem, cum et Wandalos ob solam maxime pudicitiam superponeret, et Hispanos ob solam maxime impudicitiam subjugaret. Salv., De Gab. div., lib. vii, n° 9.

l'exercice du bien jusqu'où la lumière naturelle pouvait le conduire, et à ce terme il rencontre une vision régénératrice qui l'attend. Vers le milieu du jour il aperçoit un ange qui lui dit : Corneille. Et lui tout saisi de crainte : Qu'y a-t-il, Seigneur? Et l'ange répond : Tes prières et les aumônes sont montées devant Dieu qui en a gardé mémoire. Au même moment une vision semblable révélait à Pierre, le chef des Apôtres, les intentions de Dieu sur Corneille ; le voilà qui de Joppé se transporte à Césarée dans la demeure du Centurion, et bientôt Corneille est chrétien (1). Saint Paul à son tour, pendant une nuit, est frappé d'une apparition. Un Macédonien se montre à ses regards et lui dit d'une voix suppliante : Passez en Macédoine et venez-nous en aide. L'Apôtre y court, et dans la première ville où il s'arrête, une femme qui craignait Dieu l'entend, et recueille dans un cœur ouvert par la grâce des paroles qui dans un instant l'amènent au baptême et avec elle sa maison tout entière (2).

Ces faits ont servi de base aux grands Docteurs pour enseigner la *plus consolante doctrine*, sur ceux qui, placés en dehors de l'Église, suivraient avec respect la voix de la nature. « Il n'est pas douteux, a écrit l'Ange de l'École, saint Thomas d'Aquin, que si un homme, élevé dans les forêts désertes et au milieu d'animaux sauvages, obéissait toujours à la lumière naturelle de la raison dans la recherche du bien et la fuite du mal, Dieu lui révélerait ce qu'il est nécessaire de croire ou par une inspiration intérieure, ou en conduisant auprès de lui dans sa solitude un prédicateur de la foi, comme il envoya Pierre à Corneille (3). » Tant il est vrai que, dans la persuasion de l'Église, les vertus naturelles, au lieu d'être sans valeur devant Dieu, lui sont au contraire agréables, et souvent le déterminent à faire passer celui qui les pratique, des ténèbres à la lumière,

(1) Act., x, passim.

(2) Act., xvi, 9, 15.

(3) Si enim aliquis taliter nutritus ductum naturalis rationis sequeretur in appetitu boni et fuga mali, certissime est tenendum quod Deus vel per internam inspirationem revelaret ea quæ sunt ad credendum necessaria, vel aliquem fidei prædicatorem ad eum dirigeret sicut misit Petrum ad Cornelium. — S. Thom., *Quæst. Disp.* 9. xv, *De rat. et Inf.* Art. 1.

de l'erreur à la vérité, de la servitude du démon à la liberté des enfants de Jésus-Christ !

IX

Mais ces vertus naturelles, récompensées de Dieu, qu'on trouve dans l'histoire existent-elles encore? Indubitablement. — En dehors du vrai chrétien, il existe trois classes d'hommes dans le monde : l'hérétique ou le schismatique, le rationaliste et l'infidèle. Les uns et les autres sont nombreux sur le globe, et chose incontestable dans chacune de ces grandes catégories qui se partagent l'espèce humaine on rencontre, quoiqu'à des degrés divers, une foule de qualités morales. Si l'on prétend qu'il y a du fer et de l'argile dans la statue, nous n'essayerons pas de le désavouer ; mais en même temps il est impossible de nier qu'il y a de l'argent et de l'or. Nous qui vivons entourés de dissidents et de déistes, nous voyons avec évidence que plusieurs sur le nombre ont de nobles côtés qui les distinguent. Ils sont les uns de la probité la plus irréprochable, les autres de la libéralité la plus généreuse, ceux-ci d'une piété filiale admirable, ceux-là de la loyauté la plus franche et la plus incorruptible. De leur côté, nos missionnaires ont rencontré des gloires analogues parmi les sauvages qu'ils évangélisent. Ce n'est pas, à vrai dire, qu'au milieu de toutes les peuplades, et parmi celles mêmes qu'ils ont trouvées les meilleures, ils ont eu à gémir sur d'effroyables vices mêlés à d'effroyables erreurs. Mais souvent à travers ces dégradations, leur âme a été réjouie par l'aspect de plus d'une chose consolante. Telle tribu vivait de carnage et en même temps était chaste dans ses mœurs ; elle dévorait ses voisins ou l'étranger jeté par la tempête sur ses côtes inhospitalières ; et dans l'intérieur de la famille, elle offrait un modèle de concorde et de respect. Par certaines faces, elle touchait aux plus extrêmes limites de l'avilissement ; par certaines autres, elle n'était pas très-éloignée du royaume de Dieu, et jusqu'à un certain point ses premiers apôtres se sont expliqués, par les vertus naturelles dont elle avait le mérite, la grâce qu'elle a obtenue de recevoir l'Évangile.

Pas plus aujourd'hui qu'autrefois Dieu ne maudit ce genre de vertus. Seulement nous croyons être vrai en disant qu'il les traite avec moins de faveurs quand elles sont pratiquées par un chrétien que lorsqu'elles le sont par un infidèle. Dans un chrétien, ces vertus ne sont pas seulement une dégénérescence, elles contiennent une sorte d'apostasie. Celui qui s'en contente aujourd'hui ne s'en contenta pas toujours. Il fut une époque où, s'élevant au-dessus de la nature, il avait pour règle la loi de l'Évangile : il n'obéissait pas uniquement à sa conscience d'homme, il suivait la voix de Jésus-Christ, et alors il pratiquait les vertus héroïques commandées par cet adorable modèle. Maintenant il est déchu de lui-même : il peut rester honnête, mais il a cessé d'être juste ; les hommes peuvent encore avoir pour lui la même estime, mais Dieu ne le regarde plus avec la même complaisance, et s'il le bénit, ce sera probablement comme le Sauveur glorifia les vertus du Pharisien superbe dont parle l'Évangile. Il ne peut guère récompenser celui dont les vertus ne sont après tout qu'une révolte polie contre son Fils. Chez un infidèle au contraire des vertus naturelles, au lieu d'être un abaissement de l'homme, en sont un agrandissement. Les ténèbres et le vice l'entourent ; la loi qui règne à ses côtés est une loi d'erreur et de corruption ; et ce n'est pas en lui un faible mérite que de retrouver dans cette nuit profonde certains rayons d'une raison pure, et de suivre quelques inspirations d'une conscience saine, parmi ce débordement universel des convoitises grossières et désordonnées. Si modestes qu'elles soient, ces vertus l'élèvent au-dessus de la foule, et l'on conçoit que Dieu daigne en faire un titre à ses miséricordes. Ce n'est pas ici le chrétien faisant descendre la majesté de l'Évangile au niveau de la nature ; c'est l'homme faisant effort pour relever sa nature et s'acheminant à son insu vers l'Évangile. Là vous avez une déchéance qui mérite surtout de la compassion ; ici vous avez une gloire qui n'est pas indigne de récompense.

Trois grands faits sont donc établis : 1° Il n'est pas douteux qu'il n'y ait eu dans le passé des vertus naturelles privées et publiques ; 2° Dieu les a récompensées tantôt par des avantages temporels, tantôt même par la grâce de la foi ; 3° il y en a encore dans le

monde et Dieu n'y est pas insensible ; mais il traite avec moins de bienveillance celles qui sont pratiquées par les chrétiens que celles qui sont pratiquées par les infidèles.

X

3^me Question.—Quelle que soit la valeur de ces vertus naturelles, ne sont-elles pas de beaucoup inférieures aux vertus surnaturelles et chrétiennes ?

Oui, les vertus naturelles, prises isolément, détachées les unes des autres, ou prises dans leur ensemble, sont de beaucoup inférieures aux vertus surnaturelles. Entre mille supériorités dont celles-ci sont en possession, il nous suffira d'en signaler deux qui sont les plus éclatantes et les plus propres à faire impression sur un esprit raisonnable, ne fût-il pas chrétien.

C'est avant tout une supériorité d'élévation. Élévation de délicatesse. Au moment où Jésus-Christ apparut dans le monde, il existait des vertus naturelles, et le Sauveur les trouva représentées autour de lui sur la terre de Judée. Il en vit des exemples parmi les païens introduits par l'invasion romaine. Dans la synagogue, à côté des justes formés par un principe plus haut que la nature, il rencontra sous les traits des Scribes et des Pharisiens ce que de nos jours on appelle d'honnêtes gens. Et que fait-il à l'égard de ces vertus humaines ? Quand elles ne sont qu'un vain simulacre, quand ceux qui s'en parent ne jouent aux yeux des peuples qu'une comédie hypocrite, il leur lance d'impitoyables anathèmes. Quand elles sont sincères, il les déclare insuffisantes. Il n'est pas ici jusqu'aux vertus mêmes prescrites par la loi de Moïse qui ne soient impuissantes à le contenter. Il ne prétend pas les détruire, mais il veut les perfectionner. C'était assez pour les disciples de la loi de crainte, ce n'est plus assez pour les disciples de la loi d'amour. Aux enfants de l'épouse libre, il faut plus de délicatesse qu'aux enfants de l'épouse esclave. « Vous savez qu'il a été dit aux anciens : Vous ne tuerez pas ; quiconque aura tué sera condamné à un jugement sévère. Et moi je vous dis que quiconque se sera fâché contre son

frère, celui-là sera condamné. — Quiconque aura dit : Insensé, celui-là sera dévoué au tourment du feu (1). Vous savez encore qu'il fut dit : œil pour œil, dent pour dent. Et moi je vous dis de ne pas résister au méchant ; mais si quelqu'un vous frappe sur la joue droite, présentez-lui l'autre joue. Et à celui qui voudrait vous susciter un procès et vous dépouiller de votre tunique, abandonnez même votre manteau (2). » Il en est de même pour tous les autres préceptes de la législation mosaïque ; qu'ils soient la simple expression révélée de la loi de nature ou qu'ils en soient les premiers perfectionnements, Jésus-Christ les reprend, non pas seulement pour en faire une promulgation nouvelle, mais pour les élever d'un degré plus ou moins important. Ce qui n'était que suave, il le veut exquis ; ce qui n'était que courageux, il le fait héroïque ; la nature et la loi ne sont qu'un point d'appui d'où l'aigle divin s'élance vers des régions plus sublimes.

La différence des doctrines se reproduit dans les faits. Envisagées dans l'âme qui les pratique, les vertus chrétiennes ne sont pas moins supérieures comme délicatesse aux vertus naturelles que dans la loi qui les commande et la notion qui les définit. Par la vertu naturelle vous aurez une personne chaste et vous l'aurez aussi par la vertu chrétienne ; mais là vous aurez une vestale, ici vous aurez sainte Thérèse. Là les organes pourront rester sans profanation ; mais ici vous aurez surtout la virginité du cœur ; là vous aurez la fuite sinon l'horreur des jouissances grossières ; ici vous verrez une intégrité céleste qui s'interdit même un regard et se défend même contre un désir. Ainsi que la vertu chrétienne, la vertu naturelle pourra faire l'aumône. Mais la vertu naturelle entourera-t-elle le malheureux qu'elle soulagera d'un respect intime et religieux ? A

(1) Audistis quia dictum est antiquis : Non occides : qui autem occiderit, reus erit iudicio.

Ego autem dico vobis quia omnis qui irascitur fratri suo, reus erit iudicio. . . qui autem dixerit : Fatue, reus erit gehennæ ignis. — Math., v, 21, 22.

(2) Audistis quia dictum est : Oculum pro oculo, et dentem pro dente.

Ego autem dico vobis non resistere malo : sed si quis te percusserit in dexteram maxillam tuam, præbe ei et alteram.

Et ei qui vult tecum iudicio contendere, et tunicam tuam tollere, dimitte ei et pallium. Matth., v, 38, 39, 40.

cette vénération mêlera-t-elle un amour saintement passionné? Poussera-t-elle un grand, un puissant de la terre à lui laver les pieds, à panser ses blessures, à baiser ses ulcères, à s'asseoir pour le veiller et au besoin lui fermer les yeux au chevet de son agonie? Et voilà tout autant de délicatesses familières à la vertu chrétienne; elle introduit dans le cœur je ne sais quels frémissements de tendresse, dans la conscience je ne sais quelles ineffables jalousies, dans la volonté je ne sais quelle céleste pureté d'aspirations que la nature par elle-même est impuissante à soupçonner. — Délicatesse du côté de l'objet.

Délicatesse aussi du côté du motif. Quel est le principe d'où part ordinairement la vertu naturelle? Quel est le ressort qui lui donne généralement le branle? Ou bien c'est une préoccupation personnelle, ou bien dans ce qu'il y a de plus pur et de plus élevé, c'est un secret respect pour le devoir et pour la conscience qui l'impose. Dans la vertu chrétienne la fidélité descend de plus haut. Le respect du devoir et celui de la conscience n'en sont pas exclus; mais au lieu d'être replié sur l'homme, son regard se tourne vers le Ciel. Au dessus du devoir et de la conscience plane pour elle la volonté de Dieu, et c'est un amour filial, c'est une sainte passion pour cette volonté souveraine qui la pousse dans les sacrifices qu'elle accomplit pour y répondre. Fleur céleste, elle ne peut éclore d'une plus noble racine; il est beau de voir l'homme ainsi disparaître dans les affectueux élans du chrétien.

Il est bien vrai que même dans la vertu surnaturelle, le moi n'est pas toujours oublié. On la pratique par amour pour Dieu sans doute, mais aussi par une sainte avidité de ses récompenses; l'espérance s'unit à la tendresse pour lui donner le mouvement et la vie. Mais au fond de l'espérance Dieu se retrouve encore; on aspire à lui comme rémunérateur, mais du moins on aspire à lui. On a soif de son bonheur, mais ce bonheur n'est pas autre chose que la possession de son essence; et comme après tout il ne désire rien tant que de se verser en nous et de nous engloutir en lui, quand nous nous livrons à l'ambition de le posséder, quand cet auguste égoïsme nous excite à l'accomplissement du devoir et nous y accompagne, en

assurant nos propres intérêts nous procurons encore le bon plaisir de Dieu.

Et qu'importe que le moi ne disparaisse pas entièrement dans ce motif? N'appelons pas l'homme à un héroïsme impossible. Vous voulez qu'il accomplisse le devoir pour le devoir et sans regard sur lui-même, il ne le fera jamais. Qu'est-ce que le devoir pour le déterminer à des sacrifices, sinon une abstraction? Et quelle influence une abstraction peut-elle exercer sur la conscience humaine? Lorsque le devoir s'identifie avec la volonté souveraine de Dieu, on conçoit qu'il parle avec empire. Mais du moment où vous n'en ferez plus qu'un être métaphysique, il n'a plus d'autorité. Qu'on cherche ceux qui le respectent pour lui-même, on n'en trouvera pas un même parmi les philosophes qui proclament avec tant de solennité qu'il faut remplir le devoir pour le devoir. Bon gré, mal gré, nous en revenons, pour l'ensemble de nos vertus, à prendre notre mobile dans une certaine préoccupation du moi. Seulement la vertu naturelle agit ordinairement sous l'impression du moi terrestre, tandis que la vertu surnaturelle se développe sous l'impulsion du moi divin. Par elle l'homme songe à soi, mais pour l'avenir et non pas pour le présent; il aspire à jouir dans l'éternité, mais pour en être digne, il ne veut que se sacrifier dans le temps. Les saintes ambitions du chrétien détruisent en lui les égoïsmes grossiers de l'homme, et la perspective des couronnes immortelles le détermine ici-bas aux plus amers héroïsmes de l'abnégation. Certes, de toutes les espérances en est-il une plus légitime et plus honorable? Ainsi dans la vertu surnaturelle la délicatesse du motif s'unit à celle de l'objet, et c'est là son premier caractère d'élévation.

Élévation d'énergie. — Dans la vertu naturelle, il n'est pas inouï qu'on lutte pour la pratiquer contre certains obstacles de répugnance ou de tempérament. Mais ce n'est pas le fait général. Assez ordinairement, on ne fait qu'obéir à la pente de ses inclinations. Cet homme est loyal, parce que sa constitution, c'est-à-dire un penchant spontané qu'il n'a pas fait, qui est entré dans son âme comme le sang est entré dans ses veines, le porte à la franchise. D'un autre côté, son organisation le pousse à la colère; il s'irrite au moindre

choc qui le blesse. Cet autre est né sensible; l'aspect du malheur l'émeut, et sa main d'elle-même le sollicite à l'aumône, il la fait. Mais en même temps, il sent bouillonner en lui des convoitises grossières, les voluptés de la brute l'attirent avec puissance, il s'y laisse entraîner. Voilà le caractère des vertus humaines; elles commencent et finissent où commencent et finissent nos inclinations. La vertu surnaturelle au contraire se produit sous des formes plus généreuses. Quand le vœu de la conscience ou plutôt de la grâce répond à la pente de la nature, alors elle précipite l'homme vers le bien sous le poids d'une double force. Mais quand la grâce et la nature se séparent, quand l'esprit crie dans un sens et que la chair crie dans un autre, quand les passions ameutées se révoltent contre la volonté de Dieu qui les contrarie ou les foudroie, quand l'accomplissement du devoir ne peut être que le prix d'un effort et le résultat d'un triomphe remporté sur soi-même, elle donne la puissance de dominer tous ces orages et de remporter tout autant de victoires. C'est la cupidité qui se plaint, elle ne l'écoute pas; c'est l'esprit de déloyauté qui la tente, elle ne lui répond pas; c'est un immense dégoût qui la travaille, elle en franchit la barrière. Que ces obligations lui plaisent ou lui déplaisent, qu'importe? Au lieu de consulter ses répugnances ou ses attrait, elle ne consulte que sa conscience et sa foi. Plus même un devoir lui semble pénible, plus elle aime à l'affronter; elle trouve un bonheur magnanime à se froisser soi-même. C'est le roi des airs qui prend ses délices à remonter le courant des tempêtes.

A l'énergie d'immolation s'ajoute l'énergie d'incorruptibilité. Nous serions injuste assurément en supposant que la vertu naturelle est incapable de résister aux séductions extérieures; on en a vu tenir tête soit aux chocs des persécutions, soit aux caresses peut-être plus dangereuses d'une perfide adulation. Mais en trouve-t-on beaucoup à qui revienne cette gloire? Ceux qui en présentent le spectacle ne sont-ils pas rares et jetés à de longs intervalles les uns des autres? S'il est un fait général qui caractérise les vertus humaines, n'est-ce pas leur peu de solidité, la facilité déplorable avec laquelle elles succombent devant les tentations d'une certaine force

et les orages d'une certaine violence ? Combien en reste-t-il debout sous l'effort d'un intérêt qui presse, d'une passion qui souffle, ou d'une menace qui gronde ? Quelle glorieuse différence du côté des vertus chrétiennes ! Nous n'irons pas jusqu'à prétendre qu'elles ne connaissent jamais ni inconstances, ni faiblesses, ni naufrages ; tout ce qui porte sur l'homme est nécessairement fragile et doit, par intervalles au moins, participer aux infirmités de son néant. Mais sur des millions d'âmes qui sont toutes par essence des roseaux à demi rompus, il en est une foule qui, sous l'action de la grâce, restent immuables dans l'accomplissement du devoir ; elles sont tout à la fois d'argile et de granit. Rien de plus faible et rien de plus fort. Pour les détourner du bien tel que leur foi le leur commande, vous employez toutes les séductions, elles s'en moquent ; vous essayez tous les sophismes, elles en sourient ; vous déchaînez toutes les colères, elles les bravent ; vous les condamnez à tous les supplices, elles les savourent avec enivrement. La mort est pour elles le bonheur suprême, et tandis que pour d'autres la perspective du trépas serait l'écueil de leur fidélité, pour elles au contraire elle en est le plus puissant aiguillon, le plus efficace soutien. Voilà ce qu'atteste avec éclat l'histoire de l'Église ! Voilà ce que proclame l'héroïsme prodigieux de cette multitude de saints qu'elle honore ! — Supériorité d'énergie : énergie d'immolation, énergie d'incorruptibilité.

Enfin supériorité d'influence. — Un homme illustre de notre temps, professeur distingué d'abord, ensuite orateur éloquent, philosophe remarquable, publiciste renommé, éminent diplomate, était assis au chevet de l'un de ses frères mourant. Et il dit au malade qui s'éteignait dans la paix après avoir vécu dans la justice : Mon frère, tu fus toujours un honnête homme, et je crois l'être aussi moi-même. Mais d'où vient qu'il existe dans ta vertu un charme secret que la mienne n'a pas ? C'est, répondit le frère expirant avec cette autorité que donnent les premiers contacts de la mort, c'est que je suis chrétien, et que tu ne l'es pas. Donoso Cortès à qui cette parole s'adressait en comprit la justesse profonde, et bientôt elle fut pour lui le signal d'une transformation glorieuse ;

il cessa d'être seulement honnête homme pour devenir chrétien complet, et sa vertu prit, à son tour, le charme qu'il avait admiré dans celle de son frère. C'est qu'en réalité la vertu chrétienne et surnaturelle porte avec soi je ne sais quel charme ineffable. Elle dépose sur le front qu'elle couronne une sérénité céleste ; dans les regards qu'elle anime reluit une limpidité plus transparente que celle du cristal ; on ne peut dire de quelle ravissante modestie elle colore le visage. Il n'est pas jusqu'à la voix à laquelle elle ne communique un accent délicieusement pur et virginal. Par elle enfin l'ensemble de la physionomie s'empreint d'une grâce mystérieuse où la majesté se mêle à la douceur. Les traits peuvent être amaigris ; les austérités, les veilles et les larmes y ont creusé d'effroyables sillons ; tout ce qui fait l'éclat d'une fleur vivante a disparu sous les coups impitoyables de la mortification bien plus que sous les ravages des infirmités et du temps. Mais les attraits physiques évanouis ont été remplacés par une beauté morale mille fois plus radieuse ; cette grâce qui n'est autre chose que le reflet d'une âme divinisée par la vertu, accompagne jusque dans la mort ceux qui en sont ornés, et tel en est le prestige, telle en est la puissance qu'à son aspect nul ne peut se défendre d'un pieux saisissement. Trouvez, si c'est possible, la trace de cette ravissante lumière sur le front de la vertu naturelle ! Ce sont les saints qui l'ont révélée au monde ; eux seuls encore en possèdent la gloire.

Influence de charme et de saisissement, influence de fécondité. Fécondité d'expansion : malgré les sacrifices auxquels elle condamne, la vertu surnaturelle fait chaque jour une foule de prosélytes et d'imitateurs ; où sont les conquêtes de la vertu naturelle, malgré les ménagements qu'elle permet ? Fécondité de création : la vertu surnaturelle enfante des apôtres comme saint Paul et saint François-Xavier ; qu'on nous montre ceux de la vertu naturelle ! — Celle-là suscite des bienfaiteurs comme Vincent de Paul ; la vertu naturelle a-t-elle jamais rien fait de semblable ? — Celle-là crée des génies purs et moralisateurs comme Augustin, Thomas d'Aquin, Bossuet ; tout ce que celle-ci sait faire de mieux ce sera Soerate et Voltaire ; entre ces hommes divers où se trouve la prééminence au point de

vue de la véritable grandeur et de l'utilité ? Enfin la vertu naturelle a créé les civilisations païennes ; les civilisations chrétiennes sont dues à la vertu surnaturelle : de quel côté placerons-nous la supériorité ?

Oui, sous quelque aspect qu'on les compare l'une à l'autre, la vertu surnaturelle l'emporte à l'infini sur la vertu naturelle ; et l'on ne peut comprendre les dédains dont la seconde prodigue si souvent l'insulte à la première. Cette pitié superbe est avant tout une inconséquence. Qu'y a-t-il de généreux, d'honorable, de grand dans les vertus humaines qui ne soit dans les vertus surnaturelles ? Vous êtes honnête ; est-ce qu'un vrai chrétien ne l'est pas ? Vous êtes religieux ; un vrai chrétien ne l'est-il pas autant et plus que vous ? Vous êtes courageux, dévoué ; croyez-vous que le vrai chrétien ne le soit pas davantage ? Il a tout ce que vous avez de bon, mais agrandi, mais élevé, mais complété par des qualités et des mérites que vous ne connaissez pas, et quand du haut de vos vertus humaines qui ne sont que le germe de celles qu'il pratique, vous vous permettez de le traiter avec mépris, vous ressemblez à cet enfant qui admire une lampe et qui se moque du soleil ; comme si le soleil n'avait pas tout l'éclat que la lampe contient ! comme si plutôt il ne l'effaçait pas par l'incomparable rayonnement de ses feux !

Il n'y a pas moins à cela d'injustice que d'inconséquence. Par vos vertus naturelles vous présentez quelques bons exemples aux peuples et vous répandez sur eux des bienfaits. Mais les vertus surnaturelles n'offrent-elles pas à la société des exemples plus élevés et plus salutaires ? N'y sèment-elles pas avec opulence des bienfaits plus sérieux ? Une orgueilleuse et pharisaïque illusion peut prétendre le contraire, mais tel est l'oracle de l'expérience. Dans les vertus humaines il existe non-seulement de fait mais par principe une certaine mesure d'alliage ; elles autorisent tantôt de funestes doctrines, tantôt de mauvaises passions ; et c'est là pour les nations presque toujours un foyer de malaise ou d'orages, et souvent un principe de ruines. La chose est si vraie que les premières crises des grandes secousses qui ont agité les empires et des

catastrophes qui les ont brisés ont été provoquées par les honnêtes gens et les sages. Les tempêtes se sont précipitées par les barrières qu'ils avaient laissées ouvertes par théorie ou par imprévoyance, et dans les convulsions suprêmes qui ont anéanti leur patrie, dans les systèmes désastreux et les fureurs parricides qui l'ont renversée, bien des fois ils n'ont vu que les conséquences rigoureuses et logiques de la conduite qu'ils avaient tenue et des doctrines qu'ils avaient proclamées. Aucune responsabilité de cette nature ne retombe sur les vertus surnaturelles; elles ont créé ou restauré bien des civilisations; il n'en est aucune dont on puisse avec raison leur reprocher la chute ou même la décadence. Le faire ne peut être qu'un acte de grossière ignorance ou de flagrante iniquité.

Enfin nous devons avoir le courage de le dire : le plus souvent tous les dédains philosophiques pour la vertu chrétienne ne sont que de l'hypocrisie. Il est impossible qu'on ne sente pas que les devoirs imposés par l'Évangile sont infiniment supérieurs à ceux qu'impose la loi naturelle; qu'étant supérieurs par leur objet, ils sont nécessairement d'une observation plus difficile; que du moment où ils sont plus difficiles, la vertu, qui n'est en définitive que leur accomplissement, est par là même plus héroïque, plus méritoire et plus digne d'admiration. On se dit inévitablement toutes ces choses, et en même temps, qu'on est beaucoup moins généreux que ceux qu'on outrage. Mais comme on ne veut ni les imiter parce qu'il en coûterait trop de sacrifices, ni passer pour plus lâche parce que ce serait trop humiliant, on s'arrête au parti de les flétrir; on met tout en œuvre pour donner le change à l'opinion publique, et l'on affecte à leur égard l'hypocrisie du dénigrement, comme on affecte envers soi-même l'hypocrisie de la louange.

Supériorité de la vertu chrétienne sur la vertu naturelle, torts des philosophes qui rabaissent la première au-dessous de la seconde, ces deux questions sont résolues sans être toutefois épuisées.

DEUXIÈME CONFÉRENCE. — Origine des vertus chrétiennes.**I**

1^{re} Question. — Jésus-Christ a-t-il puisé dans les philosophes païens le germe et la notion des vertus que prescrit ou conseille sa morale ?

Pour échapper à l'obligation d'accepter la morale chrétienne comme une loi sacrée, impérieuse, certaines écoles contemporaines ont prétendu que Jésus-Christ en avait trouvé les règles dans l'étude des sages antiques, et qu'ainsi son mérite et son œuvre s'étaient bornés à réunir, à combiner et tout au plus à épurer les éléments qu'il avait reçus de l'Orient, de la Grèce et de l'Italie. Avec cette supposition que les uns ont donnée et les autres accueillie comme de l'histoire, on l'a dépouillé de sa nature et de son autorité divine pour n'en faire qu'un homme, homme de génie, il est vrai, mais toujours homme, et dans cet abaissement où l'erreur l'a précipité, l'on s'est dispensé d'adorations et d'obéissance pour ne lui décerner que des éloges et de l'admiration.

Ce roman n'a qu'un malheur, c'est d'être impitoyablement démenti par les faits. Vous dites que Jésus-Christ a puisé sa doctrine morale dans les anciens philosophes ? Mais où les a-t-il étudiés ? Est-ce à Jérusalem ? La philosophie païenne n'y tenait pas école. Est-ce dans Alexandrie ? Qui vous apprend qu'il y soit jamais allé ? Est-ce au Portique d'Athènes ou dans les enseignements de Rome ? Il n'a jamais paru dans ces grandes cités. Est-ce enfin dans sa demeure et dans des recherches particulières, sans autre initiation, sans autre maître que sa propre intelligence ? Rien n'autorise à l'affirmer. Dans sa chaumière de Nazareth, il lisait les saintes Écritures, au lieu de fouiller dans Platon. Plutôt que de feuilleter des ouvrages grecs ou latins, il remuait des instruments de travail avec Joseph ; il n'était pas éclectique, il était charpentier. Voilà le vrai noviciat de sa vie publique et des grandes leçons qu'il devait y faire éclater pour le monde ; il n'a rien appris au pied des chaires pro-

fanes. Les Juifs le savaient bien ; et quand il ouvre son apostolat, quand il leur fait entendre ses premières paroles, la lumière qui en sort les frappe au point qu'ils en sont dans la stupeur. — « Mais, se disent-ils, celui-là ne le connaissons-nous pas ? N'est-ce pas le fils du charpentier ? Sa mère ne s'appelle-t-elle pas Marie ? Ses frères ne se nomment-ils pas Jacques, Joseph, et Simon, et Judas ? Et ses sœurs ne sont-elles pas au milieu de nous ? Et d'où lui viennent toutes ses connaissances ? D'où lui vient cette sagesse aussi bien que les prodiges qu'il opère (1) ? Comment est-il instruit, lui qui n'a rien étudié (2). »

Ainsi les compatriotes de l'Homme-Dieu l'attestent ; Jésus-Christ n'a point imité les voyages et les emprunts des anciens philosophes. Eux visitaient tous les pays où dogmatisaient des sages. Ils frappaient à la porte de toutes les écoles ; ils s'asseyaient au cours de tous les maîtres ; ils interrogeaient tous les sacerdoces et tous les oracles ; ils emportaient avec eux tous les livres qu'ils avaient pu se procurer afin de pouvoir les étudier dans leur solitude quand ils y seraient rentrés ; et de là vient que dans leurs systèmes on entend retentir un écho de toutes les doctrines. Jésus-Christ n'a point fait de courses pareilles, ni de semblables investigations. Ses concitoyens l'ont coudoyé, pour ainsi dire, depuis sa naissance jusqu'à l'âge de trente ans, époque où commence sa prédication, dans la boutique de son père ou dans les rues de leur bourgade. Ils ont vu de leurs yeux qu'il n'a point fréquenté d'académies, que nul savant d'aucun pays ne peut se flatter de l'avoir eu pour disciple, qu'il est demeuré plus étranger que personne aux contacts des lettres et de la science ; et c'est précisément parce qu'ils ont été témoins de ce fait, c'est parce qu'ils sont sûrs que le Christ n'est allé puiser des idées dans aucune source extérieure qu'ils s'éton-

(1) Nonne hic est fabri filius ? Nonne mater ejus dicitur Maria ; et fratres ejus Jacobus, et Joseph, et Simon, et Judas ?

Et sorores ejus nonne omnes apud nos sunt ? Unde ergo huic omnia ista ? Matth., XIII, 55, 56.

Unde huic sapientia hæc et virtutes ? — Id., *ibid.*, 54.

(2) Et mirabantur Judæi dicentes : Quomodo hic litteras scit cum non didicerit ? Joan., VII, 15.

ment de l'élévation de ses vues et de la profondeur de sa sagesse. Que tant de lumières puissent jaillir de son seul fond, c'est un prodige qui les étourdit jusqu'à les scandaliser, comme le dit l'Évangile (1).

Voilà ce que devraient savoir ou ne pas oublier ceux des écrivains actuels qui prétendent que Jésus-Christ a tiré sa morale des doctrines antiques. En le supposant on dénature son histoire, et tout ce qu'on en dit est démenti par une *impossibilité de situation*. Il n'a jamais entendu les anciens philosophes, il ne les a jamais lus; comment leur aurait-il fait les emprunts dont on leur renvoie la gloire ?

II

Et quand le faux serait vrai, quand on aurait le droit, contre l'évidence des faits, de dire que Jésus-Christ s'était nourri de l'ancienne philosophie, quand il serait démontré que toutes les vertus qu'il est venu prescrire, tous les devoirs qu'il est venu proclamer, reposaient dans cette philosophie à l'état de germe et de notion, il serait impossible qu'il les en eût extraits pour en former le corps de sa morale telle qu'il nous l'a léguée. Les rationalistes ne veulent reconnaître en lui qu'un homme, et avec des forces d'homme il était incapable d'accomplir cette tâche. Et pourquoi ? C'est que ces notions, si par hasard elles étaient contenues dans la philosophie païenne, y étaient ensevelies et cachées ; au lieu de briller à la surface comme un diamant au soleil, elles se dérobaient à l'œil comme l'or perdu dans les entrailles de la terre, comme ces perles enfouies dans les gouffres de l'Océan. Elles n'étaient pas seulement cachées, elles étaient encore éparses. Un même philosophe ne les avait ni toutes découvertes ni toutes exprimées ; c'étaient comme des milliers de rayons disséminés dans des milliers d'ouvrages. Cachées, éparses, elles étaient pareillement vagues, informes ou mutilées. Une formule nette, précise leur manquait, et souvent l'imperfection du langage qui les traduisait allait jusqu'à mêler ensemble

(1) Et scandalizabantur in eo. Matth., xiii, 57.

l'erreur et la vérité, la lumière et les ténèbres. Admettons pour un instant que ce fût la richesse du chaos ; mais c'en était aussi le désordre ; tous les éléments s'y agitaient dans l'horreur de la nuit et de la confusion, et il fallait la puissance d'un souffle ordonnateur pour en faire sortir le monde.

Eh bien ! qu'aura fait Jésus-Christ dans l'hypothèse imaginée par le rationalisme ? Ces notions cachées, il les aura découvertes au sein des labyrinthes sans issue qui les recelaient dans leurs replis ; ces notions éparses, il les aura rassemblées ; ces notions informes, il les aura dégagées de tout alliage et de toute indécision pour les revêtir d'une forme à la fois ferme et lumineuse. Avec ces matériaux ainsi conquis, façonnés et coordonnés par son génie, il aura construit un édifice tellement complet, tellement achevé, tellement parfait qu'il ne s'y rencontre ni lacune ni défaut, et que malgré tous ses progrès, l'humanité, pendant dix-huit siècles, n'y pourra rien ajouter ni même rien y reprendre. Et le Christ aura fait ce prodigieux travail dans le pays le moins lettré du monde ; il l'aura fait dans l'échoppe d'un artisan, artisan lui-même ; il l'aura fait avant l'âge de trente ans, puisque c'est à trente ans qu'il commence à évangéliser ; il l'aura fait enfin n'étant qu'un ouvrier de génie ? Mais de grâce quel est donc ce génie étrange ? De quelque énergie qu'elle soit douée, l'intelligence de l'homme ne peut aller jusque-là. Nul exemple dans le passé, aucun nom dans l'histoire n'autorise à le prétendre. Et dans le présent avons-nous des faits qui permettent de le penser ? Que de philosophes nous comptons en France ! Il en est qui ont blanchi dans l'étude des sages de la Grèce, de Rome et de l'Orient ; ils ont interrogé les monuments de toutes les écoles ; leur esprit de discernement est égal à leur érudition. Seraient-ils capables de faire le gigantesque travail qu'ils attribuent au fils du charpentier ? Non, sans doute. Ils sont comme les philosophes de tous les temps. Découvrir dans toute une vie une ou deux vérités, ou plutôt exprimer une ou deux opinions plus ou moins contestables, voilà jusqu'où vont les plus habiles et les plus heureux. Pas un ne s'est donné le mérite de créer tout un symbole de doctrine sérieusement organisé ; pas un même n'a

supposé que ce fût possible. Cependant l'humanité, depuis Jésus-Christ, a fait du progrès, nous assure-t-on; nous avons, pour nous élancer au moins aussi haut que lui, des forces agrandies par les siècles. Les découvertes mêmes que le Christ a faites devraient nous faciliter des conquêtes ultérieures. Et d'où vient que loin de le dépasser, nous ne savons que rester au-dessous de son œuvre et de sa gloire? On a fait des milliers de tentatives avec plus de ressources, toutes ont échoué. Comment expliquer cette différence d'homme à homme? Comment, avec la même nature et moins d'auxiliaires, a-t-il eu tant de puissance, tandis que nous en avons si peu? Évidemment, s'il n'avait été qu'un roseau pensant comme nous, il eût fait l'impossible, et puisque le rationalisme ne veut pas le regarder comme un Dieu, il faut nécessairement qu'il en fasse un être chimérique à force de grandeur.

C'est ainsi que du moment où l'on ne veut voir dans Jésus-Christ qu'un homme, une double impossibilité démontre qu'il n'a pas puisé dans les philosophes païens les germes de sa morale : impossibilité *de situation*, impossibilité *de nature*. Nous nous bornons à ces deux considérations parce qu'elles sont les plus décisives.

III

3^e Question. — En particulier l'humilité, la chasteté, la charité telle que la veut l'Évangile soit comme amour de Dieu, soit comme amour de l'homme, sont-elles un emprunt fait aux écoles antiques?

Pour la chasteté il est manifeste que non. Le paganisme ne fut, même dans les livres des philosophes, qu'une immense orgie, et la consécration plus ou moins solennelle de la débauche. Nous n'avons pas besoin d'insister.

La charité ne fut pas moins inconnue même des sages antiques. Ni l'amour de la Divinité, ni l'amour de l'homme ne sont sérieusement enseignés dans leurs ouvrages. Quelques textes fugitifs comme des éclairs, semés çà et là sur l'immensité des livres qu'ils nous ont laissés, ne suffisent pas pour constituer ce qu'on appelle une doctrine. Ces lucurs n'ont rien de ferme, rien de public, rien de sou-

tenu. Jamais elles n'expriment ni un sentiment fortement arrêté dans l'âme d'où elles s'échappent, ni une protestation contre l'esprit général du polythéisme qui se résumait en deux mots : Terreur vis-à-vis des dieux, haine ou mépris vis-à-vis de l'homme.

Il en est de même pour l'humilité. Tout le monde le sait et l'histoire en dépose avec une sinistre évidence : le trait caractéristique des anciens philosophes était l'orgueil poussé jusqu'aux plus extrêmes limites. Orgueil d'infatuation ; non-seulement ils croyaient, comme ceux de nos jours, à l'infailibilité de leur sagesse, mais ils se considéraient comme des êtres à part et d'une nature plus haute que le reste des hommes ; rien n'égalait leur mépris et leur insolence pour le vulgaire. Orgueil dans le but qu'ils poursuivaient. Ils affectaient du dédain pour la louange, et un ancien auteur les appelle des animaux de gloire. Orgueil même dans leurs apparentes vertus. Les uns fuyaient le luxe et paraissaient en public couverts de manteaux grossiers ; les autres, comme Diogène, allaient jusqu'à se passer de demeure et logeaient dans un tonneau. Ceux-là déployaient une force de diamant contre la douleur et lui disaient en l'insultant qu'elle n'était pas un mal. Ceux-ci se sont mis même au-dessus des terreurs de la mort et s'y sont précipités d'un front serrein, plutôt que de lui permettre de les démolir pièce à pièce sous les coups de la maladie. Mais sous ces dehors de courage et d'abnégation qui ne manquent pas de grandeur, on sent encore une fiévreuse adoration du moi qui se trahit ou par un accent et un air d'arrogante hauteur, ou par la pitoyable ambition d'une singularité superbe. Partout la même passion se révèle, et plus on les étudie, plus on comprend combien l'illustre évêque d'Hippone avait raison de dire que l'orgueil avait été leur grande maladie (1).

Aussi qu'ajoute le saint Docteur en parlant de l'humilité ? « Cette eau salubre de l'humiliation dans un cœur qui s'abaisse, qui ne présume rien de soi, qui n'attribue rien avec orgueil à sa propre puissance, cette eau vivifiante ne se trouve pas dans des livres étrangers ; elle n'est ni dans ceux des Epicuriens, ni dans ceux des

(1) Eorum... vanitas morbus est. S. Aug., *de Spirit. et Litt.* cap. xv.

Stoïciens, ni dans ceux des Platoniciens. Ces divers ouvrages renferment d'excellents préceptes de mœurs et de discipline; mais l'humilité ne s'y rencontre pas. L'humilité vient d'ailleurs; c'est du Christ qu'elle découle (1). »

Dans le livre septième de ses *Confessions*, le même Docteur n'est pas moins formel. Il avait parcouru quelques ouvrages platoniciens, et voici comment il raconte les impressions qu'il en a reçues : « Je parlais comme si j'avais été parfaitement habile, et si je n'avais pas fini par chercher ma voie dans le Christ Sauveur, au lieu de science je n'aurais rencontré que ma perte. Déjà je tenais à passer pour sage, frappé en cela même d'un châtement divin, et bien loin de songer à pleurer, j'étais enflé de ma science. Où était cette charité qui édifie sur le fondement de l'humilité et qui n'est autre que le Christ Jésus? Et comment ces ouvrages auraient-ils pu me l'enseigner (2)? J'y ai bien lu que le Verbe n'est sorti ni de la chair, ni du sang, ni de la volonté de l'homme, ni de la volonté de la chair et qu'il est né de Dieu. Mais que ce Verbe se soit fait chair et qu'il ait habité parmi nous, voilà ce que je n'ai pas lu. Là j'ai lu encore, sous mille formes diverses, que le Fils est fait sur le modèle du Père, et que sans usurpation il peut se donner pour égal à lui, parce qu'il est de même nature. Mais qu'il se soit anéanti jusqu'à revêtir la forme d'un esclave, qu'il ait été trouvé semblable aux hommes par son extérieur et ses opérations; qu'il ait porté l'abaissement jusqu'à l'obéissance, et l'obéissance elle-même jusqu'à la mort et la mort de la croix, voilà ce que ces livres ne contiennent pas. O mon Dieu! vous avez caché toutes ces choses aux sages et

(1) Hæc aqua humiliationis cordis, abjicientis se, nihil de se præsumentis, nihil suæ potentiæ superbe tribuentis, hæc aqua in nullis alienigenarum libris est, non in Epicureis, non in Stoicis, non in Platoniciis. Ubi cumque etiam inveniuntur optima præcepta morum et disciplinæ; humilitas tamen ista non invenitur. Via humilitatis hujus aliunde manat: a Christo venit. — S. Aug., *Enarrat in Psalmi. xxxi, 18.*

(2) Garriebam plane quasi peritus, et nisi in Christo Salvatore nostro viam tuam quærerem, non peritus, sed periturus essem. Jam enim cœperam velle videri sapiens plenus pœna mea, et non flebam, insuper et inflabar scientia. Ubi enim erat illa ædificans charitas a fundamento humilitatis, quod est Christus Jesus? Aut quando illi libri docerent eam? S. Aug., *Confess.*, lib. vii, cap. xx.

vous les avez révélées aux petits. Quiconque s'élève et chausse pour ainsi parler le cothurne d'une doctrine orgueilleuse, celui-là ne peut pas entendre votre Verbe incarné qui nous dit : Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur et vous trouverez le repos de vos âmes (1). »

Celui qui tient ce langage n'est pas chrétien de naissance, mais il est né païen. Les études de sa jeunesse ne furent ni étrangères ni hostiles à la philosophie ; au contraire, il la cultiva de passion ; les diverses écoles qui la représentaient à son époque le comptèrent tour à tour parmi leurs disciples. Il put d'autant mieux en apprécier les doctrines qu'à des contacts intimes avec elles il joignit une intelligence supérieure ; personne ne fut mieux à même de les connaître, et puisqu'en sondant leurs profondeurs, il n'a su rencontrer nulle part une trace d'humilité, il est manifeste qu'il faut chercher ailleurs la source d'où la notion de cette vertu sublime a jailli dans le monde.

On pourra dire à la vérité que saint Augustin parle surtout des philosophes placés en deçà du Christ et du Calvaire ; mais il n'exclut point ceux qui furent placés au delà de l'Évangile et d'où les autres descendent. Les derniers venus continuent les traditions des premiers dont ils portent les noms ; ils se nourrissent de la sève de leurs écrits ; c'est le même esprit qui les anime, et si l'humilité fut inconnue des disciples, combien plus ne l'a-t-elle pas été des maîtres ? Ceux-là ne la soupçonnent pas, même après Jésus-Christ ; comment avant Jésus-Christ, ceux-ci ne l'auraient-ils pas ignorée ? Non, cette vertu représente un sentiment que l'antiquité ne sut pas

(1) Ibi legi quia Deus Verbum non ex carne, non ex sanguine, non ex voluntate viri, neque ex voluntate carnis, sed ex Deo natus est. Sed quia Verbum caro factum est et habitavit in nobis, non ibi legi.

Indagavi quippe in illis litteris varie dictum, et multis modis, quod sit Filius in forma Patris, non rapinam arbitratus esse æqualis Deo quia naturaliter idipsum est. Sed quia semetipsum exinanivit formam servi accipiens, in similitudinem hominum factus et habitu inventus ut homo ; humiliavit se, factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis... non habent illi libri... Abscondisti enim hæc a sapientibus et revelasti ea parvulis.. Qui... cothurno tanquam doctrinæ sublimioris elati non audiunt dicentem : Discite a me quia mitis sum et humilis corde, et invenietis requiem animabus vestris. S. Aug., *Confess.*, lib. vii, cap. ix.

même entrevoir ; pas un terme n'existe dans ses langues même les plus riches pour l'exprimer, et comme pour tant d'autres notions morales, et le fond de la chose et le mot qui la traduit ont pris naissance dans le cœur et sur les lèvres adorables de l'Homme-Dieu.

IV

3^e *Question*. — Ces vertus, exclusivement chrétiennes, ne sont-elles pas aussi, dans la pensée de Jésus-Christ et par leur propre nature, des vertus sociales ?

Pour la charité, son importance sociale est manifeste ; tout est dit sur ce point de fait et d'expérience, et ce qui n'est pas plus douteux ni moins connu, c'est que si par cette vertu qu'il donne comme son précepte spécial et par excellence, Jésus-Christ a voulu surtout sauver les âmes, il a voulu aussi renouveler le monde et sauver les nations. Par la charité comme amour de Dieu, placée en tête de ses commandements et les résumant tous, il a créé la racine de toutes les vertus que sa religion devait faire éclore et par lesquelles elle devait régénérer l'univers ; par la charité comme amour du prochain, mise au même rang que l'amour de Dieu et s'identifiant pour ainsi dire avec lui, il a réconcilié l'homme avec l'homme et posé la base de cette union qui fait le bonheur des peuples et la force des États. Dans ce mot de charité s'est trouvé le germe de la révolution la plus douce, la plus salutaire, et en même temps la plus difficile et la plus profonde qui se soit accomplie sous le ciel. Tout esprit raisonnable le sent ; toute intelligence instruite se l'est démontré, nous n'y insisterons pas.

V

On comprend moins, en général, l'influence sociale de l'humilité chrétienne, et cependant elle n'est pas moins puissante. Elle agit d'abord avec efficacité pour les contenir sur les passions perturbatrices.

Celle qui les contient toutes, celle qui les met toutes en branle, celle qui déchaîne sur les empires leurs plus effroyables tempêtes,

c'est l'orgueil. L'Esprit-Saint l'appelle le commencement de tout péché (1) ; nous pouvons l'appeler aussi le mobile et le foyer de toute agitation sociale. Infatué par lui de sa propre excellence, l'homme, par un premier désordre, se prend à rejeter toute espèce de joug dans l'ordre des idées et des croyances. Tels principes lui déplaisent, il les brise ; tels dogmes le choquent ou l'écrasent, il les nie ; telles traditions ne lui conviennent pas, il les désavoue ; telle autorité religieuse l'importune, il la repousse et se révolte contre elle. Autrefois, il en reconnaissait les droits ; il en sollicitait les oracles ; il en respectait les décisions. Maintenant il en accuse le pouvoir d'usurpation, les décrets d'injustice, les rigueurs de tyrannie, et sur les objets qu'elle était, à ses yeux, légitimement en possession de définir, il en repousse les sentences et prétend avec une arrogante hauteur qu'il est maître absolu de penser ce qu'il veut. Et avec cela que cet homme ait du génie et le don de persuader ceux qui l'écoutent, qu'avec ce double prestige il appelle les peuples à l'émancipation dont il aura donné lui-même le signal, il leur fera tourner la tête avec ce mot enivrant de liberté. Emportés à sa suite par le délire de la même indépendance, ils entendent que rien ne vienne les rappeler au joug qu'ils ont mis en pièces. Si le bon sens et la foi se défendent, ils se jettent contre eux dans de pitoyables querelles ou de frénéliques emportements. Si les pouvoirs religieux qu'ils insultent, les condamnent avec une juste sévérité, ils les outragent. Ils iront au besoin jusqu'à les attaquer et avec eux tous les hommes qui leur restent fidèles ; on allumera des guerres civiles ; on essayera même de pousser les nations à de sanglantes mêlées ; de vastes déchirements se feront dans le monde, et tout ce chaos de rébellion, de chicanes, de haines, de discordes, de combats et de ruines sera l'ouvrage de l'orgueil aspirant à l'indépendance de l'idée. C'est là l'histoire de toutes les hérésies ; l'orgueil d'Arius a désolé l'Orient ; celui des Donatistes a mis plus tard l'Afrique en feu ; et qui pourra jamais raconter les calamités que nous devons à celui de la Réforme ?

(1) Initium omnis peccati superbia. Eccl., x, 15.

L'orgueil de l'esprit ne porte pas seulement à l'indépendance ; il lui faut une domination. Repousser une idée, briser un joug, c'est beaucoup assurément. Mais avoir un sceptre et fonder le règne d'une doctrine, c'est bien plus encore, et voilà ce qu'il faut à son ambition. Un rêveur se lève un jour avec un système éclos dans son imagination pendant son sommeil ; il veut que ce jeu de son esprit fasse fortune, et le voilà qui se met à l'œuvre pour lui conquérir la popularité. Qu'en sortira-t-il pour la religion, pour les mœurs, pour l'ordre public ? Des avantages ou des malheurs ? Peu importe. Bienfaits ou calamités, ce n'est pas la question ; il ne s'agit que de faire prévaloir sa théorie dans la pensée de son pays ou de son siècle. Cet autre a commencé par se tromper sans y prendre garde et comme de bonne foi. La critique ou l'autorité compétente a relevé son erreur. Alors l'irritation de l'amour-propre a provoqué l'entêtement. Non-seulement il n'a pas voulu reconnaître son tort, mais il prétend même qu'il a raison, et parce qu'il s'est trompé plus ou moins grossièrement, il faudra désormais qu'il passe pour infaillible. Les conséquences de son opiniâtreté seront ce qu'elles voudront, il ne s'en inquiète pas ; l'essentiel pour lui n'est pas que le monde marche, c'est que son erreur ait les triomphes qui n'appartiennent qu'à la vérité. Celui-là ne se donne pas le soin laborieux de découvrir des idées, il en adopte ; il se fait le partisan d'une école ou l'homme d'un parti. Dans ce cercle où l'on entre les amours-propres mis en commun se prennent à fermenter ; on s'exalte mutuellement et l'on se précipite au but que l'on veut atteindre, semant, s'il le faut, sur ses pas les bouleversements et les ruines. Sous mille formes en un mot comme aussi sous l'impulsion de mille causes, on aspire et l'on tend à régner sur les esprits par l'autorité d'une doctrine. Les éclairer, les moraliser, c'est une mission qu'on laisse à d'autres, on ne désire pour soi que de les dominer, d'entendre retentir dans chacun d'eux le frémissement de ses propres opinions, bonnes ou mauvaises, salutaires ou désastreuses, de pouvoir dire enfin, fût-ce après avoir détruit les mœurs et la religion publiques : Des millions d'hommes pensent et penseront comme moi ! Telle fut l'ambition de Voltaire, et Dieu seul peut

mesurer tout ce que cet effroyable génie, malgré son vil caractère, a fait de mal en Europe.

VI

Indépendant pour secouer les doctrines qui le blessent, dominateur pour faire prévaloir celles qu'il a rêvées ou qui lui plaisent, il est parfois servile pour les passions qui peuvent contribuer au succès de ses idées. Regardez ce poëte, ce faiseur de drames ou de romans ! Il tient à passer pour homme d'esprit et à jouer un certain rôle dans le siècle où s'agite l'infiniment petit de son existence. S'il ne se préoccupait que de la vérité et de la vertu dans ses vers, ses tragédies ou ses fictions, il risquerait de manquer son but. Raisonnable et moral, qui donc le lirait ? Il faut flatter son temps pour le subjuguier, et partant de ce principe, il caressera tous les mauvais instincts de son époque. Le vent souffle à la licence ? Il fera des poëmes légers quand ils ne seront pas infâmes. Le scepticisme est en honneur ? Sa plume sera sceptique elle-même. A côté de lui voyez cet orateur ! Il aspire aussi à rendre son talent et son nom populaires. Parlera-t-il avec indépendance et de conviction ? S'inspirera-t-il de sa conscience ? Non certes. Il prête l'oreille aux fanatismes qui fermentent dans les esprits, aux convoitises qui bouillonnent dans les cœurs, et par un lâche calcul, il les ménage, il les absout, il les divinise. Sa véritable mission comme son devoir seraient de les combattre ; mais qu'y gagnerait son ambition ? En se faisant au contraire leur courtisan au lieu de se déclarer leur ennemi, on obtiendra leurs sympathies et leurs applaudissements ; elles glorifieront la parole qui les aura elle-même glorifiées, et d'un adulateur elles feront une puissance : puissance méprisable, puisqu'elle aura conquis sa popularité, quelle qu'elle soit, au prix d'une indigne bassesse ; mais puissance meurtrière, parce qu'en usant de son ascendant pour aiguillonner les mauvaises passions, elle finira par pousser l'étincelle qu'elle attise jusqu'aux proportions d'un incendie plus ou moins dévastateur.

Tel est l'orgueil dans l'ordre des idées ; rebelle, il foule aux pieds les doctrines qui lui déplaisent ; il impose en tyran celles qu'il a

révées; il courtise en esclave les passions publiques ou privées qui peuvent lui préparer des succès; et sous ces formes diverses, il est également funeste à la société qu'il précipite par différentes routes sur la pente des abîmes.

VII

Appelez maintenant l'humilité chrétienne à le remplacer dans l'âme d'un peuple ! Par elle tous ces malheurs seront taris à leur source. Avide d'anéantissement et d'obscurité plutôt que de gloire et de domination, parce qu'elle se défie de sa propre sagesse, l'humilité n'aspire nullement au despotisme de l'idée. Bien loin de se révolter contre les traditions, elle les accueille avec respect quand elles lui paraissent légitimes, parce qu'elle croit plus aux lumières des siècles passés qu'à ses lumières personnelles. Qu'il existe autour d'elles des autorités doctrinales, elle en accepte les décisions sans murmures, dès qu'elle a vu leur pouvoir justifié par des titres sérieux; il n'en coûte pas plus à son abnégation de courber sa pensée sous le sceptre d'une magistrature religieuse que de courber sa tête sous le joug d'une puissance temporelle. Ne craignez pas qu'elle proteste contre des doctrines qui l'écrasent, pourvu qu'au lieu d'être absurdes, elles soient seulement incompréhensibles; elle connaît les bornes de la raison créée, et c'est avec bonheur qu'elle se ploie sous les mystères qui la rappellent au souvenir de ces limites. Lui survient-il une idée nouvelle? elle tient si peu à la faire triompher quand elle est fautive, qu'elle n'y tient pas même quand elle est vraie. S'est-elle trompée? elle est heureuse de se condamner à la glorieuse confusion d'un désaveu. Enfin, c'est vainement que d'abjectes passions promettent à ses œuvres les honneurs de la popularité, sous la seule condition qu'elle les flatte; elle se méprise trop pour se sentir un besoin quelconque de louanges, et en même temps elle se respecte trop pour les acheter au prix d'une ignoble adulation.

Ainsi, dans l'ordre des idées et des croyances, elle laisse tout à sa place et ne rompt l'équilibre nulle part. Ce n'est pas qu'elle anéantisse l'intelligence à force de la précipiter dans le mépris et la défiance d'elle-même; elle l'autorise au contraire à développer

ses grandes et nobles facultés, et certes, mille exemples ont démontré qu'on peut être à la fois humble chrétien et mâle et fier génie. Quoi de plus conquérant que l'esprit de saint Augustin? Et cependant il s'est fait plus petit que le plus petit des enfants. Quoi de plus profond que la raison de saint Thomas d'Aquin? Et cependant celui qu'on a si justement appelé l'Ange de l'école, ne fut-il pas simple comme une bonne femme? Quoi de plus élevé, de plus large, de plus vigoureux que le bon sens de Bossuet? Et cependant, malgré cette assurance fruit de sa force, qui l'accompagne dans ses luttes, est-il possible d'être plus modeste et plus désintéressé de soi-même? L'humilité ne détend pas les ressorts de l'intelligence; elle n'en étouffe pas les hautes aspirations; elle n'en comprime point l'essor. Elle se borne à la préserver de la présomption, à lui rappeler le souvenir de ses limites, à régler l'emploi de son énergie, à lui faire rapporter à Dieu l'usage et la gloire de facultés qu'elle ne tient que de Dieu même, et bien loin par là d'en compromettre la grandeur, elle n'aboutit qu'à mieux l'assurer en l'écartant des écueils contre lesquels elle se brise.

VIII

Comme elle sauve l'âme de la société, l'humilité chrétienne en sauve aussi l'organisme ou le corps. L'âme de la société, ce sont les idées et les croyances; l'organisme ou le corps, c'est le réseau hiérarchique avec ce tissu de conditions inégales dont il s'est formé sous la main de la Providence. Cette inégalité peut paraître douloureuse; elle est inévitable. Quiconque entreprendrait de la renverser, celui-là travaillerait à détruire l'édifice social lui-même. Il en est de la société, cet homme collectif, comme il en est de l'homme individuel. Le corps de l'homme se compose de membres divers et d'inégale dignité; de cette inégalité même dans la diversité résulte l'harmonie générale du mécanisme vivant dont elle compose la trame. Qu'un membre, se révoltant contre son infériorité naturelle, appelle un rang plus élevé, des fonctions plus glorieuses, tous les autres, déconcertés par cette absurde ambition, tombent dans un malaise d'autant plus voisin du chaos et de la mort qu'il entrera

plus de violence dans les prétentions de l'organe rebelle. Mêmes bouleversements dans une société, quand les classes diverses qu'elle contient travaillent à se détrôner comme ces vagues qui s'écrasent les unes les autres dans les jours de tempêtes; et de ces agitations à la ruine il n'y a qu'un pas qu'il suffit souvent d'un rien pour faire franchir aux nations, tandis que plus d'une fois il faut un miracle pour les retenir aux bords de l'abîme.

Que fait l'orgueil? Il ne peut souffrir aucune supériorité. Celle de l'autorité l'accable; celle de la richesse l'irrite. Contre la première la fierté de son indépendance se révolte; contre la seconde, sa cupidité se récrie; et, pour se donner le droit de soulever les peuples contre l'une et l'autre, il proclamera que l'une est de la tyrannie et que l'autre est de l'injustice. C'est ce que nous avons, tout récemment encore, vu de nos yeux, entendu de nos oreilles au sein de notre France. N'a-t-on pas publié sur les toits que le pouvoir n'était qu'une usurpation et un despotisme barbare? N'a-t-on pas ajouté que la propriété c'est le vol? Et de ces deux effroyables maximes n'a-t-on pas fait comme un lambeau de pourpre qu'on agitait devant la multitude pour la mener à l'assaut contre les trônes et contre les fortunes?

La haine qu'éprouve et qu'inspire l'orgueil pour la supériorité, il l'éprouve et l'inspire aussi pour l'égalité. Cet homme qui ne peut supporter un maître, ne peut pas non plus supporter un rival. Vous le dominez, il vous maudit; vous le coudoyez, il vous insulte. On lui dicte des lois, il les repousse; on résiste à ses caprices, il s'en indigne et vous broie. C'est-à-dire que par la plus brutale des inconséquences, il nie la hiérarchie sociale et il l'affirme; la subordination lui paraît intolérable, et il prétend imposer la servitude. Ainsi rend-il la société doublement impossible : d'une part en détruisant l'organisation qu'elle tient de Dieu même, de l'autre en lui substituant un mécanisme arbitraire que les peuples n'accepteront jamais, et qui ne tarderait pas à les étouffer, s'ils se décidaient à le subir.

IX

Faites venir maintenant l'humilité dans ces âmes désorganisées et désorganisatrices, l'ordre se rétablit, et la paix se fonde sur l'immutabilité de l'équilibre social, Elle rencontre des pouvoirs dans le monde? Parce que sa foi les lui montre sacrés par la main de Dieu même, elle s'incline avec respect sous leur autorité, et l'obéissance est une de ses vertus les plus chères ; c'est un sentiment qui tient aux instincts mêmes qui la constituent. Ainsi maintient-elle au sommet de la société ce qui doit en être éternellement la tête. Rien n'est jamais pour elle une raison de sortir de cette dépendance. Si elle a des lumières, elle croit que ceux qui la gouvernent n'en ont pas moins qu'elle-même, et que si elle était à leur place, elle commettrait des fautes plus graves que celles que leur reprochent les peuples. Si les pouvoirs abusent contre elle ou contre d'autres de la force dont ils sont investis, elle se souvient de Jésus-Christ qui fut à la fois son Créateur et son modèle, Jésus-Christ, ce Verbe de Dieu qui, pouvant sans usurpation se dire égal à son Père, a revêtu pourtant la forme d'un esclave et a voulu, plutôt que de se soulever contre des autorités dont le sacrilège aveuglement le condamnait au supplice, se montrer obéissant, et obéissant jusqu'à la mort de la Croix (1).

Respectueuse pour la supériorité du pouvoir, l'humilité va jusqu'à respecter une supériorité mystérieuse dans l'égalité même. « Les princes dominant sur les peuples ; il n'en sera pas de même parmi vous (2). » Voilà ce que disait autrefois le fondateur de l'humilité, et il ajoutait : « Les Pharisiens aiment à occuper les premières places dans les festins, les chaires principales dans les synagogues ; ils aiment qu'on les salue sur les places publiques et que les hommes leur disent, Maître. Vous, ne vous faites pas appeler maîtres ; vous n'avez qu'un Maître qui est le Christ. Le plus grand d'entre vous doit être le serviteur de tous ses frères (3). » Dans une autre

(1) Philipp., II, 8.

(2) Matth., XX, 25-28.

(3) Matth., XXIII, 6-11.

occasion cette doctrine trouve une confirmation solennelle dans un grand acte d'abaissement accompli par Celui qui la proclame. Il vient de laver les pieds à ses Apôtres, et il leur dit : « Vous m'appelez Maître et Seigneur, et vous avez raison, je le suis. Si donc je vous ai lavé les pieds, moi Seigneur et Maître, vous devez vous les laver les uns aux autres. Je vous ai donné l'exemple afin que ce que j'ai fait vous le fassiez à votre tour. En vérité, en vérité, je vous le dis : le serviteur n'est pas plus grand que son maître, ni l'apôtre au-dessus de celui qui l'a envoyé (1). » Telle est l'humilité chrétienne quand elle est bien comprise et généreusement pratiquée. Dans ceux qui nous entourent, elle ne nous fait pas voir des égaux, elle nous fait voir des maîtres. Par elle si vous êtes d'un rang vulgaire, vous vous courberez devant un enfant du peuple comme devant la majesté d'un prince. Par elle si vous êtes apôtre, comme saint Paul vous vous ferez plus petit que les petits, vous serez le débiteur et le ministre de tous pour les gagner tous à Jésus-Christ. Par elle si vous êtes roi, comme saint Louis, vous vous agenouillerez devant le dernier pauvre de vos sujets, et vous vous estimerez honoré de lui laver les pieds et de le faire asseoir à votre table. Par elle enfin se trouve neutralisée, anéantie, cette pente qui nous portant à secouer le joug qui vient d'en haut, et à peser sur ce qui est en bas, tend ainsi directement, par la ruine de tous les pouvoirs et de toutes les libertés, non-seulement à faire passer tous les hommes sous un même niveau, ce qui serait simplement absurde, mais à les jeter dans une confusion sanglante, et à remplacer par cette effroyable mêlée de rivalités jalouses, l'ordre harmonieux et paisible qui résulte de l'inégalité des conditions quand elle est respectée.

Ce n'est pas, certes, que l'humilité vous condamne à une éternelle immobilité par un éternel idiotisme. Soldat, même avec elle vous pouvez partir des derniers rangs de l'armée et parvenir au faite des honneurs militaires, et s'il le faut jusque sur un trône. Travailleur obscur, ouvrier sans fortune, elle ne vous empêchera point d'avoir des sueurs fécondes, de tenter avec prudence des entreprises

(1) Joann., xxiii, 13-17.

audacieuses, et si vous êtes aidé par les événements, de vous élever jusqu'à l'opulence des princes. Homme de lettres, elle ne mettra point obstacle au développement de votre génie, et sans abdiquer la modestie qu'elle inspire, après avoir commencé votre course sous des cieux ignorés, vous pourrez finir par éclater sur les hauteurs les plus sublimes de l'intelligence, et devenir la lumière du monde. Mais au lieu de chercher ces gloires par une misérable ambition d'honneur, vous ne les poursuivrez que comme le fruit naturel et pour ainsi dire le couronnement divin du labeur et du devoir ; vous dédaignerez d'y marcher par la route de l'intrigue et de l'iniquité pour ne suivre que la grande voie de la délicatesse et de la vertu. Enfin, pour assurer le succès de vos efforts, vous ne compterez pas uniquement sur votre sagesse, mais aussi sur le secours de la Providence, et si vous réussissez, plutôt que de dire avec le roi d'Égypte : Ce fleuve est mon ouvrage (1), vous proclamerez que c'est l'œuvre de Celui qui étant le Créateur des océans, est aussi le Père de tous les fleuves qui en sortent et retournent s'y précipiter.

C'est ainsi que l'humilité sauve le corps et l'âme de la société ; l'âme de la société par le maintien des croyances dont elle est la sauvegarde ; le corps, en prévenant ou en comprimant les ambitions qui tendent à briser le réseau de la hiérarchie.

X

Ses contre-coups vont plus loin. Les sociétés particulières sont dans l'humanité ce que les familles sont dans un Etat. Si les familles dans un Etat aspirent violemment à sortir des bornes qui leur ont été fixées par la nature ou plutôt par la main de Dieu lui-même, l'Etat dont elles troublent l'harmonie, éprouve une souffrance. De même, si les sociétés veulent surmonter leurs barrières, comme des fleuves débordés, elles jettent la perturbation dans le monde. Pour que la paix générale existe, il faut que chacune reste enfermée dans les limites de sa destinée naturelle, et ne cherche

(1) Meus est fluvius, et ego feci. Ezech., xxix, 3.

point à se créer des destinées factices par des passions remuantes et d'ambitieux desseins.

Mais que fait l'orgueil ? Il pousse les individus à sortir de leurs rangs ; il pousse aussi les peuples à sortir de leurs frontières sans autre motif que de satisfaire une soif fiévreuse d'exaltation qui les tourmente. Celui-là se trouve gouverné par un chef que possède le démon de la guerre ; comme son prince il se laisse enivrer par l'amour de la gloire militaire, et les voilà qui se précipitent dans la voie des combats et des conquêtes, désolant les empires, jetant les peuples dans les fers, noyant le monde dans un déluge de sang, tout simplement pour se repaître des fumées de la victoire. En voici d'autres qui tiennent aussi à s'étendre au loin, non pas pour se faire une réputation de grands guerriers, mais pour acquérir celle de riches marchands. S'emparer de royaumes faibles mais opulents pour en exploiter le sol, en absorber les trésors, en épuiser les habitants et les transformer ensuite en bêtes de somme dont on utilise les forces, voilà leur rêve. Telle est l'unique illustration dont ils sont jaloux ; chez eux la brutalité des armes est mise en œuvre par l'orgueil de la cupidité. Mais enfin c'est toujours de l'orgueil, et un orgueil qui, ne se contentant pas d'opprimer le monde, prend un ignoble plaisir, place même un infernal honneur à le dégrader et à l'abrutir.

Quelle autre façon d'agir dans l'humilité ! Il s'en faut de l'infini qu'elle éteigne en ce qu'elle peut avoir de raisonnable et d'élevé, la fierté du patriotisme. Que le pays soit outragé dans son honneur, elle permettra de le venger ; qu'il soit menacé sur les frontières, elle permettra de le défendre, et si le droit de la guerre s'y prête, elle autorisera même à conquérir et à dilater la circonférence de la patrie. Que les armées nationales aient été victorieuses, que le chef de l'Etat se soit immortalisé par d'éclatants triomphes, elle n'empêchera point de s'en réjouir pour l'honneur du drapeau. Mais jamais elle n'ira susciter d'injustes chicanes, ni prêter des griefs imaginaires à des peuples paisibles pour se donner un prétexte de les asservir et de les torturer ; jamais pour inscrire sur ses bannières des noms de batailles gagnées ni pour montrer avec faste des comp-

toirs installés sur tous les rivages, elle n'ira semer les désastres et le deuil dans les pays dont elle n'a point reçu d'injures; elle se contente pour arriver à la gloire des occasions et des routes que Dieu lui ménage dans les combinaisons de sa justice et de sa sagesse. Ainsi l'honneur patriotique est sauvé sans que la paix du monde ait à souffrir et que l'humanité puisse se dire froissée dans ses intérêts légitimes.

XI

Plus on creuse dans les profondeurs de cette vertu, plus on la trouve féconde. Un des caractères les plus désastreux de l'orgueil, celui par lequel il contribue le plus puissamment à troubler, à bouleverser le monde social, c'est que, tout en constituant une passion particulière, il se mêle aux autres passions et même aux plus grossières pour les pousser aux emportements les plus extrêmes. Vous aimez à médire, l'orgueil vous conduira jusqu'à mettre votre gloire dans les excès du dénigrement. C'est le mauvais génie de la vengeance qui vous travaille, l'orgueil lui donnera la main pour l'entraîner de temps en temps à d'atroces représailles. Peut-être êtes-vous esclaves d'abjectes convoitises et subissez-vous l'ignominieuse domination des sens; l'orgueil pénétrera jusque dans cette fange pour y chercher la plus honteuse des célébrités. On poursuivra contre l'innocence des triomphes infâmes; si par d'ignobles artifices on les obtient, on s'en glorifiera comme d'autres se glorifieraient d'avoir gagné des batailles contre des armées étrangères; on en fera l'impudente confidence au monde, au lieu d'en rougir dans le secret de sa conscience et de s'en humilier devant les peuples; et souvent les peuples eux-mêmes sont assez pervers pour applaudir à cet effroyable cynisme. « Quelle nation, s'écrie Bossuet, n'est pas assyrienne de ce côté-là? Où ne se glorifie-t-on pas de ces damnables victoires? Où ne célèbre-t-on pas ces insignes corrupteurs de la pudeur qui font gloire de tendre des pièges si sûrs que nulle vertu n'échappe à leurs mains impures (1)? » C'est-à-

(1) Bossuet, *Traité de la Concupiscence*, ch. xvi.

dire que l'orgueil est comme une séve empoisonnée qui court dans les vils instincts de notre nature tombée, leur donne une vigueur démesurée, et les fait éclater pour la désolation du monde et notre propre malheur en fruits de libertinage, de violence et de mort.

Soyez humble, ces sinistres effets sont prévenus par la suppression de la cause. Il va sans dire que cette vertu n'emporte pas nécessairement avec soi la ruine de toutes les passions mauvaises ; s'il en est qu'elle retranche, il en est aussi qu'elle laisse subsister. Mais quand elle ne les détruit pas, au moins elle en éloigne ce je ne sais quoi d'excessif qu'y ajoute l'orgueil. Qu'elles fassent complètement perdre le sens moral, qu'elles apprennent à dépouiller jusqu'au dernier reste de la pudeur, qu'elles déterminent l'homme qui en est tyrannisé à se vanter d'une honte comme d'un mérite et d'une dégradation comme d'une grandeur, voilà ce qu'elles tiennent de l'orgueil ; elles empruntent à ce vice le côté par lequel elles abaissent le plus tristement notre nature et remuent le plus profondément le monde. L'humilité, dont l'influence est toute contraire, les empêche de se porter jusque-là ; elle arrête à la source ce dernier flot qui ferait surmonter ses bords au torrent enflé par les orages.

Que de considérations nous pourrions développer encore pour démontrer les influences sociales de l'humilité dans ce qu'elles ont d'immense et d'immensément salutaire ! Mais ce que nous avons dit doit suffire pour constater la vérité de ce fait capital.

XII

Sans être plus importantes, les influences de la chasteté sont plus manifestes, et vous ne trouverez personne qui du premier coup d'œil n'en devine et n'en définisse les bienfaits. Prise dans ce qu'elle a de plus élémentaire, c'est-à-dire comme triomphe sur les entraînements de la chair, comme assujettissement des sens à l'esprit, elle sanctifie la famille dans sa source ; elle en assure l'harmonie et l'unité ; elle la rend plus saine et plus féconde. Les hommes qui sortent de là pour devenir citoyens portent dans la société, non-seulement une constitution plus vigoureuse, mais des

habitudes plus austères et des caractères plus forts et plus élevés. S'ils tiennent le pouvoir dans leurs mains, étrangers à ces passions brutales qui rendent l'autorité tantôt insouciante, tantôt molle et pusillanime, tantôt capricieuse et cruelle, toujours méprisée et sans prestige, ils se font respecter par les peuples et peuvent sérieusement travailler à faire fleurir l'Etat. Quand ils sont la nation même, ils sont capables de patriotisme ; ils sauront faire de nobles sacrifices et déployer de généreux dévouements, s'ils voient la chose publique en péril et les armes de l'étranger menacer les frontières. Tous les peuples les plus attachés à leur pays ont été des peuples chastes. Dès qu'au contraire leurs mœurs se sont énervées, dès qu'ils se sont précipités dans les orgies de la licence, ils sont devenus indifférents pour la patrie ; la passion du plaisir a détruit l'amour du drapeau. Qu'importe que le sol national soit envahi, pourvu qu'on s'enivre de débauche ? Qu'importe qu'on doive périr sous les ruines de l'édifice social, pourvu que ce soit le front encore ceint des couronnes d'une fête voluptueuse ? Les Barbares étaient aux portes de l'Empire, et les Romains criaient au seuil des amphithéâtres : Du pain et des gladiateurs. Avant eux Balthazar avait été vu se noyant dans les infamies d'un festin sacrilège autant qu'immoral, et Cyrus à la même heure pénétrait en vainqueur dans les murs de Babylone.

Que si l'on considère la chasteté chrétienne dans son expression la plus haute, dans son symbole le plus touchant, dans son fruit le plus auguste, c'est-à-dire dans la virginité sacerdotale et religieuse, les merveilles ici s'agrandissent en même temps qu'elles se multiplient. Les avantages qui en découlent pour la société sont mille fois plus considérables. Mais tout a été dit sur ce grave sujet ; nous n'avons plus besoin même de l'esquisser.

XIII

On le voit, il est impossible aux vertus dont nous avons indiqué les influences, d'être avec une efficacité plus haute et plus certaine des vertus sociales. Telle est la gloire de leur nature. Telle est aussi l'intention du Docteur divin qui les a, par ses enseignements, inau-

gurées dans le monde. Il est manifeste que celui qui, dans sa sagesse, a pu si bien trouver le secret de régénérer l'ordre social, s'est proposé, non pas de laisser inutile ce grand art qu'il venait révéler; mais de le faire fructifier dans l'intérêt des nations. Avant tout il a voulu créer des Saints, mais en même temps il a voulu faire des peuples heureux, parce que le bonheur public aussi bien que le bonheur individuel est inséparable de la vertu et en sort comme le rameau sort de la tige.

CINQUIÈME CONFÉRENCE.

1^{re} Question. — Un Protestant peut-il faire un acte de foi divine à l'autorité de l'Écriture la première fois qu'on la lui présente?

Non, il ne le peut pas, et la raison n'en est pas moins évidente que décisive. Pour faire un acte de foi pareil, il faut deux choses : la première est la foi infuse et la grâce de l'Esprit-Saint; sans cet élément rien n'est possible; la seconde est un instrument extérieur et certain qui présente l'Écriture avec infailibilité, et sur l'autorité de laquelle on puisse l'accepter de confiance comme un livre inspiré, comme le dépôt authentique de la parole de Dieu. Ces deux conditions ne sont pas moins nécessaires l'une que l'autre. Supprimez la foi infuse et l'impulsion de l'Esprit-Saint, vous supprimez la foi formelle dont elles sont le principe; la racine disparue, le fruit disparaît avec elle. Supprimez le moyen public, extérieur, attestant avec certitude l'inspiration de l'Écriture qui vous est offerte, l'acte de foi à la vérité de ce dogme est impossible, au moins pour le premier instant. Si vous croyez alors, vous croyez sans motifs; si vous ne croyez pas, vous débutez dans la vie chrétienne par un acte de doute et d'infidélité; vous reniez, du premier pas, l'Évangile dont cependant vous avez été consacré le disciple par le Baptême.

Eh bien ! dans quelle situation se trouve le Protestant? S'il a été validement baptisé, l'Esprit-Saint peut habiter en lui; il est possible qu'il ait le germe de la foi; et de ce côté l'on peut accorder qu'il a la première condition pour dire : Je crois à la Divinité de l'Écriture. Mais la seconde lui fait défaut. Il a la grâce en lui-même;

mais le moyen qui lui fasse connaître avec assurance l'inspiration de l'Écriture, où est-il? L'Écriture prouvera sa divinité par elle-même, quand il l'aura lue, c'est bien; mais avant qu'il l'ait ouverte, qui la lui démontrera? Sur quel fondement dira-t-il : Je crois à l'Écriture comme je crois en Dieu? Sur l'autorité de ses parents? Fondement humain! Celle de ses ministres? Fondement aussi misérable. Il ne peut en s'appuyant sur ces bases produire un acte de foi divine, et telle est la singulière situation qui lui est faite qu'il commence par douter de la divinité de ces Écritures, qui sont cependant la règle suprême de ses croyances.

Et qu'on ne dise pas avec le ministre Claude : Le Protestant ne doute pas, il ignore si l'Écriture qu'on lui présente est la véritable parole de Dieu. Cette distinction, qu'est-elle autre chose qu'une misérable subtilité? Qu'on ignore ou qu'on doute, le résultat est le même; des deux côtés on aboutit à l'impossibilité de faire un acte de foi. L'un dit : Je ne sais pas si le livre que vous m'offrez est réellement la parole de Dieu; l'autre dit : Je crains que la parole de Dieu ne soit pas dans le livre que vous me présentez. Ni l'un ni l'autre n'accepte avec fermeté comme trésor des révélations divines ces Écritures que vous mettez dans ses mains; ni l'un ni l'autre n'a le sentiment de la foi dans le cœur, et sa profession sur les lèvres, parce que tous deux sont dépourvus d'une autorité certaine, infaillible, qui leur garantisse que le livre placé sous leurs yeux est vraiment et indubitablement un livre divin.

2^o *Question.* — Le Catholique qui reçoit la Sainte Écriture des mains de l'Église ne peut-il pas faire cet acte de foi impossible au Protestant?

Eh! sans doute il le peut, parce qu'il réunit toutes les conditions nécessaires à l'acte de foi. C'est ce que Bossuet explique avec autant de vigueur que de lucidité dans sa fameuse Conférence avec Claude.

« Il y a deux choses ici à considérer, dit-il, l'une est : qui nous inspire l'acte de foi par lequel nous croyons l'Écriture Sainte comme parole de Dieu, et nous convenons que c'est le Saint-Esprit; sur cela nous sommes d'accord. L'autre chose à considérer, c'est de quel moyen extérieur le Saint-Esprit se sert pour nous faire croire

l'Écriture sainte, et je dis que c'est l'Église. Qu'ainsi ne soit, il n'y a qu'à voir le symbole des Apôtres, c'est-à-dire la première instruction que le fidèle reçoit. Il n'a pas lu l'Écriture Sainte, et déjà il croit en Dieu, et en Jésus-Christ, et au Saint-Esprit, et l'Église universelle. On ne lui parle point de l'Écriture, mais on lui propose de croire l'Église universelle aussitôt qu'on lui propose de croire au Saint-Esprit. Ces deux articles entrent ensemble dans son cœur, le Saint-Esprit et l'Église, parce que qui croit au Saint-Esprit, croit aussi nécessairement l'Église universelle que le Saint-Esprit dirige... Et c'est là le moyen extérieur par lequel le Saint-Esprit insinue dans les cœurs la foi de l'Écriture Sainte. Si ce moyen n'est pas certain, la foi en l'Écriture sera par conséquent douteuse. Mais comme le catholique a toujours trouvé ce moyen certain, il n'y a aucun moment où il n'ait pu dire : *Je crois, comme je crois que Dieu est, que Dieu a parlé aux hommes, et que cette Écriture est sa parole.* Et la raison pour laquelle il peut faire d'abord cet acte de foi, c'est qu'il n'a jamais douté de l'autorité de l'Église, et que c'est la première chose que le Saint-Esprit lui a mise dans le cœur avec la foi en Dieu et en Jésus-Christ (1). »

Ainsi la différence est infinie entre la situation du Catholique et celle du Protestant. Par son premier acte le Protestant doute de l'Écriture; par son premier acte au contraire le Catholique y croit. Le Protestant doute, parce qu'il n'a pas d'instrument sûr, d'autorité certaine pour lui présenter l'Écriture comme parole de Dieu; le Catholique au contraire croit, parce que recevant dans le cœur avec la foi en Jésus-Christ, la foi en l'infailibilité de l'Église, il ne peut pas plus douter de l'Écriture présentée par l'Église que de l'Église elle-même.

3^e Question. — Si le Catholique peut faire cet acte de foi en s'appuyant sur l'autorité de l'Église qui lui présente l'Écriture, le Grec, l'Éthiopien, un dissident quelconque ne pourra-t-il pas agir de même? Et s'ils le peuvent tous, ils auront donc le droit de conclure que leur Église est la véritable Église de Jésus-Christ?

(1) Bossuet, *Confér. avec CLAUDE sur la matière de l'Église.*

Il faut le dire avant tout ; la situation des Grecs, des Éthiopiens et de mille autres dissidents est moins inconséquente que celle de nos Réformés. Ceux-là n'admettent pas seulement la divinité de l'Écriture, ils reconnaissent aussi l'autorité d'une Église chargée de leur transmettre ce dépôt ; ils croient que Jésus-Christ a créé non-seulement l'objet de la foi, mais un canal extérieur et visible pour le faire arriver jusqu'à nous. Les Protestants au contraire admettent l'un et repoussent l'autre ; à leurs yeux l'Écriture est la parole de Dieu, mais nulle autorité n'est là pour le leur apprendre. Ils prétendent avoir les eaux de la vérité et de la vie, et nulle main pour leur présenter le vase qui les contient. Ainsi, tandis que les premiers attribuent à Jésus-Christ une œuvre complète, les seconds ne lui font honneur que d'une œuvre inachevée ; ceux-là s'arrangent, du moins en principe, de manière à ce qu'en matière de foi, l'on ne commence pas par le doute, tandis que ceux-ci veulent que le premier pas dans la foi soit un doute vis-à-vis du fondement sur lequel la foi repose. « C'est, comme le fait remarquer Bossuet, c'est pour la Réforme manifestement se dégrader du titre d'Église, puisqu'elle ne se sent pas assez d'autorité pour faire faire à tous ceux qu'elle commence à instruire un acte de chrétien et un acte de foi divine pas même sur la vérité de l'Écriture, d'où on suppose qu'elle doit apprendre toutes les autres (1). »

Ilâtons-nous du reste pour trancher la question par le fond de distinguer entre le droit et le fait, entre le principe général et les idées particulières. Qu'un dissident croie de fait à la divinité de l'Écriture sur la foi de sa secte, ou, si on le veut, de son Église à peu près comme le fidèle croit sur l'autorité de l'Église catholique, c'est possible, quoiqu'après tout contestable. Mais parce que les choses se passent des deux côtés avec certaines analogies apparentes, admettre que le dissident a droit de conclure en faveur de son Église comme le catholique a droit de conclure en faveur de la sienne, c'est là que commencerait l'erreur, parce que les situations ne sont pas les mêmes. Les deux Églises diffèrent l'une de l'autre

(1) Bossuet, *ut supra*.

par des caractères, non pas mystérieux, invisibles, mais palpables et frappants. « L'Église catholique a, suivant la judicieuse remarque de l'immortel évêque de Meaux, elle a, sans aller plus loin ni approfondir davantage, sa succession où personne ne lui montrera par aucun fait positif aucune interruption, aucune innovation, aucun changement. C'est de quoi nulle fausse Église ne se glorifiera jamais aussi clairement que la véritable, parce que s'en glorifiant elle se condamnerait visiblement elle-même (1). » Ramenées à ce point, l'Église Grecque, l'Église Éthiopienne et telle autre Église qu'il vous plaira ne pourront soutenir le parallèle. Rien n'est plus décisif et rien n'est plus simple; et quand mille autres différences qui sont toutes à l'avantage de l'Église catholique n'existeraient pas, celle-ci suffirait encore pour faire reconnaître en elle, au premier coup d'œil, la véritable Épouse de Jésus-Christ, la seule interprète autorisée de sa doctrine, l'authentique dépositaire du trésor des Écritures. Ainsi du côté de l'Église et du côté de certaines sectes séparées quelques apparences qui se ressemblent n'ont nullement le droit de mener aux mêmes conclusions; l'Église, même avec ces affinités décevantes, tranche victorieusement sur tout le reste.

Il faut le faire observer toutefois; tout n'est pas préjugé dans l'acte de foi d'un dissident qui croit sur l'autorité d'une fausse Église. Qu'il prenne son Église particulière pour l'Église véritable, voilà l'erreur. Mais au-dessus de cette idée, il en est une plus générale; en faisant un acte de foi sur l'autorité de son Église, il reconnaît, il proclame en principe qu'il doit exister et qu'il existe de fait dans le monde une Église fondée par Jésus-Christ pour régler ce que nous devons croire, et sur ce point il a raison: c'est là une doctrine qui vient de Dieu. Comment arrivera-t-il à la dégager de l'erreur qui s'y mêle, comment, en retenant le principe, se désabusera-t-il de la fausse application qu'il en fait à sa secte, c'est le secret de l'Esprit-Saint; c'est un de ces mystères dont le nœud se cache dans les profondeurs de la grâce et de la prédestination. Mais enfin, jusque dans le préjugé qui l'égare il reste une idée

(1) Bossuet, *ut supra*.

vraie ; il sauve cette grande base de l'autorité doctrinale sans laquelle la foi n'est pas possible même à la Sainte Ecriture, et que le Protestantisme n'a pu nier sans introduire le chaos ou plutôt le néant dans la religion publique.

Ainsi se trouve résolu le sophisme peut-être le plus subtil que la Réforme ait jamais opposé par la bouche de ses ministres à l'autorité de l'Eglise ; sophisme devant lequel Bossuet lui-même eut un instant d'inquiétude, non pas qu'il ne vit point la solution, mais parce qu'il craignit de ne pas l'exprimer avec assez de clarté ; sophisme néanmoins qu'il pulvérisa victorieusement et dont la réfutation, tout en imposant silence à Claude, conquit à l'unité l'âme et le nom de celle pour qui s'était engagée cette fameuse controverse.

SIXIÈME CONFÉRENCE. — Rapports de la Raison et de la Foi.

1^{re} Question. — La raison est-elle capable de découvrir et de démontrer quelque vérité religieuse et morale sans la foi ?

D'orageux débats, dans les derniers temps, se sont agités autour de cette question. Peut-être les aurait-on prévenus avec les aigreurs qui s'y sont mêlées, avec les fâcheuses interprétations dont ils ont été l'objet, avec les déplorables conclusions que la malignité peut en avoir tirées, si, au lieu de créer à la raison de l'homme une situation purement idéale, on l'avait placée dans sa condition régulière et providentielle. On l'a supposée dans un milieu désert comme un palmier dans une solitude ; on l'a séparée par abstraction de tous les contacts qu'elle rencontre naturellement dans la vie sociale ; on l'a livrée et réduite à elle-même, et dans cet état d'isolement, on s'est fait des systèmes contradictoires sur sa force et son impuissance. Les uns ont dit alors : La raison ne peut rien ; les autres ont dit : La raison peut quelque chose. Combat en l'air ! Contestation stérile ! Quand a-t-on surpris la raison dans cet état solitaire ? Quelle expérience a-t-on pu faire sur sa force ou son impuissance, lorsqu'elle est dépouillée de tout rapport social, de tout

auxiliaire extérieur? Tant qu'on s'établira pour résoudre le problème sur cette hypothèse jusqu'à ce jour purement imaginaire, il est évident qu'une conclusion certaine est pour jamais impossible. Pour arriver à un résultat, il faut prendre la raison dans la sphère où Dieu l'appelle à vivre, c'est-à-dire dans un centre social, et là se demander si elle peut parvenir d'elle-même et par sa seule énergie à la conquête de quelques vérités appartenant à l'ordre naturel.

Eh bien ! poser la question en ces termes c'est évidemment la trancher à l'avantage de la raison. Cette faculté, si mutilée qu'elle soit en nous par la chute originelle, n'a pas été complètement mise en poussière. Il lui reste un débris de sa première puissance, et avec cet instrument, quoique appauvri, elle peut découvrir et se prouver avec assurance certaines vérités religieuses ou morales. Le fait est trop manifeste pour que nous ayons besoin d'insister sur sa démonstration. Le nier ce serait aller contre l'enseignement de saint Paul qui attribue aux anciens philosophes, d'une part le bonheur d'avoir pu deviner les choses invisibles par la contemplation des choses visibles, d'autre part le tort, après avoir connu Dieu, de ne pas l'avoir adoré comme ils devaient le faire. Ce serait s'écarter des décisions de l'Église qui n'a jamais souffert qu'on présentât la raison comme frappée d'une radicale impuissance. Ce serait ébranler la foi qui ne pourra reposer avec solidité dans une intelligence incapable par elle-même de rien connaître avec certitude. Ce serait enfin refuser à la raison des privilèges dont les Docteurs les plus précis, les plus exacts, les plus impitoyables contre la nature humaine, n'ont pas craint de la couronner. Telle est surtout la doctrine de saint Thomas d'Aquin dans les premiers chapitres de sa *Somme* contre les Gentils. Pour quiconque les a lus avec un esprit dégagé de toute préoccupation systématique, il est évident que l'Ange de l'école reconnaît à la raison non-seulement la force de démontrer, mais celle même de rechercher et de trouver dans certaines limites. A vrai dire, il proclame que ce moyen serait insuffisant dans les mains de l'humanité pour qu'elle pût se faire à elle-même sa foi ; mais il n'en maintient pas moins la raison

de l'homme en possession d'une énergie investigatrice, et lui marque un champ qu'elle peut, sans aucun secours surnaturel, explorer avec quelque succès (1). Tout est dit dans ces admirables pages. On ne peut déterminer avec plus de justesse la part de la raison et celle de la foi. Ceux qui donnent trop à la première y sont condamnés; on y rencontre aussi la réfutation de ceux qui donnent trop à la seconde : c'est le véritable traité d'alliance entre la science et la révélation, entre la philosophie et l'Église.

Nous terminerons ici, Messieurs et très-chers coopérateurs, ce rapide et long travail. Nous avons dit beaucoup et nous avons dit peu. C'est une immense lettre pastorale que nous vous adressons, et à peine avons-nous effleuré les questions que nous y avons abordées au passage. Encore si ce que nous avons écrit avait pu trouver dans des méditations sérieuses et des études calmes, reposées, suivies, cette plénitude et cette force de concision qui savent condenser en quelques mots la substance d'un ouvrage. Mais avec un tempsmorcelé comme le nôtre, avec tant de diversions qui viennent comme des courants irrésistibles traverser nos recherches, nos compositions, et jeter nos pensées et notre activité sur mille voies différentes, nous n'avons pu rédiger que des notes où ces distractions et ces intermittences ont inévitablement laissé leur empreinte. Mais enfin, nous vous les avons envoyées telles quelles, afin qu'elles soient pour vous, à défaut d'autres mérites, au moins un encouragement aux labeurs que nous vous imposons. Votre évêque tient à être, comme le dernier d'entre vous, l'ouvrier, nous dirions même volontiers le mercenaire de la science : le champ que vous cultivez, nous voulons qu'il soit arrosé de nos sueurs comme des vôtres, pour qu'une fraternelle communauté d'efforts entre la tête et les membres, entre le père et les fils, enfante une généreuse unanimité d'ardeur et d'application.

Oui, Messieurs, un de nos vœux les plus chers c'est que vous soyez saintement jaloux de la gloire de vos conférences, parce que les conférences elles-mêmes sont une gloire de l'Église. Le sacer-

(1) *Summa cont. Gent.*, t. I, cap. III, IV.

doce en effet a deux grandes destinations, exprimées dans l'Évangile par deux nobles images. « Vous êtes le sel de la terre, vous êtes la lumière du monde. » Voilà ce que Jésus-Christ a dit aux prêtres de tous les siècles dans la personne des premiers Apôtres. Sel de la terre pour la préserver de toute corruption; lumière du monde pour en dissiper les ténèbres et en éclairer les voies. Veiller à l'accomplissement de cette double mission, tel est le devoir de l'Église, et qu'a-t-elle fait pour que le sacerdoce fût toujours à même d'y répondre avec fidélité? Pour que le sel, chargé d'éloigner la pourriture, ne soit jamais affadi, mais conserve à jamais sa vigueur et sa vertu, elle a créé les retraites ecclésiastiques. Pour qu'à son tour la lumière qui doit être le flambeau du monde ne s'obscurcisse point, mais reste toujours radieuse, elle a fondé l'institution des conférences. Là les consciences s'épurent; ici les esprits s'illuminent; là le zèle se réchauffe, ici la science se développe ou s'affermit. Là l'on devient ou l'on redevient apôtre; d'ici l'on sort avec l'auréole du Prophète. Par l'action des deux foyers réunis on est fait à l'image du Verbe incarné qui s'est montré aux hommes plein de grâce et de vérité; de grâce pour les sanctifier et de vérité pour les instruire : *Plenum gratiæ et veritatis* (1). Admirable prévoyance. Rien de pareil ne se rencontre en dehors de l'Église. Quel est le corps qui mène de front à ce degré la sollicitude de la vertu et celle de l'instruction pour les membres dont il se compose? Quel est celui qui puisse présenter des institutions créées pour le même but et y conduisant par le même chemin? Ailleurs vous rencontrez des Académies formées de quelques hommes d'élite qui après tout restent maîtres de se rendre ou de ne pas se rendre aux réunions. Vous verrez encore quelques cercles littéraires ou scientifiques où tantôt des élèves de certaines grandes écoles, tantôt les membres encore jeunes du barreau ou de telle autre corporation se préparent et s'exercent par des luttes pacifiques à des combats plus orageux. Mais tout cela n'est que local et passager. Les conférences au contraire dans leur vaste réseau nous enveloppent à

(1) Joan., I, 14.

peu près sur tous les points de la France; elles nous atteignent à tout âge; elles nous saisissent dans toute espèce de position. C'est un aiguillon saintement opiniâtre qui s'attache à chacun de nous jusqu'à la tombe, pour nous presser de multiplier sans cesse nos lumières afin d'agrandir et de féconder sans cesse notre influence. Voilà comment l'Église entend les intérêts de la science sacerdotale. Sur mille autres points elle a offert au monde des institutions qu'il a prises pour modèle; en voici une qui pourrait encore servir d'exemple. C'est un noble démenti qu'elle jete à ceux qui l'accusent de craindre la lumière et d'étouffer l'intelligence. Raison pour nous de donner à ces réunions théologiques une importance sérieuse, et de les suivre avec une attention qui s'inspire tout à la fois de la conscience et de la piété filiale.

Nous le devons non-seulement par respect pour l'institution même, mais aussi par amour pour l'honneur de nos Pères. Rien n'est superficiel comme la science profane de notre temps. A part quelques ouvrages de mathématiques qui après tout n'égalent pas ceux des grands maîtres d'autrefois, tout est misérable; sous un voile d'érudition mensongère ou du moins contestable, la philosophie rationaliste qui est loin d'être la vraie philosophie, cache un défaut absolu de doctrines saines et raisonnables. Ne demandez pas à l'histoire de patientes recherches, une critique judicieuse et de véridiques récits; à l'exception de quelques travaux de détails qui offrent de l'intérêt, elle s'est généralement donnée deux torts: celui de dénaturer les faits quand elle les raconte, et celui, quand elle les apprécie, de se perdre dans des systèmes vagues ou faux s'ils ne sont pas impies ou désastreux. Vous demanderez vainement à la jurisprudence des commentaires sur les lois aussi graves, aussi sensés, aussi profonds que ceux dont les magistrats ou les légistes d'autrefois nous ont transmis le glorieux héritage. C'est-à-dire qu'en sécularisant la science on l'a tellement appauvrie qu'on l'a presque réduite à néant. Quand l'Église en était la dispensatrice souveraine, quand ses ressources et sa situation la mettaient à même de faire l'instruction des peuples et d'être à double titre la lumière du monde, alors on voyait de grandes intelligences enfan-

ter de grandes œuvres. Ses évêques, ses prêtres, ses congrégations religieuses créaient comme en se jouant des monuments d'érudition, d'histoire, d'éloquence dont les colossales proportions aujourd'hui nous confondent ou nous écrasent. Les laïques formés par ses mains imprimaient à leurs ouvrages le même caractère. Cette gloire de famille, nos chers coopérateurs, nous impose l'obligation de la soutenir. Au milieu d'un siècle dont l'orgueil essaie en vain de couvrir la médiocrité, nous devons, par respect pour nos aïeux, restaurer cette forte science dont ils eurent le secret et dont on a, depuis, perdu les traditions et rompu la chaîne. Toutes les routes qui peuvent nous conduire à ce résultat doivent nous être chères, et puisque les conférences sont capables d'y contribuer, puisqu'elles sont un des plus riches foyers de lumière où notre intelligence puisse se plonger pour s'instruire, allons y chercher avec autant de régularité que d'ardeur cette étendue de connaissances, cette fermeté de doctrine, cette noblesse scientifique en un mot dont nos aînés furent en possession pour le triomphe de l'Église et l'honneur du Dieu dont elle est l'épouse.

Donné à Nîmes, en notre Palais épiscopal, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de notre Évêché, le 3 juillet mil huit cent cinquante-huit, jour où nous célébrons la fête de saint Irénée, disciple de saint Polycarpe qui lui-même l'avait été de saint Jean, auxiliaire de saint Pothin dans la fondation de la grande Église de Lyon, docteur et controversiste illustre, vengeur de la foi contre les sectaires et les philosophes des premiers temps, martyr enfin lui-même après avoir rédigé les actes de plusieurs martyrs.

LETTRE PASTORALE

SUR LA

SAGESSE DE LA DISCIPLINE DE L'ÉGLISE

Nous connaissons l'ardeur avec laquelle vous appelez, nos très-chers Coopérateurs, la publication des statuts promulgués dans notre synode de 1863. Cette impatience vous honore. « Des chaînes m'attendent à Jérusalem, disait autrefois saint Paul, et avec les chaînes des tribulations : mais cette perspective n'a rien qui m'épouvante, et le salut a pour moi plus de prix que la liberté (1). » Vos sentiments, et nous vous en félicitons, répondent au noble langage de l'Apôtre. Ces statuts dont vous désirez le texte sont des chaînes destinées à envelopper et votre âme et votre vie entière. Le réseau dans lequel ils vous emprisonneront ne manquera pas de causer des tribulations à la nature, toujours subsistante même au sein des grâces et des gloires du sacerdoce. Mais ce pressentiment n'a rien qui vous effraye. « Je ne crains, répétez-vous avec le grand Paul, ni cette captivité, ni les gênes qu'elle apporte, » et vous avez raison. Cette captivité sainte, en jetant votre liberté dans les fers, mettra votre salut en sûreté. Autant elle est tutélaire, autant elle est glorieuse, puisqu'elle vous fait, comme l'Apôtre, prisonniers de Jésus-Christ : *Vinctus Christi Jesu* (1). Captivité féconde enfin, parce que de même que saint Paul conquiert, dans les cachots, l'es-

(1) *Vincula et tribulationes Jerosolymis me manent. Sed nihil horum vereor, nec facio animam meam pretiosorem quam me.* — Act., xx, 23, 24.

(2) *Philem.* 1.

clave Onésime à Jésus-Christ, de même aussi notre ministère enfante plus d'âmes à la vie surnaturelle, à mesure que nous portons avec plus de plénitude le joug sacré des règles que la discipline diocésaine nous impose (2).

Oui, nos très-chers Coopérateurs, c'est une noble chose que cette législation synodale des églises particulières. Mais c'est chose bien plus noble encore que la discipline générale de l'Église universelle. La première n'est à la seconde que ce qu'une simple feuille est à la majesté d'un grand arbre. On admire avec raison dans l'Église la netteté, l'unité et l'immutabilité de ses dogmes et de sa foi. Mais on ne devrait guère moins admirer l'incomparable sagesse de ses règles canoniques ; et si dans la hauteur des vérités qu'elle enseigne, il est impossible de ne pas reconnaître qu'elles ont eu la révélation pour leur source, il est également impossible de ne pas reconnaître, dans le mérite sans égal de ses lois disciplinaires, les traces d'un esprit de prudence et de conseil qui n'est pas de ce monde.

Il nous a semblé bon d'étudier ce fait avec une certaine profondeur, en ces temps où la discipline de l'Église est si mal appréciée par tant d'esprits que des études superficielles ou les préjugés du rationalisme égarent. Nous verrons la sagesse de l'Église se manifester par trois choses dans la constitution de sa discipline : 1° par la prévoyance à la fois pénétrante et étendue dont elle y fait preuve, même dès l'origine ; 2, par la nature et la multiplicité des éléments dont elle y tient compte ; 3° par les lumières et la maturité des conseils dont elle s'entoure pour en fixer le détail.

I

Un des caractères les plus frappants, une des gloires les plus signalées de la législation de Moïse, nos très-chers Coopérateurs, c'est le détail à la fois minutieux et complet avec lequel, dès le commencement, elle règle tout ce qui se rattache soit à la

(1) *Obsecro te pro meo filio, quem genui in vinculis, Onesimo. — I hilem., 10.*

vie publique de la nation juive, soit aux mœurs privées de chacun des hommes dont elle se compose. Fêtes religieuses, sacrifices, cérémonies, jugements, contrats, mariages, successions, funérailles, il n'est rien qui n'ait été arrêté sous la dictée de Dieu, à l'origine même du peuple ; et chose admirable ! tout avait été si bien prévu qu'on n'a jamais eu besoin de faire même le plus léger changement aux dispositions primitives de la loi. Comme le dit judicieusement Bossuet, « on ne voit point d'ordonnances ni de David, ni de Salomon, ni de Josaphat, ni d'Ezéchias, quoique tous très-zélés pour la justice. Les bons princes n'avaient qu'à faire observer la loi de Moïse et se contentaient d'en recommander l'observance à leurs successeurs (1). Y ajouter ou en retrancher un seul article (1) était un attentat que le peuple eût regardé avec horreur (2). » Mais ce crime ne fut jamais commis, et l'œuvre du législateur inspiré demeura perpétuellement immuable, parce qu'elle répondit toujours aux nécessités comme aux vœux légitimes du peuple dont elle était la règle, le lien, l'honneur et l'espérance.

Sans avoir ainsi, dès le Cénacle, créé sa discipline entière d'un seul jet, l'Eglise a possédé, dès la première heure, un corps de règles déterminées, précises, correspondantes à son état rudimentaire. Au moment de quitter ses Apôtres, Jésus-Christ leur adresse ces paroles : « Allez, enseignez toutes les nations, apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit (3). Il ne s'agit pas seulement, dans la pensée de l'Homme-Dieu, de dogmes à proclamer et à proposer à la foi des peuples ; il s'agit aussi de règles à observer. Règles qui tout en étant lumineuses et simples, doivent être variées et nombreuses, autrement le Sauveur ne dirait pas *omnia quæcumque*. Règles qui, par le fait même de leur multiplicité, doivent constituer un réseau dans lequel se trouvent enveloppés, et tous les rangs dont la hiérarchie de son Eglise se compose, et toutes les ramifications de la vie chrétienne dans chacun de ses membres.

(1) Il Reg., II, 2, 3.

(2) Deuter., IV, 2. — XII, 32.

(3) Bossuet. *Discours sur l'Histoire universelle*, II^e partie, *Moïse et la loi écrite*.

(4) *Docentes eos servare omnia quæcumque mandavi vobis.* — Matth., XXVIII, 20.

On sent, à la solennité de ses paroles et à l'étendue indéfinie de ses prescriptions, qu'il entend faire de ses futurs disciples, non pas des hommes de fantaisie, des hommes dont la conduite obéisse à des inspirations arbitraires et divergentes ; mais des hommes de soumission, mais des hommes s'inclinant sous un joug uniforme, mais des hommes emprisonnant pour ainsi dire leur vie entière dans le cercle d'une même discipline, et pour en arriver à ce grand résultat, les Apôtres n'auront qu'à développer aux peuples la législation dont le Maître les a établis les propagateurs et les interprètes : *Docentes servare omnia quæcumque mandavi vobis*.

Il semble que les Apôtres se soient étudiés à bien convaincre le monde de ce fait, c'est-à-dire que Jésus-Christ avait presque tout réglé dès avant sa mort, par l'extrême sobriété avec laquelle ils ont eux-mêmes fait des règlements. Au premier Concile de Jérusalem, ils portent en quelques mots une ordonnance se rattachant à trois objets : les viandes immolées aux idoles, les chairs suffoquées et la fornication (1). La décision qu'ils prononcent est aussi restreinte dans son objet que brève dans son expression ; une seule phrase assez courte leur suffit pour indiquer ce qu'ils défendent et faire savoir que leur arrêt est placé sous l'infaillible garantie de l'Esprit-Saint lui-même. Dans une autre circonstance ils établissent des diacres pour les suppléer dans l'assistance des pauvres (2). Nous voyons encore qu'ils appellent des veuves choisies à former une institution destinée à leur servir d'auxiliaire (3). Enfin, çà et là dans les *Actes* et dans leurs *Lettres*, on aperçoit les traces de quelques autres mesures prises dans l'intérêt et pour la bonne organisation des chrétientés naissantes. Mais au fond ils s'occupent bien plus de promulguer des lois déjà faites que d'en faire de nouvelles ; conformément à la mission dont ils furent investis par Jésus-Christ même, ils servent de *témoins* et d'organes à ses ordonnances (4),

(1) Act., xv, 28, 29.

(2) Act., vi, 1-6.

(3) Vidua eligatur non minus sexaginta annorum, quæ fuerit unius viri uxor. — I Tim., v, 9.

(4) Eritis mihi *testes* in Jerusalem et in omni Judæa et Samaria, et usque ad ultimum terræ. Act., I, 8.

plutôt qu'ils ne songent à en augmenter le nombre. Celles mêmes qu'ils portent ne sont guère que le commentaire et comme l'expansion de celles de leur Maître. Ils font précisément ce qu'il faut pour démontrer qu'ils ont le pouvoir d'établir des lois ; ils font en même temps assez peu, pour constater que Jésus-Christ ne leur a laissé que de faibles lacunes à remplir dans l'édifice bâti de ses mains. La discipline suit la destinée de la foi ; elles sont nées adultes l'une et l'autre ; et le progrès qu'elles admettent, à l'origine, n'est que le lent épanouissement d'une semence qui contient les éléments de l'arbre tout entier.

II

C'est ainsi que procèdent, c'est ainsi que parlent à leur tour les siècles qui succèdent immédiatement à l'âge apostolique. On le voit par le langage et les allusions du grand Concile de Nicée. Dans son deuxième décret il rappelle, au sujet des catéchumènes et des néophytes, les canons ecclésiastiques dont on s'est écarté (1). Son sixième et son septième canons se rapportent aux honneurs dus au métropolitain de Jérusalem. Et ici encore, il s'appuie sur d'antiques coutumes, sur des traditions immémoriales, et recommande de s'en tenir aux vieilles mœurs dont elles sont le fondement (2). Une autre décision maintient la nécessité d'examiner les lévites avant de les admettre au sacerdoce ; et pour confirmer l'obligation de cette épreuve préliminaire, pour réprouver les ordinations qui n'auraient pas été précédées de cette garantie, on invoque encore l'autorité pure et simple des *canons*, ce qui enveloppe toujours l'idée et la sanction d'une antiquité plus ou moins respectable (3). — S'il est un canon particulier, dans le passé, dont celui de Nicée fasse mémoire c'est celui de Néocésarée (4) ; mais celui de Néocésarée lui-même ne prétend pas introduire des règles nou-

(1) *Præter canonem ecclesiasticum. Labb. T. II, p. 30, can. II.*

(2) *Antiqui mores servantur. — Ibid., can. VI, p. 31. — Obtinuit consuetudo et antiqua traditio. — Ibid., can. VII, p. 21.*

(3) *Si, præter canonem moti homines, manus imposuerunt, eos canon non admittit. — Ut supra, can. IX.*

(4) *Conc. Neoc. can. IX, Lab. T. I, p. 1485.*

velles ; il consacre seulement sous une formule précise des précautions dont l'Église avait fait usage depuis saint Paul, dans le choix de ceux qu'elle appelait au redoutable ministère de l'apostolat et de l'autel. Faut-il rappeler encore ce que les Pères de Nicée disent du Viatique à donner aux mourants ? Ici, comme partout ailleurs, ils rattachent l'avenir au passé, et commandent, au nom des anciennes prescriptions canoniques, de ne laisser aucun fidèle quitter la vie, sans lui avoir administré ce secours d'autant plus nécessaire qu'il doit être le dernier (3).

Ainsi le caractère traditionnel forma de tout temps l'un des traits distinctifs de la discipline comme de la foi. Pour la foi, tous les dogmes ont été révélés par Jésus-Christ même ; ils ont pu, avec le mouvement des siècles, revêtir dans le symbole une expression plus distincte, plus précise ; mais l'Église en les éclaircissant n'a jamais innové. Elle a fait tomber plus de lumière sur le cristal, mais le cristal existait ; et même dès les premiers âges, quand elle a défini certains points de doctrine contestés contre les hérétiques, elle a toujours eu soin de confondre les novateurs par les enseignements et les croyances de l'antiquité chrétienne. Ainsi pour les règles disciplinaires ; du premier coup, Jésus-Christ par lui-même ou par ses Apôtres les a déposées en germe dans les mains de son Église. Ce grain de senevé a pu croître et devenir un arbre aux larges rameaux ; mais tous ces développements n'ont été que l'expansion de la substance renfermée dans la première racine ; le progrès s'est accompli dans l'unité ; et le présent n'a jamais eu d'autre prétention que d'être la restauration, l'affermissement ou la continuation du passé, et du passé remontant jusqu'à l'Homme-Dieu lui-même.

III

Et pouvait-il en être autrement ? L'objet de la discipline appelait, dès le principe, des règles destinées à la fixer au moins dans ses grandes prescriptions.

(1) *Antiqua et canonica lex nunc quoque servabitur ut si quis vita excedat, ultimo et maxime necessario Viatico non privetur...* — Conc. Nic. can. XIII, t. II, p. 35.

Il y a d'abord la discipline liturgique. Celle-ci regardant avant tout la célébration des saints mystères et l'administration des sacrements, n'a pu évidemment être un seul jour livrée à l'arbitraire, au moins dans ce qui constitue le fond de son essence. L'Eucharistie et tous les autres trésors de grâce établis par Jésus-Christ pour communiquer sa vie, son sang et ses mérites aux âmes, étaient en eux-mêmes et par leur destination tellement saints, tellement augustes, tellement importants qu'ils devraient entrer dans le monde entourés de rites obligatoires, permanents, et fixant avec précision la forme sous laquelle le Sacerdoce en perpétuerait l'institution sacrée à travers les siècles et les peuples. Aussi que voyons-nous par rapport au Baptême ? C'est que Jésus-Christ lui-même en indique les cérémonies dans ce qu'elles ont de substantiel, et les Apôtres ne tardent pas à en faire par leurs actes une application qui nous montre ce sacrement administré par eux comme nous l'administrons nous-mêmes (1). La ressemblance n'est pas moins frappante pour la Confirmation. Dès que de nouveaux néophytes ont reçu le Baptême, les Apôtres appellent sur eux l'Esprit-Saint, et cela par cette imposition des mains que les Évêques observent encore comme le rite le plus essentiel du même Sacrement (2). S'agit-il de l'Ordre ? Nous apprenons de saint Paul qu'à l'origine comme aujourd'hui les prêtres imposaient les mains à celui qui devait être promu au sacerdoce, et que cette cérémonie ne passait pas pour la moins importante (3). On trouve pour l'Eucharistie et d'autres Sacrements des correspondances pour le moins aussi profondes entre les temps primitifs et les temps actuels (4). Le fleuve, en traversant les âges, a pu revêtir à la surface des nuances nouvelles ; mais ses

(1) Matth., xxviii, 19. — Joan., iii, 5. — Act., viii, 36, 37, 38. — Const. Ap. lib. iii, cap. xv, xvi et *passim*. — Justin, *Apolog. I pro Chris.*, 61. — Tertullian. *De Spectaculis*, iv. — Idem *Bapt.* 19, 20. — Id. *De Cor.*, 2, 3. — Cypria. *Ep.* 70 *ad Januar.* — Tertull., *in Praxe*, 6, 26.

(2) Act., viii, 16, 17 ; xix, 5, 6. — Tertull. *De Bapt.* 18. — Cypria. *Epist.* 70 *ad Januar.*

(3) I Tim., iv, 14. — II, i, 6.

(4) Luc, xxiv, 35. — Act., ii, 42. — I Cor., xi, 24, 25, 26. — Const., ap. I b. vii, cap. xxiii, xxvi, xxvii. — S. Just. *Apol.* i, *pro Christianis*, 65, 66.

eaux d'aujourd'hui sont celles qu'il avait au sortir de sa source.

Outre les Sacrements, la discipline liturgique regarde encore la prière publique et les détails accessoires du culte chrétien. Et chose aussi certaine que digne de remarque, sur ces points secondaires, on faisait, au berceau de l'Église, ce que nous faisons au dix-neuvième siècle. On se rassemblait le jour du Seigneur pour prier en commun et participer à la fraction du pain ; les constitutions apostoliques et saint Justin nous l'attestent (1). Dans ces réunions on célébrait l'anniversaire des grands souvenirs de la foi ; on en peut juger par la discussion si solennelle qui s'éleva dans le second siècle sur le jour de la Pâque, et par le catalogue des principales fêtes chrétiennes contenu dans les plus anciens monuments (2). Alors aussi l'on offrait la Victime eucharistique sur la tombe des martyrs ; c'était du même coup inaugurer le culte des saints, et proclamer par l'acte le plus significatif qu'on le tenait pour légitime, puisqu'on mêlait pour ainsi dire le sang des confesseurs au sang de Jésus-Christ même dans un commun sacrifice (3). Faut-il enfin rappeler qu'alors également c'était l'usage de faire entendre la parole sainte, au milieu des sacrés mystères, et tantôt d'y commenter les Écritures canoniques, tantôt de lire les actes des martyrs, tantôt de réciter aux peuples les instructions que l'Église mère et maîtresse envoyait aux autres Églises (4) ? On le voit, entre cette discipline primordiale et celle que nous pratiquons il existe les plus saisissantes analogies. Nos premiers pères ont voulu être nos instituteurs pour le culte comme pour la foi ; et rien n'était plus dans l'ordre. Il convenait que, dès le commencement, on fixât les grandes formes sous lesquelles devait se produire cette *adoration en esprit et en vérité* que Jésus-Christ était venu substituer à la religion mosaïque (5), et quels genres d'hymnes devaient retentir dans le temple chrétien s'élevant sur les ruines du temple de Salomon.

(1) Const. apost., lib. vii, cap. xxxi. — S. Just. *Apol.* 1 *pro Christ.* 67.

(2) Const. ap. lib. v, cap. xii. — Euseb. *Hist.* lib. v, 23, 24.

(3) S. Ambros. *Epist.* 54, *ad Marcellin. sororem.* — S. Augustin. *Serm.* xi, *de Sanctis.*

(4) S. Just. *Apol.* 1, 67. — Euseb. *Hist.* lib. iv, 23, *ad fin.*

(5) Joan., iv, 23.

IV

Pour la discipline morale il en devait être de même. Jésus-Christ avait prêché la mortification des sens comme une des bases importantes de la morale qu'il voulait établir. Au précepte il avait joint l'exemple. Son jeûne de quarante jours dans le désert était connu de tout le monde (2). Personne aussi n'ignorait qu'il avait exprimé le vœu qu'après lui ses disciples se fissent ses imitateurs, et révélassent aux nations énervées par la dissolution païenne la grande loi de l'immolation des sens (3). Mais comment et dans quelles proportions les chrétiens observeront-ils ce commandement austère? Par un jeûne de quarante jours comme celui du Sauveur lui-même; c'est une observance qui date du même jour que l'Eglise elle-même. Les plus anciens Conciles qui la rappellent et la consacrent, comme celui de Laodicée tenu, suivant l'opinion de graves critiques, dans les premières années du quatrième siècle (4), en parlent comme d'une institution primitive et partie pour ainsi dire de la même source que la foi.

La pénitence et l'expiation pour les péchés même remis sont encore un des préceptes les plus rigoureusement proclamés par Jésus-Christ; il y revient en mille occasions, et toujours avec la plus ferme autorité de langage (1). Et que fait l'Eglise naissante? Comprenant combien il est utile qu'elle apprenne au monde chrétien l'idée précise qu'il doit se former des droits de la vertu, de la sainteté des préceptes évangéliques, de la gravité relative des différents désordres ou vices qui peuvent leur porter atteinte, elle rédige des *règles pénitentielles* où la mesure de l'offense se trouve en quelque manière révélée et déterminée par celle de la peine (2). Les siècles à venir doivent, il est vrai, tempérer et modifier cette législation

(1) Matth., iv, 2.

(2) Matth., ix, 15. — Marc., ii, 19, 20. — Luc, v, 25.

(3) Can. Apost. LXVIII. — Concil. Laodic., can, XLIX, L, LI.

(4) Matth., iii, 2, 8. — iv, 17. — Luc, iii, 8-xiii, 3, 5.

(5) Concil. Ancyran. — Labbe, t. I, p. 1463 et suivantes. — Concil. Neocæsar. — Id. ibid. p. 1495.

pénale; mais elle n'en fait pas moins connaître, dès les premiers temps, la place que chaque désordre, chaque passion doit occuper dans les appréciations du chrétien, et l'esprit saintement rigoureux qui devra, dans tous les âges, présider à l'exercice de la pénitence. Par là, suivant l'expression de l'Écriture, la forme des siècles futurs était créée (3). On ne devait pas attendre moins de la prévoyance de l'Église.

Autre point qui touchait intimement à la pureté de la morale aussi bien qu'aux intérêts de la foi : ce sont les mariages des chrétiens avec les hérétiques ou les infidèles. Aujourd'hui nous les voyons avec tristesse et nous les condamnons; l'Église primitive en cela nous sert de modèle, elle ne les réprouvait pas moins que nous; et la conduite commandée sur cette question par les conciles des âges antiques est de tout point semblable à la pratique actuellement imposée par l'Église à notre ministère (4). Les mêmes périls et les mêmes alarmes ont toujours dicté les mêmes règles et les mêmes précautions. Ce n'était ni la moindre tâche du christianisme naissant ni sa moindre ambition que de régénérer et purifier l'humanité dans sa source; et il fit dans sa législation tout ce qu'il fallait pour en convaincre le monde.

Jésus-Christ ne s'était pas contenté de renouveler le mariage; il avait recommandé la virginité comme un état plus sublime. Elle n'avait été de sa part que l'objet d'un conseil et non pas d'un précepte. Mais on sentait que ce conseil était cher à son cœur, et que ceux qui l'embrasseraient avec courage pourraient compter sur les divines prédilections de sa tendresse (1). Saint Paul a rendu sur ce point toute espèce de doute impossible, tant il a fixé nettement dans ces termes la pensée du Maître (2). Comme presque toutes les paroles sorties de la bouche de l'Homme-Dieu, celle-ci, quoique austère, a bientôt porté des fruits abondants. Sous le paganisme il existait un célibat odieux qui n'était que le raffinement et le

(1) Rom., v, 14.

(2) Concil. Laodic. — can. x.

(3) Matth., xiv, 10, 11, 12.

(4) I Cor., vii, 25-27.

cynisme suprême de la débauche (3). Le christianisme se hâta d'en établir un qui dut être et qui fut comme une imitation de la vie des anges. Et sa propagation fut si rapide, tant de vierges s'empressèrent de marcher à la voix et sur les pas d'un Dieu vierge, que ce célibat pur et sacré devint, presque au temps même des Apôtres, une sorte de profession distincte dans l'Église. Les uns, c'étaient surtout les hommes, vivaient dans une demeure commune, sous une discipline uniforme, et traçaient déjà, par l'ensemble de leurs exercices et de leurs austérités, les premiers linéaments des institutions monastiques (4). Les filles qui s'étaient éprises de la sainte virginité, vivaient ou seules, ou réunies deux ou trois ensemble, ou éparses çà et là dans leurs familles. Mais quoique détachées ou ne formant que des groupes restreints, l'Église les surveillait avec une sollicitude à part comme la fleur du troupeau ; de grands Évêques leur consacraient des soins privilégiés, et leur adressaient des ouvrages sur les obligations ou les gloires de la vertu spéciale à laquelle elles s'étaient vouées (1) ; et bien qu'elles n'eussent pas abdiqué totalement leur liberté, elles se soumettaient, dans leurs conditions diverses, à des pratiques communes, et n'abandonnaient jamais la sainte dignité de leur état sans tomber sous le coup de pénitences plus ou moins rigoureuses (2).

En ces siècles lointains il était une autre virginité dont l'Église s'occupait également avec amour : c'était celle de la viduité qui renonçait volontairement aux secondes noces. Celle-ci formait véritablement une institution régulière. Les veuves qui l'embrassaient recevaient l'imposition des mains ; on les appelait *diaconesses* ; et comme ce titre l'insinue, les diaeres les avaient pour auxiliaires dans celles de leurs fonctions où des femmes pieuses pouvaient convenablement leur prêter leur concours (3). — Qui ne reconnaît

(1) Tacit. *Ann.* 3.

(2) Euseb. *Hist.*, vi, cap. 3.

(3) S. Cyprian. *De habitu virg.* — S. Basil. *passim.* — S. Ambros. *De virg. Epist.*, ad Marcellin. — S. Aug. *De sancta virgin.*

(4) S. Ambros., *ad virg. laps.* cap. vi.

(5) I Timoth., v — 1 — 10. — Const. Ap. lib, III. — v, 17. — VII, 19.. — Conc. Nic., *can.* 17. — Calced. *can.* 15. — Epiph., *Hæres.* 79, 3.

en ces détails l'ébauche de ce que nous voyons encore? La virginité non-seulement proclamée comme un état supérieur au mariage, mais constituée comme une profession publique; la virginité surveillée, disciplinée par l'épiscopat; la virginité se meltant comme un instrument à la disposition de l'Église pour l'exercice de la charité; voilà ce qui existait alors; et n'est-ce pas, à peu de chose près, ce qui continue à se produire sous nos yeux, même après dix-huit siècles?

Le clergé ne pouvait pas rester ici au-dessous des simples fidèles. Il pratique maintenant le célibat; cette observance n'est que la suite d'un antique usage. Dans les premiers temps la coutume des Églises à cet égard ne fut pas pleinement uniforme; mais partout on sent régner le même esprit, et dans les grands centres chrétiens, dans les illustres patriarchats de Rome, d'Alexandrie et d'Antioche, il n'y eut pas un moment où le célibat ecclésiastique ne fût prescrit et observé dans toute sa rigueur. Saint Jérôme et saint Épiphané nous donnent d'authentiques renseignements sur l'application de cette discipline (1). Jalouse de la virginité des clercs, l'Église naissante ne le fut pas moins de l'intégrité de leur réputation. Un certain nombre de prêtres et de diacres admettaient à vivre sous le même toit qu'eux des vierges ou des femmes qu'on appelait *sous-introduites*. Usage dangereux; usage suspect et le plus ordinairement mal interprété par la délicatesse ou la malignité publique; usage dont la pratique imprudente fut un des scandales donnés par Paul de Samosate (2). Mais aussi les Conciles et les grands évêques protestèrent. On connaît ce qu'en a dit saint Cyprien (3), et tout le monde sait que lorsque les Conciles postérieurs, sans en excepter ceux de notre temps, ont voulu, sur cette matière, retrancher ou prévenir des abus, ils n'ont eu qu'à reproduire les dispositions du Concile de Nicée, qui lui-même ne faisait que répéter et consacrer les canons des Conciles qui l'avaient précédé (4).

(1) S. Hieron. *in Vigilant.*, cap. 1. — S. Epiph., *Hæres*, 59 *cathar.* n. 4.

(2) Euseb. *Hist.*, VII, cap. 10.

(3) S. Cyp. *Ep.* LXII.

(4) Conc., Antioch., II, an. 270. — Conc. Nicæn., can. III.

Sur toutes les autres branches de la discipline, nos très-chers coopérateurs, il nous serait facile de constater les mêmes ressemblances. Et quelle frappante gloire pour l'Église ! Considérez à leur berceau les diverses législations des sociétés humaines ; comme les sociétés mêmes dont elles sont tout ensemble l'ouvrage et le miroir, elles ne se composent que de rudiments le plus souvent informes et toujours incomplets. Ce sont plutôt des essais provisoires que des règlements arrêtés. Que le peuple qui s'y soumet à tout hasard grandisse, sa virilité ne manquera pas de renoncer et peut-être d'insulter à ces langes de son enfance. Il n'est pas de civilisation destinée à vivre des siècles qui mûrisse sous l'influence des lois qui présidèrent à sa naissance ; et ses premiers fondateurs, si pénétrants qu'on les suppose, seront toujours convaincus de n'avoir eu que des vues courtes et de n'avoir établi qu'une discipline éphémère. Voilà l'homme. Mais quel beau contraste dans l'Église ! Ses doctrines à elle ont été, si nous l'osons dire, créées d'un seul jet ; et les progrès de sa foi n'ont été qu'une explication de ses dogmes, au lieu d'en être l'accroissement ou la modification. De même pour sa discipline ; elle en a du premier coup tracé non pas tous les détails, mais toutes les grandes lignes, et cela d'une main si sûre, avec une sagesse tellement infaillible, avec une largeur si simple, que les divers règlements qu'elle produira plus tard rentreront naturellement dans ce cadre primordial, et y trouveront pour ainsi dire une place préparée d'avance. Il semble que, dès le premier moment, sa pensée, comme celle de Jésus-Christ, ait embrassé tous les siècles. Elle a compris toutes les convenances, deviné tous les besoins, pressenti tous les périls, et tandis qu'aucune nation, pour répondre à ses nécessités présentes, ne songe et ne peut songer à recourir aux institutions de son origine, l'Église au contraire, pour régler ou réformer les mœurs du peuple chrétien même à notre époque, peut invoquer avec à-propos les décisions de ses Conciles les plus anciens et la discipline des temps les plus voisins du Christ et des Apôtres.

Ainsi reste-t-il démontré que cette discipline est admirable à raison de la prévoyance profonde dont elle porte le caractère. Sa

sagesse n'éclate pas moins dans la nature des éléments divers dont elle a tenu compte pour se former.

V

En entrant dans le monde, nos très-chers coopérateurs, l'Église a dû avant tout se préoccuper de sa constitution. Il ne s'agissait pas seulement de l'établir; il fallait encore la bien faire comprendre par les peuples, et créer un ordre de choses qui les pénétrât fortement du grand principe, de l'esprit essentiel sur lequel devait reposer sa hiérarchie. L'unité, tel était le caractère fondamental de son organisation. Il importait qu'on le sentit dès le commencement; et que pour cela tout se fit avec évidence et comme nécessairement sous l'empire de cette loi.

De là cette place plus qu'éminente occupée par l'évêque dans les Églises des premiers temps. De là cette insistance avec laquelle saint Ignace, martyr, dans ses admirables lettres, recommande l'obéissance à l'évêque comme au père de la famille, comme à Jésus Christ même (1). De là l'usage de ne célébrer qu'un sacrifice dans chacune des églises, comme si l'on disait dans chaque diocèse; c'était l'évêque qui l'offrait, et les prêtres ne le faisaient qu'au défaut de l'évêque absent ou malade (2); ils se bornaient ordinairement à y assister et à l'offrir avec lui. De là encore le privilège réservé longtemps à l'évêque seul, dans les siècles primitifs, d'instruire et d'évangéliser le peuple chrétien dans les assemblées religieuses. Cet usage a subsisté jusqu'aux quatrième et cinquième siècles, puisque même alors saint Jean Chrysostome et saint Augustin ne sont admis, simples prêtres, qu'à titre d'exception, à prêcher l'un à la place de Flavien, l'autre à la place de Valère (3). De là cette antique et précieuse discipline par laquelle l'évêque était établi le juge des différends qui s'élevaient entre les chrétiens; juge dont nul ne pouvait décliner la compétence et repousser l'ar-

(1) Epist. Ignat. ant. *Passim*.

(2) Fleury, *Mœurs des chrétiens*, xiv, *assemblées, liturgie*.

(3) Voir la vie de ces deux saints docteurs dans les grandes éditions des Pères.

bitrage, sans être excommunié comme impénitent et comme incorrigible (1). De là enfin l'autorité souveraine avec laquelle l'Évêque disposait du trésor de son église ; administration qu'on lui abandonnait d'autant plus volontiers, et avec une confiance d'autant plus absolue, qu'étant chargé du gouvernement des âmes, ce trésor des trésors, il semblait impossible qu'il ne fût pas digne par là même de veiller à l'emploi de richesses moins augustes (2).

Quelques-unes, on pourrait même dire la plupart de ces dispositions, ont été transitoires ; à mesure que l'Église s'est étendue dans le monde, on a dû les remanier plus ou moins profondément dans ce qu'elles ont de réglementaire. Mais au moment où elles furent établies, on insista sur les prérogatives de l'autorité des Évêques pour les faire ressortir, et graver énergiquement dans la conscience du peuple fidèle, qu'ils étaient, sous la suprématie de Pierre, les gardiens en chef du troupeau ; que l'Esprit-Saint lui-même les avait préposés au gouvernement de l'Église de Dieu (3), et qu'à ce titre on ne saurait jamais avoir pour eux trop de respect et de soumission. Proclamée par l'enseignement, on voulut que cette doctrine le fût encore par les faits, et rien ne pouvait être plus sage. Les principes dont on se pénètre le mieux sont ceux qui se mêlent aux actions comme leur règle ou leur conséquence. Par la vigueur de cette première éducation la société chrétienne s'est fait, pour la pratique de l'obéissance, un tempérament tellement robuste, tellement à part, que jamais, dans aucune autre, l'autorité n'eut autant d'empire, ni la soumission ne fit éclater autant de dévouement et d'abnégation.

Au reste si, dans le cours des siècles, les fonctions épiscopales, sans changer en elles-mêmes, se modifient dans leur exercice, si, pour que les évêques puissent atteindre plus efficacement et plus au loin les divers points de leur troupeau devenu plus vaste, la discipline leur donne, sous une forme ou sous une autre, un certain

(1) Constit. Apost., II, cap. 45, 46. — Baron., *An.*, LVII, n. 37, 38. — Tertull., *Apolog.*, cap. 39.

(2) Constit. Apost., II, cap. 24, 25. — *Ibid.*, XII.

(3) Act., XX, 28.

nombre d'instruments et d'auxiliaires qui semblent partager leurs pouvoirs, c'est toujours en faisant planer au-dessus et bien haut le grand principe de l'autorité pontificale. S'agit-il, par exemple, de fonder des lois pour une Eglise particulière? Il est bien entendu que si les simples prêtres sont admis à concourir à leur préparation, l'évêque seul a le droit de les ériger en décrets. Les évêques à leur tour n'oublieront pas qu'ils ont un supérieur. Ainsi, s'agit-il d'un synode provincial? Les évêques y parlent en juges et en législateurs; mais il est établi que les décisions de cette assemblée, aussi bien sur la discipline que sur la foi, ne sont en possession de garanties complètes et d'une pleine autorité qu'après la sanction suprême de Rome. S'agit-il d'un Concile général? Ici encore les évêques ont le droit de prononcer; mais il faut aussi que leurs délibérations, pour avoir force de définitions et de lois, aient reçu l'approbation du Saint-Siège, et c'est à Pierre seul qu'il appartient de dire au nom de tous ses Frères : *Visum est Spiritui Sancto et Nobis*. C'est toujours d'après ces règles et selon cet ordre que se sont accomplies les grandes opérations des Conciles et du gouvernement de l'Eglise. Dans les diocèses particuliers, tout a roulé sur l'évêque comme sur le pivot central; dans l'ensemble du monde chrétien, tout est parti des évêques réunis au souverain pontife, ou du souverain pontife tout seul agissant dans la plénitude de son pouvoir universel et sans égal sur la terre. Ainsi l'autorité s'est-elle constamment affirmée dans les divers degrés dont elle se compose, sans jamais les bouleverser ni les confondre; et par elle l'unité s'est jusqu'à ce jour immuablement maintenue. En même temps qu'elle s'est affirmée, l'autorité s'est protégée elle-même; tout le but de la discipline est évidemment de la relever et de la consacrer aux yeux des chrétiens; et l'Eglise l'a fait afin que sa constitution pût ajouter à la force qu'elle tient de Dieu celle qui vient du respect des peuples.

Premier élément dont s'est préoccupée l'Eglise dans la formation de la discipline : sa constitution.

VI

Second élément : les grâces dont elle devait être la dispensatrice.

Il y a ici deux choses : la dignité des grâces considérées en elles-mêmes, et le bien spirituel dont elles doivent être la source pour les peuples. L'Eglise s'est placée à ce double point de vue pour fixer la discipline dont elles devaient être l'objet. Au point de vue de la dignité, elle a créé ce qu'on peut appeler la discipline du respect. Ainsi, que de Conciles généraux et particuliers se sont occupés de la vérité, cette grâce qu'on peut dire la première de toutes, puisque la foi ou en d'autres termes la vérité acceptée est la racine de la justification, suivant le beau mot du Concile de Trente (1) ! Ils s'en sont occupés en traitant de la prédication prise du côté du prêtre, dont elle est l'un des grands devoirs et l'un des grands bienfaits ; et quelles règles admirables de piété, de convenance et de délicatesse n'ont-ils pas tracées sur cet important sujet ! Quelle insistance pour rappeler aux pasteurs qu'ils ne doivent point se faire un jeu de la parole, mais qu'il faut l'aborder sans cesse avec un saint effroi comme un ministère redoutable, soit parce qu'il met en contact avec le Verbe de vie, soit parce que les destinées immortelles des âmes se rattachent à lui par des nœuds plus étroits et plus décisifs qu'ordinairement on ne le pense ! Quelles recommandations, tantôt onctueuses, tantôt sévères, de mettre constamment dans leurs discours une doctrine saine, c'est-à-dire la pure et divine moelle de l'Evangile ; de n'altérer ces augustes enseignements par aucun mélange adultère d'opinions hasardées, de théories humaines ou d'erreurs réprouvées ; d'unir à la solidité des choses une forme à la fois toujours simple et toujours digne ; de ne jamais oublier enfin que l'Apôtre ne doit pas s'abaisser aux misérables préoccupations de l'homme, faire de la révélation divine l'instrument profane de petites passions, et transformer un ministère de zèle

(1) *Fides est humanæ salutis initium, fundamentum et radix omnis justificationis.*
— Conc. Trid., sess., vi, cap. viii.

et de charité en un honteux exercice de récriminations ou de vengeance! Presque tous les siècles et tous les Conciles ont insisté sur ces règles saintement austères; en les résumant, le Concile de Trente a prétendu répéter les prescriptions et le cri de tous les maîtres et de tous les temps (1); et, chose évidente, toute cette part de décisions et de conseils est éclosée d'une seule et même intention : celle d'assurer à la dispensation de la parole sainte, la révérence à laquelle cette parole sacrée a droit par la double majesté de son origine et de sa nature.

De même pour les Sacrements. Pourquoi tous ces rites fixés pour eux par l'Eglise avec tant de soins et de détails! Pourquoi ces ornements et cette pompe ordonnés en certaines occasions aux ministres qui doivent en être les dispensateurs? Pourquoi tant de décrets pour prévenir ou supprimer certains abus qui pouvaient se mêler à leur administration et la souiller ou la déshonorer? Pourquoi tant de sollicitudes et de règlements pour déterminer ou condamner tout ce qui peut assurer ou compromettre soit la sainteté, soit la décence des lieux et des objets destinés à être le théâtre ou les auxiliaires de leur accomplissement? Pourquoi enfin, tant d'ordonnances où l'Eglise a non-seulement marqué, mais établi certaines conditions nécessaires pour être digne de les recevoir ou d'y concourir, et certains empêchements dont la présence doit en tenir impitoyablement éloigné? Pourquoi cet appareil de bénédictions, de cérémonies, de préparations, de précautions et de rigueurs dont les livres liturgiques et les actes des Conciles surabondent? Parce que l'Eglise a voulu que les choses de Dieu fussent traitées aussi divinement que possible par les hommes; et dans ce vaste et minutieux réseau de règles et de pratiques saintes, il n'est rien qui ne soit une inspiration de respect et ne tende à développer ce sentiment dans le prêtre aussi bien que dans le fidèle.

Cette partie de la discipline répond à la dignité des grâces déposées dans les sacrements. Une autre part de la discipline correspond au bien que ces grâces sont appelées à produire dans les

(1) Conc. Trid., sess. v, cap. II. — Sess. xxiv, de Ref., cap. iv, vii.

âmes, et ici nous avons la discipline de la tendresse. Ainsi l'Église commande aux pasteurs d'annoncer la parole sainte aux fidèles les dimanches et les jours de fête; elle exige qu'à certaines époques plus sérieuses et plus saintes de l'année, ils redoublent de zèle pour exciter les peuples à la pénitence et à l'accomplissement des grands devoirs du christianisme (1). Il faut qu'à l'assiduité de la prédication s'unissent la souplesse et la condescendance pour proportionner la nourriture spirituelle dont ils sont les distributeurs aux besoins, à l'intelligence et à la condition de ceux qui les écoutent (2). Apôtres de tous pour les adultes, ils doivent se constituer aussi les maîtres des enfants; et suivant l'admirable langage du catéchisme du Concile de Trente, de même que la sagesse du Père éternel est descendue sur la terre et s'est voilée sous l'humilité de notre chair afin de nous révéler les préceptes de la vie céleste, de même le prêtre doit-il, sous l'impulsion de la charité de Jésus-Christ, se faire tout petit au milieu de ses frères, et ressembler à la nourrice qui caresse avec autant de simplicité que d'amour tous les enfants confiés à sa tendresse (3). C'est l'autorité qui parle dans tout cela; mais elle parle sous l'inspiration d'un cœur ému d'intérêt pour les peuples; toutes ces obligations ne sont imposées aux pasteurs que pour le bien spirituel du troupeau. Le même sentiment a dicté des prescriptions analogues à l'égard des sacrements; l'Église ici s'est montrée saintement exigeante vis-à-vis du prêtre, parce qu'elle attachait un prix immense au salut des âmes, dont les Sacrements sont, quoique à des degrés inégaux, l'instrument et la condition nécessaires.

Ce sentiment de tendresse s'est manifesté directement envers les peuples eux-mêmes, et pour atteindre plus sûrement son but l'Église l'a produit sous forme de commandement. Rien, par exemple, ne peut être non-seulement plus convenable, mais plus salutaire pour les chrétiens que d'assister au saint sacrifice. Placés alors comme au pied du Calvaire, ou plutôt sous les rameaux mê-

(1) Conc. Trid., *ut supra*.

(2) Id., *ibid*.

(3) Catech. Concil. Trid., xviii.

mes de la croix où Jésus-Christ est de nouveau sacrifié pour eux, on ne saurait dire tout ce que leur apporte de grâce le sang de l'Agneau divin qui s'épanche sur leurs âmes pendant la consommation de nos augustes mystères. C'est pour que le fruit de ce bienfait ne leur échappe pas que l'Église, par une discipline à la fois impérieuse et maternelle, leur fait une obligation d'assister au saint sacrifice chaque dimanche et les jours de grande solennité. Quoi de plus précieux que ce bain laborieux mais surtout régénérateur de la pénitence, où l'âme dépose ses souillures quand elle en a contracté, se réconcilie avec Dieu quand elle l'avait irrité, recouvre ses mérites et ses espérances quand le péché les lui avait ravis, répare ses forces quand de tristes chutes les avaient appauvries, reprend la plénitude et l'énergie de la sève chrétienne quand le souffle du mal l'avait affaiblie ou desséchée ! C'est avec une grande sagesse que le Concile de Trente, adoptant le langage de l'antiquité, l'appelle une seconde planche de salut après le naufrage (1). Qu'a fait l'Église ? Son désir a sans doute toujours été que les fidèles usent souvent de cette planche libératrice ; mais pour qu'ils ne la traitent pas avec une insouciance meurtrière, il faut, l'Église l'ordonne, que, chaque année au moins une fois, ils aillent se jeter à genoux devant le prêtre, déposer dans son sein l'aveu de leurs fautes et lui en demander le pardon. Un précepte non moins rigoureux les appelle à s'asseoir, au moins une fois l'an, au banquet eucharistique, afin de s'y nourrir du pain de vie et d'immortalité. Sur ces objets comme sur plusieurs autres moyens de sanctification l'Église parle de haut ; elle fait même éclater des menaces et décrète des punitions, comme dans la décision du concile de Latran relative à l'omission de la communion pascale (2). Mais on peut dire que l'amour arme ici ses mains contre ses enfants pour faire leur bonheur, et que si elle tonne contre leur mépris et leur négligence, c'est afin de les pousser plus efficacement à profiter de tant de grâces insignes dont elle n'est dépositaire que pour les leur communiquer.

(1) Conc. Trid., sess., vi, *de Just.*, cap. 14. — Sess. xiv, *de Pœnit.*, cap. 3.

(2) Concil. Later., can. 28. — Conc. Trid., sess. x, T. II, 9.

Second élément dont l'Église s'est préoccupée pour former sa discipline : les grâces dont elle doit être la dispensatrice.

VII

Troisième élément : les grands devoirs dont elle est l'interprète et dont elle doit assurer l'exécution.

Un de ces devoirs importants, c'est la prière. Il n'en est pas que Jésus-Christ ait recommandé plus instamment ; il n'en est pas non plus sur lesquels les Apôtres reviennent plus souvent dans leurs prédications ou leurs Épîtres. C'est qu'il n'en est point qui s'imposent par des titres plus impérieux, plus décisifs, soit que la prière doive se produire sous forme de remerciement ou de louange, soit qu'elle doive s'exhaler sous forme de gémissement et de supplication. Et ce qui doit exister dans l'Église, ce ne sont pas seulement, des prières détachées, montant des cœurs comme les parfums d'encensoirs solitaires ; il faut qu'il y ait en elle un ministère public et régulièrement organisé de la prière. C'est par là, mais par là seulement, qu'elle sera l'image de Jésus-Christ dont l'Apôtre nous apprend qu'il vit sans cesse dans le ciel, afin d'interpeller son Père en faveur du monde (1).

Aussi dès le commencement quelle a été, sous ce rapport, la conduite de l'Église ? Elle ne s'est pas contentée d'applaudir à l'usage des prières collectives que faisaient les chrétiens, tantôt dans leurs familles, tantôt sur les places publiques, tantôt dans le lieu saint : prières souvent accompagnées de chant, et répétées par tout un peuple avec une solennité que saint Basile compare à la voix de la mer (2), saint Grégoire de Nazianze à celle du tonnerre (3). Allant au delà de ces pieuses pratiques, l'Église a institué sous une forme pour ainsi dire officielle cette liturgie qui fait comme le cortège de la célébration des saints mystères. L'ensemble de ces prières canoniques ne fut pas organisé d'un seul coup et en un seul jour. Mais on en trouve des traces tout à fait à l'origine. On voit que même alors l'Église tend à rattacher aux principales heures de la journée

(1) *Semper vivens ad interpellandum, pro nobis.* — Hebræ, vii, 25.,

(2) S. Basil., *Hexam.*, 4 in fine.

(3) S. Greg. Naz., *Homil.*, xx.

le chant ou la récitation de différents psaumes ou de diverses hymnes et oraisons, afin que la voix de la prière monte pour ainsi dire continuellement vers Dieu comme celle de la nature. Et parce qu'il était difficile aux clercs dont la vie était partagée entre tant de fonctions de s'acquitter régulièrement de cet auguste ministère, l'Église confia plus spécialement aux monastères la mission permanente de la prière publique; c'est ce qu'elle fit en Orient et en Occident par d'illustres évêques et par de grands fondateurs d'Ordres. Plus tard elle fonda, pour le même but, l'institution des chanoines qui n'étaient autre chose, dans le principe, que des clercs réguliers comme leur nom même l'indique et vivant en commun. Avec le temps l'organisation de ce corps s'est modifiée; ses obligations ont plus ou moins varié comme ses coutumes et ses droits. Mais sa grande destination demeure la même; c'est d'exercer au nom de l'Église particulière dont il occupe le sommet au-dessous de l'Évêque, l'apostolat perpétuel de la prière, mais de la prière élevée à la dignité d'un service public. Ainsi, outre ce concert éclatant de vœux et de louanges qu'offre à Dieu par intervalles le clergé ordinaire, il y a, grâce aux offices capitulaires, un sacrifice solennel de reconnaissance ou de supplication qui ne connaît pas de repos. Et quand par impossible il serait suspendu, resterait encore le Bréviaire que le prêtre récite tous les jours d'un bout du monde à l'autre, et qui n'est lui-même, depuis tant de siècles écoulés à partir de son institution, qu'une autre forme et pour ainsi dire une autre voix de la prière publique.

Nous pourrions étendre ces remarques à d'autres sujets que la prière. Mais c'est assez pour faire sentir qu'entre les éléments essentiels dont l'Église s'est préoccupée dans la fondation de sa discipline, il faut compter les grands devoirs dont elle devait être l'interprète.

VIII

Quatrième élément : ses droits et ses besoins comme société visible, composée d'hommes et destinée à vivre dans le monde et dans le temps.

Son droit le plus essentiel, c'est de recruter l'épiscopat et le sacerdoce. Par là même que Jésus-Christ l'a faite pour être éternelle, il a dû lui communiquer comme un privilège propre et indépendant la faculté de se perpétuer. Ni les rois ni les peuples ne devaient naturellement rien avoir à faire ni à contrôler dans le choix de ses clercs et de ses pontifes ; elle seule avait compétence et autorité pour discerner et déterminer ceux qui devaient entrer dans la sainte milice. Aussi a-t-elle eu soin, dans tous les temps, d'instituer une discipline précise sur ce point aussi délicat qu'il est important. Discipline dans laquelle elle a constamment tenu à bien faire entendre qu'elle seule a reçu de Dieu et de son Christ le droit d'ouvrir et de fermer les portes du sanctuaire à ceux qui se présentent pour servir à l'autel. Il est vrai que, par un esprit de maternelle condescendance, elle a permis tantôt aux fidèles, tantôt aux princes d'intervenir pour une certaine part soit dans l'élection de l'Évêque des évêques, c'est-à-dire du Pape, soit dans celle des évêques et des simples clercs. Aujourd'hui même il est plus d'un empire dont les souverains jouissent de cette prérogative pour la nomination à certains titres déterminés. Mais rois et peuples n'ont jamais possédé ce droit que par la libre concession de l'Église. Déjà depuis longtemps elle en a retiré l'usage aux peuples. Et quand les rois abolissent d'eux-mêmes les concordats qui le leur attribuaient, il fait à l'instant retour dans les mains de l'Église qui seule a en reçu d'En-Haut la suprême investiture. C'est là une doctrine que la plupart des sectes ont niée. Le rationalisme des gouvernements contemporains refuse pareillement de la reconnaître. Mais, à l'exemple de l'Église, nous devons nous montrer inexorables sur ce principe sans lequel la propagation du sacerdoce à travers les siècles subirait les plus effroyables embarras. Certes, même quand nous le maintenons ferme et haut, les jalouses prétentions ou les haines systématiques des pouvoirs humains nous suscitent mille entraves : ce serait bien autre chose, si, trop facile à relâcher de son droit ou à s'en taire, l'Église laissait l'avenue du lieu saint banalement livrée au caprice des puissances ; grâce à l'arbitraire de leur intervention, nous ne tarderions pas

à voir ou les troupeaux dispersés faute de gardiens, ou les mercenaires, sous le nom de pasteurs, pénétrer en foule au cœur même du bercail pour en égorgé les brebis et s'engraisser de leur substance.

Un autre droit imprescriptible et sacré, c'est celui de tenir des Conciles. Ces assemblées sont nécessaires à l'Église pour préciser certains points de doctrine qui n'ont pas encore revêtu dans leur expression toute la rigueur et toute la netteté désirables, pour combattre des hérésies, pour réformer des abus, pour conjurer des périls, pour créer des institutions en rapport avec des besoins plus ou moins sentis, plus ou moins urgents. Et précisément parce que ces diverses raisons rendent les Conciles nécessaires, elle en a toujours tenu, en vertu d'un droit qu'elle a constamment regardé comme émané de Jésus-Christ même. Que les gouvernements l'aient voulu ou ne l'aient pas voulu, peu importe. Dans l'usage de son droit elle a pu se préoccuper de la mauvaise volonté des pouvoirs, par un principe de prudence ; mais jamais elle n'en a fait dépendre l'existence et la certitude de son droit qu'elle a sans cesse et hautement proclamé divin, indépendant, inviolable, en dépit des compressions auxquelles les souverains de cent États ont eu la sacrilège audace de le soumettre.

De là tout un corps de discipline pour fixer la classification, déterminer les attributions diverses et régler la marche de ces saintes assemblées. Concile provincial, concile national, concile général, tout a son rang, son but, ses limites, ses lois, sa juste part d'autorité. Pour les membres dont chacune de ces réunions se compose, il n'est pas de bienséance même exquise qui ne soit prévue, pas d'égards même délicats qui ne soient assurés. Dans les opérations, il y aura de l'équité ; et, s'il le veut, nul novateur ne sera condamné sans avoir été entendu ; il y aura de la liberté, c'est-à-dire que chacun sera maître de discuter à son aise dans les limites de la convenance et de la question ; il y aura enfin de la dignité, c'est-à-dire que du moment où l'on aura débattu avec sérieux les objets soumis à l'assemblée, on saura conclure à propos et donner à la solution consacrée par le poids décisif des suffrages, l'autorité

d'un jugement arrêté sous les yeux de la conscience et de Dieu même, et qui s'imposera désormais à la vénération des siècles. On ne saurait trop méditer ces règles admirables. Voilà le modèle sur lequel s'est formée, sans qu'elle s'en doute et sans en atteindre la hauteur, la discipline de toutes les assemblées délibérantes des temps modernes ! Assemblées très-souvent pleines de mépris ou d'hostilité pour nos Conciles, et qui ne sont après tout qu'une misérable imitation des institutions mêmes qu'elles insultent ou qu'elles proscrivent.

Troisième droit aussi certain, aussi sacré que les autres : celui de posséder des biens temporels. Il en faut à l'Église pour faire subsister ses ministres ; il en faut pour l'aider à sa propagation ; il en faut pour qu'elle puisse répondre à la mission de soulagement et de charité qu'elle a reçue à remplir envers les pauvres et les malades. Ces besoins sont tellement inhérents à sa nature et à sa fin qu'évidemment ils lui créent un droit indépendant de toutes les puissances humaines ; et lors même que nous ne saurions pas historiquement que Jésus-Christ le lui a conféré, nous serions conduits rationnellement à le conclure. Certes nous n'ignorons pas qu'une foule de juristes et d'hommes d'État, repoussant cette doctrine, ne veulent attribuer à l'Église le droit de posséder que comme une concession des gouvernements et de la loi. Mais de son côté l'Église a constamment foudroyé cette théorie qui n'est ni chrétienne ni raisonnable. Elle a bien pu reconnaître aux gouvernements et aux lois le pouvoir de régler dans une certaine mesure l'usage, l'objet et l'étendue de son droit ; mais outre les réserves qu'elle a toujours faites même sur ces différents points, elle s'est montrée en tout temps inflexible sur l'origine même et le caractère de son droit. Jamais elle n'a souffert que pour le fond on le prétendit émané d'une autre source que Dieu même ; et par une tradition de rigueur qui ne s'est pas un seul jour démentie, ses papes, ses évêques, ses conciles, ses canonistes ont flétri, pendant dix-huit siècles, comme téméraires et au besoin comme hérétiques ceux qui se sont permis d'insinuer ou de professer le contraire. Un illustre cardinal l'a prouvé récemment encore dans un

ouvrage où la gravité d'une solide érudition le dispute à la calme inflexibilité du raisonnement (1).

Au reste, dans les temps de foi, la divinité de ce droit n'avait pas besoin de se prouver elle-même : empereurs, rois, seigneurs puissants, femmes de haute fortune, opulents propriétaires, tout le monde travaillait à l'envi à démontrer non-seulement qu'il croyait à ce droit, mais qu'il le chrérissait, par des libéralités plus ou moins généreuses faites à l'Église ; et si les gouvernements faisaient pour lui des lois, c'était, non pas avec la prétention de le créer ou de le régulariser, mais bien plutôt avec l'intention d'en assurer l'exercice et l'inviolabilité. Ce fut surtout l'Église qui se chargea du soin de constituer elle-même la discipline destinée à servir de règle à la possession des biens temporels, à quelque titre qu'ils lui fussent échus. Il existe sur ce point dans le trésor de ses lois canoniques tout un ensemble de dispositions aussi complet qu'admirable. Origine et acquisition de ces biens, diverses catégories et applications qu'on doit en faire, esprit dans lequel on doit en user, abus contre lesquels on doit les protéger, vigueur et discrétion avec lesquelles on doit les défendre contre les pouvoirs monarchiques ou populaires qui tenteraient de les envahir, tout est prévu, tout est fixé par les constitutions des Papes ou les décrets des Conciles. Et quand les uns et les autres ont institué ce corps de règlements et de discipline, ils ne l'ont point fait en vertu d'un droit qu'ils regardassent comme émané des gouvernements humains, mais au nom d'une puissance donnée à l'Église par Jésus-Christ lui-même.

Il y a plus, c'est que cette législation fut toujours considérée par l'Église comme inviolable. Quand des princes, des seigneurs ou des peuples se sont permis de s'en moquer, quand ils ont voulu mettre la main sur les biens qui en étaient l'objet, ou pour les confisquer, ou pour les administrer d'après leur fantaisie, non-seulement elle a protesté contre ces violations de ses règlements et de son droit, mais elle a frappé d'anathème les auteurs de ces

(1) S. E. le cardinal Gousset : *Du droit de l'Église à posséder des biens temporels.*

attentats et tous ceux qui s'en étaient faits les conseillers, les auxiliaires et les complices. Dans tous les temps contre les mêmes crimes elle a fait, sous une forme ou sous une autre, éclater la même rigueur. C'est appuyé sur cette tradition dix-huit fois séculaire, que Pie IX a naguère encore excommunié les usurpateurs du domaine pontifical (1). On a eu beau réclamer contre cet acte de vigueur dans les notes d'une certaine diplomatie; des théologiens sans doctrine et sans mission ont eu beau lui dire qu'il avait excédé les limites régulières de son autorité, et confondu l'ordre temporel et l'ordre spirituel dans un aveugle pêle-mêle; il a maintenu son arrêt contre les spoliateurs; le trait s'est attaché à leurs flancs d'une manière inexorable, et bon gré mal gré, le taureau blessé, après s'être épuisé en bonds et en mugissements plus ou moins furieux ou terribles, finira par succomber sous le fer qui le torture comme une flèche partie de Dieu même.

Il y a un quatrième droit auquel l'Église a toujours attaché le plus grand prix : c'est celui de juger ses ministres coupables. Jésus-Christ, en la constituant société complète, lui a donné ce privilège. parce qu'il n'est pas de société complète sans un pouvoir judiciaire. Conforme à l'Évangile, ce pouvoir l'est également à l'équité; il est dans l'ordre que le sacerdoce soit jugé par le sacerdoce, comme l'armée l'est par l'armée. Enfin l'édification des peuples demande qu'il en soit ainsi. Quand les causes ecclésiastiques sont portées devant les tribunaux séculiers, même en supposant que les avocats et les juges les traitent avec une délicatesse chrétienne, elles produisent une impression funeste sur les peuples. Mais si la magistrature s'inspire d'une partialité systématique et d'une haine impie, alors les débats aboutissent à d'affreux scandales, et portent souvent un coup meurtrier à l'honneur et à l'influence du clergé de toute une grande nation. Appuyée sur ces diverses considérations,

(1) III, IV, V Concil. Aurelian., ann. 538, 541, 549. — I Concil. Triburien, c. vi, ann. 895. — II Concil. Turonen., c. xxv, ann. 813. — III Concil. Moguntin., sub Leon IV, c. vi, et xi, ann. 847. — VII Concil. Aquisgranen., ann. 836. — Colon., sub Stephano VI, ann. 886, 887. — V. Concil. Lateranens. sub Leone X, sess. 9, 10 c. *Prælia cum sequentibus*, ann. 1512-1517. — Concil. Trid., sess. xxii. — *Decret. de Reformat.*, cap. xi.

l'Église a tenu, dès les premiers siècles, à juger elle-même ses évêques et ses clercs prévaricateurs. Le fameux Concile de Sardique, le premier œcuménique de Constantinople et celui de Chalcedoine fondèrent, de 347 à 351, une législation positive pour les causes des évêques (1). Une foule d'autres Conciles tenus après eux ont consacré le même ordre de choses; s'ils l'ont modifié sur quelques points accidentels et réglementaires, ils n'ont jamais souffert que le principe fût mis en question. Il y avait dans cette discipline tant de sagesse et de convenance que les princes chrétiens s'empressèrent, dans tous les âges, de la sanctionner de leur suffrage et de la placer sous la tutelle des lois. Qui ne sait que tel fut l'honneur de Constantius et de Constans, de Valentinien, d'Honorius et de Théodose (2)? Après eux Justinien, ce prince aussi judicieux que jaloux de son autorité, comme le disait jadis le clergé de France (3), n'a-t-il pas formellement décrété dans les Nouvelles le maintien de cette immunité personnelle en faveur des évêques (4)? En France ne vit-on pas un grand nombre de nos rois marcher ici sur les traces des empereurs romains, et renvoyer aux évêques le jugement des évêques? Les exemples ne viennent-ils pas à l'appui des ordonnances royales et des lois? Pendant nombre de siècles les évêques accusés furent-ils jugés en France autrement que par leurs pairs? Même quand les rois se portaient pour accusateurs contre quelqu'un d'entre eux, ne fallait-il pas qu'ils le fissent devant les évêques assemblés en Concile? N'est-ce pas ainsi qu'Ébbon, archevêque de Reims, fut accusé, au Concile de Thionville, par Louis le Débonnaire, d'avoir trempé dans la conspiration que ses fils avaient faite contre lui? N'est-ce pas encore ainsi qu'en 850, le roi Charles le Chauve accusa Gannelon, archevêque de Sens, au Concile assemblé dans un faubourg de Toul (5)? Si les princes

(1) Concil Sardic., can. 3. — T. I, *Conc.*, p. 633. — Concil. Constantinop., can. 6. — T. I, *Conc.*, p. 811. — Conc. Chalced., can. 9. — T. II, *Conc.*, p. 606.

(2) Loi *Mansuetudinis* de Constantius et Constans. — Cod. Theodos., lib. xvi, cap. 13. — S. Ambros., I class. Epist. 21, 21. — Cod. Theod. Leg. *Clericos*.

(3) *Procès-verbaux du Clergé de France*, t. VIII.

(4) *Novella* 123.

(5) Thomassin, *Discipl. ecclésiast.*, t. II, liv. 3, chap. 52.

voulaient soustraire les évêques à leurs juges naturels, c'est-à-dire au Concile de la province, pour les conduire devant un autre tribunal, ils recouraient au Pape pour le prier de nommer des évêques commissaires (1).

Ainsi reconnaissait-on solennellement l'incompétence des magistrats séculiers dans ce genre de causes. Cette doctrine fut très-longtemps et sans contestation, non-seulement celle de l'Église gallicane, mais celle de nos rois et des Parlements eux-mêmes. Et quand on fit de premières tentatives pour la changer et avec elle la pratique des choses, quand l'immunité personnelle des évêques subit parmi nous un commencement d'atteinte et de diminution, le Clergé de France soumit au roi un *Mémoire* respectueux mais énergique pour protester contre la violation d'une prérogative aussi vicille que la monarchie (2).

Le clergé de second ordre participait dans une large mesure au privilège du corps épiscopal. Partout où elle l'a pu, et aussi longtemps qu'elle l'a pu, l'Église a retenu sous sa main les causes des ecclésiastiques ; à chaque agression dont cette sorte de judicature a été l'objet, elle a fait entendre des réclamations aux rois et aux peuples, et lorsque, malgré ses représentations, ses tribunaux ont succombé devant les usurpations des puissances temporelles, elle n'a jamais manqué d'exhaler des plaintes profondes et de faire hautement ses réserves. Écoutez Bossuet, c'est-à-dire l'Église gallicane elle-même s'exprimant par la voix du grand évêque de Meaux : « Les tribunaux séculiers ne retentissent que des affaires ecclésiastiques ; on ne songe pas au don particulier qu'a reçu l'ordre apostolique pour les décider ; don céleste que nous ne recevons qu'une fois par l'imposition des mains (3) ; mais que saint Paul nous ordonne de ranimer, de renouveler sans cesse en nous-mêmes comme un feu divin, afin que la vertu en soit immortelle. Ce don nous est-il accordé seulement pour annoncer la sainte parole, ou

(1) Mém. chron. de d'Avrigny, an. 1632.

(2) Collection des procès-verbaux du clergé, t. VIII, 2^e partie. — *Assemblée de 1765*, p. 1407. — *Pièces justificat.*, même volume, p. 466 et suivantes.

(3) II Tim., I, 6.

pour sanctifier les âmes par les sacrements ? N'est-ce pas aussi pour policer les églises, pour y établir la discipline, pour appliquer les canons inspirés de Dieu à nos saints prédécesseurs et accomplir tous les devoirs du ministère ecclésiastique ? Autrefois et les canons, et les lois, et les évêques, et les empereurs concouraient ensemble à empêcher les ministres des autels de paraître, pour les affaires même temporelles, devant les juges de la terre ; on voulait avoir des intercesseurs purs du commerce des hommes, et on craignait de les rengager dans le siècle d'où ils avaient été séparés pour être le partage du Seigneur. Maintenant c'est pour les affaires ecclésiastiques qu'on les y voit traîner : tant le siècle a prévalu ! tant l'Église est faible et impuissante (1) ! » Ainsi pensait, ainsi parlait le dix-septième siècle. Au dix-neuvième, Pie IX, avec une autorité plus haute encore que celle de Bossuet, puisque c'est celle du Saint-Siège, a tenu le même langage, et, dans deux allocutions prononcées en consistoire, l'une le 27 septembre 1852, l'autre le 15 décembre 1856, il s'est désolé tout haut de l'abolition du for ecclésiastique par le gouvernement de la Nouvelle-Grenade et celui du Mexique (2). Dans le jargon de notre époque on appelle cela *progrès, destruction du privilège, triomphe de la justice et de l'égalité*. On aurait voulu que Rome répêlât les mêmes inepties, mais le Saint-Siège ne se laisse pas surprendre aux vaines fascinations de langage ; l'inflexible rectitude de son jugement, malgré tout ce qu'on a pu dire, persiste à penser et à proclamer que la suppression des tribunaux ecclésiastiques est un immense malheur, et, lorsqu'on se hasarde à condamner ses regrets, il regarde, pour se consoler, tant de juridictions spéciales, tant de tribunaux particuliers, établis et maintenus par ceux mêmes qui forcent si impitoyablement le prêtre à passer sous le niveau de la justice commune

IX

Cinquième élément : élément complexe ; les exigences des pou-

(1) Bossuet, *Oraison funèbre de Michel LE TELLIER*.

(2) Acta SS. D. N. Pii PP. IX, ex quibus excerptus est Syllabus editus die 8 decembris 1864. — Romæ, — vid. f. 112, 159.

voirs humains, les abus du sanctuaire et les révolutions des peuples.

Il est des points sur lesquels les prétentions et les caprices des pouvoirs humains trouvent l'Église inflexible. Ainsi, qu'ils lui commandent de toucher au dépôt sacré de la foi pour l'altérer et le corrompre, elle refuse. Qu'ils lui disent d'énervier la morale de Jésus-Christ et de transiger avec certains vices, avec certaines passions, elle résiste. Qu'ils lui défendent d'annoncer l'Évangile et de travailler à sauver les âmes, elle passe outre; c'est ici un droit dont elle ne peut abdiquer ni le fond ni l'usage. Il y a pareillement dans la discipline des règles essentielles dont elle doit maintenir l'intégrité et l'inviolabilité, quoi qu'il lui coûte. Que César n'essaye pas de lui en arracher le sacrifice, elle versera son sang plutôt que de capituler. Mais, sur quelques détails secondaires, elle sait avoir, de temps en temps, envers les gouvernements terrestres la résignation et même la générosité de la condescendance. Pour garder avec eux la paix, pour prévenir le malheur d'une rupture ou d'une apostasie, pour encourager ou récompenser en eux des actes de religion, de zèle, ou de libéralité chrétienne, elle leur fait des concessions et les admet jusqu'à une certaine limite à pénétrer dans son propre domaine. C'est par là que se forment les Concordats. Concordats souvent douloureux, et auxquels l'Église ne consent que pour préserver les peuples d'extrémités effroyables où les emporteraient, sans cela, les passions et le parti pris de quelques gouvernements aveugles ou impies. Concordats qui cent fois ne sont sollicités par les princes qu'afin de réduire la liberté de l'Église et de ratifier, pour la plus grande tranquillité des ravisseurs, des spoliations révolutionnairement accomplies. Concordats enfin qui, en bien des circonstances, faussés par les interprétations et la jurisprudence déloyales des souverains mêmes qui les ont signés, ne sont ainsi qu'un voile destiné à masquer aux yeux des peuples des usurpations hypoerites et de perfides vexations. Mais enfin, malgré ces abus qu'en fait la mauvaise foi des hommes, l'Église à tout instant conclut de semblables traités; elle y sacrifie quelque chose de l'accessoire pour sauver le principal; et, quand une fois elle a placé son sceau au bas de ces actes solennels, fidèle à les observer, elle ne se permet

jamais de les mettre en pièces au nom du *progrès et de la civilisation*, tant que les princes qui les ont signés avec elle en respectent eux-mêmes les stipulations et l'autorité.

Outre les exigences des gouvernements, l'Église rencontre parfois des abus dans le sanctuaire, et elle s'en sert aussi comme d'une indication pour constituer ou modifier sa discipline. Si, dans la société même de Jésus-Christ, un Apôtre fut un misérable, il n'est pas étonnant qu'à travers les siècles, le clergé catholique ait vu quelques-uns de ses membres déshonorer la sainteté du sacerdoce par des faiblesses plus ou moins profondes. Mais, à chaque fois que ces malheurs ont éclaté, l'Église s'est hâtée d'assembler les Conciles et d'y opposer des remèdes aux désordres signalés. Où le torrent avait surmonté ses rives elle élevait aussitôt des barrières ; par des règlements et des décrets, tout ensemble réparateurs et tutélaires, elle complétait le bienfait de la répression par celui de la prévoyance, et fermait jusqu'aux moindres issues par où les maux du passé auraient pu se glisser encore et déborder sur l'avenir. Lisez plutôt les admirables chapitres du Concile de Trente sur la *Réformation* !

Viennent enfin les révolutions des peuples. Révolutions lentes parfois et parfois brusques et violentes ; les premières tiennent à ce mouvement en avant ou en arrière qui est inévitable dans la vie des sociétés humaines ; mouvement dont le résultat général est facile à constater au bout d'un certain temps, mais dont chaque évolution de détail est pour ainsi dire imperceptible. Les secondes ressemblent à ces tempêtes soudaines qui bouleversent tout d'un coup l'Océan jusque dans ses dernières profondeurs. Les unes et les autres transforment en bien ou en mal, mais aussi plus ou moins radicalement, l'organisme social des nations au sein desquelles elles se sont accomplies. Forme du gouvernement, institutions politiques, législation, mœurs, esprit public, tout est changé : c'est le même peuple, mais il se meut dans un nouveau cadre et sous l'action d'un souffle nouveau. Alors que se produit-il ? C'est que la vieille discipline de l'Église ne correspond plus à ce nouvel ordre de choses. Ces deux grands mécanismes, mal emboîtés l'un dans l'autre, se suscitent à

chaque instant de mutuels embarras. Et voilà que l'Église, pour empêcher les chocs et les secousses de se multiplier, consent encore à remanier une partie de son droit canonique, et à l'accommoder aux modifications survenues dans les idées et la constitution sociale des peuples. Il est vrai qu'elle fait cela le plus tard et le moins possible. Elle a pour principe que, moins les lois et les règles sont changeantes, plus elles sont vénérées ; le temps et la consistance leur impriment une majesté qui en double la force. Mais, en reculant à ce titre devant les changements inutiles ou prématurés, elle se prête, suivant les occasions, à ceux qui sont nécessaires ; elle unit, avec une sagesse et un à-propos dont la société lui devrait être reconnaissante, une flexibilité judicieuse à l'austère gloire de l'immuabilité, et ceux qui l'accusent d'être rétrograde, et de s'emprisonner, au milieu des nations qui marchent, dans une immobilité d'airain, prouvent par là qu'ils n'ont jamais ouvert un recueil quelconque de ses synodes et de ses Conciles.

Ah ! s'ils jetaient un jour les yeux sur cette collection merveilleuse, ils verraient combien l'esprit dont chacune de ses pages est animée surpasse l'esprit de l'homme. On sent l'âme et le souffle de Dieu partout : on les sent dans les prescriptions qui se rattachent directement aux choses saintes, tant elles sont empreintes de respect et de délicatesse. On les sent dans la noble vigueur et l'auguste jalousie avec lesquelles elle affirme, constitue et protège dans sa législation les droits qu'elle a reçus de son Fondateur, c'est-à-dire du Verbe incarné. On les sent dans les précautions admirables dont elle entoure les ministres du sanctuaire, afin qu'ils puissent être un spectacle d'édification et de joie pour les hommes et pour les anges. On les sent dans la rigueur calme mais impitoyable avec laquelle elle porte le fer, quand il en est besoin, sur les ulcères qui se prennent parfois à dévorer quelques portions du corps visible de Jésus-Christ. On les sent dans cette solidité, dans cette suite, dans cette longue invariabilité qu'elle imprime à ses lois, image de l'invariabilité de Dieu même. On les sent enfin dans cette part maternelle qu'elle donne à la condescendance, et par laquelle se faisant toute à tous comme l'Apôtre saint Paul, s'accommodant avec

discrétion à tous les siècles, à tous les gouvernements et à tous les peuples, elle essaye de les gagner ou de les enchaîner tous à Jésus-Christ. Chaque chose en elle a sa mesure : ni la fixité ne va trop loin, ni la flexibilité n'est poussée à l'excès. Ni l'esprit de tradition n'est sacrifié à l'esprit de réforme, ni l'esprit de réforme à l'esprit de tradition ; l'un et l'autre se balancent dans des proportions dont la justesse et l'équilibre annoncent avec évidence l'intervention d'une lumière supérieure. On ne trouve pas plus ici les faiblesses morales de l'homme qu'on n'y trouve l'incertitude de ses pensées. Point de préoccupations terrestres ; point de calculs ni d'habiletés mesquines ; point d'inspiration d'antipathie, de vengeance, de jalousie ou d'ambition. Pour fixer ou modifier sa législation canonique, l'Église ne consulte que la parole de Jésus-Christ, les grâces dont elle est dépositaire, les nécessités de la mission qu'elle doit remplir auprès des peuples, l'intérêt et les besoins des âmes qu'elle doit sauver et du sacerdoce qui doit être tout à la fois l'instrument et le premier fruit de cette grande conquête.

X

Si la sagesse de l'Église éclate dans les éléments dont elle tient compte pour constituer sa discipline, elle ne paraît pas moins dans les lumières dont elle s'entoure pour en déterminer les prescriptions.

Est-il besoin de vous dire ce qu'elle fait dans les Conciles ? Seuls, les Évêques y entrent comme juges, et certes leurs lumières et leur sagesse suffiraient sans aucun doute pour les conduire à des conclusions judicieuses. Mais ils veulent avoir avec eux des théologiens. C'est ainsi qu'Athanase, simple diacre, fut admis au concile de Nicée. C'est encore ainsi que plus tard le jésuite Laynez fut appelé par plusieurs papes successifs au Concile de Trente. Ces savants, ces docteurs ne prennent aucune part aux définitions de foi. Ils ne participent point non plus comme législateurs à la fixation des décrets disciplinaires : ces deux droits appartiennent aux évêques, et non point à de simples prêtres religieux ou sécu-

liers. Mais ceux-ci sont introduits pour éclairer les questions. Ils exposent la vérité ; font connaître sur les points agités l'enseignement des Pères et la tradition des siècles chrétiens ; démasquent et combattent l'erreur ; préparent les décisions et les anathèmes à intervenir. Ils dénoncent également les abus existants, indiquent les remèdes désirables ou possibles, rappellent la conduite tenue par Rome et l'Épiscopat dans des circonstances analogues à celles dont on se préoccupe, mettent enfin respectueusement au service des pontifes qui ont daigné les choisir et daignent encore les entendre tout ce que la science peut leur fournir de saines doctrines, et l'expérience leur suggérer de graves et utiles conseils. Incomparable modèle de sagesse et de maturité que cette conduite de l'Église ! Au sommet, le Pape ne prend jamais une grande décision doctrinale ou disciplinaire sans avoir consulté les Évêques. Les Évêques à leur tour, réunis en Concile autour du Pape ou de son Légat, consultent les théologiens. Parce que l'on ne cherche que le bien et le vrai, on puise des lumières à toutes les sources ; on en demande aux plus hautes, on en demande également aux plus modestes, et, tandis que certains gouvernements s'efforcent d'écarter les hommes véritablement éclairés et supérieurs des assemblées où s'élaborent les lois, l'Église, quand il s'agit d'élaborer les siennes, part de ce principe qu'en multipliant autour d'elle le nombre des vieillards et des sages, elle ne fera que multiplier celui des bonnes pensées et des institutions salutaires (1).

C'est le même esprit qui l'anime dans les synodes. Là, comme dans les Conciles, elle veut que tout se fasse avec une maturité souveraine ; et pour cela que tout ce qui, dans un diocèse, représente la dignité, la juridiction, le savoir, l'expérience, les diverses branches du ministère pastoral, y soit convoqué par l'Évêque. Lui seul dans ces réunions est investi de la puissance législative ; lui seul a le droit de l'exercer, et seul il l'a exercée en effet, depuis que des synodes se tiennent dans l'Église. Mais son devoir fut toujours de

(1) *In multitudine presbyterorum prudentium sta, et sapientiæ illorum ex corde conjungere, ut omnem narrationem Dei possis audire. Eccli., vii, 35.*

s'environner des docteurs et des anciens de la tribu sainte, comme Moïse et son frère Aaron durent autrefois s'environner des anciens d'Israël. Ceux-ci ne prendront rien de son autorité; mais il demandera des avis à leur savoir et à leur expérience. Cette obligation de consulter est d'autant plus impérieuse pour lui vis-à-vis de quelques-uns, qu'elle correspond pour eux à un droit qui leur est attribué par l'Église. Dans la préparation des statuts synodaux le chapitre cathédral d'un Évêque en est le conseil nécessaire; l'Évêque peut bien passer sur le jugement exprimé par ses chanoines, mais il faut qu'il l'entende. Si pour les autres membres de son clergé la même prescription n'existe pas, c'est au moins le vœu de l'Église qu'il en interroge les hommes les plus importants et les plus judicieux. Et ainsi la discipline diocésaine, quand elle est constituée, quand elle passe à l'état de loi, s'impose-t-elle avec d'autant plus d'autorité, que, si sa force tient à la décision d'un seul, sa sagesse est comme le fruit des lumières de plusieurs, on pourrait presque dire de tous.

Ajoutez à cela les prières par lesquelles l'Église commande alors d'appeler les lumières d'En-Haut. Il y a une sagesse qui est comme le flambeau de Dieu dans les desseins qu'il conçoit, son instrument et sa règle dans les œuvres qu'il accomplit; c'est à elle qu'appartiennent le conseil, l'équité, la prudence, la force (1); c'est par elle que les législateurs portent de justes et utiles décrets (2). Afin d'en obtenir l'assistance, l'Église exige que les membres d'un Synode qui s'ouvre l'implorent avec autant de ferveur que de solennité. Pendant le cours des travaux, elle tient à ce qu'on l'invoque encore. Elle a composé pour cela des formules admirables où les conseils les plus exquis se mêlent aux supplications les plus touchantes, si bien qu'une assemblée également fidèle à pratiquer les vertus qu'elle lui recommande et à bien réciter les oraisons qu'elle lui prescrit, recevrait à flots l'effusion de l'Esprit-Saint et de ses adorables lumières.

(1) *Meum est consilium et æquitas, mea est prudentia, mea est fortitudo. Proverb., XIII, 14.*

(2) *Per me... legum conditores justa decernunt. Id., ibid. 15.*

XI

Voilà l'Église, nos très-chers coopérateurs, et voilà le modèle auquel nous avons demandé notre règle de conduite pour le remaniement des statuts synodaux de notre diocèse. — Rempli d'une juste défiance pour nos propres lumières, nous avons consulté d'abord le clergé tout entier sur les modifications qu'il lui semblait à propos d'introduire dans notre discipline locale. Chacune des Conférences nous a transmis les observations qu'elle avait recueillies ; aucun d'entre vous qui n'ait pu sans contrainte y produire ses pensées et y faire consigner ses vœux. Après cette première opération, nous avons convoqué, conformément aux règles, tous ceux à qui les canons ou les usages attribuent le droit d'assister au Synode. Nous avons permis qu'on y joignît un nombre considérable d'autres délégués. Personne d'entre vous n'a sans doute oublié combien largement nous avons ouvert le cadre ; et ceux pour qui nous l'avions agrandi nous sont venus désignés par votre libre choix, afin qu'il fût bien entendu qu'ils nous apportaient l'expression sincère de vos idées et de vos désirs. Ainsi d'un côté nous avons eu le bonheur d'avoir autour de nous une assemblée nombreuse et qui avait presque la majesté d'un Concile ; d'un autre côté les informations, les conseils et les lumières ont surabondé pendant ces jours bénis dans notre humble cénacle. Aux rayons qui parlaient de l'homme on voyait avec évidence qu'il se mêlait quelques clartés émanées de Dieu ; et tous nous avons essayé d'en profiter pour imprimer à notre œuvre un caractère aussi sérieux que possible d'à-propos, de mesure et de prévoyance.

XII

Par respect pour nos prédécesseurs, nous avons maintenu tout ce que nous avons pu garder de leurs décisions synodales, et nous sommes heureux de pouvoir dire que ce noble reste du passé constitue la portion la plus importante des statuts que nous

publions aujourd'hui. Telle fut la sagesse de monseigneur de Chaffoy, qu'en réglant le présent, pendant son mémorable épiscopat, il eut encore le don de régler l'avenir, comme s'il l'avait eu sous les yeux, et que, dans la plupart des prescriptions dont nous lui sommes redevables, il existe même actuellement une opportunité que trente ans d'application n'ont pu faire vieillir. C'est ce qu'avait reconnu monseigneur Cart, de si douce et si pure mémoire, puisque, dans son administration de dix-sept ans, il laissa subsister intacte, et sans aucun changement synodal, l'œuvre de son prédécesseur. Nous-même, sous l'impression d'un égal respect, nous avons hésité longtemps à porter la main sur cette arche sainte qui contenait en quelque sorte pour notre diocèse les tables de la loi. Mais notre conscience nous a commandé de le faire, soit pour introduire dans nos statuts certaines décisions des Congrégations romaines qui devaient y prendre place, soit pour en accommoder quelques parties aux décrets du dernier concile d'Avignon, décrets obligatoires pour toute la province, soit enfin pour donner satisfaction, sur divers points, à des exigences créées par des circonstances nouvelles ou des périls nouveaux. Nous nous sommes efforcé de répondre à tous les vœux comme à tous les besoins du présent. Mais, en accomplissant ces innovations, notre main s'est étudiée à rester sobre et délicate ; nous avons conservé religieusement la structure générale de l'édifice dont nous avons cru devoir remplacer quelques pierres. Monseigneur de Chaffoy avait dit que dans ses statuts on retrouverait l'autorité de ses plus illustres prédécesseurs et même celle de la Papauté, qui avait daigné couvrir de sa haute approbation d'anciens synodes de Nîmes auxquels il avait fait des emprunts (1). Nous pouvons dire, à notre tour, que vous entendrez encore dans les statuts remaniés que nous vous présentons la voix de ces législateurs vénérés, et que, si nous nous sommes permis de toucher ou d'ajouter à leurs règlements, c'est en restant fidèles à suivre la voie qu'ils avaient ouverte et l'esprit dont ils s'étaient inspirés.

(1) Voir la lettre de promulgation.

XIII

Votre piété filiale et votre obéissance, nos très-chers coopérateurs, regarderont donc ce recueil de nos lois diocésaines comme doublement obligatoire : obligatoire parce que nous le promulguons avec la plénitude du pouvoir épiscopal dont nous sommes investi, malgré notre faiblesse et notre néant ; obligatoire parce qu'à notre autorité s'ajoute, pour le recommander à tous vos respects, celle des pontifes de Nîmes qui nous en ont fourni la base, et qui demeurent encore, au sein même du tombeau, nos pères et nos maîtres. Avec tant de titres à votre soumission, ces règles sacrées ne manqueront jamais de l'obtenir, nous en avons la confiance. Quand notre Synode fut au moment de se dissoudre comme une gerbe dont on dénoue les liens, quand l'heure fut venue d'adresser un adieu paternel à ces prêtres avec qui, pendant trois jours, nous avions si doucement vécu de la vie de famille, quand nous dûmes clore ces cérémonies si touchantes et ces entretiens émouvants où, plus d'une fois, pour répondre à de filiales paroles, nous n'avions eu que des larmes, l'Église nous ordonna de prononcer l'exhortation qui suit : « Frères bien-aimés et prêtres du Seigneur, vous êtes les coopérateurs de notre Épiscopat. Nous, quoique indigne, nous tenons la place d'Aaron, vous celle d'Éléazar et d'Ithamar. Nous, nous remplissons les fonctions des douze Apôtres ; vous, vous représentez les soixante-douze disciples. Nous, nous sommes vos pasteurs, vous, les pasteurs des âmes qui vous sont confiées. Nous, nous rendrons compte de vous au Souverain Pasteur Notre-Seigneur Jésus-Christ, vous, des peuples commis à votre sollicitude. Veuillez donc, bien-aimés Frères, ne pas perdre de vue cette redoutable responsabilité. Et pour cela nous vous exhortons à graver dans votre mémoire ce que nous allons vous dire et à le faire ensuite passer pratiquement dans vos œuvres (1). » Nous vous tenons à tous aujourd'hui le même langage, nos très-chers coopérateurs.

(1) PONTIFICAL. *Ord. ad synod.*, *dies tertia.*

Gravez dans votre mémoire les statuts synodaux que nous vous offrons, et pour cela faites-vous une loi de les relire chaque année. C'est l'usage des saints prêtres. Ne vous bornez pas à les lire et à les connaître, soyez surtout unanimes et constants à les observer. Nous ne les mettons dans vos mains que pour être un flambeau. Il n'ont pas seulement la mission de servir de guides et de règle à votre vie, ils en ont encore le droit. Si vous rendez tous hommage à leur autorité par l'accomplissement exact de leurs prescriptions; si, conformément au vœu de l'Église, chacun de vous s'y soumet sans réserve, sans murmure et dans un esprit de douce et paisible obéissance (1), il sera beau de voir régner dans le diocèse cette grande uniformité de discipline; les vertus de notre clergé, formées partout sur le même modèle et s'élevant partout à la même hauteur, soutiendront aussi ou relèveront partout avec une égale efficacité la conscience et les mœurs des peuples; et pendant que ses exemples seront ainsi un spectacle d'édification pour la terre, les anges protecteurs de notre grande Église demanderont à Dieu de préparer à cette légion d'ouvriers fidèles un surcroît de mérite et de bonheur dans l'éternelle béatitude : *Ad augmentum æternæ beatitudinis omnium nostrâum* (2).

Donné à Nîmes, en notre palais épiscopal, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du secrétaire général de notre Évêché, le onze juillet mil huit cent soixante-cinq, fête de saint Irénée, pontife héroïque qui, après avoir appris des disciples de Jean et les grandes vérités de foi, et les règles fondamentales de discipline proclamées par les Apôtres, y demeura fidèle jusqu'au martyre.

(1) PONTIFICAL. *Ord. ad syn. ut supra.*

(2) PONTIFICAL. *Ord. ad syn. ut supra.*

LETTRE

AUX RELIGIEUSES DU DIOCÈSE DE NIMES

SUR LES

AVANTAGES GÉNÉRAUX DE LEUR SAINTE VOCATION

NIMES, le 5 janvier 1857.

La plupart de vos communautés, nos très-chères Filles, ont bien voulu nous adresser l'expression de leurs vœux et le témoignage de leur piété filiale, au renouvellement de l'année. Vous nous avez aussi donné l'assurance que nous avons une part privilégiée dans vos prières et que, tous les jours, vous demandiez à l'Auteur de tout don parfait les forces et les lumières dont nous avons besoin pour répondre dignement aux sublimes et redoutables devoirs de l'Épiscopat. Il nous eût été précieux, en retour, de vous envoyer écrite de notre main l'attestation de notre reconnaissance, et, si nous osons le dire, l'humble présent de nos propres vœux. Mais les occupations et les sollicitudes qui nous pressent ne nous permettant pas de le faire, nous avons recours, pour vous communiquer les pieux sentiments de notre cœur, au moyen d'une lettre imprimée et générale. C'est elle qui vous dira les souhaits que nous inspire pour vous une affectueuse gratitude.

I

Nous vous souhaitons avant tout une estime de jour en jour plus profonde pour votre saint état ! Quelle miséricorde Dieu vous a

faite en vous appelant à la profession de la virginité, cette vertu la plus auguste de l'Évangile ! De quelle gloire il vous a couronnées par ce bienfait ! La virginité a le ciel pour patrie ; ici-bas elle voyage comme une étrangère dans l'exil, là-haut elle habite comme une fille illustre dans sa demeure (1). C'est là-haut qu'elle va chercher l'objet de son imitation sur la terre. Et comment ne demanderait-elle pas au ciel le modèle de sa vie, quand c'est au ciel qu'elle a trouvé Celui qui l'a faite son épouse ? Franchissant les nuages, les astres et les anges, elle a pénétré jusque dans le sein du Père, et là, rencontrant le Verbe éternel, elle l'a pour ainsi dire absorbé dans son amour et a contracté avec lui une intime alliance (2). Grâce à la dignité de cette union, ceux qui l'embrassent pour partage sur la terre semblent posséder déjà ce que promet l'espérance ; ils ne sont pas encore morts et l'on dirait qu'ils participent aux privilèges des élus ressuscités ; ce sont des anges parmi les hommes (3), et dans cet état de grandeur, placés au-dessus de ce que l'Apôtre appelle la tribulation de la chair, étrangers aux servitudes des alliances terrestres, abrités contre la contagion des pensées mondaines, libres d'appliquer pleinement leur âme aux choses éternelles, il semble que, dépouillés du corps et de ses infirmités, ils n'aient plus à se préoccuper de l'homme, mais seulement de Dieu (4).

Telle est l'incomparable gloire des vierges. C'est la plus pure essence du froment semé dans le champ du père de famille ; c'est la fleur la plus radieuse de ce paradis mystérieux où l'Époux céleste se plaît à reposer parmi les lis et les roses ; c'est l'arome le plus

(1) In cœlo est patria castitatis... Hic advena, ibi incola est. S. Ambros., *de Virginibus*, lib. I, cap. v, n. 1.

(2) E cœlo accersivit quod imitaretur in terris. Nec immerito vivendi sibi usum quæsit à cœlo quæ sponsum sibi invenit in cœlo. Hæc nubes, aera, angelos, sideraque transgrediens, Verbum Dei in ipso sinu Patris invenit, et toto hausit pectore. Id. *Ibid.*, c. III, n. 2.

(3) Quod futuri sumus jam vos esse cœpistis. Vos resurrectionis gloriam in isto sæculo jam tenetis.... Angelis Dei estis æquales. S. Cyp., *de Habitu Virg.*, n. XXII.

(4) Sicut angeli in terris sunt, ut tribulationem carnis non sentiant, servitutem ignorent, à mundanæ cogitationis ableventur contagio, divinis rebus intendant ; ut tanquam exuti corporis infirmitate, non quæ hominis sunt, sed quæ Dei cogitent. S. Ambros., *Exhortat. Virginit.*, c. IV, n. 1.

exquis de ce jardin des parfums dont nous savons qu'il aime à respirer les suaves odeurs ; c'est enfin le flot le plus limpide de cette fontaine abritée, dans le miroir de laquelle il trouve ses délices à contempler son image.

Et voilà précisément, nos très-chères Filles, la noble prérogative dont vous êtes en possession. Dieu vous a investies d'une sorte de royauté, soit parce que vous êtes les épouses du Monarque éternel, soit parce que, portant l'intégrité de votre âme sur les hauteurs d'un courage invincible, au lieu d'être captives des attrait des sens, vous les dominez comme une reine commande à des peuples dociles (1). C'est là ce que vous ne devez jamais perdre de vue. Il faut que le souvenir et le sentiment de votre grandeur soit perpétuellement présent à la pensée de votre foi ; que chaque jour vous approfondissiez davantage ce qu'il y a d'auguste dans votre sainte vocation ; que vous sentiez enfin de plus en plus vivement ce qu'elle mérite d'estime et en même temps ce qu'elle vous prescrit de respect pour vous-mêmes. La racine de tout progrès intérieur est là. Plus vous apprécierez la richesse du diadème dont Dieu vous a ceint le front, et l'éclat du manteau royal dont il vous a revêtues, et plus aussi vous prendrez de précautions pour en conserver la splendeur sans atteinte.

II

Un autre souhait que nous formons pour vous, nos très-chères Filles, c'est que chacune d'entre vous se fortifie non-seulement dans l'esprit religieux, mais dans l'esprit particulier de son Institut. Il y a des vertus communes à toutes les Congrégations ; il y en a d'autres, qui, sans être exclusivement propres à chaque corps religieux, doivent s'y pratiquer sous une forme spéciale et d'une manière plus excellente. Ainsi, dans un Ordre, c'est l'esprit de recueillement qui devra dominer ; dans un autre, ce sera l'esprit d'obéissance ; dans celui-là, l'esprit d'anéantissement et d'humilité ; dans celui-ci, l'es-

(1) *Regnum, vel quia sponsa es regis æterni, vel, quia invictum animum gerens, ab illecebris voluptatum non captiva haberis, sed quasi regina dominaris. S. Ambros., de Virgin., lib. 1, c. vii, n. 6.*

prit de dévouement et d'immolation. Il importe que toutes et sans aucune exception, vous sachiez vous définir exactement celui de la société dont vous faites partie. Vos constitutions doivent le marquer ; il faut étudier ce qu'elles en disent. Vos fondateurs ont dû le caractériser avec précision ; il faut apprendre ce qu'ils en ont écrit dans leur testament spirituel. Vos directeurs et vos supérieurs le connaissent ; il faut les conjurer de vous en instruire. Rien n'est plus essentiel à savoir. Rien également n'est plus nécessaire à posséder. L'esprit propre de votre état, c'est ce qui fait la séve et la vie de la grande famille religieuse à laquelle vous appartenez ; c'est ce qui vous donnera l'amour et, si nous l'osons dire, le génie des différentes œuvres dont vous vous occuperez ; c'est enfin ce qui constituera le fondement le plus assuré de votre bonheur. Quiconque a bien l'esprit de son Institut, celui-là s'y plaît, il y est en repos ; quiconque au contraire ne l'a pas, celui-là souffre d'une inquiétude plus ou moins profonde, suivant qu'il en est plus ou moins dépourvu ; son imagination lui fait supposer que des changements de vocation lui donneront la paix, et trop souvent, à force de malaise et de vicissitudes, il finit par rentrer dans le monde.

III

Si de ces souhaits généraux vous nous permettez de passer à des souhaits particuliers, que vous dirons-nous, nos très-chères Filles ? A vous qui vivez dans le cloître et vouées à la vie contemplative, nous répéterons, comme l'expression d'un vœu qui nous est cher, une parole que sainte Thérèse adressait autrefois à ses enfants du Carmel. L'hérésie dévastait alors l'Église, le cœur de cette grande sainte en était désolé. Ne pouvant combattre avec les défenseurs de la foi, elle les accompagnait de son pieux intérêt dans leurs luttes héroïques, et, conjurant ses religieuses de s'associer à ses sentiments, elle leur disait : « Puisque nous sommes incapables, dans cette occasion, de rendre service à notre Roi immortel, efforçons-nous au moins d'être telles que nos prières puissent aider ceux de ses serviteurs qui, n'ayant pas moins de doctrine que de

vertu, travaillent avec tant de courage pour sa gloire (1). » L'Église, nos très-chères Filles, cette auguste Épouse de Jésus-Christ et votre mère, n'est pas moins éprouvée de nos jours qu'au seizième siècle : l'épiscopat et le sacerdoce sont dans la même nécessité de tenir le glaive à la main pour protéger ou venger l'arche sainte. Au fond de vos retraites, dans le silence et le calme de vos solitudes, vous ne devez rester étrangères ni à ces douleurs de l'Église, ni à ces labeurs de son apostolat. Offrez, pour adoucir les premières et fertiliser les seconds, le double holocauste de vos gémissements et de vos mortifications. Par là, sachez-le bien, dans l'étroite clôture où vous êtes, vous combattrez vous-mêmes pour Dieu (2). Par là vous ferez dans votre propre intérêt la meilleure et la plus utile des prières. Mais, quand vous y perdriez quelque chose en particulier, vous devriez encore vous écrier avec sainte Thérèse : « Et que m'importe quand je demeurerais jusqu'au jour du jugement en purgatoire, si je pouvais par mes oraisons être cause du salut d'une âme, et à plus forte raison si je pouvais arriver à plusieurs et à la gloire de Notre-Seigneur ? Méprisez, mes sœurs, des peines qui ne sont que passagères, lorsqu'il s'agit de rendre un service beaucoup plus considérable à Celui qui a tant souffert pour nous (3). »

IV

Et vous, nos très-chères Filles, qui vous êtes constituées les servantes volontaires des malades et des pauvres, quels vœux entendrez-vous sortir de notre cœur ? C'est que Dieu daigne alimenter en vous un esprit de foi continuel et qui vous accompagne à chacun de vos pas ; grâce à ce don, s'il vous est fait, votre dévouement au malheur ne connaîtra ni dégoûts acceptés, ni défaillances consenties, ni empressement excessif, ni rudesses volontaires, ni même sollicitudes trop naturelles. La créature disparaîtra dans chacun des infortunés que vous environnez de vos soins ; Jésus-Christ seul

(1) Ste Thérèse, *Le chemin de la Perf.*, c. III.

(2) Ste Thérèse, *Ibid.*

(3) Ste Thérèse, *Ibid.*

se montrera sous leurs traits aux regards de votre âme, et cette vue permanente du Sauveur ou plutôt de votre céleste Époux entretiendra votre charité dans un perpétuel état de jeunesse, d'ardeur, de générosité, de mansuétude et de détachement personnel qui, en la rendant toujours agréable à ceux que vous servirez, en assurera toujours aussi le mérite pour vous-mêmes.

Quant à vous, nos très-chères Filles, qui vous consacrez à l'éducation de la jeunesse, nous ne vous souhaiterons pas la vivacité persévérante du zèle pour vos fonctions, la force de surmonter les ingrattitudes et les aridités qu'on y rencontre, le soin de ne pas négliger votre perfection propre en vous occupant de former les enfants confiés par les familles à votre pieuse tendresse ; nous savons trop avec quelle délicatesse vous pratiquez ces vertus pour vous les recommander. Mais ce que nous vous souhaiterons, c'est le secret de donner à vos élèves une éducation sérieuse, malgré tout ce que l'aveugle amour des familles exige qu'on leur enseigne de frivole. Tel est le travers de notre siècle ; il faut qu'une jeune fille, son éducation achevée, retourne auprès de ses parents avec des connaissances et des qualités brillantes ; elle devra figurer avec éclat dans les réunions et les fêtes. Peut-être son orgueil y trouvera-t-il de funestes enivrements. Peut-être en sortira-t-il pour son cœur plus d'un piège fatal ; peut-être y puisera-t-elle pour la vie calme et obscure du foyer domestique un dégoût qui la jettera dans des rêves et des hasards plus ou moins romanesques. Mais n'importe ; on l'admira dans le monde ; par l'impression qu'elle y produira, des chances heureuses d'établissement pourront se présenter ; et dût-on ne pas aboutir à ce résultat et périr avant d'être au port, dût-on, si elle l'obtient, la voir s'engloutir dans l'abîme avec son bonheur, sa fortune, les espérances et l'honneur de sa famille, il faut encore qu'on l'élève de manière à ce qu'elle puisse affronter et au besoin provoquer ces horribles catastrophes. Personne mieux que vous, nos très-chères Filles, ne connaît cette aberration générale des parents à notre époque, et mille fois, nous en sommes sûr, vous en avez gémi. Eh bien ! vous qui êtes par la charité les secondes mères

de ces enfants, soyez plus sages que leurs mères selon la nature. Tout en faisant certaines concessions de futilité qu'on vous demande, opposez à cette part superficielle de l'enseignement une part plus sérieuse qui la contre-balance et puisse plus tard servir de barrière et d'égide contre ses dangers ! C'est ce que vous ferez en formant ces cœurs encore malléables à une piété réfléchie, à l'amour de la retraite et du travail, à des goûts simples et modestes, au mépris de la vaine gloire et des recherches de la parure, à la persuasion salutaire que la véritable dignité d'une jeune fille consiste non pas à paraître, mais à se cacher plutôt comme une fleur timide dans les replis ignorés d'un vallon.

V

Après vous avoir un moment séparées, nos très-chères Filles, nous voulons vous réunir dans un dernier et commun souhait : c'est qu'il n'y ait entre vous, de communauté à communauté, de congrégation à congrégation, qu'un seul et même cœur, et qu'une seule et même âme. L'auteur de tout mal est essentiellement un esprit de discorde ; il cherche à faire pénétrer les divisions non-seulement dans les familles du monde, mais même jusque dans les familles religieuses et quelquefois il y réussit. Deux maisons du même Ordre existent dans une ville, elles se considèrent l'une l'autre avec jalousie. Deux Ordres seront en présence, ils se verront avec ombrage. On ne devrait avoir que l'émulation du zèle, on en arrive à celle de la rivalité. On se disputera les œuvres ; on s'arrachera les élèves ; on s'irritera de toutes les préférences dont on ne sera pas l'objet et de tous les succès dont on n'aura pas l'honneur ; on dévoilera mutuellement ses torts ; on se réjouira réciproquement de ses humiliations ; ce sera toute une guerre avec ses luites, ses passions et jusqu'à un certain point ses victimes. Un tel malheur vous est resté sans doute inconnu jusqu'à présent, nos très-chères Filles. Membres d'un même corps ou de congrégations diverses, vous vous êtes toujours aimées entre vous et toujours respectées. Oh ! persistez invariablement dans cette sainte et fra-

ternelle harmonie ; laissons sans envie et sans contestations à chaque plante le droit de s'épanouir au soleil, et fuyons ces dissentiments qui désolent les bons fidèles, font sourire tout ce qui n'est pas chrétien, et paralyseraient en se généralisant l'influence des corps religieux sur un siècle qui doit cependant trouver en eux un sel régénérateur.

Voilà nos souhaits ou, si vous l'aimez mieux, nos conseils. Écoutez-les avec un cœur docile, nos très-chères Filles, ils partent du cœur d'un père ; écoutez-les, nous vous en conjurons, comme dictés par un ardent désir de vous être utile (1). Que les aînées de la famille exhortent les plus jeunes à les accomplir avec fidélité ; que les plus jeunes, par leur pieuse ardeur à les mettre en pratique, deviennent une sorte d'aiguillon pour les plus âgées. Excitez-vous toutes par des encouragements mutuels ; que par une sainte émulation vous vous provoquiez à la conquête des gloires attachées à la vertu. Ayez de la persévérance dans cette noble et commune ambition ; marchez infatigablement selon l'esprit, et parvenez heureusement au terme que vous a désigné notre main et que poursuivront vos efforts (2).

(1) Audite... me, virgines, ut parentem ; audite, quæso, vos timentem pariter ac monentem ; audite utilitatibus et commodis vestris fideliter consulentem. S. Cyp., *De Hab. Virg.*, XXI.

(2) Provectæ annis, junioribus facite magisterium ; minores natu, præbete comparibus incitamentum. Hortamentis vos mutuis excitare ; æmulis de virtute documentis ad gloriam provocate. Durate fortiter, spiritualiter pergite, pervenite feliciter. S. Cyp., *ut sup.*, XXIV.

LETTRE

AUX RELIGIEUSES DE NOTRE DIOCÈSE

SUR

L'OBSERVATION DE LA SAINTE RÈGLE

Sur le seuil de l'année qui commence, nos très-chères Filles, nous voulons, en échange de vos souhaits et de vos prières, vous offrir un présent spirituel, comme nous l'avons déjà fait aux premiers jours de l'année qui s'éteint. Votre piété filiale vous inspire des vœux pour notre félicité ; à nous, notre affection paternelle nous dicte des conseils pour votre perfection. Il ne nous suffit pas d'appeler sur vous le bonheur ; nous tenons à vous en marquer la route ; et parce que nous savons qu'il repose dans le même champ que ce trésor de sanctification dont parle l'Évangile (1), et pour l'acquisition duquel vous avez tout sacrifié, parce que le secret d'être heureuses consiste pour vous dans la pratique exacte de tous vos devoirs, c'est à cette plénitude de l'esprit religieux que nous aspirons à vous faire parvenir.

Un des points sur lesquels nous croyons le plus utile d'éveiller votre attention, c'est l'observance de la sainte règle. Dieu s'est plu, dans sa souveraine sagesse, à soumettre ses œuvres matérielles à l'empire d'un ordre admirable. La succession des jours et des nuits s'accomplit avec immutabilité ; vous voyez le soleil parcourir invariablement la même carrière ; comme lui les autres corps cé-

(1) Matth., XIII, 44.

lestes roulent dans le cercle des mêmes révolutions. Ce sont toujours dans le partage de l'année le retour et la variété des mêmes saisons. Ceux qui ont vu l'Océan racontent qu'il ne sait jamais surmonter ses barrières ; en un mot, la nature entière obéit à des lois éternellement respectées, et jusque dans ces perturbations orageuses qui viennent de temps en temps en troubler l'harmonie, jusque dans ses convulsions les plus violentes et les plus profondes, elle demeure emprisonnée dans le cadre que lui a tracé la main du Dieu qui l'a faite. Ainsi en est-il des communautés religieuses. La vie des membres dont elles se composent n'est point abandonnée aux inspirations du caprice ou de la volonté personnelle. Un ordre fixe et sacré détermine tout le détail de leurs opérations. Les anges du ciel sont comparés par l'Écriture aux astres du matin (1), tant la discipline de leurs chœurs immortels est sublime ! Il en est de même des anges de la terre, c'est-à-dire des âmes vouées à Jésus-Christ par profession. Comme les étoiles, elles sont non pas à la place qu'elles ont choisie, mais à celle qui leur fut marquée ; comme les étoiles, elles ne marchent que dans une voie désignée par une puissance au-dessus d'elles ; quand elles répondent : Me voici, c'est qu'elles ont été appelées. Partout, et quel que soit leur Institut, il est des constitutions qui les gouvernent, il est une règle qui les dirige, et c'est de leur fidélité plus ou moins rigoureuse à répondre à cette législation volontairement acceptée que dépend leur gloire, de même que la beauté du firmament tient à l'éclatante régularité des constellations qui le peuplent (3).

C'est cette gloire que nous venons vous exhorter, N. T.-C. F., à chérir et à conserver avec un ensemble de délicatesse et de respect qui ne se démente jamais.

(1) Job, xxviii, 7.

(2) *Stellæ manentes in ordine et cursu suo.* Judic., v, 20.

(3) *Species cœli gloria stellarum.* Eccli., xliii, 10.

I

Principes qui portent à transgresser la sainte règle.

Quand une jeune postulante se présente au noviciat, saisie à l'instant même par le courant général, elle se jette avec un courage que rien n'effraye, avec une fidélité que rien ne limite, dans l'accomplissement absolu de la sainte règle. Il n'est pas un point qu'elle n'observe à la lettre. Elle ne soupçonne pas même qu'une transgression soit possible. Comme nul obstacle n'entrave l'exactitude qu'elle pratique, comme nul exemple et nulle parole ne l'en détournent, comme tout au contraire se réunit pour la lui rendre douce et facile, elle la trouve simple et naturelle ; son cœur s'y porte de tout son poids, et, jugeant de l'avenir par le présent, elle se figure qu'une fois novice et professe, dans les communautés locales comme dans la maison mère, elle retiendra toujours les mêmes sentiments, et marchera dans la même voie sans difficultés, sans combats, et surtout sans inconstance.

Pauvre enfant ! la voilà revêtue de l'habit religieux ; sa ferveur commence à soupçonner des périls d'attiédissement. Ses vœux une fois prononcés, elle voit plus nettement encore que sa régularité peut rencontrer des écueils, et que, pour ne pas s'y briser, elle a besoin d'une circonspection souveraine.

Zèle exagéré pour les emplois.

La première cause d'irrégularité qu'elle trouve sur ses pas, c'est un zèle exagéré pour ses emplois. On est chargé par exemple de la direction d'une classe, et l'on s'y dévoue avec une sorte de pieuse passion. Les enfants qu'on élève sont par elles-mêmes douces, naïves, aimables, caressantes, intelligentes peut-être ; on a conçu dans le cœur pour elles une vive et pure affection, et, quand la foi ne serait pas là, l'entraînement naturel qu'on éprouve suffirait pour décider à leur consacrer des soins presque maternels. Mais l'intérêt qu'on leur porte ne sort pas seulement de cette source tout hu-

maine. C'est un feu qui part d'un foyer plus haut. On s'immole avec générosité pour ces jeunes filles, parce qu'on les aime pour Dieu ; et rassemblant ainsi toutes les forces de la nature et toutes celles de la grâce, la sollicitude dont on les entoure ne peut être ni plus ardente dans ses élans, ni plus consciencieuse dans son application. Dévouement admirable sans doute ! mais qui renferme en soi de graves dangers. A force de songer à ses fonctions, on tend par une pente secrète à négliger la sainte règle. Un exercice sonne, c'est un instant de silence à garder, c'est une prière à faire, c'est l'examen particulier ; la conscience y pousse avec la voix de la cloche, et jadis on eût volé sans retard. Mais aujourd'hui l'on étudie, on fait une lecture, on prépare un catéchisme, et l'on hésite à partir. On finit par marcher, mais c'est après quelques minutes de balancement et de lenteur. Demain, les délais seront plus sérieux encore, et dans quelques jours l'observation de la règle sur tel ou tel point de détail sera sacrifiée à l'amour de l'emploi. Si encore l'infraction qu'on se permet était nécessaire ; si au moins, sans être utile, elle n'était qu'accidentelle et devait ne pas se reproduire. Mais non ; d'une part nulle raison sérieuse ne la commande ; d'autre part, elle se répétera bientôt avec une continuité fâcheuse. Désormais de la même cause sortira trop souvent le même effet. Ce même excès de zèle, qu'on n'a pas su contenir dans certaines circonstances, exercera la même tyrannie en mille occasions, et par un sentiment au fond louable, mais dépourvu de mesure, on sera peut-être conduit sans s'en apercevoir à des habitudes d'irrégularité.

Ce péril qui existe dans les maisons même nombreuses, est bien plus redoutable encore dans les communautés qui ne le sont pas. Parfois, alors, la charge est immense ; il n'y a par exemple que deux sœurs pour un travail considérable. Même avec une ardeur sage et modérée, elles succomberaient déjà ; combien plus seront-elles écrasées avec la fougue démesurée qu'elles mettent à s'acquitter de leur tâche ! Quand elles s'y sont appliquées un certain temps, elles n'en peuvent plus ; il ne leur reste ni force ni goût pour rien.

Au milieu de cette lassitude, la règle parle ; on commence à ne l'écouter qu'avec tristesse, à ne lui obéir qu'avec amertume et pesanteur. On serait bien aise qu'au lieu de nous appeler aux contraintes de la piété, elle nous laissât un instant aux douceurs réparatrices du repos, et malheureusement on n'a pas toujours le courage de sacrifier ce qu'on désire à ce qu'elle commande. — Voilà le premier écueil de la régularité : le zèle exagéré pour ses emplois.

II

Contacts avec les personnes du dehors.

Le second écueil : ce sont des contacts même légitimes avec le monde. A part de très-rares exceptions, on a, jusque dans la vie religieuse, jusque derrière la grille du cloître, des relations avec les personnes du dehors. Tantôt ce sont des parents ou d'anciennes compagnes d'enfance ou de jeunesse dont on reçoit la visite ; tantôt ce sont les familles des élèves qui tiennent à voir celles des sœurs qui sont chargées de leur éducation ; on les reçoit au parloir et l'on échange avec elles des entretiens plus ou moins répétés. Ce n'est pas toujours dans l'intérieur de la communauté qu'ont lieu ces rapports. On a pour mission d'aller à domicile donner des soins aux malades ; on se croit obligé de se présenter de temps en temps dans certaines maisons honorables à raison des bienfaits qu'on en a reçus ou de la protection qu'on peut en attendre. Enfin, par intervalles, on obtient la permission de prendre quelques jours de vacances ou de traiter certaines affaires au sein de sa famille, et l'on use avec un ample abandon de cœur de cette liberté d'autant plus périlleuse qu'elle semble plus légitime et complètement exempte de pièges. Voilà des rapprochements à peu près inévitables entre les religieuses et le monde. Rapprochements plus dangereux qu'on ne le suppose ordinairement pour l'esprit de régularité. On n'en sort presque jamais, quelque circonspection qu'on y porte, sans trouver, en rentrant dans la communauté, le joug de la discipline moins léger et moins doux. Et quand on a l'imprudence de les rechercher et de s'y mettre trop à l'aise, quand on les multiplie à l'excès et

qu'on s'y livre à l'entraînement d'une certaine dissipation, l'impression que fait sur le cœur le retour des exercices religieux est bien plus amère encore. Cet essai de liberté qu'on a fait indiscrètement ajoute au poids des chaînes qu'on s'est imposées pour Dieu. C'est avec peine qu'on les subit, et, quand l'occasion s'y prête, on les décharge de tous les anneaux qu'on peut en détacher afin de les rendre moins pesantes ; c'est-à-dire qu'on omet tout ce qu'on peut des saintes observances auxquelles on est voué par profession, pour chercher dans des visites de plus en plus fréquentes le bonheur qu'on trouvait autrefois dans l'accomplissement des pratiques régulières. Second écueil : les contacts imprudents avec les personnes du dehors.

III

Infractions nécessaires qui mènent à des infractions de goût et d'habitude.

Autre écueil. Quelques sœurs, de temps en temps, sont forcées, par des circonstances auxquelles on ne peut se soustraire, de manquer divers exercices. Il est surtout certaines fonctions qui sont exposées à cet inconvénient. Ainsi souvent une supérieure se verra retenue tantôt par une personne qu'elle ne pourra renvoyer, tantôt par une affaire urgente qu'elle aura besoin de conclure. Même situation pour une infirmière qui devra donner des soins pressants à quelques malades au moment où la règle l'appellerait à l'oraison. C'est aussi ce qui se rencontre fréquemment pour une portière. Impossible pour les unes et les autres d'échapper toujours, quand elles voudraient, aux servitudes de leurs offices ; en bien des occasions, elles sont retenues captives, et, pendant que leurs compagnes vaquent aux observances régulières, elles en restent éloignées par les nécessités accidentelles de leurs emplois. En commençant, elles s'en désolent ; plus d'une fois elles souhaitent d'être attachées à d'autres obédiences ; elles en font même avec sincérité la demande à la supérieure locale ou aux supérieurs généraux de la Congrégation. Mais ensuite cette délicatesse finit par s'affaiblir dans certaines religieuses ; leurs premiers gémissements s'apaisent. Ce qui n'était

d'abord qu'une impossibilité douloureuse devient en elles une habitude volontaire ; elles sont aujourd'hui par attrait ce qu'elles ne faisaient hier qu'avec un chagrin réel, et si maintenant on voulait changer leur emploi, c'est avec amertume qu'elles se résigneraient à le quitter, justement à cause de ces irrégularités qui les attristaient dans le début, mais auxquelles elles trouvent à présent une secrète saveur qui les attache. — Troisième principe d'irrégularité : l'influence inaperçue de certaines infractions nécessaires.

IV

Influence du mauvais exemple et des mauvais conseils.

Faut-il l'ajouter, nos très-chères Filles ? Une pauvre novice, une jeune et fervente professe sont parfois arrachées à l'observation de la sainte règle par de mauvais conseils, par de funestes exemples, partis du sein même de la communauté qui les abrite. Voilà une sœur plus âgée qu'elles et qui n'a plus, dans son intégrité, l'esprit de son état. Si elle n'omet pas tous les exercices réguliers, il en est plusieurs dont elle s'affranchit. C'est un système de conduite arrêté chez elle, et d'un bout à l'autre de la journée elle ne consent à vivre sous la loi commune qu'autant qu'elle s'y sent portée par le souffle de sa propre fantaisie. Il ne lui en coûte pas beaucoup de marcher seule dans cette triste voie, puisque voici déjà quelque temps qu'elle la suit sans songer à revenir en arrière. Mais si quelqu'un voulait lui tenir compagnie, elle n'en serait pas trop mécontente. Elle jette alors ses yeux sur ses jeunes compagnes ; elle travaille à s'insinuer dans leur esprit, à subjuguier leur affection. Pour y réussir, le vieux serpent lui prête quelque chose de sa souplesse et de sa ruse, et, quand elle est arrivée à s'emparer de ces pauvres enfants, alors sans rien dire et par le seul fait de la sympathie qu'elle a su leur inspirer, elle les entraîne, partiellement d'abord et totalement ensuite, dans le tourbillon de ses irrégularités.

Ce ne sont pas seulement les inférieures qui se donnent ce tort ; il remonte par intervalles jusqu'aux supérieures elles-mêmes. Elles

qui devraient être les tutrices de la sainte règle, elles qui sont appelées à la préserver ou à la venger de toutes les transgressions, elles qui devraient toujours mériter d'être définies : la sainte règle vivante, elles osent, par un renversement affreux, l'outrager de temps en temps par des infractions que rien ne justifie. Si elles la recommandent aux autres, elles n'en tiennent aucun compte pour elles-mêmes ; leur bouche peut la glorifier, mais leurs actions la mettent en ruine. De leurs conseils on en appelle à leurs exemples ; on se conforme à ce qu'elles font, mais non pas à ce qu'elles disent, et parce qu'un jour ou l'autre, elles finissent par sentir qu'il ne leur convient nullement de parler en faveur d'une discipline qu'elles n'observent pas, elles renoncent à ce langage que démentent leurs actions ; grâce à leur silence, l'ordre n'a plus de soutien, et la communauté se précipite après elles dans l'indépendance et le chaos. — Quatrième cause d'irrégularité : le mauvais exemple.

V

Affaiblissement de l'esprit de foi.

Enfin il est une cause plus grave que toutes les autres : c'est l'affaiblissement de l'esprit de foi. Pendant les premières années de vie religieuse, on juge de la sainte règle et des prescriptions qu'elle impose non point avec des vues humaines, mais avec des vues surnaturelles. C'est Dieu qui l'a dictée ; c'est sa volonté qu'elle exprime ; c'est à sa gloire qu'elle nous conduit par le chemin de notre sanctification personnelle ; il n'est pas un de ses détails qui ne nous mène à ce but aussi précieux qu'il est sacré. Voilà ce qu'on se dit habituellement à soi-même, et, sous l'impression de cette lumière qui montre l'empreinte de Dieu gravée sur chacune des observances religieuses, elles prennent toutes, quelles qu'elles soient, une dignité souveraine. Même les plus petites deviennent importantes et participent à la majesté de Celui qui les a marquées de son sceau. Mais avec le temps, les idées changent dans certaines âmes ; elles ne pèsent plus les choses, comme auparavant, au poids du sanctuaire. Au lieu de se placer, pour les apprécier, au point

de vue de l'Évangile qui est la vérité suprême, elles se placent au point de vue du monde qui n'entend rien aux affaires de conscience, et pour elles, sous ce nouveau jour, tout se dénature et s'abaisse; ces pratiques régulières qu'elles considéraient avec estime, elles ne les envisagent plus qu'avec insouciance si ce n'est pas avec mépris. A leurs yeux ce ne sont plus que de pieuses minuties que les consciences scrupuleuses accomplissent avec quelque mérite, mais dont les vertus fortes s'affranchissent sans désordre comme sans inconvénient, et, partant de ce principe, elles se donnent, sans dispense et sans raison, vis-à-vis de la sainte Règle, la plus effrayante latitude.

Il vous semblera peut-être, nos très-chères Filles, que nous exagérons, et qu'il est impossible à une religieuse d'en venir à ce renversement d'idées. Mais le fait n'est que trop réel. Nous avons vu beaucoup de communautés, et dans ces maisons il est bien des âmes dont nous avons suivi l'histoire. Et sur ce nombre nous en avons rencontré plus d'une qui, après avoir éprouvé pour la sainte Règle la vénération la plus profonde, en étaient venues au point de ne plus la traiter qu'avec une légèreté moqueuse. Comment s'était accomplie cette triste et fatale révolution? Pourquoi Dieu, substituant sa colère à sa grâce, avait-il ainsi frappé d'aveuglement ces épouses de son Fils? Par quelles fautes ces vierges prudentes d'abord avaient-elles mérité le châtement qui les rendait insensées? Nous ne pouvons le dire; mais, quelle qu'en eût été la cause, c'était bien là leur malheur; le jour de Dieu s'était complètement éteint au sein de leur conscience, et dans les ténèbres où les avait plongées cette éclipse de la lumière intérieure, elles se faisaient non-seulement une habitude, mais une espèce de jeu de se mettre en dehors de la discipline commune.

Tels sont, nos très-chères Filles, les écueils où se brise trop souvent l'esprit de régularité dans les maisons religieuses: le zèle exagéré pour les emplois, des contacts imprudents ou excessifs avec le monde, l'influence de certaines infractions nécessaires qui mènent à des infractions de goût et d'habitude, l'impression de

mauvais conseils ou de mauvais exemples, enfin l'affaiblissement de la foi. Principe de ruine pour bien des âmes dans le passé, ces tentations restent encore pour vous toutes un danger pour l'avenir. Ce serait un immense malheur si vous les regardiez avec une confiance dédaigneuse; la présomption de votre sécurité pourrait être punie par les naufrages mêmes qu'elle considérerait comme impossibles. C'est dans la prudence que votre force ici repose, et pour développer, pour affermir chaque jour plus solidement en vous cette circonspection salutaire, nous vous invitons à méditer fréquemment sur les motifs qui vous commandent d'observer la sainte Règle avec un respect inviolable.

VI

Intérêts qui commandent d'observer la sainte Règle. — Perfection. — Motifs de cœur.

Parmi ces motifs divers les plus élevés et les plus impérieux sont des motifs de perfection. Le premier de tous est à nos yeux un motif de pieuse délicatesse.

Délicatesse de reconnaissance envers Dieu.

Délicatesse de reconnaissance envers Dieu. Un des plus insignes bienfaits que le Seigneur vous ait accordés, nos très-chères Filles, en vous appelant à la vie religieuse, c'est de vous avoir en quelque manière déchargées du soin de déterminer votre propre conduite. Dans le monde, si vous y fussiez restées, vous auriez dû vous diriger par vous-mêmes; le détail de vos actions eût été réglé par votre volonté personnelle, et dans cet état, quelles qu'eussent été vos lumières et votre piété, quelque attention que vous eussiez mise à vous conformer aux desseins de Dieu, vous n'auriez pu vous répondre habituellement avec certitude que vous entriez dans ses vues et que vous marchiez sous sa main. C'est là, pour les âmes chrétiennes retenues dans le siècle, une cause d'anxiétés fréquentes et plus d'une fois amères, et rien ne leur pèse plus que le fardeau

de leur liberté. Dieu vous a délivrées de ce joug importun, nos très-chères Filles. En vous soumettant à l'empire d'une règle qu'il a consacrée, il vous a pour jamais affranchies de la sollicitude de chercher la route où il vous appelle, puisqu'il vous la marque par là lui-même avec autant d'éclat qu'il l'a fait pour les corps célestes. Ce que cette règle sainte prescrit, c'est ce que vous devez faire parce que c'est ce qu'il désire et ce qu'il veut. Si vous l'observez sans rien en omettre, vous êtes sûres à tout instant et par chaque pratique de répondre exactement à ses intentions sur vous. Vous ne faites pas seulement alors ce qui lui est agréable, mais encore ce qui lui est le plus agréable, ainsi que le remarque un judicieux auteur (1), et vous jouissez par là d'une sécurité si précieuse sur la rectitude de vos voies, qu'on vous applique naturellement, avec le même écrivain, ces paroles d'un prophète : « Vous êtes heureux, Israël, et heureux par tout ce qui peut rendre une nation célèbre et florissante ; mais ce qui fait le comble de votre bonheur, c'est que Dieu ait voulu vous manifester d'une manière si claire et si distincte tout ce qu'il souhaite que vous fassiez pour lui plaire (2). »

Qu'est-il besoin de vous dire maintenant ce qu'un tel gage de bonté réclame de votre délicatesse ? Père bienveillant, il a daigné vous envelopper de l'authentique expression de sa volonté comme d'un réseau de tendresse, suivant le beau mot d'un écrivain sacré (3) ; il n'a pu souffrir que vous eussiez une minute d'indécision sur les œuvres que vous devez accomplir pour lui plaire ; du matin jusqu'au soir, il vous entraîne par la main dans des sentiers frayés et qui vont directement aboutir à votre sanctification comme à sa gloire ; et vous, vous croiriez pouvoir, sans le blesser, vous dérober à sa conduite, et secouer le frein sacré par lequel il vous mène ? Il vous aurait prodigué sa lumière pour éclairer vos pas ;

(1) Le P. JUDGE, *Retraite pour les Religieuses*. — *Observation des Règles*, 1^{er} Point.

(2) *Beati sumus, Israel, quia quæ Deo placent, manifesta sunt nobis. Baruch.*, xv, 4. *Judde, ut supra*.

(3) *Traham...* in vinculis charitatis. *Osee*, xi, 4.

comme pour le peuple d'Israël fuyant l'Égypte, il aurait mis devant vous une colonne de feu pour vous guider, c'est-à-dire la sainte règle, et, fermant les yeux à ce flambeau salutaire, vous aimeriez mieux obéir à l'inspiration de vos propres pensées et de votre indépendance? A l'assurance d'être dans la route où il vous veut, vous préféreriez l'assurance d'être dans la route où il ne vous veut pas? Ah! ce serait outrager le don le plus précieux de sa miséricorde. Heureuses captives de son amour, la gratitude vous commande de respecter les chaînes spirituelles dans lesquelles il a pour ainsi dire enlacé votre vie, afin de la rendre sainte et sereine. A chaque heure la succession de ses désirs se révèle à vous; vos diverses observances sont les anneaux dont elle se forme; ses plis et ses replis vous entourent comme des liens protecteurs; il y a dans cette auguste servitude un bienfait inappréciable, et ce serait être ingrates que d'en briser les nœuds et de n'en pas constituer vos volontés les éternelles prisonnières.

VII.

Délicatesse d'intégrité vis-à-vis de la conscience.

Une autre nuance de délicatesse s'unit à celle de la reconnaissance envers Dieu pour vous prescrire cette parfaite régularité : c'est une délicatesse d'intégrité vis-à-vis de votre propre conscience.

L'Esprit-Saint disait autrefois à l'Épouse des Cantiques ces paroles aussi instructives qu'elles sont touchantes : « O âme bien-aimée, vous êtes toute belle, et mon œil ne peut surprendre en vous une seule tache (1); et c'est grâce à cette blancheur plus pure que celle de la neige, que vous avez fait à mon cœur la blessure d'un immense amour (2). » Grande leçon pour vous, nos très-chères Filles. Épouses du Sauveur, vous ne devez avoir d'autre sollicitude et nourrir d'autre ambition que celle de blesser à votre tour son cœur adorable, suivant la douce expression des saintes Lettres. Il n'y a pas une action dans votre journée où vous ne deviez tendre à cette fin. C'était

(1) *Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te. Cant., iv, 7.*

(2) *Vulnerasti cor meum. Ibid., 9.*

par chaque regard de ses yeux et par chaque cheveu de sa tête que l'Épouse blessait le cœur de l'Époux (1). Vous êtes appelées à faire comme elle, et pour y réussir, comme elle aussi vous devez mettre votre étude et votre gloire à paraître constamment en sa présence avec une conscience sans ride, sans souillure, luttant d'éclat, ainsi que le dit l'Esprit-Saint lui-même, avec la fleur des champs et le lis des vallées (2).

Êtes-vous fidèles observatrices de la sainte Règle? Cette irréprochable intégrité de cœur et de conduite vous devient facile. Transgressez-vous au contraire la sainte Règle? A combien de fautes légères au moins cette irrégularité ne vous expose-t-elle pas? Sans doute nous ne voulons rien exagérer. Il est vrai de dire que la sainte Règle n'est pas obligatoire comme les vœux; qu'elle ne représente pas une volonté absolue; et que les transgressions par lesquelles nous lui portons atteinte ne constituent pas, prises en elles-mêmes, une faute même simplement vénielle. Mais il est une observation que nous devons faire avec le grave Bourdaloue: « C'est que l'infraction de la Règle peut n'être pas péché prise en elle-même, et l'être par rapport aux circonstances qui l'accompagnent. Ainsi que ce ne soit pas précisément un péché de parler, de s'entretenir, de converser à une heure et dans un lieu où la règle ordonne de se taire, j'y consens; mais le scandale que vous causez alors est un péché; mais le mépris que vous faites alors de votre règle est un péché; mais l'immortification, la dissipation, la curiosité, peut-être la passion, l'animosité, l'esprit de censure, tous les sentiments du cœur qui vous font alors parler sont des péchés. Or, qui ne sait combien il est facile et ordinaire que ces circonstances ou d'autres semblables se rencontrent dans la transgression de la règle (3)? »

Avant Bourdaloue saint François de Sales avait tenu le même langage; il va même plus loin dans les paroles par lesquelles débute ses ENTRETIENS SPIRITUELS. Lui qui ne permet ordinaire-

(1) *Vulnerasti cor meum in uno oculorum tuorum et in uno crine colli tui. Cant., iv, 9.*

(2) *Ego flos campi et lilium convallium. Cant., ii, 1.*

(3) Bourdaloue. *Sermon sur l'observation des Règles, 1^{er} Point.*

ment à ses lèvres que de distiller le miel le plus suave, lui qui ne sait jamais exagérer les rigueurs de la doctrine mystique, mais qui les tempère toujours par la douceur de l'expression, sans toutefois faillir à l'exactitude, lui qui, surtout lorsqu'il s'adresse à ses chères filles de la Visitation, éloigne attentivement de ses discours tout ce qui pourrait porter en elles des troubles inopportuns, il ouvre sa première conférence par d'austères pensées. « Ces constitutions, dit-il à ces bonnes Religieuses, n'obligent aucunement d'elles-mêmes sous aucun péché ny mortel ny véniel, ains seulement sont données pour la direction et conduite des personnes de la congrégation. Mais pourtant, si quelqu'une les violait volontairement, à dessein, avec mépris, ou bien avec scandale tant des sœurs que des étrangers, elle commettrait une grande offense ; car on ne saurait exempter de culpabilité celle qui avilit et déshonore les choses de Dieu, dément sa profession, renverse la congrégation, et dissipe les fruits de bon exemple et de bonne odeur qu'elle doit produire envers le prochain (1). »

Ainsi s'exprime l'ange de la mansuétude et de l'indulgence. Comme tous les maîtres de la vie spirituelle, il commence par avouer que la sainte Règle n'est point, par nature, sacrée, impérieuse, inviolable comme un commandement de Dieu : mais il proclame aussi qu'on ne peut se jouer avec les transgressions qui la blessent, et que très-souvent ces infractions sont coupables et même gravement coupables, soit à raison du principe vicieux dont elles procèdent, soit à cause des conséquences désastreuses qui trop souvent en découlent. C'est assez vous dire que, dans la pensée du saint Évêque de Genève et de tous les auteurs mystiques, une religieuse délicate de conscience s'éloigne scrupuleusement de cette conduite périlleuse, et que, pour échapper à tout écueil, pour éviter, suivant le conseil du grand Apôtre, l'ombre même et l'apparence du mal (2), elle marche toujours d'un pas ferme et résolu,

(1) Saint François de Sales, *Entretiens spirituels*. 1^{er} Entretien. — *Des Constitutions*.

(2) Ab omni specie mala abstinete vos. I Thess., v, 21.

non pas sur les bords où l'on peut glisser, mais au milieu même du chemin royal de la sainte règle.

Nous pourrions ajouter qu'un troisième genre de délicatesse vous appelle à pratiquer exactement la sainte Règle : c'est une délicatesse de charité et d'édification vis-à-vis de vos compagnes ; délicatesse de piété filiale vis-à-vis de vos fondateurs ; mais qu'il nous suffise de l'indiquer à vos réflexions personnelles.

VIII

Motifs de raison.

Si du sentiment vous passez à la raison, nos très-chères Filles, celle-ci ne vous recommandera pas moins que celui-là de vous précautionner contre les atteintes de l'irrégularité.

Progrès intérieur.

Elle vous le prescrit d'abord au nom de votre progrès intérieur. Pour que ce progrès intérieur s'accomplisse en vous, pour que vous puissiez aller de vertu en vertu, suivant la belle expression du Roi-Prophète (1), trois choses vous sont absolument indispensables : l'union permanente de votre esprit avec Dieu, l'étude et la connaissance de vous-mêmes, l'habitude enfin de vous mortifier et de vous vaincre. L'étude et la connaissance de vous-même vous indique l'objet sur lequel le progrès doit porter, et les défauts, les misères dont il doit nous affranchir ; l'habitude de nous mortifier et de nous vaincre le réalise par l'immolation plus ou moins généreuse du vieil homme ; enfin l'union de notre esprit avec Dieu devient comme un foyer fécond où nous puisons la double force de sortir de nous-mêmes et de marcher en avant.

Connaissance de soi-même.

Tout cela vous est donné par l'observation consciencieuse de la sainte règle. Faites convenablement soit les examens généraux,

(1) Ibunt de virtute in virtutem. Psalm. LXXXIII, 7.

soit les examens particuliers qu'elle vous ordonne ; n'arriverez-vous pas inévitablement par cette étude à saisir, à comprendre, à vous définir au moins certains côtés de vous-mêmes ? A cette lumière qui jaillira de votre fonds d'autres lumières, venues du dehors, mais toujours provoquées par l'accomplissement de la sainte Règle, ne s'ajouteront-elles pas pour vous éclairer sur votre intérieur ? Les bonnes lectures ne sont-elles pas un miroir où vous pourrez découvrir et considérer vos traits ? Traitée avec soin, la direction n'est-elle pas capable de dissiper toutes les illusions, et de nous montrer nous-mêmes à nos propres regards, dans toute la vérité de nos misères et de notre néant ? Eh ! sans doute, N. T.-C. F. ; ces saintes observances ont précisément pour objet de porter le jour dans les profondeurs de votre âme et sur toutes les faces de votre vie. Vos pieux fondateurs ne les ont établies qu'afin de vous révéler vous-mêmes à vous-mêmes, et quiconque s'en acquitte avec soin ne tarde pas à se faire une juste idée de ce qu'il est et de ce qu'il n'est pas. Il interroge l'abîme de son propre cœur, et l'abîme lui fait entendre une réponse pleine de sens sur les mystères de faiblesse et de péché qu'il recèle (1).

Habitude de se mortifier.

En même temps que l'observation de la sainte Règle conduit aux sources de la lumière, elle nous forme à l'habitude de nous mortifier et de nous vaincre. Voilà une religieuse fidèle ; le démon de la paresse lui conseille de prolonger son repos sous prétexte qu'elle en a besoin ; mais la Règle l'invite à devancer de loin le lever de l'aurore pour aller à la méditation ou à la sainte Messe : c'est la Règle qui l'emporte, et l'esprit de mortification triomphe de l'esprit de mollesse. Cette autre sœur est au parloir ; la cloche sonne et l'appelle ; à l'instant les conversations sont rompues et la société se sépare. Il serait doux à cette bonne fille de rester encore et de prolonger d'agréables entretiens avec ses parents ; mais c'est

(1) Dedit abyssus vocem suam. Habac., III, 10.

à la règle de prévaloir, et le respect de la discipline a le pas sur l'amour de la famille. Ainsi en est-il à toutes les heures du jour, et pour elle et pour toutes celles qui lui ressemblent. Sous la sainte captivité de la Règle leur volonté tombe en pièces comme leur liberté. Chaque signal qui retentit, chaque exercice qui se fait en enlève une parcelle. Une régularité parfaite suppose, mais surtout prépare en elles un parfait renoncement, et nul chemin ne peut les conduire plus victorieusement à la conquête de cet esprit d'immolation, d'anéantissement qui constitue l'élément essentiel et donne la vraie mesure du progrès intérieur.

Union de l'esprit avec Dieu.

Quant à l'union de l'esprit avec Dieu, nos très-chères Filles, le courant de la sainte Règle vous y mène sans efforts et comme malgré vous. En dehors de la vie religieuse, il faut se contraindre pour pouvoir penser à Dieu ; en communauté, au contraire, on a besoin de se contraindre pour échapper à son souvenir ; l'enchaînement des pratiques auxquelles on est assujéti, bon gré, mal gré, le rappelle sans cesse et comme inévitablement à la mémoire. Le cri qui vous réveille, le matin, en parle ; viennent ensuite la prière et l'oraison qui vous mettent en sa présence ; aussitôt après, la sainte messe et la communion vous en rapprochent d'une manière bien plus intime encore. Puis tour à tour se succèdent une foule d'observances dont il est directement l'objet ou du moins auxquelles l'invocation de son nom comme de sa grâce se trouve entremêlée, et d'un bout à l'autre de l'année il n'est rien qui retentisse avec plus d'éclat et plus habituellement à votre oreille. C'est comme une immense atmosphère au sein de laquelle vous êtes englouties. Vous aurez beau vous agiter et précipiter votre esprit dans les dissipations les plus vagabondes, vous ne pourrez pas vous soustraire à cette pensée qui se retrouvera toujours et comme fatalement au bout de toutes vos distractions. Et si, au lieu de tenter de la fuir, vous accueillez tous les moyens qui vous la mettent sous les yeux, si vous obéissez à tous les souffles qui vous y ramènent, la sainte

règle vous y tiendra comme perpétuellement submergées, et vous pourrez dire en toute vérité ce beau mot que nous a transmis l'apôtre saint Paul : « C'est en Dieu que j'ai l'être, le mouvement et la vie (1). »

Ainsi, nos très-chères Filles, la sainte Règle est à la fois pour vous un flambeau, un glaive et une échelle mystérieuse ; un flambeau pour vous faciliter la connaissance de vous-mêmes et vous guider dans cette étude environnée de tant de ténèbres ; un glaive pour immoler la nature ; une échelle mystérieuse pour vous élever de la terre au ciel, de la pensée de la créature à la pensée permanente de Dieu. Mais, pour justifier ces différents caractères, pour produire tous ces bienfaits, la sainte Règle veut être observée ; elle ne pousse au progrès intérieur qu'autant qu'on se laisse aller à son mouvement et pour ainsi dire emporter par son flot. Et certes, pour peu que vous ayez l'intelligence de vos véritables intérêts, pour peu qu'une étincelle de sagesse vive encore dans vos âmes, comment reculerez-vous devant une régularité qui doit vous faire marcher d'un pas si triomphant à la perfection de votre saint état ?

IX

Régularité source et condition du mérite.

Ce n'est pas seulement le but particulier de la profession religieuse qui vous convie à la régularité, c'est encore le but suprême de la vie. « Bienheureux, disait autrefois le Roi-Prophète, l'homme dont la volonté s'identifie avec la loi du Seigneur et qui médite cette loi sainte et le jour et la nuit. Il sera comme cet arbre planté sur le courant des eaux, et qui donne ses fruits au temps marqué par la nature, et pas une de ses feuilles ne tombera ; et, dans tout ce qu'il fera, on le verra réussir (2). » Ce bonheur est celui d'une religieuse qui se montre scrupuleuse observatrice de la sainte Règle. C'est bien elle dont la volonté s'identifie avec la loi du Seigneur, non-seulement avec cette loi générale qui s'étend à tous les

(1) In ipso vivimus et movemur et sumus. Act., xvii, 26.

(2) Psalm. i, 2, 3, 4.

chrétiens, mais avec cette loi particulière de perfection qui ne regarde que ses épouses ; elle en fait, et le jour et la nuit, le sujet de ses méditations, parce que c'est l'objet principal de son amour, et grâce à la fidélité qu'elle lui témoigne, arbre planté sur le courant des eaux de la grâce, elle se prépare, pour l'avenir, une abondante moisson de mérite et de gloire. Pas une de ses feuilles ne tombera, c'est-à-dire que pas une de ses actions, si petite qu'elle soit, fût-elle même semblable à la feuille si légère d'un arbrisseau, ne sera perdue pour son éternité ; tous les instants de sa vie, au contraire, toutes les paroles de sa bouche, toutes les démarches de son activité fructifieront pour le ciel. Et pourquoi ? Parce que tout aura été fait dans l'ordre de Dieu ; parce qu'elle se sera conformée pour tout à l'esprit comme à la lettre de la sainte Règle ; parce qu'enfin tout ce qui part de ce principe porte en soi, comme le dit l'Écriture, un germe d'espérance et d'immortalité (1).

Mais vous, religieuse irrégulière, vous qui ne semblez avoir embrassé les constitutions de votre ordre comme votre loi, comme votre partage, que pour les enfreindre, vous qui vous faites une habitude de parler quand vous devriez vous taire, vous qui sans nécessité réelle demeurez à l'étude quand vous devriez être à la prière, vous qui recherchez l'isolement quand vous devriez être avec vos compagnes, quels trésors vous amassez-vous à vous-même par cette vie d'indépendance ? Autant vous cédez à vos caprices, autant vous sortez de la volonté de Dieu, et tout ce qui se fait en dehors de cette volonté souveraine restera sans récompense. C'est vous-même que vous aurez recherchée, vous ne trouverez que vous-même, c'est-à-dire que vous aurez semé dans le vide et que vous ne récolterez que le néant. Il est vrai qu'à côté des transgressions par lesquelles vous porterez atteinte à la sainte Règle se placeront des actes de fidélité qui lui rendront hommage. Mais si votre esprit de foi n'a pu suffire à vous faire éviter les premières, vous aidera-t-il à sanctifier les seconds ? Il ne vous a pas protégée contre les entraînements du caprice ; vous suggérera-t-il mieux ces intentions surnaturelles sans

(1) Sap., III, 4.

lesquelles les actions même les plus régulières ne sauraient être méritoires ? Ah ! combien il est à craindre qu'il ne vous fasse défaut d'un côté comme de l'autre, et qu'après une vie où vous auriez pu vous ménager, pour l'heure de la récolte, des gerbes abondantes, vous n'arriviez au terme de votre carrière n'ayant à présenter que quelques misérables épis au père de famille !

Ainsi le sentiment et la raison, nos très-chères Filles, une pieuse délicatesse et l'intelligence des véritables intérêts de votre perfection se réunissent pour vous commander une exactitude sévère à vous conformer à la sainte Règle.

X

Intérêt de bonheur.

Cette exactitude est aussi la condition de votre bonheur.

Sérénité de la conscience.

La première et principale racine du bonheur pour une religieuse, c'est la sérénité de sa conscience, et cette paix délicieuse qui peut suppléer à tous les avantages, mais que rien ne peut remplacer, vous ne pouvez l'avoir sans une observation pleine et soutenue de la sainte Règle : irrégulières, elle vous abandonnera dans la proportion même où vous vous éloignerez de la discipline commune, et vos infidélités seront le signal d'un martyre intérieur où vous serez en même temps et victime et bourreau. « Si peut-être à certains moments où les objets nous dissipent et nous entraînent nous ne sommes point touchés de remords secrets, que ces moments sont suivis de retours amers, de traits vifs et piquants, de pensées tristes et affligeantes ! Car au milieu de tant de bons exemples qu'on a devant les yeux, au milieu de tout ce qu'on voit et de tout ce qu'on entend, dans la confession, dans la communion, dans l'oraison, dans tous ces exercices dont on ne peut s'absenter, et où l'on assiste au moins de corps si l'on n'y est pas de cœur, il n'est pas possible qu'il ne vienne pas à l'esprit mille réflexions qui l'inquiètent et mille reproches qui le piquent. Je ne suis pas ce que je

dois être ; je ne vis pas en religieux, je n'en ai que l'habit. Pourquoi me distinguer ainsi des autres et ne pas faire ce qu'ils font ? Pourquoi m'exempter des lois communes ? et qui m'autorise à prendre toutes ces libertés que je me donne ? Que serait-ce si chacun en usait comme moi, et quelle forme de religion y aurait-il en communauté ? Mais enfin à quoi se terminera la vie lâche que je mène ? Et que me servira d'avoir quitté le monde ? Que deviendrais-je si Dieu m'appelait à lui ? et quelle consolation aurais-je de mourir dans cet état ? Est-ce un état de perfection ? Est-ce même, par rapport à moi et à mes engagements, un état de salut ? Tout cela sont autant de vucs dont on ne peut se défendre et qui vous causent malgré vous les plus mortelles alarmes. Car vous l'avez sagement ordonné, mon Dieu, disait saint Augustin, et c'est un effet de votre miséricorde aussi bien que de votre justice, que tout esprit hors de la règle trouve dans soi-même son châtiment et sa peine (1). »

Ce que le judicieux Bourdaloue disait, appuyé sur l'expérience, aux religieuses du dix-septième siècle, se vérifie encore pour celles de notre temps. Aujourd'hui comme alors, quand elles sortent de la voie tracée par la sainte Règle, elles trouvent à l'instant même la conscience armée pour venger la loi qu'elles transgressent. Elles auront beau faire, jamais elles n'endormiront entièrement cet implacable vengeur de l'ordre méconnu, et l'amertume qu'elles en éprouveront sera d'autant plus inévitable, qu'elles en porteront la source au dedans d'elles-mêmes.

XI

Goût et amour de ses devoirs.

La seconde racine du bonheur pour une religieuse, c'est le goût et l'amour de ses devoirs. On n'est jamais heureux de ce que l'on ne fait qu'avec un contre-cœur qu'on ne sait pas dominer. Et ce goût, cet attrait, cette pente douce et affectueuse qui rendent les

(1) Bourdaloue : *Observation des Règles*. Jussisti, Domine, et sic est, ut omnis inordinatus animus pœna sit ipsi sibi. S. August.

obligations religieuses chères et faciles, les trouverez-vous dans une Sœur qui, se mettant au-dessus de la sainte règle, ne relève que de sa volonté? Mais comment les aurait-elle? Le grand principe d'où ils découlent, c'est la grâce; ils existent dans les cœurs où Dieu se plaît à les déposer. C'est lui qui a creusé aux fleuves le lit dans lequel ils roulent leurs eaux; c'est lui aussi qui crée ces inclinations heureuses dont le poids nous entraîne à la pratique du bien qu'il nous commande. A lui de nous imposer le joug, à lui aussi de nous le faire chérir. Et comment vous donnera-t-il de l'aimer, si, contrairement à ses vues, vous vous mettez en possession de le diminuer ou de ne le porter qu'en murmurant? Quoi! Vous traitez superficiellement la méditation; quand vous le pouvez, vous l'omettez sans scrupules; quand vous vous y rendez avec vos compagnes, vous lâchez la bride à vos pensées vagabondes; vous vous jouez volontairement avec toutes les dissipations qui vous assiègent, et vous supposeriez que Dieu vous donnera la grâce de vous y plaire, en échange des insultes ou du moins des inconvenances que vous lui faites subir dans cet exercice? Voilà des chapitres de coupes dont vous appréciez peu l'importance; la Communauté gémit de voir que vous y portez peu de sérieux, et vous penseriez que votre légèreté vous méritera, du côté de Dieu, l'avantage d'y trouver du charme et de l'intérêt? Ah! sans doute nul prodige de générosité n'est au-dessus de sa miséricorde. Il n'est pas impossible, à la rigueur, que, malgré vos infidélités, il répande sur vos pratiques de règle une onction qui finisse par vous les rendre agréables. Mais comment y compter? Ne se doit-il pas à lui-même de vous traiter avec d'autant plus de sécheresse que nous traiterons de notre côté la sainte Règle avec plus de dédain? Comment prodiguerait-il ses faveurs à des âmes qui se moquent, en quelque façon, de ses desirs et de ses volontés? Aussi voit-on d'ordinaire qu'il leur retire ses dons de privilège. Rien n'a plus pour elle ni suc ni saveur; l'oraison leur devient de plus en plus insipide, tant elles y sont inertes et glacées; la sainte communion leur tourne à dégoût; les prières les fatiguent; le silence ou le travail les accable. Dieu a laissé tarir en elles son amour qui leur rendait toutes ces pratiques aussi

attrayantes que savoureuses. Ce sentiment, quand elles en étaient remplies, changeait pour ainsi dire la nature des choses ; grâce à lui, ce qu'il y avait de plus pesant leur paraissait léger ; elles cueillaient, en quelque manière, des raisins sur les épines. Et maintenant que, par un juste mais terrible châtement du Seigneur, cet amour sacré s'est éteint ou du moins appauvri en elles, ce qu'il y a de plus facile leur semble écrasant ; un atome pèse sur elles comme une montagne. Ce silence, ces bonnes lectures, ces chapelets, ces entretiens de piété, qui faisaient autrefois leurs délices, ne leur amènent, en se succédant, qu'une succession de tortures, et sur la sainte Règle, qui fut pour leurs époques de ferveur comme un arbre de vie, elles ne trouvent plus à récolter que des fruits de mort.

Et ce qu'il y a de plus triste, c'est que, du même coup qui les frappe de cette aridité désespérante, Dieu leur enlève le sentiment du remède propre à la guérir. Pour retrouver les joies qu'elles ont perdues, elles devraient revenir à leur ancienne régularité. Jadis elles portaient le joug de Jésus-Christ sans y rien retrancher, et suivant la promesse du Sauveur elles trouvaient le repos de leurs âmes (1) ; précisément parce qu'elles n'omettaient rien, rien aussi ne leur était pénible et surtout intolérable. Si maintenant elles reprenaient la même conduite, elles ne tarderaient pas à ressaisir le même bonheur. Mais elles se jettent dans une voie tout opposée. Moins elles font, moins elles veulent faire ; plus elles adoucissent le fardeau, plus il leur paraît lourd ; ce qu'elles retiennent se surcharge, en le centuplant, de tout le poids de ce qu'elles rejettent ; de diminution en diminution elles en arrivent au point de ne presque plus garder de leurs saintes observances qu'un insignifiant débris, et, sous ce grain de poussière, elles gémissent comme sous la pesanteur d'un monde : tant la force de Dieu les a désertées en même temps que la délicatesse de leur conscience ! tant, abandonnées à elles-mêmes, elles trouvent peu d'énergie au fond de leur néant !

(1) Tollite jugum meum super vos, ... et invenietis requiem animabus vestris. Matth., XI, 21.

XII

Charmes de la vie commune.

La troisième source du bonheur pour une religieuse, nos très-chères Filles, c'est le charme de la vie commune.

Ce charme est immense pour une âme fidèle, et l'on ne peut lire sans attendrissement le tableau qu'en fait saint Euchèr dans ses lettres sur la solitude. « Quelles réunions de saints j'ai vues dans mon aimable désert de Lérins ! Chacun d'eux était comme un vase d'albâtre d'où s'exhalaient de suaves parfums ; on respirait dans leur ciel une douce odeur de vie. La beauté de l'homme intérieur reluisait sur leur extérieur ; la charité les unissait ; ils s'abaissaient par humilité ; la douceur accompagnait leur piété, et la fermeté la plus inébranlable était au fond de leur espérance ; si vous les rencontriez, vous trouviez toujours la modestie dans leur démarche, un filial empressement dans leur obéissance, le silence sur leur lèvres, la sérénité sur leur front, et, dans la paisible dignité de leurs mouvements, vous contempriez avec délices une image de l'ordre qui règne dans les célestes phalanges (1). »

Toute bonne religieuse éprouve ces sentiments et tiendrait au besoin ce langage, à l'aspect de ses compagnes qui se distinguent par leur respect assidu pour la sainte Règle. Leurs exemples l'édifient, leur vertu l'embaume, et leur société la rejouit. Sortez-vous au contraire de la sainte Règle ? Ces compagnes, si chères à votre exactitude, seront bientôt intolérables à votre infidélité. Qui supporterez-vous ? votre supérieure ? Mais si elle est à son devoir, elle vous fera des observations ; elle y joindra, s'il le faut, des reproches ; elle finira même au besoin par vous infliger des punitions. Et vous de votre côté vous commencerez par être mal à l'aise avec

(1) Quos ego illic... sanctorum cœtus, conventusque vidi ! Pretiosa in his suavi unguedine alabastra fragrabant ; spirabat pa-sim odor vitæ. Interioris hominis faciem, exterioris habitu, præferebant : constricti charitate, humilitate dejecti, mollissimi pietate, firmissimi in spe, incessu modesti, obedientia citi, occursu taciti, vultu sereni ; prorsus ipsa p'otinus contemplatione angelicæ quietis agmen ostendunt. S. Euch. Lugd., *De laude Eremi.*, n. 13.

elle; votre cœur se resserrera; de l'absence d'ouverture, vous passerez à l'extinction de l'amour; l'antipathie entraînera l'anéantissement du respect, et alors, foulant aux pieds les avis de votre mère, traitant de préventions et d'injustices les actes les plus légitimes de son pouvoir et de sa rigueur, méconnaissant les droits de son autorité, vous éclaterez contre elle en murmures; vous rendrez toutes vos Sœurs confidentes de vos plaintes et de vos récriminations; vous essayerez même de les faire entrer dans vos ressentiments; et qui sait si vous n'irez pas jusqu'à leur inspirer des pensées de rébellion, les constituant ainsi les complices et les instruments de vos petites vengeances personnelles?

Et celles de vos Sœurs qui resteront régulières, malgré vos exemples et vos sollicitations, les traiterez-vous avec plus de ménagement? Elles vous seront odieuses dans la mesure même de leur régularité. C'est assez que leur conduite doive être pour vous un reproche pour que vous ne puissiez les voir sans amertume. Leur contact, que vous ne pourrez jamais fuir complètement, vous fera souffrir de leur présence; vous serez à côté d'elles forcément à la chapelle, dans les emplois, dans les récréations, et votre conscience désolée vous fera considérer en elles, malgré vous, comme l'ange du remords; leur absence vous inquiétera même par d'importuns souvenirs. De l'amertume de ces impressions sortiront inévitablement des rapports empreints de froideur d'abord, et plus tard d'aigreur et d'hostilité. Vous les contristerez dans vos paroles; vous leur refuserez vos complaisances et vos services; vous organiserez et suivrez contre elles tout un système de misérables vexations, et parce que vous n'aurez pas le courage d'en faire vos modèles, vous aurez la cruauté d'en faire des victimes.

C'est là, nos très-chères Filles, ce que nous avons vu plus d'une fois dans des maisons religieuses, et vous comprenez combien ces pauvres âmes étaient à plaindre! En faisant le supplice de leurs supérieures et de leurs compagnes, elles faisaient leur propre martyre. Martyre que la persistance de l'irrégularité ne fait que rendre plus douloureux. Qu'une Sœur irrégulière reste dans une même maison, elle risque, surtout si elle est supérieure, d'entraîner les

autres religieuses avec elle, et alors que sortira-t-il de ce chaos ? On en verra sortir la guerre. La Règle, quand elle est observée, est comme le lien des âmes ; il n'y a qu'un seul et même cœur, comme il n'y a qu'un même esprit et une même loi. On fuit les amitiés particulières parce que les Constitutions les réprouvent ; mais il existe une amitié générale aussi profonde qu'elle est inaltérable, et, grâce à l'harmonie dont elle est la source et l'aliment, la communauté est pour toutes un séjour de bonheur et comme un autre paradis terrestre. Mais aussi quand la Règle est violée, les cœurs dont elle était le nœud se désunissent ; il se forme des partis qui sont en lutte perpétuelle. Vous aurez beau les raisonner, vous ne pourrez rien obtenir ; il n'est pas de discordes plus âpres, plus obstinées, plus irréconciliables, et, dans les chocs de tous les instants qu'elles amènent, la maison qui en est le théâtre devient une espèce d'enfer.

XIII

Et l'Institut où ces scandales éclatent n'en recevra-t-il pas de fâcheux contre-coups ? Ah ! sans aucun doute sa gloire en sera compromise. Le bruit des dissensions intestines sera répété dans le monde par des échos indiscrets. Les méchants en riront, et dans leurs conversations, si ce n'est pas dans leurs journaux, ils diront avec ironie : Admirez ces religieuses ! Elles devraient être saintes, et elles ne sont pas même régulières ! Elles devraient se chérir comme des sœurs, et voyez comme elles s'aiment ! C'est là ce qu'on appelle n'avoir qu'un cœur et qu'une âme ! Cette triste réputation détruira les espérances de l'avenir avec l'honneur du présent. Quand une communauté passe pour fervente, quand on dit au loin que la Règle y est parfaitement observée, quand c'est la conviction générale qu'on y peut faire son salut avec paix et sécurité, son noviciat se peuple avec richesse ; de nombreuses vocations y accourent, et n'eût-elle même rien de brillant aux yeux du monde et de la nature, on verrait encore des postulantes, parties des plus hautes conditions sociales, venir s'abriter sous son humble toit, attirées par le seul parfum de vertu qui s'en exhale. Mais sitôt que la discipline et

l'ordre s'en vont, c'en est fait de la maison religieuse qu'ils abandonnent. De jeunes personnes, avant de la connaître, pourront avoir le désir de s'y présenter; aussitôt qu'elles auront pris des renseignements, cette pensée s'évanouira. Ou elles iront frapper à la porte d'un autre Institut; ou bien elles resteront dans le monde, au risque de s'y perdre. Elles se diront que, s'il faut se damner quelque part, il vaut autant le faire par les plaisirs du siècle que par les désespérantes tortures de la vie religieuse. Ainsi le mépris et le vide commenceront-ils, pour cette congrégation malheureuse, une ruine qu'achèveront plus tard de grands coups frappés par la juste rigueur de l'Église, ou des révolutions déchaînées comme un orage vengeur par le souffle de la Providence.

XIV

Que si les choses ne vont point à ces extrémités, nos très-chères filles, on voit au moins une sorte d'anathème s'abattre sur la religieuse obstinément irrégulière. Saint François de Sales disait autrefois cette parole prophétique aux fondatrices de la Visitation : « Un tel mépris volontaire des constitutions serait suivi de quelque grand châtiment du Ciel, et spécialement de la privation des grâces et dons du Saint-Esprit, qui sont ordinairement ostés à ceux qui abandonnent leurs bons desseins et quittent le chemin où Dieu les a mis (1). » Cette prédiction du grand Évêque de Genève se vérifie sur toute religieuse qui s'opiniâtre à se conduire avec indépendance. Parfois, pour punir son irrégularité, le Seigneur permettra qu'elle tombe dans quelque faute éclatante, scandaleuse, et qu'elle soit chassée avec ignominie du corps qu'elle aura déshonoré. Le plus souvent on la fera passer par vingt communautés successives qui la repousseront toutes, parce que pour toutes sa vie de caprice et d'insubordination la rendra totalement insupportable. A la fin, parce que tout le monde sera las d'elle et qu'elle sera lasse de tout le monde, ou bien elle se retirera d'elle-même, ou bien on la priera

(1) Saint François de Sales, 1^{er} *Entretien spirituel*, 1^{er} alinéa.

de quitter une congrégation qu'elle n'aime plus et dont elle fait la croix. La voilà rendue au siècle sous l'impression d'un dépit amer. Alors elle critiquera l'Institut dont elle est sortie par des discours pleins de fiel et d'injustice ; elle lui donnera tous les torts et se présentera personnellement comme une victime de tous points innocente. N'est-il pas impossible qu'une religieuse, transfuge de son saint état, ait le moindre reproche à se faire ? Mais nul ne prendra le change ; sa conduite se chargera bientôt de réfuter ses paroles et de venger la congrégation qu'elle dénigrera ; le moment ne tardera pas à venir où l'on aura peine à découvrir sous les traits de l'ancienne religieuse les vestiges mêmes d'une chrétienne, et comme si le souvenir de ce qu'elle fut, comme si ce caractère d'épouse de Jésus-Christ dont elle fut marquée était pour elle une tache importune, on la verra plus d'une fois chercher pour ainsi dire à l'effacer dans les hontes du scandale.

XV

Et voilà qui nous explique l'étonnante sévérité des grands instituteurs de la vie religieuse contre les infracteurs de la Règle. En lisant la règle de saint Benoît, les sentences pénales de saint Basile, les conférences de Cassien, bien des fois nous avons été frappé des rigueurs extrêmes avec lesquelles les irrégularités même les plus légères y sont flétries ou châtiées (1). Ainsi qu'un religieux traversant un verger et rencontrant des fruits non-seulement au bout des rameaux, mais sous ses pieds, les touche de la main par un sentiment de convoitise, et sans avoir mission pour les recueillir, ce simple contact est considéré comme une sorte de sacrilège (2). Ainsi encore qu'en retournant des prières et de la messe communes dans sa cellule particulière, un frère s'arrête un instant sur la route, qu'il dise un mot à quelque autre religieux ou lui touche la main, il

(1) Reg. S. Bened., cap. xxiii, xxiv, xxv, xxvi. S. Basil., *Pœnæ in Mon. delinq. Cassia., ut infra.*

(2) *Sacrilegium ducatur non modo quidquam ex his degustare, verum etiam manu contingere. Cassian., De Cœn. Instit., lib. IV, c. xviii.*

faudra qu'en présence de tout le monastère, il fasse pénitence de cette faute, et, tant que l'expiation n'aura pas été accomplie, il ne pourra pas assister aux oraisons et offices de la communauté (1). Quel langage et quelles punitions pour de si petites dérogations à la loi commune ! Et pourquoi cette vigueur si éloignée de la mollesse de nos temps ? Ah ! sans doute c'était avant tout parce que la règle était, aux yeux de ces patriarches du désert, le supplément ou le complément de l'Évangile et comme une seconde expression de la volonté de Dieu ; rien de ce qui blessait cette volonté sainte ne leur semblait léger. C'est ensuite parce qu'ils savaient que la sainte Règle était pour chaque religieux, comme pour chaque monastère, ce que le canal creusé par la nature est pour le fleuve dont les eaux y sont emprisonnées, et que, du moment où l'on surmonte cette barrière, individus et communautés se précipitent presque toujours dans d'effroyables relâchements.

XVI

Ainsi perfection et bonheur, nos très-chères Filles : voilà les deux grands intérêts qui vous commandent l'observation littérale et constante de la sainte Règle. Est-ce le désir de votre perfection qui vous domine ? Pour que ce désir atteigne son but, vous devez avant tout suivre l'ordre du règlement par un sentiment de délicatesse ; délicatesse envers Dieu, que la reconnaissance vous oblige à réjouir par cette exactitude à laquelle il attache le plus grand prix ; délicatesse envers votre conscience, dont vous compromettrez inévitablement l'intégrité, si vous vous faites une habitude de négliger vos saintes observances ; délicatesse envers vos compagnes que vous priveriez ainsi d'une édification salutaire ; délicatesse envers vos fondateurs dont vous abdiqueriez l'esprit et fouleriez aux pieds le testament, en passant par-dessus les lois qu'ils vous ont données. Cette régularité que vous devez au sentiment, vous la devez aussi à

(1) *Quam culpam nisi in unum cunctis fratribus congregatis publica diluerint penitentia, orationi fratrum, nullus eorum interesse permittitur.* — *Id., De Cæn. Inst., lib. II, c. xv.*

la raison, soit parce que la raison, fondée sur l'expérience, vous dit que, sans l'accomplissement de la règle, aucun progrès intérieur n'est possible; soit parce qu'elle vous apprend que s'écarter de cette discipline sacrée, c'est appauvrir plus ou moins sérieusement le trésor de vos mérites futurs, quand ce n'est pas exposer votre éternité même.

Votre bonheur ne tient pas de moins près à la régularité que votre perfection. Sans elle point de sérénité de cœur, parce que le remords y est en permanence; sans elle point de goût pour nos devoirs d'état, parce que Dieu nous punit en supprimant l'onction de sa grâce qui les rend doux et faciles; sans elle plus de charme dans la vie commune, ni du côté de nos supérieurs qui s'arment contre nous pour la défense de la règle outragée, ni du côté des compagnes dont on est entouré, parce qu'on les attriste par son indépendance d'une part, et que d'autre part leur propre régularité nous les rend odieuses; sans elle enfin les vocations particulières s'ébranlent et les congrégations elles-mêmes ne tardent pas à passer du chaos à la ruine.

XVII

Manière d'observer la sainte Règle.

Si donc vous aimez Dieu, nos très-chères Filles, si vous aimez le corps religieux dont vous êtes les membres, si vous vous aimez vous-mêmes, soyez toujours fidèles de point en point à pratiquer ce que la sainte règle vous ordonne! Observez-la sans vaines inquiétudes; c'est-à-dire que, lorsque des nécessités impérieuses vous auront forcées d'en omettre certains articles, vous ne devez point vous en chagriner comme si vous aviez commis une faute; on ne pèche point quand on ne sort de la discipline générale que par la volonté de Dieu. Mais en dehors de ces circonstances extraordinaires conformez-vous pleinement à tout le détail de ses prescriptions. En même temps que vous obéirez à la lettre, entrez dans son esprit. Il est par intervalles, dans les communautés, une régularité pharisaïque; on suit exactement le côté matériel de ses saintes obser-

vances; on ne manquera pas une prière; à Dieu ne plaise qu'on laisse une seule de ses communions ! On se garderait bien de supprimer une seule dizaine de chapelet. Mais les sentiments dont ces pratiques doivent être animées, mais les vertus religieuses qui doivent les accompagner, et qui sont au fond l'âme de la vie religieuse, c'est chose dont on n'a pas le souci, et l'on présentera l'assemblage étrange d'un respect superstitieux pour l'accessoire et d'un mépris plus ou moins profond, plus ou moins systématique pour le principal, disons mieux, pour l'essentiel. La véritable régularité ne néglige ni l'un ni l'autre; la lettre de la loi pour elle est sacrée, mais elle ne s'applique pas moins à se pénétrer de son esprit, et c'est ainsi que vous devez agir à l'exemple des Religieuses parfaites, afin d'être parfaites vous-mêmes.

Ce n'est pas seulement à quelques-unes d'entre vous que s'adresse cette exhortation de notre charité, c'est à toutes sans aucune exception. Supérieures, vous devez marcher à la tête de vos sœurs dans cette voie comme vous marchez devant elle pour tout le reste. Saint Basile vous enseigne que la règle ne doit pas être seulement écrite dans les Constitutions, mais qu'elle doit être aussi gravée en caractères vivants dans tout ce que vous dites et tout ce que vous faites (1). Ce grand docteur ajoute qu'à l'observation de la sainte Règle vous devez unir le soin de la faire pratiquer par vos compagnes; que si pour cela vous avez besoin de fermeté, vous ne devez pas craindre d'en déployer dans l'occasion; que vous n'êtes pas appelées à rechercher toujours ce qui peut être agréable à vos inférieures, à vous concilier en tout leurs bonnes grâces, à satisfaire sans discernement à leurs petites fantaisies; qu'au contraire vous devez vous montrer graves, résolues, menaçantes même en diverses conjonctures, n'oubliant pas que vous êtes responsables de tout ce qui, par votre faute, sort de la discipline régulière, et qu'un jour vous en rendrez compte au tribunal de Dieu (2). Inférieures, sachez

(1) *Quidquid ab illo dicitur et efficitur pro lege conventui sit et regula. S. Basil., 1^{er} Sermo asceticus.*

(2) *Cui concredita est disciplinæ cura, ea non quod jucundum est sororibus querat, neque ab eis gratiam inire studeat, sic ut quæ ipsis in deliciis sunt indulgeat*

à votre tour remplir vos obligations sur ce point capital. Si, pour vous éprouver, Dieu permet que vous soyez sous la dépendance d'une supérieure irrégulière, sans engager avec elle une lutte flagrante, dérobez-vous avec une douce vigueur à l'entraînement de ses exemples et de ses conseils, fallût-il pour cela subir une certaine persécution domestique. Si au contraire vous êtes placées auprès d'une supérieure édifiante, formez-vous sur son modèle; marchez avec elle d'un pas égal dans la route marquée par vos saintes Constitutions, et qu'elle n'ait à faire usage envers vous de l'autorité dont elle est dépositaire que pour vous encourager, vous soutenir et jamais vous reprendre ni vous châtier. Toutes enfin, supérieures et inférieures, soyez par votre bonne renommée d'exactitude et de discipline l'honneur du noviciat qui vous a formées, la joie de la maison mère dont vous êtes les filles, l'une des consolations de votre évêque qui est aussi votre père, l'ornement et la gloire de notre Église, jusqu'à ce qu'enfin vous soyez notre couronne dans cette Jérusalem d'En-Haut où, réunis dans le sein de Dieu et vivant de sa vie, nous n'aurons plus d'autre loi que de bénir son amour et de chanter ses grandeurs par Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui soit honneur, empire, louange et adoration dans les siècles des siècles.

Donné à Nîmes, en notre palais épiscopal, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du secrétaire général de notre évêché, le six janvier mil huit cent cinquante-huit, jour où l'Église célèbre la fête de l'Épiphanie, mystère touchant où les Mages, en suivant l'étoile miraculeuse, nous apprennent comment nous devons nous-mêmes obéir à la volonté divine.

*sed se semper gravem, metuendam, ac reverendam exhibeat. Nosse enim debet se eorum quæ in cœtu communi præter officium admittentur, rationem coram Deo esse reddituram. S. Basil., *ibid.**

LETTRE

AUX RELIGIEUSES DE NOTRE DIOCÈSE

SUR LES

RAPPORTS MUTUELS DE L'AUTORITÉ ET DE L'OBÉISSANCE

Au moment où l'année qui vient de finir tombait dans l'éternité, nos très-chères Filles, emportant dans le sein de Dieu les vertus ou les fautes, les mérites ou les inutilités que vous aurez attachés à son rapide passage, nous étions bien loin de notre diocèse, sur l'antique et noble terre de Sicile. Dans cette île si justement renommée et si féconde en grands souvenirs, nous n'avons pas seulement trouvé les ruines des civilisations brillantes que la Grèce et l'Afrique avait jetées sur ses rivages ; nous nous sommes agenouillé aussi dans la demeure ou sur la tombe de trois vierges illustres, dont le christianisme a fait éclater les noms sur les débris de ce passé païen, pour en effacer la splendeur et en racheter les infamies. Au-dessus de Palerme et dans les flancs d'une montagne qui protège la cité, se creuse la grotte de sainte Rosalie, et nous l'avons visitée en pèlerin. A Catane, nous avons rencontré les reliques de sainte Agathe, restes vénérés que la ville considère comme son rempart contre les fureurs de l'Etna, ce roi terrible des volcans. Enfin Syracuse a le bonheur de posséder la dépouille de sainte Lucie, sa patronne comme elle est sa gloire, et nous avons pu nous incliner aussi devant l'autel où repose ce corps consacré par le martyr. Devant chacun de ces sépulcres bénis, vous avez été présentes à notre pensée. Nous avons conjuré celles dont ils abritent

les cendres de vous aider à porter et l'honneur et le nom d'Épouses de Jésus-Christ aussi dignement qu'elles les portèrent elles-mêmes, et telle est notre espérance qu'elles auront exaucé notre prière, et comblé par les bienfaits de leur médiation la mesure des grâces que le Souverain Pontife, notre commun père, avait déjà daigné déposer dans nos mains pour vous être communiquées, à notre retour au sein de notre grande famille.

En vous faisant part de ce double trésor pour votre consolation, nos très-chères Filles, nous voulons y joindre pour votre avancement spirituel quelques exhortations sur un point important de la vie religieuse. Le sujet dont nous devons vous entretenir sera le complément de ce que nous vous avons dit, l'année dernière, sur l'observation de la sainte Règle.

Dans les œuvres de saint Basile sur la vie monastique, il est un article dont le titre nous a toujours frappé : c'est celui qui traite simultanément *de l'Autorité et de l'Obéissance*. Réunir ainsi ces deux sujets dans un même chapitre nous a paru constamment une idée pleine de sagesse et digne de ce grand évêque de Césarée, en qui la noblesse du caractère se trouvait égalée par la rectitude de la raison. Autorité et obéissance, ces deux choses ont besoin de marcher de front dans nos discours, comme il est nécessaire qu'elles marchent de front dans la vie des communautés. Ce sont là deux colonnes également essentielles à la solidité de l'édifice. Que l'autorité s'énerve, vous avez l'anarchie ; que l'obéissance disparaisse, l'autorité reste impuissante : dans les deux cas, c'est la ruine des établissements et des congrégations. Ce faisceau que Dieu a formé de sa main pour le soutien de vos maisons, nous ne le rompons pas, nos très-chères Filles, même dans nos conseils, et, pour que chacune d'entre vous ait sa part, nous vous parlerons ici des rapports mutuels de l'autorité et de l'obéissance.

A l'autorité, nous signalerons son but afin qu'elle y réponde, et ses principaux écueils afin qu'elle les évite.

A l'obéissance, nous montrerons la futilité des prétextes qu'elle invoque, de temps en temps, pour éluder ses devoirs.

I

But de l'autorité.

Examinées de près et dans le détail des préoccupations qui les dominent, les supérieures de communautés, nos très-chères Filles, se partagent assez souvent en trois classes correspondantes à trois espèces de méprises sur le but de l'autorité. Les unes placent ce but dans le soin des choses temporelles et négligent les âmes et la perfection de leurs compagnes ; elles ne sont qu'économes. Les autres plus intérieures ne songent qu'au spirituel, et laissent complètement de côté la sollicitude du temporel ; elles s'inquiètent des consciences et ne songent nullement aux santés de leurs sœurs ; celles-ci sont avant tout pieuses et mystiques. Quelques-unes enfin s'occupent de leurs sœurs au double point de vue de leur âme et de leur santé ; mais elles se donnent peu de mouvement pour développer et faire fleurir les œuvres générales des établissements qu'elles dirigent. Ainsi les unes et les autres comprennent un but de l'autorité et le poursuivent avec un zèle plus ou moins louable ; mais il y en a d'autres qu'elles méconnaissent ou qu'elles oublient, semblables à ce jardinier distrait qui, au lieu de soigner dans toutes leurs parties essentielles les arbres de son verger, négligerait la racine pour ne surveiller que les branches. Une bonne et vraie supérieure embrasse tout dans sa sollicitude.

A vos propres yeux vous ne devez être qu'un pur néant, nos très-chères Filles, vous que la Providence a mises à la tête de nos diverses communautés ; votre sang et votre titre ne changent pas l'infirmité de votre nature. Dans celui que vous appelez si justement votre époux, en Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'apparente bassesse de l'humanité n'enlevait rien à la grandeur de la divinité ; la majesté du Verbe restait sans atteinte sous cette forme d'esclave qu'il avait prise volontairement pour nous sauver (1). De même pour vous la dignité que vous avez reçue ne vous a pas

(1) Philipp., 1, 6, 7.

transformées en des êtres nouveaux, et fussiez-vous supérieures de maisons importantes, vous n'en êtes pas moins encore de pauvres filles d'Ève. Je me hâte de le dire toutefois : tout en n'étant rien, vous êtes quelque chose d'auguste et de sacré. Ce que vous tenez d'Adam vous laisse au niveau de tout le monde ; mais vous tenez de Dieu un don qui vous détache de la foule et vous place au-dessus de ce qui vous environne : c'est l'autorité dont vous êtes investies. Elle n'émane point d'une source vulgaire et terrestre. Vos premiers supérieurs vous l'ont communiquée ; mais ils n'agissaient eux-mêmes que comme dépositaires. C'est de Dieu qu'elle est descendue : « A lui seul appartient la majesté, la puissance, la gloire, la victoire et la louange ; à lui de régner et de commander aux princes ; à lui de dominer sur toutes choses ; entre ses mains reposent la force, la grandeur et l'empire souverain (1). » Ce que vous en avez vous-mêmes, nos très-chères Filles, n'est qu'un écoulement de cette plénitude infinie ; tout pouvoir comme toute paternité n'a pas d'autre origine (2), et, si nous vous rappelons ces grandes maximes de l'Apôtre, c'est afin que, soutenant toujours l'autorité dont vous êtes revêtues à la hauteur de son principe, vous offriez dans votre administration comme une ombre, comme un miroir du gouvernement de Dieu lui-même.

Soin des âmes.

Et que fait Dieu dans son admirable providence ? Quelle est sa première et sa plus grande sollicitude ? C'est sans doute son Église ; mais pourquoi l'Église elle-même tient-elle cette place dans ses pensées ? C'est parce qu'elle est appelée à préparer ici-bas les pierres dont doit se former dans les cieux la Jérusalem immortelle ; c'est parce qu'elle a pour mission de sanctifier les âmes. La sanctification des âmes, voilà le grand œuvre auquel travaille l'architecte suprême et le moteur universel des mondes. Tout ce qu'il a fait et

(1) Paralip., xxix, 10, 12.

(2) Non est potestas nisi à Deo. Rom., xiii, 1.

Flecto genua ad Patrem Domini Nostri Jesu Christi, ex quo omnis paternitas in cœlis et in terra nominatur. Eph., iii, 14.

tout ce qu'il fait encore se rapporte à ce but. L'ordre de la nature et celui de la grâce, ces deux sphères sublimes qui roulent l'une dans l'autre, n'accomplissent, sous le doigt puissant qui les conduit, leurs imposantes évolutions que dans l'intérêt des élus, et c'est là sans doute ce que l'Esprit-Saint a voulu nous apprendre par cette parole de l'Apôtre : « Toute créature gémit dans les douleurs d'un mystérieux enfantement, et ce qu'elle attend comme résultat de ses souffrances, c'est la révélation des enfants de Dieu (1). » Il en doit être ainsi d'une supérieure. Ces gémissements féconds que saint Paul prêtait à la création même matérielle et qui parlaient aussi du fond de son propre cœur, ainsi qu'il nous le raconte, ce désir de former et d'engendrer spirituellement des élus, elle doit les connaître. C'est à eux d'inspirer avant tout et et par-dessus tout son gouvernement, et elle n'est appelée mère que parce qu'elle est destinée à faire éclore la vie de Jésus-Christ dans l'âme des sœurs qui l'entourent et qui lui sont confiées. Prières, larmes, exemples, conseils, il faut qu'elle épuise tout pour accomplir ce grand ouvrage où Dieu daigne l'accepter comme son auxiliaire ; il faut en même temps qu'elle laisse à ses inférieures le libre usage des moyens que la sainte règle leur prescrit ou leur assure pour faciliter leur progrès et leur affermissement dans la perfection religieuse, et si par hasard elle vient à négliger ces obligations, si elle n'est que supérieure et ne sait pas être apôtre, elle trahira du même coup la fin la plus essentielle de son autorité et le vœu le plus sacré du Dieu qui l'en a faite dépositaire. Premier but de l'autorité.

II

' Soins des sœurs.

Le second, sans avoir la même élévation, a pourtant aussi son importance. Que le bon Maître est touchant quand il nous parle de la Providence de son Père ! « N'ayez, dit-il au sixième chapitre de

(1) Scimus... quod omnis creatura ingemiscit et parturit usque adhuc. Rom., VIII, 22.

Expectatio creaturæ revelationem filiorum Dei expectat. *ibid.*, 19.

saint Matthieu, n'avez aucune sollicitude pour votre vie et ce que vous aurez à manger, ni pour votre corps et la manière dont vous pourrez le vêtir. Est-ce que la vie n'est pas plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement? Regardez les oiseaux du ciel; ils ne sèment pas; ils ne moissonnent pas; ils ne rassemblent pas des provisions dans les greniers, et votre Père céleste les nourrit! Est-ce que vous n'avez pas plus de valeur qu'eux? — Considérez encore les lis des champs et la façon dont ils croissent; ils ne travaillent pas, ils ne filent pas, et pourtant, je vous dis que Salomon dans sa gloire ne fut jamais aussi richement orné que l'un d'entre eux. Mais, si une herbe des champs, qui est aujourd'hui et qui demain est jetée au feu, reçoit de Dieu une telle parure, que ne devez-vous pas en attendre, hommes de peu de foi (1)! » Ainsi le doux Jésus voulait-il nous enseigner, sous une forme naïve, que le même Dieu, qui est le créateur du corps, comme il est celui de l'âme, ne les sépare pas dans sa sollicitude. Sans doute il ne les place pas sur le même rang, pas plus dans les soins de sa Providence que dans les sentiments de son amour; c'est à l'âme que s'attachent ses préférences, et nous devons faire de même. Mais enfin, le corps n'est pas oublié. Il a besoin de nourriture, et celui qui la prépare aux petits des oiseaux saura bien la préparer à l'homme qui vaut mieux que ces faibles créatures, tout innocentes qu'elles peuvent être. Il a besoin de vêtements, et le Dieu qui pare les lis de leur corolle éblouissante ne manquera pas d'en ménager à celui que les plantes reconnaissent ici-bas pour leur souverain. Et vous aussi, N. C. F., supérieures de communautés, en vous occupant de l'âme de vos sœurs, vous devez vous occuper des organes que cette âme habite. Telle est la dignité du corps, double-

(1) Dico vobis : ne solliciti sitis animæ vestræ quid manducetis, neque corpori vestro quid induamini. Nonne anima plus est quam esca, et corpus plus quam vestimentum? Respicite volatilia cœli, quoniam non serunt, neque metunt, neque congregant in horrea : et Pater vester cœlestis pascit illa. Nonne vos magis pluris estis illis?

Considerate lilia agri quomodo crescunt ; non laborant, neque nent. Dico autem vobis quoniam nec Salomon in gloria sua coopertus est quasi unum ex istis. Si autem fœnum agri quod hodie est et cras in clibanum mittitur Deus sic vestit : quanto magis vos modicæ fidei ! Matth., vi, 25-30.

ment consacré dans vos compagnes comme en vous-mêmes par le Baptême et la profession religieuse, qu'il est l'instrument de la grâce. Instrument auguste et nécessaire ; c'est sa voix qui fait arriver aux enfants la science qui doit éclairer leur esprit et le conseil qui doit former leur cœur et leur caractère ; c'est son œil qui, suivant d'un regard maternel ces jeunes natures si légères et si mobiles, exerce sur leurs mouvements plus ou moins irréfléchis ou dangereux une vigilance tutélaire ; c'est sa main qui, dans les hôpitaux ou dans la maison du pauvre, est chargée de verser le baume sur les blessures du malade ou l'obole de la charité dans le sein de l'indigent, pendant que les lèvres répandent dans son âme les suprêmes consolations de la foi. Voilà quelle noble tâche il doit remplir. Mais, pour la remplir, il a besoin de forces, et ces forces elles-mêmes dépendent des égards discrets avec lesquels vous traiterez la santé de vos inférieures. A Dieu ne plaise que nous vous disions de les soigner avec délicatesse ; pour une religieuse, le fond de la vie doit être austère. Mais, pour être sévère, le régime ne doit pas être meurtrier. Si les tempéraments de vos sœurs sont faibles, il est bon de les fortifier ; s'ils sont robustes, vous devez avoir soin de ne pas les appauvrir ou les ruiner en les faisant souffrir par un principe exagéré d'économie ou de mortification. Vous ne devez pas permettre davantage à vos compagnes elle-mêmes de détruire leur santé par des excès de zèle ou de pénitence, et n'oubliez pas que, si le corps doit être esclave, c'est un esclave nécessaire pour labourer le champ dont le Père de famille vous a confié la culture. Second but de l'autorité.

III

Vie et développement des œuvres de communauté.

Un troisième et dernier but de l'autorité dont vous êtes investies, nos très-chères Filles, c'est le succès des œuvres dont vous êtes chargées. A vrai dire, dans une communauté, tout le monde doit concourir à cette fin. Mais la supérieure doit y travailler avec plus d'énergie parce que c'est sur elle que retombe la responsabilité gé-

nérale de la maison qu'elle dirige. Que les classes soient bien faites dans les établissements d'éducation, que les enfants s'y trouvent convenablement surveillés, reprises ou encouragées, que les parents n'aient qu'à se féliciter des soins dont elles sont l'objet, au lieu d'avoir à se plaindre de ce qu'elles sont traitées avec insouciance ; que les malades, s'il s'agit d'un hôpital, se voient entourés de dévouement et d'attentions ; qu'au moment où rendus à la santé ils rentreront dans le monde, leur mémoire n'emporte que de bons souvenirs pour les égards et les bontés dont ils auront été l'objet ; qu'ainsi tout conspire à faire bénir Dieu et l'Église, à glorifier les Congrégations religieuses et en particulier l'Institut auquel chacune de vous appartient : tel est le couronnement de la mission que vous avez à remplir, et, pour vous en acquitter avec avantage, pour faire fleurir avec éclat cette plante dont vous avez la tutelle, vous devez mettre activement en œuvre tous les moyens légitimes qui se présentent à vous pour la développer. Les fonctions que vous exercez personnellement, l'action que vous pouvez avoir sur l'esprit et la volonté de vos sœurs, vos relations avec le dehors, les entreprises que vous faites, les événements qui se rencontrent bons ou mauvais, contraires ou favorables, tout cela, sous l'impulsion de votre zèle et la direction de votre prudence, doit aboutir à féconder l'apostolat général de votre communauté, comme Dieu fait servir tout ce qui vit et s'agite ici-bas, à l'accomplissement des desseins formés dans les conseils de son éternelle sagesse. Troisième but de l'autorité.

Ainsi trois mots, nos très-chères Filles, résument votre vocation comme supérieures : songer à l'âme de vos sœurs pour travailler à la fortifier ; songer à leur santé pour la soutenir et les mettre par là-même en état de remplir leur ministère ; songer aux fins de votre établissement, pour faire en sorte qu'il y réponde avec succès.

IV

Écueils de l'autorité.

Mais plus le but de votre autorité, nos très-chères Filles, est

important, plus vous devez vous appliquer à fuir les écueils qui peuvent en compromettre l'influence.

Pusillanimité.

Le premier est une certaine pusillanimité qui l'enchaîne. Voici une supérieure qui se juge indigne du rang qu'elle occupe. Au lieu d'être à la tête de son établissement, elle estime qu'elle devrait passer après toutes ses sœurs, tant elle se croit incapable de les conduire ! Humilité sans doute aussi louable qu'elle est profonde ! Mais humilité dont le tort est d'éteindre en elle toute espèce de courage. Ce n'est jamais pour elle le temps d'agir ou de parler et toujours celui de s'abstenir ou de se taire. Telle sœur a des défauts de caractère, elle n'ose pas les lui signaler ; elle en a tant elle-même ! Telle autre manque notablement à la charité dans ses conversations ; elle ne sait pas l'en avertir. Celle-ci néglige ses emplois, et la salle d'asile ou la classe ne marche pas, sous sa direction ; même silence parce qu'elle craint de ne pas lui adresser des reproches assez justes ou des avis assez éclairés. Celle-là se sent le besoin d'ouvrir son âme pour avoir des conseils ou sur des mouvements de grâce qui l'agitent ou sur des tentations qui la tourmentent ; la supérieure ne fera rien pour amener et faciliter cette confiance, sous prétexte qu'elle n'est pas assez instruite elle-même sur ce qui se rattache aux choses intérieures. A cette timidité de modestie se substitue parfois une timidité d'amour-propre. On est aimée de ses compagnes ; on vit pour ainsi dire entourée de leurs adorations, et, pour ne pas cesser d'en être l'objet, pour ne pas être précipitée de cet autel où l'on se plaît à savourer leur encens, on se montre indulgente, alors même qu'on devrait être sévère. Elles enfreignent la sainte Règle, et l'on ne réclame pas ; elles vont trop dans le monde, et l'on tolère cet abus, quoiqu'on en sente le danger ; en sorte que, pour sauver sa popularité, on sacrifie son devoir, et qu'à fin de retenir les cœurs, on ouvre la porte aux abus.

Pusillanimité misérable, nos très-chères Filles, misérable calcul ! Entendez comment depuis près de trente siècles le Prophète

ou plutôt Dieu lui-même l'a foudroyé : « Voici que je t'ai placé comme une sentinelle afin de veiller sur la maison d'Israël et lui répéter les paroles que tu auras recueillies sur mes lèvres pour lui transmettre. Que si je te charge de dire à celui qui m'outrage : Tu mourras, et que tu n'aies pas le courage de le lui annoncer ; si par un funeste silence tu t'abstiens de le détourner de ses coupables voies afin de le ramener à la vie, il périra dans son iniquité, et tu m'entendras à ton tour redemander son sang de tes mains homicides (1). » Saint Basile, ce grand oracle des solitudes de l'Orient, applique aux supérieurs dont l'égoïsme ou la faiblesse enchaîne la parole, les menaces que l'Esprit-Saint vient de faire éclater. « Oui, dit-il, dans ses règles monastiques, monument si remarquable de piété, de sagesse et de prévoyance, oui, quand un frère tombé sera resté dans sa faute parce qu'on ne l'aura pas repris, on redemanderà son sang à celui qui devait le relever, ainsi que nous le révèle l'Écriture ; il aura surtout à en rendre compte lorsque sa négligence vis-à-vis des choses de Dieu n'aura pas tenu à un principe d'ignorance, mais plutôt à une coupable condescendance, qui, le faisant se prêter aux défauts de ses subordonnés, aura par là même ébranlé la discipline générale (2). » La sévérité de ce langage n'est que trop justifiée par les conséquences désastreuses de la mollesse qu'il condamne. Si cette pusillanimité procède d'un excès d'humilité ou d'un certain fond de tempérament, elle est moins coupable, sans doute, que si elle procédait d'une inspiration d'amour-propre. Mais enfin des deux côtés elle est reprehensible parce qu'elle est funeste. Elle trahit la destination de l'autorité, dont le glaive repose dans vos mains, non pas pour y dormir inutile, mais pour frapper

(1) *Fili hominis speculatorem dedi te domui Israel, et audies de ore meo verbum, et annuntiabis eis ex me. Si dicente me ad impium : Morte morieris : non annuntiaveris ei, neque locutus fueris ut avertatur a via sua impia et vivat, ipse impius in iniquitate sua morietur ; sanguinem autem ejus de manu tua requiram. Ezech., III, 17, 18.*

(2) *Si lapsus in eo perstiterit quod modum emendandi se ab eo (præfecto) non edoctus fuerit, sciat sanguinem ipsius ex suis manibus requisitum iri, uti scriptum est ; et maxime, si quidquam eorum quæ placent Deo, non ex inscitia neglexerit, sed potius ex eo quod ob assentationem ad uniuscujusque vitia sese accomodat, disciplinæ integritatem labefactarit. S. Basil., *Regulæ fusius tractatæ*. Interrog. xxv.*

ceux qui font le mal. Elle arrête le progrès spirituel des sœurs, en les privant de ces reproches salutaires et de ces judicieuses sévérités qui les protègent tour à tour et les excitent comme un rempart et comme un aiguillon. Elle amène le trouble et le chaos dans les communautés, en lâchant la bride à ces misères qui ne manquent jamais de mener au bouleversement par l'imperfection. Elle déchaîne, enfin, tous ces malheurs sans aucun motif sérieux pour lui servir d'excuse. Je suis incapable, dites-vous. Mais ce n'est pas le talent, c'est l'autorité qui donne le droit et impose l'obligation de montrer de l'énergie, et cette autorité vous l'avez dans vos mains, quelle que soit d'ailleurs la mesure ou la pauvreté de votre intelligence. J'ai le caractère timide ! La conscience et le sentiment du devoir vous appellent à le transformer. « Mais je voudrais ne faire de peine à personne : vous le voudriez, et moi je vous dis qu'il y a des personnes à qui l'on est quelquefois obligé d'en faire. Mais je les choquerai, j'attirerai bien des murmures contre moi, et je prévois que cela fera du bruit : vous le prévoyez, et moi je vous réponds qu'il y a des conjonctures où le bruit est nécessaire ; que les murmures retomberont sur celles qui s'y laisseront emporter ; qu'ils passeront et que vous aurez acquitté votre conscience. Mais il est fâcheux de s'exposer en parlant à des réponses désagréables et à de secrètes animosités, dont il ne sera pas aisé, dans la suite, d'effacer l'impression. La chose est fâcheuse, je le sais ; mais je vous demande : qui parlera donc si vous vous taisez ? Et comme vous avez les avantages de la supériorité, n'est-il pas juste que vous en ayez les désagréments ? Enfin vous souhaiteriez de gagner les cœurs et de vous affectionner la maison ; votre intention est bonne, elle est louable ; mais vous êtes dans l'erreur si vous comptez de vous faire aimer par une indulgence qui souffre tout et qui accorde tout. On vous méprisera, et celles mêmes qui vous témoigneront plus d'attachement, parce que vous ne les contredirez en rien, perdront pour vous toute estime dans le fond de l'âme. Car voilà comment nous sommes faits : en même temps que nous voulons, par le sentiment naturel, jouir de notre liberté et satisfaire nos désirs, si néanmoins un supérieur nous lâche trop la bride et nous abandonne

à nous-mêmes, notre raison le condamne. Ayez pour toutes vos filles beaucoup d'honnêteté, beaucoup de douceur ; mais d'ailleurs faites leur comprendre que vous savez vous faire craindre, respecter et obéir ; elles ne vous en aimeront pas moins, et elles vous en estimeront davantage (1). »

V

Crédulité.

Timidité et pusillanimité, tel est donc le premier écueil de l'autorité dans une supérieure. Le second écueil est une crédulité qui l'aveugle. Bossuet écrivait autrefois ces grandes paroles pour un jeune prince : « Au milieu des déguisements et des artifices qui règnent parmi les hommes, il n'y a que l'attention et la vigilance qui puissent nous sauver des méprises. Qui considère les hommes attentivement y est rarement trompé. Jacob connut au visage de Laban que les dispositions de son cœur étaient changées (2). Car, comme dit l'Ecclésiastique selon les Septante : on connaît les desseins de vengeance dans le changement du visage (3). Et encore : le cœur de l'homme change son visage soit pour le bien, soit pour le mal (4). Mais cela n'est pas aisé à découvrir, il y faut une grande application. On trouve difficilement et avec travail les vestiges d'un cœur bien disposé et un bon visage (5). » Ces maximes et ces conseils qu'un grand évêque empruntait aux saintes Lettres pour les adresser au fils d'un grand roi, nous vous les adressons à vous-mêmes qui êtes pour ainsi dire les reines de vos communautés. Assez souvent on trouve des supérieures d'une droiture si simple, d'une confiance si naïve à la franchise comme à la vertu de tout ce qui les entoure, qu'elles ne savent découvrir ni artifice ni tache dans les sœurs qu'elles sont appelées à gouverner. Non-seulement

(1) Bourdaloue, *Pensées*, — Gouvernement Religieux, n° 4. — *Fermeté*.

(2) Genes., xxxi, 1, 2, 5.

(3) Eccli., xviii, 24.

(4) *Ibid.*, xiii, 31.

(5) *Ibid.*, 32. — Bossuet. — *Politique tirée de l'Écriture sainte*, liv. V, art. 2, prop. 2.

elles n'en aperçoivent point, mais elles ne supposent pas même qu'il y en ait de possibles, et volontiers elles se reprocheraient la moindre défiance comme une iniquité. Au sein de cette candide bienveillance, elles dorment avec la plus entière sécurité ; tout marche à merveille, et peut-être chaque jour elles remercient Dieu de s'être servi de leur indignité pour faire renaitre ce règne de l'innocence primitive qu'on est convenu d'appeler l'âge d'or.

O persuasion mensongère ! O rêve tristement démenti ! Mais vous n'avez donc plus vos yeux à votre tête ? Mais vous ne voyez donc pas que cette conseillère vous précipite dans des entreprises téméraires ? Mais vous ne remarquez donc pas que cette économe ruine le temporel de votre établissement ? Mais vous n'observez pas que cette maîtresse de classe ne sait ni intruire ni dominer ses enfants, et que ce petit peuple s'agite et perd son temps dans une perpétuelle anarchie ? Mais vous ne vous êtes pas aperçue que cette sœur infirmière, soit dans le service de l'Hôpital, soit dans les visites à domicile, ne s'environne pas de toute la prudence, de toute la réserve, de toute la dignité qui devraient lui faire escorte et la couvrir comme un bouclier ? Mais vous ne vous doutez pas que telle jeune sœur, vis-à-vis de laquelle vous vous reprocheriez d'être en alarmes, entretient avec le dehors des correspondances et des intimités mystérieuses ; qu'elle reçoit dans certaines maisons et donne à son tour dans le parloir des audiences où son cœur et sa vocation subissent de terribles secousses ? Vous la prenez pour un ange. Elle vous fascine par ses caresses et l'habileté de son langage. Mais ne nous le dissimulons pas ; même dans vos saintes retraites, même parmi celles que leur vêtement présente à nos respects comme les épouses de Jésus-Christ, « il y a des apparences trompeuses, il y a de profondes dissimulations (1) » ; il y a une souplesse, des perfidies, des hypocrisies de paroles qui éblouiraient pour ainsi dire les anges eux-mêmes ; et si vous vous obstinez à l'ignorer, si vous continuez à subir le prestige de cette fille du serpent qui vous enchante et vous endort, vous apprendrez un jour à la connaître par les éclats

(1) Bossuet, *ut supra*.

d'un scandale que tout le monde pressentait et que vous seule vous n'aurez pas su prévoir.

Ah ! n'oubliez pas ce mot d'un pontife qui serait digne d'être placé parmi les docteurs : « On a beau avoir la vérité devant les yeux, qui ne les ouvre pas ne la voit pas. Ouvrir les yeux de l'âme, c'est être attentif (1). » Et voilà ce que vous devez faire, c'est-à-dire que vous devez avoir l'œil à tout et constamment en éveil. Que vous ne soyez pas déflantes à l'excès, que vous n'alliez pas vous effaroucher de choses insignifiantes, que vous n'exerciez pas sur vos sœurs une inquisition mesquine, ombrageuse, tracassière et qui finirait par être odieuse, rien de mieux. Il faut des bornes à tout. Mais la modération de la vigilance ne doit pas éteindre la vigilance même. Votre pouvoir est comme une tour du haut de laquelle nuit et jour vous devez être debout pour tout observer. Il faut que d'un regard maternel, mais appliqué, vous suiviez vos sœurs jusque dans les moindres détails de leur conduite ; au lieu de vous en rapporter à leurs paroles, la prudence vous prescrit de n'en croire qu'aux actions, et, du moment où vous vous croiseriez les bras en disant : Tout est bien, votre maison s'en irait en ruine, comme la barque du pêcheur court à l'écueil quand celui qui la monte l'abandonne au caprice des flots.

VI

Partialité.

Pusillanimité et crédulité, deux mots qui signalent les deux premiers écueils de l'autorité dans les maisons religieuses. Le troisième est la partialité. C'est une tentation très-subtile que celle-là, nos très-chères Filles ; dans les communautés, quelles qu'elles soient, elle tend ses pièges sous les pas des supérieures, même les plus attentives, et plus d'une fois elles y tombent. Une sœur est là, douée de quelques-unes de ces grâces que Dieu prodigue aux fleurs des champs ; elle y joint des manières insinuanes, un cœur affectueux. Jeune encore, elle use avec simplicité peut-être, mais en même

(1) Bossuet, *ut supra*.

temps avec cette tendresse qui appartient à son âge, de ses qualités naturelles pour être agréable à sa supérieure, encore plus qu'à ses compagnes ; elle y met tant de piété filiale, tant d'onction, tant d'assiduité, qu'elle finit par s'emparer des sympathies qu'elle voulait conquérir, et qu'elle obtient sur toutes les sœurs qui sont avec elles des gages d'éclatantes préférences. Si la supérieure est malade, celle-là seule est admise à la soigner ; si la supérieure sort, elle ne veut pas d'autre compagne ; si la supérieure a des tristesses, elle n'aura qu'elle pour confidente et pour consolatrice. S'il lui faut un auxiliaire, c'est encore elle dont on réclamera les services. Il semble que le reste de la communauté n'existe pas. Et ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'atteint de ce mal, on ne sait pas le comprendre ni en convenir. Toute la maison le voit, les étrangers même le remarquent, et la supérieure est dans la plus entière illusion. On se hasarde à le lui dire, elle prétend qu'on se trompe et qu'on est dupe d'un sentiment de jalousie. Dieu seul peut faire tomber le bandeau d'airain qui pèse sur ses yeux.

Comme il est une partialité de bienveillance, il est aussi une partialité d'antipathie ou de rigueur. Telle supérieure se prendra de froideur et de prévention pour toutes les sœurs âgées d'un établissement ; et ses procédés à leur égard seront perpétuellement accompagnés de sécheresse. Telle autre supérieure, au contraire, se retournera contre les jeunes religieuses ; et cela sans motifs sérieux tirés de leur caractère ou de leur conduite, mais tout simplement à cause de leur âge. Quand on ne se montre pas partielle contre un ensemble de sœurs, on l'est parfois vis-à-vis de quelque sœur en particulier. En voici une dont le talent ou la piété nous éclipsent et notre jalousie s'en émeut. En voilà une autre qui ne plaît pas à la supérieure, pourquoi ? peut-être à cause de ses manières ? peut-être à cause de quelque manque de politesse ou de respect dont cette sœur se serait rendue coupable ? C'est possible, mais enfin, quelle que soit la raison, la supérieure ne peut pas la supporter. Tout ce que fait cette pauvre enfant est mauvais ; tout ce qu'elle dit est détestable. On la condamne sur tout, on la poursuit sans cesse, et pour elle on est si loin d'être une mère qu'on n'est même pas une marâtre.

Avoir décrit ce défaut, nos très-chères Filles, c'est vous avoir fait comprendre à quels titres vous devez le réprouver et le fuir. Gouverner avec partialité, c'est mentir au nom si doux dont on vous appelle. Vos sœurs vous disent : Ma mère ; et toute mère qui fait des discernements et des préférences entre ses filles est indigne du titre qu'elle porte. C'est trahir votre mission, parce qu'en vous confiant votre communauté comme un bercail, Dieu vous a prescrit d'en paître toutes les brebis et tous les agneaux avec un amour égal et une égale sollicitude. C'est faillir à la justice parce que vos sœurs peuvent exiger que dans la balance où vous pesez leurs droits et vos principes de conduite, vous ne jetiez que leurs mérites ou leurs torts, au lieu d'y mettre vos affections ou vos antipathies. C'est bouleverser votre maison, parce que, s'il est vrai, comme le dit saint Basile, que les amitiés particulières entre simples sœurs sont pour les communautés un principe de malaise (1), les partialités d'une supérieure y produisent des mécontentements bien plus sérieux et des ébranlements plus profonds. Troisième écueil.

VII

Rudesse.

Un quatrième écueil de l'autorité, c'est la rudesse qui la rend amère. Saint Grégoire le Grand écrit une belle parole dans son Pastoral : « Il importe de savoir, dit-il, que les bons pasteurs doivent aspirer à plaire aux hommes afin que, par le charme de l'affection qu'ils auront inspirée, ils attirent leur prochain à l'amour de la vérité, et que, sans rien retenir de cet attachement pour eux-mêmes, ils en fassent une voie pour conduire le cœur de ceux qui les écoutent jusqu'à l'amour du Créateur (2). » Ce conseil qu'un Pape illustre adressait aux

(1) *Necesse est omnino affectus particulares communi concordie nocere. S. Basil. 1 Sermo ascet.*

(2) *Sciendum est quod oporteat ut rectores boni placere hominibus appetant, sed ut suæ æstimationis dulcedine proximos in affectum veritatis trahant, non ut se amari desiderent, sed ut dilectionem suam quasi quamdam viam faciant, per quam corda audientium ad amorem Conditoris introducant. S. Greg. Mag., *Reg. Pastor.*, p. II, c. VIII.*

pasteurs des âmes peut s'appliquer aux supérieures de communautés. Elles aussi doivent se convaincre qu'elles sont obligées de mettre tout en œuvre pour se faire aimer de leurs compagnes. Ce n'est pas pour elles-mêmes, il est vrai, qu'elles doivent y prétendre; mais c'est pour l'utile exercice du pouvoir qui repose dans leurs mains et pour le bien des sœurs dont la direction leur est confiée.

« Si un prédicateur n'est pas aimé, dit encore saint Grégoire, il est bien difficile qu'on l'entende avec fruit (1). » De même si une supérieure n'a pas pour elle le cœur de ses inférieures, il est presque impossible que son ministère et son dévouement leur soit profitable; l'autorité ne trouve après la grâce son véritable point d'appui que dans la charité. Sans elle, vous ne ferez que du mal. Par elle, au contraire, vous pouvez tout dire, tout faire, tout abattre, tout imposer et tout obtenir. Voyez cette bonne supérieure; elle est vraiment une mère et ses sœurs pour elle sont des filles. Sa charité, comme celle que décrit l'Apôtre (2), est patiente; elle en supporte les défauts avec calme sans les flatter et les entretenir par une fausse indulgence; elle est prête à les entendre à toute heure et pour toute chose, et, si elle met des bornes à leurs importunités, c'est en leur faisant comprendre avec douceur qu'elle agit ainsi dans leur intérêt et pour un plus grand bien. Sa charité est bienveillante, c'est-à-dire qu'elle sait aller avec délicatesse quoique avec discrétion au-devant de leurs désirs et de leurs besoins, et qu'elle leur ménage à propos des satisfactions ou des adoucissements dont le prix est centuplé par la grâce dont elle les accompagne. Sa charité ne s'enfle pas, et, bien loin de se prévaloir de son autorité pour se montrer impérieuse, hautaine, elle se fait plus petite qu'aucune de ses compagnes afin de les gagner toutes à Jésus-Christ. Sa charité ne recherche pas ce qui peut lui convenir. Au lieu de ressembler à ces supérieures qui ne vivent que pour elles-mêmes, qui s'entourent de toutes les délicatesses compatibles avec leur position, qui transformeraient volontiers toutes leurs sœurs en autant d'esclaves appelées à leur adou-

(1) Difficile quippe est ut quamlibet recta denuntians prædicator qui non diligitur, libenter audiatur. S. Greg. Mag., *ut supra*.

(2) I Cor., XIII, *passim*.

cir la vie, elle s'oublie complètement elle-même et sacrifie volontiers repos, sommeil, santé pour être utile à ses inférieures. Sa charité ne s'irrite pas. D'autres donnent les conseils avec sécheresse et font les reproches avec aigreur ; jamais elles ne sont maîtresses d'elles-mêmes et l'on dirait qu'elles sont dans un état d'exaspération perpétuelle. Elle, au contraire, est toujours paisible ; elle tient la vivacité de son humeur sous un frein qui ne lui échappe jamais, et ses avis comme ses réprimandes sont constamment empreints d'une mansuétude qui les empêche d'être blessants, si elle ne parvient pas à les rendre agréables. Aussi réussit-elle à subjuguier le cœur de ses compagnes ; celles-ci n'ont plus vis-à-vis d'elle ni contrainte ni secrets ; elles épanchent avec plénitude leur âme dans la sienne, et tout ce qu'elles en reçoivent d'observations, d'encouragements et même de pénitences, puise dans la tendresse qu'elle leur témoigne et la confiance qu'elle leur inspire une puissance qui en assure victorieusement l'efficacité.

VIII

Irrégularité.

Enfin dernier écueil : Irrégularité. A peu près toutes les supérieures, au moment de leur nomination, sont de bonnes religieuses : généralement on ne les appelle à cette charge que lorsqu'elles ont fait preuve, non-seulement d'intelligence, mais encore de vertu, et jamais on ne les mettrait à la tête d'une maison, si l'on pouvait supposer qu'au lieu d'en rester toujours le modèle, elles en deviendront plus tard le scandale. Et malheureusement il en est plus d'une qui trompe les espérances qu'on avait conçues. Les premiers mois, peut-être même les premières années on marche bien. Mais ensuite mille causes dont l'action d'abord échappe finissent par amener de tristes déchéances. A force de s'occuper des choses temporelles, on oublie celles de son intérieur et l'esprit de piété s'appauvrit ; on se prévaut de ses occupations et de son autorité pour se dispenser plus ou moins fréquemment de la règle. Moins attaché à la discipline du dedans, on se jette dans des contacts plus faciles

avec le dehors. On fait des visites plus répétées et l'on en reçoit de plus assidues. A travers cette vie redevenue mondaine, la prudence se désarme souvent ; le cœur à son insu se tend des pièges où les passions s'éveillent, et vient de temps en temps un jour sinistre où l'on entend dire que la terre est condamnée, comme autrefois le ciel, à gémir sur la chute d'un ange.

Qui que vous soyez, nos très-chères Filles, vous pouvez avoir, si vous n'y prenez garde, cette lamentable destinée. On en a vu d'aussi fortes que vous tomber du haut du pouvoir dans l'abîme, et chose épouvantable, en roulant dans le gouffre elles ont entraîné dans leur ruine des communautés entières. Pour échapper à cet effroyable renversement, il faut vous rappeler avec énergie que, pour être supérieures, vous ne devez pas cesser d'être religieuses. Vous devez même être religieuses plus parfaites précisément parce que vous êtes supérieures. Un rang plus élevé vous impose la nécessité d'une vie plus exemplaire. De votre mission qui vous appelle à donner de grandes leçons découle pour vous-mêmes l'obligation de pratiquer de grandes vertus. C'est saint Grégoire qui vous le dit, et il ajoute que votre voix pénétrera d'autant plus facilement dans les cœurs qu'elle sera mieux appuyée par la dignité de votre conduite, parce que les ordres exprimés alors par votre parole trouveront dans vos actions un auxiliaire et un encouragement qui aideront à les accomplir (1). Si, au contraire, vous ne faites pas ce que vous conseillez, si vos œuvres ne prennent pas la direction que vous marquez à vos compagnes, le moindre inconvénient sera de rendre tout ce que vous direz inutile. Très-souvent vous n'aurez pas le courage de parler pour rappeler au devoir, parce que vous ne sauriez ouvrir la bouche sans vous condamner vous-mêmes ; mais, eussiez-vous cette hardiesse, vos exhortations comme vos reproches n'exerceraient aucune influence ; on en appellerait constamment de votre langage à vos exemples, et même

(1) Qui... loci sui necessitate exigitur summa dicere, hac eadem necessitate compellitur summa monstrare. Illa namque vox libentius cor penetrat quam dicentis vita commendat, quia quod loquendo imperat, ostendendo adjuvat ut fiat. S. Greg. Mag., *De Reg. Past.* p. II, c. 114.

avec la meilleure volonté d'être charitable, chacune en vous écoutant répéterait tout bas ce mot de l'Évangile : « Médecin, commence par te guérir toi-même (1). »

Vous le voyez, nos très-chères Filles, la route d'une supérieure est entourée de périls. En faut-il conclure que vous devez désespérer de vous-mêmes, et désertier le poste plus ou moins redoutable où vous a placées la Providence ? Ah ! gardez-vous de ce sentiment de fausse prudence et d'inintelligente humilité ; ce que vous avez à faire, c'est de veiller, c'est de consulter, c'est de combattre, c'est de vous armer de cette résolution d'esprit qui constitue les âmes fortes et les vraies supérieures. En vous voyant ainsi précautionnées, prévoyantes et généreuses, Dieu vous couvrira de sa bonne volonté comme d'un bouclier tutélaire. Il donnera l'ordre à ses anges de vous protéger dans toutes vos voies, et vous sentirez, à l'énergie inattendue que vous aurez en certaines occasions, à la facilité miraculeuse avec laquelle vous serez sorties de certains embarras et de certains dangers, que ces esprits bienheureux vous auront portées en quelque manière dans leurs bras pour empêcher vos pas de heurter les pierres du chemin (2). En même temps que Dieu vous enverra sa force, il vous communiquera sa lumière ; vous marcherez comme un guide sûr devant vos compagnes et devant votre propre cœur, et vous sentirez par expérience que le bon maître se plaît toujours à prendre l'infirmité, non-seulement pour confondre les œuvres de la puissance, mais encore pour les accomplir, et qu'il révèle encore à la folie le secret de parler et d'agir comme la sagesse.

IX

Obéissance.

Nous avons fait la part de l'autorité. Faisons maintenant la part de l'obéissance.

Que l'obéissance représente un des sentiments les plus chers à Notre-Seigneur, puisqu'au témoignage de saint Paul il a dit à son

(1) Luc, iv, 23.

(2) P alm. xc, 11, 12.

Père, en entrant dans le monde : « Je viens pour faire votre volonté (1) ; » qu'elle contienne l'un des sacrifices les plus pénibles à notre cœur et par là même les plus agréables à Dieu, celui de notre volonté propre et de notre liberté ; qu'elle soit pour chaque sœur en particulier la racine de la paix, la mère de la sécurité, la nourrice et la gardienne des plus grandes vertus ; qu'elle renferme enfin pour les communautés et pour les congrégations le fondement de l'ordre et de l'harmonie, la source d'une bonne réputation, un principe de force et le gage de leur durée : voilà, nos très-chères Filles, des idées dont il serait superflu de vous présenter le développement, parce qu'elles sont depuis longtemps l'objet de vos convictions les plus chères, et que vous en faites chaque jour celui de vos méditations. Nous aimons mieux discuter quelques-uns des prétextes dont on se prévaut, par intervalles, pour échapper à ce devoir dont on reconnaît l'importance.

Prétextes pour ne pas obéir. — Antipathie pour la supérieure.

Le premier qu'on invoque est l'antipathie qu'on éprouve pour sa supérieure. « Je ne l'aime pas, dit-on, tous ses commandements comme tous ses conseils me sont amers ; il m'est impossible d'obéir. Oh ! si j'étais auprès de telle autre supérieure que je chérissais, ce serait bien différent. Avec celle-là, rien ne m'était difficile, et je volais dès qu'elle m'avait parlé ; mais avec celle-ci, mon âme n'a plus d'ailes, et pour les choses même les plus simples je rencontre en moi des répugnances que je n'ai pas la force de surmonter. »

Vous n'aimez-pas votre supérieure ? Et pourquoi ne l'aimez-vous pas ? Peut-être n'en savez-vous rien ; c'est une bizarrerie dont vous ne vous êtes pas rendu compte ; et vous croiriez que ce caprice irréfléchi peut légitimement vous exempter de ce devoir d'obéissance que vous vous êtes imposé par un vœu libre, sérieux et sacré ? Mais qui sait si votre antipathie, au lieu d'être un simple mouvement naturel, ne procède pas d'un principe coupable ? Ne

(1) Heb., x, 7.

viendrait-elle pas de ce que votre supérieure est condamnée par vos imperfections et peut-être par vos petits scandales à vous faire sentir le côté sévère de son autorité? N'aurait-elle pas soumis votre orgueil à des humiliations dont il avait besoin? Ne vous aurait-elle pas justement reproché des atteintes portées chaque jour et sans motif à la sainte Règle? Ne vous aurait-elle pas reprise avec raison sur l'insouciance ou la brusquerie avec laquelle vous traitez ou les enfants ou les malades? La cause réelle de vos froideurs, peut-être même de vos aversions, n'est-elle pas dans quelques-uns de ces faits et dans la blessure qu'il vous a laissée? Et vous voulez que ce ressentiment, qui lui-même est une faute s'il est volontaire, vous dispense d'obéir? Comment! Il suffira qu'on ait un amour-propre irritable pour qu'on ait le droit d'être indépendant? Et parce que l'autorité remplira vis-à-vis de nous son devoir, parce qu'au nom de sa conscience et de notre intérêt, elle frappera nos défauts et nos mesquines passions, il nous sera permis de mettre son glaive en pièces, et de fouler aux pieds le serment solennel par lequel nous sommes engagés à la respecter jusque dans ses rigueurs? Singulière morale qui donnerait au vice des privilèges que n'a pas la vertu, et laisserait à de misérables rancunes la liberté de porter l'anarchie dans les communautés!

Du reste, de quelle source découlent les droits de l'autorité et les obligations de l'obéissance? Est-ce du mérite de nos supérieurs et du plus ou moins d'affection naturelle que nous pouvons avoir pour eux? Parce que nous les aimons ont-ils plus de titres à nos respects et à notre docilité? Parce que nous ne les aimons pas, sont-ils moins en possession de nous commander? Leur puissance plane au-dessus de nos sentiments, parce qu'elle vient de plus haut. C'est Dieu qui les a faits ce qu'ils sont; ils sont son image et ses représentants. Nos affections ou nos antipathies ne sauraient ni fortifier ni détruire en eux ce caractère; et dès lors, quelles que soient nos impressions à leur égard, puisqu'elles n'ajoutent ni ne retranchent rien à leur royauté spirituelle, nous devons toujours marcher à leur signal, avec le même empressement et la même soumission.

Il y a plus ; l'obéissance doit vous être d'autant plus précieuse, nos très-chères Filles, que vos supérieures vous seront moins chères. Regardez cette sœur ; elle chérit sa supérieure autant que soi-même ; c'est pour elle la préoccupation du jour et le rêve de la nuit. Elle ne vit que pour lui plaire. Si elle peut en deviner les désirs, elle les prévient. Dès qu'elle en entend les ordres, elle s'élançe, et, bien loin qu'elle s'épouvante des sacrifices, elle tressaille quand il faut qu'elle en affronte pour entrer dans les vues de sa mère. Voilà sans doute une obéissance admirable ; voilà surtout une obéissance bien heureuse. Mais est-elle au même degré méritoire ? Cette religieuse ne la pratiquerait-elle pas par entraînement naturel plutôt que par conscience, et ne s'inspirerait-elle pas moins de sa foi que de son cœur ? N'est-il pas à craindre qu'au lieu de se soumettre pour être semblable à Jésus-Christ et gagner son amour, le seul but qu'elle se propose soit d'être agréable à sa supérieure et d'en captiver les bonnes grâces ? Vous, au contraire, en qui la charité pour la vôtre est un effort de vertu plutôt que le fruit d'une inclination, vous n'avez pas ce péril à redouter. En vous conformant à ses prescriptions, en vous chargeant des fonctions qu'elle vous confie, en accomplissant les actes de détachement et d'humilité qu'elle réclame, ce n'est pas à la nature que vous cédez, c'est à la grâce. Au lieu de vous soumettre pour la créature, vous ne vous soumettez que pour Dieu : le feu qui consume la victime dans le sacrifice de votre obéissance ne vient pas de la terre, mais il descend du Ciel. Et comme par là-même, l'holocauste de votre volonté doit être plus agréable au Seigneur et plus profitable pour vous, n'est-ce pas une raison de l'accomplir avec joie, bien loin d'invoquer vos antipathies pour vous y soustraire ?

X

L'ordre qu'on a reçu n'est pas raisonnable.

Mais, ajoutera-t-on : « Ce qu'on m'ordonne n'est pas raisonnable ; je ne peux m'y soumettre. »

Le premier tort de ce prétexte est de s'inspirer d'un sot orgueil

qui êtes-vous pour juger avec tant de hauteur et de dédain les ordres ou les défenses de votre supérieure ? Vous êtes peut-être une jeune religieuse sortie à peine du noviciat, et dont la profession ne date que d'hier. Les choses intérieures sont pour vous un livre encore fermé, vous n'y comprenez rien ; vous n'entendez pas davantage aux choses extérieures. La conduite générale d'une maison, le service des hôpitaux, la direction des écoles, la nature et la mesure des relations qu'on peut avoir avec le dehors, les inconvénients ou les dangers attachés à telle ou telle mesure : voilà tout autant d'objets sur lesquels vous êtes de la plus complète inexpérience. Vous n'avez pas encore assez vécu, vous n'avez pas assez observé pour les connaître et juger les résolutions dont ils peuvent être l'objet de la part de l'autorité. Et cependant vous prononcez avec la même assurance que si vous comptiez des siècles dans votre vie ! Votre supérieure a peut-être cinquante ans, et vous n'en avez pas vingt-cinq ; si vous avez de l'intelligence, elle aussi ne manque pas de lumières ; peut-être avez-vous fait quelques études de plus qu'elle, mais ce qu'elle a de plus que vous, c'est une longue pratique du cœur et des affaires. N'importe ; sa sagesse s'évanouit devant la vôtre. Du haut de votre présomption vous déclarez sans façon que ses commandements sont inacceptables. Pauvre Mère ! avant d'ordonner, elle aura beaucoup réfléchi, prié beaucoup, beaucoup consulté ; la maturité la plus sérieuse aura présidé à ses déterminations, et vous, en un clin d'œil, sans prendre pour les examiner même le temps fugitif du passage d'un éclair, vous protestez contre elles sous prétexte qu'elles ne sont pas raisonnables ? Est-ce ainsi que vous comprenez la modestie et la défiance de vous-même ? Pouvons-nous reconnaître en vous à ce trait l'épouse de ce Dieu qui fut humble de cœur ?

Ce qu'on vous prescrit n'est pas raisonnable ? Mais ce qui vous le fait paraître tel, ne serait-ce pas que ce commandement vous froisse dans quelqu'une de vos fantaisies ou de vos petites passions ? Vous désiriez peut-être diriger une première classe où les élèves auraient été plus intéressantes, où vos propres talents auraient brillé avec plus d'éclat, et l'on vous a reléguée au grand dépit de votre amour-

propre dans la classe la plus élémentaire et la plus obscure de toutes. On prétend que vous teniez beaucoup à garder telle compagne d'emploi ou parce que vous faisiez aisément subir à sa vertu la tyrannie de votre humeur, ou parce que vous la chérissiez d'une affection toute particulière. Ces contrariétés n'expliqueraient-elles pas la rigueur altière avec laquelle vous blâmez les ordres de votre supérieure ? Vos appréciations ne s'inspireraient-elles pas de vos ressentiments ? Et, s'il en est ainsi, comment voulez-vous que nous les tenions pour exactes, et que nous vous permettions à vous-même de les regarder comme justes et vraies ? Est-il rien qui fausse le jugement comme l'irritation d'un amour-propre blessé ?

Au reste, quand le commandement qui choque votre superbe raison présenterait quelque chose d'étrange, pourquoi ne l'accompliriez-vous pas ? S'il y a folie, sera-t-elle pour vous ? Et non sans doute ; ce qui est folie du côté du pouvoir est sagesse du côté de l'obéissance. Si les conséquences du commandement sont fâcheuses, en serez-vous responsable ? Et non encore. La responsabilité du fait et de ses suites remonte tout entière à celle qui l'a commandé ; pour votre part vous aurez à répondre seulement de votre obéissance qui après tout n'aura d'autres conséquences que celles d'ajouter à vos mérites devant Dieu. Plus même la chose qu'elle vous aura fait accomplir vous aura paru absurde, plus vous aurez anéanti vos lumières pour exécuter l'ordre qui vous l'imposait, plus aussi vous en recueillerez de fruits et de gloire ; votre récompense sera d'autant plus grande que vous aurez fait, en vous soumettant, une acte d'humilité plus profonde.

Et voilà ce qui nous explique l'empressement avec lequel tant de grands saints se sont soumis aux commandements les plus propres à déconcerter leur esprit. « Voyez, s'écrie saint Bernard, dans un admirable discours sur l'obéissance, voyez combien de désolations tombent à la fois sur le cœur d'Abraham comme autant de marteaux pour le broyer ! On lui ordonne de prendre son fils, de l'égorger quoique unique, de l'immoler quoiqu'il l'aime ; en un mot, de sacrifier Isaac ! Quelle épreuve ! quelle tentation ! quel martyre !

Il y a tant de douceurs dans les relations d'un fils à son père et d'un père à son fils ! La douceur est le charme de ces liens, Abraham les oublie. Il prépare le bûcher, il allume le feu, il tire le glaive, et il ne demande pas à Dieu pourquoi ; il ne murmure pas ; il ne se plaint pas ; il ne prend pas même l'air et le visage d'un homme désolé ; mais, sans chercher à sonder les ordres qu'il a reçus, il se hâte, avec une pieuse fermeté, de consommer le sacrifice que le Seigneur lui a prescrit (1). » Obéissance magnifique sans doute, nos très-chères Filles ! Obéissance cent fois digne de nous être proposée pour modèle. Mais au moins Abraham obéissait à Dieu directement, et dans les ordres que la sagesse infinie lui imposait par elle-même, on conçoit qu'il pouvait lui être, jusqu'à un certain point, facile de supposer une raison secrète, un dessein mystérieux pour faire contre-poids à ce que les apparences avaient de surprenant. Quand, au contraire, Dieu se cache et que la créature paraît seule, il semble que l'observation de commandements étranges devienne moins aisée, et pourtant les vrais religieux de tous les temps s'y sont prêtés avec une souplesse merveilleuse. Que d'exemples touchants on en trouve dans les *Institutions* de Cassien, pour les siècles primitifs de la vie monastique en Orient ! « Il y eut surtout, dit cet auteur, un abbé Jean que la vertu d'obéissance éleva jusqu'à la grâce de prophétie, et rendit tellement illustre dans le monde entier, que les rois eux-mêmes avaient de la vénération pour son mérite. Il habitait une solitude perdue, aux extrémités de la Thébaïde, et cependant jamais l'empereur Théodose ne marchait contre ses ennemis sans y avoir été encouragé par les oracles et les réponses de ce grand cénobite. Appuyé sur ses prédictions comme sur des messages du ciel même, il remporta souvent des

(1) Vides quantis tribulationum malleis Abrahamæ pietas feriatur, cui præcipitur ut filium tollat, occidat unigenitum, quem diligit immolet, Isaac percutiat ! Multum tentatus, multum probatus, adustus est multum : dulcis relatio filii ad patrem, patris ad filium. Hanc dulcedinem et omnium affectus necessitudinum obliviscitur Abraham ; sternit asinum suum, ligna componit, ignem accendit, eximit gladium. Non a Domino quærit quare ; non murmurat, non conqueritur, non saltem vultum dolentis ostendit ; sed omnium quæ præcipiuntur ignarus, in mortem filii pia crudelitate festinat. S. Bernard., *Serm.* xli. — *De virtute Obed.*, n° 2.

victoires qui semblaient impossibles (1). » Et qu'avait fait ce religieux? Son supérieur s'était plu à lui prescrire les choses en apparence les plus déraisonnables, et lui, jeune encore, s'était fait une loi de s'y conformer avec la simplicité la plus muette et la plus empressée. Ainsi l'abbé prend un vieux morceau de bois sec et prêt à tomber en poussière; il le plante et commande à Jean de l'arroser deux fois par jour, jusqu'à ce qu'on lui dise de s'arrêter. Et le jeune homme, avec son respect accoutumé, et sans discuter sur l'objet étonnant de l'ordre qu'on lui impose, se met à remplir littéralement sa tâche pendant une année tout entière. Il fallait aller chercher l'eau à deux milles de distance; souvent il était fatigué; des solennités survenaient; il se rencontrait d'autres occupations; l'hiver enfin se déchainait avec ses rigueurs; Jean, malgré tous ces obstacles, arrosait avec assiduité la branche morte qu'on l'avait chargé de faire fleurir, et ne suspendit son travail si manifestement inutile que lorsque l'autorité l'en dispensa (2). Dans une autre occasion, son supérieur l'appelle et lui dit : Frère Jean, courez et amenez au plus tôt ici ce rocher que vous voyez là-bas. C'était un bloc énorme; non-seulement un homme n'aurait pas pu le remuer, mais une multitude même d'hommes réunis eût été impuissante à le faire rouler. Jean n'y regarde pas de si près; dans la simplicité de son obéissance et le respect dont il est rempli pour son supérieur, il se persuade qu'on ne lui ordonne rien sans raison, et alors, sans s'attacher à mesurer l'impossibilité de ce qu'on lui prescrit, il fait effort de la tête, de la poitrine, de tous ses membres, de manière à inonder de sueur et ses vêtements et le rocher lui-même qui, au lieu de céder à son impulsion, demeure

(1) Ponamus primum Abbatem Joannem qui commoratus est juxta Lycon, quod est oppidum Thebaidis. Quippe propter obedientiæ virtutem usque ad prophetiæ gratiam sublimatus, sic universo claruit orbi, ut etiam regibus mundi hujus merito suo redderetur illustris. Nam, cum in extremis, ut diximus, Thebaidis partibus commaneret, non ante præsumebat Theodosius imperator, ad præpotentium bella tyrannorum procedere quam oraculis illius animaretur et responsis. Quibus confidens velut cœlitis sibi delatis, tropæa de bellis desperatis et hostibus reportavit. — Joann. Cass., lib. IV, *De cœn. Inst. de Instit. Renunt.*, cap. xxiii.

(2) Id., *Ibid.*, cap. xxiv.

impitoyablement immobile (1). Cette conduite était générale dans les grands monastères de l'antique Orient. En Occident, il en était de même à l'origine de la vie cénobitique. Saint Grégoire en raconte quelques traits aussi remarquables qu'édifiants dans l'histoire de saint Benoît (2). Et voilà tout autant de souvenirs qui nous confondent. Dans ces illustres solitaires, bien loin que l'intelligence fût éteinte, il existait très-souvent une sagesse profonde, une raison saine et sûre, fortifiée encore par les lumières extraordinaires que leur donnait la grâce ; malgré cela, leur obéissance était enfantine à force d'être aveugle ; ils se seraient fait un crime de traduire les ordres qu'ils avaient reçus au tribunal de leurs propres pensées, tant l'autorité leur semblait vénérable et sacrée jusque dans ses décisions les plus incompréhensibles ! Et qui sommes-nous pour oser la contrôler, la flétrir, la condamner en dépit de ces grands modèles ? Ah ! cessons d'être si clairvoyants pour être plus religieux, et répétons, avec la conviction la mieux sentie, ces paroles de Fénelon : « La volonté d'autrui qui a autorité sur moi, quelque injuste qu'elle soit, est à mon égard la volonté de Dieu toute pure. Le supérieur commande mal, mais moi j'obéis bien. Heureux de n'avoir plus qu'à obéir. De tant d'affaires, il ne m'en reste qu'une, qui est de n'avoir plus de volonté ni sens propre, et me laisser mener comme un petit enfant, sans raisonner, sans prévenir, sans m'informer. Tout est fait pour moi, pourvu que je ne fasse qu'obéir dans cette candeur et simplicité enfantine. Je n'ai qu'à me défendre de ma vaine et curieuse raison, qu'à n'entrer point dans les motifs des supérieurs, qu'à décharger ma conscience sur la leur. O douce paix ! O heureuse abnégation de soi-même ! O liberté des enfants de Dieu qui vont comme Abraham, sans savoir où ! O pauvreté d'esprit par laquelle on se dépouille de sa propre sagesse et de sa propre volonté, comme on se dépouille de son argent et de son patrimoine !... Heureux qui fait ces choses ! Heureux qui les goûte ! Heureux même qui commence à les entendre et à leur ouvrir son cœur (3) ! »

(1) Joann. Cas., *ut supra*, cap. xxvi.

(2) S. Greg. Mag., lib. II *Dialog.*, cap. xxviii.

(3) Fénelon, *Entretien sur la vie religieuse*.

Heureux, pouvons-nous ajouter, nos très-chères Filles, et d'autant plus heureux que de s'aveugler ainsi c'est le seul moyen de s'éclairer, et que, moins on croit à sa sagesse propre, plus on est sûr de parvenir à la véritable sagesse. « Oui, disait autrefois avec une extrême justesse l'abbé Piammon, cité dans Cassien, ne vous laissez ni distraire ni détourner de l'imitation des anciens par cette considération que la raison ou la cause de telle façon d'agir ou de tel règlement vous échappe, parce que ceux qui s'appliquent non pas à discuter, mais à respecter, mais à suivre ce qu'ils ont vu enseigner ou faire par leurs aînés, ceux-là finiront, grâce au fait même de leur pratique et de leur expérience, par acquérir la vraie science des choses religieuses. Celui au contraire qui commence son éducation monastique par la discussion ne parviendra jamais à l'exacte connaissance, à la pure possession de la vérité ; le démon lui voyant plus de confiance en soi-même que de déférence pour le jugement de ses Pères, l'entraîne aisément à ce point d'aberration que les observances les plus utiles et les plus salutaires lui paraissent superflues si ce n'est pas nuisibles. Et telle est parfois la consistance de l'illusion dans laquelle sa présomption le précipite, qu'attaché par des liens impossibles à rompre aux doctrines déraisonnables dont il a subi la fascination, il ne regarde comme sacré que ce qui paraît juste et saint à l'obstination de son erreur (1). » Ces paroles sont profondément vraies. Toutes ces sœurs suffisantes, présomptueuses, téméraires, qui se mêlent de critiquer sans retenue les ordres de leurs supérieures, subissent le châtement ordinaire de

(1) Neque vos moveat, aut ab imitatione retrahat ac divertat, etiamsi vobis ad præsens alicujus rei vel facti ratio vel causa non liqueat, quia eos qui bene de cunctis ac simpliciter sentiunt, et universa quæ a senioribus tradi gerive perspexerint, fideliter imitari magis quam discutere student, per operis experientiam etiam rerum omnium scientia subsequetur. Cæterum nunquam rationem veritatis intrabit quisquis a discussione cœperit erudiri, quia videns eum inimicus suo potius quam patrum judicio confidentem, facile in id usque propellit ut etiam il'a quæ maxime utilia atque saluberrima sunt, superflua ei videantur et noxia, atque ita præsumptioni ejus callidus hostis illudit ut irrationabilibus definitionibus suis pertinaciter inhaerendo, hoc solummodo sibi sanctum esse persuadeat quod rectum atque justissimum suæ tantum obstinationis errore censuerit. Joan. Cassian. — *Collatio* xviii, cap. iii.

l'orgueil. Le sens religieux s'obscurcit ou s'éteint en elles. Il est impossible de leur faire jamais entendre et surtout goûter les maximes et les règles de perfection propres à leur saint état ; après qu'on les leur a répétées vingt ans, elles ne les comprennent pas plus que le premier jour, et Dieu le permet afin que dans leur présomption même et dans les ténèbres qui l'accompagnent, elles trouvent la compensation du mépris qu'elles jettent à l'autorité.

XI

Amertume des commandements qu'on a reçus.

D'autres Sœurs, nos très-chères Filles, essayent de se dérober à l'obéissance, non plus en attaquant la sagesse de l'ordre qu'elles ont reçu, mais en alléguant son amertume. Le poste où on les envoie leur donnera trop à souffrir ; elles ont des répugnances insurmontables pour l'emploi qu'on leur confie : voilà ce que disent les unes. Les autres prétendent qu'en les éloignant de telle supérieure et de tel établissement, on leur impose un sacrifice trop cruel pour qu'elles aient la force de l'accomplir. Elles sollicitent toutes un changement ou une rétractation des ordres de l'autorité, ou bien, si elles ne peuvent rien obtenir, elles n'obéissent qu'avec lenteur, dégoût, murmure, quand elles ne résistent pas en face.

Langage déplorable, nos très-chères Filles, et déplorable avant tout parce qu'il révèle une déchéance. Au moment où vous avez fait profession, les vœux que vous avez prononcés n'ont-ils pas été sans limites dans vos intentions comme ils l'étaient dans leur formule ? Par celui de pauvreté n'avez-vous pas eu le dessein de sacrifier pleinement et sans réserve l'amour et l'usage libre des biens de la terre ? Par celui de chasteté n'avez-vous pas consacré sans restriction toutes les puissances de votre être au céleste Époux des vierges ? Enfin par celui d'obéissance n'avez-vous pas eu la pensée d'immoler votre volonté tout entière, pour lui substituer celle de vos supérieures, quelques commandements qu'elle pût vous imposer plus tard ? Avez-vous mis des bornes à vos promesses sous l'inspiration d'un égoïsme en alarmes ? Avez-vous dit en vous-mêmes : J'obéi-

rai tant que l'obéissance ne me coûtera rien, mais, dès qu'elle me sera pénible, dès que mes goûts, mes affections ou mon amour-propre seront froissés, je n'obéirai plus ? N'avez-vous pas au contraire prévu, dans la générosité de vos sentiments, les extrémités même les plus cruelles où votre vœu pourrait vous conduire, ne vous êtes-vous pas mises par votre imagination en face de tous les changements possibles, de toutes les humiliations possibles, de toutes les privations possibles, de toutes les séparations possibles, peut-être du même martyr, et n'avez-vous pas dit : Si l'autorité de mes supérieurs me présente jamais l'un ou l'autre de ces calices ou tous ces calices à la fois, j'y plongerai les lèvres avec ivresse ? Mon bonheur sera de me crucifier et de mourir avec le Dieu dont je vais devenir l'Épouse ! Voilà vos engagements, âme pusillanime ; rien n'en a restreint l'étendue. Et maintenant qu'on vous présente non pas même la croix, mais son ombre, maintenant qu'au lieu de vous faire monter au Calvaire, on vous envoie tout au plus à Bethléem ou à Nazareth, vous êtes épouvantée et vous revenez sur vos serments ? Mais alors votre profession n'a donc été qu'un jeu dérisoire ! ou, si vous l'avez faite sérieusement, comment se fait-il que de si grandes promesses aboutissent à tant de lâcheté ?

Au reste la répugnance même que vous éprouvez annonce que le sacrifice qu'on vous impose est nécessaire. Si le moi se révolte, c'est qu'il est encore vivant. La pauvreté de cette maison vous effraye, n'est-il pas vrai ? Vous n'êtes donc pas entièrement détachée des délicatesses de la vie. Cet emploi ne vous convient pas parce qu'il est trop bas ou trop caché ? Vous courez donc encore après les fascinations de l'honneur ? Vous ne pouvez pas vous décider à prendre telles et telles Sœurs pour vos compagnes ? C'est donc à dire que votre caractère et votre cœur ne sont pas encore assez malléables pour que vous puissiez vous faire toute à toutes. Ces craintes et ces répulsions n'existeraient pas en vous au même degré si vous aviez acquis dans sa plénitude l'esprit de renoncement. Ainsi que le dit un pieux auteur dans un écrit que plusieurs ont cru devoir attribuer à saint Bernard, quand une âme est pleinement morte à elle-même, elle devient, grâce à l'amour de Dieu qui l'a

liquéfiée, comme l'eau d'une fontaine ; elle en a toute la transparence, mais elle en a aussi toute la souplesse ; elle se prête sans résistance à tous les plis que vous voudrez lui donner, à toutes les pentes sur lesquelles il vous plaira de la faire courir (1). Voilà, religieuse indocile, où vous en seriez si vous étiez animée de l'esprit d'abnégation. Mais parce que vous tenez à vous-même, vous êtes comme cette eau que le froid a durcie ; vous avez des roideurs que rien ne peut assouplir et des hauteurs que rien ne peut abattre, c'est-à-dire que vous êtes séparée comme par un abîme des dispositions que vous devriez avoir. Ah ! laissez l'obéissance frapper impitoyablement cette glace pour la broyer ; à force de coups et de sacrifices, votre cœur saintement échauffé finira par la faire fondre, et vous vous jetterez alors avec élan dans ces voies d'immolation où votre volonté rebelle refuse de marcher aujourd'hui.

Comme c'est là pour vous un besoin de perfection, N. C. F., c'est une condition de grâce. Supposons que vous demeuriez où vous êtes malgré la volonté de vos supérieurs, ou du moins seulement avec une approbation que vous leur aurez pour ainsi dire arrachée ; qu'arrivera-t-il ? A la vérité, vous pourrez être satisfaites du côté de la nature ; mais pourrez-vous être également en paix du côté de la conscience ? Si les difficultés, les lenteurs, les tristesses par lesquelles vous avez fait changer les décisions de l'autorité ne vous rendent point coupables devant Dieu, avez-vous le droit de vous considérer comme chères à son cœur ? Cette absence de renoncement par où vous vous êtes signalées, est-elle un titre à ses grâces de privilège qui font avancer rapidement les âmes dans la perfection, ou répandent de fécondes bénédictions sur le ministère qu'elles exercent ? Et non sans doute ; il proportionnera ses dons à l'avarice de votre obéissance ; vous avez fait juste assez pour n'être pas en révolte ; à son tour il fera juste assez pour que vous ne soyez pas totalement dépourvue de son secours, et dans cet état de demi-abandon, arbre condamné à ne recevoir que quelques rares gouttes

(1) S. Bernard, t. III, p. 153. — Éd. de M. gne.

de pluie, vous ne porterez presque point de fruits spirituels ni pour les autres ni pour vous-mêmes.

Enfin, à prendre votre conduite du côté de l'établissement ou de l'institut auquel vous appartenez, ne comprenez-vous pas que, si l'on venait à la supporter, on ouvrirait la porte au chaos ? Si le prétexte d'une répugnance est bon pour vous, il sera bon pour une autre. Ce que vous avez refusé, chacun pourra le refuser après vous et comme vous ; dans une communauté, cette merveilleuse république des âmes, tous les droits sont égaux ; toutes les Sœurs sont égales devant le privilège comme elles le sont devant les constitutions et le règlement. De même que vous avez résisté, toutes peuvent résister à votre exemple. Et que devient alors une congrégation ? Quel sera le sort de ce corps monstrueux où la tête a été impuissante à se faire obéir des membres qui, de leur côté, sont en perpétuelle révolte contre la tête ? L'anarchie qui le tourmente et le dévore ne tardera pas, après quelques convulsions, de le conduire au tombeau.

Ainsi, nos très-chères Filles, nulle raison ne nous autorise à nous débattre contre un commandement pénible pour nous y soustraire. « Dieu, l'Apôtre nous l'apprend, aime ceux qui donnent avec joie, et non ceux qui donnent avec regret et par une nécessité de fer qui les domine (1). La sérénité du visage et la douceur de la parole jettent sur l'obéissance une couleur qui en double le prix. Où chercher, au contraire, la trace de cette vertu quand le front est chargé de malaise et de tristesse ? » Ainsi parle saint Bernard (2), et saint François de Sales reprend à son tour, dans son langage plein de candeur et de sens : « Oh ! certes, les obéissances qui se font malgracieusement, ne sont point agréables. Il y en a qui obéissent, mais c'est avec tant de langueur, et avec une si mauvaise mine, qu'ils diminuent beaucoup le mérite de cette vertu. La charité et l'obéissance ont une telle union ensemble qu'elles ne peu-

(1) II Cor., ix, 7.

(2) *Hilarem enim datorem diligit Deus. Non ex necessitate. Serenitas in vultu, dulcedo in sermonibus, multum colorant obedientiam obsequentis... Quis locus obedientie, ubi tristitie cernitur ægritudo ? S. Bernard, ut supra, 6.*

vent se séparer ; l'amour nous fait obéir promptement (1). »

XII

Ménagements auxquels on pense avoir des droits.

Un dernier prétexte qu'on allègue, mais avec plus de timidité que les autres : ce sont les égards auxquels on pense avoir quelques droits. Voici longtemps qu'on est en religion ; presque toujours on est resté dans le même établissement, on s'y plaît ; on est aimé de ses Sœurs ; on fait quelque bien dans la paroisse. Et pourquoi changer quand on est si bien et qu'il est si tard ?

Pourquoi ? Mais ce pourquoi nous devrions d'autant moins le prononcer que nous sommes depuis longtemps dans la vie religieuse ; nous comptons peut-être quinze ans, vingt ans, vingt-cinq ans de profession ; c'est-à-dire que depuis quinze, vingt ou vingt-cinq ans, nous entendons dire que l'obéissance est aveugle ; mille fois nous avons ouï répéter ces grandes maximes de saint Basile, de saint Jérôme et de saint Grégoire : « Les religieux doivent obtempérer avec amour aux ordres de leur supérieur, sans en demander la raison, sans les scruter avec une curiosité téméraire (2). » Regardez comme salutaire tout ce qui vous est prescrit, et ne jugez pas la doctrine des anciens, vous qui n'avez d'autre devoir que d'obéir, et d'exécuter cette parole de Moïse : « Écoute, Israël, et tais-toi (3). » Celui-là ne sait pas juger, qui a trouvé le secret de parfaitement obéir (4). » — Nous avons médité ces sentiments ; nous les avons cités peut-être très-souvent à diverses Sœurs pour désarmer certaines résistances qu'elles avaient l'intention de faire. Et maintenant nous les oublions comme elles ! Nous sommes restés des années et des années à l'école de l'obéissance, et nous ne sommes pas plus avancées qu'au premier jour. Oh ! que notre cœur est rebelle à tout ce qui l'immole ! Oh ! que ses sentiments sont généreux et son lan-

(1) Saint François de Sales, *Entretien xi, de l'Obéissance.*

(2) S. Basil., *Const. Mon.*, 20 et 24.

(3) S. Hieronym., *Ad. Rustic. Epist.*, IV.

(4) S. Greg. Mag., lib. II in I Reg., c. II.

gage magnanime, quand il est loin de l'épreuve ! Mais quand le sacrifice est là, comme il se retrouve lui-même, même après d'immenses lutttes consacrées à le faire mourir ! O confusion, qu'une ancienne professe demande des ménagements qu'on pardonnerait tout au plus à de jeunes novices !

Comme il y a faiblesse à solliciter ces égards, il y aurait inconvenient à les obtenir. A Dieu ne plaise assurément que nous voulions rien outrer. Il est évident que, si une Sœur âgée a des infirmités qui l'empêchent de faire ce que prescrit d'ailleurs l'obéissance au reste de la communauté, elle est dispensée par le fait même de sa situation, et que les adoucissements qui lui sont accordés ne peuvent avoir de fâcheuses conséquences. Mais pour des Sœurs encore en possession de leurs forces, il n'en sera plus de même. Qu'elles réclament contre les ordres de l'autorité, leur exemple deviendra contagieux ; les plus jeunes les prendront inévitablement pour modèles, en se disant : « Cette Sœur est une des aînées de la famille ; elle doit bien savoir ce qui est compatible ou ce qui ne l'est pas avec la perfection religieuse, et puisqu'elle sollicite des tempéraments ou des changements de destination, je peux évidemment le faire aussi moi-même. Une jeune Sœur a plus de titres au ménagement qu'une Sœur plus âgée ; les douceurs sont réservées aux enfants, tandis qu'on réserve le pain des forts pour les personnes mûres et les tempéraments déjà formés. » Il est indubitable, nos très-chères Sœurs, qu'on tiendra ce raisonnement, et ainsi celles qui devraient être les colonnes de la discipline et de la régularité en deviendront-elles la ruine par le funeste effet des concessions dont elles auront fait usage. Oh ! qu'il en est autrement quand les Sœurs les plus anciennes proportionnent leur exactitude au nombre de leurs années ! Leur sévérité pour elles-mêmes fait autant de bien que leur relâchement aurait produit de mal. Ce spectacle de la vertu qui grandit en elles avec l'âge, cette énergie de l'âme qui semble s'approprier les forces que le temps enlève aux organes, cette noble puissance de la volonté qui, au lieu de fléchir sous le poids du corps qui croule, emporte, au contraire, fièrement avec elle et sans en être ralentie dans sa marche, les débris de cette prison délabrée ; cette

austère abnégation enfin qui repousse avec dédain tous les adoucissements, même les plus légitimes, pour porter le joug du Seigneur dans sa plus entière plénitude, et sans y retrancher même un atome, tout cela fait une impression salutaire sur les jeunes religieuses auxquelles il est donné d'en être témoins. A la vue de tant de courage, elles comprennent qu'elles sont entrées dans une famille de noble race, et, pour ne pas en laisser dépérir l'esprit, pour ne pas en interrompre les glorieuses traditions, elles s'exercent de bonne heure à se former sur les modèles qu'elles ont eus sous les yeux, afin qu'à leur tour, lorsqu'elles seront plus avancées dans la vie, elles puissent léguer la même vigueur aux générations qui viendront les remplacer.

Il n'y aurait pas seulement inconvénient pour la communauté à ce qu'une ancienne Sœur se prévalût de son âge pour échapper plus ou moins à l'obéissance; il y aurait aussi désavantage pour elle-même. Désavantage du côté du mérite, puisqu'elle se priverait des fruits attachés aux sacrifices et aux bons exemples. Désavantage en ce qu'elle manquerait de suite dans la vertu. « O bon Dieu ! s'écrie saint François de Sales, que serait cela, sinon faire comme un maître pilote qui ayant amené sa barque au port, après avoir longuement et péniblement travaillé pour la sauver de la tourmente et des vagues de la mer, voudrait enfin, étant arrivé au port, rompre son navire et se jeter lui-même dans la mer ? Ne le jugerait-on pas bien fou ? Car, s'il voulait faire cela, il ne devait pas tant travailler pour amener la barque jusqu'au port. Le religieux qui a bien commencé n'a pas tout fait s'il ne persévère jusqu'à la fin. — Notre Seigneur se montra plus exact en sa mort qu'en son enfance à se laisser manier et plier (1). »

XIII

Ainsi, nos très-chères Filles, nul prétexte ne peut être invoqué pour échapper à l'obéissance. Une seule raison pourrait vous dispenser de vous soumettre : ce serait que les ordres de vos supérieures

(1) Saint François de Sales, *Entret. XI, de l'Obéissance.*

fussent contraires aux commandements de Dieu ou de l'Église ; évidemment alors non-seulement votre droit, mais votre devoir serait de résister, en répétant ces paroles des Apôtres : « Nous ne pouvons pas ; mieux vaut obéir à Dieu qu'aux hommes (1). » En dehors de cette circonstance, qui ne se présente pour ainsi dire jamais, immolez-vous sans réserve et sans regret ! Jésus-Christ, votre modèle en même temps qu'il est votre époux, s'est fait une loi de chercher sa nourriture dans la volonté de son Père, et d'en prendre le bon plaisir comme la règle universelle de ses actions. Imitiez cet exemple. Obéissez avec empressement et bonheur comme si vous faisiez, à votre tour, de la volonté de Dieu la nourriture de votre âme. Obéissez avec rapidité, semblable aux anges qui, lorsqu'ils ont reçu quelque message à remplir, se précipitent avec la célérité de l'éclair vers le point de l'univers où le Seigneur les envoie. Obéissez avec fermeté, triomphant de tous les obstacles qui, soit au dedans, soit au dehors, voudraient effrayer votre courage et paralyser l'essor de votre volonté. Obéissez avec persévérance, parce que, pour recevoir la récompense des serviteurs fidèles, il faut avoir accompli les ordres du maître jusqu'au bout de sa carrière. Obéissez enfin jusque dans les moindres détails, parce que tous les ordres et tous les désirs de Dieu sont sacrés, et qu'après tout le repos du cœur et la douce onction de la grâce n'appartiennent qu'à ceux qui portent dans toute leur étendue le joug et le fardeau de Notre-Seigneur.

Et vous, supérieures de communauté, obéissez aussi à vos supérieurs généraux et aux commandements particuliers que vous en aurez reçus. Vous devez être ici le modèle de vos compagnes, et ne pas imiter certaines supérieures qu'on voit de temps en temps affecter une coupable indépendance vis-à-vis de la maison mère de leur congrégation. Après avoir pratiqué la soumission, vous pourrez l'exiger de vos Sœurs. Mais, en l'exigeant, préservez-vous de l'arbitraire et restez dans la Règle. Plus vous la respecterez personnellement, et plus aussi vous la ferez respecter par les autres. En évitant

(1) Act., v, 29.

le caprice, évitez aussi la hauteur : le faste de l'amour-propre abaisse l'autorité plutôt qu'il ne la relève, rien n'en assure l'ascendant comme la simplicité. Ne portez pas toutefois ce sentiment jusqu'à l'oubli complet de votre dignité. Il importe de soutenir votre rang, et, si quelques Sœurs arrogantes et présomptueuses venaient à le méconnaître, vous devez au pouvoir dont vous êtes investies de les faire rester à leur place et de les contraindre à plus de convenance et de modestie. Quand la force se sera montrée à propos, que la douceur après elle se retrouve. C'est là le caractère qui doit dominer dans votre gouvernement. Vous avez des âmes faibles, qu'elles aient en vous un appui ; il y a des âmes aveugles, essayez d'une main bienveillante quelque remède pour les guérir ; il y a des âmes désolées, ayez toujours dans votre cœur et sur vos lèvres des trésors de consolations et de paix à verser sur leur tristesse, il y a des âmes vives, violentes, emportées ; répandez le baume d'un conseil mesuré, paisible, toujours maître de lui-même, sur ce brasier que des paroles ardentes pousseraient jusqu'à faire éclater l'incendie. Exercez en un mot votre autorité comme devant en rendre compte un jour au Dieu qui vous l'a confiée. Que cette pensée vous accompagne dans tous les actes de votre administration, et vous agirez avec autant de bonté que de sagesse ; vous vous efforcerez de ressembler, autant qu'il vous sera possible, au Dieu qui doit être votre modèle jusqu'à ce qu'il soit votre juge, et grâce à la fidélité que vous aurez puisée dans les saintes appréhensions de votre foi, vous serez admises un jour à partager la récompense des économes diligents et dévoués aux intérêts de leur maître.

Donné à Nîmes, en notre palais épiscopal, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du secrétaire général de notre évêché, le sept mars mil huit cent cinquante-neuf, fête de saint Thomas d'Aquin, l'ange de l'école, qui fut à la fois grand docteur et parfait religieux, et pratiqua l'héroïsme de l'obéissance aussi bien qu'il en traça les préceptes,

LETTRE

AUX RELIGIEUSES DE NOTRE DIOCÈSE

SUR

L'EXERCICE DES EMPLOIS

Depuis la dernière lettre que nous vous avons adressée, nos très-chères Filles, de lugubres événements ont plongé le Saint-Siège dans le deuil. Ses douleurs ont enveloppé l'Église tout entière, et nous-même, atteint, comme tous les Évêques, au plus profond de notre cœur par le contre-coup des attentats commis contre le Saint-Père et des afflictions qui l'ont abreuvé, nous avons dû réserver toutes nos forces pour répéter à nos peuples l'écho de ses gémissements, et défendre la cause de ses droits et de ses vertus contre les impies et les ingrats qui ne rougissaient pas de l'outrager. Au milieu de ces tristesses et de ces luttes, nous avons dû nécessairement ajourner les conseils que nous nous sommes fait une loi de vous donner dans une instruction spéciale, à chaque renouvellement d'année.

Aujourd'hui que nous rencontrons un court moment d'arrêt, entre les maux que Rome a déjà soufferts et ceux peut-être plus terribles qu'elle est menacée de subir encore, nous nous empressons de vous dire quelques mots qui se rattachent à vos devoirs de profession. L'obéissance est le dernier sujet dont nous vous ayons entretenues ; nous venons maintenant compléter cette question si éminemment importante en vous parlant des emplois. L'exercice des emplois se lie par des racines nombreuses à l'ordre

intérieur des diverses maisons que vous habitez. C'est aussi par eux que vous atteignez le but extérieur de chacun des ordres, de chacune des congrégations auxquels vous appartenez. Ils constituent enfin la part principale de ce tissu d'actions successives et variées sur lesquelles roule le fond de votre vie de tous les jours. C'est assez dire qu'il y a pour vous un intérêt capital à vous en acquitter dans des conditions qui leur permettent d'assurer votre sanctification personnelle, et les bienfaits précieux que ceux qui en sont l'objet ont le droit d'en attendre.

Pour vous aider à parvenir à ce double résultat, nous résoudrons les trois questions suivantes : 1° Comment faut-il entrer dans les emplois ? 2° Comment doit-on les exercer ? 3° Comment faut-il en sortir ? Questions fort simples, mais qui nous donneront occasion d'exposer les enseignements les plus pratiques et les plus salutaires.

I

C'est un discours admirable et plein d'enseignements, nos très-chères Filles, que celui dans lequel Dieu révèle à Job non-seulement l'origine des éléments divers dont la création se compose, mais encore celle des fonctions qu'ils exercent dans la nature. « Est-ce toi par hasard qui fais lever l'étoile du matin, et qui commandes à l'astre annonçant le retour du soir de briller aux regards de l'homme (1) ? Sais-tu par quelle voie se répand la lumière et comment sa chaleur se distribue sur le globe qu'elle vivifie (2) ? Est-ce à ta voix que se forment les nuages et que des eaux flottantes se promènent sur ta tête (3) ? Est-ce de ton sein que jaillissent les éclairs, et à leur départ comme à leur retour viennent-ils te dire : Nous voici (4) ? Comment se nomme le père de la pluie, et qui fait

(1) Numquid producis Luciferum in tempore suo, et vesperum super filios terræ consurgere facis ? — Job., xxxviii, 32.

(2) Per quam viam spargitur lux, dividitur æstus super terram ! Id. *ibid.*, 24.

(3) Numquid elevabis in nebula vocem tuam, et impetus aquarum operiet te ? *Ibid.*, 34.

(4) Numquid mittes fulgura et ibunt, et revertentia dicent tibi : Adsumus ? *Ibid.*, 35.

distiller sur la terre les gouttes de la rosée (1)? Quel est celui qui, en faisant éclater le tonnerre, déchire les flancs des nues, et verse des torrents sur les déserts où nul vestige humain ne se montre et dans lesquels aucun être intelligent n'a pris sa demeure (2)? » A ces grandes questions la réponse est facile : C'est Dieu qui a fait primitivement et qui fait encore tout cela. Seul Créateur des êtres, il en est aussi le seul et suprême ordonnateur ; ils doivent à sa puissance infinie la substance qui les constitue ; la mission qu'ils remplissent leur est marquée par sa souveraine sagesse, et pas un ne s'est élancé dans la voie qu'il parcourt, pas un n'y reste fidèle au ministère dont il nous paye le tribut que parce que la main divine, après l'avoir jeté dans cette carrière, l'y retient encore invariablement captif.

Quelque chose de semblable se reproduit parmi les anges, eux qui chantaient à l'origine des temps la merveilleuse économie de la création (3). L'apôtre saint Paul nous apprend qu'ils sont les messagers de Dieu et ses auxiliaires dans le grand ouvrage du salut des hommes ; mais, avant de partir, ils attendent que leur maître les envoie. Ils s'empressent de remplir les ministères auxquels ils sont appliqués, mais ils ne les choisissent pas, c'est le Seigneur qui les leur désigne, et dans les apparitions qu'ils font sur la terre comme dans les extases où ils sont plongés au ciel, leur vie n'est qu'un acte perpétuel de subordination (4) vis-à-vis de Celui qui daigne les appeler ses ministres (5). Anges de la terre, les âmes religieuses doivent agir ici comme les anges du ciel. Quand Dieu, par l'autorité qui le représente, leur assigne quelque emploi, qu'elles s'empressent de voler à l'accomplissement des devoirs qu'il leur impose, qu'elles s'y précipitent pour ainsi dire avec la rapidité que

(1) Quis est pluviae pater? Vel quis genuit stillas roris? Job, xxxviii, 28.

(2) Quis dedit vehementissimo imbri cursum, et viam sonantis tonitruum?

Ut plueret super terram absque homine in deserto, ubi nullus mortalium commoratur? *Ibid.*, 25, 26.

(3) *Ibid.*, 7.

(4) Nonne omnes sunt administratorii spiritus, in ministerium missi propter eos qui hereditatem capient salutis? Hebræ. 1, 14.

(5) Qui facit angelos suos spiritus et ministros suos. *Ibid.*, 7.

la lumière met à franchir l'espace (1), rien de mieux, et ce n'est pas nous qui blâmerons cet élan. Mais, avant de marcher, elles doivent attendre, en silence et avec le désintéressement le plus absolu d'elles-mêmes, le signal de l'obéissance, ne formant aucun désir inquiet, n'entreprenant aucune démarche, n'écoutant et surtout ne manifestant aucune répugnance ni aucune sympathie trop ardente pour tels ou tels ministères auxquels elles peuvent être appliquées par la volonté des supérieurs. Diverses tentations conspirent et parfois réussissent à troubler ce saint équilibre de détachement et d'indifférence : il importe de les connaître et de les combattre.

La première est un attrait naturel pour l'objet même de certains emplois. Rien n'est varié comme les attractions du zèle et du dévouement dans les personnes qui se font religieuses pour servir le prochain. L'une se sent portée à faire du bien, non pas par les œuvres extérieures, mais par des œuvres spirituelles, c'est-à-dire par des prières fréquentes et de fréquentes communions ; l'autre au contraire n'éprouve aucune inclination pour cet apostolat paisible et recueilli de la prière ; son tempérament et ses goûts appellent des fonctions où l'on ait à dépenser du mouvement et de la vie. A celle-là parlez d'enfants à élever et de classes à faire, vous la verrez doucement tressaillir ; ce travail est l'objet de ses vœux. Pour celle-ci, ce sont des hôpitaux et des malades qu'il faut lui donner en perspective ; sa grande ambition fut toujours de se consacrer au soulagement et à la consolation de la souffrance. Admirable diversité de la grâce qui met entre les vocations du cœur les mêmes différences que nous remarquons entre les étoiles du firmament (2) ! Flexibilité merveilleuse de la charité qui sait se prêter avec un entraînement égal à toutes les formes du sacrifice ! Pentes précieuses de l'âme lorsqu'elles viennent en aide aux prescriptions de l'obéissance, pour en rendre l'exécution plus facile, plus prompte et plus généreuse ! Mais qu'arrive-t-il ? Ces goûts, qui pourraient être un auxiliaire pour l'obéissance, deviennent souvent pour elle une gêne. Ils suscitent des

(1) Qui facit... ministros suos flammam ignis. Hebræ., 1, 7.

(2) Stella enim a stella differt in claritate. I Cor., xv, 41.

préoccupations accompagnées d'inquiétudes. Une jeune novice se dit à elle-même avant que ses supérieurs aient parlé : quel sera mon emploi ? Si l'on me chargeait d'une infirmerie, qu'y ferais-je, puisque je répugne au soin des malades ? Si l'on me confiait, dans une providence ou dans un pensionnat, la direction du travail manuel, quelle désolation, puisque je n'ai de goût que pour l'étude et l'enseignement ! Je n'aimerais pas même une salle d'Asile parce qu'il faut trop se faire enfant avec les petits enfants ? Ma vocation m'appelle, je crois, à faire une classe. Qu'on me la confie dans un établissement de ville ou dans une communauté de campagne, peu m'importe ; l'essentiel pour moi, c'est d'être à la tête d'une école. Si mes supérieurs me font cette part, j'en serai bien heureuse, tandis qu'au contraire je serai très-affligée s'ils me désignent pour exercer d'autres fonctions. — Voici maintenant une Sœur professe qui tient un autre langage : Il m'est impossible de me plaire et de rester dans l'enseignement. Ce qu'il me faudrait, ce serait l'économat d'une maison quelconque. Je me regarde comme créée pour ce genre d'office ; il me semble que j'aurais quelque aptitude pour m'en acquitter convenablement. Pourquoi mes supérieurs ne me confieraient-ils pas cette charge qui va si bien à mes désirs et qui d'ailleurs n'a rien de trop enivrant pour l'orgueil ? — Bien d'autres religieuses se parlent à elles-mêmes un langage à peu près semblable quoique peut-être sur des objets différents. Il est un ministère particulier qui leur sourit plus que toute obéissance ; elles le considèrent avec un œil de pieuse convoitise ; l'envie qu'elles auraient de l'obtenir les remplit d'une anxiété secrète, et, plus d'une fois, avec une âme agitée, elles prient Dieu de rendre les décisions de l'autorité conformes à leurs propres attraits.

II

Un autre principe pousse de temps en temps les religieuses, nos très-chères Filles, à désirer certains emplois : c'est l'amour-propre. Plus d'une fois, avec des qualités médiocres, on se croit en possession d'un mérite qui n'est pas vulgaire. Les emplois honora-

bles qui nous sont offerts nous semblent aller tout naturellement à nos qualités comme à nos aptitudes, et nous y entrons de plain-pied. Ceux qui deviennent vacants, au lieu d'être destinés à d'autres, paraissent à notre petite suffisance compter sur nous pour être dignement occupés. Nous estimons, en toute modestie, que, si l'obéissance nous les confiait, nous aurions l'avantage de n'y pas trop échouer, et de cette persuasion qui n'exclut pas toute candeur on passe assez souvent au désir. Désir parfois fortifié par une certaine hauteur de caractère. On a des instincts de domination ; même quand on est simple inférieure, on ferait volontiers la loi plutôt que de la subir. Si la supérieure sous laquelle on est placée meurt ou reçoit son changement, on dit sans façon : Pourquoi ne lui succéderais-je pas ? Je crois, sans trop me flatter, pouvoir me promettre que je réussirais aussi bien qu'elle. En d'autres occasions, une classe plus élevée que celle qu'on dirige soi-même perd la Sœur qui la conduisait ; on s'appelle par ses propres vœux à la remplacer, parce qu'on suppose que la lumière ne doit pas être éternellement cachée sous le boisseau, mais établie enfin sur le chandelier pour éclairer ceux qui sont dans la maison, comme le dit l'Évangile (1).

Et ce qu'il y a de tristement certain, nos très-chères Filles, c'est que ces divers désirs, ceux qui partent de l'orgueil et ceux qu'inspire un certain goût naturel, ne sont pas toujours de simples tentations qu'on désavoue ou des caprices superficiels auxquels on attache peu d'importance, ce sont des sentiments réfléchis et volontaires. On s'y complait ; on s'en nourrit ; on en est travaillé comme d'une espèce de fièvre. On les porte partout, même dans la méditation, pour s'y livrer plus à l'aise, au sein d'un silence plus profond et d'une immobilité plus absolue. Et ne vont-ils pas, dans l'agitation qu'ils excitent, jusqu'à troubler le sommeil des nuits ? On ne se contente pas de s'en préoccuper dans le secret de ses pensées ou de ses petites ambitions personnelles. On en parle à celles de ses compagnes qu'on a pour confidentes ou pour adulatrices ; on pousse

(1) Neque accendunt lucernam et ponunt eam sub modio, sed super candelabrum ut luceat omnibus qui in domo sunt. Matth., v, 15.

même l'imprudence et l'indiscrétion jusqu'à les communiquer ouvertement à certaines personnes du monde ou du moins jusqu'à les leur faire entrevoir. Si l'on ne s'en ouvre pas à ses supérieurs comme aux étrangers ou à ses compagnes, on cherche quelque moyen plus ou moins heureux, plus ou moins habile pour les leur faire connaître. On emploie même des auxiliaires et des protecteurs pour les solliciter, les circonvenir et les décider à nous nommer aux fonctions où nous désirons parvenir. C'est tout un ensemble de petites manœuvres qu'on organise ; on en remue les ressorts avec une ardente activité, et, si le monde pouvait pénétrer dans ce mystère, il verrait avec étonnement s'y reproduire, dans des proportions restreintes, mais qui ne détruisent pas la ressemblance, les intrigues auxquelles se livrent les enfants du siècle, pour atteindre le but rêvé par leur esprit d'inquiétude ou d'orgueil.

III

Le premier tort de ce genre de désirs, quand il n'est pas combattu, nos très-chères Filles, est un tort d'infidélité. Un jour saint François de Sales disait aux premières Sœurs de la Visitation, dans un de ces entretiens spirituels dont ces pieuses filles nous ont conservé le précieux souvenir : « Je veux peu de choses ; ce que je veux, je le veux fort peu ; je n'ai presque point de désirs ; mais si j'étais à renaître, je n'en aurais point du tout (1). » C'est ainsi que débute le saint évêque ; il prétend que « toute la perfection religieuse consiste à se laisser entre les bras de la Providence divine, sans s'amuser à aucun désir, sinon à vouloir ce que Dieu veut de nous (2). » Voici maintenant comment il conclut : « Dites-vous ce que je désire qui vous reste le plus gravé dans l'esprit afin de le mettre en pratique ? Eh ! que vous dirai-je, mes très-chères Filles, sinon ces deux chères paroles que je vous ai tant recommandées : Ne désirez rien, ne refusez rien ? En ces deux mots je dis tout, car cet enseignement comprend la pratique de la parfaite indifférence.

(1) Saint François de Sales, *Entret.* XXI, *au comm.*

(2) Id., *Ibid.*

Voyez le pauvre petit Jésus dans la crèche ! il reçoit la pauvreté, la compagnie des animaux, toutes les injures du temps, le froid et tout ce que son Père permet qui lui arrive. Il n'est pas écrit qu'il étendit ses mains pour demander sa nourriture à sa mère ; il se laissait tout à fait à ses soins et à sa prévoyance. Ainsi, nous ne devons rien désirer ni rien refuser, mais souffrir et recevoir également tout ce que la Providence de Dieu permettra qui nous arrive (1). » Ces citations vous montrent, nos très-chères filles, qu'aux yeux de saint François de Sales, ce maître si éclairé de la vie spirituelle, cet oracle si sûr de la perfection religieuse, ce directeur des âmes si exact et si judicieux, l'esprit essentiel de votre saint état, est un esprit de détachement absolu ; il ne se contente pas de s'interdire toute espèce de demande ; il se reprocherait même un simple désir. Une seule préoccupation domine et pour ainsi dire absorbe en lui tout le reste : c'est la volonté de faire exclusivement le bon plaisir de Dieu, et du haut de cette disposition sublime, l'œil fixé vers le ciel, l'âme attend avec calme, avec indépendance, dans un équilibre parfait, qu'un signal de Celui qu'elle a pris pour Époux lui désigne le but vers lequel elle doit prendre son essor ; elle ressemble à un vaisseau dont la voile, à la fois indifférente et docile, s'en remet au pilote pour décider à quel vent elle doit se déployer.

Mais que devient ce désintéressement dans une religieuse qui se livre à de petites ambitions ou cède trop aisément aux suggestions de ses goûts naturels ? Aspirer avec ardeur à des emplois qui nous plaisent ou qui nous honorent, est-ce pratiquer le renoncement à nous-mêmes et la pauvreté d'esprit, cette vertu fondamentale de la profession religieuse ? Travailler à faire réussir ses vœux et ses calculs, obséder les supérieurs ou les faire obséder pour les amener à ses fins, est-ce s'abandonner, comme l'enfant Jésus, entre les mains du Père céleste, ne connaître d'autre loi que son bon plaisir, et n'avoir d'autre mobile que l'impulsion de sa Providence ? Ah ! c'est bien plutôt trahir les promesses d'abnégation complète et permanente qu'on lui avait faites. Quand on a pris l'habit de re-

(1) *Id.*, *ibid.*, vers la fin.

ligion, quand surtout on a prononcé ses vœux, on a juré solennellement qu'on n'aurait plus de volonté propre et qu'à l'exemple de Jésus-Christ, on ferait sa nourriture de l'accomplissement de la volonté Divine. Ainsi, s'était-on par avance et pour jamais interdit toute fausse condescendance pour les caprices de la nature, et maintenant on revient sur ses serments ; on ne devait jamais prendre ses fantaisies au sérieux et l'on voudrait en faire aujourd'hui la règle de son obéissance. On avait dit anathème aux rêves de l'amour-propre, et l'on serait bien aise, à présent que l'autorité, les traitant avec égards, nous portât pour les satisfaire sur le faite du temple. Oh ! que ce sont bien là les sentiments et le langage d'une épouse infidèle ! Jésus-Christ n'estime comme véritablement dignes de ce caractère que celles qui, s'abdiquant totalement elles-mêmes, prennent la croix et marchent ensuite dans la route qu'il lui plaît de leur marquer, au lieu de prétendre l'entraîner dans des voies qu'elles auront personnellement choisies,

IV

Désirer ou rechercher des emplois qui sourient, c'est donc une infidélité, vis-à-vis de Dieu comme aussi vis-à-vis de l'esprit religieux considéré dans ce qu'il a de plus essentiel. — Vis-à-vis des communautés c'est un principe de perturbation.

Rien n'est plus nécessaire au bon ordre d'une congrégation qu'une entière liberté d'action dans les supérieurs pour la détermination des emplois. On dit à une sœur : Partez, et elle part : on écrit à telle autre : Revenez, et elle revient. A celle-ci : Vous serez infirmière à trente lieues d'ici, et elle répond : J'y vais ; à celle-là : Vous irez faire la classe en Chine ou en Océanie : elle répond aussi : J'y vole. Avec une obéissance si prompte, si absolue, si étrangère à toute représentation, l'autorité n'éprouvant aucune gêne, le corps tout entier lui-même agit avec une facilité de mouvement qui, en attestant en lui la régularité de la vie, en alimente aussi la vigueur. Quand la tête commande avec empire, quand chaque membre en écoute le signal avec une docilité respectueuse, c'est preuve que la

santé générale est florissante et qu'elle porte en soi le germe d'un certain avenir.

Supposez maintenant que vingt, trente ou quarante religieuses viennent dire aux supérieurs, chacune de son côté : Vous voulez que je m'occupe des pauvres, je voudrais servir les malades. — Vous voulez m'appeler à être dans une prison, j'aimerais mieux être dans un pensionnat. — Vous me placez dans une fabrique, pourquoi ne me mettriez-vous pas dans un orphelinat, dans une Providence ? — A travers ces sollicitations qui combattent ses vues, que deviendra l'autorité, nos très-chères filles, s'il faut qu'on en tienne compte ? Sera-t-il dit que le droit de commander ne soit plus pour elle que la nécessité d'obéir ? Suffira-t-il qu'on ait des fantaisies pour qu'on ne soit plus obligé d'en accomplir les ordres ? Et donnerons-nous au désir de nous satisfaire le pouvoir de suspendre le vœu par lequel nous nous sommes engagés à n'avoir plus de volonté personnelle ? Mais alors vaut-il la peine d'avoir des supérieurs puisque nos caprices veulent avoir le privilège de leur lier les bras ? Il est bien plus simple d'abandonner au choix de chaque religieuse le genre de ministère qu'elle doit exercer. — Il en arrivera peut-être que plusieurs se disputeront le même emploi ou feront de communs efforts pour l'éviter. Divers offices languiront parce qu'ils seront trop ou trop peu recherchés ; la maison particulière et l'ensemble de l'ordre où se livreront ces petites luttes en éprouveront un malaise inévitable. Mais que signifient ces incon-vénients ? Ne peut-on pas acheter à ce prix l'avantage d'écouter ses répugnances et ses attrait, au détriment de l'obéissance ? Ah ! comprenez mieux, nos très-chères filles, l'esprit et la portée de vos saints engagements, et ne créez point, par l'intervention de vos plaintes ou de vos prières dans la distribution des emplois, des embarras et des contrariétés que vous avez promis d'épargner à vos supérieurs.

Et vos compagnes, ne devez-vous pas aussi les prendre en considération ? Votre conduite à leur égard doit être pleine de délicatesse, et vous ne sauriez vous interdire avec trop de scrupule tout ce qui risquerait de les priver d'un avantage auquel elles pourraient

légitimement parvenir. Tel emploi qui vous sourit, leur serait probablement agréable, n'est il pas vrai ? Il est même possible, vous en conviendrez, que si elles y étaient portées par l'obéissance, elles l'exercassent avec plus de succès que vous ; comme vous et peut-être plus que vous elles seraient véritablement à leur place. Qui sait même si déjà les supérieurs n'ont pas jeté les yeux sur elles pour occuper cet office ? Voilà, toutefois, que vous vous précipitez entre deux, non-seulement par des désirs secrets, mais encore par des démarches extérieures. Des médiateurs plus ou moins accrédités pèsent plus ou moins en votre faveur sur les conseils et les décisions de l'autorité. Celles auxquelles on songeait pour remplir le ministère qui vous fait envie sont écartées ; votre nomination prévaut, et vous entrez en possession d'un avantage que la politesse et la charité vous invitaient à ne pas enlever à vos compagnes. C'eût été bien assez qu'il leur fût ravi par une détermination pure et simple des supérieurs de la Providence.

Voilà pour la communauté ; par ses désirs et ses manœuvres on gêne la liberté des supérieurs dans la distribution des emplois, et l'on ne manque à la délicatesse vis-à-vis de ses sœurs, en les privant d'un office plus ou moins agréable qu'elles auraient peut-être obtenu si l'on fût resté tranquille.

V

Principe de perturbation pour les maisons religieuses, ce défaut est aussi un principe de trouble pour la sœur qui en est atteinte et ne sait pas le dominer.

Voyez cette bonne religieuse : elle n'a d'autre volonté que celle de ses supérieurs : et, pourvu qu'elle la fasse, elle est toujours paisible et toujours heureuse. Vous voulez que j'enseigne les éléments de la lecture aux tout petits enfants ? — Volontiers. — Vous voulez que je m'emprisonne dans cette ruche toujours bourdonnante qu'on appelle une salle d'asile ? — Je le veux aussi. — Vous voulez que ma fonction soit d'aller quêter de maison en maison, de village en village, des secours pour les pauvres ou pour notre établissement ?

— De grand cœur. — Vous voulez que, malgré mon âge, malgré le titre de supérieure que j'ai autrefois porté, je n'aie que des offices obscurs et pénibles à exercer ? — Je me réjouis, comme le roi prophète, d'être ainsi abaissée dans la maison de mon Dieu. — Ainsi cette âme est comme un lac que nul souffle n'agite et qui ne voit aucune ride courir à sa surface immobile comme le cristal ; elle trouve dans sa pieuse indifférence un principe d'inaltérable sérénité, et, suivant le mot si gracieux de l'Écriture, le charme d'un printemps éternel.

Mais vous, nos très-chères filles, qui vous permettez de désirer certains emplois, n'êtes-vous pas tourmentées par vos désirs eux-mêmes, et par l'impatience qui les accompagne ? Ne l'êtes-vous pas par la crainte de les voir impuissants et déçus ? Ne l'êtes-vous pas par le peu d'empressement avec lequel parfois vos supérieurs les accueillent ou par la juste rigueur avec laquelle ils les repoussent ? Ne l'êtes-vous pas par la jalousie qui se mêle à vos mécomptes et qui vous fait souffrir du bonheur des compagnes qu'on vous a préférées ? Ne l'êtes-vous pas enfin par les remords qui naissent de vos petites ambitions elles-mêmes, et vengent par d'implacables tortures les atteintes que vos rêves de gloire ou de satisfaction naturelle ont portées à l'esprit de modestie et d'abnégation religieuses ? Oui, ce sont là tout autant de martyrs inévitables ; Dieu fait de vos désirs comme autant d'épines cruelles qui percent votre cœur, et plus vous en écouterez les caprices, plus aussi vous aurez d'amertumes à dévorer.

VI

Les conséquences de cette tristesse sont parfois aussi graves qu'elle est pénible elle-même. Qu'une religieuse qui tenait vivement à prendre possession de tel ou tel emploi, soit trompée dans ses vœux, elle est souvent saisie par ce seul fait d'un fond de malaise irremédiable. Désormais il n'est rien qui ne lui soit à charge et ne lui tourne à dégoût ; elle aimait ses sœurs, elle ne les supporte plus maintenant, celle surtout que l'obéissance a mise dans l'office

qu'elle souhaitait obtenir. Ses fonctions qui, même avant son mécompte, déjà lui plaisaient peu, lui sont actuellement insupportables. Elle aimait peut-être auparavant ses supérieurs ; mais depuis qu'ils l'ont frustrée de ses espérances, elle ne peut plus les voir ni presque en entendre parler. Dans le service de Dieu, la même mélancolie produit la même pesanteur. On ne marche plus dans ses exercices de piété comme on le faisait, il n'y a pas longtemps encore ; on s'y traîne d'un pas lent et lourd. Pendant la prière, la méditation, le saint-sacrifice de la messe, la lecture spirituelle, on est constamment obsédé par le sentiment du chagrin qu'on éprouve, et cette impression jette sur l'âme je ne sais quelle ombre épaisse et froide qui la resserre et la glace. On est mal par tout, et souvent on finit par être ébranlé jusque dans sa vocation même. On prétend ou que l'autorité ne comprend pas les sujets et ne sait pas les mettre à leur place, ou qu'elle a des partialités blessantes pour la justice et fâcheuses pour le succès des différents emplois. Ce n'est pas là ce qu'on avait pensé rencontrer dans la congrégation dont on fait partie ; au lieu de l'ordre et de l'équité qu'on se promettait, on n'y trouve que le chaos et le caprice. Depuis qu'on en a fait par soi-même la douloureuse expérience, on ne se sent plus en équilibre. On rêve de s'en aller dans un autre ordre où l'on présume que les choses se passeront mieux. Heureux encore si l'on ne rejette pas les regards en arrière, et si, à force de dégoûts et de pusillanimité, l'on ne rentre pas dans le monde, pour y reprendre ce droit et cette liberté de céder à ses fantaisies dont on avait fait avec tant de sagesse et de générosité le sacrifice perpétuel, en se consacrant à Dieu par la profession religieuse !

VII

Si l'on ne va jusqu'à cet excès de danger, nos très-chères filles, on va tout au moins jusqu'à certaines témérités déplorables en cherchant à s'ingérer dans certains emplois.

Témérité vis-à-vis de Dieu. Vous travaillez à vous faire assigner une fonction qui vous est agréable, et vous l'obtenez. Alors ce n'est

pas précisément Dieu qui vous choisit et vous envoie : c'est vous qui vous glorifiez vous-même. Et comment espérer après cela que la grâce vous suivra dans cette voie que l'auteur de tout don parfait ne vous aura pas ouverte ? Lorsque vous êtes dans un ministère où sa propre main vous a mises, vous avez un droit rigoureux à son appui ; sa justice et son respect pour sa parole ne lui permettront jamais de vous laisser fléchir sous le fardeau dont il aura chargé vos épaules. Mais quand vous avez en quelque manière contraint sa Providence en surprenant la volonté de vos supérieurs, quand vous vous êtes hasardées à vous marquer à vous-mêmes votre place sans vous inquiéter de ses desseins, quels titres avez-vous à l'efficacité de son assistance ? Il peut vous l'accorder dans sa miséricorde ; mais y est-il obligé par la force de ses promesses ? Et s'il vous abandonne à la solitude de votre faiblesse, s'il vous prive de la force de son bras auquel rien ne résiste et sans lequel nous ne pouvons rien abattre ni rien dominer, s'il faut que vous vous débattiez seules contre les devoirs, les difficultés et les tentations qui vous attendent, qu'allez-vous devenir ? Quel océan n'est pas terrible à parcourir, si nous ne sommes protégés par Celui qui commande aux flots et se fait obéir par la tempête ?

Témérité vis-à-vis de Dieu ; témérité vis-à-vis des emplois eux-mêmes. Cet emploi nous attire ; il nous semble que nous l'exerçons avec goût, et nous en concluons que nous nous en acquitterons avec succès ; ordinairement on fait bien ce qu'on fait avec plaisir. Mais quand la chose serait vraie dans toute sa rigueur, nos désirs et nos petites manœuvres n'en seraient pas plus légitimes. Et d'ailleurs qui nous assure qu'ici notre confiance n'est pas une illusion ? Savons-nous bien exactement le genre et la mesure de qualités et de vertus que réclame le poste auquel nous aspirons ? Savons-nous avec plus de certitude que nous avons tout ce qu'il faut pour l'occuper avec avantage ? Votre caractère, votre instruction, vos manières extérieures, votre façon de parler et d'agir sont-ils bien tels qu'ils doivent être pour vous faire accueillir avec faveur par les sœurs, les élèves, les administrations, les paroisses avec lesquelles votre ministère doit vous mettre en contact ? Vous le présumez ;

mais où sont vos garanties ? Qui vous dit que vous ne vous trompez pas ? Ne savez-vous pas combien nous sommes exposés à nous flatter ou plutôt à nous abuser sur nous-mêmes ? Chaque jour ne le remarquez-vous pas dans quelques-unes de vos compagnes ? Tandis qu'elle était dans un poste inférieur, celle-là critiquait certaines sœurs placées au-dessus d'elle ; elle ne cessait de répéter que leurs fonctions étaient mal remplies, et que si pour sa part elle en était chargée, elle croyait, sans faux amour-propre, qu'elle s'en acquitterait dans de meilleures conditions. La Providence a permis qu'elle leur ait succédé, et bien loin de mieux réussir, comme elle se l'était promis, elle a été, au contraire, mille fois plus malheureuse. C'est là ce que vous avez vu, c'est ce que vous voyez encore de vos yeux, et pouvez-vous répondre que pour vous il n'en sera pas de même ? Malgré vos espérances de succès, n'est-il pas à craindre que vous aboutissiez à l'humiliation d'un échec ? Et s'il en était ainsi, la douleur que vous éprouveriez ne serait-elle pas d'autant plus inconsolable que vous auriez fait plus de vœux et d'efforts pour obtenir le ministère où vous n'opéreriez aucun bien ?

Oh ! pour vous épargner ce regret, laissez-vous aller entre les mains de la Providence comme un petit enfant dans les bras de sa mère. Ne veuillez que ce qu'elle veut. Avant de marcher, attendez son signal ; quand il s'agira de choisir une voie, ne lui dérobez pas l'honneur de l'indiquer. C'est un droit dont elle est jalouse et pour lequel vous-mêmes vous ne sauriez être trop respectueuses. Ézéchiél aperçut des figures mystérieuses qui ne s'ébranlaient que lorsque le souffle de Dieu venait, dans son impétueux essor, leur imprimer le mouvement (1) ; image de votre conduite. Que votre âme se ferme et se replie sur elle-même quand le caprice souffle sur elle pour la pousser à tel ou tel emploi ; mais quand l'esprit de Dieu se prend à souffler, quand ce vent mystérieux aspire à vous précipiter vers certaines fonctions, alors, mais seulement alors, votre volonté doit s'ouvrir tout entière à son impulsion souveraine

(1) Ubi erat impetus spiritûs, illuc gradiebantur. — Ezech., 1, 12.

et voguer à pleines voiles vers le but où ce courant sacré vous entraîne.

Voilà comment on doit entrer dans les emplois : sur l'appel de Dieu et rien que sur l'appel de Dieu. Et maintenant comment faut-il s'en acquitter ?

VIII

Le soleil, nos très-chères filles, obéit à ses destinées avec une régularité mathématique. Aux mêmes jours et aux mêmes heures, dans la révolution successive des diverses saisons de l'année, vous le voyez qui se lève et se couche aux mêmes points de l'horizon qu'il embrase des feux de son double crépuscule. Il en est de même pour les autres astres dont il est le roi ; cette milice brillante, à l'exemple de son chef, observe avec une fidélité que les siècles sont impuissants à faire varier, la discipline que lui marqua, dès l'origine, le Dieu des mondes et des armées. Mais tous ces mouvements des corps célestes s'accomplissent à leur insu ; et si l'admirable harmonie de leurs évolutions forme un concert en l'honneur de Celui qui les a faits, ils n'ont pas conscience de cet hymne qu'ils chantent à sa gloire. Trop souvent nous faisons comme eux dans la vie religieuse. Voici une communauté qui vous ouvre ses portes, et vous pénétrez dans son enceinte. Chaque sœur est à son emploi, et toutes s'en acquittent avec autant de zèle que d'exactitude. Ce sont les astres qui roulent dans leurs orbites. Même régularité, même ensemble. Mais aussi plus d'une fois même principe qui les pousse. Nous agissons par une sorte de force et d'impulsion mécanique. A telle heure, il faut qu'on aille en classe ; à tel moment, on doit se rendre à la pharmacie ou près des malades ; à tel autre moment, c'est un office intérieur qui nous appelle. On y va par habitude, et comme par l'action d'un ressort qui se détend à la minute fixée par le règlement et les usages. Nous sommes fidèles à toutes nos fonctions ; mais nous le sommes à la manière de ces rouages qui suivent aveuglément le branle communiqué par un aveugle mobile.

A ce principe d'habitude se substitue de temps en temps un principe de fidélité purement naturelle. On aime sa supérieure, et c'est

surtout pour lui être agréable qu'on s'acquitte convenablement des obédiences qu'on en a reçues. On a du goût pour l'enseignement, et c'est dans cet attrait qu'on puise l'aliment des soins que l'on consacre à ses classes. On est portée par inclination à s'occuper des enfants ; il y a dans leur candeur, dans leur droiture et leur grâce naïves, je ne sais quel charme par lequel on se sent comme irrésistiblement attiré, et souvent une religieuse ne devra qu'à cette pente la tendresse et la sollicitude maternelles dont elle environnera ses élèves. On éprouve par tempérament le besoin d'agir, et voilà ce qui vous explique pourquoi certaines sœurs, tardives à la méditation, sont si empressées et si laborieuses pour les œuvres extérieures. En un mot, ce n'est plus ici l'habitude qui nous guide, c'est la nature qui nous mène.

Certes, nos très-chères filles ! à Dieu ne plaise que nous condamnions absolument ce double principe de conduite quand il nous porte au bien ! Mais il n'est pas assez noble pour une religieuse. Épouse de Jésus-Christ, elle ne doit jamais agir que pour plaire à cette adorable Époux ; tout autre motif moins élevé n'est pas digne d'elle. Ce qu'elle doit à son caractère, elle le doit à son intérêt. Si c'est l'esprit de foi qui vous anime dans l'exercice de vos emplois, si vous vous en acquittez par amour pour Notre-Seigneur et pour vous conformer, comme lui, à la volonté de son Père, si au lieu de chercher une satisfaction de tempérament de cœur ou de vanité, vous ne vous proposez que le bon plaisir et la gloire de Dieu, vous vous préparerez par cette portion de votre vie un immense trésor de mérites. Élever des enfants et les surveiller sans repos dans une classe, dans une salle d'asile ou dans un ouvroir, soigner des malades bien souvent pénibles, se dévouer pour des prisonniers plus d'une fois peu sensibles aux bontés dont on les entoure, et cela d'un bout à l'autre de l'année, presque sans aucune interruption qui nous permette de secouer un instant le fardeau, c'est évidemment une rude tâche à remplir. Mais avec des intentions surnaturelles, combien elle devient féconde ! De quelle magnifique moisson de gloire elle porte en soi l'espérance ! Quel sublime dédommagement promis aux labeurs nécessaires pour la faire germer ! Si au contraire nous

agissons d'une façon purement humaine ou machinale, si nous nous acquittons de nos fonctions sans but ou pour un but grossier et d'où Dieu soit exclu indirectement au moins si ce n'est pas d'une manière positive, à quoi toutes les fatigues et tous les dévouements de notre ministère pourront-ils nous servir? C'est le néant que nous aurons cherché, nous ne trouverons que le néant (1).

Ainsi la disposition la plus essentielle nous est indiquée par ce trait de l'Évangile. Jésus s'acheminait vers la maison de Lazare : Marthe instruite de l'approche du Sauveur se précipite à sa rencontre. Après quelques paroles échangées avec lui, elle rentre à la hâte dans sa demeure et s'adressant à sa sœur Marie, elle lui dit : « Le maître est là, il t'appelle (2). » Quand un emploi vous réclame, nos très-chères Filles, l'esprit de foi prenant la parole doit dire à votre volonté, comme Marthe à Marie : Le maître est là ; sa voix t'appelle par celle de l'obéissance. Lève-toi pour répondre à son commandement. Et quand cette invitation se sera fait entendre, à l'exemple de Marie, que votre fidélité s'élançe, qu'elle tombe aux pieds du Sauveur dans l'ardeur d'une soumission toute filiale, et qu'elle s'écrie : Seigneur, Seigneur, me voici prête à tout parce que vous m'avez appelée. — Esprit de foi.

IX

A cette disposition doit se joindre un juste mélange d'intérêt et de modération. Plus d'une fois, dès le moment même où l'on entre dans l'exercice d'un emploi, on s'en acquitte avec apathie si ce n'est pas avec insouciance. Dans les unes, c'est le fait d'un tempérament sans énergie et d'un caractère sans élan ; elles prennent tout avec un calme presque glacial, et tout en ayant de la conscience, elles manquent de cette vie qui suppose et fait supposer qu'on se livre à ses occupations avec attrait. Pour d'autres cette froideur procède d'un dégoût plus ou moins prononcé pour leurs offices. Elles sont chargées de la direction des sœurs, elles n'en voudraient

(1) Matth., vi, 1, 2, 5.

(2) Magister adest, et vocat te. — Joann., xi, 28.

point. On les a mises à la tête d'une classe, rien ne leur est plus amer que d'être avec les enfants. Un économe leur est confié, elles aimeraient mille fois mieux l'enseignement. Les unes et les autres ont de vives répugnances à surmonter pour s'acquitter convenablement de leurs divers offices, et malheureusement, au lieu de les vaincre, elles s'en laissent dominer. Elles se rendent aussi tard et aussi peu régulièrement que possible où leur travail les attend. Quand elles y sont, elles le font sans application, sans ardeur, avec un air caractérisé de mollesse ou d'ennui. Si elles sortent des langes de ce sommeil ou de ce malaise, c'est pour éclater en brusqueries qui, dépassant la sécheresse, s'en vont parfois jusqu'à la violence. Des deux côtés on sent que le cœur n'est pour rien dans les actes qu'elles accomplissent et qu'elles y trouvent le plaisir qu'un prisonnier goûte à trainer sa chaîne.

Et quel prix, nos très-chères filles, voulez-vous que le Seigneur attache à cette obéissance de mercenaire? Sommes-nous des esclaves ou des enfants? Et devons-nous agir par un froid principe de nécessité ou par un principe généreux d'amour? Ah! votre emploi répugne à votre délicatesse, tant mieux, vous y serez martyre. Votre emploi blesse votre orgueil, il vous paraît au-dessous de votre mérite et vous abaisse aux yeux de vos compagnes, tant mieux encore. Si Dieu ne vous l'avait pas offert, vous auriez dû le désirer, parce qu'au lieu d'aspirer à être placée sur le chandelier, toute religieuse doit ambitionner d'être cachée sous le boisseau. Mais puisque Dieu a daigné prendre les avances, puisque par le choix de vos supérieurs il vous a désignée pour des fonctions obscures, vous devez vous y prêter avec une humilité pleine d'amour. « Oui, s'écrie saint Basile dans ses *Constitutions monastiques*, il faut qu'un religieux accepte avec bonheur et remplisse avec zèle les emplois les plus vils en apparence, sachant bien que, dans ce qui se fait pour Dieu, rien n'est petit, mais que tout est grand, spirituel, digne des cieux et capable de nous assurer la récompense qui nous y est préparée. Ainsi, continue le grand docteur, quand même nous serions chargés de suivre les bêtes de somme dans les vulgaires travaux qu'elles accomplissent, nous devrions le faire sans résistance. Et

pour cela nous n'aurions qu'à nous souvenir de l'empressement avec lequel les Apôtres obéirent au Sauveur qui leur avait ordonné de lui amener un ânon pour entrer à Jérusalem. Nous devons nous persuader aussi que ceux dans l'intérêt desquels nous surveillerons les animaux domestiques du monastère, sont les frères du Sauveur, et que le dévouement que nous déploierons en leur faveur remonte à Celui qui a dit : « Ce que vous aurez fait au plus petit d'entre mes frères, vous me l'aurez fait à moi-même ! » Après tout, si nous sommes appliqués à des œuvres sans éclat, il importe de nous rappeler que le Sauveur a servi ses disciples, qu'il n'a pas dédaigné de descendre aux plus humbles ministères, et qu'il est grand pour l'homme de s'élever, par des actions aussi modestes, à la hauteur où place toujours l'imitation d'un Dieu (1). »

Au reste, comme le fait encore judicieusement observer saint Basile, nos emplois ne sont pas destinés seulement à nous être utiles à nous-mêmes, ils doivent l'être également à ceux qui en sont l'objet. Directrice dans un noviciat, vous devez former les jeunes postulantes confiées à vos soins. Maîtresse de classe, vous n'avez cette mission que pour façonner au bien les enfants placées sous votre tutelle. Infirmière, vous n'exercez cette charge auprès des malades que pour être leur ange consolateur. Mais si, dans ces divers offices, vous ne portez que de l'inexactitude, de la nonchalance et du dégoût, quels seront l'ascendant et le fruit de votre ministère ? Vous saura-t-on gré de votre dévouement, quand il aura l'air d'une contrainte ? Quel attrait auront vos enseignements, quelle

(1) Oportet ascetam viliora opera ingenti alacritate ac studio suscipere, scientem nihil omnino parvum esse, quod Dei causa fiat, sed magnum, et spirituale, et celo dignum, et ejusmodi quod mercedem illinc accessuram nobis conciliat. Etsi igitur oneraria jumenta quæ communibus commodis inserviunt, sequi oportet, reluctandum non est, cum meminisse Apostolorum debeat quam alacriter Domino pullum adducere jubenti obediverint, cogitareque eis etiam quorum causa nos jumentorum curam suscipimus, fratres Servatoris esse, benevolentiamque et studium in ipsos collatum referri ad Dominum qui dixit : *Quatenus feceritis uni ex his fratribus meis minimis ; mihi fecistis.....* Si igitur facienda sunt viliora quædam opera, scire convenit Servatorem quoque ipsum discipulis servivisse, abjectaque opera agere dedignatum non fuisse, et magnum esse homini si Dei fiat imitator, atque per humilia hæc in ejus imitationis altitudinem ascendat. — S. Bas., *Const. mon.*, cap. xxiii.

autorité vos conseils, quel charme vos soins, dès qu'ils ne paraîtront plus jaillir du cœur et n'exhaleront plus ce doux parfum qu'il communique à tout ce qu'il inspire? Au lieu de vos sacrifices on ne verra plus que votre ennui; on se choquera des répugnances que vous laisserez éclater. Les enfants comme les personnes déjà mûres ne vous pardonneront pas de regarder comme un supplice les emplois qui vous mettent en contact avec elles. Avec du zèle, avec de l'élan, avec un affectueux intérêt, vous en auriez peut-être obtenu des prodiges. Depuis que vous les accablez de vos mélancolies, elles n'ont plus ni estime pour votre caractère, ni reconnaissance pour vos services, ni ardeur pour les devoirs auxquels vous les conviez. Cette apathie glaciale dont vous êtes atteintes les a frappées elles-mêmes d'une sorte de paralysie douloureuse; et si elles font votre torture, vous faites aussi leur martyre.

Il est donc manifeste que pour nous comme pour les autres nous devons porter de l'activité dans l'exercice des emplois.

X

Mais il faut aussi de la modération. Un habile écuyer fait usage tout à la fois des rênes et de l'éperon. Par l'éperon, il excite son cheval; par les rênes, il en règle la fougue et en prévient les écarts. C'est ainsi que nous devons traiter notre âme dans l'exercice des emplois. Est-elle molle et paresseuse? Faites usage de l'éperon. Est-elle au contraire impétueuse à l'excès? Serrez les rênes et faites appel à la modération pour la contenir. Modération qui tempère ce fond d'empressement et de précipitation dont certaines religieuses ne peuvent se défendre, et d'où sortent trop souvent des paroles peu réfléchies et des démarches peu mesurées. Modération dans les susceptibilités d'amour-propre ou les vivacités d'humeur qui se trahissent plus d'une fois, au désavantage du ministère qu'on exerce, par des brusqueries pénibles ou des aigreurs blessantes pour celles qui les subissent. Modération dans les bons offices qu'on rend à ses compagnes, et qui, faute de discrétion, froissent assez fréquemment celles qui en sont l'objet. On s'ingère trop avant dans leurs emplois; on leur prodigue, sur ce point, trop richement ses conseils. Il n'est

peut-être pas de contact sur lequel on doit se surveiller davantage afin de ne pas franchir les bornes de la délicatesse. Modération jusque dans la bonne volonté. On est exigeant à l'excès des enfants ou de ses compagnes, et parce qu'on leur demande trop, on n'en tire pas tout ce qu'il serait possible d'en obtenir; on fatigue les autres et l'on se décourage soi-même. L'esprit de piété n'en est pas moins atteint que l'esprit de paix. On aime ses emplois; on s'y porte avec une espèce de passion, on tient vivement à les exercer avec succès non point pour le misérable honneur qu'on en recueillera, mais dans l'intérêt des œuvres même dont on est chargé. Rien de mieux assurément. Mais on va trop loin. Imagination, cœur, volonté, tout se précipite sur ces occupations qui nous plaisent, avec la même violence que le lion sur sa proie. L'âme entière s'y absorbe au point de n'être plus libre et maîtresse d'elle-même. La méditation l'appelle, mais sa pensée n'y est pas. De corps cette sœur est présente à l'examen particulier, mais intérieurement elle songe à sa classe et se joue pour ainsi dire avec le souvenir de ses élèves. A la sainte table, pendant les lectures spirituelles et les prières publiques, elle ne s'appartient pas à elle-même. Ses leçons, ses travaux, ses petites écolières, ses malades, toutes ces images s'agitent devant ses yeux comme un tourbillon sans repos, et ce mirage a pour elle d'autant plus de vie et de fascination qu'elle est plongée d'une manière plus sérieuse dans le calme du recueillement et celui du sanctuaire ! Tentation dangereuse, nos très-chères filles, et précisément plus dangereuses parce qu'elle dissimule ses pièges sous le voile d'un zèle qui paraît louable. Si l'on n'y prend garde, plus meurtrière pour les âmes que le vent du Midi pour les fleurs de nos parterres, elle dessèche l'esprit intérieur, tarit l'amour des choses de Dieu, paralyse l'action des moyens de sanctification dont on est entouré, appauvrit l'attention qu'on devrait donner à la réforme de ses défauts et de ses petites passions, en un mot, éteint le souvenir et la sollicitude de la perfection religieuse pour ne laisser debout que la préoccupation démesurée des fonctions extérieures dont on est investi. — Activité et modération, c'est là ce que nous devons avant tout ajouter à l'esprit de foi.

XI

Outre la prudence de la modération, nos très-chères filles, on doit porter, dans l'exercice de ses emplois, la prudence des rapports. Il est une foule de fonctions qui mettent en contact avec les personnes du dehors. Vous en avez si vous êtes supérieure ; vous en avez si vous êtes sacristine ; vous en avez si vous êtes à la tête d'un pensionnat ; vous en avez si vous êtes dans une fabrique, une pharmacie, un hôpital, une prison. Chacune d'entre vous comprend quelles rencontres on peut faire sur ces divers théâtres où Dieu vous appelle à travailler pour sa gloire et pour le bien des âmes. Audessous de toute conversation même nécessaire, se cache pour vous un danger, et la droiture d'intention, la simplicité de cœur, même quand elles sont réciproques, ne constituent pas toujours un abri suffisant contre les atteintes du péril. Il n'existe de sécurité pour vous que sous le bouclier de la prudence. Marie, quoique immuablement affermie dans la vertu, frémit à l'aspect d'un archange. Ce n'était pas certes qu'elle pût redouter un piège, mais c'était pour donner une grande leçon aux vierges, dont elle devait être la reine. « Frissonner, comme le dit saint Ambroise, telle est l'impression qui doit caractériser leur délicatesse (1). » Le bruit d'une feuille qui tombe, le murmure d'une ombre qui passe, doivent suffire pour leur causer un secret saisissement. C'est surtout contre les fumées de l'adulation qu'il leur importe de se tenir en garde. Quand une religieuse réussit dans ses emplois, quand, par exemple, elle est attachée à la direction d'un pensionnat et qu'elle a des succès dans ses enseignements, on en parle avec éloges ; les élèves l'exaltent et l'adorent ; les parents la louent ; les personnes même étrangères montrent pour elle de l'estime. L'encens fume et monte à flots autour de son mérite, et plus d'une fois celles à qui s'adressent toutes ces flatteries se laissent gagner par les enivrements de l'orgueil. Ivresse redoutable et dont le vertige a trop souvent provoqué des visites et des liaisons imprudentes, déterminé de funestes dévia-

(1) *Trepidare virginum est.* — S. Ambros., lib. II *in Luc.*

tions de cœur, renversé sans retour des vocations qui semblaient auparavant inébranlables, enfin désolé certaines Congrégations par de douloureux scandales dont l'impiété du monde s'est prévalu plus ou moins méchamment contre les maisons religieuses et contre l'Église elle-même.

Voilà, nos très-chères filles, les grandes dispositions avec lesquelles on doit exercer ses emplois : esprit de foi, activité, modération, prudence. Il serait encore bien d'autres dispositions à vous indiquer ; mais celles-là sont les plus importantes ; elles résument toutes les autres. Vous nous permettrez de ne rien ajouter aux développements dont elles viennent d'être l'objet.

XII

Mais comment faut-il quitter ses emplois ?

Nous ne devons ni en sortir ni faire effort pour en sortir avant que la Providence nous en donne le signal. Sans doute, si un emploi fatigue une religieuse et ruine sa santé, il lui est permis, il lui est même commandé de le faire savoir à ses supérieurs. Sans doute encore, si un emploi suscite dans celle qui en est chargée des répugnances si obstinées et si vives qu'elle en éprouve un malaise habituel et profond, elle peut communiquer sa peine à ceux que Dieu a désignés pour en être dépositaires. Mais ensuite on doit s'en remettre avec une abnégation totale aux décisions de l'autorité, sans travailler à lui forcer la main. Si, librement et d'elle-même, elle prend pitié de vous et de vos tristesses et vous accorde le changement d'office que vous désirez, rien ne s'oppose à ce que vous l'acceptiez avec un certain sentiment de reconnaissance et de satisfaction. Mais dans le cas où vos plaintes ne seraient pas accueillies comme vous le souhaitez, il s'agit de rester où vous êtes sans découragement comme sans murmure. Votre santé s'allère et succombe ? Soyez heureuse ; rien n'est beau comme de s'immoler à l'obéissance. Vos fonctions vous déplaisent ? Rien n'est plus méritoire que de sacrifier les dégoûts aux saintes exigences du devoir et de la conscience. Vous prétendez ne pouvoir pas faire le bien ?

C'est un point dont vous n'avez pas à vous inquiéter ; Dieu vous demande la générosité du dévouement et non point la gloire du succès. Tous les prétextes qu'on invoque pour s'affranchir d'un joug qui meurtrit l'égoïsme ou l'orgueil, sont indignes des Épouses d'un Dieu crucifié. C'est quand ces tentations s'élèvent qu'elles doivent se répéter à elles-mêmes avec un accent de magnanime énergie ces paroles du Sauveur : « Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés (1). »

XIII

Par une tendance contraire mais qui pourtant émane du même principe, lorsque les emplois nous plaisent, nous nous résignons difficilement à les quitter. On conteste avec ses supérieurs afin d'obtenir que, revenant sur leurs décisions, ils nous permettent de continuer à les exercer encore. — Je suis bien âgée ; voici longtemps que je suis dans cet office ; il est trop cruel, après tant d'années de profession, d'entreprendre un nouveau travail et de changer toutes mes habitudes. — Votre âge ! votre temps de profession ! Mais c'est justement ce qui vous oblige à donner l'exemple d'un renoncement plus courageux ; les aînées de la famille doivent marcher noblement à sa tête dans la route qui conduit au Calvaire. Vos habitudes ! Mais on ne doit avoir d'autre habitude invariable que celle de faire la volonté de Dieu, même quand elle nous ordonne de douloureux sacrifices. L'emploi qu'on m'offre sera moins honorable que celui que je quitterai ? — S'il vous est imposé comme une juste punition, pourquoi ne l'accepteriez-vous pas, puisque vous l'avez mérité ? Si ce n'est pas un châtement, vous aurez pour première consolation le bon témoignage de votre conscience. Et puis, si vous avez un mérite réel, vous relèverez toujours vos fonctions, si modestes qu'elles soient, à la hauteur de votre propre dignité. — Mais que dira-t-on ? — Peu importe, pourvu que Dieu soit content de votre abnégation ; et après tout, si vous obéissez avec promptitude, si vous rompez sans hésitation les liens de fleurs qui vous enchainent aux emplois dont il faut vous séparer, votre

(1) Beati qui lugent, quoniam ipsi consolabuntur. — Matth., v, 5.

magnanimité couvrira votre apparente disgrâce, et l'on ne s'entretiendra de vous que pour faire votre éloge. — Mais, enfin, tant d'autres pourraient mieux réussir que moi dans l'office où l'on veut me placer, et peut-être ferais-je mieux qu'elle où je suis? — Ni tant de modestie, ni tant de complaisance en vous-même. C'est aux supérieurs qu'il appartient de mesurer les conséquences de votre changement. Vous ne devez avoir d'autre sollicitude que celle de la soumission qui vous est commandée. Ces diverses objections et tant d'autres auxquelles on a recours, dans ces moments d'épreuve, ne sont en définitive que les convulsions de la nature aux abois; la victime s'agite et recule devant le couteau qui s'appête à la frapper, et c'est à vous, nos très-chères filles, de déterminer si vous devez vous laisser attendrir et désarmer par les mouvements de son désespoir, ou la faire succomber sous coups d'un glaive impitoyable.

XIV

Non, sachez-le bien, vous ne devez avoir pour elle aucun ménagement pusillanime. Que la voix de Dieu seul vous fasse entrer dans vos emplois et vous en fasse sortir. Ne vous absteniez pas seulement sur ce point de toute condescendance pour les caprices du moi humain; ne cédez pas même trop aisément aux conseils d'une modestie excessive et d'un amour aveugle pour les sacrifices. Quand on sort du Noviciat, quand on est jeune professe, on est avide de mourir à soi-même; on appelle avec une ardeur dévorante les postes les plus obscurs, les fonctions les plus oubliées, les plus rudes ministères; on obsède ses supérieurs pour obtenir cette part d'anéantissement comme la plus glorieuse. Ambition sans doute honorable à plus d'un titre! Mais pourtant saint François de Sales invitait ses filles de la Visitation à ne rien demander même sous l'inspiration de ce désir. Il trouvait plus parfait de se tenir en repos et d'attendre paisiblement les ordres de la Providence. C'est l'exhortation que nous vous adressons à vous-mêmes. Attendez pour vous mettre en route que la main de Dieu soit venue détacher votre

esquif du rivage. Voguez ensuite où ses desseins vous appellent, l'œil tantôt sur les vagues pour découvrir les écueils, et tantôt sur la volonté céleste qui doit toujours être votre étoile polaire. Ne vous laissez égarer ni par les recherches de l'amour-propre, ni par les bizarreries de tempérament, ni par les entraînements de la sensibilité, ni par les présomptions de l'inexpérience, ni par les aberrations d'un zèle mal éclairé. Étudiez-vous plutôt à vous conduire dans vos offices comme Jésus-Christ, l'auguste époux de vos âmes, se conduisait dans son ministère ; inspirez-vous des mêmes sentiments et poursuivez le même but. Faites que son esprit et ses intentions se répandent dans les mille rameaux de vos occupations de chaque jour comme la sève monte et circule dans les mille et mille canaux d'un grand arbre, et s'il en est ainsi, si dans l'exercice de vos emplois il est vraiment le sang de votre cœur et le souffle de votre vie, vos œuvres, pleines de grâce pour la terre qu'elles embaumeront comme des fleurs, se transformeront à votre mort en fruits de mérite et d'immortalité.

Donné à Nîmes, en notre Palais épiscopal, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de notre Évêché, le vingt-neuf juin mil huit cent soixante, fête de saint Pierre, fondement inébranlable de l'Église, glorieux prince des Apôtres, Pasteur universel auquel Jésus-Christ n'a pas commandé vainement de paître ses agneaux et ses brebis avec la perfection de l'amour.

LETTRE

AUX RELIGIEUSES DE NOTRE DIOCÈSE

SUR

LES SAINTES DÉLICATESSES DE LA VIRGINITÉ

De graves et douloureuses questions, touchant aux épreuves de l'Église et du Saint-Siège, nos très-chères filles, nous ont forcé de suspendre, depuis un certain temps, la succession des lettres pastorales que nous vous adressions au renouvellement de l'année. A chaque instant de nouveaux attentats ou de nouveaux blasphèmes nous appelaient à la défense de l'arche sainte. Jour et nuit il fallait ou veiller ou combattre ; tous nos moments comme toutes nos forces, notre plume comme notre voix devaient se réserver pour les exigences souvent imprévues de la lutte, et pendant que nous étions ainsi absorbé par les rudes labeurs de la guerre, nous avons dû nous contenter de prier en secret pour les anges de la paix et de la solitude.

Aujourd'hui qu'une trêve quelconque arrête, pour un temps dont Dieu seul connaît la mesure, la marche sinistre des événements, aujourd'hui que le Saint-Père, sans avoir vu tomber de ses mains la coupe de fiel et d'absinthe, peut, au moins pendant quelques heures, n'y pas plonger ses lèvres à la même profondeur, aujourd'hui que l'auguste épouse de Jésus-Christ, cette noble fille du Calvaire, fait une courte halte peut-être entre deux angoisses, peut-être entre les persécutions de l'homme et les représailles de la Providence, nous nous hâtons, en échange des vœux que vous

nous avez transmis, de vous adresser quelques conseils dictés par un vif et pieux intérêt pour vos âmes. L'apôtre saint Paul disait autrefois à Timothée : « Dans une grande maison, il y a des vases d'or et d'argent, mais il y en a aussi de bois et d'argile (1). » Nous voudrions qu'au sein de notre diocèse, ce vaste et béni sanctuaire qu'on appelle la vie religieuse ne connût aucun vase d'argile ou de bois, et qu'il n'eût pour parer ses autels que des vases d'argent ou d'or, et pour employer une dernière expression du grand Apôtre, que des vases d'honneur (2).

Pour vous aider, N. T.-C. F., à procurer au ciel ce spectacle et à votre évêque cette joie, nous venons vous entretenir de votre obligation la plus haute, de votre plus riche trésor, de votre plus sublime gloire, c'est-à-dire de la sainte virginité. Il serait superflu de vous en rappeler les grandeurs, les consolations et les influences. On vous a cent fois développé toutes ces considérations au noviciat et dans vos retraites ; vos lectures et la parole du dedans ont affermi, peut-être étendu, tout au moins fait goûter plus intimement à votre âme les impressions qu'y avait éveillées la parole du dehors. Prenant cet auguste sujet par un côté plus modeste, mais peut-être aussi plus plus pratique, nous vous dirons les sentiments dont la sainte virginité doit se nourrir et les précautions dont elle doit s'entourer. En d'autres termes, nous vous indiquerons quelles doivent être en elle les saintes délicatesses de l'amour et celles de la prudence.

I

Fils vierge et virginalement engendré d'un Père vierge lui-même, le Verbe divin, nos très-chères filles, aimait de toute éternité cette glorieuse virginité qui tenait à sa nature. Il en contemplant avec délices la splendeur sans ombre dans la limpidité de sa propre essence, si j'ose ainsi parler ; et quand du haut de ses prévisions infinies et des desseins de sa miséricorde, il vit dans le

(1) In magna autem domo non solum sunt vasa aurea et argentea, sed et lignea et fictilia. — II Tim., II, 20.

(2) Quædam quidem in honorem. — Id., *ibid.*

monde qu'il devait créer et régénérer ensuite, un rayon de cette pureté sans tache qu'il chérissait en lui-même, flotter sur quelques créatures privilégiées, il fut décidé qu'il contracterait, un jour, de mystérieuses alliances avec cette image terrestre et vivante de sa gloire. Alliance avec notre nature. « Quel est, vous dirai-je avec Bossuet, le sujet de ces fêtes de Noël et de l'Épiphanie que nous célébrons depuis quelques semaines? Qu'est-ce que l'Église nous y représente? Un Dieu qui descend sur la terre; c'est la sainte virginité qui a eu la force de l'attirer. Un Dieu qui naît d'une femme, *ex muliere* (1); mais la sainte virginité l'a purifiée afin que le Saint-Esprit opérât sur elle. Un Dieu qui prend une chair humaine; mais il ne l'aurait pas revêtue si cette chair n'eût été ornée de toute la pureté d'un sang virginal (2). » « Il n'est rien de plus opposé, poursuit le grand et incomparable orateur, que la lumière et les corps opaques. La lumière tombant dessus ne les peut jamais pénétrer, parce que leur obscurité la repousse; il semble, au contraire, qu'elle s'en retire en réfléchissant ses rayons. Mais lorsqu'elle rencontre un corps transparent, elle y entre, elle s'y unit, parce qu'elle y trouve l'éclat et la transparence qui approche de sa nature et a quelque chose de sa clarté. Ainsi, nous pouvons dire que la divinité du Fils de Dieu, voulant s'unir à un corps naturel, demandait en quelque façon que la virginité se mît entre deux; parce qu'ayant quelque chose de spirituel, elle a pu préparer la chair à être unie à cet esprit pur (3). » Malgré cette affinité céleste, il a fallu manifestement dans le Verbe, pour épouser la sainte virginité dans notre nature, un amour ardent pour elle. Lui qui, selon le mot de l'apôtre saint Paul, a le droit, sans usurpation, de s'estimer égal à son Père, il n'a pu se procurer cette union qu'à la condition de s'anéantir, de revêtir la forme d'un esclave, de se condamner à être obéissant et obéissant jusqu'à la mort de la croix (4). Ces sacrifices ne l'ont point arrêté;

(1) Gal., iv, 4.

(2) Bossuet, II. Sermon pour une profession religieuse, seconde partie.

(3) Bossuet, *ibidem*.

(4) Qui cum in forma Dei esset, non rapinam arbitratus est esse se æqualem Deo :

son cœur a franchi tous les obstacles ; et du sein de son Père il est tombé sans effort dans le sein de Marie, tant il était épris de cette angélique vertu dont sa Mère est devenue dans le monde le plus radieux symbole !

Alliance avec notre nature, alliance avec l'Église. Que l'Église soit l'épouse de Jésus-Christ, c'est ce que nous apprend après saint Paul la tradition tout entière (1). Épouse qu'il chérit avec une sainte passion, puisque le grand Apôtre la propose pour modèle aux époux chrétiens (2) ; épouse pour laquelle il s'est livré aux tortures (3) ; épouse qu'il a acquise au prix même de son sang répandu sur le Calvaire (4). Il était impossible de pousser plus loin la tendresse. Mais si l'Homme-Dieu a porté jusqu'à cet excès le témoignage et l'héroïsme de son amour, ç'a été pour se donner à lui-même une épouse digne de lui, c'est-à-dire une Église sainte, une Église purifiée par le double baptême de la douleur et de la parole de vie, une Église glorieuse n'ayant ni tache, ni ride, ni vestige d'un défaut, mais parfaite, pleinement immaculée, réfléchissant enfin dans un miroir sans ombre toutes les splendeurs de la virginité substantielle et divine (5).

Une troisième alliance s'ajoute aux deux autres ; c'est celle du Verbe divin avec l'âme fidèle. Quand il veut prendre une âme pour épouse, il la prépare à cette union glorieuse ; et pour cela que fait-il ? En même temps qu'il la dégoûte de toutes les alliances terrestres, il l'orne d'une extrême pureté d'esprit et de cœur ; il pourvoit, et c'est lui-même qui nous le dit, à ce qu'elle soit un par-

Sed semetipsum exinanivit formam servi accipiens, in similitudinem hominum factus, et habitu inventus ut homo.

Humiliavit semetipsum factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis.
— Philip., II, 6, 7, 8.

(1) *Despondi enim vos uni viro virginem castam exhibere Christo.* — II Cor., XI, 2.
Viri, diligite uxores vestras, sicut Christus dilexit Ecclesiam. — Ephes., V, 25.

(2) *Ut supra.*

(3) *Seipsum tradidit pro ea.* — Eph., V, 25.

(4) *Ecclesiam Dei quam acquisivit sanguine suo.* — Act., XX, 28.

(5) *Ut illam sanctificaret, mundans lavacro aquæ in verbo vitæ ;*

Ut exhiberet ipse sibi gloriosam Ecclesiam, non habentem maculam, aut rugam, aut aliquid hujusmodi, sed ut sit sancta et immaculata. — Eph., V, 26, 27.

terre abrité contre les orages (1); une fontaine scellée dont rien ne trouble les eaux (2); un lis faisant par sa blancheur l'orgueil de la vallée (3); une beauté sans restriction, sans mélange (4), douce comme les lucurs de l'astre des nuits et brillante comme les feux du soleil (5). Le sens de ces figures est que, d'une part, il la remplit d'un saint attrait pour la virginité, d'autre part, qu'il lui donne la grâce d'en faire son apanage et de la pratiquer avec honneur. A ce degré de gloire, il la prend véritablement pour son épouse spirituelle, il lui prodigue à ce titre les noms les plus tendres et les qualifications les plus affectueuses (6). Dans le sanctuaire invisible de la conscience, il échange avec elle d'onctueux entretiens et des contacts ineffables (7). Par les charmes de ces relations mystérieuses, il l'enivre tantôt de joies divines, tantôt de tristesses plus savoureuses que les joies elles-mêmes (8). Il l'honore parfois, dès ici-bas, de privilèges tellement extraordinaires, tellement élevés, que l'Esprit-Saint lui-même les compare aux sommets du Sanir et du Liban (9). Et dans l'avenir, quand l'Agneau divin l'aura par la mort rappelée auprès de lui, alors par une prérogative que les autres élus ne partageront point, la vierge son épouse le suivra partout où il ira dans la Jérusalem céleste (10). Ainsi dans le sein de son Père et dans son Incarnation, dans l'ordre de la grâce et dans celui de la gloire, dans le temps et dans l'éternité, le Fils de Dieu fait homme, Jésus-Christ, l'adorable époux des âmes vierges fait toujours éclater sur elles, comme le dit encore Bossuet, « un rayon de faveur particulière. Il se met en leurs mains dès sa naissance, il les pose sur sa poitrine dans sa sainte Cène, il ne les oublie pas à sa croix, et les ayant tendrement aimées, il les aime jusqu'à la fin :

(1) Hortus conclusus soror mea sponsa. — Cant., iv, 12.

(2) Fons signatus. — *Ibid.*

(3) E: o flos campi, liliu convallium. — Id., ii, 1.

(4) Tota pulchra es amica mea, et macula non est in te. — Id., iv, 7.

(5) Pulchra ut luna, electa ut sol. — Id., vi, 9.

(6) Amica mea, columba mea, formosa mea. — Id., ii, 10.

(7) Id., *ibid.*, 14. — v, 1-5.

(8) Id., ii, iii, v, 6, 17.

(9) Id., v, 8.

(10) Virgines enim sunt; hi sequuntur Agnum quocumque ierit. — Apoc., xiv, 4.

In finem dilexit eos (1). Une mère vierge, un disciple vierge y reçoivent les dernières preuves de son amitié; et ne voulant pas sortir de ce monde sans les honorer de quelque présent, comme il ne voit rien de plus grand que ce que consacre la virginité, il les laisse mutuellement l'un à l'autre : « Femme, dit-il, voilà votre Fils ; » et « Fils, voilà votre mère (2). » Il n'est pas jusqu'à son sépulcre qu'il veut trouver vierge, tant il a d'amour pour la virginité (3). » Nourrie et fortifiée dans l'épreuve, cette sainte passion l'accompagne dans son triomphe ; et si dans le ciel où il est allé prendre possession de la royauté conquise par ses abaissements et ses souffrances, il lui arrive de quitter son trône et de se promener au milieu des élus pour recevoir de près leurs bénédictions et leurs louanges, il faut encore que les vierges lui fassent une escorte d'honneur, et chantent à sa suite un cantique que nulle langue, même parmi les saints, ne peut répéter après elles (4).

II

O âmes bénies et privilégiées ! vous à qui Jésus-Christ a donné la grâce d'apprécier la vertu pour laquelle il a tant d'amour ! vous qu'il chérit si affectueusement parce que cette vertu même est votre ornement et votre gloire ! Comment n'aimeriez-vous pas en lui cette virginité qu'il contemple avec tant de délices en vous-mêmes ? Un rayon qu'il en trouve dans votre âme le ravit ; comment n'adoreriez-vous pas avec ardeur en lui le centre d'où ce rayon émane ? Ah ! dans un sentiment de sainte émulation, vous devez lutter avec lui de tendresse, et prouver que si Jésus-Christ a des prédilections pour les cœurs vierges, les cœurs vierges à leur tour savent avoir d'inexprimables attachements pour Jésus-Christ, et que le feu sacré qui de l'époux divin descend à ses épouses, remonte presque sans s'être aliéni des épouses à l'Époux divin.

(1) Joann., XIII, 1.

(2) Joann., XIX, 26, 27.

(3) Bossuet, *Sermon pour une profession, prêché le jour de l'Exaltation de la sainte Croix, 2^e point.*

(4) Et nemo poterat dicere canticum. — Apoc., XIV, 3.

Et d'abord votre grand devoir est de penser à lui. Tout dans la vie religieuse semble combiné pour faire de la pensée du bon Jésus la préoccupation permanente de votre esprit, nos très-chères filles. L'habit sacré dont vous êtes revêtues est une douce chaîne qui vous unit à lui et ne cesse de vous crier que vous en êtes les servantes et les captives. Pour la plupart vous portez suspendue à votre rosaire l'image de sa croix ; souvent aussi comme monument de vos vœux elle repose sur votre cœur. A chaque pas sous vos cloîtres, dans vos corridors, dans vos salles de communauté, dans vos cellules, dans les classes où vous élevez les enfants, dans les hôpitaux où vous servez les malades, des crucifix ou des statues du Sauveur viennent frapper vos regards. La chapelle devant laquelle vous passez et repassez si souvent, où tous les jours vous vous réunissez plusieurs fois, dont la cloche vient si fréquemment retentir à votre oreille quand vous êtes à vos offices, semble s'étudier aussi à vous rappeler sans interruption le souvenir du bon Maître. Viennent ensuite les communions, les instructions, les pieuses lectures, les conversations échangées entre compagnes, et Jésus est au fond de toutes ces choses ; c'est de lui que vous parlent toutes ces voix, et l'air qui vous entoure n'a presque pas autre chose à faire du matin jusqu'au soir que de murmurer et de vous faire entendre son nom.

Et cependant, nos très-chères filles, cette adorable pensée nous est-elle habituellement présente et familière ? Il y a deux genres de pensées, une pensée vague et sans profondeur, une pensée vive et sérieuse ; une pensée qui flotte à la surface de l'intelligence, une pensée qui la saisit, la pénètre et l'émeut. Nous avons sans doute pour Notre-Seigneur la première espèce de pensée ; il n'est pas entièrement exilé de notre esprit. Mais avons-nous la seconde ? Songeons-nous ordinairement à lui avec attention, avec amour et surtout avec persistance ? Est-ce sous son regard divin, est-ce en saluant son image, est-ce en bénissant son nom que vous vous endormez chaque soir et que vous vous éveillez chaque matin ? La nuit, quand l'insomnie entrecoupe votre sommeil, son souvenir se présente-t-il le premier à votre mémoire ? Au sein de

vos différents ministères, le voyez-vous qui vous accompagne, vous excite, vous encourage, vous console ou vous modère ? N'en êtes-vous jamais distraites par vos occupations, par l'élan que vous y portez, par les amertumes qu'elles vous offrent, par les difficultés qui s'y rencontrent, ou par les satisfactions que vous y trouvez ? Et ne vous arrive-t-il pas ainsi de rester des heures et des heures sans retourner votre âme vers le céleste Époux, même par une aspiration fugitive, uniquement absorbées par les préoccupations où vous plongent vos travaux extérieurs et le contact de la créature ? Jusque dans vos exercices de piété, jusque dans les prières qui vous parlent de lui ou par lesquelles vous lui parlez, jusqu'à la table sainte où vous le recevez en nourriture, ne vous surprenez-vous pas souvent assez malheureuses pour ne pas y penser avec réflexion, et pour établir par là même un désaccord profond entre vos sentiments et vos actions, entre vos idées et votre langage, au milieu même des apparentes familiarités d'un saint et mutuel amour ? Oh ! oui, cherchons bien les moments où la présence de Jésus frappe et captive sérieusement notre esprit dans le détail de la journée, rassemblons-les en un même faisceau ; nous verrons qu'ils ne forment pas une gerbe très-glorieuse, et que la part que nous lui faisons n'est rien auprès de celle que nous réservons aux objets subalternes.

Ah ! ce n'est pas là ce que fait une véritable vierge, une épouse de Jésus-Christ pleinement digne de ce nom. L'Apôtre nous signale un caractère qui la distingue et qui résume pour ainsi dire sa vie intérieure : c'est qu'elle pense, et à quoi ? à qui ? Au Seigneur et à tout ce qui le touche : *Virgo cogitat quæ Domini sunt* (1). Une épouse dans le monde pense forcément, dit saint Paul, aux choses du monde (2), et ainsi son esprit se partage, si pieuse qu'on la suppose ; elle peut penser à Dieu ; mais il faut aussi qu'elle pense à ceux auxquels son existence est liée. Mais pour une vierge il en est autrement ; sa pensée doit se concentrer tout entière sur Jésus-Christ,

(1) I Cor., vii, 34.

(2) *Quæ autem nupta est, cogitat quæ sunt mundi.* — Id., *ibid.*

son adorable Époux. Ainsi que le dit admirablement saint Augustin dans son beau livre de la virginité, il faut qu'elle reporte sur son Dieu toute cette part de son intelligence et de ses sollicitudes qu'elle a refusé de livrer aux alliances de la terre (1). Lui seul doit profiter de l'indépendance d'esprit que l'union sacrée des vierges avec lui leur assure (2). Et certes, pouvons-nous ajouter avec le grand évêque d'Hippone, nos très-chères filles, « le céleste amant de vos âmes n'a-t-il pas assez d'attraits et de grandeurs pour que votre pensée s'attache à le contempler avec une sainte passion? Ne le voyez-vous pas, par un contraste étrange, égal à son Père et soumis à sa mère? Au ciel, dominateur, et sur la terre, esclave? Créant toutes choses et lui-même se faisant créature? N'a-t-il pas des beautés ravissantes jusque dans les abaissements dont se moquent les superbes? Étudiez du regard de l'âme ce crucifié et ses blessures, ce ressuscité et ses cicatrices, cet agonisant et son sang qui déborde, ce médiateur et la rançon qu'il paye, ce rédempteur et la destinée qu'il nous achète. Voilà tout autant de nobles choses que vous ne sauriez ni trop approfondir, ni peser trop assidûment dans les balances de votre charité, ni trop entourer de ces ardentes préoccupations que, sans la grâce insigne de la profession religieuse, vous eussiez portées dans d'autres engagements moins honorables et moins dignes de vous (3).

(1) Totum teneat in animo vestro quidquid nolulistis occupari connubio. — S. Aug., *De Sancta Virginitate*, n° LV, 56.

(2) Si... nuptias contempsistis filiorum hominum, toto corde amate speciosum forma præ filiis hominum : vacat vobis, liberum est cor a conjugalibus vinculis. *Ibid.*, LIV.

(3) Inspicite pulchritudinem amatoris vestri ; cogitate æqualem Patri, subditum et matri ; etiam in cælis dominantem et in terris servientem ; creatorem omnia, creatum inter omnia. Illud ipsum quod in eo derident superbi, inspicite quam pulchrum sit ; internis luminibus inspicite vulnera pendentis, cicatrices resurgentis, sanguinem morientis, pretium credentis, commercium redimentis.

Hæc quanti valeant cogitate, hæc statera charitatis appendite ; et quidquid amoris in nuptias vestras impendendum habebatis, illi rependite. — S. Aug., *ut supra*, LIV.

III

A la pensée attentive qui étudie et contemple vous devez unir, nos très-chères filles, la pensée affectueuse qui converse. L'épanchement des âmes est à la fois le signe et le besoin de l'amour divin quand elles en sont remplies. On le voit à chaque ligne du Cantique des Cantiques, ce livre qu'on peut appeler le pur miroir, la virginale révélation des saintes tendresses de la charité. Quand le céleste Époux et l'âme fidèle sont ensemble, ils échangent entre eux d'ineffables entretiens (1). S'ils sont séparés, ils s'appellent à travers les espaces, et par là même on peut dire qu'ils conversent à distance (2). Et lorsqu'ils ne s'adressent pas directement la parole, ils parlent encore l'un de l'autre aux objets qui les entourent (3). A leurs cœurs divinement épris le silence est impossible ; le feu qui les consume fait irrésistiblement explosion dans leurs discours.

Vous pouvez reconnaître à ce trait si vous êtes de véritables épouses. De temps en temps, n'est-il pas vrai ? l'Époux divin vous associe sans doute à la faveur que saint Bernard s'étonnait de recevoir lui-même. « Je dois avouer, disait ce grand cénobite, et c'est en insensé que je parle, je dois avouer que le Verbe a quelquefois pénétré dans mon âme. Le plus souvent, quand il y est entré, je ne lui avais pas vu franchir le seuil. J'ai senti qu'il était en moi, je me rappelle qu'il y a été, je peux même dire que j'ai par intervalles pressenti sa venue, je ne l'ai jamais aperçu au moment même. Il n'est certainement pas entré par les yeux, puisqu'il n'a point de couleur ; il n'est pas entré par les oreilles, puisqu'il n'est pas un son ; il n'est pas entré par l'odorat, puisqu'il ne se mêle pas à l'air comme les parfums ; il n'est pas entré par la bouche, puisqu'il n'est, tel quel, ni pain ni breuvage ; il n'est pas entré par l'attouchement, puisqu'il est impalpable. Comment est-il donc entré ? Qui sait même s'il est entré de dehors ? Quoi qu'il en soit, il y a un signe qui m'a

(1) Cantic., I, 15, 16.

(2) Idem, IV, 8 ; V, 1.

(3) Idem, III, 3, 5, 11 ; V, 8, 9, 10.

révélé sûrement sa présence, c'est le mouvement de mon cœur (1). » Le même mystère, nous en sommes sûr, nos très-chères filles, s'est reproduit fréquemment dans vos âmes. Jésus-Christ s'y était glissé pour ainsi dire. Qui lui en avait ouvert la porte? A quel moment s'était-il introduit? Questions impossibles à résoudre. Mais enfin l'Époux était là dans le centre de votre esprit. Vous l'avez reconnu non-seulement au mouvement de votre cœur comme saint Bernard, mais à l'accent de sa voix. Il vous a fait entendre la parole intérieure, pour vous convier au silence de l'âme, vous attirer dans les plis les plus profonds d'une conscience recueillie comme dans une sorte de désert, et là converser avec vous bouche à bouche dans le charme d'une sainte familiarité, comme autrefois le Seigneur le fit avec Moïse (1). Quelle est celle d'entre vous qui n'a pas été favorisée, un jour ou l'autre, de ces appels secrets! Quelle est celle d'entre vous à qui le bon Jésus n'ait dit, tantôt pendant une retraite, tantôt pendant une oraison, tantôt dans un moment de tristesse : « O ma fille, toi que j'ai tant aimée, toi que j'ai prise pour épouse! Rentre en toi-même. Je te parlerai et tu me répondras; tu me parleras et je te répondrai! » Heureuses celles que ces invitations ont trouvées dociles! Heureuses celles qui, s'asseyant pour ainsi dire au foyer de leur propre cœur à côté de Jésus présent en elles-mêmes, ont échangé avec lui quelques-uns de ces mystérieux dialogues! Quels parfums, quelle fraîcheur, quelle sève, quelle vigueur, quel élan n'en ont-elles pas rapportés? Mais toutes ont-elles accepté les avances du bon Maître? Toutes, au signal de sa voix, ont-elles consenti à entrer en conférence avec lui, dans ce

(1) *Fateor et mihi adventasse Verbum, in insipientia dico, et pluries, cumque sapius intraverit in me, non sensi aliquoties cum intravit. Adesse sensi, affuisse recordor, interdum et præsentire potui introitum ejus, sentire nunquam...*

*Sane per oculos non intravit, quia non est coloratum; sed neque per aures, quia non sonuit; sed neque per nares, quia non aeri miscetur;... neque vero per fauces, quia non est mansum vel haustum; nec tactu comperi illud, quia palpabile non est. Qua igitur introivit? An forte nec introivit quidem, quia non deforis venit?.... Tantum ex motu cordis intellexi præsentiam ejus. — S. Bernard., *In cant. Serm.*, LXX IV, 5, 6.*

(2) *Ducam eam in solitudinem, et loquar ad cor ejus. — O-ee, II, 14.*

Moyse qui in domo mea fidelissimus est; ore enim ad os loquor ei. — Numer. XII, 8.

sanctuaire intérieur où il les attendait? Un grand nombre d'entre vous, nos très-chères filles, n'a-t-il pas craint de voir Jésus de trop près? N'ont-elles pas évité de converser avec l'Époux divin parce qu'elles ont eu peur de trouver en lui un juge redoutable? Si ce n'est pas la timidité qui les a fait fuir, n'est-ce pas une certaine sécheresse de cœur? N'est-ce pas parce qu'en présence de Jésus au dedans d'elles-mêmes, elles ne savent que lui dire, frappées qu'elles sont d'une sorte de paralysie spirituelle et ne voyant où cueillir une pensée, un sentiment, une parole quelconque pour les déposer aux pieds du Dieu qui les appelle? Ainsi agissent-elles dans un sens tout contraire à l'Épouse des Cantiques. Quand celle-ci entend le Verbe divin lui dire : « O toi que je chéris si tendrement, fais résonner ta voix à mes oreilles : ta voix m'est douce (1), » elle s'empresse de répondre à ce désir. Au lieu de retenir captive pour celui qui la prie cette voix dont il est avide, elle la fait éclater en accents où palpite la plus ardente émotion, et son amour ne saurait comprendre qu'un appel de son Dieu demeurât sans écho (2). Conduite bien différente de la nôtre. L'Époux divin descend dans notre cœur, comme dans un temple de choix : il nous invite à l'y rejoindre, à fermer ensuite sur nous la porte pour tenir à l'écart toutes les vaines dissipations ; à lier enfin avec lui d'affectueuses conversations dans le calme et le secret de la prière (3). « Venez, nous dit-il, ô vous à qui j'ai montré tant d'amour et pour qui j'en ai tant encore. Parlez, que votre voix frappe et réjouisse mes oreilles, parce qu'elle m'est chère : *Sonet vox tua in auribus meis, vox enim tua dulcis.* » Et ses vœux, ses instances ses aimables reproches, tout se perd trop souvent sans efficacité et sans réponse dans les muettes solitudes de notre âme distraite ou indifférente !

Jésus-Christ n'est pas seulement présent en nous-mêmes ; il l'est aussi dans l'Évangile. Une parcelle de sa vie se cache et palpite sous chaque lettre de ce livre sacré. On entrevoit son âme au fond de

(1) *Sonet vox tua in auribus meis, vox enim tua dulcis.* — Cant., II, 14.

(2) *Ibid.*, 16, 17.

(3) *Quum oraveris, intra in cubiculum tuum, et clauso ostio, ora Patrem tuum in abscondito.* — Matth., VI, 6.

tous les faits ; sa sagesse circule comme une sève divine dans tout le détail de ses discours, et, à quelque endroit de la page sainte que notre œil s'arrête et contemple, on peut dire qu'il se repose sur l'Homme-Dieu lui-même, pour qui le texte sacré n'est qu'un voile transparent comme celui de sa chair.

Eh bien ! que fait une véritable épouse quand elle le rencontre dans ce jardin des saintes Lettres, embaumé de tant de célestes odeurs ? Elle lui parle avec une effusion touchante. Et de combien de choses ne trouve-t-elle pas à l'y entretenir ? Saint Bernard, commentant un passage du Cantique des cantiques, s'écrie : « Mes frères, au début de ma conversion, pour suppléer aux mérites qui me manquaient, je me suis fait un bouquet de myrrhe que j'ai placé sur mon cœur ; je l'ai formé du souvenir de toutes les angoisses et de toutes les amertumes de mon Dieu : nécessités de son enfance, labours de son apostolat, fatigues de ses voyages, veilles de ses oraisons, tentations de ses jours de jeûne, larmes de sa compassion, pièges tendus à ses discours, périls des faux frères, opprobres des blasphèmes, des crachats, des soufflets, des moqueries, des reproches, des clous et de tant d'autres choses douloureuses que le Sauveur a semées dans l'Évangile comme dans une forêt mystérieuse pour le salut du genre humain. Et certes, au milieu de tant de rameaux chargés d'une myrrhe odoriférante, je ne saurais oublier ni celle dont il fut abreuvé sur la croix, ni celle dont il fut enveloppé dans sa sépulture. Par la première il s'est approprié l'amertume de mes péchés ; par la seconde il a consacré dans sa chair la future incorruptibilité de la mienne. Amertumes sacrées dont je proclamerai éternellement la surabondante douceur (1). Je les ai souvent

(1) Et ego, Fratres, ab ineunte mea conversione, pro acervo meritorum, quæ mihi deesse sciebam, hunc mihi fasciculum colligare, et inter ubera mea collocare curavi, collectum ex omnibus anxietatibus et amaritudinibus Domini mei, primum videlicet infantilium illarum necessitatum, deinde laborum quos pertulit in prædicando, fatigationum in discurrendo, vigiliarum in orando, tentationum in jejunando, lacrymarum in compatiendo, insidiarum in colloquendo, postremo periculorum in falsis fratribus, conviciorum, sputorum, colaphorum, subsannationum, exprobrationum, clavorum, horumque similium quæ in salutem nostri generis silva evangelica copiosissime noscitur protulisse. Ubi sane inter tot odoriferæ myrrhæ hujus ramusculos minime prætermittendam putavi etiam illam

sur les lèvres, vous le savez; je les ai toujours dans le cœur, Dieu m'en est témoin. Nul sujet n'est plus familier à ma parole, l'évidence l'atteste. Nulle philosophie non plus n'est pour moi plus haute et plus chère que de connaître Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié. Ah ! je ne demande pas, comme l'Épouse, où il prend son repos à l'heure de midi ; j'ai l'inappréciable consolation de le porter toujours dans mon cœur, et de l'entourer de ma pensée et de ma parole comme de deux bras qui l'étreignent sans interruption (1). »

Admirable éloquence que celle de l'amour divin ! Comme elle s'inspire de tout ! comme elle est toujours jaillissante et toujours intarissable ! Épouses de mon Dieu ! l'aimez-vous ? Allez vous promener, comme saint Bernard, dans ce nouvel Éden planté par le céleste Époux lui-même et qu'on appelle l'Évangile ; et, comme pour saint Bernard, chaque fait, chaque mot fera sortir de votre cœur d'ardentes paroles qui souvent monteront jusqu'à vos lèvres. Comment, en passant devant la crèche de Bethléem, garderiez-vous le silence envers le petit enfant que vous y verrez couché sur la paille ? comment ne mêleriez-vous pas l'épanchement de votre tendresse aux simples et purs hommages des bergers ? Si ce ne sont pas les vagissements du céleste nouveau-né qui vous touchent, la grâce de son sourire et le charme de ses divines caresses ne vous arracheront-ils pas un cri de bonheur et d'admiration ? Et Nazareth, et le lac de Tibériade, et le Thabor, et le puits de la Samaritaine, et le jardin de Gethzémani, et le Prétoire, tous ces lieux tour à tour témoins de son humilité, de sa dépendance, de son zèle, de sa miséricorde, de sa gloire, de ses tristesses, de ses souffrances, vous n'auriez pas un mot pour les saluer avec l'accent de l'ivresse ou celui de la douleur ? Jésus, Jésus ! de grâce ! que ces souvenirs toujours présents

myrrham qua in cruce potatus est, sed neque illam qua unctus est in sepultura. Quarum in prima applicuit sibi meorum amaritudinem peccatorum; in secunda futuram incorruptionem mei corporis dedicavit. Memoriam abundantiae suavitatis horum eructabo, quoad vixero. S. Bernard, In Cant. Serm. XLIII.

(1) *HÆC MIHI IN ORE frequenter, sicut vos scitis; hæc in corde semper, sicut Deus scit; hæc stylo meo admodum familiaria, sicut apparet; hæc mea sublimior interim philosophia, scire Jesum et hunc crucifixum. Non requiro, sicut sponsa, ubi cubet in meridie, quem lætus amplector inter ubera mea commorantem. Id., ibid., 4.*

aux cœurs de vos épouses, soient pour elles ce bouquet de myrrhe dont saint Bernard ne savait pas se séparer ! Qu'elles ne se contentent pas d'en être embaumées, qu'elles vous disent encore souvent qu'elles le sont, et que chaque jour elles vous procurent la consolation de reprendre avec elles pas à pas et en l'animant par de doux entretiens, l'émouvante histoire de votre pèlerinage sur la terre !

Jésus-Christ n'est pas seulement présent dans l'âme fidèle et dans l'Évangile, il l'est encore dans le tabernacle ; et quelles ineffables conversations, surtout quand il en sort par une communion bien faite, n'a-t-il pas avec ses véritables épouses ? Hélas ! trop souvent prosternés devant lui, nous y sommes comme des statues de marbre ; même quand nous le recevons, nous ne savons bien des fois le remercier ni de l'honneur qu'il nous fait ni du surcroît de vie qu'il nous apporte. Mais si les manifestations de l'amour sont alors nulles ou languissantes, le devoir de le lui témoigner avec effusion n'en est pas moins impérieux ; et l'on aurait peine à comprendre, on ne saurait surtout comment excuser des épouses de l'Agneau qui, agenouillées au pied de l'autel où il s'immole, assises au banquet où il se donne à elles en nourriture, resteraient insensibles, silencieuses devant ce double prodige de tendresse, et n'auraient pas un cri dans leur voix pour répondre au cri du sang divin qu'elles verraient couler sous la parole du prêtre et leur être ensuite offert en breuvage dans la coupe du sacrifice.

Oui, nos très-chères Filles, voilà bien votre grande obligation ; voilà bien la plus sacrée des convenances ; voilà bien, pour votre cœur, quel doit être le plus urgent de ses besoins, la plus familière de ses habitudes : non-seulement penser à Jésus, mais converser avec Jésus, quelque part que vous rencontriez l'honneur et la réalité de sa présence. Est-ce dans votre intérieur, dans le sanctuaire réservé de votre âme ? Ne l'y laissez pas solitaire, et faites-vous une loi de lui tenir compagnie comme à un hôte qu'on aime. Est-ce dans l'Évangile ? Associez vous à lui comme les disciples d'Emmaüs, et provoquez comme eux par une filiale ouverture de cœur quelques-unes de ces réponses divines qui les pénétraient et les échauffaient pendant la route. Est-ce dans l'Eucharistie ? Ah ! laissez,

laissez alors votre âme se fondre en douces paroles, en assurances plus ou moins brûlantes de votre tendresse; et le céleste Époux, du fond des tabernacles ou du sein de votre cœur où il sera descendu par la sainte communion, ne manquera pas de vous faire entendre à son tour ces accents intimes et suaves qui percent l'âme comme une flèche et l'enivrent comme un philtre divin. Que le sentiment de sa grandeur et de votre petitesse ne paralyse pas votre langue et n'arrête pas l'effusion de votre amour. Plus vous y mettrez d'abandon, plus vous lui serez agréables. Il aime, si je l'ose dire, qu'on soit à l'aise avec lui. Dites tout ce que votre piété filiale ou plutôt tout ce que votre cœur d'épouse vous suggérera; dites-le sans recherche; dites-le sans développement; dites-le même sans suite, si vous le voulez! Qu'importent à Jésus les discours faits avec art et les phrases logiquement enchaînées! Le langage du cœur, langage simple, langage inculte, langage incohérent, mais animé, mais s'échappant de l'âme comme une étincelle de la fournaise: voilà l'éloquence à laquelle seule il attache du prix; et puisque toutes vous pouvez l'avoir, il faut toutes en user avec ampleur et verser à flots sur les pieds du bon Maître les parfums, quels qu'ils soient, dont votre âme est remplie.

Au reste, quand vous vous borneriez à redire éternellement: O Jésus! O Jésus! O Époux divin! O Agneau Rédempteur! Mon Dieu! Mon Dieu! O amour! O amour! c'en serait assez. Ces cris accompagnés et de l'élan de l'âme, et de ces regards embrasés ou mélancoliques que l'amour prêtait autrefois à saint François d'Assise et à sainte Thérèse, vont droit au cœur du Verbe divin; ce sont des traits qui ne manquent jamais leur but. On peut même dire que c'est là le véritable langage d'une âme obsédée de l'amour de son Dieu. La vie intérieure se passe alors dans une sorte d'admiration continuelle; de quelque côté qu'on porte ses regards, on n'aperçoit que des abîmes dont l'aspect ravit ou vous étonne, et, pour rendre au dehors l'impression qu'on éprouve au dedans, on ne trouve dans sa bouche et sur sa langue que ces *O* de surprise ou de transport dont Bossuet voulait que les lèvres des religieuses se fissent éternellement l'écho.

Et pourquoi ne l'ajouterions-nous pas ? Si votre cœur n'a pas la parole pour s'entretenir avec l'Époux divin, il lui reste la ressource du silence. Il y a un silence qui ne dit rien, il y a un silence qui dit beaucoup ; il y a un silence qui est le signe de l'apathie et de l'insouciance, il y a un silence qui est le fruit de l'amour porté à l'extrême. Marthe s'agitait autour de Jésus, elle parlait aussi, et son empressement avait sans doute quelque chose de légitime. Mais, pendant ses conversations et ses mouvements, sa sœur Marie demeurait assise aux pieds de Jésus ; au lieu de parler, elle écoutait la parole du Maître, et Celui-ci déclare qu'elle a choisi la meilleure part (1). Que cette part au besoin soit la vôtre, nos très-chères Filles. Nous vous souhaitons vivement cet amour qui se tait parce qu'il aurait trop à dire ; il nous est impossible d'oublier qu'au ciel même les chants des bienheureux sont de temps en temps interrompus par quelques moments de silence (2).

Ainsi, nos très-chères Filles, que les prières, que les oraisons, que les saints offices, que toutes les pieuses pratiques dont votre céleste Époux est l'objet et le centre, ne vous tournent jamais à dégoût et ne vous trouvent jamais ni lentes ni infidèles. Conversations précieuses, saints épanchements de l'âme vierge avec celui qu'elle a choisi pour son unique trésor, elles sont le témoignage et la mesure de l'amour qu'on a pour lui. Dédaignées, abandonnées, traitées sans affection, sans suite et sans respect, elles annoncent un cœur déchu de sa charité première. On reconnaît une véritable religieuse à la ferveur avec laquelle elle s'en acquitte ; elle met habituellement ses plus chères délices à conférer avec Jésus. Sa vie est une sorte de colloque perpétuel avec cet adorable Époux. Rien ne peut l'en distraire, pas même les occupations et les sollicitudes du dehors. Jusque dans les travaux les plus matériels et les emplois les plus tumultueux, elle trouve de secrets ressorts qui la retournent vers son Dieu. Le sommeil des nuits ne la détourne pas plus

(1) *Et huic erat soror nomine Maria, quæ etiam, sedens secus pedes Domini, audiebat verbum illius.....*

Maria optimam partem elegit quæ non auferetur ab ea. Luc, x, 39, 42.

(2) *Factum est silentium in cælo quasi media hora. Apoc., viii, 1.*

que les labeurs du jour ; son esprit dort avec ses sens, mais son cœur veille ; et souvent même, sacrifiant les charmes du repos à la sainte fièvre de l'amour, elle se livre à des oraisons d'autant plus ardentes que le silence qui l'entoure est plus profond et qu'à son tour elle est plus maîtresse d'elle-même. Tout ce qu'elle ne dépense pas de vie au dehors reflue du côté du ciel et, mille fois, elle serait tentée, quand l'aube du matin reparait, de se plaindre au soleil de la nature de ce qu'il revient sitôt troubler ses entretiens intimes avec le soleil de justice et de vérité.

IV

Et ne dites pas, nos très-chères Filles : Mais que de fois Jésus est absent ! Il se voile, il se cache, il s'enfuit ; et notre voix a beau l'appeler, elle se perd dans le vide ; rien ne lui répond que le silence !

Cette épreuve n'est que trop réelle, et l'Épouse des Cantiques l'avait elle-même connue : « A plusieurs reprises, dit-elle, j'ai, durant la nuit, cherché le Dieu que mon cœur aime, et je ne l'ai pas trouvé (1). » Voilà bien l'apparent abandon ; voilà bien l'âme seule dans le désert d'elle-même. Et que fait-elle ? Elle s'écrie : « Je me lèverai ; je ferai le tour de la ville ; j'en sillonnerai les rues et les places, cherchant Celui que mon cœur aime ! » Et ensuite : « Je l'ai cherché, je ne l'ai pas trouvé. Les gardiens qui veillaient dans la cité m'ont rencontrée, et je leur ait dit : Avez-vous trouvé Celui que mon cœur aime (2) ? » Telle est la conduite de l'épouse fidèle dans le simple délaissement, c'est-à-dire lorsque le Verbe divin se dérobe à sa tendresse sans aucune intention visible de vouloir l'affliger. Saintement éperdue, elle court à droite et à gauche, réclamant le trésor qui lui a échappé ; c'est encore converser avec

(1) Per noctes, quæsi vi quem diligit anima mea ; quæsi vi illum et non inveni. Cant., III, 1.

(2) Surgam et circuibo civitatem, per vicos et plateas quæram quem diligit anima mea : quæsi vi illum et non inveni.

Invenerunt me vigiles, qui custodiunt civitatem. Num quem diligit anima mea vidistis ? Idem., *ibid.*, 2, 3.

l'Époux que de le rechercher de la sorte avec ardeur et de le rappeler à grands cris. Mais elle va plus loin. Le céleste Époux semble s'étudier à lui causer des mécomptes cruels, et il ne peut en décourager l'amour. Écoutez-la plutôt elle-même : « Le divin bien-aimé m'a fait sentir sa présence. J'ai entr'ouvert tant soit peu la porte de mon cœur pour le recevoir, il s'était écarté et avait passé. Mon âme s'était comme liquéfiée à sa parole ; Je l'ai cherché et ne l'ai pas trouvé, je l'ai appelé, il ne m'a pas répondu. Les gardes qui parcouraient la ville m'ont rencontrée, ils m'ont frappée ; ils m'ont meurtrie, et je me suis écriée : Je vous conjure, filles de Jérusalem, si vous trouvez le bien-aimé de mon âme, de lui annoncer que je languis d'amour (1). » — Ames religieuses, voilà votre modèle. Jésus vous éprouve-t-il par les mêmes absences ? Vous cause-t-il les mêmes mécomptes ? Point de découragement, point de murmures, point de dépit, point d'abandon de ces oraisons devenues pour vous aussi amères qu'elles semblent infructueuses. Tout simplement les cris, les appels de l'amour éploré ! Sillonnez votre âme dans tous les sens, interrogez-en tous les replis, toutes les profondeurs, et voyez si l'Époux divin n'est pas caché dans quelque coin de ces abîmes ! Si le silence vous répond seul, adressez-vous à vos anges tutélaires, ces gardiens invisibles de la cité, et demandez-leur des nouvelles de celui que vous avez perdu. S'ils se taisent à leur tour, adjurez les filles de Jérusalem, c'est-à-dire vos directrices, adjurez les gardiens visibles de la cité, c'est-à-dire les prêtres, de vous indiquer les voies par où vous pourriez rejoindre celui qui s'en est allé. Si ceux-ci pas plus que les autres ne peuvent rien y faire, dites sans intermédiaire à l'Époux fugitif : « Revenez, revenez promptement, vous que mon cœur est impatient de revoir ; revenez avec la rapidité que met le

(1) *Pessulum ostii mei aperui dilecto meo ; at ille declinaverat atque transierat Anima mea liquefacta est, ut locutus est, quæsi et non inveni illum ; vocavi et non respondit mihi.*

Invenerunt me custodes qui circumeunt civitatem, percusserunt me et vulneraverunt me....

Adjuro vos, filiæ Jerusalem, si inveneritis dilectum meum, ut nuntietis ei quia amore langueo. Cant., v, 6, 7, 8.

jeune cerf à franchir les montagnes de Béther (1). » Et dans le cas où nul moyen ne pourrait réussir, dans le cas où votre voix serait impuissante à le ramener comme toutes les autres voix, alors donnez-vous, comme l'Épouse, donnez-vous la satisfaction de lui prouver que ni les courses inutiles ne vous lassent, ni les déceptions crucifiantes ne vous blessent, ni les prières perdues ne vous découragent, et que, si l'abandon vous fait languir, c'est dans les tristesses d'un amour impossible à désespérer : *Amore languet*.

V

Amour qui pense habituellement au Verbe divin, amour qui converse affectueusement avec le Verbe divin : voilà, nos très-chères Filles, les deux premières délicatesses de la sainte virginité. Troisième délicatesse : amour qui cherche constamment à plaire à l'Époux divin.

J'écoute encore l'apôtre saint Paul, ce grand révélateur des secrets de la vie mystique, et le voici qui reprend : « Une personne engagée dans les alliances du monde songe à plaire à son époux (2). Mais celui qui est sans épouse n'a d'autre sollicitude que celle de plaire à Dieu (3). Et la vierge aussi ne se préoccupe que des choses du Seigneur et du soin de pratiquer la sainteté du corps et de l'esprit (4). » Si ce n'est pas là toujours ce qu'elle fait, nos très-chères Filles, c'est toujours au moins ce qu'elle doit faire ; elle n'est vierge, elle n'est religieuse, elle n'est l'épouse de l'Agneau qu'afin de dévouer toute son activité, toute son ambition, tous ses efforts, toute sa vie à plaire à l'Époux adorable auquel elle s'est consacrée : *Ut placeat*.

Et quel est le moyen de lui plaire ? C'est lui-même qui nous l'ap-

(1) Revertere ! similis esto, dilecte mi, caprea hinnuloque cervorum super montes Bethel. Cant., II, 17.

(2) Quæ autem nupta est, cogitat quæ sunt mundi, quomodo placeat viro. I Cor., VII, 34.

(3) Qui sine uxore est, sollicitus est quæ Domini sunt, quomodo placeat Deo. Id., *ibid.*, 32.

(4) Et virgo cogitat quæ Domini sunt, ut sit sancta corpore et spiritu. *Ibid.*, 34.

prend. S'adressant à l'âme fidèle, il lui dit : « Ouvrez-moi, ô ma sœur, vous à qui mon cœur a voué toute sa tendresse; vous êtes d'une parfaite beauté, en vous il n'existe pas une tache (1). Vos yeux sont limpides comme ceux de la colombe (2); vos lèvres distillent la douceur comme le rayon de la ruche distille le miel (3); et par le plus fugitif de vos regards, par le moindre de vos cheveux, vous avez eu l'art de faire à mon cœur de douces et inguérissables blessures (4). » Ainsi c'est par une vertu sans lacune et sans ombre, c'est par une intégrité sans mélange, c'est par une perfection sans réserve portée jusque dans les moindres détails de ses actions et de ses sentiments, que l'épouse se rend agréable au Verbe divin; il ne consent à l'appeler son Épouse et à lui demander asile qu'à la condition qu'il ait le droit de lui dire : « Vous êtes immaculée, *Immaculata mea* (5). »

N'espérez pas non plus gagner ses bonnes grâces et fixer sur vous les regards de sa complaisance, âmes religieuses, si vous ne réfléchissez en vous, comme dans un miroir sans défaut, une image de sa beauté divine. Il ne suffit pas d'éviter les grandes fautes et de répondre à vos obligations principales pour entrer dans les vœux de son amour; il est plus exigeant. Tout en vous, ainsi qu'il a daigné le dire lui-même, tout, même le moindre coup d'œil, tout, même le plus imperceptible de vos cheveux, c'est-à-dire même votre pensée la plus passagère, même votre sentiment le plus impalpable, même votre action la plus minutieuse, doit avoir assez de mérite et de charme pour le blesser au plus intime de sa tendresse.

Hélas! est-ce bien ainsi que vous comprenez toutes votre devoir et votre vocation d'épouses de Jésus-Christ? Ne vous arrive-t-il pas trop souvent de le blesser, non point comme l'Épouse des Cantiques, par des traits qui le réjouissent, mais par des traits qui

(1) *Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te. Cant., iv, 7.*

(2) *Oculi tui columbarum. Id., ibid., 1.*

(3) *Favus distillans labia tua. Ibid., 11.*

(4) *Vulnerasti cor meum, soror mea, sponsa, vulnerasti cor meum in uno oculorum tuorum, et in uno crine colli tui. Ibid., 9.*

(5) *Cant. v, 2.*

l'offensent? Votre imagination ne se joue-t-elle jamais volontairement avec des fantômes qui le contristent? Ne supportez-vous dans votre esprit ni dissipations ni jugements qui le froissent? Vos cœurs se ferment-ils toujours impitoyablement à toutes les impressions, à tous les sentiments, à tous les orages capables de lui causer du chagrin? Au dehors comme au dedans de vous-mêmes, portez-vous une application soutenue et de tous les instants à fuir ce qu'il réprouve ou du moins ce qui le désoblige? Vous voit-il perpétuellement telles qu'il vous désire, dans l'observation de la sainte Règle, dans la pratique de l'obéissance, dans l'exercice de la charité vis-à-vis de vos compagnes? Miscs en contact avec les enfants dans les écoles ou les salles d'asile, avec les malades dans les hôpitaux, avec les détenus dans les prisons, avez-vous constamment découvert, adoré le céleste Époux sous ces diverses formes humaines, et traité sa grandeur avec le respect et la sollicitude dont elle restait digne, malgré l'abjection du voile de chair sous lequel parfois elle était ensevelie? Ah! quand on y regarde de près, on est effrayé des petits désagréments dont nous ne cessons de l'abreuver chaque jour. Rarement certes nous lui portons des coups de lance, comme le soldat sacrilège du Golgotha; mais à tout instant nous le blessons comme avec la pointe d'une aiguille. Ces imperfections qui l'inquiètent, ces fautes légères qui l'ennuient, se multiplient dans nos journées, au delà des cheveux de notre tête. Elles ne lui laissent presque pas une minute de plein repos, d'entière satisfaction, et s'il est vrai que notre âme n'ait pas cessé pour cela d'être le jardin de l'Époux, jardin semé de quelques roses, il est également vrai qu'il ne peut presque pas cueillir une seule de ces fleurs, sans rencontrer sous la corolle une épine qui le meurtrisse.

O nos très-chères Filles! nous vous conjurons de vous rappeler toujours efficacement qu'il a droit à des procédés plus exquis. C'est parmi les vierges sages qu'il a marqué votre place, et vous ne devez jamais désertier ce rang d'honneur. Toujours parées, toujours la lampe à la main, à quelque heure que l'Époux divin se présente, de quelque côté qu'il arrive, vous devez toujours prouver

que vous pensiez à lui, que vous étiez prêtes à le recevoir, et qu'absent ou présent, vous n'avez qu'une préoccupation, celle de lui plaire comme de bonnes et fidèles épouses !

Telles sont les trois rayons dont se forme dans la sainte virginité la délicatesse de l'amour : amour qui pense habituellement à l'Époux divin, amour qui converse affectueusement avec l'Époux divin, amour qui cherche constamment à plaire à l'Époux divin.

Un mot maintenant sur la délicatesse de circonspection.

VI

Un fait nous a frappé fortement, nos très-chères Filles, chaque fois qu'il nous a été donné de lire et de relire le beau livre de saint Augustin sur la *sainte virginité* : c'est l'insistance avec laquelle ce grand docteur, cet oracle si sûr, ce guide et maître d'une expérience si consommée, recommande aux vierges la pratique de l'humilité. Il semble s'étonner d'abord de ses propres conseils. Que Zachée, le plus illustre des publicains, que la pécheresse de la cité, que tous ces esprits malades et faussement ombrageux qui reprochaient au Sauveur ses repas pris chez certains hommes peu considérés, que tous ceux-là s'appliquent à eux-mêmes les leçons d'humilité données par Jésus-Christ, qu'ils s'anéantissent en se rappelant tout à la fois et leurs immenses misères et ses miséricordes infinies ; que ce double souvenir soit comme un double fardeau qui les écrase, c'est chose toute naturelle. Mais que la troupe des vierges, cette race si pure et sitôt prédestinée ; que ces âmes qui ont été élevées pour ainsi dire sur les genoux de l'Église, qui ont appartenu par là même à Dieu dès le sein de leur mère, dont la langue, en commençant à se délier, a bégayé, pour premier accent, le doux nom de Jésus et pour qui ce nom sacré a été comme le lait dont s'est nourrie leur enfance ; que ces âmes qui, non-seulement ne sont pas obligées de dire avec l'apôtre saint Paul : « *J'ai d'abord été blasphémateur et persécuteur* » (1) ; mais encore

(1) Qui prius fui blasphemator et persecutor. 1 Tim. V, 13.

dépassant le précepte, ont embrassé librement l'observation du conseil, et se sont vouées aux gloires austères du célibat, non point pour céder à une menace, mais pour obéir à une simple invitation de leur Dieu; que ces âmes doivent se regarder comme sérieusement appelées à être humbles de cœur, n'est-ce pas une doctrine bien étrange (1)?

Et toutefois, reprend l'immortel évêque d'Hippone s'adressant à Jésus-Christ même : « A ces âmes, oui à ces âmes, criez fort et de manière à ce qu'elles vous entendent avec fruit, criez, mon Dieu, que vous êtes doux et humble de cœur! Plus elles sont élevées, plus elles doivent en toutes choses s'abaisser devant vous, afin de trouver grâce en votre présence. Elles sont justes; mais vont-elles comme vous jusqu'à justifier les impies? Elles sont chastes; mais le péché ne les a-t-il pas atteintes même dans le sein maternel où elles furent formées et nourries? Elles sont saintes; mais vous êtes le saint des saints. — Elles sont vierges; mais elles ne sont pas, comme vous, nées d'une vierge. — Elles sont intactes de corps et d'esprit; mais elles ne sont pas le Verbe fait chair. Ainsi rien ne les dispense d'apprendre, non pas de ceux à qui vous remettez les péchés, mais de vous-même, Agneau de Dieu qui les remettez, à être humbles et douces de cœur.

« C'est à ce haut degré que je vous estime et vous honore, ô âme pieusement virginale; vous qui n'avez pas permis à vos inclinations d'aller même jusqu'à contracter une union légitime; vous dont le corps ne doit laisser aucun rejeton pour le perpétuer; vous dont les organes, au lieu de s'affaisser vers la terre comme les y portait la nature, se sont noblement relevés vers une vie qui est comme un essai de la vie même du ciel. Je ne vous envoie pas pour apprendre la nécessité d'être humble à l'école de ces publicains et de ces pécheurs qui doivent précéder les superbes dans le royaume des cieux; non, ce n'est pas là que je vous adresse; ceux que la grâce a tirés des abîmes et de la fange ne peuvent être convenablement proposés pour modèles à l'angélique virginité.

(1) S. Aug. *De sancta virginitate, liber unus.* — xxxvi. — 36.

C'est au Roi du ciel que je vous renvoie... Allez, allez à lui et apprenez de ses exemples comme de ses paroles qu'il est doux et humble de cœur. Vous n'irez pas à celui qui n'osait lever les yeux en haut, tant le fardeau de ses iniquités l'accablait, mais à celui qui est descendu des cieux, entraîné par le poids de sa charité (1). Vous n'irez pas à celle qui arrose de ses larmes les pieds du Seigneur, appelant ainsi le pardon sur de grandes iniquités, mais à celui qui, en pardonnant tous les péchés, ne dédaignait pas de laver les pieds de ses propres serviteurs (2). »

Il n'est pas possible de recommander aux vierges, avec plus d'éclat, plus de délicatesse et plus d'autorité, cette vertu dont Jésus-Christ même a fait comme le résumé de son âme. Et ce n'est pas là tout ce que dit saint Augustin sur ce grave sujet; il poursuit le développement de son idée pendant plusieurs chapitres, afin de bien convaincre les vierges de son temps que l'humilité leur est non-seulement nécessaire, mais plus nécessaire qu'à la masse des chrétiens, et que, si la charité est la gardienne de la virginité, c'est à l'ombre de l'humilité que cette céleste gardienne habite (3).

Et pourquoi, nos très-chères Filles, tant d'efforts, tant de consi-

(1) Joan., vi, 38.

(2) His inclama, hi te audiant quia mitis es et humilis corde. Hi quanto magni sunt, tanto se humiliant in omnibus, ut coram te inveniant gratiam. Justi sunt; sed numquid sicut tu justificans impium! Casti sunt; sed eos in peccatis matres eorum in uteris aluerunt. Virgines sunt; sed nati etiam ex virginibus non sunt. Et spiritu et carne integri sunt; sed Verbum caro factum non sunt. Et tamen discant, non ab eis quibus peccata dimittis, sed a te ipso Agno Dei qui tollis peccata mundi, quoniam mitis es et humilis corde.

Non ego te, anima pie pudica, quæ appetitum carnalem nec usque ad concessum conjugium relaxasti, quæ decessurum corpus nec successori propagando indulxisti, quæ fluitantia membra terrena in Cœli consuetudinem suspendisti; non ego te, ut discas humilitatem ad publicanos et peccatores mitto, qui tamen in regnum cœlorum præcedunt superbos; non te ad hos mitto; indigni sunt enim qui ab immunditiæ voragine liberati sunt ut ad eos imitandos mittatur illibatâ virginitas. Ad Regem cœli te mitto... Vade, veni ad illum, et discce quoniam mitis est et humilis corde. Non ibis ad eum qui oculos ad cœlum levare non audebat onere iniquitatis; sed ad eum qui de cœlo descendit pondere charitatis. Non ibis ad eam quæ Domini sui pedes rigavit, quærens indulgentiam gravium peccatorum; sed ibis ad eum qui, cum daret indulgentiam omnium peccatorum, lavit pedes suorum servorum. S. Aug., *de sanctâ Virginitate*, c. xxxvii.

(3) Custos ergo virginitatis charitas; locus autem hujus custodis humilitas. — S. Aug., *de sanctâ Virginitate*, li.

dérations, tant de raisonnements, tant de prières pour les déterminer à l'amour et surtout à la pratique de cette vertu ? C'est sans doute parce que saint Augustin avait compris que deux genres de vanité pouvaient être funestes à la virginité. Vanité qui aspire à plaire aux regards. Par un acte de haute sagesse, âmes religieuses, vous avez non-seulement dédaigné, mais rejeté les futiles pompes, les puérils atours du siècle ; et nous aimons à vous en féliciter comme saint Ambroise en louait déjà les vierges des premiers âges. « Voyez, leur disait-il, cette femme qui s'est déchiré les oreilles et plaignez sa tête qui fléchit sous le poids des ornements qui l'accablent. La diversité des métaux qui forment sa parure ne fait que diversifier ses supplices. D'une part, elle a le cou chargé d'une chaîne, de l'autre, ses pieds sont emprisonnés dans une chaussure cruelle. Et qu'importe que le corps soit courbé sous un fardeau d'or ou sous un fardeau de fer ! Le prix de la matière ne fait rien à la chose, sinon, pauvres créatures, que, lorsqu'il s'agit de bijoux d'or, vous craignez davantage d'échapper au martyre. Ainsi peut-on dire qu'à un certain point de vue, vous êtes plus misérables que les condamnés de la loi, parce qu'eux désirent être libres, tandis que vous tenez à être prisonnières (1). » Vous vous êtes, nos très-chères Filles, préservées de cette folie. La mode est une tyrannie à laquelle vous vous êtes soustraites ; la parure est un caprice auquel vous avez renoncé ; la toilette est une sollicitude humiliante dont vous vous êtes affranchies. A toutes ces frivolités vous avez substitué l'amour, l'adoption, le culte des saintes livrées de Jésus-Christ ; vous avez échangé contre l'uniforme simplicité de l'habit religieux le luxe et l'élégance des habits mondains, et, suivant cet autre beau mot de saint Ambroise, vous avez voulu que votre ornement consistât précisément désormais à ne point avoir d'ornement (2).

Mais, hélas ! la vanité, proscrite par le fond même de la profession religieuse, ne cherche-t-elle pas à reparaître jusque dans les vêtements sacrés par lesquels on est censé avoir fait divorce avec

(1) S. Ambros., *de Virginibus*, lib. III, c. ix, 55.

(2) Hoc ipsum quod vos non ornatis, ornatus est. S. Ambros., *de Virginibus*, lib., I, c. ix, 54.

elle? N'inspire-t-elle pas quelquefois non-seulement le mérite de la propreté, mais son scrupule et son évidente exagération? Ne pousse-t-elle pas à certains arrangements étudiés, qui, sans détruire toute la modestie du costume religieux, en altère au moins la simplicité? Au lieu de lui laisser l'humble caractère d'un vêtement, ne le condamne-t-on pas à devenir au moins le simulacre d'une parure? A cette première affectation n'en joint-on pas une autre qui s'étend à tout, à la composition du visage, à l'ensemble de la tenue, des manières, de la démarche, et leur enlève ce je ne sais quoi qu'on nomme le *naturel*? Et si l'on se permet ces petits artifices, si l'on s'étudie à défigurer ainsi dans son extérieur l'empreinte de Jésus-Christ par un misérable retour de la frivolité mondaine, n'est-ce pas non-seulement pour nous plaire à nous-mêmes, mais encore pour n'être point trop désagréables à ceux qui nous entourent? Sans tendre précisément un piège aux regards qui passent, serait-on désolé d'apprendre qu'ils se sont un moment arrêtés sur nous avec quelque complaisance? Et quand ce résultat est obtenu, pouvons-nous dire que nous ne l'avons en rien provoqué et qu'il est entièrement contraire aux vœux de notre cœur?

Ah! que de fois, nos très-chères Filles, on nourrit son amour-propre de cette vaine fumée! Et l'on ne voit pas, ou plutôt on ne se rappelle pas qu'on va directement et contre la délicatesse et contre la prudence de la virginité. Oui sa délicatesse. « Il n'est pas permis à une vierge, dit avec un sens profond le grand saint Cyprien, de songer à parer son corps et à en tirer une vaine gloire, puisque sa profession l'oblige par-dessus tout à lutter contre la chair et le sang, à vaincre ses sens et à les réduire en servitude (1). Ou bien, si elle veut se glorifier de son corps, ce doit être en l'exposant au martyre pour le nom de Jésus-Christ, combats admirables où de faibles femmes désespèrent la force des bourreaux,

(1) Neque enim fas est virginem ad speciem formæ suæ comi, aut de carne et de ejus pulchritudine gloriari, cum nulla sit magis quam adversus carnem colluctatio, et vincendi corporis ac domandi obstinata certatio. S. Cyprian., *de Habitu virginum*, v.

et où l'on supporte les tortures du feu, de la croix, du fer et des bêtes afin d'être couronné. Voilà les colliers dont une vierge doit être avide ; voilà les ornements dont son corps doit être paré (1). » En compromettant cette délicatesse auguste, les recherches de la vanité compromettent aussi la prudence. « Que la vierge craigne de plaire, s'écriait encore saint Cyprien, et qu'elle n'aille pas se créer des périls, elle qui par vocation doit se réserver pour des choses meilleures parce qu'elles sont divines (2). » Il y a toujours du danger à fixer au vol l'œil de la curiosité quand elle touche à la convoitise. Un rêve passionné peut facilement éclore en ceux, anges ou démons, dont on a éveillé l'attention et provoqué les complaisances. On n'a certes pas prévu ni cherché cette conséquence redoutable. Mais qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, qu'on y pense ou qu'on n'y pense pas, quand le regard est frappé, l'ébranlement du cœur en est aisément le contre-coup. On ne demandait qu'une frivole admiration ; souvent on aura déchaîné d'effroyables orages. Et qui sait si l'épouse de Jésus-Christ, dont l'imprévoyante vanité aura ainsi travaillé pour Satan, ne sera point punie par les dernières suites de sa faute elle-même ? Et si après un certain enchainement de circonstances et de perfidies ménagées par l'enfer, elle ne sera pas envahie et remportée dans le monde par les tempêtes mêmes qu'elle aura suscitées d'abord dans d'autres âmes que la sienne ? Ce genre de malheur n'est pas inouï dans la longue histoire de la vie religieuse.

VII

Outre cette vanité qui s'adresse aux regards, il y a la vanité qui s'adresse à l'esprit par l'oreille. Celle-ci, plus élevée que l'autre, attache peu de prix aux avantages qui ne frappent que les yeux ;

(1) Aut si in carne sit gloriandum, tunc plane quando in nominis confessione cruciatur, quando fortior sæmina viris torquentibus invenitur, quando ignes, aut cruces, aut ferrum, aut bestias patitur ut coronetur. Illa sunt carnis pretiosa monilia, illa corporis ornamenta meliora. S. Cyprian., *de Habitu Virginum.*, vi.

(2) Timeat placere, si virgo est, nec periculum sui appetat quæ ad meliora et divina se servat. — Id., *ibid.*, v.

Dieu n'a-t-il pas prodigué aux plus humbles fleurs des champs des grâces égales à celles dont il pare les créatures humaines même les plus privilégiées ? Mais ce qui leur plaît, ce qu'elles estiment, ce sont les dons de l'intelligence ; et si elles les préfèrent à tout le reste, c'est sans doute parce qu'ils ont plus de prix en eux-mêmes, mais aussi parce que c'est là le principal trésor dont Dieu les a dotées. Elles ont du talent, leur instruction ne manque ni de variété, ni d'une certaine étendue. On dit que leur conversation rencontre parfois quelque chose qui ressemble à l'esprit et présente de l'intérêt. Elles ont surtout l'art de bien enseigner ; sous leur direction, les élèves font des progrès marqués, et jugeant de l'arbre par les fruits, les enfants et leurs familles conçoivent pour ces religieuses une estime affectueuse et s'épuisent, souvent en leur présence même, à faire l'éloge de leur mérite et de leur distinction ! Dans ces louanges, c'est souvent sans doute la simplicité et la sincérité qui parlent ; mais ce n'est pas toujours l'humilité qui écoute. En commençant, une première délicatesse de modestie s'effarouche de tant d'admiration. Mais insensiblement l'oreille devient moins intolérante, l'humilité moins austère, et l'on finit plus d'une fois par plonger ses lèvres avec délices dans cette coupe énivrante que nous offrent les mains de l'adulation. On prend une secrète jouissance à se rappeler les paroles flatteuses qu'on peut avoir reçues en guise d'encens. Les personnes qui nous les ont adressées deviennent de notre part l'objet d'une certaine sympathie. Quand l'occasion de les revoir revient d'elle-même, on l'accueille avec empressement ; quand elle ne se présente pas toute seule, on essaye de la ramener, et tandis qu'on devait aspirer à s'effacer, à disparaître, à être complètement oubliée dans la maison de Dieu, on se fait une habitude et presque un besoin d'être entourée d'honneurs et de parfums, comme une statue sur un autel.

Imprudence ! imprudence, nos très-chères filles ! Imprudence ! parce qu'on ne joue jamais sans péril avec une liqueur enivrante ; d'un instant à l'autre, sa fumée peut donner le vertige. — Imprudence, parce qu'au-dessous des louanges qu'on poursuit peuvent, un peu plus tôt, un peu plus tard, se cacher des embûches qu'on ne

soupçonne pas. Imprudence surtout, parce qu'en blessant la sainte jalousie de l'époux céleste, on risque d'en être puni par un délaissement fatal. Il y a en lui, comme le fait observer Bossuet, deux sortes de regards ; un regard qui admire, un regard qui observe. « Que vous êtes belle, ô fille du prince » , dit l'époux à la chaste épouse (1) ! Cette ardente exclamation vient d'un regard qui admire, et il n'est pas indigne du divin époux, dont il est dit dans son Évangile, qu'il admira la foi du centenier (2). Mais maintenant voulez-vous voir l'autre regard ? « Il est venu, dit l'épouse, le bien-aimé de mon cœur, regardant par les fenêtres et observant au travers des treillis (3). » Il vous examine ainsi sans bruit, comme à la dérobée, sans pour ainsi dire que vous vous en doutiez ; et c'est, reprend Bossuet, le regard de la jalousie (4). Il a des droits absolus sur votre esprit, votre cœur et vos actions ; votre vie doit être toute entière cachée avec lui dans le sein de son Père ; son sourire et son approbation, ses complaisances et son estime sont les seules auxquels il vous soit permis de prétendre. Vous en avez pris l'engagement solennel, et tout en vous et autour de vous en dépose. « De là, pour employer encore le langage du grand évêque de Meaux, de là naissent et cette grille et cette clôture » de certains monastères ; « il vous renferme soigneusement ; il rend de toutes parts l'abord difficile (5), » afin que vous sachiez bien que, volontaires captives de son amour, vous devez être aussi perpétuellement et sans interruption les ouvrières de sa gloire. La signification du voile que vous portez, pour la plupart, est la même. Tertullien disait autrefois en parlant de lui : « C'est là comme un rempart pour la modestie des vierges, qui empêche leurs yeux de s'égarer et qui ne permette pas à ceux des autres de se porter sur elles (6). » Et si ce bandeau sacré dout

(1) Cant., vii, 6.

(2) Matth., viii, 10.

(3) Cant., ii, 9.

(4) Bossuet, *ut supra*, troisième partie.

(5) Bossuet, *ut supra*, troisième partie.

(6) Vallum verecundiæ, quod nec tuos emittat oculos, nec admittat alienos. — Tertull. De virg. veland. 16.

l'Église a couvert votre tête arrête tout à la fois et les regards étrangers et vos propres regards, c'est pour vous rappeler qu'à l'exemple de l'Apôtre, vous devez vous considérer comme crucifiées au monde, comme le monde doit être crucifié pour vous ; qu'au lieu de poursuivre ses admirations et ses flatteries, vous devez en mépriser les jugements et l'opinion ; qu'enfin si Dieu vous a donné quelques talents pour les faire valoir, ce n'est pas dans l'intérêt de votre orgueil et pour obtenir les applaudissements de la créature, mais pour honorer et faire bénir le dispensateur suprême qui vous les a confiés. Voilà votre devoir. Voilà ce que l'époux céleste attend de votre fidélité. Il épie avec une sorte d'anxiété si vous tenez votre serment dans toute sa plénitude. Si vous observez entièrement votre parole, si vous ne travaillez que pour sa gloire, il est satisfait, sa grâce vous reste acquise. Mais si vous abusez de l'intelligence que vous avez reçue pour vous glorifier vous-mêmes au lieu de le glorifier tout seul, si vous ouvrez une oreille complaisante et une âme facile aux enivrantes félicitations du serpent infernal, sa jalousie s'éveille ; et nous avons appris de sa propre bouche que dès qu'il peut se dire un dieu jaloux, il devient un dieu vengeur : *Deus amulator, et ulciscens Dominus* (1). Il se vengera de votre amour-propre en le livrant sans contrepoids à cette soif de louanges dont la fièvre vous a saisies ; au sein de cette fumée où la grâce vous protégera d'autant moins que ce sera pour vous un châtiment, vous serez envahies par une déplorable infatuation de votre mérite ; et dans les orages qu'elle vous suscitera, il ne serait pas impossible, non-seulement que l'esprit religieux fût complètement éteint dans votre âme, mais encore que la persévérance de votre vocation succombât elle-même. Ce fut une ambition de gloire qui fit la révolte de Lucifer ; ce fut la sainte jalousie de Dieu qui précipita Lucifer dans les abîmes. La même faute appelle souvent les mêmes vengeances sur les anges de la terre.

(1) Nah., 1, 2.

VIII

La vanité, voilà donc le grand écueil de la virginité; l'humilité, voilà sa grande sauvegarde. Il y a bien d'autres boucliers pour la défendre; il y a la surveillance de cœur, cire molle qui se fond au moindre rayon du soleil; il y a la mortification des sens, puisqu'il est d'expérience que plus le vieil Adam s'affaiblit, plus le nouvel Adam se fortifie et s'élève; il y a la fuite du monde, même du monde de la famille chrétienne, terre d'enchantements et de fascination d'où jamais une vierge ne revient sans avoir l'imagination plus agitée, la sensibilité plus émue, l'âme plus pesante pour les choses de Dieu; il y a par dessus tout, enfin, la vertu des sacrements, parce que suivant un mot gracieux de saint Ambroise, de même que l'abeille se nourrit de la rosée du matin, de même l'âme des vierges se nourrit par excellence de la rosée de la grâce, déposée dans les trésors de l'autel et de la parole divine (1). Mais nous n'insisterons pas sur ces diverses précautions et sur l'appui plus ou moins efficace, nos très-chères filles, qu'elles peuvent prêter à votre vertu. Comme saint Augustin que nous avons adopté pour notre guide, nous nous bornerons à l'humilité, parce que de tous les remparts derrière lesquels peut s'abriter votre cœur, il n'en est aucun qui soit plus protecteur et plus nécessaire.

O chastes épouses de Jésus-Christ ! vous dirons-nous avec ce grand saint, en finissant, « votre destinée vous appelle à marcher un jour à la suite de l'Agneau. Mais avant de le suivre dans sa gloire, venez apprendre à ses leçons qu'il est doux et humble de cœur. Venez humblement à ce Dieu humble, si vous l'aimez; et ne vous en éloignez pas de peur de faire quelque chute. Marchez sur ses pas à la grandeur, mais par la route de la modestie. Lui qui n'a pas rougi de descendre jusqu'à l'homme déchu, n'exalte que ceux qui cheminent après lui sans orgueil. Si vous avez reçu des dons de sa main, confiez-lui le soin de les garder, et réservez toute votre activité pour lui être agréables. Le mal que, grâce à sa

(1) S. AMB., *De Virginibus*, 1, 1, VIII.

protection, vous ne commettez pas, regardez-le comme un mal pardonné, pour ne pas vous exposer au péril de peu l'aimer, en supposant qu'il vous aurait peu remis, et ne pas mépriser, dans un sentiment de hauteur désastreuse, des publicains qui se frapperaient la poitrine. Quand vous avez fait quelque heureuse expérience de vos forces, prenez garde à ne pas vous enfler des succès obtenus ; pour les expériences qui vous restent à faire, priez, afin que votre résistance ne soit pas dominée par la tentation. Si celles qui vous entourent vous sont inférieures dans ce qui paraît, persuadez-vous qu'elles vous sont supérieures dans ce qui ne se voit pas. Quand vous prêtez par bienveillance au prochain des mérites dont l'existence ne vous est pas démontrée, caressez cette illusion, parce que les vertus que vous possédez réellement vous-mêmes ne sont point diminuées alors par leur comparaison avec celles des autres ; mais qu'elles sont plutôt affermies par la charité ; celles qui vous manquent, vous sont données aussi d'autant plus facilement, que vous les regrettez avec une humilité plus sincère. Que celles qui persévèrent au même degré de l'échelle que vous, deviennent pour vous un exemple ; que celles qui tombent vous inspirent un surcroît de crainte salutaire. Affectionnez-vous aux premières, afin d'en être les imitatrices ; pleurez sur les secondes, afin de ne pas trop compter sur vous-mêmes. Ne prétendez pas par vos seules forces être immuables dans la justice, mais soyez soumises à Dieu qui seul justifie. Encore une fois, plus vous êtes grandes, plus vous devez vous abaisser en toutes choses, afin que vous puissiez trouver grâce devant Dieu et qu'il n'ait jamais, en vous, à résister à l'orgueil, à humilier l'arrogance, à empêcher le faste et la hauteur de passer par cette porte étroite qui mène seule à la vie éternelle (1). »

(1) Sequimini Agnum quocumque ierit ; sed prius ad eum quem sequamini, venite et discite quoniam mitis est et humilis corde. Humiliter ad humilem venite, si amatis ; et ne discedatis ab illo, ne cadatis... Pergite viam sublimitatis, pede humilitatis. Ipse exultat humiliter sequentes, quem descendere non piguit ad jacentes. Dona ejus illi servanda committite, fortitudinem vestram ad illum custodite. Quicquid mali ipso custodiente non committitis, tanquam remissum ab illo deputate : ne modicum vobis existimantes dimissum, modicum diligatis,

Donné à Nîmes, en notre palais épiscopal, sous notre seing, le secau de nos armes et le contre-seing du secrétaire général de notre évêché, le vingt-un mars mil huit cent soixante-trois, fête de saint Benoît, le grand patriarche de la vie religieuse en Occident, cet ange mortel qui sut recourir, dans les orages intérieurs, à des moyens si généreusement héroïques pour conserver intacte la virginale blancheur de son âme.

et tudentes pectora publicanos ruinosa jactantia contemnatis. De viribus vestris expertis cavete, ne quia ferre aliquid potuistis inflemini : de inexpertis autem orate, ne supra quam ferre potestis tentemini. Existimate aliquos in occulto superiores, quibus estis in manifesto meliores. Cum aliorum bona, forte ignota vobis, beninge creduntur a vobis. Vestra vobis nota non comparatione minuuntur, sed dilectione firmantur; et quæ forte adhuc desunt, tanto dantur facilius quanto desiderantur humiliter. Perseverantes in numero vestro præbeant vobis exemplum, cadentes autem augeant timorem vestrum. Illud amate, ut imitemini; hoc lugete, ne inflemini. Justitiam vestram nolite statuere, Deo vos justificanti subdite.

Quanto magni estis.... tanto humilitate vos in omnibus, ut coram Deo inveniatis gratiam, ne superbis resistat, ne se exaltantes humiliet, ne inflatos per angusta non trajiciat. — S. Aug., *De sancta virginitate*. — Cap., LII, LIII.

LETTRE PASTORALE

SUR

L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

Bienfaits de cette œuvre pour ceux qui la soutiennent.

Le tableau général des offrandes recueillies dans notre diocèse par l'œuvre de la propagation de la foi, nos très-chers Frères, vient de paraître; et bientôt le chiffre qui le résume, emporté par les *Annales* qui le répéteront dans leurs colonnes, aura volé, comme elles, jusqu'aux extrémités de l'Europe et du monde. On le verra des bords du Tage et du Rhône aux rives du Rhin, de l'Elbe et de la Vistule. Un peu plus tard, il sera lu dans les archipels de l'Océanie, dans les ports ou sur les grands fleuves de la Chine, dans les solitudes de la Mongolie, aux pieds des gigantesques montagnes du Tibet. Sur tous ces théâtres de ses labeurs et de ses souffrances, qu'il vogue sur les canots du sauvage ou sur les navires de la civilisation, qu'il se cache dans des catacombes pour échapper au martyre, ou qu'il soit enfermé dans les prisons pour l'attendre, le missionnaire ne connaît pas de distraction plus douce que celle de parcourir les pages où sont inscrites les aumônes des diverses Églises pour le soutien de l'apostolat. Il observe toutes les contrées avec intérêt; il les compare; il les distingue; il décerne à celles dont la libéralité brille avec le plus d'éclat une admiration plus reconnaissante. Et quand le prochain compte rendu lui parviendra, dans cette longue chaîne de noms dont il suivra les anneaux, celui

de Nîmes passera, comme tous les autres, sous les regards de sa pieuse curiosité.

Cette revue de la charité nous sera-t-elle glorieuse, nos très-chers frères ? Y tiendrons-nous un rang d'honneur tel que nous l'aurions pu conquérir ? La mesure de nos dons y répondra-t-elle soit à l'importance de notre diocèse, soit à la réputation de notre foi ? Nous ne pouvons nous défendre sur ces questions d'un doute douloureux. Il est vrai que cette année n'est pas inférieure aux années précédentes, et ce n'est pas un fait sans mérite. Tant de gêne a pesé sur le pays, les populations ont eu tant de peine à suffire aux premières nécessités de l'existence, qu'il est beau pour elles d'avoir maintenu, sans abaissement, le niveau des recettes antérieurement faites en faveur des missions lointaines. Mais quelque honneur qu'elles trouvent à soutenir le présent à la hauteur du passé, ces offrandes ne nous semblent pas entièrement dignes de vous, nos très-chers frères, vous êtes capables de faire mieux. Plusieurs paroisses n'ont rien versé dans le trésor de l'œuvre, qui pouvaient y jeter au moins une obole. Il en est également un certain nombre parmi celles qui ont donné que nul obstacle sérieux n'empêchait de donner davantage. Je ne sais quelle digue mystérieuse a contenu, sur ce point, le flot de votre générosité qui, pour tout le reste, s'élançait par-dessus toutes les barrières, et vous avez cédé le pas à des provinces qu'il vous eût été facile et glorieux d'éclipser dans le livre où s'enregistrent les ressources de l'Église militante.

Il est impossible que vous restiez à cette place subalterne ; vous vous devez à vous-mêmes de paraître avec plus de distinction dans cette grande lutte de charité où se mêlent et combattent tous les peuples catholiques, et pour allumer ou développer dans vos âmes la sainte ambition de ce triomphe, nous venons aujourd'hui vous présenter l'œuvre de la propagation de la foi sous un aspect qui la recommande éminemment à votre amour. Ce sont les bienfaits qu'elle procure, non pas à ceux qu'elle soutient, mais à ceux qui la soutiennent, non pas aux missionnaires et aux néophytes qu'elle a pour but de secourir, mais aux fidèles qui s'associent pour l'alimenter. Bienfaits immenses autant qu'ils sont réels ! Bienfaits qu'on

peut regarder comme le reflux salutaire de ces grandes vagues d'aumônes qu'elle envoie baigner et vivifier les chrétientés lointaines ! Bienfaits enfin qui lient par des nœuds non moins doux qu'incontestables nos propres intérêts aux intérêts des Églises nouvelles ou renaissantes !

Comme il nous serait impossible de les énumérer tous, nos très-chers Frères, nous nous bornerons à vous signaler celui qui, dans la situation particulière de notre diocèse, doit vous offrir le plus d'intérêt. C'est que l'œuvre de la propagation de la foi vous crée, chaque jour, des raisons nouvelles et touchantes de vous attacher plus vivement à l'Église catholique.

I

Essayons, pour nous aider à mieux le comprendre, nos très-chers frères, de bien nous définir l'œuvre de la propagation de la foi dans son but et dans ses moyens.

Quand on jette les regards sur le globe, on voit des régions où la Croix ne fut jamais plantée, et des peuples où le nom de Jésus-Christ n'est pas encore connu. L'Église, cette reine du monde, a reçu les premières pour partage : mais elle n'en pas pris possession ; les seconds lui ont été donnés pour enfants, mais elle ne les a pas encore incorporés à sa famille. Tels sont certains groupes d'ilots semés sur les mers de la Polynésie, et quelques tribus errantes dans les montagnes ou à travers les glaces de l'Amérique septentrionale. A côté de ces pays où l'Église n'a pas pénétré, il en est d'autres d'où elle a été proscrite ; elle y régna sur des chrétientés florissantes, et fit éclore de leur sol des saints illustres ou des génies fameux, et maintenant ils sont occupés les uns par l'islamisme, les autres par la barbarie, ceux-là par des nations brillantes et glorieuses, mais en même temps schismatiques. Ces contrées lui appartiennent, mais on nie ses droits et l'on a répudié son pouvoir : ces sociétés l'ont eue pour mère, mais elles ont déchiré violemment ses entrailles pour échapper à son sceptre et se dérober à son amour. Tels furent le crime et le malheur de Jérusalem, d'Antioche,

d'Éphèse, de Constantinople et de tant d'autres villes autrefois liées au centre de l'unité catholique, maintenant rameaux séparés de la tige qui les a nourris de sa substance et de sa sève. Voilà ce que l'Église découvre dans l'univers, en dehors de la circonférence qu'elle embrasse : des domaines inoccupés ou des domaines perdus. Entre ces deux parts de son héritage, elle ne reste pas indifférente ou assoupie. Conquérir l'une, reconquérir l'autre, c'est là son ambition, parce que c'est là son devoir. Le feu d'un saint prosélytisme circule dans ses veines comme une étincelle de la foudre ; elle ne cesse d'enfanter des ministres embrasés de cette fièvre de l'apostolat qui la dévore elle-même ; et chaque jour, on en voit qui, s'élançant de tous les points de l'horizon comme les grands aigles d'Ézéchiël, s'en vont s'abattre sur ces peuples idolâtres ou révoltés, cherchent à les saisir de leurs étreintes puissantes, pour les emporter dans les hauteurs de la foi, et les jeter comme une proie palpitante aux pieds de ce Christ qu'ils ignorent ou qu'ils ont abjuré.

Eh bien ! nos très-chers Frères, l'œuvre de la Propagation de la Foi se constitue l'auxiliaire de l'Église dans cette grande mission de répandre ou de ressusciter l'Évangile. L'Église enfante les apôtres, l'Œuvre de la Propagation de la Foi les soutient ; l'une leur inspire le zèle qui les fait partir, l'autre leur assure le pain qui les fait vivre ; celle-là leur indique le champ qu'ils doivent défricher, celle-ci leur facilite les moyens d'en prendre possession et d'en féconder le sol. Il leur faut un navire pour aller le chercher au delà des mers, et c'est l'Œuvre de la Propagation de la Foi qui paie leur passage. Il faut une croix avec laquelle ils puissent subjuguier les peuples, et c'est encore l'Œuvre de la Propagation qui leur procure cet instrument de conquête destiné à devenir un objet d'adoration. Il faut, quand ils ont des néophytes, un sanctuaire pour les abriter, et l'œuvre de la Propagation de la Foi les aide à le construire. Il faut des vases sacrés pour accomplir les saints mystères et apprêter à ces pauvres fidèles qui, demain peut-être, seront des martyrs, le pain des forts dont l'énergie doit les soutenir dans les prétoires et les supplices ; comme tous les autres, ce bienfait ne leur peut guère venir que par l'œuvre de la Propagation de la Foi.

Il leur faut enfin des écoles pour recueillir les enfants, des hospices pour les malades et les vieillards, des asiles pour les vierges, des séminaires pour préparer à leur ministère des auxiliaires qui le secondent, des évangélistes qui l'étendent, des successeurs qui le continuent; et sans la Propagation de la Foi, ils ne feraient que difficilement germer, des champs qu'ils cultivent, l'ensemble de ces établissements salutaires.

Ainsi, cette grande Oeuvre est comme la providence visible et générale de l'apostolat conquérant; c'est une sorte d'intendance organisée pour suffire aux frais de ses nobles expéditions; c'est un budget créé par des impôts volontaires, et qui doit fournir la nourriture et le vêtement à ses besoins, des armes à son zèle, des instruments à son travail, des ressources à ses fondations, un autel à son sacerdoce, une tombe à sa dépouille, quand il a succombé victime de son dévouement et de la persécution.

Voilà le but. Et le trésor comment se forme-t-il? Nous vous le dirons sans phrases, nos très-chers Frères. Entre tant de gloires incomparables dont brille cette incomparable association, l'une des plus éclatantes est la sublime simplicité de ses moyens; c'est d'être accessible non-seulement à toutes les fortunes, mais même à toutes les indigences; c'est pour ainsi dire de ne rien demander en détail, et d'arriver par le néant à de grands résultats, et puisqu'elle trouve là peut-être la source la plus féconde de son mérite et de sa force, nous ne devons pas craindre d'exposer sans parure ce qu'elle fait elle-même sans déshonneur.

Les richesses de la Propagation, nos très-chères Filles, lui viennent des offrandes des Associés. Et ces offrandes elles-mêmes, quel en est le chiffre régulier et général? Cinq centimes par semaine! Voilà tout ce qu'on demande. Et encore a-t-on porté la condescendance plus loin. Si vous ne pouvez atteindre à ce niveau, tout modeste qu'il est, si vous êtes condamné fatalement à donner moins, donnez moins et vous la contenterez encore. Une obole est au-dessus de vos forces, n'en mettez que la vingtième partie dans ses mains, elle ne la rejettera point avec mépris, mais la recueillera bien plutôt avec respect. Chaque pleur de cette rosée a pour elle

un prix auguste et sacré, parce qu'elle y voit la sève du cœur et pour ainsi dire le sang de la charité. Au fond de ces petites gouttes d'eau, il y a pour elle comme un monde infini de mérite et de nobles sentiments qui se reflète et qui les élève à toute la grandeur d'un vaste flot. Elle serait heureuse de les voir se multiplier sans mesure comme témoignage de la générosité catholique. Elle ne les bénirait pas moins comme principe de ressources. Isolées, chacune d'elles n'est rien ; quel bienfait sérieux pourrait en sortir ? Rassemblées, elles se fécondent par leur rapprochement ; elles prennent, en se confondant, la profondeur d'un abîme et la puissance d'enfanter de merveilles. C'est ainsi que des gouttes réunies forment les Océans avec leur immensité solennelle et les magnificences qu'ils font éclore sur leurs rivages.

Facile, populaire, accessible à tous par les conditions légères qu'elle impose pour entrer dans ses rangs, cette Œuvre l'est aussi par les *Annales* qu'elle publie. Tous ses Associés lui paient une souscription de charité ; à tous elle fait parvenir l'histoire de ses conquêtes comme de ses épreuves. Jusque dans les pays les plus déserts et les hameaux les plus écartés, chacun reçoit et peut lire de deux mois en deux mois ces publications intéressantes. Si obscure que soit sa position, si restreinte que soit la sphère au sein de laquelle s'agite son existence, elles lui font apercevoir de là le monde entier, et par elles il assiste aux destinées que l'Église rencontre sous tous les climats. C'est-à-dire que cette lecture lui donne la consolation de suivre dans ses opérations cette faible goutte de sève qu'il a fait pénétrer par son aumône dans les veines du catholicisme, de la voir courir dans les rameaux même les plus lointains de cet arbre immense qui s'épanouit à tous les soleils, enfin, de contempler les fruits de salut ou d'héroïsme dont elle l'aide à se couronner, à travers les coups de hache qui le frappent et les orages qui le tourmentent.

Telle est, nos très-chers Frères, la constitution de cette Œuvre. Ce qu'elle se propose, c'est de prêter des ressources temporelles aux apôtres de la Foi catholique dans les régions étrangères ; ce qu'elle vous demande, c'est un sou par semaine ; ce qu'elle vous

promet en échange comme compensation matérielle, ce sont les Annales où sont inscrits les labeurs et les triomphes de l'Église dans ses missions lointaines. Nous avons cru devoir vous donner ces détails et vous faire connaître l'Œuvre dans son but et son organisation, pour que vous puissiez mieux saisir dans sa vérité comme dans sa certitude celui de ses bienfaits que nous voulons vous signaler.

II

Ouvrez les *Annales de la Propagation de la Foi*, nos très-chers Frères; ce qui vous frappe avant tout, c'est qu'elles sont la suite des Actes des Apôtres, moins l'inspiration surnaturelle. Apôtres épars sur tous les points de l'univers; ils nous écrivent de la Polynésie, de la Corée, de la Chine, de l'empire d'Anam, du Canada, de la Sénégambie et de Ceylan; chaque souffle des cieux nous apporte de leurs messages, et dans ces pages bénies, des voix de l'Orient, des voix de l'Occident, et des voix du Septentrion retentissent pour nous comme autrefois pour le prophète. Apôtres issus de diverses patries; voici des lettres parties des Montagnes Rocheuses, c'est un Belge qui les a signées; en voici d'autres que l'Abyssinie nous envoie, elles portent le nom d'un Italien. Celles-là nous arrivent des groupes de la Malaisie, c'est l'œuvre d'un missionnaire Espagnol. Celles-ci sont datées de Madagascar, de Taïti, de la Nouvelle-Calédonie, elles nous sont adressées par un enfant de la France. Il n'est pas un coin de la vieille Europe qui n'ait vu sortir de son sein quelques-uns de ces anges de la bonne nouvelle; chacune de nos anciennes Églises se rajeunit pour en donner au monde; le temps et les révolutions qui brisent tant de choses sont impuissants à faire périr cette race généreuse; et partout où la foi compte des cœurs qui l'adorent, l'Esprit-Saint suscite des âmes noblement passionnées pour la répandre.

Quelle gloire pour l'Église catholique! Gloire dans le dévouement que ces apôtres déploient. Que saint Paul se consacre à la conversion des Juifs, enfants avec lui de la même patrie et sectateurs de la même religion; qu'il éprouve une sainte fièvre, un désir dévo-

rant de leur communiquer ce trésor de lumière dont un miracle à la fois foudroyant et salutaire l'a mis en possession sur la route de Damas ; qu'il les aime jusqu'à vouloir leur inoculer cette vérité divine en dépit d'eux-mêmes, et sans que ni les anathèmes lancés par leurs synagogues, ni les incarcérations ou les supplices provoqués par leur perfidie, ni les fureurs populaires déchaînées par leur violence ne puissent décourager son dévouement et lier sa parole, c'est un apostolat magnifique ; mais il est bien plus sublime encore, quand il se constitue l'apôtre des Gentils. En évangélisant les Juifs il pouvait dire : « Ils sont Hébreux, et moi aussi. Ils sont Israélites et moi aussi (1). » C'était pour lui des frères ; c'était son propre sang. Leur annoncer Jésus-Christ, c'était travailler dans l'intérêt de sa propre famille, et pour accomplir ce ministère la nature venait en aide à la grâce. Mais quand il s'écrie : « Ma tendresse et ma vie appartiennent à tous ; je suis le débiteur des fils d'Abraham, c'est vrai ; mais je le suis aussi des Grecs, je le suis des Barbares ; après Jérusalem, je le suis d'Athènes, de Corinthe et de Rome (2) ; » alors N. T. C. F. , son zèle prend le caractère d'une générosité plus éclatante ; la chair et le sang n'y sont plus pour rien ; la charité seule l'inspire et son héroïsme en est d'autant plus méritoire. Il est beau sans doute de se dévouer pour les siens ; mais il est mille fois plus beau de le faire pour l'étranger et l'inconnu.

Et voilà les apôtres de vos missions contemporaines. Un jeune homme vient d'entrer dans le sacerdoce ; il peut rêver de gloire comme François-Xavier. Mais il entend dire que par delà les grandes eaux les navigateurs ont découvert une terre jusqu'à ce jour ignorée ; il tressaille comme d'une espérance. — Est-elle habitée ? Oui, par des peuplades grossières. Son œil étincelle d'un éclair plus ardent. A-t-on trouvé sur leurs rivages les vestiges d'une croix ? — Aucune trace de ce signe sacré n'a paru. — Le transport tient d'une sainte ivresse, et le voilà qui s'écrie : J'ai besoin de conquête ! Cette terre et ces peuplades sont à moi. Demain je veux les soumet-

(1) *Hebræi sunt, et ego; Israëlitæ sunt, et ego; semen Abraham sunt, et ego.* — II Cor, XI, — 22.

(2) *Græcis ac Barbaris, sapientibus et insipientibus debitor sum.* — Rom. I. 14.

tre à Jésus-Christ. — Mais, jeune homme, quel délire ! — C'est vrai, j'ai le délire de la charité. — Vous ne connaissez pas ces tribus ! — C'est vrai encore, je ne les connais pas. Mais elles sont de la race d'Adam ; mais elles ont été promises à mon Maître en héritage ; mais le sang du Calvaire crie après elles dans une sainte impatience de les régénérer ; mais l'Église aspire avec une ardeur dévorante à les abriter dans son sein ; c'est assez pour que, même sans les avoir vues, je les aime jusqu'à une certaine extravagance. — Elles sont stupides et sauvages ! — Plus elles sont hideuses, plus elles me semblent attrayantes. — On prétend qu'elles sont barbares ; elles vous verront venir comme une proie, et vous n'aurez quitté votre patrie, abdiqué votre avenir, poussé le dévouement jusqu'à la démence que pour servir de mets dans un banquet de cannibales ! — Ah ! ce que vous me prophétisez ne fait qu'irriter les impatiences de mon amour. Avec la nature cruelle que vous prêtez à ces peuples, je n'ai que des gains à faire. Si je viens à bout de les subjuguier, le triomphe sera plus méritoire ; si je péris sous leurs dents, je serai moulu comme un froment de choix pour être servi dans le ciel sur la table de mon Dieu, et c'est là surtout l'honneur que rêve mon ambition. J'ai lu, dans les Annales de nos missions lointaines, l'admirable trésor de quelques-uns de leurs apôtres immolés pour la Foi ; j'ai pesé leurs cangues ; j'ai manié leurs chaînes ; j'ai baisé les vêtements que leur sang avait arrosés, et de ces reliques vénérées, il est sorti comme un feu qui m'embrase du désir de partager la gloire de ces héros. O mon Dieu ! que j'aie aussi mon calvaire ! O vents des cieux, ô flots des mers, hâtez-vous de m'emporter où la tempête des persécutions mugit avec le plus de fureur, et ramenez au plus tôt à ma mère, en échange d'un fils dont elle aura pleuré le départ, la dépouille d'un martyr dont elle soit glorieuse.

Chaque page des Annales présente à notre admiration le témoignage et le tableau de ce dévouement magnifique. Quel sentiment a fait partir les Missionnaires dont les lettres composent ce Recueil ? L'amour de Jésus-Christ et celui de leurs frères. Et quels frères ? Les sauvages de l'Amérique du Nord ou de la Nouvelle-Zélande, sauvages qu'ils ne connaissaient pas et dont ils auraient eu raison

de s'épouvanter. Et pourquoi les aller chercher si loin ? Pour les gagner à l'Église et les sauver. Et quelle récompense ont-ils désirée ? Celle de se voir traqués comme des bêtes fauves, de trouver dans leur existence et leur apostolat une longue agonie, et de terminer enfin leur carrière par les cachots et les tortures. Le martyr, voilà l'idéal auquel ils aspirent tous avec passion. Ceux qui sont sûrs d'en moissonner les palmes, en sont ivres de joie. Ceux qui voient leurs frères sur le point de le subir, leur portent envie et les félicitent de la destinée qui les attend comme du suprême bonheur. Des uns aux autres, il s'établit, à l'insu des satellites qui les surveillent, de sublimes correspondances ; dans ces lettres dignes des premiers temps, on ne sait qu'admirer le plus ou des transports du confesseur qui va succomber, ou de l'éloquence et de la sainte jalousie du Missionnaire caché qui l'encourage et le bénit du fond de sa retraite. Qu'il nous soit permis de vous en citer un exemple.

Un jeune prêtre européen avait été jeté dans les prisons par les mandarins anamites. Soumis à divers interrogatoires, il avait pu s'assurer que le dénouement de ces débats le conduirait au supplice. Et voici ce qu'il écrivait, du milieu de ses fers, à son évêque attristé de son arrestation, mais heureux de son courage : « Hier, j'ai eu le bonheur de recevoir la sainte communion après m'être confessé. Il y a bien longtemps que je n'avais pas ressenti autant de joie en possédant le Roi des Anges. Vraiment il faut être en prison, la chaîne et la cangue au cou, pour pouvoir exprimer combien il est doux de souffrir quelque chose pour Celui qui nous a tant aimés... J'éprouve plus de contentement de mon sort qu'aucun heureux du siècle dans la plus brillante prospérité. Ma cangue et ma chaîne sont pesantes ; croyez-vous que j'en sois peiné ? Oh ! non, je m'en réjouis au contraire ; car je sais que la Croix de Jésus était bien plus lourde que ma cangue, que ses chaînes étaient bien plus difficiles à supporter que les miennes, et je me trouve bienheureux de pouvoir me dire avec saint Paul, prisonnier de Jésus-Christ, *vincetus in Christo*. Depuis mon enfance j'avais souhaité ce bonheur. Maintenant il me semble que le bon Dieu m'exauce. Je bénis donc le

Seigneur, et le remercie de la part qu'il m'a faite malgré mon indignité (1). »

Voilà le cri d'appel au martyr ; voilà le tressaillement provoqué par la certitude d'en savourer les nobles délices, c'est-à-dire les atroces douleurs. Et maintenant écoutez la réponse de l'Évêque à son prêtre dans les fers. C'est un mélange d'encouragements paternels et de sainte jalousie : « Quelle belle carrière que celle des martyrs ! Oh ! je suis plus que triste, je suis jaloux de vous voir partir avant moi pour la patrie céleste, par le chemin le plus sûr et le plus court, tandis que je reste encore sur cette mer orageuse, sans savoir quand je parviendrai au port, sans même être assuré d'y parvenir jamais. Moi votre évêque, moi le vieux capitaine de vingt ans de service en terre étrangère, sans compter mes trois ans de premières armes au pays natal, ne devais-je pas être couronné avant vous ? Comment osez-vous me supplanter ainsi ? Mais je vous pardonne, parce que c'est Dieu qui l'a voulu : vous êtes à ses yeux un fruit mûr qu'il va bientôt cueillir... Allez donc en paix, enfant gâté de la Providence, allez jouir en paix du triomphe qui vous attend. Je vous admire d'avoir été choisi de si bonne heure pour combattre le grand combat des chrétiens. Je vous porte envie, il est vrai, mais c'est une envie d'amour, une jalousie de tendresse (2). »

Les temps héroïques de l'Église, nos très-chers Frères, et l'histoire des premiers apôtres ne présentent rien de plus sublime. Même soit pour les tortures ; même joie quand on est désigné pour les subir, même désolation, même jalousie du côté de ceux qui ne peuvent accompagner leurs frères à la mort, parce qu'ils manquent un triomphe et le plus précieux salaire de leur apostolat. Et tout cela porte un caractère d'admirable sincérité, dans le calme et la simplicité qui l'accompagne. Il y a de l'enthousiasme, mais un enthousiasme mesuré, digne et maître de lui-même. Il y a de la majesté dans les sentiments et dans le langage ; mais point d'emphase ; dans ces

(1) *Annales de la Propagation de la Foi.*

Lettre de M^{sr} Retord, évêque d'Acanthe, sur le martyre de M. Bonnard, janvier 1853, n° 146, p. 51.

(2) *Ibid.*

nobles voix qui s'interrogent et se répondent, on ne trouve aucune solennité d'apprêt, mais seulement l'écho d'une grande âme en présence d'une grande situation.

III

A cette gloire d'héroïsme et de désintéressement, les Annales nous apprennent que les missionnaires ajoutent de prodigieuses transformations. On a fait dans le dernier siècle de magnifiques rêves sur l'homme élevé loin de la civilisation, dans les forêts, dans des îles désertes et sous l'œil de la nature. On a renouvelé ces brillantes suppositions de nos jours, en y mêlant un peu plus de haine contre la société qu'on a rendue seule responsable des vices de l'homme ; à en croire les auteurs de ces systèmes puérils, on devrait aller chercher le type suprême de notre perfection parmi les sauvages errants dans les solitudes de l'Amérique ou de l'Inde. Mais par quelles brutales réalités leurs fictions romanesques ne sont-elles pas démenties ! Ces hommes primitifs, ces chefs-d'œuvre de la nature n'offrent ordinairement au missionnaire, quand il les aborde, que des êtres plus ou moins abrutis. Leur religion n'est le plus souvent qu'un fétichisme grossier ou cruel ; leurs mœurs se traînent dans la plus ignoble débauche ; la ruse, la duplicité, la perfidie : voilà le fond de leur caractère. Ils y joignent les instincts et les habitudes d'une férocité sanguinaire ; animés les uns contre les autres par des inimitiés implacables et des sentiments de vengeance héréditaires, ils se font des guerres d'extermination que l'anéantissement de l'un des deux camps peut seul éteindre. On retrouve l'empreinte de ces entraînements déréglés ou farouches dans le simulacre de discipline qui les gouverne ; le pouvoir n'est qu'un instrument au service des passions les plus abjectes ou les plus barbares, et tout le monde s'en constitue la victime ou l'auxiliaire avec la résignation la plus morne ou la plus muette servilité. Ce ne sont pas des hommes, mais trop souvent des brutes ou des monstres, et sur leur front vous avez peine à découvrir même le plus pâle reflet de cette lumière qui éclaire tout mortel venant en ce monde.

Et qui les transformera, nos très-chers Frères? Ce ne sera point cette chimérique puissance qu'on appelle le *Progrès*, et que nous avons inventée pour détrôner la Providence; voici des siècles que ces peuplades dorment dans leur dégradation, sans que le *Progrès* ait pris souci de les en arracher. Ce n'est pas non plus l'influence de notre civilisation; la civilisation européenne n'a fait pour elles que l'une de ces trois choses : ou bien les anéantir, quand elles opposaient trop de résistance à ses conquêtes; ou les refouler dans les forêts, les abandonnant à elles-mêmes après s'être emparée de leur territoire; ou favoriser et même aggraver leur dépravation naturelle par de nouvelles corruptions, afin de mieux les exploiter ou les assujettir. Voilà ce que devra raconter à l'avenir l'impartiale histoire des deux Amériques et de presque tous les nouveaux mondes où notre civilisation, depuis trois cents ans, a planté son drapeau.

Ah! que les *Annales de la Propagation de la Foi* nous apprennent des changements plus glorieux! Quand le missionnaire, débarqué parmi ces sauvages, a pu s'assurer le droit de vivre sous leur cabane ou dans leur pirogue, quand il est admis à les suivre dans leurs courses de chasse et de pêche, et que dans une halte, au milieu de ces opérations laborieuses, il réussit à leur faire entendre sa parole, sa voix, comme la lyre enchantée de ce demi-dieu de la Fable, accomplit des prodiges d'ennoblissement et de transfiguration. De saines croyances, une religion douce et pure remplacent leurs superstitions stupides et souvent atroces; des vertus virginales éclosent de cette boue dans laquelle jusqu'à ce jour ils se sont agités. On voit leur déloyauté s'enfuir cédant le sceptre à la droiture. Plus de haines traditionnelles ni de famille à famille, ni de tribus à tribus; les guerres s'assoupissent; les sanglants trophées destinés soit à en rappeler les triomphes, soit à en perpétuer les fureurs, disparaissent devant la croix élevée entre elles comme un symbole de paix et d'union. Pacifiques au dehors, elles deviennent plus régulières au dedans. Sans abdiquer totalement leurs formes primitives, elles y combinent dans de plus justes proportions l'obéissance et le pouvoir. Avec un ordre plus calme et plus exact,

les mœurs nomades s'affaiblissent, la propriété s'organise, le travail s'établit tantôt autour d'une chapelle agreste, tantôt à l'ombre d'un monastère. Les montagnes Rocheuses vous offrent une image de l'ancien Paraguay. Voilà le germe d'une civilisation qui commence, et là, comme dans notre vieille Europe, c'est l'apostolat qui la fonde au nom de l'Église et par la toute-puissante charité de l'Église.

Le côté le plus étonnant de cette transfiguration, c'est la plénitude prodigieuse et la puissante énergie avec lesquelles elle développe l'esprit chrétien dans les hommes dont elle change la nature. En recevant le baptême, ils ont promis à celui qui le leur a donné de ne plus retomber dans leurs anciennes mœurs. Ils renfermeront la société conjugale dans l'unité la plus sévère; ils ne s'abreuvront plus de ces liqueurs enivrantes par lesquelles les honteux calculs d'une civilisation meurtrière voulaient achever de les abrutir. A la place et sur les ruines de ces vices grossiers, ils ont juré de faire régner les vertus évangéliques, et l'observation complète de la loi divine. Et le missionnaire s'éloigne, les abandonnant à eux-mêmes. Au bout de quelques mois, il revient auprès de ces néophytes qui tressaillent de le revoir. « Et vos serments où en sont-ils? — Père, les oiseaux des forêts s'en sont allés chassés par l'hiver, les feuilles des grands arbres ont été plus d'une fois arrachées par la tempête, les flots des rivières ont couru se précipiter dans les grandes eaux, et nos serments sont restés inébranlables! Nous ne nous en sommes pas écartés même de l'épaisseur d'un brin de paille. Est-ce qu'on peut manquer de parole au grand Esprit! » Telle est l'incorruptibilité de ces consciences nouvellement régénérées; leur droiture, leur délicatesse et leur vénération pour le devoir vont si loin qu'elles ne soupçonnent pas la possibilité d'une transgression. Le martyr leur paraît mille fois plus naturel qu'une infidélité quelconque, et ils l'affrontent sans peur. Quand, après de longues absences, le prêtre qui les a lavés dans le sang de l'agneau leur demande si, depuis, leur tunique a contracté quelque tache, cette question les étonne, tant le péché leur semble impossible, et si jamais on venait à leur parler de nos tiédeurs, de nos lâchetés et de

nos crimes, ce récit serait pour leur foi vierge encore le plus monstrueux des scandales.

Cette intégrité de vie s'explique et se complète par un héroïque amour pour les grâces dont le missionnaire est le dispensateur. S'il part, c'est un deuil général, tous les néophytes sont en larmes et leur œil attristé le suit avec un attachement opiniâtre, jusqu'à ce que le canot ou le coursier qui l'emporte ait disparu dans le lointain de l'horizon. Son retour est-il annoncé, on l'attend avec l'anxiété la plus ardente; le moindre retard les désespère; son apparition les transporte, et, pendant qu'il est là, chacun veut user de son ministère, dût-il s'imposer pour cela les plus effroyables privations. Voyez plutôt ce qu'un oplat de Marie écrivait un jour de la mission des Trois-Rivières! Il s'était rendu dans un poste d'Indiens devenus catholiques. Et l'un des chefs s'avança vers la *Robe noire* et lui dit : « Mon père, te voilà enfin au milieu de nous; qu'il y a longtemps que nous t'attendions! Cinq dimanches sont passés depuis que nous sommes ici; nos provisions sont toutes consommées, et nous ne prenons presque pas de poisson, parce que l'eau est trop haute. Les endroits où il y en avait beaucoup en sont aujourd'hui dépourvus. Qu'allons-nous devenir, mon père? Cependant nous aimons mieux mourir que de nous passer de confession cette année. Voici ce que nous avons résolu. Si la pêche est toujours malheureuse, nous jeûnerons pendant dix jours pour demeurer avec toi. Nous souffrirons, mais n'importe; nous le ferons pour sauver notre âme. Au bout de dix jours, si le grand Esprit ne nous envoie pas de poisson, la nécessité nous forcera de partir : nous te quitterons enfin, quoique avec beaucoup de peine (1). » O générosité digne des anciens jours! O merveilleux respect pour le sang de la Rédemption! O soif admirable de cette eau qui rejaillit jusqu'à la vie éternelle! O profonde et sainte énergie de l'esprit chrétien dont nous ne retenons plus qu'un triste et honteux souvenir! « Hélas! malheur à nous! parce que nous avons péché, notre

(1) *Annales de la Propagation de la Foi*, 1845, tom. XVII, pag. 248. Lettres du R. P. Bourrassa.

gloire nous a quittés ; elle s'envole au delà des mers, un nouveau peuple nous l'enlève (1) ! »

IV

Glorieux par le dévouement et l'héroïsme qu'il déploie, glorieux aussi par les transformations qu'il opère, l'apostolat, soutenu par l'œuvre de la Propagation de la Foi, ne l'est pas moins par l'immense fraternité qu'il établit. On ne peut se défendre d'un attendrissement profond en lisant ces mots par lesquels s'ouvre la première Épître de saint Pierre : « Pierre, apôtre de Jésus-Christ, à tous les élus étrangers, dispersés dans le Pont, la Galatie, la Cappadoce, l'Asie et la Bithynie (2). » Jamais pareil cri ne s'était échappé d'une voix humaine. Jamais, entre peuples de divers lieux, on ne s'était envoyé de si loin et surtout avec tant d'amitié, de fraternelles salutations. On reconnaît, à cette éruption solennelle autant qu'inouïe de charité, la doctrine et l'esprit de Celui qui, après être mort pour tous les hommes, veut que son Église les appelle tous à ne faire qu'un seul troupeau dans une seule âme et dans un seul et même cœur.

C'est là précisément ce que font nos missionnaires. Ils portent aux peuples qu'ils évangélisent le témoignage de notre amour ; ils leur disent que nous les chérissons comme des frères ; ils leur parlent des modestes sacrifices que nous faisons pour eux, des vœux que nous formons dans le double intérêt de leur salut et de leur bonheur, de la curiosité toujours renaissante avec laquelle nous demandons de leurs nouvelles à tous les messagers partis des rivages qu'ils habitent ; enfin, de l'avidité dévorante avec laquelle nous lisons les pieux et authentiques récits qu'ils nous en donnent. Et ces bons néophytes sont émus ! Ils répondent par des larmes aux détails touchants que leur expose le *maître de la Religion, l'envoyé du grand Esprit*. La foi crée en eux une sensibilité nouvelle. Eux

(1) Fénelon, sermon pour l'Épiphanie, premier point, vers la fin.

(2) Petrus, Apostolus Jesu Christi, electis advenis dispersionis Ponti, Galatiæ, Cappadociæ, Asiæ et Bithyniæ. — 1 Petr., II.

qui peut-être, avant leur baptême, n'ont vécu que d'égoïsme, de haine et de sang, ils s'ouvrent, maintenant qu'ils sont chrétiens, aux sympathies les plus délicates et les plus généreuses. Ce cœur où n'entrait pas un atome d'amitié, devient aussi vaste que le monde. Il ne se borne pas à chérir ce qui l'entoure ; il aime avec tendresse les catholiques les plus éloignés. Entre eux et nous s'établit un saint échange de sentiments dévoués et d'affectueuses correspondances. Nous leur envoyons des navires chargés d'apôtres, de religieuses et d'aumônes, ainsi qu'on le faisait dans les premiers temps de la Foi ; ils nous renvoient à leur tour des lettres où s'exhalent la gratitude la plus attendrie et les plus onctueuses bénédictions. Les voilà ne constituant plus avec nous qu'un seul et grand corps dont tous les membres se répondent et s'entr'aident sous l'impulsion d'une commune tendresse, et l'on se croirait revenu à cet âge du catholicisme naissant où, de Jérusalem à Corinthe, d'Antioche à Éphèse, et d'Athènes à Rome, à travers les flots et les espaces, toutes les Églises se saluaient dans l'unité d'un saint embrassement : *Osculo sancto* (1).

Phénomène d'autant plus admirable, nos très-chers Frères, qu'il réalise et réalise seul, dans le monde, le rêve le plus ardent de tous ceux qu'a fait éclore notre époque. Que de messies et de réformateurs n'ont pas fait appel de nos jours à la fraternité universelle ! Le moment allait venir où toutes les barrières élevées entre citoyens et citoyens, entre peuples et peuples, devaient tomber sans retour, et sur leurs ruines, les divers tronçons de la grande famille humaine, heureux d'avoir vu crouler le vieux mur de séparation qui les divisait, tressailliraient bientôt de ne plus former qu'une seule nation sous une seule loi d'amour. Et que sont devenus tous ces présages ? Quels prodiges ont opérés les prophètes qui les faisaient entendre ? Ils ont précipité la vieille Europe dans des luttes fratricides ; quant aux tribus sauvages, on ne dit pas qu'ils se soient épris de passion pour les civiliser et leur apprendre à nous chérir, ou bien s'ils ont entraîné quelques bandes icariennes au delà des

(1) Rom., xiv, — 16. — I Cor., xvi, 20. — II Cor., xiii, 12. — I Thessal., v, 26. — I Pet., v, 14.

mers, pour fonder le règne de la fraternité sur une terre vierge encore d'égoïsme et des discordes, on se souvient qu'elles se sont dévorées entre elles, avant d'avoir même entrevu le seuil du nouvel Éden qu'elles poursuivaient; après avoir commencé dans le délire, elles ont péri dans la plus haineuse et la plus impuissante anarchie. O saint apostolat de nos missions étrangères, que vos résultats sont plus touchants! Vous ne parlez pas avec emphase d'amour et de fraternité, mais vous en faites; les mots ne résonnent pas avec hypocrisie sur vos lèvres; mais la chose éclate jusqu'au prodige dans votre dévouement. Après l'avoir pratiquée vous-même avec héroïsme, vous la créez dans les peuples dont vous faites votre conquête. En même temps que vous introduisez dans leur esprit les lumières de votre foi, vous versez dans leur cœur le charme et l'onction de votre tendresse. Vous leur dites avant tout d'aimer Dieu, mais vous leur enseignez également à chérir leurs amis et leurs frères de tous les mondes. Et ainsi devenez-vous le lien des diverses branches dont se compose l'humanité. Ainsi, grâce à vous, leur vie tend-elle de plus en plus à se confondre dans un seul battement de cœur qui, partant du sein de Dieu même et passant par celui de l'Église, s'en aille retentir jusqu'à leurs extrémités les plus lointaines.

V

Il n'est pas de lettre dans les *Annales de la Propagation de la Foi* qui ne rende hommage à cette immense dilatation de charité par l'apostolat de nos missions. Et ces Annales elles-mêmes sont-elles la moindre gloire dont il dote l'Église? Non, nos très-chers Frères; déjà glorieux par l'héroïsme et le désintéressement qu'ils déploient, par les transformations qu'ils opèrent, par l'immense fraternité qu'ils établissent, nos missionnaires le sont aussi par les matériaux et les monuments qu'ils préparent pour l'histoire du catholicisme et l'instruction de l'humanité.

Celui qui tient la plume dans ces lettres admirables n'est pas un écrivain commodément assis au coin de son feu, et rédigeant,

tout à l'aise, les souvenirs plus ou moins exacts et les impressions plus ou moins authentiques de ses voyages et de ses aventures. C'est un missionnaire, c'est-à-dire un homme d'action, traçant sous le feu de l'action même les pages qu'il nous adresse. Là vous avez un évêque qui, depuis vingt ans, appelle le martyr et que le martyr fuit toujours. Dieu le réserve pour rédiger, avec l'autorité de son caractère auguste et la vigueur de son talent, les actes des confesseurs que le fer de la persécution moissonne dans son Église. On dirait Irénée racontant aux chrétientés de Smyrne et de l'Asie les supplices glorieux de Pothin et de tous les martyrs de Lyon. Il fait son œuvre tantôt dans une caverne lugubre à la lueur d'une lampe, tantôt dans un bois écarté, tantôt dans les plis mystérieux d'une cabane de bambou, autour de laquelle il entend rôder les satellites envoyés par les mandarins pour le prendre s'ils le découvrent. Ici c'est un prêtre voguant sur une jonque chinoise avec un pilote ignorant et sous un ciel inconnu, menacé doublement de la visite des pirates qui en veulent à son or, et des perquisitions d'un pouvoir ennemi qui en veut à sa personne et à son ministère. Il se blottit comme il peut dans son esquif, et là crayonne le tableau de ses périls comme de ses espérances. Ailleurs c'est un religieux qui, pour faire reposer son cheval épuisé par la longueur de la course ou les ardeurs du soleil, s'assied au pied d'un palmier protecteur ou d'une ruine séculaire, non loin d'une cascade imposante ou d'un grand fleuve, et cherche un délassement à ses fatigues dans une note rapidement esquissée pour ses amis d'Europe. Ainsi se forment les *Annales de la propagation de la Foi*, c'est-à-dire de l'Église conquérante ; chacune de leurs pages est comme un bulletin de combat ou de victoire, écrit, à travers la mêlée, la poussière et le bruit du champ de bataille, par celui-là même qui soutient la lutte ou remporte le triomphe.

La grandeur du caractère s'unit dans les auteurs de ces lettres à la grandeur de la situation. Racontent-ils les labeurs, les épreuves, les interrogatoires, les supplices et l'héroïque constance de leurs confrères ou de leurs néophytes. A l'accent de la sincérité la plus consciencieuse ils joignent le sentiment profond des nobles choses

dont ils consacrent la mémoire. Les actes des martyrs surtout sont empreints d'une majesté simple à la fois et sublime ; on y retrouve le parfum de l'antiquité chrétienne dans ce qu'elle eut de plus digne et de plus auguste. Quand le missionnaire, après avoir parlé des autres, se prend à parler de lui-même, l'homme disparaît complètement pour ne laisser voir que l'apôtre. On sent qu'au lieu de glorifier sa personne, il ne veut qu'intéresser à son ministère. La magnanimité du courage se mêle à celle de la modestie. Les privations lui sont chères, il bénit les souffrances. Périls des tyrans, périls des voleurs, périls des faux frères, périls dans les voyages, périls sur les fleuves, périls sur la mer, périls dans les cités, périls dans les solitudes, il rencontre toutes ces épreuves aussi bien que saint Paul (1), et vous le voyez qui s'en joue dans les récits où il les retrace comme il s'en est joué sur sa route quand ils se sont présentés. Au sein de cette force, il puise une liberté d'esprit qui lui permet de s'appliquer à tout et de tout reproduire dans sa pieuse correspondance. Cet homme que l'orage des persécutions condamne à fuir et dont la tête est mise à prix par de féroces mandarins ; cet homme qui d'autres fois a suivi ses chrétiens sur les glaces du pôle, et comme eux ou plus qu'eux est menacé de périr sous l'action meurtrière du froid ou de la faim, cet homme oublie sa détresse et ses dangers pour décrire des scènes aimables ou touchantes, pittoresques ou sinistres, avec une main qui ne tremble ni de tristesse ni de peur. Traverse-t-il, en se cachant, une rivière gracieuse, une fraîche vallée, il en peindra les charmes. Aperçoit-il une montagne sévère ou quelque antre sauvage, il en dessinera les magnifiques horreurs, et glorifiera le Dieu qui les a créés. Si les Indiens qu'il évangélise se rassemblent autour de lui dans un sanctuaire de rochers ou de feuillages, il raconte avec calme les pieuses cérémonies qu'ils accomplissent dans la *cabane de la prière*. Merveilles de la nature, état des croyances, du commerce, de la culture, des mœurs et de la civilisation, tout cela vient se réfléchir dans ses observations et ses peintures comme dans un miroir fidèle. Il

(1) II Cor., xi, 26.

sait faire marcher de front l'ardente préoccupation de son apostolat, l'oubli total de lui-même, et l'étude des objets variés qui l'environnent. Il parle de chaque chose toujours avec simplicité, et très-souvent avec autant d'esprit que de grâce. En ne cherchant que la vérité, il atteint jusqu'à la poésie. Ces feuilles qu'il jette aux vents comme un vulgaire tableau de statistique ou comme une obscure confidence d'amitié, nous apportent à son insu des monuments de littérature, et leur humble auteur, qui n'aspirait à recevoir en retour que les bénédictions de l'Église et les aumônes de la charité, a plus d'une fois obtenu, sans le vouloir, les éloges de nos Académies.

Voilà l'œuvre de la Propagation de la Foi dans son principal bienfait. Ce n'est pas elle qui crée l'apostolat ; le foyer d'où l'apostolat jaillit est le cœur de l'Église ou plutôt de Jésus-Christ même, qui ne cessera jusqu'à la consommation des siècles de le verser à flots intarissables sur le monde. Mais si elle ne fait pas l'apostolat, l'œuvre de la Propagation de la Foi l'encourage et le multiplie par son dévouement et sa sollicitude ; elle l'alimente par ses aumônes ; elle nous le fait connaître par ses annales. Et quel bonheur pour nous que d'en suivre ainsi le mouvement et l'histoire ! Quelles raisons décisives de nous attacher de plus en plus à l'Église ne nous sont pas données par les gloires dont nos missionnaires la couronnent ! Oui, pouvons-nous dire en lisant les lettres admirables qu'ils nous envoient, cette Église catholique et romaine est bien la seule Église vraie, la seule épouse de Jésus-Christ parce que seule elle enfante de véritables apôtres, des apôtres saintement passionnés pour le salut des hommes encore assis dans les ténèbres et les régions de la mort ; des apôtres qui, pour leur porter le fruit de la rédemption, désertent le triple soleil de la famille, de la patrie et de l'amitié ; des apôtres qui, pareils à saint Paul, se dévouent à cette tâche laborieuse sans autre dédommagement que la perspective des privations, de la détresse, allant se perdre dans celle du martyre ; des apôtres dont les sueurs et le sang, lavant les peuples comme un mystérieux baptême, en font des êtres nouveaux dans la justice et la sainteté ; des apôtres, enfin, qui, par une ad-

mirable flexibilité de zèle et d'abnégation, s'abaissent, s'assouplissent, s'accommodent aux nations qu'ils évangélisent, deviennent petits avec les petits, nomades avec les nomades, sauvages avec les sauvages, afin de mieux les conquérir à Jésus-Christ, et les élever à la hauteur de la vie chrétienne ! Trouvez, si vous le pouvez, nos très-chers Frères, une autre Église qui donne de semblables propagateurs à l'Évangile, de tels régénérateurs à l'humanité déchue. Partout vous ne rencontrerez qu'apathie, impuissance, vénalité, mais surtout haine du catholicisme, c'est-à-dire tous les signes d'une Église adultère et répudiée par l'Époux. — Oui l'Église catholique est la seule Église vraie, parce que seule elle suscite des apôtres qui, en étendant le règne de la vérité, étendent aussi celui de la charité, s'efforcent de lier tous les peuples en un vaste faisceau d'amour, de manière à ce que, n'ayant plus qu'une foi, ne connaissant qu'un même Seigneur, s'abritant à l'ombre de la même croix, elles arrivent à l'unité de cœur par l'unité de religion. — Oui, l'Église catholique est la seule Église vraie, parce que seule elle compose, par les annales de ses missions lointaines, une histoire sérieuse, une histoire digne de celle de son passé par le noble caractère de ceux qui la rédigent, et la majesté, la plénitude et la suite des événements qu'elle raconte. En dehors d'elle rien qui lui ressemble ; rien qui fasse la continuation des Actes des Apôtres, ni des Actes des martyrs ; rien même qui ait un air quelconque de famille avec ces monuments augustes ; vous ne rencontrez qu'une misérable statistique de missions sans conquêtes, écrites par un apostolat sans prosélytisme comme sans autorité. — Oui, enfin, l'Église catholique est la seule Église vraie, et pourquoi ? C'est que, grâce aux merveilles de son apostolat, nous trouvons en elle seule cette épouse sans rides, dont parle l'Écriture ; cette épouse contre laquelle les années sont impuissantes, dont la jeunesse se renouvelle comme celle de l'aigle ; cette épouse qui, dominant les tribulations aussi bien que les temps, refléurit sous le fer qui la blesse ; puise un surcroît de vigueur dans le sang où l'on essaye de l'étouffer, et marche plus fièrement au sortir de ce bain salutaire, parce que sa tunique s'y est retremnée dans une pourpre

plus éclatante. O sainte Église notre mère ! O reine auguste et bénie, que vous êtes admirable avec toutes ces gloires dont nos jeunes chrétientés vous parent aux yeux de notre tendresse ! Que de nouveaux diamants à votre couronne ! Que d'étoiles levées d'hier sur votre tête ! Que de titres conquis chaque jour à l'amour de vos enfants ! Et vous, œuvre sacrée de la Propagation de la Foi, vous qui contribuez si puissamment à décorer notre mère de ce manteau d'honneur, où tant d'ornements et de vertus se jouent comme de miraculeuses broderies (1); vous qui par la main de nos missionnaires lui présentez à tout instant de nouvelles Églises comme autant de vierges immaculées pour lui former une cour (2), ah ! recevez notre dévouement en échange de ce diadème dont vous ceignez son noble front. Les offrandes que nous vous donnerons, vous nous les rendrez avec usure en lui créant des droits à notre admiration comme à notre attachement. Quelles que soient nos libéralités pour vous, à quelque hauteur que nous fassions monter le niveau de votre trésor, nous ne payerons jamais assez le bonheur de voir l'Église, par votre concours, dilater ses pavillons, multiplier sa famille, régénérer seule les peuples à travers ces milliers de sectes et d'écoles qui, tout en se attant de les moraliser, ne réussissent qu'à les pervertir.

Tels sont les sentiments, nos très-chers Frères, que nous voudrions éveiller comme un incendie dans les âmes qui doivent entendre notre appel. Nous y tenons par un principe de religieux patriotisme. Enfant du diocèse où cette Œuvre a pris naissance, nous l'aimons comme on chérit l'arbre sous lequel on abrita les plus longs et les plus beaux souvenirs de sa vie. Celui de ses rameaux que nous retrouvons à Nîmes doit naturellement partager l'affection dont nous environnions ailleurs le tronc glorieux qui l'a formé, et nous lui souhaitons avec ardeur la richesse et la fécondité des branches qui couvrent son sol natal. Ce désir est fortifié par une espérance qui nous est chère. Si nous avons le bonheur d'étendre dans notre Église

(1) Psalm. XLIV, 11-15.

(2) *Ibid.*, 16.

le cercle de cette association ; si toutes les paroisses sans exception s'inscrivaient pour un chiffre sérieux dans ses registres qui sont, à nos yeux, comme un livre de vie ; si, enfin, la part fournie par nos offrandes à son trésor général atteignait des proportions qui dominassent de haut le passé, nous regarderions ce développement comme une source de bénédictions pour notre épiscopat ; résultat de nos humbles efforts, il en serait aussi la récompense la plus précieuse.

Envisagez-le de la même manière pour votre ministère et vos paroisses, nos très-chers Coopérateurs ! Que l'Œuvre de la Propagation de la Foi s'établisse ou s'étende parmi les populations qui vous sont confiées, et vous trouverez en elle un puissant auxiliaire pour votre apostolat. Les aumônes qu'elle fera verser ouvriront dans les cœurs une source de générosité d'où s'épancheront, avec les dons pour les missions étrangères, des secours opportuns pour vos nécessités locales. Par ses *Annales*, vous mettrez dans les mains de vos associés des récits attachants que tout le monde voudra lire ou entendre. On se les prêtera tour à tour ; les familles se réuniront autour du foyer, la semaine après les travaux, le dimanche après les offices, pour écouter les lettres des missionnaires ou des néophytes, les suivre dans leurs voyages à travers les océans, les bois, les neiges, les glaces, les tempêtes et les bêtes féroces, assister à leurs chants, à leurs prières au pied d'un autel agreste, dans un oratoire de feuillage ou sur le pont d'un vaisseau, les admirer enfin dans leurs vertus où la force la plus élevée s'unit à l'ingénuité la plus naïve. Ces lectures, faites avec charme dans le sanctuaire domestique, seront aussi salutaires qu'elles paraîtront attrayantes. Elles ranimeront l'esprit chrétien parmi vos fidèles. Ce sera comme une éloquente prédication qui leur reviendra de par delà les mers. Les aînés rougiront d'occuper un rang moins honorable que les nouveaux venus dans le royaume de leur commun père, et, par là, l'œuvre dont vous serez constitués les fondateurs ou les instigateurs, sera réellement pour votre troupeau, comme pour nos missions lointaines, l'*Œuvre de la Propagation de la Foi*.

Et ne croyez pas, nos très-chers Coopérateurs, qu'en grandissant

elle compromettra les autres œuvres de vos paroisses, celles qui présentent un rapport plus direct avec les intérêts spirituels dont vous avez la garde et la sollicitude. Au lieu d'être funeste, elle leur sera salutaire. Ce n'est pas une de ces plantes meurtrières qui tuent celles dont elles sont entourées ; c'est un arbuste protecteur qui leur prêtera l'appui de sa tige et le bienfait de son ombre. Elle fécondera toutes vos institutions par les grâces dont elle vous ouvrira la source. Partout elle a produit ce résultat ; et, comme tout le monde, vous verrez par expérience que la charité s'enrichit en s'épuisant pour les missions ; c'est une de ces mille impossibilités que réalise, à chaque instant, la puissance de l'esprit chrétien.

Répondez à votre tour au zèle des pasteurs, pieux fidèles de notre diocèse ! Enrôlez-vous sans exception sous les bannières de cette admirable association ! Les sacrifices qu'elle vous demande sont possibles pour la plupart d'entre vous ; elle se contentera même, si vous ne pouvez lui payer totalement le modeste impôt qu'elle a fixé, de ce que vous voudrez lui offrir. Elle serait sans doute heureuse de recevoir beaucoup dans l'intérêt du bien ; mais elle sait se résigner à peu, lorsqu'on est réduit à la nécessité cruelle de lui donner peu. Ainsi ne faites que ce que votre situation de fortune vous permet ! Mais faites-le sans une fausse réserve de calcul et d'économie ! Allez jusqu'aux limites que vous pouvez réellement et consciencieusement atteindre ! Imitiez ces admirables soldats irlandais qui, jetés à des milliers et des milliers de lieues de leur patrie, dans les Indes anglaises, surent prélever plus de mille francs sur leur solde militaire pour les envoyer à la Propagation de la Foi ! Nobles héros qui la veille sacrifiaient ainsi leur argent pour la gloire de l'Église, et le lendemain, pour celle de leur pays, se faisaient massacrer dans la terrible affaire du Caboul (1) ! En marchant sur leurs traces, vous trouverez à vos aumônes d'immenses compensations. Vous serez solidaires des mérites de nos missionnaires et de leurs pieux néophytes ; vous obtiendrez une foule de grâces et de bénédictions par

(1) Rapport de M^r Borghi aux Conseils-Centraux, juillet 1844. *Annales*, t. XVI, 1844, p. 499.

leurs prières ; vous contribuerez surtout à la glorification de l'Église, non-seulement au sein de nos chrétientés lointaines, mais au sein même du diocèse que vous habitez. Heureux de vivre sous son autorité maternelle, vous verriez avec satisfaction que chacun de ceux qui vous environnent vint s'abriter avec vous sous le charme de son pouvoir. Un temps a été prédit par le Maître où, toute division cessant, il n'y aurait plus qu'un seul bercail sous un seul Pasteur, et vous appelez avec une vive et légitime impatience l'heure et l'accomplissement de cette réunion solennelle. Ah ! contribuez à secourir, à multiplier les conversions au dehors, et ce sera travailler à les préparer au dedans ! Soyez les auxiliaires de la vraie Foi dans les pays infidèles ou schismatiques, et vous le serez aussi dans votre propre patrie ! Le coup que vous frapperez en Angleterre, en Suisse, en Allemagne, en Amérique, en Corée, aura son contre-coup dans nos plaines et nos montagnes ; tous deux auront la même puissance et produiront les mêmes ébranlements. La charité n'est jamais sans retour. Vos bienfaits, après avoir vivifié les régions désolées qui les auront recueillis, reviendront à nous par des voies mystérieuses pour vivifier, à leur tour, les parties desséchées de notre héritage. Ils ressembleront à ces fleuves qui vont se précipiter dans les mers, et que les mers restituent aux sommets d'où ils sont descendus, jusqu'à ce qu'enfin nous allions tous, chrétiens de la vieille Europe et chrétiens de nos nouvelles Églises, nous réunir dans le sein de Dieu, vaste océan de lumière et de paix où nous devons être abreuvés d'ineffables délices pendant les siècles des siècles.

Donné à Nîmes, en notre Palais Épiscopal, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du secrétaire de notre Évêché, le quatorze mars mil huit cent cinquante-six, vendredi de la semaine de la Passion, jour où l'Église catholique célèbre la fête de la Transfixion de la très-sainte Vierge Marie.

LETTRE PASTORALE

SUR LE

MASSACRE DES CHRÉTIENS DE LA SYRIE

Un cri de douleur, parti de l'Orient, nos très-chers Frères, a déjà sans doute retenti dans vos âmes. D'épouvantables massacres ont fait couler à flots le sang chrétien des hauteurs du Liban jusqu'aux rivages où Tyr et Sidon furent autrefois assises ; et, dans ces scènes d'horreur, la barbarie des assassins contre leurs victimes a été telle que ni les vieux cèdres de Salomon, ni la mer de Phénicie, témoins de tant de carnages, n'ont peut-être jamais vu d'aussi révoltantes atrocités. Damas n'a pas rougi de s'associer à ces forfaits ; Alep et Orfa ont semblé, un moment, aspirer au même déshonneur, et d'une heure à l'autre il est à craindre que de sinistres nouvelles ne nous apportent encore, avec les récits de nouveaux malheurs, les gémissements d'autres populations éperdues. Votre charité, nos très-chers Frères, ne les attendra pas pour s'émeouvoir. Ce qui s'est fait suffit déjà mille fois pour l'ébranler jusque dans ses fibres les plus intimes et les plus généreuses.

Quelles ont été les victimes ? Ce sont surtout les Maronites. Cette vieille branche de la famille catholique habite les gorges du Liban, depuis quatorze siècles. Elle eut pour fondateur et pour patriarche un pieux solitaire que saint Jean Chrysostome honorait de son

estime (1), et qui la couvre encore de la gloire de son nom. Pendant cette longue succession d'années, elle a conservé, malgré d'innombrables persécutions, la ferveur et l'intégrité de sa foi primordiale ; son attachement à l'Église s'est fortifié par ses épreuves mêmes. Rien n'est tendre et filial comme son dévouement au saint-siège et quand les pèlerins d'Europe vont visiter ses montagnes, quand ils sont admis dans ses demeures aux douces et simples communications d'une hospitalité fraternelle, on commence presque toujours par leur demander des nouvelles du grand évêque de Rome. Les mœurs de ces tribus sont aussi pures que leurs croyances sont restées fortes et saines. Les vertus et les institutions religieuses y fleurissent avec éclat ; presque sur chacune des cimes qui découpent ces régions abruptes et pittoresques s'épanouissent des monastères et des églises, et soit à la première aube du jour, soit au crépuscule du soir, le voyageur catholique entend avec une âme attendrie de pieuses cloches résonner sur toutes ces hauteurs, et l'inviter, avec un accent de suave mélancolie, à s'unir à ses frères d'Europe pour réciter la salutation de l'ange en l'honneur de Marie (2).

Ferveurs chrétiens par religion, les Maronites sont encore français par le cœur, et cela depuis bien des siècles. A l'époque des croisades, animés d'une ardente sympathie pour la sainte cause dont les intérêts avaient armé nos pères, ils voulurent être leurs guides sur ces rives pour nous inconnues. Il en fut qui s'unirent aux Latins pour combattre les infidèles (3). Des uns aux autres se forma cette parenté qu'établit toujours une commune effusion de sang sur un même champ de bataille ; la fraternité du courage et du sacrifice fortifia la fraternité de la foi. Plus tard la reconnaissance resserra le faisceau par de nouveaux liens. Nos rois, continuant les traditions de saint Louis, se constituèrent les protecteurs des catholiques du Liban. En 1649, Louis XIV écrivait à son ambassa-

(1) S. J. Chrys., *Ep.* xxxvi, *ad Maronem monachum et presbyt.*

(2) *Les Saints Lieux*, par M^r Mislin, t. I, p. 286. — *Voyage au Liban*, par le maréchal de Raguse, t. II.

(3) Guillaume de Tyr. — *Historia belli sacri.*

deur dans le Levant (1), de regarder les Maronites et leur patriarche comme placés sous la spéciale sauvegarde de la France, et de les assister ensemble ou séparément de tous ses soins et bons offices, partout où besoin serait, de telle sorte qu'ils ne pussent être exposés à aucun mauvais traitement. Louis XV répète, en 1737, les mêmes recommandations presque dans les mêmes termes; il veut que les consuls et vice-consuls français, établis dans les ports et échelles du Levant, couvrent de leur appui tous les chrétiens du Liban qui pourront l'invoquer. La générosité, dans nos souverains, s'unissait à la protection; il n'est pas rare, dans les vallées et sur les sommets peuplés par ces tribus intéressantes, de découvrir, sur les façades de certains sanctuaires, des inscriptions attestant qu'ils furent bâtis avec les dons d'un roi de France. Nos religieux à leur tour y fondèrent autrefois des monastères et des collèges; ils en occupent encore. Une foule de jeunes Maronites, élevés par leurs soins, grandissent dans l'amour de notre pays, et lorsque le Français apparaît dans leurs montagnes, il éprouve la délicieuse surprise de s'entendre saluer dans la langue de sa patrie. Les Sœurs de charité complètent les gloires de cet apostolat; elles dirigent au sein de ces populations des écoles et des hospices; le double ascendant de leurs vertus sans tache et de leur dévouement sans mesure les y fait admirer et bénir par les chrétiens, comme elles sont vénérées ailleurs par les musulmans du Bosphore.

Voilà ce que sont ces Maronites dont le sang vient d'être si cruellement répandu par des hordes sauvages. Vis-à-vis de l'Église, ce sont des catholiques inébranlables depuis quatorze cents ans; vis-à-vis de la France, ce sont de vieux amis que protégèrent nos rois, et qui nous chérissent comme des frères.

II

Et maintenant quels sont les meurtriers? Ce sont les Druses, peuple belliqueux, mais farouche, et qui ne prétend point à l'hon-

(1) M. de la Hayerentelay.

neur de passer pour reconnaissant. Ses premières bandes, chassées d'Égypte, furent autrefois accueillies par les Maronites qui leur offrirent un asile auquel elles n'avaient aucun droit. Depuis cet événement lointain, les fils ont oublié le bienfait reçu par leurs pères; en mille occasions ils se sont jetés comme des panthères sur les héritiers de ceux qui les avaient admis à partager leur territoire. L'idolâtrie dont ils sont infectés leur a fait comprendre la gratitude comme l'hérésie l'a fait pratiquer à d'autres dans le Nouveau-Monde; l'erreur est toujours persécutrice et souvent elle se montre féroce. C'est ce que vient de prouver encore cette race sanguinaire du Liban. Il est impossible de dire à quel degré monstrueux elle a porté la barbarie et le nombre des malheureux égorgés par ses mains. Elle a centuplé l'horreur de ces massacres par les actes de cynique débauche qu'elle leur a donnés trop souvent pour prélude; on l'a vue pétrir ensemble, avec une joie frénétique, et le sang et la boue. La lâcheté de la trahison s'est unie à celle de la cruauté. Des pachas turcs et des soldats mahométans étaient là comme une apparente protection, comme un simulacre d'espérance pour les chrétiens poursuivis par la rage des Druses. On a feint de leur donner un asile assuré dans la demeure des gouverneurs ottomans ou dans leurs établissements militaires; on les a désarmés sous prétexte de rendre par une aptitude pacifique leur salut plus facile et plus certain, et tout cela n'était qu'un piège tendu par la perfidie à leur simplicité. Quand le vautour les a tenus ainsi dans ses serres, il les a mis en pièces. Ottomans et Druses se sont livrés à l'infamie des mêmes excès, et l'on ne peut dire si jamais le spectacle de pareils emportements épouvanta le ciel de l'Asie. Les choses n'ont pas été plus respectées que les hommes. De nombreux villages ont été détruits. Quelques cités florissantes ou gracieuses sont en ruine, et, sur la pente de ces grandes montagnes, le navigateur a pu voir de loin l'incendie se promener de sommets en sommets, et réduire en cendre une foule d'églises et de monastères.

III

En présence de tant de calamités, sans doute notre premier élan doit nous porter à gémir. Oui, vous dirons-nous avec le prophète qui, suivant le beau mot de Bossuet, sait si bien proportionner les lamentations aux douleurs, « transportez-vous en esprit sur ces montagnes ensanglantées, et adressez-leur avec attendrissement ces paroles : « O tribus, la gloire du Liban, vous qui, pareilles à l'aigle, aviez comme suspendu vos demeures aux cèdres antiques, qui donc vous arrache les cris douloureux que vous faites éclater ? D'où vous viennent ces tortures égales aux plus cruelles souffrances (1) ? » Mais, si légitimes que soient vos plaintes, nos très-chers Frères, nous devons nous hâter d'y mêler des prières. Assurément ces pauvres chrétiens, immolés en haine de la foi par le fanatisme de l'erreur, auront paru devant Dieu marqués du caractère des martyrs. Mais qui sait si le bain sanglant dans lequel ils ont été plongés les aura rendus assez purs pour que tous aient pu, sans retard, être admis dans la gloire ? Ont-ils passé directement des tortures de la terre aux triomphes du ciel ? Nous pouvons l'espérer ; mais cette confiance n'est pas sans un certain mélange de crainte ; nous devons conjurer le Seigneur avec instances de regarder leur supplice et leur mort comme une expiation suffisante pour leurs fautes antérieures, et de leur donner bientôt place dans son royaume, parmi ceux qui sont venus de la grande tribulation, après avoir blanchi leur tunique dans le sang de l'agneau (2).

Faisons aussi des vœux pour que les atrocités dont ils viennent d'être victimes reçoivent une prompte et solennelle réparation. Au premier bruit de ces crimes, la France s'est indignée contre leurs auteurs, et spontanément elle s'est écriée comme un de ses anciens rois : « Que n'étais-je là avec mes Francs ? » Chez d'autres

(1) *Ascende Libanum et clama !... Quæ sedes in Libano et nidificas in cedris, quomodo congemuisti, cum venissent tibi dolores, quasi dolores parturientis ? — Jerem., xxii, 20-23.*

(2) *Apoc., vii, 14.*

nations dont le cœur a cessé d'être catholique, une tout autre impression se manifestera peut-être; c'est une inquiétude d'égoïsme et de rivalité. Que va-t-il sortir de là pour l'équilibre du monde et les intérêts de mon commerce? La France interviendra-t-elle et sera-t-il dit qu'elle reprendra sur l'Orient l'influence dont une politique habile a su la dépouiller? Voilà ce qu'elles pourront dire; qui sait si la jalousie, la cupidité, la peur ne seront pas les premières fibres ébranlées chez elles par les désastres du Liban? La France a ressenti des frémissements plus généreux. Elle s'est dit : « Des chrétiens, des frères ont été massacrés là-bas par des cannibales. J'irai demander compte aux assassins des meurtres qu'ils ont commis. » C'est-à-dire qu'elle a retrouvé son cœur et son cri d'autrefois; malgré les siècles de scepticisme qu'elle a traversés, on reconnaît encore que le sang des croisés n'a pas cessé de bouillonner dans ses veines : un outrage au Christ et à l'humanité la fait toujours comme involontairement tressaillir de courroux. Ici elle s'est encore émue d'une insulte à son honneur. N'a-t-elle pas vu ses consulats incendiés et son drapeau mis en pièces? Les monastères placés sous sa protection n'ont-ils pas été livrés au pillage? Tant de forfaits et d'injures ne peuvent rester impunis. Un outrage moins sérieux nous a donné l'Algérie. Ceux que nous venons de subir et l'humanité tout entière avec nous conduiront indubitablement nos armées en Syrie. Nos aigles rajeunies n'en connaissent pas encore la route; mais elles auront le courage de l'apprendre; ni les ombrages de la diplomatie européenne, ni les appréhensions de la Turquie ne sauront les arrêter, parce qu'elles n'iront sur ces bords lointains ni pour détrôner d'autres influences, ni pour s'approprier un lambeau de l'empire ottoman qui se décompose. Si elles apparaissent au sommet du Liban comme une menace, ce ne sera que pour les bourreaux qui viennent de l'ensanglanter : pour tout le reste de l'Orient et du monde, elles se montreront seulement comme un symbole de justice et de paix. Nous souhaitons qu'elles en donnent bientôt la preuve à l'univers alarmé. Fasse le Ciel que les négociations qui s'agitent ne suspendent pas trop longtemps le départ de nos escadres; pendant qu'on

délibère, le fanatisme continue à se déchaîner; le danger se perpétue et s'étend; le sang coule peut-être encore. Il importe que le secours se presse d'accourir. On a parlé, nous le savons, d'un traité de paix entre les meurtriers et les victimes. Mais ce pacte, qui contient une hideuse dérision vis-à-vis des chrétiens, n'est point un bouclier qui puisse sûrement les défendre. Rien n'annonce qu'il ait été sincère de la part des vainqueurs; s'il a été sincère, rien ne promet, ni du côté de Constantinople, ni du côté de ses pachas dans le Liban, qu'il soit consciencieusement exécuté. Seule l'épée de la France peut être pour ces tribus une garantie de sécurité. Nous appelons de nos vœux les plus impatients le jour où il lui sera donné de s'étendre sur leur tête comme une égide protectrice, et, quand les vaisseaux chargés de l'emporter sur l'Orient déploieront la voile aux vents propices, nous nous écrierons avec le prophète : « O mont Liban, abaisse tes barrières ! et prépare un accès facile à ceux qui viennent recueillir les restes épars de tes troupeaux égorgés (1) ! »

Il faut le dire toutefois; malgré la joie dont elle remplira notre âme, cette expédition ne nous rendra point insensibles à d'autres douleurs dont l'Europe est le théâtre. Il est maintenant au centre et au midi de l'Italie de grandes iniquités faisant de grandes victimes, et nous voyons la barbare partialité d'un certain journalisme absoudre les premières et insulter les secondes, tandis qu'à l'occasion des événements de Syrie, elle déploie de grands airs d'attendrissement et d'indignation. On l'a vue même s'emparer des massacres du Liban pour outrager le Saint-Père. Parce que Pie IX n'en a pas été instruit assez tôt pour en parler au Sacré-Collège dans le dernier consistoire, ces catholiques *sincères et indépendants* lui ont fait un crime de son silence, comme s'il avait été coupable de n'avoir pas pu l'impossible ! Comme si l'on était tenu de condamner des forfaits avant de les connaître ! Comme si, d'ailleurs, l'univers entier ne savait pas que nul cœur n'est plus affectueux et plus sensible que celui de Pie IX, que toutes les douleurs publiques ont de

(1) Zach., II, 1-7.

l'écho dans son âme, et qu'il a su tour à tour faire entendre d'é-mouvantes paroles sur les oppressions et les calamités dont la Chine, le Ton-Kin, les Indes, la Russie et l'Irlande ont été le théâtre ! Cette façon d'agir vis-à-vis de Rome et de tout ce qui passe au-delà des Alpes, est doublement odieuse, parce qu'elle outrage à la fois la délicatesse et l'équité. Nous ne l'imiterons pas. En gémissant sur la Syrie, nous gémissons aussi sur la Péninsule italienne. Ici nous ne trouvons pas les atrocités du fanatisme révolutionnaire plus légitimes que ne le sont, là-bas, celles du fanatisme musulman. Sans être aussi sanglantes, elles sont peut-être plus criminelles, parce qu'en Italie nous avons le fanatisme dans la lumière, tandis qu'en Orient tout part du fanatisme de l'ignorance et de l'erreur. En Italie, aussi, des intérêts plus graves sont engagés pour l'Europe. Si nous intervenons en Asie et que la question d'Orient se réveille, ce ne sera qu'une question d'équilibre et de prépondérance. Mais en Italie, c'est une question de droit social, une question de vie ou de mort pour les gouvernements et les peuples européens ; le nœud de l'avenir est là tout entier. Si les souverainetés abdiquent ou restent impassibles et que la révolution triomphe, Dieu laissera son courroux déborder tout à l'aise. Ceux qui directement ou par de secrètes complicités se seront joués du droit et du Saint-Siège, seront emportés par des catastrophes vengeresses, sans que l'intérêt qu'ils auront montré pour les victimes du Liban puisse les protéger contre les retours inexorables de la Providence. Puisse ce malheur être écarté de l'Europe qu'il menace ! Puisse les efforts réparateurs qu'elle va tenter sans doute pour la Syrie lui mériter la grâce de comprendre et d'éloigner les périls dont le foyer repose dans ses propres entrailles !

En attendant cette heure bénie, nos très-chers Frères, n'oublions pas que la misère la plus profonde pèse sur ceux des chrétiens que le fer et la perfidie des Osmanlis n'a pas immolés. Ils n'ont point d'argent, puisqu'on les a dépouillés de tout ce qu'ils possédaient ; point de vêtements, puisqu'on s'est fait un jeu cruel de les leur mettre en lambeaux ; point de demeures, puisqu'on les a chassés de leurs villages ou qu'on a livré leurs habitations à la fureur des flammes.

Dans cette affreuse détresse, ils n'ont, pour le moment, d'autres ressources que la foi aux bontés de la Providence et aux généreuses inspirations de votre charité. Leur espérance ne sera pas vaine, nous aimons à le croire. Une fois de plus la reconnaissance de l'Europe saura se rappeler que c'est de l'Orient que nous est venue la lumière, et s'empressera de payer par de nouveaux dons cet inestimable trésor. Vous aurez votre part, nos très-chers Frères, dans l'expression de cette noble gratitude; malgré tous les sacrifices que vous vous êtes déjà si dignement imposés en faveur du Saint-Siège, vous trouverez encore une offrande pour vos frères désolés de Syrie. Déjà nos consuls ont reçu du gouvernement des secours à distribuer aux plus urgents besoins; mais ce n'est là qu'un soulagement impuissant à cicatriser tant de plaies. Vous voudrez, nous n'en doutons pas, contribuer libéralement à compléter ce qui manque à ce premier bienfait. La place que prendra notre diocèse dans cette sainte croisade de charité sera glorieuse et, grâce à ses dons réunis à ceux des autres provinces, nous verrons une grande page s'ajouter à notre histoire. En regardant venir nos floites chargées de troupes et d'aumônes, le Liban tressaillira comme aux jours antiques; ses fidèles catholiques, restes mutilés d'un peuple généreux, reconnaîtront là cette France dont leurs pères leur avaient fait tant de fois l'éloge; l'estime pour notre caractère, leur confiance en notre appui, le respect pour notre influence se renouvelleront dans leur âme et par eux dans tout l'Orient; et dans ces montagnes, dépositaires de tant de souvenirs, les générations futures aimeront à répéter qu'au dix-neuvième siècle, leurs aïeux, désolés par la cruauté d'ennemis plus féroces que des tigres, virent l'illustre nation des Francs accourir et verser sur leurs larges blessures le baume de son sang et celui de sa charité.

Donné à Nîmes, en notre Palais épiscopal, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du secrétaire-général de notre Évêché, le deux août mil huit cent soixante, fête de saint Liguori, ce missionnaire infatigable, ce théologien *presque* infailible, cet évêque digne des grands siècles; enfin, ce consolateur généreux de toutes les détresses et de toutes les infortunes.

LETTRE PASTORALE

SUR LA

RECONSTRUCTION DE LA BASILIQUE S^T-MARTIN

A TOURS.

La fin du dernier siècle, nos très-chers Frères, vit éclater sur la France une révolution sans exemple dans son histoire. Devons-nous de la reconnaissance à cette effroyable tempête ? Beaucoup l'ont affirmé ; plusieurs le prétendent encore. Quoi qu'il en soit, elle accumula plus de ruines qu'elle ne suscita de progrès. Son souffle impitoyable renversa surtout nos édifices religieux, et, dans le nombre de ceux qu'elle abolit, la Basilique du grand évêque de Tours, saint Martin, trouva comme une place d'honneur, précisément parce qu'elle était plus illustre dans le monde ; sa gloire même l'avait signalée de préférence au marteau d'un vandalisme impie.

Mais voici que l'idée et le projet de la reconstruire ont été conçus par le successeur actuel de saint Martin, dont il fait revivre parmi nous le noble caractère. Pour seconder et faciliter son entreprise, il appelle à lui le concours de tous les catholiques de France. Nous nous empressons de vous communiquer cette invitation qui nous est chère ; et notre bonheur serait immense si, comprenant les hautes raisons qui la recommandent à leur intérêt, nos bien-aimés diocésains se faisaient tous un devoir d'y répondre avec générosité (1).

(1) Voici les sources où nous avons puisé les détails auxquels il est fait allusion dans ce court travail sur S. Martin : — Sulzice Sévère, *Epist. et Dialog.* ; — Paulin

I

Un signe qui distingue notre temps, c'est d'un côté la haine du merveilleux authentique et divin, de l'autre la passion du merveilleux imaginaire ou satanique. Quelles dissertations plus ou moins moqueuses n'a-t-on pas eu l'audace de publier contre les prodiges racontés dans nos saintes Lettres ? De quelles négations impudentes ou de quelles explications sceptiques les miracles de Jésus-Christ en particulier n'ont-ils pas été l'objet ? Faut-il rappeler les indignes plaisanteries dont on a poursuivi ceux que des récits pourtant indubitables attribuent aux Saints ? Et quand vous prêtez l'oreille aux conversations qui vous entourent, vous êtes épouvantés de l'incrédulité tout à la fois tranchante et railleuse avec laquelle on rejette, comme des fictions plus ou moins ingénieuses, plus ou moins pué-riles, les actes extraordinaires et surhumains accomplis par ceux que l'Église vénère sur les autels. Voilà le premier instinct de la sagesse de l'époque : le mépris du vrai miracle. Mais Dieu, pour la punir, l'a frappée de démence en la livrant à la frénésie d'un faux merveilleux. Il y a quelques années, on a vu des sibylles illustres consultées avec un empressement inouï par les esprits forts et les femmes philosophes du moment. Aujourd'hui, nous avons mieux. Ce sont partout des intuitions magnétiques qui pénètrent et dévoilent les âmes, des sommeils qui prophétisent, des tables qui tournent et parlent, des corbeilles qui écrivent, des morts évoqués qui répondent et souvent blasphèment, des esprits frappeurs qui à leur façon rendent aussi des oracles. Hallucinations, jongleries, fascinations diaboliques, tous ces prestiges inventés et mis en jeu pour satisfaire des curiosités oisives, troubler les imaginations faibles, susciter ou servir de mauvaises passions, porter la discorde dans les familles, protester contre les dogmes définis par l'Église, on les traite avec une sorte de respect et de foi, tandis qu'on se moque de

de Nole, *Epist. passim* ; — Paulin de Périgueux, *De vita S. Martini sex libri poetici* ; — S. Grégoire de Tours, *De miraculis S. Martini libri quatuor* ; — Gervaise, *La vie de S. Martin* ; — L'abbé Achille Dupuy, *Histoire de S. Martin*.

ceux par lesquels les Apôtres ont conquis et régénéré le monde ; et dans le siècle des lumières le terrible Tertullien, s'il sortait de sa tombe, pourrait reprocher au rationalisme contemporain toutes les folies dont il accusait autrefois la crédulité païenne (1).

C'est bien l'heure de relever le culte et la basilique de saint Martin, le plus glorieux thaumaturge des Gaules. Lui ne fit pas seulement des simulacres de prodiges, il opéra des prodiges réels. Dieu, par une effusion de puissance presque sans limite, l'avait constitué, pour ainsi dire, le maître de la nature. A sa voix les temples du paganisme s'écroulent, ses arbres sacrés se déracinent ou demeurent suspendus dans leur chute pour ne point écraser l'homme de Dieu qui les abat. Par sa prière il détermine des apparitions destinées à éteindre certaines superstitions publiques. Par son contact il guérit des maladies obstinées et ramène plusieurs morts à la vie. Par la force souveraine de ses exorcismes surtout, il chasse inexorablement le démon des dernières forteresses où il le trouve retranché. Dans le pays de Tours, dans celui de Chartres, dans celui des Éduens, des Allobroges et des Arvernes, il l'arrache sur son passage de tous les possédés et de tous les sanctuaires qui lui donnent asile. Et quand l'esprit de ténèbres ose l'affronter directement lui-même, Martin, jusqu'au seuil de la mort, le terrasse avec une vigueur qui rappelle les victoires de l'archange Michel sur les légions infernales et le chef maudit qui les commandait. Ce pouvoir merveilleux le suit même dans la tombe. On ne saurait dire le nombre des énergumènes délivrés par l'attouchement ou la seule vénération de ses reliques ou de son sépulcre.

Voilà les prodiges de Martin ; miracles certains parce qu'ils sont racontés par la voix de cent peuples qui les avaient vus, mais surtout par deux écrivains aussi remarquables d'intelligence que de vertu, et qui tous deux avaient été disciples et amis de l'immortel

(1) Magi fantasmata edunt, et jam defunctorum infamant animas ;... puero in eloquium oraculi edunt, in multa miracula circulatoriis præstigiis ludum...et somnia ianmittunt, habentes semel invitatorum angelorum et dæmonum assistentem sibi potestatem, per quos et capræ et mensæ divinare consueverunt. — Tertullian., *Apology.*, XXIII.

thaumaturge, Sulpice Sévère et saint Paulin de Nole. Miracles élevés dans leur but, puisqu'ils tendaient tous à la destruction de l'idolâtrie, à la réforme du vice ou au soulagement de l'humanité souffrante. Miracles aussi simples que purs dans les moyens, puisqu'ils étaient tous opérés par l'énergie de la foi se mêlant à la ferveur de la prière. Miracles dont il est à propos de glorifier le souvenir à une époque de scepticisme et de pratiques superstitieuses. A travers les négations des uns et les mirages plus ou moins fantastiques par où d'autres, magiciens d'une nouvelle Égypte, amusent ou trompent les peuples, les fidèles reposeront avec fruit leurs regards sur cet autre Moïse qui, au quatrième siècle, remplit le monde du bruit de ses merveilles, et se servit du miracle pour affranchir les Gaules des derniers restes de polythéisme qui les infestaient, comme le premier Moïse s'en était servi pour délivrer les enfants d'Israël de la servitude des Pharaons. Il est bon d'affirmer par ce grand exemple d'un côté qu'il existe des esprits invisibles, supérieurs et mauvais pour tenter et perdre le monde ; mais de l'autre que Dieu sait susciter à temps des hommes au-dessus de la mesure ordinaire, pour démasquer les pièges et neutraliser le charme funeste de ces anges maudits que l'Apocalypse appelle si justement les *séducteurs des peuples* (1).

II

A l'éclat authentique du miracle, le grand évêque de Tours unit l'ardente passion de la vérité ; et l'on peut même dire qu'en lui le thaumaturge ne fut que l'auxiliaire de l'Apôtre. Oui, Martin aima la vérité d'un amour de contemplation. Dès qu'elle eut pleinement brillé pour son âme, il éprouva l'impérieux besoin de s'abreuver de sa lumière. Il devint solitaire presque aussitôt que lévite. Exilé par l'Arianisme sur une île de la côte de Ligurie, il y passe près de cinq années dans le recueillement et la méditation de ces grandes doctrines pour lesquelles il est proscrit. De retour à Poitiers, il fonde le premier monastère des Gaules, dans la vallée du Clain.

(1) Apoc., xii, 6.

Marmoutiers plus tard succède à Ligugé; et dans l'une et l'autre retraite, il consacre la plus importante partie de ses jours et de ses nuits à se nourrir, par de pieuses oraisons, de la plus pure substance de l'Évangile et de la foi. A l'amour contemplatif de la vérité s'ajoute bientôt en lui l'amour militant. Disciple de saint Hilaire, il a puisé dans l'âme de cet héroïque athlète la soif des grands combats. Pour se placer à l'école d'un tel maître, il a cessé d'être soldat des Césars, mais c'est pour devenir soldat du Christ et en poursuivre à outrance les ennemis, de quelque nom qu'ils s'appellent. Il rencontre l'idolâtrie surtout dans les campagnes, et l'on ne saurait dire ses efforts et ses travaux pour en effacer les vestiges. L'Arianisme s'est jeté sur l'Occident; il s'associe pour le confondre aux luttes de l'intrépide évêque de Poitiers. En Espagne il voit apparaître le Priscillianisme; le voilà qui court au Concile de Saragosse pour aider à écraser le monstre naissant. Quelques évêques, emportés par la fougue de leur nature, poussent à des excès réprouvés le zèle contre les hérétiques. Malgré les empereurs qui les appuient, Martin proteste contre ces exagérations qui lui semblent aussi peu conformes à l'esprit de l'Évangile qu'elles sont peu favorables à ses intérêts; et si, un moment ébranlé par les menaces de Maxime, il communique avec les partisans de ces rigueurs, il expie cette condescendance pas-agère par une longue pénitence et des larmes intarissables. Enfin il complète l'amour de la vérité qui combat par l'amour qui sait souffrir. Le quatrième siècle, qui fut pour l'Épiscopat fidèle une époque de grandes luttes, fut également pour lui une époque de grandes et nobles épreuves. Athanase fut relégué d'Alexandrie à Trèves par Constantin lui-même, devenu sans s'en douter l'instrument des vengeances ariennes. La même hérésie fit envoyer l'immortel Hilaire des Gaules en Phrygie, et plus tard ce fut encore par une sorte d'exil qu'elle le fit rentrer de la Phrygie dans les Gaules. Milan fut à son tour ému par les vexations que l'impératrice Justine, excitée par les sectaires, dont elle était l'appui, fit subir à saint Ambroise. Martin eut aussi sa

(1) Su'p. S., Epist. II, *ad Aurel.*

part dans ces glorieuses tribulations. Flagellé publiquement dans sa patrie par les sectateurs d'Arius, obligé de s'enfuir comme un criminel parce qu'il avait eu le courage d'un apôtre, il courut à Milan pour y passer par les mêmes opprobres. Les idolâtres ne le maltraitèrent pas moins que les hérétiques. Jamais la perspective d'une disgrâce ou d'un péril ne fit hésiter son courage, et, comme le dit Sulpice Sévère, s'il n'a pas versé son sang pour la foi, c'est plutôt parce que le martyre lui a manqué que parce qu'il a manqué lui-même au martyre (1).

Oh! la précieuse pensée que celle de rebâtir et de dédier une noble basilique à ce noble caractère! Édifice sacré, hâtez-vous de faire monter vos murailles! Portez, portez jusqu'aux cieux le sommet de vos tours! Faites resplendir au loin par votre hauteur même la mémoire de cette grandeur vraiment épiscopale dont Martin donna le spectacle au monde! Autour de nous les intelligences s'obscurcissent et les âmes s'abaissent. Nous ne voulons plus la vérité de l'Évangile dans son austère intégrité; il ne nous faut maintenant que des doctrines amoindries, et, toutes mutilées qu'elles sont, c'est à peine encore si nous pouvons les supporter. Tout au moins la plupart des chrétiens sont faibles et lâches pour les défendre, et, quand ils entendent les sentinelles, attachées par Jésus-Christ à la garde de ce trésor sacré, jeter des cris d'alarme ou d'anathème, ils en sont épouvantés et presque scandalisés, comme si le devoir du dépositaire était de trahir sa mission par l'inertie et le silence! O disciple intrépide de l'intrépide Hilaire! O magnanime ami du magnanime Ambroise! remontez au faite d'un monument digne de celui que vous avaient consacré nos pères, et de là tirez nos âmes jusqu'à la hauteur de la vôtre, comme l'aigle excite ses petits à voler jusqu'au rocher sur lequel il les attend!

III

Ces deux gloires incomparables de l'évêque de Tours, l'éclat extraordinaire du miracle et la noble passion de la vérité, ont fait parmi nous de Martin un saint éminemment national. Sans doute

il reçut des honneurs dans beaucoup d'autres Églises que celle de France. Presque immédiatement après sa mort, Ravenne et Rome lui dédient des sanctuaires; l'Espagne et le Portugal rivalisent avec l'Italie pour en glorifier la mémoire. La Grèce apprend à l'admirer. Au fond des solitudes de l'Égypte et dans tous les déserts de l'Orient on s'édifie de ses vertus. L'Illyrie, la Hongrie, la Pologne et toute l'Allemagne lui dressent des autels. Mais nulle contrée n'a donné plus d'essor et de splendeur à son culte que les Gaules. Il n'était pas né dans leur sein, puisque la Pannonie avait été son berceau; mais il les avait adoptées comme une seconde patrie. Elles avaient été le théâtre principal de ses prodiges, la grande arène de ses combats, l'objet et le champ privilégié de ses labeurs. Reconnais-santes de tant de vertus, de dévouement et de gloire, elles se hâtèrent d'entourer son tombeau d'hommages éclatants, et quand, à quelque distance de là, les Gaules romaines furent devenues le royaume des Francs, elles léguèrent à cette nouvelle nation leur culte filial pour l'illustre évêque de Tours. Les rois furent les premiers à visiter le sanctuaire élevé sur sa dépouille. Clovis, qui l'avait fait implorer par quelques-uns de ses hommes d'armes avant la bataille de Vouillé, vint le remercier lui-même après la victoire. Sainte Clotilde sanctifia son veuvage en se constituant servante de saint Martin, et finit ses jours dans cette seconde royauté plus glorieuse pour elle que la première. Plus tard Clotaire fut conduit à Tours pour y pleurer ses fautes; sainte Radegonde l'y avait précédé pour s'y reposer des agitations de la cour. On vit Charlemagne à son tour doter de possessions immenses la basilique dans laquelle avant lui Pepin le Bref et tant de princes s'étaient agenouillés. Ces traditions de libéralités se perpétuèrent jusqu'à Louis XI et François I^{er} qui les suivirent eux-mêmes avec une générosité vraiment royale. La piété de nos monarques ne s'adressait pas seulement au tombeau, elle s'étendait même au simple voile qui le couvrait. C'était ce qu'on appelait la *chape* de saint Martin; et quand nos armées se mettaient en campagne, on faisait porter cet étendard devant elles comme autrefois le Labarum précédait les légions de Constantin, comme plus tard l'oriflamme marcha devant

les croisés. Les peuples se pressèrent sur les traces des souverains; et quelques conciles se sont chargés de nous apprendre que le pèlerinage de saint Martin fut presque égal à ceux de saint Jacques en Gallice, de Rome et de Jérusalem.

A l'exemple de la piété, la science s'abrita sous l'ombre du temple illustré par cette grande mémoire. Une école florissante y fut fondée. Alcuin, précepteur de Charlemagne, y donna des leçons publiques, et plusieurs de ses disciples, en devenant des hommes célèbres, furent la gloire de leur maître, la couronne de l'Église de France et celle de la tombe bénie près de laquelle ils avaient été formés. Tant d'éclat devait manifestement attirer à Martin des pèlerins dignes de lui. De même que sur les bords de l'Adriatique saint Pierre Damien l'avait proclamé « l'honneur du sacerdoce, le diamant de l'épiscopat; le modèle du clergé, la lumière des moines (1); » de même que saint Paulin de Nole l'avait salué comme le plus grand des Pontifes et le plus renommé des confesseurs (2), de même sept évêques distingués dans l'Église de France et dont cinq ont été des saints, déclaraient, dès le sixième siècle, que, quoique Martin n'eût pas été du temps des apôtres, il n'avait pas laissé d'avoir la grâce de l'Apostolat (3). Divers conciles ont exalté ses mérites avec l'autorité qui s'attache toujours à ces graves assemblées (4). Qui ne connaît les chants voués à sa mémoire par Fortunat, de Poitiers (5)? Enfin saint Bernard, cette grande âme si bien faite pour comprendre celle de Martin, ce patriarche de Clairvaux, digne émule de l'immortel fondateur de Ligugé et de Marmoutiers, cet Élie du douzième siècle, comme l'évêque de Tours avait été celui du quatrième, saint Bernard l'a loué dans des termes où l'enthousiasme et l'admiration débordent, confessant qu'il ne sait que

(1) Pet. Dam., in *Serm. de S. Mart.*

(2) Paulin. Nol., *Epist.* II, n. 11.

(3) S. Eufrône de Tours, S. Prétextat de Rouen, S. Germain de Paris, S. Félix de Nantes, Domitien d'Angers, Victure de Rennes, S. Domnose du Mans, dans la lettre à sainte Radegonde, rapportée par S. Grégoire de Tours. — *Greg. Tur., Hist. de France*, lib. IX, c. XL. — Gervaise, liv. III, p. 276.

(4) Turon., 1, 2. — Matisc., 1, Cabil., 2, 813.

(5) *De vita S. Martini, libri quatuor poetici.* Venant. Fortunatus.

relever le plus ou de l'exquise pureté de son cœur, ou de son héroïque patience, ou de son inestimable charité, ou de sa merveilleuse obéissance (1). Des pèlerinages et des éloges ne suffisent pas encore à la France. Une foule de sanctuaires s'élèvent à la gloire du grand thaumaturge; c'est surtout dans les campagnes que se multiplient les oratoires placés sous son patronage et portant son nom. Le même fait se produit sur tous les points du pays; et jusque dans notre diocèse, outre plusieurs églises paroissiales, il se rencontre encore de nombreuses chapelles, sur les montagnes ou dans les vallées, où saint Martin fut honoré par la foi de nos pères. Ainsi peut-on dire qu'il fut un saint souverainement national; nul autre nom ne fut parmi nos aïeux ni plus aimé ni plus populaire. C'est un de ces grands pontifes dont le souffle a contribué, comme celui de Rémi et d'Éloi, à former l'âme de la France, et ressusciter sa basilique mise en pièces, restituer à sa tombe le lustre dont les temps et les révolutions l'ont successivement dépouillée, c'est en quelque façon rouvrir une des hautes sources où l'un des plus beaux peuples du monde a puisé le principe de sa vie, la noblesse de ses instincts, la grâce et l'élévation de son caractère.

IV

Il est impossible, après cela, nos très-chers Frères, que vous balanciez à concourir à l'œuvre de restauration à laquelle nous vous convions aujourd'hui. Saint Martin ne fut pas une gloire locale : il appartient à la patrie entière, et vous donnerez pour sa Basilique parce qu'elle doit être pour toutes les provinces du pays comme un monument de famille. — Vous donnerez aussi parce que le Pontife qui occupe aujourd'hui le siège de saint Martin a des droits personnels aux sympathies de notre diocèse. Jeune diacre, c'est à Nîmes qu'il fit les premiers essais de son ministère. Évêque, il vint, pendant la dernière maladie de monseigneur Cart, de si douce et si pure mémoire, administrer le sacrement de Confirmation dans un certain nombre de nos paroisses et y faire entendre les accents

(1) S. Bernard, *Serm. in S. Mart.*

apostoliques de sa grande parole. Ce souvenir décidera votre reconnaissance à répondre à l'appel que nous vous adressons nous-même en son nom. — Vous donnerez encore, parce qu'à la voix de ce Pontife s'unit celle du Pontife suprême. Pie IX, quoique appauvri par d'indignes spoliations, voulait faire une offrande généreuse au tombeau de saint Martin. Mais, empêché de suivre son élan par la délicatesse filiale de monseigneur l'archevêque de Tours, il s'est dédommagé de cette privation par le vœu hautement exprimé que tous les catholiques contribuent par leurs largesses à l'exécution de cette noble entreprise. Cette invitation, partie du haut d'un autre calvaire, sera sacrée pour vous comme le cri d'un père et d'un père martyr. — Vous donnerez, enfin, parce qu'à de grandes autorités se joignent de grands intérêts pour vous décider à le faire. Intérêt de réparation. Notre époque a déjà réparé largement les atteintes portées à la Foi et à l'Église par les erreurs de la science, les injustices de la littérature, et les travestissements de l'histoire. Elle a pareillement eu le courage de commencer à réparer les outrages faits au culte catholique par la destruction de ses monuments les plus remarquables et les plus révévés. Une grande occasion vous est offerte, nos très-chers Frères, pour continuer cette œuvre, vous saurez la saisir. Nos ancêtres ont bâti ou rebâti jusqu'à trois fois la basilique de saint Martin; nous ne serons ni moins généreux, et, si je l'ose dire, ni moins obstinés à relever les ruines accumulées à Tours par les Iconoclastes et les Vandales modernes. Si c'est là notre mérite, Dieu nous en récompensera par un bienfait de régénération. La puissance de Martin paraît moins aujourd'hui qu'autrefois, parce qu'il est moins prié, mais au fond elle reste la même. Que son tombeau si longtemps oublié retrouve son antique popularité; que les rois et les peuples reprennent en humbles pèlerins la route qui jadis y conduisait toutes les nations du globe, et nous verrons encore l'incomparable thaumaturge renouveler ses prodiges pour arrêter cette recrudescence d'esprit païen qui nous envahit de jour en jour, et marquer une limite infranchissable aux formidables ravages que Satan exerce dans le monde, au nom fascinateur du *progrès* et des *idées modernes*.

Donné à Nîmes, en notre palais épiscopal, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du secrétaire général de notre Évêché, le vingt-neuf novembre, mil huit cent soixante-deux, fête de saint Saturnin qui combattit l'idolâtrie à Toulouse, comme après lui saint Martin le fit à Tours, et trouva le martyr dans son apostolat, tandis que Martin ne put avoir d'autre grâce que celle de le désirer.

LETTRE PASTORALE

SUR

LA MISÈRE DES OUVRIERS

ATTEINTS PAR LA CRISE COTONNIÈRE

L'Église, nos très-chers Frères, ainsi que nous l'apprend l'apôtre saint Paul, est un grand corps dont tous les membres sont solidaires (1). Quand l'un se réjouit, tous les autres participent à son bonheur ; quand il souffre, au contraire, les autres souffrent en même temps (2). L'unité de patrie doit fortifier cette impression produite par l'unité de foi. Et c'est appuyé sur cette doctrine, que nous venons, au retour d'une visite pastorale, faire appel à votre charité pour les ouvriers de divers diocèses cruellement éprouvés par la suspension momentanée mais terrible de l'industrie et du travail, unique soutien de leur existence et de celle de leur famille. Catholiques et français, ils se recommandent par ce double titre, qui constitue entre eux et vous une double fraternité, à l'intérêt, et à la générosité de votre bienveillance, et vous remplirez dignement, nous en sommes sûr, le devoir de l'aumône qui découle pour vous de cette haute et noble source.

I

Oui, vous leur ferez l'aumône, et c'est à dessein que nous em-

(1) Vos autem estis corpus Christi, et membra de membro. — I Cor., XII, 27.

(2) Si quid patitur unum membrum, compatiuntur omnia membra ; sive gloriatur unum membrum, congaudent omnia membra. — *Ibid.*, 26.

ployons ce terme de préférence à tout autre. N'a-t-on pas entendu des Pharisiens superbes prétendre que les pauvres et les ouvriers sans travail ne pouvaient plus supporter aujourd'hui qu'on leur parlât d'*aumône*? que cette expression les *choque et les révolte*? et qu'au lieu de s'en servir quand on s'efforce d'intéresser à leur infortune, il ne doit plus être question que d'*aide, d'appui, de charité*?

C'est une calomnie, involontaire sans doute, contre la majorité des ouvriers malheureux. Qu'à certaines époques de crise, qu'à douze ou quatorze ans en arrière, des hommes du peuple égarés aient repoussé l'aumône comme une humiliation pour y substituer le *droit au travail*, c'est un fait incontestable. Mais ceux qui se laissèrent entraîner par ces théories à demi impies, à demi extravagantes, ne furent jamais qu'une exception. Ils sont bien plus rares encore aujourd'hui; avec le prolongement de l'ordre et du calme, le bon sens est rentré comme à pleines voiles dans les classes laborieuses. Certes, nous n'irons pas jusqu'à dire qu'il n'est plus de sociétés souterraines où l'on se nourrisse de ces chimères; mais l'écume se cache au fond du vase. A la surface vous n'entendez pas plus les masses populaires parler maintenant du *droit au travail* que des hontes attachées à l'*aumône* pour celui qui la reçoit. Leur attribuer ces prétentions ou ces susceptibilités misérables, c'est leur faire, prises dans leur ensemble, une insulte parfaitement gratuite.

N'en fût-il pas ainsi, fût-il vrai que les masses se révoltent à la seule pensée de l'aumône, fût-il certain que ce mot les blesse, on ne devrait pas se donner l'air d'autoriser le tort de ceux qui le repoussent et de condamner ceux qui l'emploient. On devrait bien plutôt nous aider à le relever dans l'estime et l'affection des aveugles qui le répudient comme l'indication d'un opprobre. Et pourquoi ne le ferait-on pas? Telle qu'elle est conçue et pratiquée par l'Église, l'aumône qu'a-t-elle de choquant? Ne commence-t-elle pas par considérer et honorer le pauvre comme le membre privilégié de Jésus-Christ? Le riche qui la fait ne doit-il pas se regarder comme le tributaire de l'indigent qu'il soulage? N'est-elle pas in-

vitée à s'environner de tous les ménagements, de toutes les délicatesses possibles pour ne pas meurtrir la main qui la recueille? Et vous voulez que l'on permette à des esprits trompés de traiter comme une injure, comme l'expression d'une honte, le mot chargé de désigner une assistance si élevée dans les motifs qui l'inspirent, si convenable dans les procédés par lesquels elle s'exerce, une assistance qui prête aux pauvres une si haute noblesse et les entoure d'égards si exquis et si respectueux?

Après tout, voulez-vous supprimer le bienfait du secours lui-même? Non, sans doute; et, si vous ne le voulez pas, quel terme substituerez-vous à celui d'*aumône* et qui soit moins pénible pour l'orgueil de l'indigent? *Aide, appui, charité*, ces expressions sont-elles en vérité plus délicates et moins amères pour l'amour-propre? N'éveillent-elles pas la même idée? Ne s'adressent-elles pas à la même fibre? Toute la différence qui les sépare n'est-elle pas dans la variété des lettres qui les composent et la diversité du son par lequel elles frappent l'oreille? Et, s'il en est ainsi, n'est-ce pas une puérilité que de les appeler à détrôner sans retour le nom d'*aumône* sanctionné par l'usage de tant de siècles?

L'Église, pour sa part, ne s'associera point à cette proscription. Tant que la chose subsistera, elle maintiendra le mot qui la désigne. Elle le maintiendra, parce que Dieu l'a fait mille et mille fois répéter dans l'Écriture par les auteurs sacrés. Elle le maintiendra, parce que l'Esprit-Saint l'a consacré pour marquer l'un des moyens les plus puissants d'expiation offerts à l'homme pécheur pour racheter ses fautes. Elle le maintiendra, parce qu'elle-même s'en est servie pour signaler les premières manifestations de cette charité divine par laquelle, à force d'amour et sans secousse, elle a changé dans sa base l'organisation du monde social tel que l'avait fait l'égoïsme païen. Elle le maintiendra, parce que ses Pères les plus éloquents et ses prédicateurs les plus illustres, à la tête desquels se placent saint Jean-Chrysostome et Bossuet, ont abordé le sujet sous ce titre avec une égale intrépidité devant les peuples et devant les grands et les rois. Elle le maintiendra enfin, parce qu'il n'entre pas dans ses habitudes d'énervier son langage par

égard pour les susceptibilités philosophiques ou populaires, et qu'au contraire elle a pour règle de s'interdire ces misérables tempéraments comme une pusillanimité sans profit et sans honneur.

Ainsi nous vous invitons formellement à l'*aumône*, nos très-chers Frères, et en prononçant ce mot, après toute la tradition chrétienne, nous n'outrageons pas plus les ouvriers malheureux que vous ne les outragerez vous-mêmes en leur donnant le secours auquel il vous convie.

II

Faites l'*aumône*, ajouterons-nous, soit pour imiter le noble exemple de Pie IX, soit pour le dédommager des insultes que lui ont attirées ses bienfaits eux-mêmes. Autrefois il vint en aide à l'Irlande; la Syrie, dans ses dernières épreuves, en a connu la générosité. A la première nouvelle de notre crise industrielle, son âme s'est d'autant plus émue qu'il s'agissait de la France. Sa main s'est aussitôt ouverte avec une ampleur saintement aveugle, et lui, roi spolié; lui qui sur vingt provinces dont se composaient ses États n'en a retenu que cinq et les moins fortunées; lui dont le trésor voit ses ressources baisser, malgré le volontaire impôt que lui paye d'un bout du monde à l'autre la piété filiale des catholiques; lui qui, en dépit de cet apauvrissement, persiste, par une délicatesse sans exemple, à servir la dette pontificale comme s'il possédait encore intacte l'intégrité de ses domaines, il a donné *die mille fr.* à nos départements désolés. Comparée à celle de souverainetés plus opulentes, cette munificence est modeste sans doute; mais, dans l'indigence dont l'auguste roi de Rome est frappé, elle est immense. Et pourtant, chose incroyable surtout en France qui est comme la terre privilégiée de la délicatesse! on a demandé quel mérite pouvait avoir ce don, pour le Pape, qui ne manque de rien dans sa *demeure opulente du Vatican*, tandis que nos ouvriers atteints par le chômage sont aux abois? Malheureux! Il ne manque de rien! Qu'en savez-vous? Avez-vous vu de près la vie intime de ce royal anachorète? Si rien ne lui manque, n'est-ce pas parce qu'il

se contente de rien? Et est-il démontré pour vous que, dans les splendeurs de son palais, il ne se nourrit point de privations, comme le firent dans les premiers temps les Papes des catacombes? Et quand l'homme, grâce à la simplicité de ses goûts et de ses habitudes, ne serait point à la gêne, en est-il de même pour le souverain? Le poids qui l'écrase et dont sa conscience lui défend de s'affranchir, lui laisse-t-il une latitude indéfinie pour suivre les élans de son cœur en faveur de nos populations éprouvées? N'a-t-il pas mille canaux ouverts devant lui pour appeler et recevoir cette dérivation de son trésor qu'il a daigné diriger sur la France? Et pour nous accorder ce bienfait, ne faut-il pas qu'il sacrifie, momentanément au moins, des intérêts qui touchent de plus près à sa tendresse, et semblent solliciter son appui par des titres plus impérieux?

Après tout, puisque par cette ironie barbare on croit être dans une voie logique, pourquoi ne va-t-on pas jusqu'au bout? D'autres souverains ont concouru noblement à l'assistance des ouvriers sans travail; pourquoi ne vous étonnez-vous pas tout haut de les voir encore rester dans leurs palais, y donner des fêtes brillantes et ne pas se dépouiller de tout pour aller manger avec les malheureux un pain trempé de larmes? Des banquiers illustres se sont inscrits pour des chiffres glorieux sur les listes ouvertes par la charité publique; pourquoi ne pas les inviter à jeter dans le gouffre la totalité de leurs revenus et de leurs capitaux, le prix de leurs hôtels, de leurs châteaux, de leurs terres, des diamants et des objets d'art qu'ils possèdent, afin d'aider les régions qui souffrent à traverser sans trop d'amertume les angoisses du présent? Vous n'oseriez pas porter l'audace jusque-là; vous savez trop ce qu'on aurait à vous répondre, surtout si vous ne preniez pas pour vous-même les conseils de dépouillement et de générosité que vous adresseriez aux autres. Mais contre le souverain Pontife, toutes les inconvenances sont permises. Ses bienfaits envers nous ont beau être consacrés par sa dignité, son infortune et leur importance même, ils sont traités avec une légèreté moqueuse par l'injustice de certaines préventions sans entrailles; et l'on s'arme de ce qu'il est

dans l'impossibilité de faire pour travestir et calomnier l'héroïsme de ce qu'il a fait.

O saint Pontife ! O le meilleur et le plus outragé de tous les Pères ! Nous ne voulons pas nous donner le tort de cette odieuse ingratitude ! Vous êtes sur la croix comme le Sauveur. Les dons que vous nous avez envoyés du haut de votre trône de douleur ne sont pas le superflu de l'opulence ; c'est un lambeau de la tunique mutilée que vous a laissée la spoliation et qui couvre à peine la nudité de votre martyr ; c'est comme une goutte de sang échappée de vos veines entr'ouvertes. Ah ! nous en sentons tout le prix. Votre générosité nous parle avec l'autorité d'un grand et incomparable exemple. Personne d'entre nous ne refusera de s'y conformer ; et, fussions-nous pauvres, à l'imitation de notre Père pauvre, nous prendrons, s'il le faut, même sur le nécessaire, pour venir en aide aux malheureuses victimes du chômage. dans lesquelles la foi nous invite à voir des frères.

III

Faites encore l'aumône, nos très-chers Frères, pour inspirer à Dieu des desseins de miséricorde envers la vieille Europe.

Chose étrange ! En deçà comme au delà de la Manche, l'industrie cotonnière marchait avec d'assez longues perspectives d'apparente sécurité devant elle. Tout à coup, une guerre inattendue éclate sur des rivages lointains ; divisés par la question de l'esclavage, les États-Unis sont en feu. Cette république, proclamée naguère encore si haut et si souvent la vraie patrie de la liberté, de la paix, du progrès et de la fraternité, se partage en deux camps animés l'un contre l'autre de haines implacables ; le Nord et le Sud s'entr'égorge avec une barbarie d'autant plus extrême qu'elle est plus calme. Ni la conscience, ni l'humanité, ni les sentiments des intérêts compromis et de la patrie déshonorée, ni les conseils de la diplomatie n'ont pu jusqu'à ce jour arrêter cette effroyable boucherie. Et qui sait si les horreurs de cette guerre d'hommes libres ne se termineront pas par celles d'une guerre d'esclaves ? Quoi qu'il en

soit, le coton, qui nous arrivait des contrées tourmentées par ces convulsions depuis longtemps sans exemple, ne nous arrive plus. Presque tous les navires nous apportent de là-bas l'annonce d'un nouveau carnage; aucun, la mystérieuse toison de cet arbuste qui fournit son aliment essentiel à l'une des branches les plus importantes de notre fabrication nationale. Et le chômage, avec son silence de mort, s'est étendu sur les départements où retentissait le bruit de ses machines. Et plus de cent mille ouvriers, qui lui devaient leur pain de chaque jour, sont maintenant sans ressources parce qu'ils sont sans travail.

Ainsi Dieu donne-t-il au monde, au moment où l'on s'y attendait le moins, de grandes et utiles leçons. Par cette guerre américaine nous voyons ce qu'est une civilisation qui n'a pas eu l'Église pour la pénétrer à l'origine du véritable esprit chrétien. Par les contre-coups de la guerre nous voyons deux faits constatés avec éclat : c'est d'abord que la solidarité matérielle des nations est devenue plus étroite à mesure que l'industrie s'est étendue, que le commerce s'est développé, et qu'au point où nous en sommes arrivés par l'entrelacement général des intérêts, un grand peuple quelconque est dans l'impossibilité de se suffire à lui-même. C'est ensuite que par le fait même de cette vaste solidarité, qui est l'un des phénomènes distinctifs de la civilisation contemporaine, nous avons mis, pour ainsi dire, dans la main de Dieu plus de facilité pour nous éprouver et nous perdre quand il le voudra. Il a comme auparavant à son service les nuages, les inondations, les sécheresses, les épidémies. Il a mieux qu'autrefois pour le seconder les susceptibilités ou les calculs de la diplomatie, les révolutions, les vengeances et les jalousies nationales. Dans l'immense mécanisme du monde actuel, ces vivants ressorts produisent à l'étranger, en agissant ou se brisant sous le contact du doigt divin, des effets plus prompts et plus foudroyants qu'autrefois. Ainsi à deux mille lieues d'ici, Dieu lâche la bride à des discussions orageuses dans un congrès; une guerre civile se déchaîne; les bras qu'elle arme ne livrent plus à l'Océan certains ballots qu'ils lui confiaient auparavant pour nos manufactures; l'industrie cotonnière est à

l'instant même blessée au sein de deux grands États, et les centres qu'elle habite sont atteints comme aux sources mêmes de la vie. Rien n'était moins attendu que la cause de cette catastrophe, et surtout que cette catastrophe elle-même. Les prédictions des économistes, les illusions des savants, peut-être la naïveté de quelques hommes d'État, la considéraient et la présentaient comme impossible. Mais Dieu s'est plu à nous déconcerter par les ressources dont nos progrès même l'ont armé, et, s'il nous a ménagé cette surprise douloureuse, s'il a permis que le canon tiré sur l'autre bord de l'Atlantique arrêtât brusquement nos métiers de tissage sur les rives de l'Aube et de la Seine, c'est pour nous convaincre qu'en devenant plus compliquée, notre civilisation n'a pu se soustraire à sa puissance, et qu'aujourd'hui, comme toujours, il est le seul qui élève et qui abaisse, le seul qui fait la misère ou la richesse des nations, le seul enfin qui conduit les peuples aux portes de la tombe et le seul qui les en ramène (1).

IV

Et que conclure de là, nos très-chers Frères? c'est qu'il importe de déterminer, autant que possible, sa miséricorde à tenir, préférablement à sa justice, le grand moteur qui imprime le branle aux affaires humaines, et, pour l'y décider, rien n'est plus efficace que la charité faite libéralement au malheur. Que les maux endurés soient accidentels ou permanents, qu'ils n'occupent qu'un point circonscrit dans la vie de celui qui souffre ou qu'ils soient attachés pour ainsi dire au fond même de sa destinée, peu importe; devant Dieu des larmes sont toujours des larmes. Il gémit de la nécessité si souvent imposée à sa Providence d'en faire couler; et son cœur est heureux quand, par la sainte violence de nos aumônes, nous le contrainsons à tarir la source et la cause des pleurs dans ceux qui en répandent.

(1) Dominus mortificat et vivificat, deducit ad inferos et reducit.

Dominus pauperem facit et ditat, humiliat et sublevat. — I Reg., II, 6, 7.

Rendons-lui donc noblement ce service, nos très-chers Frères ! N'oublions pas que, dans des épreuves comme celle dont une partie de la France est affligée cet hiver, c'est à la fois un Dieu qui frappe et un Dieu qui est frappé ! C'est un Dieu qui frappe, puisque la détresse comme la prospérité sort de sa main souveraine. C'est un Dieu qui est frappé, puisque les malheureux atteints par ses coups sont les membres spirituels de Jésus-Christ. S'il est vrai qu'il nous meurtrit avec une verge de fer, il est également vrai qu'il en subit la première et la plus rude décharge. Ah ! nos très-chers Frères, étanchons par la charité son sang qui déborde dans toutes les larmes de la douleur ! Forçons le bras qui flagelle à se replier, afin que le supplicié mystérieux qu'il accable puisse respirer un peu et se refaire de ses tortures ! Obligeons, en un mot, par le charme victorieux de nos sacrifices, notre Dieu à s'épargner lui-même en nous ménageant, et par là nous aurons satisfait dignement à la sainte délicatesse de la piété chrétienne, de la fraternité véritable et d'un intelligent patriotisme.

Donné à Nîmes, en notre palais épiscopal, le 16 février 1863, fête de saint Honorat, fondateur du monastère de Lérins et qui donna tous ses biens aux pauvres afin de se faire pauvre lui-même.

LETTRE CIRCULAIRE

SUR

LA MALADIE DES VERS A SOIE

Nîmes, le 3 mai 1865.

Voici bientôt vingt ans, nos très-chers Coopérateurs, qu'une maladie implacable frappe les vers à soie dans notre diocèse comme dans plusieurs de ceux qui l'entourent. Maladie mystérieuse ; ni les observations des savants ni celles des praticiens n'ont pu jusqu'à ce jour en découvrir la vraie cause. Les symptômes qui l'annoncent, les formes diverses sous lesquelles elle se produit, le moment où ordinairement elle éclate, les phénomènes plus ou moins désastreux par lesquels elle signale sa marche et son action meurtrière, ce sont tout autant de choses constatées avec plus ou moins de précision dans une foule de livres et de mémoires. Mais le principe qui l'enfante se cache encore dans des profondeurs où l'on n'a pu l'atteindre, et ce fléau, comme bien d'autres qui se sont abattus de nos jours sur les jardins, les vergers et les vignes, reste là comme un problème posé par la Providence et que l'homme est impuissant à résoudre même dans les académies.

Par cela même qu'elle est inexplicée, cette maladie funeste demeure irremédiable. On a tenté mille moyens pour s'en préserver ou pour la guérir ; on n'a jamais obtenu que des succès partiels ou passagers. Ici tels procédés sont heureux, ailleurs ils sont inutiles. Ceux mêmes qui réussissent une année, échouent l'année suivante.

L'ensemble des éducations aboutit obstinément à des catastrophes plus ou moins douloureuses, et nous qui suivons l'une après l'autre, dans nos visites pastorales, toutes les paroisses où l'on s'occupe de vers à soie, nous n'avons entendu presque partout, depuis dix ans, que d'affligeants récits et de longs gémisséments de détresse.

Autrefois, avant que cette calamité tombât sur elles, les populations qui les habitent étaient généralement dans une situation prospère, tandis que celles qui cultivaient la vigne étaient dans la gêne par la surabondance même du vin qui remplissait leurs celliers. Les choses aujourd'hui sont renversées. Les régions viticoles du Gard, pour la plupart, sont à l'aise, et les régions séricicoles dans la souffrance ; la maladie de la vigne a fait, pendant un certain temps, la fortune des premières ; celle du ver à soie à d'abord appauvri et tend de plus en plus à ruiner les secondes. Chaque année, au retour du printemps, on fait de nouvelles dépenses pour sortir de l'abîme ; on achète à un prix effrayant cette graine, cause de tant de désastres, et cependant seul espoir de tant d'infortunes. Et tous ces efforts ne réussissent qu'à rendre de jour en jour le gouffre plus profond. Par là, une foule de familles aisées et parfois opulentes sont mises tour à tour aux abois. Les dettes s'y accumulent dans des proportions écrasantes ; les expropriations s'y multiplient. De grands établissements industriels succombent et se ferment ; un certain nombre de hameaux et de villages se dépeuplent, et sur plusieurs points de nos Cévennes, où régnaient auparavant le mouvement et la vie, descend, degré par degré, je ne sais quel silence de solitude et de mort.

Certes, il faut le dire, Dieu n'a pas laissé tant de malheurs sans compensations. Si la production de la soie a diminué sous les coups du fléau qui en a comme tari la source, l'exploitation de la houille et l'industrie métallurgique se sont énormément développées. Dans les vastes chantiers qu'elles ont ouverts, les émigrants des Cévennes ont trouvé pour la plupart un asile, du travail et du pain. Outre cette consolation nous avons eu celle de trouver une résignation calme, généreuse, héroïque, dans les populations qui demeurent au milieu de leurs mûriers et de leurs foyers en deuil ; leur patience

et leur foi supportent tout sans murmure ; elles ne songent ni à blasphémer contre Dieu, ni à se venger de leurs maux sur la société qui en est innocente. Mais, malgré cette attitude admirablement chrétienne, la situation n'en est pas moins désolante, le malaise profond, et le poids du présent et du passé déjà si lourd s'aggrave de toutes les inquiétudes que suscite la perspective d'un avenir sans lueur et sans espoir.

Dieu seul a le secret du remède comme il a seul celui du mal, nos très-chers Coopérateurs. Tournons-nous vers Lui pour en obtenir l'adoucissement et la cessation de tant de souffrances. Nous devons lui demander cette grâce avec d'autant moins d'hésitation que nos diocésains, aujourd'hui résignés dans le malheur, sauront rester chrétiens dans la prospérité si elle leur est rendue. Dans beaucoup de paroisses, quand nous les avons visitées, nous avons dû parler de l'état d'indigence où nous avons trouvé l'église et les ornements sacrés, et l'on nous a toujours répondu : « Que les beaux jours des vers à soie reviennent, et nous donnerons avec générosité pour la décoration de la Maison de Dieu ! » Ce langage est sincère, nous le savons, nos très-chers Coopérateurs. Dans les paroisses où la vigne a fait affluer l'argent, on a consacré les prémices de cette richesse à bâtir au Seigneur qui l'avait donnée des temples magnifiques. Quand le ver à soie, cet insecte si modeste et qui porte en soi la racine et la destinée de tant de nobles choses, aura repris, grâce au Ciel, son antique santé, quand il ramènera la fortune dans les mains vides aujourd'hui des populations qui l'élèvent encore malgré tant de mécomptes, elles voudront, nous en sommes sûr, être reconnaissantes pour le Dieu qui les aura sauvées. Leur foi fera servir à l'ornement du sanctuaire l'aisance qu'elles auront alors reconquise. Dans la famille on subira moins de privations, on versera moins de larmes ; dans le lieu saint on verra la foule accourir avec plus de joie et les autels se parer d'une splendeur nouvelle. Que cet espoir, nos très-chers Coopérateurs, nous anime à la prière ! Pleurons au seuil du sanctuaire comme le faisaient les prêtres d'Aaron, quand le Seigneur avait déchainé ses calamités d'épreuve ou de vengeance sur les champs d'Israël ! Invitons les peuples à s'unir à nos propres

supplications ! Ne nous laissons pas de gémir, tant que la main divine elle-même ne se lassera point de frapper ! La victoire finira par nous appartenir ; tôt ou tard la justice de Dieu se laisse désarmer par la prière ; et, dans un avenir qui ne sera pas trop éloigné, viendra le jour où nous devons chanter une hymne solennelle de reconnaissance au Seigneur parce qu'il aura mis un terme à nos tribulations, parce qu'il aura chargé ses anges de chasser le fléau qui nous désole, parce qu'en restituant au ver à soie la vigueur de son ancien tempérament et la gloire de son antique fécondité, il aura versé dans le cœur des populations souffrantes, l'oubli des longues douleurs qu'elles auront supportées, et dans leurs mains ces ressources dont le bienfait rejaillira jusque sur le culte divin pour lui donner plus de pompe et d'éclat.

LETTRE CIRCULAIRE

SUR

LA MORT D'HIPPOLYTE FLANDRIN

NIMES, le 26 mars 1864.

L'Art chrétien, nos très-chers Coopérateurs, vient de faire une perte immense. Hippolyte Flandrin n'est plus. Des nouvelles malheureusement trop certaines nous apprennent qu'il a succombé naguère, presque subitement, sous les coups d'un mal impitoyable. C'est à Rome, d'où sa gloire s'était levée sur le monde, que ce grand astre est allé s'éteindre. Il avait commencé sa noble carrière sous la bénédiction de la Papauté ; Dieu a voulu qu'il la terminât aussi sous cette bénédiction suprême, et nous sommes bien sûr qu'au pressentiment et surtout à l'annonce de cette mort prématurée, le Vatican se sera douloureusement ému. Jadis, quand Raphaël expira, la Cour pontificale s'unit au deuil des Arts, comme si les taches que les mœurs de ce peintre illustre avaient imprimées à son génie et à ses œuvres eussent été voilées par le repentir de la dernière heure. Pour le Raphaël de notre époque, Rome aura pu donner d'autant plus libre cours à ses regrets maternels qu'il n'est dans l'histoire de son talent et de sa vie aucune page où ne brille une lumière sans mélange. Et voilà aussi pourquoi nous-venons nous-même vous inviter à vous intéresser à l'âme de cet incomparable artiste. Nous eûmes l'avantage de le connaître et d'en être connu ; il daigna nous admettre à l'honneur de l'entretenir quelquefois ; il

n'y a pas longtemps encore que son exquise bienveillance nous faisait transmettre l'expression du plus aimable souvenir, et certes c'en serait bien assez pour que son trépas fit une blessure saignante à notre cœur. Mais si comme ami nous le pleurons, comme évêque nous le pleurons aussi et nous tenons à vous associer à nos tristesses comme à nos prières, parce qu'Hippolyte Flandrin fit toujours de son génie un auxiliaire du sacerdoce, et de l'art un grand apostolat.

I

Oui, Messieurs, cet homme désormais immortel me disait, un jour, avec un accent de piété touchante : « La Providence m'a mis dans la nécessité de m'occuper à peu près exclusivement de peinture religieuse. » Cette parole était vraie dans une certaine mesure. Dieu qui, de nos jours, s'était réservé le talent d'Overbeck en Allemagne, avait aussi tout disposé pour se réserver celui d'Hippolyte en France, afin qu'il fût démontré au dix-neuvième siècle comme au seizième, sous le règne du rationalisme comme à l'apparition de la réforme, que la foi sincère et un amour profond pour l'Église ne sont nullement incompatibles avec les hautes inspirations de l'art. Presque dès son retour de l'École de Rome, où il passa moins en élève qu'en maître, ce jeune peintre se vit appelé à la noble mission de décorer nos temples ; notre Saint-Paul de Nîmes fut une des indications qui lui marquèrent sa voie. Mais ce qui honore sa mémoire, c'est qu'il accepta sans réserve et sans transaction cette austère vocation qui s'offrait à son génie naissant. Malgré tant d'exemples, tant de fascinations et tant d'espérances qui le conviaient et semblaient l'autoriser à se donner des licences, il prit la noble résolution de respecter à jamais et la dignité de son pinceau et la sainteté du sanctuaire qui allait devenir en quelque façon sa demeure permanente. D'autres, à peu près au moment où il débütait, rendaient, sous une autre forme, au Catholicisme des services éclatants. Lacordaire inaugurait ses immortelles conférences de Notre-Dame ; Ozanam fondait cette admirable société de Saint-Vincent de Paul dont le déchirement involontaire a causé tant de

douceur à l'Église. Flandrin voulut prêcher à sa manière ; la peinture sous sa main devint de l'éloquence, et sur les murailles de Saint-Séverin, de Saint-Germain des Près et de Saint-Vincent de Paul, il écrivit une magnifique exposition de la foi.

En lui le cœur et l'intelligence s'unirent pour guider son talent. L'art n'a trop souvent parmi nous qu'un Christianisme de circonstance ; il traduit une scène de l'Évangile comme un sujet d'Homère ; ses inspirations ne sont que factices et momentanées. Dans Hippolyte l'artiste et le chrétien n'avaient qu'une même âme ; ses compositions et ses vertus jaillissaient d'un foyer commun. Ce qu'il proposait dans ses œuvres sublimes au respect et à l'adoration des autres, il le respectait et l'adorait lui-même, et les saints, ses héros, étaient aussi ses modèles.

Avec quel ravissement nous avons, en mille conjonctures, constaté la simplicité de sa foi, gage suprême de l'énergie de ses convictions ! Il en parlait avec naïveté, comme on le fait encore dans ces bonnes familles lyonnaises au nombre desquelles la sienne avait eu sa place. Au lieu de dire habituellement avec la solennité du scepticisme ou d'une foi douteuse le *Christ*, il disait sans façon *Notre-Seigneur*, *l'Enfant Jésus* et au besoin le *Bon Dieu*. Élevé à l'ombre de Fourvières, il appelait *Marie* non pas sèchement la *Vierge*, mais la *Sainte Vierge*, mais la *Bonne Vierge*, et, quand il fallait un peu monter le style, *Notre-Dame*. Il mettait autant de simplicité dans ses pratiques religieuses qu'il en portait dans le langage de sa foi. Tant de candeur avec tant de supériorité nous a toujours touché jusqu'à l'attendrissement. Mais si, pour employer l'expression proverbiale, il avait la foi du *charbonnier*, il avait aussi celle du génie. Quel autre a mieux compris et mieux interprété la divine fécondité de la doctrine chrétienne ! Voyez-vous ces deux longues théories qui se déroulent sur les parois latérales de l'église Saint-Vincent de Paul à Paris, et savez-vous quelle pensée les anime, quel mystère elles nous dévoilent ? Une parole de lumière et de vie est partie des lèvres de Jésus-Christ, le Verbe incarné. Pierre et Paul, ces deux princes de l'apostolat, en sont établis le premier écho dans le monde ; et la voilà qui, au lieu de périr et de s'étein-

dre comme tous les bruits humains, commence un voyage qui ne finira plus à travers les siècles et les mondes. Conquérante dès son point de départ, elle amène aux pieds mêmes de Pierre et de Paul les prémices des Juifs et des Gentils subjugués ; puis, continuant sa course, elle fait éclore, avec une richesse qui n'a d'égale que sa flexibilité, ces groupes de vertus et de grandeurs variées dont s'honore l'histoire de l'Église. Apôtres, martyrs, docteurs, pontifes, vierges, anachorètes, saintes femmes, innocence, repentir, tout cela germe sous l'action de son souffle puissant, dans la servitude, sur le trône, à l'armée, dans les déserts, au sein des amphithéâtres, dans le foyer domestique, sous le soleil de tous les climats, de toutes les nationalités et de toutes les civilisations. Création morale cent fois plus brillante que la création matérielle. Voilà ce que figurent ces deux chaînes parallèles de nobles et pieux personnages qui du pied de l'autel s'en vont, avec la majesté dans la démarche et la sérénité sur le front, au Christ qui les attend au delà du temps et dans la gloire. Placées entre l'impulsion de la parole évangélique et l'attrait des espérances éternelles, elles résument dans d'admirables symboles toutes les efficacités de la foi, tous les prodiges de la grâce, toutes les gloires de l'Église. Rien n'est simple comme ces lignes de confesseurs, d'évêques, de théologiens, de guerriers, de solitaires s'en allant au ciel sans souci pour la terre ni pour l'effet qu'ils doivent produire ; mais chacun de leurs chœurs contient la signification la plus haute et leur ensemble constitue le cadre et présente l'intérêt d'une vaste et divine épopée. On sent que l'auteur a reposé sa tête avec amour sur la poitrine de Jésus, et que là, dans d'ineffables contacts avec le cœur de son Maître, il a puisé à la source la pleine science des miracles suscités dans le monde nouveau par le sang du Calvaire.

II

Au reste, cette foi pénétrante qui creusait à de si étonnantes profondeurs, dont le regard, embrassant de si larges horizons, avait créé dans l'âme de ce grand artiste un amour consciencieux de

l'art. La peinture étant à ses yeux non pas une profession, mais un ministère, il se préparait à ses œuvres comme un évangéliste se préparerait à ses fonctions. Il y a déjà bien des années, nous conversions ensemble de ses travaux futurs. La décoration de la cathédrale de Strasbourg lui avait été demandée, si je ne me trompe; et longtemps avant l'époque où cette composition devait être entreprise, il en avait tracé l'esquisse dans son intelligence. Des recherches minutieuses, des études approfondies étaient déjà commencées. Il voulut bien nous indiquer dans quelle direction et jusqu'à quelles limites il avait poussé les fouilles de sa prévoyance; et ce qui nous frappait par-dessus tout dans ces communications, c'était l'effroi religieux avec lequel il envisageait la tâche qu'il avait acceptée, et la sollicitude pleine d'angoisse avec laquelle il rassemblait les éléments dont il aurait besoin dans l'avenir. La seule pensée de l'insuffisance volontaire et d'une négligence coupable révoltait non-seulement sa sévérité d'artiste, mais sa religion de chrétien.

Aussi comme tout est grave et savant, sans cesser d'être simple, dans ses compositions! Comme tout y est parfaitement ordonné! Comme la raison est à l'aise pour en justifier l'économie générale et jusqu'aux moindres détails! Comme on reste convaincu, par l'analyse, qu'à l'inspiration qui donne des éclairs au génie il a joint la réflexion, la maturité, qui peut seule faire des œuvres achevées et véritablement monumentales! C'est ainsi que dans une humble abside latérale de l'église d'Ainay, à Lyon, il a su condenser en quelques coups de pinceau tout un grand poème. Saint Badulphe, fondateur de l'illustre abbaye d'*Athænacum*, est au centre; une de ses mains s'étend vers l'ancienne colonne d'Auguste qui s'élevait à cet endroit même, et la voilà qui penche et tombe; l'autre de ses mains fait comme un signe d'appel, et voilà qu'un monastère se dresse en face de l'autel païen qui croule. Image de la vieille civilisation romaine qui disparaît en Occident et de la civilisation chrétienne qui la remplace et s'épanouit, surtout à une certaine époque, au souffle vivifiant des institutions monastiques.

III

Comme Hippolyte Flandrin eut toute la vigueur de la foi, il en eut toutes les délicatesses. Le grand écueil du talent qui n'est pas vraiment chrétien, c'est l'expression de cette pudeur céleste que l'Évangile a révélée à la terre. Que sont la plupart des vierges ou des pieuses femmes représentées par les artistes qui ne croient pas ou ne pratiquent point? Trouvez-vous sur leur visage et dans leur attitude ce reflet et ce caractère de modestie qui fait évanouir la créature pour ne laisser entrevoir que Dieu? A très-peu d'exceptions près, Raphaël y a lui-même échoué, tandis que Fra Angelico a rencontré dans cet ordre de peinture des succès ineffables. C'est que, pour faire des figures vraiment pudiques, il faut une âme virgine. Telle fut la gloire de Flandrin. Dans notre belle église de Saint-Paul, il a placé sur la muraille gauche de l'une des chapelles une procession de vierges, comme pour faire hommage à leur Reine. C'est une guirlande de lis sans tache et de roses immaculées. Tout en elles, leur attitude, la douce limpidité de leur regard, la séraphique expression de leur visage, la noble sévérité du manteau qui les couvre, tout annonce des âmes qui, à force d'être pures, ont spiritualisé leurs organes et n'ont gardé de leur enveloppe matérielle que juste ce qui est nécessaire pour qu'elles ne soient pas invisibles. C'est toute la candeur du grand artiste de Fiesole avec un dessin plus correct et l'empreinte de cette beauté complète, de cette perfection achevée dont Dieu, le peintre suprême, a marqué toutes ses œuvres. Voir ces anges terrestres, ces chastes épouses de l'Agneau divin, c'est voir l'âme même de celui qui nous en a tracé le tableau; elle était transparente comme l'eau du plus irréprochable diamant, comme le cristal de la plus pure fontaine.

Flandrin ne connut pas seulement la virginité du génie dans ce qu'elle a d'idéal et d'éthéré, il la connut aussi dans ses timidités et sa glorieuse intolérance. Combien d'artistes ne sont guère connus que par la légèreté, si ce n'est la lubricité de leur pinceau? Lui détourna ses regards avec horreur des scènes de la volupté. Ici pour son exquise délicatesse une concession quelconque, même la plus

restreinte, était impossible ; on le devinait à je ne sais quel parfum qui s'exhalait de son âme embaumée de tous les aromes du ciel. Qui sait si ce n'est pas à cette pudeur céleste qu'il dut cette élévation de goût et ce sentiment d'incomparable distinction qui ne lui permit jamais de rien commettre de trivial ou d'exagéré, et lui fit donner comme un air de nouveauté divine aux types de l'antiquité qui furent pourtant sa grande école et son grand modèle ? Quoi qu'il en soit, il a su prouver au monde qu'on pouvait parvenir au faite suprême de l'art sans rien accorder à la licence. C'est ainsi que Racine, dont Flandrin fut le frère par le génie, avait démontré par *Esther* et *Athalie* qu'on pouvait composer des chefs-d'œuvre dramatiques sans y donner aucune entrée à de romanesques et criminelles passions.

IV

Toutes les délicatesses s'appellent et se lient dans les âmes pleinement chrétiennes. Hippolyte eut, avec celle de la pudeur, celle de la reconnaissance et du respect. Il ne prononçait qu'avec une vénération filiale le grand nom d'Ingres son maître. On l'entendait répéter sans cesse qu'il devait tout à ce patriarche de l'art contemporain ; et nous l'avons ouï nous-même déclarer que, tant que ce grand homme vivrait, lui son disciple ne songerait jamais à créer une école. Il eut aussi la délicatesse de la modestie. Pendant qu'il travaillait à Lyon dans l'église d'Ainay, il vint, un jour, nous prier d'aller examiner la composition dont il avait orné l'abside principale et de lui faire librement nos observations. Cette invitation nous rendit heureux et confus tout ensemble. Voir de près l'exécution d'un chef-d'œuvre par un des plus grands peintres dont se soit glorifié l'art religieux, c'était un bonheur. Mais que ce génie éminent, lui dont la critique était au niveau de l'inspiration, s'abaissât jusqu'à solliciter notre avis, malgré notre incompetence, voilà ce qui nous plongeait dans une admiration voisine de la stupeur. Et de sa part ce n'était pas un pur langage, c'était uné humilité sincère. Il eut sans doute l'initiative et la sécurité de la force ; mais c'est précisément parce qu'il eut plus de puissance qu'il se tint plus en garde contre la présomption.

Que ceux qui l'ont approché pour lui demander des conseils parlent à leur tour ! Ils auraient d'admirables choses à nous raconter de ses encouragements et de sa bienveillance. Que ceux encore qui l'ont vu dans l'intimité de la famille nous fassent part de leurs impressions ! Ils nous diront indubitablement qu'il y était de la plus exquise tendresse. Nous nous rappelons pour notre part qu'il perdit prématurément, il y a déjà bien des années, un frère qui donnait aussi à l'art de magnifiques espérances. Cette mort fit à son âme une plaie irremédiable ; longtemps après le coup qui l'avait frappé, il ne pouvait entendre prononcer le nom de ce frère chéri sans laisser échapper des soupirs et souvent quelques larmes. Nous-même nous en avons été témoin.

Le voilà le grand artiste que Dieu vient de ravir à la France ou plutôt à l'Église. C'est un troisième deuil imposé, dans un espace de temps assez restreint, au diocèse de Lyon. Orsel, enfant de Lyon, est descendu le premier dans la tombe ; Saint-Jean, enfant de Lyon, est venu ensuite ; et Flandrin, enfant de Lyon comme eux, ne tarde pas à les rejoindre. Trois noms représentant des génies divers, mais trois noms illustres, trois noms portés par des peintres aussi religieux qu'ils furent distingués ! Orsel, dans l'austère gravité de son talent, se signala par la profondeur du symbolisme chrétien. Peintre de fleurs, Saint-Jean fut la grâce même, et de chacune de ses corbeilles, de chacun de ses bouquets, de chacune de ses corolles, il fit sortir un hymne délicieux à la gloire du Dieu des champs et des parterres. Hippolyte Flandrin lui ressembla par l'inexprimable mansuétude du caractère et la tendresse de la piété ; mais, au lieu de peindre, comme Saint-Jean, les fleurs de nos jardins ou de nos prairies, il peignit ces fleurs vivantes que la sève de la Croix a fait épanouir sur le sol sacré de l'Église. Il est douloureux sans doute pour la cité qui les a vus naître d'avoir eu à pleurer, presque coup sur coup, la perte de ces hommes supérieurs. Mais au moins c'est une consolation pour elle d'avoir vu ces nobles fils de sa foi défendre le catholicisme et l'honorer en Europe par l'apostolat de l'Art, comme d'autres de ses enfants cherchent à propager l'Évangile, dans nos

missions lointaines, par l'apostolat de la parole et du martyre.

Quoique Flandrin n'ait pas été notre frère par la communauté de sang et de patrie, nos très-chers Coopérateurs, il ne nous fut pas étranger. Une de nos plus belles églises lui doit une page superbe ; il a d'ailleurs travaillé dans l'intérêt et pour l'honneur général de notre Dieu. Sa vie s'est usée à décorer les sanctuaires catholiques ; et maintenant que, descendu dans la mort, il entre dans l'histoire, son nom va s'ajouter à ceux des grands maîtres de l'art chrétien. On dira qu'il appartient à cette noblesse de peintres qui, partant de Cimabué et Giotto, vient aboutir à Lesueur, l'immortel auteur de la *Vie de saint Bruno* ; et son œuvre, digne des plus beaux poèmes de Léonard de Vinci, de Michel-Ange et de Raphaël, restera sur les murs de nos temples non-seulement comme un témoignage éclatant de son génie et de sa piété, mais comme une démonstration sublime et populaire de cette foi qui fut l'âme, le ressort et la passion de sa vie trop tôt moissonnée. Après de si glorieux services rendus à la sainte cause que nous soutenons nous-mêmes, nos très-chers Coopérateurs, il nous est impossible de ne pas intéresser votre charité aux destinées éternelles de ce grand et pur artiste. Déjà sans doute Dieu lui a fait une première miséricorde en l'appelant à exhaler son dernier soupir sur le seuil des catacombes, au pied du Vatican, sous les regards du Vicaire de Jésus-Christ, dans cette Rome, capitale auguste du catholicisme et des arts, dont l'atmosphère avait nourri de tant de principes divins la jeunesse de son génie. Mais demandons au Seigneur qu'à cette grâce il ajoute bientôt, s'il ne l'a déjà fait, une autre grâce plus précieuse encore ; c'est de décerner à ce noble ouvrier de sa gloire la récompense de tant d'illustres labeurs, et de l'admettre à contempler de près et dans toutes les splendeurs de la lumière éternelle, ce Christ, ces anges, ces martyrs, ces vierges, dont sa palette a laissé de si belles et si chastes images à la terre.

Nous n'ordonnons aucune prière ni privée ni publique ; mais nous invitons avec instance tous les prêtres du diocèse à porter au moins une fois avec ferveur à l'autel le souvenir du grand peintre que nous leur recommandons.

LETTRE PASTORALE

SUR

LA MORT DU GÉNÉRAL LA MORICIÈRE

Le 12 septembre, nos très-chers Coopérateurs, Lamoricière rendait sa grande âme au Seigneur Dieu des armées. C'était pendant notre retraite pastorale. Dès que la mort de l'illustre capitaine nous eut été connue, l'impatience de notre douleur voulut en faire part au clergé nombreux qui nous entourait. Le lendemain de cette communication nous devions célébrer une messe funèbre et solennelle pour les évêques et les prêtres défunts de notre diocèse, et nous invitâmes les ecclésiastiques qui devaient y assister à prier pour le général en même temps qu'ils priaient pour leurs frères. Puisqu'il avait, comme eux, combattu, sous une autre forme mais avec la même ardeur, pour la cause de Jésus-Christ et du Saint-Siège, il nous semblait digne de leur être associé dans les suffrages et les sacrifices de notre piété reconnaissante. Ce que nous avons dit alors dans le secret du séminaire, nous venons aujourd'hui le répéter et le proclamer sur les toits. Des prières obscures ne suffisent pas à ce héros si français et si chrétien ; les services glorieux qu'il a rendus au pays et à l'Église lui donnent droit à des hommages éclatants et à des prières publiques.

Deux grandes pages composent l'histoire de cet homme de guerre. La première est écrite en caractères de feu dans les fastes militaires de la patrie. Notre Algérie, cette sanglante école de bra-

voire, a donné successivement à la France une foule de capitaines renommés ; Lamoricière fut, tout le monde l'avoue, le plus brillant et le plus populaire. Il avait au suprême degré la passion des combats. Chaque fois qu'on était à la veille de quelque rude affaire, il prenait, comme le vainqueur de Rocroy, un sommeil plus profond. Le matin il se levait avec un front plus radieux, et l'on devinait à l'éclat inaccoutumé de sa parure guerrière que la journée menaçait d'être terrible ; pour lui le péril était une fête. Au signal de la lutte, il partait comme la foudre ; jamais peut-être ce qu'on appelle la *furie française* ne se produisit avec plus d'élan. Autant sa fougue était impétueuse, autant elle était entraînant ; il emportait ses troupes comme certains astres emportent leurs satellites avec eux dans l'espace. Et cette ardeur n'était pas simplement un feu passager ; elle suffisait à de longues et difficiles campagnes. Rien ne pouvait alors soustraire les Arabes à ses redoutables coups : ni l'agilité de leurs chevaux, ni l'âpreté de leurs montagnes, ni l'épaisseur de leurs oasis, ni le dédale de pays qui n'étaient connus que de ces sauvages enfants du désert. Vrai lion d'Afrique, Lamoricière ne perdait pas un instant la trace de sa proie. Pas de routes, mais, pour employer les expressions de Bossuet, le héros *s'avance par vives et impétueuses saillies*, et dans ses bonds hardis et vigoureux, *il n'est arrêté ni par montagnes ni par précipices*. Pas de guides, et plus d'une fois des guides trompeurs ; mais son génie et son coup d'œil perçant lui servent de boussole. A certains moments pas de vivres, mais il devine les silos, et la victoire lui livre les troupeaux de l'ennemi. Expéditions formidables, mais glorieuses. Parmi tant de fatigues, de privations, d'engagements plus ou moins meurtriers, sous un climat qui, tantôt par ses ouragans, tantôt par ses accablantes chaleurs, décuple les épreuves naturelles de la guerre, Lamoricière garde son âme toujours sereine, et cette inaltérable sérénité du chef soutient sans défaillance l'énergique et joyeux entrain du soldat, qu'il sait si bien pousser ou ménager à propos.

Le nombre des ennemis ne l'effraye pas plus que les obstacles matériels ne le désespèrent. Un de ses nobles frères d'armes avait

dit à ses hommes, dans la retraite qui suivit le premier siège de Constantine : « Amis, ces gens-là sont six mille, et vous êtes trois cents ; la partie est égale. » Lamoricière ne pensait pas autrement que Changarnier. Jamais il ne comptait les Arabes auxquels il avait à faire. Dans la terrible insurrection de Bougie, trahi par un gros d'indigènes auxquels il avait cru pouvoir se fier, réduit à l'unique secours de son courage et de son épée, ne le vit-on pas, par la vigueur de son attitude et de ses menaces, frapper de stupeur les innombrables révoltés qui l'entouraient, et se frayer, à travers leurs rangs immobiles, un chemin pour regagner la mer ?

Qui ne sait qu'en lui le génie de la guerre fut égal, pour le moins, à l'intrépidité ? Au plus fort de l'action, dans le tumulte le plus orageux de la mêlée, toujours maître de son esprit, il savait avoir en même temps, et de soudaines illuminations et des instincts de prévoyance admirables. Il était rare que des obstacles inattendus vinsent le surprendre, ou, s'il était surpris, il n'était jamais déconcerté. Le choc de la difficulté faisait à l'instant même jaillir en lui l'étincelle dont il avait besoin. Ces éclairs de circonstance, ces hautes et brusques inspirations n'excluaient pas les combinaisons profondes. Un Arabe de génie et d'ardent fanatisme organisa contre la France africaine un soulèvement immense : c'était Abd-el-Kader. Lamoricière répondit à ses agitations par une stratégie savante. A l'habileté des plans conçus il unit la rapidité de l'exécution : c'est le cas de dire avec le panégyriste du grand Condé que *la promptitude de son action ne donnait pas le loisir de la traverser*. Il est présent à la fois sur mille points éloignés les uns des autres. L'émir le croit à distance : et Lamoricière est là qui le presse. Repoussé par de là nos frontières, l'Arabe reparait bientôt appuyé par les forces du Maroc, et succombe à Isly sous les coups d'une victoire dont un autre que Lamoricière aura l'honneur, mais qu'il a préparée par d'intelligentes manœuvres. A partir de cette bataille, l'inexorable Breton enferme l'émir dans un cercle de fer qui se resserre chaque jour davantage ; et bientôt incapable, même en se débattant comme une panthère, de se créer une issue, il renonce à des efforts désormais impuissants et se rend à Lamoricière qui, de son côté, le traite avec

respect et le remet au jeune prince alors chargé du gouvernement de l'Algérie. L'Afrique était en paix.

En France, au contraire, le ciel tournait à la tempête, 1848 éclate, et je ne sais quelle anarchie plus barbare que les Bédouins menace d'envahir la patrie. Lamoricière est sur la brèche pour la combattre. Député et ministre, il défend l'ordre à la tribune par la parole ; général, il le protège ou le rétablit dans la rue par son épée. Le nom de Paris se joint dans ses états de services à ceux de Sidi-Ferruch, de Constantine, de Mousaïa, de Tagdempt, de Mascara et de tant d'autres qui brillent avec splendeur dans l'histoire du fier Breton ; les journées de juin forment le noble couronnement des dix-huit campagnes par lesquelles il a frappé tant de coups et moissonné tant de gloire au sein de l'Algérie étonnée. A la suite de ce grand acte, il ne voit, il est vrai, aucune dignité nouvelle s'ajouter à celles qu'il a traversées comme au vol, depuis l'humble grade d'officier du génie jusqu'aux fonctions éminentes de gouverneur intérimaire de l'Afrique française. Mais pour lui l'honneur est au comble. Organisateur habile, administrateur éclairé, colonisateur intelligent ; général cent fois vainqueur, pacificateur de l'Afrique agitée, l'un des sauveurs de la France en péril, objet de l'estime et de l'admiration générales, désespoir de l'envie, qui se tait et n'ose l'atteindre. Il touche au faite suprême de la gloire par la splendeur même que son héroïsme et ses hautes qualités ont fait rejaillir sur la patrie.

Si nous avons ainsi parlé de ses qualités guerrières, c'est que Dieu semble se faire un honneur de susciter les capitaines fameux ; c'est que l'Esprit-Saint glorifie cent fois les grands hommes d'épée ; c'est enfin que David bénit le Seigneur d'avoir exercé ses mains au combat et préparé son bras pour la guerre.

Dire après cela, nos très-chers Coopérateurs, comment, parvenue à la hauteur où nous l'avons vue monter, la carrière du général breton s'est tout à coup brisée en France, c'est chose que nous ne pouvons entreprendre ; la nécessité politique et la raison de l'État s'en expliqueront devant l'histoire. Ce que nous ne craignons pas d'affirmer, c'est que, pour Lamoricière, la rude épreuve de l'emprison-

nement et de l'exil fut un coup décisif de grâce. Dieu, qui l'avait aidé tant de fois à vaincre les Arabes, l'attendait là pour le vaincre et le subjuguier à son tour. Sans doute au fond de sa noble et loyale nature il n'avait jamais laissé périr le germe de la foi bretonne ; sans doute en combattant pour l'honneur de la patrie, il avait bien eu l'intention de servir les intérêts de la croix ; sans doute les évêques, successeurs d'Augustin, l'avaient toujours eu pour ami et souvent pour auxiliaire. Mais le feu sacré du christianisme était plus ou moins enseveli dans son âme sous la poussière des batailles. Il fallait un souffle violent pour dissiper ces cendres accumulées en lui par l'agitation des camps, et Dieu permit qu'un changement inattendu de fortune fût cette tempête salutaire. Sans sacrifier ses appréciations d'homme, de Français et de soldat sur le coup qui l'avait abattu, Lamoricière eut surtout la sagesse d'en étudier et le bonheur d'en saisir le sens providentiel pour lui-même ; l'âme meurtrie du captif et de l'exilé se releva dans la lumière et les convictions du chrétien. Autant il avait aimé la patrie, autant il voulut aimer l'Église : il s'était mille fois exposé pour la première, il voulut aussi se dévouer et, s'il le fallait, se sacrifier pour la seconde.

La guerre d'Italie avait déjà porté des fruits funestes au Saint-Siège. Au mépris des traités anciens et nouveaux, les Romagnes avaient été envahies par l'armée piémontaise. En même temps qu'elle faisait irruption sur les provinces éloignées du domaine pontifical, la révolution soufflait l'esprit de révolte au centre même des États Romains. Une armée devenait nécessaire pour les protéger contre les ennemis et les rébellions du dedans. Mais qui l'organisera ? Lamoricière offre ses services à Pie IX qui s'empresse de les accepter. Avec une activité digne de sa jeunesse, le général se met à la tâche, et en quelques mois l'œuvre est accomplie. Rome a pour se défendre des forces proportionnées aux périls intérieurs qu'elle peut avoir à courir. Ce n'est pas là ce que voulait la révolution. Par ses journaux et ses diplomates elle a poussé le Saint-Père à se donner des troupes ; et, quand ces troupes existent, elle jure de les anéantir. Sans motif sérieux, sans égard pour le droit des gens, sans respect pour les règles qui président ordinairement aux déclarations de

guerre, Fanti et Cialdini, chacun avec un corps d'armée considérable, sont lancés l'un sur l'Ombrie et l'autre sur les Marches. Que fera Lamoricière ? Il ne peut vaincre ; mais il doit résister ; et il court vers Ancône à la rencontre des ennemis qui côtoient l'Adriatique. Pour lui un échec est inévitable, mais il sauvera l'honneur ; au-dessus du succès de la force, il y a le triomphe du martyr !

On sait comment tournèrent les choses : Pimodan succomba sous les hauteurs d'Osimo ; Lamoricière capitula dans Ancône, et Castelfidardo, quoique souvenir d'une défaite, s'est inscrit en lettres de diamant dans l'histoire de l'Église.

Oui, c'est là un grand fait et pour les héros qui l'accomplirent et pour le général qui le commanda. Il est grand pour le faible de lutter contre le fort quand le devoir l'ordonne ; il est grand de s'exposer avec certitude à mourir pour la défense d'une cause légitime et pour l'honneur d'un drapeau noble et sacré ; il est grand enfin de comprendre et d'enseigner au monde, par d'éclatants exemples, que le seul déshonneur de l'homme et du chrétien consiste à trahir lâchement ses principes et à sacrifier sa conscience à la peur. On s'est raillé de Lamoricière parce qu'il s'était fait cette haute idée de la gloire. Mais l'avenir à son tour se moquera des railleurs ; ils seront enveloppés avec les vainqueurs et les bourreaux des martyrs dans un mépris commun ; et Castelfidardo, maintenant leur orgueil, les couvrira devant la postérité d'une honte inexorable. Léonidas et les siens furent égorgés aux Thermopyles ; ceux qui les massacrèrent alors étaient fiers de cette boucherie ; mais les vaincus ont triomphé dans l'histoire. Ainsi pour Lamoricière et tous les nobles vaincus de l'armée pontificale, Castelfidardo sera pour eux comme d'autres Thermopyles.

A la gloire d'une noble conduite Dieu a voulu donner pour couronnement, dans Lamoricière, celle d'une noble mort. Il est frappé d'un mal soudain : dès le premier moment le péril est sans espoir, mais le chrétien n'est pas plus surpris que ne l'était autrefois le capitaine ; il veillait sous les armes. Dieu l'avait dégoûté des grandeurs de ce monde, lorsque du sommet de la gloire il s'était vu jeté tout d'un coup à l'autre extrémité des choses humaines. Il lui avait

également appris à dédaigner l'opinion, en lui faisant voir, peu de jours auparavant, Abd-el-Kader, le vaincu d'Afrique, traité comme un prince et voyageant triomphalement en France, tandis que lui, Lamoricière, le vainqueur de l'émir, était enseveli dans une retraite inconnue ou plutôt oubliée. De tels spectacles sont bien propres à détacher de la terre. C'était la conclusion que le grand général en avait tirée. Son âme s'était tournée tout entière du côté de Dieu pour s'attacher à lui tout entière ; et quand la crise qui devait l'emporter se déclara, il saisit son Crucifix avec amour, comme Bayard mourant embrassa jadis, à défaut de croix, la garde de son épée. Lamoricière était seul dans son château désert ; ni son épouse ni ses enfants ne seraient-là pour recevoir son dernier soupir. Mais il est d'une résignation tout aussi vaillante sur sa couche d'agonie que sur les théâtres de ses combats. Quand le prêtre, appelé par ses ordres, arrive, il trouve le général serrant d'une étreinte pieusement convulsive l'auguste image de son Dieu ; et bientôt il expire avec cette fermeté simple et grande qu'il eût mise à mourir sous les regards et par le fer de l'ennemi.

O mon Dieu ! daignez recevoir au plus tôt, dans le repos de votre gloire, ce capitaine qui a si honorablement combattu pour vous et pour votre Église. Les hommages de la terre ne manqueront pas *tous* à sa mémoire. Pie IX versera sur le souvenir de ce grand et fidèle serviteur quelques-unes de ces larmes et de ces paroles qui rendent un homme immortel. Déjà des guerriers illustres l'ont loué et vengé sur le bord de sa tombe avec une noblesse courageuse ; quelques pontifes ont raconté ses grandes œuvres avec une éloquence profondément émue. Enfin, les générations à venir ne répéteront jamais son nom sans éprouver un sentiment d'admiration respectueuse et de religieuse reconnaissance. Mon Dieu, mon Dieu ! pendant que nous l'exaltons où il n'est plus, veuillez faire qu'il soit pleinement heureux où il est ! Son souvenir va rester ici-bas en bénédiction ; que son âme, si elle n'y est déjà, entre bientôt dans les rangs de la milice céleste, et prenne un rang d'honneur parmi les défenseurs les plus glorieux de votre cause et de celle de votre adorable Fils. En même temps que vous le récompenserez là-haut,

étendez le bouclier de votre tendresse sur cette douce et pieuse famille qu'il a laissée ici-bas, afin qu'à l'ombre de vos miséricordes, elle jouisse d'un bonheur égal à ses vertus et à la grandeur du nom qui la couronne de sa gloire.

NIMES, le 21 septembre 1857.

LETTRE PASTORALE

SUR LE DERNIER

OURAGAN QUI A DÉVASTÉ LA GUADELOUPE

En moins d'un siècle, nos très-chers Frères, le 6 septembre a marqué, dans l'histoire de la Guadeloupe, la date de deux immenses malheurs. Ce jour-là vit, en 1776, la colonie presque entière dévastée par un horrible ouragan ; le même jour, en 1863, un autre ouragan plus effroyable encore vient de la plonger dans une désolation qui n'eut peut-être rien d'égal dans les milliers de désastres dont elle a subi les coups et gardé la mémoire. Toutes les cultures ont été bouleversées par la fureur de la trombe. La canne à sucre est pour ces îles lointaines ce que la vigne et le mûrier sont pour notre propre pays ; l'orage l'a pour ainsi dire hachée, comme le cheval de ce barbare broyait autrefois l'herbe qui ne repoussait plus après lui. Il a déraciné les palmiers, les cocotiers et les bananiers, cette gloire et ce trésor des régions tropicales ; les autres végétaux que le langage populaire appelle là-bas les *vieres*, sans doute parce qu'ils sont la nourriture du travailleur, ont été comme tout le reste anéantis sans pitié. Pendant que le terrible *vent des Antilles* produisait ces ravages, l'Océan, doublement soulevé par les agitations de l'atmosphère et par un bouillonnement sous-marin, brisait des navires sur la côte, en faisait sombrer d'autres au large, surmontait ensuite ses barrières, et, mêlant ses vagues indisciplinées aux torrents que les nuages déchirés par la foudre faisaient rouler des montagnes

volcaniques, achevait par l'inondation la ruine commencée par la tempête (1).

Avec les récoltes ont péri les habitations. Sucrieries abattues, usines renversées, cases des cultivateurs démolies, maisons des maîtres jetées à terre : voilà le spectacle qui s'offre partout où le sinistre météore a promené sa colère. Une ville même a succombé sous les efforts de la tourmente. Sénèque écrivait autrefois ces frappantes paroles, à l'occasion d'un incendie qui venait de consumer le chef-lieu d'une grande colonie romaine : « Jamais tremblement de terre ne fut assez violent et assez profond pour arracher de leurs fondements des cités entières. Jamais aucun incendie ne fut si dévorant qu'il ne laissât une proie à quelque autre incendie. Qui le croirait après cela ? Pendant qu'en tout lieu les armes font silence, et que le monde d'un bout à l'autre est plongé dans la sécurité la plus paisible, Lugdunum, l'orgueil des Gaules, disparaît tout à coup, et l'on en cherche en vain les vestiges. Tandis que toutes les grandes ruines ont eu des préludes et des degrés successifs, ici rien de pareil ; entre Lugdunum florissant et Lugdunum anéanti, l'intervalle d'une seule nuit s'est écoulé ; et cette destruction totale a pris moins de temps pour s'accomplir que je n'en mets moi-même à la raconter (2). » L'orage de la Guadeloupe a fait plus rapidement son œuvre que le feu dont parlait le vieux Romain ; au lieu d'une nuit entière, celui-là n'a pris que deux heures pour couler à terre une moitié du Grand-Bourg et rendre l'autre moitié complètement inhabitable. A sept heures du soir, une population de dix mille âmes avait encore une demeure pour l'abriter ; à neuf heures et demie, elle n'en avait plus. Cinquante-neuf morts étaient engloutis sous les

(1) Renseignements fournis par M^{sr} de Nevers, dans son trop court passage à Nîmes.

(2) *Terrarum vix unquam tam gravis et perniciosus fuit motus ut tota oppida everteret. Nunquam tam infestum ulli exarsit incendium ut nihil alteri superesset incendio...*

Quis hoc credat ? Ubique armis quiescentibus, quam toto orbe terrarum diffusa securitas sit, Lugdunum, quod ostendebatur in Gallia, quaeritur !... Nulla res magna non aliquod habuit ruinæ suæ spatium ; in hac, una nox interfuit inter urbem maximam et nullam. Denique diutius illam tibi periisse, quam periit, narro. — Senec., xci. — *Lettre à Lucilius sur l'incendie de Lyon.*

décombres de la cité croulante ; plus de deux cents malheureux étaient blessés par les bâtiments qui tombaient, et le reste s'en allait à l'aventure, gémissant, tumultueux, sans asile, sans sécurité, et n'osant ni se réfugier dans ses églises ébranlées comme tous les autres édifices, ni se fier au sol qui tremblait menaçant de s'entr'ouvrir, ni regarder le ciel d'où parlait la tempête et qui semblait prêt à s'affaisser sur la foule éperdue (1).

Tous les points de la colonie n'ont pas été maltraités comme le Grand-Bourg que suivent de près Saint-Louis et la Basse-Terre. Mais presque tous ont cruellement souffert. Et ce qu'il y a de plus triste, c'est que le choléra s'est abattu sur l'île, à la suite et nous oserons presque dire à la faveur de l'ouragan. Ce fléau nous a traités naguère en Europe avec ménagements, sans doute avant tout parce que Dieu le lui avait commandé, mais peut-être aussi parce que la santé publique était, dans de certaines proportions, en mesure de se défendre. Là-bas, au contraire, il a trouvé des multitudes accablées par la douleur, épuisées par les privations, n'ayant plus pour se protéger contre les périlleux caprices de l'atmosphère ni le toit de leurs maisons chancelantes ou détruites, ni même les rameaux de leurs arbres pour la plupart déracinés. C'était une proie facile ; l'épidémie s'en est emparée avec une avidité formidable. Terrible partout, on dirait toutefois qu'elle a voué ses préférences à la Basse-Terre, chef-lieu de la colonie. Cette ville compte ordinairement huit mille âmes de population ; une brusque émigration vient de la réduire à six mille ; et sur ce chiffre, dans l'espace de quinze jours, 1670 victimes ont été moissonnées par la contagion : ce qui ne l'a point empêchée d'en frapper, à la même heure, 1200 à la Pointe-à-Pitre, centre commercial le plus important de ce groupe des Antilles françaises.

Certes ! si Job désirait avoir un style de fer pour graver ses discours dans un livre impérissable (2), et nous aussi nous voudrions avoir une plume d'airain pour vous raconter les infortunes de nos frères des Antilles. Frères trois fois frappés dans leurs champs,

(1) Notes transmises à M^{sr} de Nevers par le maire du Grand-Bourg.

(2) Quis mihi det ut exarentur in libro stylo ferreo. — Job, xix, 24.

dans leurs habitations, et jusque dans leur propre vie ; frères d'autant plus frappés qu'ils n'ont plus aujourd'hui, pour se relever de leurs désastres, les ressources que leurs pères avaient autrefois. Plusieurs cultures, jadis fructueuses, ont dû être abandonnées par les colons ; leur commerce soit avec la mère patrie, soit avec les autres régions, donne à ses ports un mouvement de navires beaucoup moins animé. Il n'est pas jusqu'à l'émancipation des noirs, cette noble et sainte chose, qui n'ait compromis sans retour de nombreuses fortunes, parce que la brutale imprévoyance de la Révolution, cette harpie qui flétrit tout ce qu'elle touche, l'a proclamée brusquement et sans compensation. Enfin, la propriété jadis opulente est énormément déchuée de son ancienne valeur, et rend maintenant impossibles le crédit et les emprunts dont on aurait besoin pour sortir de la misère.

La seule espérance de la colonie est la charité de la métropole. Trois grandes voix y font appel. Monseigneur l'évêque de la Basse-Terre était en France lorsqu'éclata l'ouragan. Avant de monter sur le navire qui devait le reconduire dans son diocèse, il écrivit une lettre attendrissante à ses collègues pour les intéresser au troupeau dont il retournait partager le deuil et consoler les douleurs : c'est ici la voix de l'Église (1). A son tour, le Gouvernement impérial, justement ému de tant de calamités, nous a fait inviter par Son Excellence le Ministre des Cultes à plaider la cause des victimes auprès de nos diocésains : c'est ici la voix de la patrie (2). Enfin un comité spécial s'est constitué pour provoquer et recueillir des secours destinés à nos concitoyens désolés des Antilles ; il a commencé par adresser à cette fin une ardente circulaire à tous les évêques de France ; puis, sur sa demande, Monseigneur de Nevers, se faisant parmi nous apôtre et pèlerin de la charité, comme à d'autres époques il avait été prisonnier de Jésus-Christ au Japon, s'en est allé d'évêché en évêché, de préfecture en préfecture, solliciter les générosités de la province en faveur d'une colonie dont il fut au-

(1) Lettre de Mgr de la Basse-Terre. — Paris, 2 octobre 1865.

(2) Lettre de S. Exc. M. Baroche, sous la date du 15 décembre 1865.

trefois le premier pasteur : c'est ici la voix de la fraternité (1). Vous répondrez noblement, n'est-il pas vrai ? nos très-chers Frères, à ces cris venus du dehors. Vous écouterez aussi le cri de votre propre cœur dont la sensibilité nous est si bien connue. Saint Paul dit du Sauveur dans son Épître aux Hébreux : *Nous n'avons pas un pontife qui ne sache pas compatir à nos infirmités*. Il compatit à toutes au contraire, et pourquoi ? *parce qu'il les a toutes éprouvées, à l'exception du péché* (2). Tel est l'effet ordinaire de la souffrance ; elle nous rend sensibles aux maux de ceux qui passent par les mêmes épreuves que nous. Vous avez eu le mérite de le prouver par de glorieux exemples, nos très-chers Frères. Voici bien des années que, par une adorable mais austère disposition de la Providence, nous voyons la plus riche de nos récoltes nous manquer dans des proportions désolantes. Les vins, longtemps plus heureux, se sont repris à fléchir et à passer, dans le commerce, par d'inquiétantes vicissitudes. Malgré ces crises et ces alarmes, vous avez su prouver à la charité, toutes les fois qu'elle est venue frapper à votre porte, que votre cœur n'était point absorbé par vos tribulations, et qu'au contraire vos propres douleurs vous avaient fait compatissants pour les douleurs de vos frères, sous quelque climat et sous quelque nom qu'ils fussent appelés à souffrir. Nous vous avons dit : Donnez pour les chrétiens du Liban, martyrisés par la barbarie des Druses et la perfidie des Musulmans ! Vous avez largement ouvert votre main. Nous vous avons dit : Donnez pour les ouvriers éprouvés par le chômage de l'industrie cotonnière ! Ici encore, vous avez été généreux. Depuis six ans nous vous disons sans repos : Donnez, donnez pour la plus auguste et la plus amère des infortunes : celle de l'immortel Pie IX ! Vos dons ont coulé jusqu'à ce jour avec une libéralité qui vous honore et qui nous console. Maintenant que nous vous recommandons

(1) Circulaire du comité central, datée du 18 décembre 1865 et signée :

Amiral Charner, président ;

Augustin, évêque de Nevers, vice-président ;

Pour M. le Sénateur Dariste empêché, vice-amiral Touchard.

(2) Non enim habemus Pontificem qui non possit compati infirmitatibus nostris ; tentatum autem per omnia pro similitudine absque peccato. — Hebræ., v, 13.

vos compatriotes des Antilles, vous saurez être dignes de vous-mêmes. Dans l'espace de quarante ans, la France a rendu pour ainsi dire deux fois la vie et la jeunesse à la Guadeloupe, ruinée par ses volcans, ses tremblements de terre et ses orages ; en 1825, elle fit reflourir la Basse-Terre ravagée ; en 1843, elle releva la Pointe-à-Pitre abattue. Une troisième résurrection ne lui sera pas plus impossible que les deux autres. Vous prendrez une glorieuse part, nos très-chers Frères, à ce nouveau prodige de dévouement national et chrétien. Les vaisseaux partis des rivages de la métropole pour porter des secours aux colons manquant même de pain, n'ont pu recevoir encore les offrandes de votre charité. Mais ceux qui partiront plus tard seront fiers, nous en sommes sûrs, du poids dont vous les aurez chargés ; et, pendant qu'ils vogueront vers les bords désolés d'où tant de regards chercheront à les voir venir de loin sur les grandes eaux, les anges de ces îles malheureuses, unis à vos propres anges, demanderont à Dieu pour la voile de ces navires le souffle d'un vent propice ; pour vos récoltes et vos industries, le retour des anciennes prospérités et des temps les meilleurs ; pour vos âmes, la surabondance des grâces promises au soulagement de l'infortune ; pour la patrie enfin, une immense miséricorde par laquelle le Seigneur permette à l'aumône de couvrir cette rage de blasphèmes contre Jésus-Christ et contre la Providence, qui constitue la honte peut-être la plus humiliante de notre époque, et l'un des plus graves dangers de notre patrie et de l'Europe tout entière (1).

Donné à Nîmes, en notre palais épiscopal, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du Secrétaire-Général de notre Évêché, le 9 janvier 1866, pendant l'Octave de l'Épiphanie : grand mystère qui nous offre, dans les dons apportés à l'Enfant de Bethléem par les Rois de l'Orient, l'image de la charité généreuse avec laquelle nous devons soulager les membres souffrants de Jésus-Christ dans nos frères infortunés des Antilles.

(1) Voir, dans le *Moniteur* du 8 janvier, l'article intéressant publié par le vice-amiral Touchard sur l'ouragan du 6 septembre.

LETTRE PASTORALE

SUR L'ALGÉRIE

DÉSOLÉE PAR LE FLÉAU DES SAUTERELLES

Une nouvelle calamité, nos très-chers Frères, vient de s'abattre sur l'Algérie, déjà, dans ces derniers temps, frappée de tant de malheurs. Il semble que les cieux et la mer soient rouges encore des sinistres lueurs de l'incendie qui naguère, allumé par d'invisibles mains, dévastait çà et là ses plus riches forêts. Hier encore une guerre atroce, déchaînée par le fanatisme des Arabes pour l'indépendance, ramenait nos armées et la colonie aux premières luttes de la conquête, après plus de trente ans de laborieuse possession. Aujourd'hui, voici qu'une troisième plaie, plus étrange, sans aucun doute, mais peut-être aussi plus désespérante, ajoute ses désolations à celles des deux autres : c'est une sorte de fléau biblique, une invasion de sauterelles.

I

Écloses on ne sait à quel souffle, on ne sait de quel abîme, elles apparaissent brusquement comme un sombre nuage dans la plaine de la Mitidja et sur le Sahel d'Alger ; le soleil disparaît par intervalles derrière ce voile effrayant. Les provinces de Constantine et d'Oran en sont envahies à leur tour, depuis la Méditerranée jusqu'au seuil du désert. Sur cet espace immense elles volent avec le bruit et la rapidité de la tempête. Mais les ravages du plus horrible ouragan n'égalent point ceux de ces légions impitoyables. Orges, avoines, colzas, blés tardifs, plantes maraîchères, elles dévorent comme

en se jouant ces récoltes peu faites pour résister à leur faim meurtrière. Mieux armés pour se défendre, le tabac, le coton, la vigne, le figuier, l'olivier lui-même sont cependant attaqués et presque anéantis par ces insectes qui semblent avoir des dents d'acier, malgré leurs ailes si diaphanes et leur corps en apparence plus délicat que le cristal.

Et ce qu'il y a de plus triste, c'est que, lorsqu'une génération de ces ennemis succombe, elle est à l'instant même remplacée par une autre génération plus considérable par le nombre et plus insatiable dans sa voracité. Rien ne peut empêcher ni cette multiplication redoutable, ni le surcroît de dévastation qu'elle apporte avec elle. C'est en vain que nos troupes, nos colons et les Arabes eux-mêmes concertent leurs efforts pour opposer une digue à l'irruption de ces bataillons ailés ; c'est en vain qu'on s'épuise à semer sur leur route des obstacles de toute nature ; l'ennemi poursuit avec une facilité insultante sa marche victorieuse, et les populations qu'il traverse n'ont qu'à gémir sur leur impuissance à désarmer le *fléau de Dieu* qui passe, et sur la ruine de leurs exploitations qui les laisse sans ressources et peut-être sans espérance.

Il n'est pas jusqu'à la mort de ces sauterelles qui n'amène un nouveau genre de périls. Sur mille points de la colonie, elles ont encombré les maisons, les routes, les champs, les canaux, les ruisseaux, les sources, et là, quand elles se décomposent, elles deviennent une cause d'infection. Qui sait si les eaux par là cessant d'être potables, diverses zones de notre Afrique n'auront pas à subir l'horrible torture de la soif ? Qui sait si l'air, vicié par les émanations de cette immense pourriture, ne jettera point dans l'atmosphère, pour nos frères d'Algérie, des germes de mortalité redoutable ? Dieu les préservera de cette nouvelle infortune, il faut l'espérer ; mais le danger n'en est pas moins réel et profond.

Voilà, nos très-chers Frères, des faits attestés par des récits authentiques. Ah ! si nous savions les peindre comme nous les sentons, ce tableau, plein d'horreur, ébranlerait avec une efficacité décisive les entrailles de votre charité. Vous verriez, pour ainsi dire, de vos yeux, sur notre sol africain, le navrant spectacle que le pro-

phète Joël annonçait autrefois à la Judée comme devant être l'effet d'un autre passage de sauterelles, c'est-à-dire que vous verriez « la terre en deuil, le froment détruit, la vigne humiliée, l'olivier languissant, le figuier dépouillé de son écorce et dressant des rameaux blanchis et décharnés comme les bras de la mort, le laboureur consterné, le vigneron gémissant, l'un et l'autre considérant avec une sorte de désespoir les misérables restes de leurs récoltes dévorées (1). » Vous répondrez par d'ardentes sympathies, nos très-chers Frères, au cri de leur commune affliction. On a dit, pour nous intéresser à leurs maux, que *l'Algérie est sœur de la France* (2); cette parole est belle, mais elle ne dit pas assez. Oui, l'Algérie est plus qu'une sœur, elle est une *filie* pour notre patrie. Enfant de haute espérance et de noble avenir; enfant aussi d'angoisses et de douleur; enfant pour laquelle, depuis plus d'un quart de siècle, elle a versé des torrents de larmes et de sang. Mais enfant qui lui est précisément d'autant plus chère que, pour l'élever et la rendre digne de sa mère, la métropole s'est imposé de plus longs et de plus rudes sacrifices. En venant en aide à sa détresse d'aujourd'hui, vous soulagerez le cœur même de la France.

II

A cette conclusion de charité vis-à-vis de nos frères d'Afrique nous devons ajouter celle d'une pieuse terreur vis-à-vis de la Providence. Voici ce que saint Augustin raconte dans le troisième livre de son grand ouvrage sur la *Cité de Dieu* : « Les historiens nous apprennent que l'Afrique, déjà devenue province romaine, fut envahie par une multitude de sauterelles tellement immense qu'elle tenait du prodige. Les fruits et les feuilles des végétaux furent dé-

(1) Residuum erucae comedit locusta...

Fleum meam decorticavit, nudans spoliavit eam, et projecit; albi facti sunt rami ejus...

Depopulata est regio, luxit humus, quoniam devastatum est triticum, confusum est vinum, elanguit oleum.

Confusi sunt agricolæ, ululaverunt vinitores, super frumento et hordeo, quia periit messis agri. — Joel, I, 4, 7, 10, 11.

(2) Circulaire du Comité central, p. 2.

vorés par elles, et puis, comme une vaste et mystérieuse nuée, on dit qu'elles furent précipitées dans la mer. Mortes et rejetées sur le rivage, l'air fut empoisonné par la putréfaction qu'elles produisirent, et de là sortit une peste si ravageuse que, dans le seul royaume de Massinissa, on prétend qu'il périt huit cent mille hommes, et qu'il en succomba bien davantage encore dans les lieux plus voisins du littoral. On assure qu'à Utique, sur trente mille jeunes gens qu'on y comptait alors, dix seulement survécurent au fléau (1). » C'est là l'histoire anticipée de ce qui vient de se passer dans l'Afrique française. Comment les vieux païens avaient-ils expliqué l'apparition de cette calamité, au moment où ils en avaient été victimes? L'avaient-ils attribuée au hasard, ou n'y avaient-ils vu qu'un produit des forces aveugles de la nature? Saint Augustin ne nous le dit pas; mais il affirme que, si le fait avait éclaté depuis l'établissement de l'Église, les païens n'auraient pas manqué de l'attribuer à la colère de leurs dieux, châtiant l'Afrique de ce qu'elle avait déserté leurs autels pour courir à ceux du Christ (2). Explication puérile sans doute; mais explication qui par un côté n'eût pas laissé d'être honorable. Par là du moins les païens auraient reconnu que le Ciel se mêle des choses de la terre, et que, jusque dans les fléaux qui désolent les peuples, on doit adorer en tremblant l'action d'une puissance supérieure et d'une divinité vengeresse. Ils se fussent trompés dans l'application de cette doctrine à leurs faux dieux; mais la doctrine elle-même eût été légitime; et comme foi publique et publiquement professée, elle leur eût été glorieuse. Que de chrétiens, même en France, ont rétrogradé par delà cette sagesse païenne! Que de journalistes, de savants, d'économistes et de phi-

(1) *Locustarum etiam in Africa multitudinem prodigii similem fuisse, cum jam esset populi Romani provincia, litteris mandaverunt: consumptis enim fructibus folisque lignorum, ingenti atque inestimabili nube in mare dicunt esse dejectam: qua mortua redditaque littoribus atque hinc aere corrupto, tantam ortam pestilentiam, ut in solo regno Massinissæ octingenta hominum millia periisse referantur, et multo amplius in terris littoribus proximis. Tunc Uticæ ex triginta millibus juniorum quæ ibi erant, decem remansisse confirmant. — S. Aug., de Civit. Dei, l. III, cap. xxxi.*

(2) *Respondere compellimur quid horum non christianæ religioni tribueret, si temporibus christianis videret! — Id., ibid.*

losophes, malgré leur baptême, sont disposés à se railler de quiconque, expliquant l'invasion des sauterelles par sa véritable cause, la présentera comme un fléau parti de la main de Dieu même ! Mais justement pour nous autoriser à nous moquer de leurs propres moqueries, nous avons le témoignage même de Celui dont ils nient l'intervention dans les calamités d'ici-bas. L'Exode nous le montre en particulier annonçant, créant, organisant et lançant à l'heure voulue une armée de sauterelles contre l'Égypte des Pharaons, oppresseurs de son peuple. Moïse et Aaron paraissent de sa part devant l'un de ces despotes et lui disent : « Voici la parole du Seigneur : Jusques à quand refuserez-vous de m'obéir ? Laissez partir mon peuple pour qu'il m'offre des sacrifices. Si vous résistez et que vous ne permettiez pas à mon peuple de partir, dès demain je ferai franchir vos frontières par des sauterelles ; elles couvriront la surface de la terre de manière à ce qu'elle ne soit plus visible nulle part, et que ce que la grêle a respecté achève de mourir ; elles corroderont tous les végétaux qui germent dans les champs. Elles rempliront vos demeures, celles de vos serviteurs et celles de tous les Égyptiens ; vos pères et vos ancêtres n'en auront jamais vu autant, depuis le jour où ils ont commencé d'habiter cette région jusqu'à l'heure présente (1). » Vous venez d'entendre la prophétie, nos très-chers Frères ; voyez l'accomplissement. Dieu dit à Moïse : « Étends ta main sur l'Égypte pour appeler les sauterelles et leur livrer en pâture tout ce que la grêle a épargné. Et Moïse le fit ; et le Seigneur déchaîna un vent brûlant tout le jour et toute la nuit ; et le matin ce vent brûlant souleva des nuées de sauterelles ; et toute la terre d'Égypte en fut inondée... Et toutes les herbes des champs furent dévorées ; et ce qui restait de fruits sur les arbres disparut ; et il ne demeura pas trace de verdure, ni dans les bois ni sur les plantes dans l'Égypte entière (2). » Qu'on essaye après cela de sourire de Moïse. N'est-il pas étrange que cet auteur ait, depuis trois mille ans, décrit trait pour trait dans le Pentateuque la scène de dévastation que le Comité central vient de nous retracer lui-même

(1) Exod., x, 3, 4, 5, 6.

(2) Exod., x, 12, 13, 14, 15.

dans sa circulaire pour l'Algérie? Et comment ne serait-il pas véridique dans l'histoire humaine et sociale, quand il est si prodigieusement exact et si glorieusement justifié dans les faits d'histoire naturelle? Mais ce qu'il importe par-dessus tout de remarquer, c'est que Dieu ne dédaigne pas de se donner pour l'auteur direct de la plaie des sauterelles comme de toutes les plaies d'Égypte (1). C'est ensuite que ces insectes dévastateurs sont pour lui les instruments d'un dessein de justice et de rigueur contre la criminelle tyrannie de Pharaon, refusant au peuple juif la liberté d'aller sacrifier au désert. Ce double enseignement s'applique aux sauterelles d'aujourd'hui comme aux sauterelles d'autrefois. Est-ce Dieu qui les a suscitées? Oui. Pourquoi les a-t-il suscitées? Ne serait-ce pas pour un but de châtement et de vengeance? Notre colonie a-t-elle le droit de se laver les mains, et de lui dire qu'elle n'a rien fait pour mériter cette punition ni ce malheur? A-t-elle toujours su apprécier la supériorité de la foi sur les doctrines de l'Islam, et fuir les mœurs ignobles des Arabes pour pratiquer les pures et austères vertus de l'Évangile? La métropole, de son côté, n'a-t-elle pas surabondamment outragé par ses blasphèmes et par ses vices ce Dieu qui tient en réserve dans ses trésors les fléaux comme les tempêtes? Et s'il en est ainsi, si la fille et la mère ont irrité le Seigneur, qui nous assure qu'il n'a point frappé la première et pour ses propres crimes et pour ceux de la seconde? Ah! tremblons, nos très-chers Frères, tremblons sous son bras redoutable. Devant la plaie des sauterelles, Pharaon ne se convertit pas, mais du moins il se repentit un instant. Il faut demander pour nos frères désolés d'Afrique la grâce d'aller plus loin que ce monarque hypocrite, et de désarmer par une pénitence sincère le Dieu dont ils ont peut-être, comme lui, provoqué le courroux. Nous devons nous-mêmes nous unir à leurs regrets et à leur pénitence, parce que, si nous ne sommes pas victimes de leur infortune, nous risquons d'en avoir été partiellement la cause. Tous enfin, Africains et Français, colonie et métropole, une fois pleinement revenus à Dieu, nous ne saurions

(1) *Fictor locustæ in principio germinantium.* — Amos, vii, 1.

trop nous persuader qu'il préside au sort matériel des peuples comme à leurs destinées sociales ; que prospérités et fléaux, tout émane des dispositions de sa Providence ; et que faire honneur de ces divers phénomènes à je ne sais quelle mécanique d'une nature sans âme et sans intelligence, ce serait un athéisme à la fois stupide et désastreux.

III

Troisième et dernière conclusion : prudence inexorable vis-à-vis de certaines sectes dont les sauterelles sont le symbole. On trouve dans l'Apocalypse cette vision saisissante : « Du sein de la fumée vomie par les puits de l'abîme, des sauterelles s'élançèrent sur le monde.... Et l'aspect de ces sauterelles était celui de chevaux préparés pour le combat ; et sur leurs têtes, il y avait une couronne qui paraissait d'or ; et leurs faces ressemblaient à la face de l'homme ; et elles portaient des cheveux comme des cheveux de femmes ; et leurs dents étaient pareilles aux dents des lions. Et elles étaient enveloppées de cuirasses qu'on eût prises pour des cuirasses de fer ; et la voix de leurs ailes était comme le bruit de chars et de chevaux nombreux qui courent à la guerre. Et elles avaient des queues de scorpion, et ces queues elles-mêmes étaient armées d'aiguillons ; et pouvoir leur avait été donné pour nuire aux hommes pendant cinq mois. Et elles reconnaissaient pour roi l'ange de l'abîme, dont le nom latin est : Exterminateur (1). » Bossuet, à la suite de Tertullien, fait, nos très-chers Frères, une admirable application de ce passage aux hérésies de tous les temps, mais surtout des premiers siècles ; il faut voir, dans ses travaux sur l'Apocalypse, ce magnifique rapprochement (2). Nous découvrons à notre tour dans la même peinture l'image fidèle des journaux athées, des revues sceptiques, des romans à la fois révolutionnaires et corrupteurs dont notre époque surabonde. Ce sont bien là les sauterelles de l'Apocalypse, écloses de cette fumée de

(1) Apocalypse, ix, 3, 7, 8, 9, 10, 11.

(2) Bossuet, *Explication de l'Apocalypse*, chap. ix, t. II. — Édition de Vivès, 1863.

l'abîme qui obscurcit tous les grands principes, toutes les vérités éternelles, toutes les idées saines, toutes les croyances pures dans l'esprit et la conscience de notre siècle. Elles ont la *face humaine*, puisque les auteurs de ces publications sont des hommes et qu'ils ne produisent après tout que des opinions humaines. Elles ont les *cheveux de la femme*, puisque, pour séduire les peuples, elles donnent à leur littérature les perfides attraits d'une courtisane éhontée. Leur tête est ceinte d'une *couronne qui paraît d'or*, puisque la domination du monde leur est momentanément accordée. Elles ressemblent en même temps à *des coursiers préparés pour le combat*, puisqu'elles montent perpétuellement à l'assaut de l'Église pour l'anéantir, des âmes pour les corrompre, de la société pour la livrer à d'éternelles tempêtes. *Leurs dents sont des dents de lions*, puisqu'elles ne cessent de broyer et de dévorer comme une proie tout ce qu'il y a de plus auguste et de plus sacré sur la terre. Et ne pensez pas pouvoir aisément les terrasser et vous en défaire? N'ont-elles pas, pour les protéger contre vos coups, des cuirasses de fer, tant elles ont de crédit, tant elles comptent d'amis et de défenseurs même dans ce monde social qu'elles poussent à la ruine! Que si vous prétendez les dénoncer à l'opinion publique, elles couvriront votre voix; la publicité leur appartient tout entière, et c'est avec un *bruit immense de chars et de chevaux qu'elles s'en vont à la guerre*.

Comme il y a en elles de la bête fauve, il y a du *scorpion*. Elles ont autant d'hypocrisie et d'astuce qu'elles montrent parfois de violence. Ce qu'elles n'ont pu détruire par des blessures ouvertes, elles l'empoisonnent par un venin secret; et par leurs queues, c'est-à-dire par les conséquences de leurs doctrines, par le fruit de leurs œuvres, elles piquent dans l'ombre comme le *dard venimeux* du scorpion.

Armées de toutes ces forces, vont-elles à la lutte sans ordre, sans discipline, sans unité? Non, certes. « Les sauterelles, a dit Salomon, n'ont pas de roi, et néanmoins elles vont comme des bataillons (1). » Cette parole est vraie des sauterelles de l'Exode et de

(1) Regem locusta non habet, et egreditur universa per turmas suas. — Prov., xxx, 27.

celles qui viennent encore de désoler l'Algérie. Mais il en est autrement des sauterelles humaines dont parle l'Apocalypse. Celles-ci reconnaissent un roi dont l'autorité les domine, dont le drapeau les rallie, dont la volonté les anime, dont la voix les précipite ou les retient à son gré. C'est l'ange de l'abîme ; c'est l'Exterminateur, c'est le génie de la Révolution.

Enfin, sous les ordres de ce chef redoutable, quelle mission remplissent-elles dans le monde ? Il leur a été défendu de toucher aux objets que dévastent les autres sauterelles. Elles ne dévorent ni l'herbe des prairies, ni les autres plantes, ni les arbres (1). Mais elles attaquent les hommes qui ne portent pas le signe de Dieu sur leurs fronts (2). Les jeunes gens sans solidité, les femmes sans fermeté comme sans raison, les hommes irrésolus et sans instruction, les chrétiens sans énergie et qui portent le sceau de leur baptême à demi effacé par les langueurs de la foi ou les mollesses de la vie, voilà leur proie privilégiée ; et cette proie elles la tuent moins qu'elles ne la tourmentent, suivant la frappante parole de l'Esprit-Saint : *Et datum est illis ne occiderent eos, sed ut cruciarent* (3). Elles lui causent la torture du scorpion ; et certes, nous ne voyons que trop se vérifier cet oracle. Quelles sont les âmes que n'aient pas blessées ces sauterelles à queue de scorpion ? Tous les peuples en portent le venin dans leurs entrailles, et de là viennent ce malaise profond, cette inquiétude implacable et ces violences parfois fiévreuses qui les travaillent, et tiennent l'Europe agitée en présence d'un avenir chargé de tant de ténèbres et de tant de menaces.

Entre toutes les nations il n'en est point où ce fléau redoutable ait fait plus de ravages qu'en France ; de quelque côté qu'on regarde, on ne voit que des intelligences et des familles dévastées par ces sauterelles dévorantes. Poussées ensuite par les vents de l'enfer, elles ont franchi les grandes eaux, et, s'abattant sur l'Algérie, elles ont fait pour le moins autant de mal à la colonie qu'à la métropole.

(1) *Et præceptum est illis ne læderent frænum terræ, neque omne viride, neque omnem arborem.* — Apoc., ix, 4.

(2) *Nisi tantum homines qui non habent signum Dei in frontibus suis.* — *Id.*, *ibid*

(3) Ap., ix, 5.

Est-ce à dire que l'Afrique française de nos jours soit plus déchue moralement que l'Afrique latine du quatrième siècle ? Mériterait-elle maintenant les humiliants stigmates que Salvien lui infligeait à cette époque, dans son ouvrage immortel sur le *Gouvernement de Dieu* (1) ? A Dieu ne plaise que nous nous permettions de le penser et de le prétendre ! Mais du moins ne retrouve-t-on pas en Algérie ce paganisme chrétien ou plutôt ce christianisme païen dont s'indignait autrefois l'illustre prêtre de Marseille. N'a-t-on pas le droit de répéter avec lui : « Parmi ceux qui portent le nom de chrétien, quel est celui qui n'adore pas quelque faux dieu après le Christ et, ce qui est bien plus grave, même avant le Christ ? Quel est celui qui, noir encore de la fumée de sacrifices impurs et plein, si je l'ose dire, de l'infection des enfers, n'a pas franchi tel quel le seuil de la sainte demeure et ne s'est pas avancé vers l'autel du Christ, de telle sorte qu'il se fût souillé d'un moindre crime en ne venant pas dans le temple du Seigneur qu'en y venant dans cet état ? Un chrétien qui ne vient pas à l'église est coupable de négligence, mais celui qui s'y rend au sortir des sanctuaires païens commet un sacrilège. Il y a moins de désordre à refuser un honneur à Dieu qu'à lui faire directement une injure. Et voilà pourtant, concluait Salvien, quels sont la foi, la religion, le christianisme, surtout des plus nobles Africains (2). » Ne sont-ce pas aussi, nos très-chers Frères, ceux de tant de colons, même distingués, qui placent dans leur estime Jésus-Christ et Mahomet, l'Évangile et le Coran sur le même pied, et s'agenouillent avec autant de respect dans une mosquée que dans un temple catholique ? Ravages des sauterelles humaines que tout cela ! Ravages d'autant plus tristes qu'ils blessent la sainte jalousie

(1) Salvien., *de Gubernatione Dei*. — Voir le livre VII et surtout le n° 15. — Voir aussi le livre VIII.

(2) Quis enim non eorum qui Christiani appellabantur, *Cœlestem* illam aut post Christum adorabit, aut, quod est multo pejus, antequam Christum ? Quis non dæmoniacorum sacrificiorum nidore plenus, divinæ domus limen introiit, et cum fetore ipsorum dæmonum, Christi altare conscendit, ut non tam immanis criminis fuisset ad templum Domini non venire, quam sic venire ? Quia Christianus qui ad Ecclesiam non venit, negligentia reus est ; qui autem sic venit, sacrilegii. Minoris enim piaculi res est si honor Deo non deferatur, quam si irrogetur injuria. Ecce quæ Afrorum et maxime nobilissimorum fides, quæ religio, quæ christianitas fuit. — Salvian., l. VIII, n° 2.

du Seigneur et le disposent à déchaîner des calamités sans cesse renaissantes sur ceux qui lui font cet outrage !

Ah ! désarmons son courroux si hautement provoqué, nos très-chers Frères. Quand nous examinons ce qui se passe autour de nous, sa main nous apparaît partout menaçante ou même appesantie sur les deux rives de notre Méditerranée, la rive algérienne et la rive française. Un immense chômage dans l'industrie, des angoisses profondes dans le commerce, des souffrances incalculables dans l'agriculture, le choléra qui sévit, l'Arabe qui nous inquiète, la paix impuissante à porter la sécurité dans les esprits, la guerre que tous les peuples abhorrent et qui finit, bon gré, mal gré, par amener le choc des peuples, voilà les calamités réelles ou probables au travers desquelles Dieu nous fait entrevoir l'avenir. Mais la charité, surtout une charité généreuse pour nos frères malheureux d'Algérie, peut écarter ces sinistres nuages suspendus sur nos têtes. Oh ! donnons, donnons largement pour l'Afrique comme nous l'avons fait pour la Guadeloupe. Consolons Augustin et son peuple par des témoignages de sympathie dignes de leur commune douleur. Entrons noblement dans la voie de libéralité que d'augustes exemples nous ont ouverte. Il est permis d'espérer qu'en calmant les détresses de la terre, nos offrandes apaiseront alors les irritations du ciel, et que du haut de son trône Jésus-Christ étendant avec amour sa main droite sur la mère-patrie, sa main gauche sur notre colonie africaine, délivrera l'une et l'autre, et de tous les fléaux matériels, et de ces autres fléaux de l'ordre moral qui, par la corruption dans laquelle ils précipitent les nations, préparent de près ou de loin les catastrophes qui désolent les empires, les bouleversent ou les emportent.

Donné à Nîmes, en notre palais épiscopal, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du secrétaire général de notre Evêché, le sept août mil huit cent soixante-six, fête de saint Cajétan qui sut si bien mépriser pour lui-même les richesses d'ici-bas et verser celles qu'il avait reçues dans le sein de la misère.

LETTRE PASTORALE

SUR

LA NAISSANCE DU PRINCE IMPÉRIAL

Un fils vient d'être donné à l'Empereur, N. T.-C. F. En comblant ainsi les vœux du Souverain qui nous gouverne, Dieu le récompense des nobles choses dont il nous a rendus témoins. On sait où nous en étions, et l'on voit où nous en sommes. L'Europe a retrouvé son équilibre déconcerté par d'effroyables orages ; sur ses trônes relevés ou raffermis, l'autorité se reconstitue, et le respect, rétabli déjà dans le langage public, semble vouloir aussi se réveiller dans les âmes. La France surtout a relevé sa tête tristement affaissée. Ramenée à des idées plus saines par la puissance de l'ordre, elle a jeté dans des œuvres utiles cette énergie qu'elle perdit un moment dans des luttes fratricides ; par l'immensité du travail, elle a su faire oublier l'opiniâtre insuffisance des récoltes ; jamais peut-être son sol ne tressaillit sous le mouvement d'une activité plus féconde. Au dehors sa politique a repris ses traditions anciennes de grandeur et de résolution. Tandis que les mers se sont étonnées de la majesté de ses flottes, l'Orient a contemplé de près la discipline et l'héroïsme de ses armées. Une alliance inouïe a mêlé son sang et sa gloire à ceux d'un peuple autrefois rival, dans les épreuves et les succès d'une guerre lointaine et d'un siège sans exemple. Et maintenant encore, pendant qu'une de ses mains repose sur la garde de son épée, l'autre tient la plume dans les conférences de la paix.

Elle n'est pas seulement rentrée dans le conseil des grandes puissances ; par le plus insigne honneur, elle les voit réunies, pour décider l'avenir de la civilisation, au sein de cette même capitale où naguère, dans le concours général du génie et des arts, elle remportait sans contestation d'incomparables triomphes.

La part de la religion n'est pas moins grande que celle de la patrie. L'expression de la foi se montre avec une simplicité courageuse dans la langue du Pouvoir. Dans toutes les circonstances solennelles, Dieu reçoit d'éclatants témoignages de reconnaissance ou d'invocation. L'image de Marie couvre nos escadres de son ombre tutélaire. L'Église a reconquis une liberté d'action qu'elle réclama longtemps en vain. A travers les périls des flots ou des champs de bataille, nos marins et nos soldats ont des sœurs de charité pour les soulager ou des prêtres pour les absoudre. A Rome dont nous l'avons remis en possession, la piété de nos soldats forme autour du Vicaire de Jésus-Christ une garde de respect et de sécurité ; Jérusalem respire par notre influence ; ébranlé par nos contacts avec Constantinople, l'Islamisme entr'ouvre sur les chrétiens une ère d'espérance et de justice ; le pavillon de nos consulats et de nos vaisseaux protège nos missions lointaines ; et d'un pôle à l'autre, on dirait que Dieu nous a choisis, comme nos aïeux, pour ses *chargés d'affaires* dans le monde.

Oui, son doigt est visiblement marqué dans ces faits étonnants. Personne ne le reconnaît avec plus de sincérité, personne ne le proclame avec plus d'insistance et d'éclat que le Prince dont la Providence a fait son instrument pour de si nobles desseins. Il saisit chaque occasion pour déclarer que sa force vient tout entière d'en haut aussi bien que sa mission. Et c'est sans doute pour bénir la générosité de cet aveu, jointe au mérite des actions accomplies, que Celui dont le souffle dessèche ou féconde les tiges royales, lui donne de renaître dans une image de lui-même et lui permet de croire à la stabilité de son sceptre et de sa fortune.

Ne serait-ce pas également un gage de tranquillité pour la France ? A l'heure où paraît le premier fruit de cette union dont la charité signala les préludes et dont la religion consacra les nœuds,

le bruit des armes est suspendu. Les plénipotentiaires chargés d'en arrêter le réveil au nom des plus grands empires civilisés, entourent le berceau de l'Enfant impérial. Qui dira si, né dans ce silence momentané de la guerre, le jeune Prince n'est pas le symbole d'une paix prochaine ? Le calme qui l'accueille à son premier pas dans la vie, n'annoncerait-il point qu'au lieu de continuer à marcher sur un sol agité par le choc des peuples et la collision des empires, nous nous retrouverons bientôt sur une terre sans secousse et sous un ciel sans tempêtes ?

Quoi qu'il en soit, sa naissance heureusement accomplie fait disparaître une certaine inquiétude générale. Celle qui le portait avec un inquiet amour dans son sein tressaille d'avoir un fils, et depuis qu'elle a franchi les périls au prix desquels le ciel a mis les gloires de la maternité, le pays en éprouve une sorte de repos. Rendons grâces au Seigneur de ce qu'il daigne ainsi donner une nouvelle consistance à la sécurité publique et aux graves intérêts dont elle est le bouclier ! En même temps demandons-lui qu'après avoir protégé l'héritier du trône à son entrée dans le monde, il l'accompagne de son esprit dans le développement de l'âge, et l'aide à puiser graduellement dans les conseils et les nobles exemples de son père, le secret d'unir la pratique de la religion et l'exercice de la puissance, l'amour de l'Église et le dévouement à ses peuples, l'humilité et la grandeur, la modération et la gloire, la clémence et la force, la justice et la bonté : noble mélange des vertus qui font les princes chrétiens, les monarques illustres et les grandes nations.

Donné à Nîmes, en notre Palais épiscopal, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du Secrétaire de notre Évêché, le dix-neuf mars mil huit cent cinquante-six, mardi de la semaine sainte.

LETTRE CIRCULAIRE

sur

LA MORT DU PRINCE JÉRÔME NAPOLÉON

Nîmes, le 4 juillet 1860.

Une lettre de S. E. le Ministre des Cultes, Messieurs et très-chers Coopérateurs, nous annonce que S. M. l'Empereur désire que « nous fassions célébrer, le mardi, 10 de ce mois, dans toutes les églises de notre Diocèse, un service funèbre pour le repos de l'âme de Son Altesse impériale le prince Jérôme Napoléon. » Ce vœu de Sa Majesté répond aux pieuses sollicitudes de l'Église. Elle prie pour ses fils les plus obscurs quand la mort les a fait comparaitre au pied du tribunal de Dieu ; mais elle prie avec bien plus d'ardeur encore pour les princes, appelés par Jésus-Christ à lui rendre compte de leur gouvernement et de leur vie. Elle sait trop de quel poids formidable pèsera sur eux la responsabilité de la puissance qu'ils auront exercée, des exemples qu'ils auront donnés au monde, de la gloire même qu'ils auront conquise, pour ne pas implorer avec instance en leur faveur les miséricordes de Celui qui juge avec équité les souverains comme les peuples.

En conséquence, etc.

LETTRE PASTORALE

SUR

LES VICTOIRES REMPORTÉES PAR NOS ARMÉES EN ITALIE

Dieu, nos très-chers frères, vient de rendre à nos armées en Italie les jours de triomphe qu'il avait daigné leur accorder en Orient. Hier à peine, Suze et Gènes voyaient leurs aigles apparaître sur les hauteurs des Alpes et des Apennins, et déjà, dans un essor dont la rapidité le dispute à celle de la foudre, elles ont franchi le Pô, la Sesia, le Tessin, saisi au vol les noms désormais immortels de trois ou quatre grandes victoires, et atteint les tours de Milan, au faite desquelles momentanément elles se reposent jusqu'à ce qu'un signal nouveau les appelle à de nouveaux exploits. Ainsi comme l'a prédit une auguste parole : la seconde armée d'Italie s'est montrée par sa bravoure et ses hauts faits digne de la première. Par un autre genre d'héroïsme elle se montre plus religieuse. L'illustre souverain qui la mène à la gloire sait aussi la conduire au pied des autels. Des aumôniers l'accompagnent sur le champ de bataille, et en mourant en braves, ses soldats succombent en chrétiens. Des sœurs de charité sont attachées au service de ses hôpitaux et de ses ambulances, et ses blessés en reçoivent les soins avec une gratitude mêlée de respect et d'attendrissement. Enfin quand ils expirent, on rencontre avec admiration sur leur poitrine des objets sacrés qu'y déposèrent à l'heure du départ les pieuses mains d'une mère ; et ainsi donnent-ils au monde la preuve consolante que dans le cœur

du guerrier français l'intrépidité du lion a retrouvé le secret de s'allier à la simplicité de la foi. Tant de vertu, de valeur et de succès annoncent que le Dieu des miséricordes aime et bénit encore la France. Remercions-le de son amour ; remercions-le de ses bienfaits. Un *Te Deum* de reconnaissance a déjà retenti en son honneur dans cette grande cité de Milan, où saint Ambroise et saint Augustin le chantèrent jadis pour la première fois. Répétons-le dans nos sanctuaires avec le même accent et la même émotion que nos légions victorieuses ! Et parce que l'honneur des armes, si brillant qu'il soit aux yeux de l'humanité, ne peut être acheté qu'au prix du sang de nos frères, conjurons le Dieu des combats de faire bientôt succéder les douceurs d'une glorieuse et solide paix aux douloureux avantages d'une glorieuse guerre.

Donné à Nîmes, en notre Palais épiscopal, le 9 juin 1859.

LETTRE PASTORALE

PRESCRIVANT DES PRIÈRES PUBLIQUES

POUR OBTENIR LE RETOUR D'UN TEMPS SEREIN

Dieu nous a visités dans sa rigueur, nos très-chers Frères. Une inondation sans exemple vient de dévaster une immense partie de notre diocèse, et d'ajouter nos douleurs à celles de plusieurs autres provinces; enflés par des causes mystérieuses, nos fleuves ont surmonté leurs barrières avec une force qu'ils n'avaient jamais déployée, même dans leurs débordements les plus formidables, et partout où leurs vagues se sont précipitées, les récoltes ont été profondément altérées ou détruites sans espoir. Tant de ravages ne suffisent pas à la justice du ciel. On dirait que les eaux ne quittent qu'à regret nos campagnes désolées, et la mer, refusant de les recevoir, semble vouloir pousser à bout la patience des populations enveloppées par cet autre déluge. Pendant que l'abîme est à leurs pieds, l'atmosphère continue à rester menaçante sur leurs têtes. Hier encore des vents ennemis s'obstinaient à promener dans l'espace des nuages d'où pouvaient, d'un instant à l'autre, s'épancher de nouveaux torrents. Que ces cataractes flottantes fussent venues à s'ouvrir encore, et nos plaines n'auraient plus qu'à gémir sur l'anéantissement absolu des moissons. Si nous échappons à ce malheur, si les flots égarés dans nos champs se retirent dans leur canal régulier sous l'influence d'un temps plus serein, d'autres périls reposeront au sein des terres détrempées, et le soleil de nos climats, ordinai-

remont si vivifiant et si fécond, pourra devenir à son tour un instrument de maladie et de mort.

Sommes-nous assez chrétiens, nos très-chers Frères, avons-nous assez bien rempli les devoirs que ce titre sacré nous impose, pour être autorisés à ne voir dans ces calamités qu'une épreuve de la miséricorde divine? N'existe-t-il point parmi nous d'iniquités à punir? Et cette longue suite de fléaux qui depuis quelques années se déroule sur notre pays, ne supposerait-elle pas une chaîne correspondante de prévarications dont elle serait le châtiment? Ah! nous devons le reconnaître en nous frappant la poitrine; le péché qui, suivant le mot profond de l'Esprit-Saint, fait toutes les misères, tous les désastres des nations, surabonde parmi nous. Comme peuple, nous avons expié de solennelles folies par de nobles actions. Mais comme individus, il est impossible de mesurer les outrages que nous faisons à notre Dieu. Le Seigneur s'en est ému; les trésors de son indignation se sont ouverts, et les tempêtes, les nuées, les neiges, les glaciers de nos grandes montagnes et les fleuves qui en jaillissent se sont chargés de châtier nos désordres, et de venger la gloire de leur auteur insulté. Voilà l'explication vraie des maux qui nous affligent. Que d'autres, dans un langage sans idée et sans foi, s'en prennent à la bizarrerie des éléments, aux caprices de la nature; votre philosophie doit être et plus haute et plus sage; vous devez adorer dans nos désolations un coup mille fois mérité de la suprême justice.

Tombons donc tous aux pieds du Maître qui nous frappe, nos très-chers Frères! Avouons, dans un double sentiment de douleur et de confusion, les fautes par lesquelles nous nous sommes rendus dignes de sa colère! Prêtres et fidèles, confondons-nous dans de communs gémissements entre le vestibule et l'autel! Mêlons aux larmes de nos regrets les résolutions de la générosité! Promettons dans toute la sincérité de notre âme, dans toute l'énergie de notre volonté, que désormais nous vivrons chrétiennement et suivant toute la plénitude de l'Évangile! Mettons-nous à l'œuvre dès à présent, et nous pourrons espérer que Dieu changera les souffles orageux en un vent salutaire; que les eaux rentreront avec promptitude et docilité

dans le lit que leur a creusé sa main souveraine, et qu'en reprenant leur route naturelle, elles ne laisseront sur le sol momentanément envahi par leur fureur sans frein, qu'un dépôt bienfaisant dont la culture puisse se réjouir sans que la santé publique risque d'en être compromise.

A ces causes, etc.

Donné à Nimes, en notre Palais épiscopal, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du secrétaire de notre Évêché, le six juin mil huit cent cinquante-six, jour de la fête de saint Norbert, fondateur de l'ordre des Prémontrés, grand apôtre et illustre modèle de l'esprit de pénitence.

LETTRE A M. ROULAND

SUR LA MESURE PRISE PAR M. DE PERSIGY

CONTRE LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL

Nîmes, le 30 octobre 1861.

Monsieur le ministre,

Je faisais, ces jours derniers, une seconde visite pastorale; c'est mon usage, chaque année, au retour de l'automne. Comme toujours, mes consolations étaient immenses au milieu de ces populations de mon diocèse, si calomniées ou si méconnues de loin, mais si bonnes vues de près. C'est au sein de ces douces émotions que la circulaire du 16 octobre est venue s'offrir à moi comme un sinistre éclair. Je m'y attendais; mais, quoique prévus, ces coups terribles causent toujours le saisissement de la surprise. Mon accablement, joint à mes occupations, ne m'a pas permis, dans le moment même, de vous en exprimer ma douleur. Je le fais aujourd'hui, désolé d'être encore obligé de gémir tout haut, quand ma grande ambition serait de pouvoir me taire. Il est vrai que votre nom ne se trouve pas au bas de cette pièce déplorable. Mais elle a tant de gravité que le gouvernement en est sans doute tout entier solidaire; et *nos remontrances respectueuses*, pour employer le langage de l'ancien clergé de France, ne sauraient faire fausse route en s'adressant à Votre Excellence.

Le dirai-je, monsieur le ministre? Instinctivement mon visage s'est caché dans mes mains, quand j'ai vu cette lettre s'ouvrir par un froid rapprochement entre nos *sociétés de Saint-Vincent de Paul, de Saint-François-Régis, de Saint-François de Sales et la Franc-Maçonnerie!* Que des journaux sceptiques et révolutionnaires se fussent permis cette inconvenance, ce serait à mes yeux chose toute naturelle; ils n'ont jamais eu le sens de la pudeur. On dirait qu'ils descendent et cherchent à se montrer dignes de Pilate et des Juifs ameutés autour de son prétoire; comme Pilate, ils se font un jeu de mettre Jésus et Barrabas en parallèle; comme les Juifs, ils ne balancent pas à préférer Barrabas à Jésus. Mais il ne s'agit plus ici d'un méprisable folliculaire. C'est un ministre qui parle et qui signe; c'est un ministre attaché au gouvernement catholique d'un grand peuple catholique; c'est lui qui met en regard et place sur la même ligne deux genres d'associations aussi opposés l'un à l'autre que le ciel l'est à l'enfer, que la religion l'est à l'athéisme. En vérité, je le déclare avec une affliction sans mesure, les divers gouvernements qui se sont succédés dans notre pays ont publié, sur des questions analogues, des lettres ou des décrets bien étranges; jamais aucun, que je sache, ne s'est senti le courage d'établir une telle comparaison. C'est à n'en pas croire ses yeux; on se demande, en lisant ces quelques lignes, si l'on n'est pas le jouet d'un rêve funèbre.

Et quel oubli de l'histoire! La Franc-Maçonnerie est une *institution philanthropique!* La Franc-Maçonnerie maintenir sa *réputation de bienfaisance!* La Franc-Maçonnerie *accomplir avec zèle sa mission de charité!* Monsieur le ministre de l'intérieur nous raconte sans doute ces merveilles de bonne foi, mais qui prétend-il persuader? N'avons-nous pas les origines de la Franc-Maçonnerie dans les mains? N'en connaissons-nous pas les statuts avec toutes leurs vicissitudes? N'en avons-nous pas, aux lieux de récits authentiques, constaté le but et les œuvres? Et dans tout cela quelle place occupent la *philanthropie, la bienfaisance, la charité?* Tout au plus la secte maçonnique a-t-elle eu, dans une mesure moins que secondaire, le caractère d'une société de prévoyance et de secours mutuels; ja-

mais elle n'eut la dignité ni l'âme d'une société bienfaisante. Elle organisa l'égoïsme, elle ne connut point la charité.

Comment l'aurait-elle connue, puisque, dès son début, elle s'inspira d'une haine radicale pour toutes les nobles et saintes choses? Haine pour l'Évangile; ses doctrines avaient pour base les impiétés les plus flagrantes. Haine de l'Église; on sait avec quelle rage frénétique elle en a toujours maudit la hiérarchie, les institutions et l'influence. Haine pour les gouvernements légitimes; il n'en est aucun contre lequel elle n'ait conspiré; sa main s'est montrée avec éclat dans nos révolutions, après les avoir préparées par des manœuvres souterraines. Ce sont là les *grandes circonstances* où s'est déployé ce *patriotisme* dont la circulaire daigne lui attribuer l'honneur. Haine enfin pour ses propres membres; personne n'ignore par quelles effroyables initiations elle les faisait passer, les serments monstrueux qu'elle leur imposait, les sanctions ou plutôt les vengeances barbares dont elle menaçait ceux qui se seraient permis de trahir leurs promesses ou de livrer les secrets de cette hideuse famille. Aussi, Rome, instruite de tant d'abominations, a-t-elle plusieurs fois foudroyé cette secte ennemie de Dieu et des hommes, de l'Église et de l'État, du sacerdoce et des rois. Clément XII, Benoît XIV, Pie VII, Léon XII ont lancé contre elle des anathèmes formidables; et Pie IX lui-même, résumant les condamnations de ses prédécesseurs, l'a frappée à son tour, dès la première année de son glorieux pontificat. Ne pourrais-je pas dire encore qu'à ces indignités la société maçonnique a joint les puérités les plus misérables? Quoi de plus ridicule que ses classifications, ses formules cabalistiques, les dénominations de ses dignitaires, le jargon de son rituel, la nature de ses emblèmes? Tout cela ne serait-il pas pitoyable, si ce n'était sinistre? Voilà ce que la Franc-maçonnerie fut par le passé. Serait-elle autre chose dans le présent? Rien ne nous autorise à le croire. Plus d'un fait au contraire, plus d'une révélation nous oblige à penser qu'elle n'a point dégénéré d'elle-même, et que les loges du Grand-Orient n'ont pas cessé d'être une caverne, où se préparent contre l'ordre social et contre l'Église d'inférieures tempêtes.

En est-il de même des sociétés charitables atteintes par la circulaire? N'ont-elles pas l'origine la plus sainte, puisque la foi chrétienne en est l'inspiratrice et le lien? N'ont-elles pas le but le plus sacré, le soulagement du malheur, la moralisation du peuple, le triomphe de la vérité : l'un représenté par la société de Saint-Vincent de Paul, l'autre par la société de Saint-François-Régis, le dernier par la société de Saint-François de Sales? Afin de mieux répondre aux exigences de leur mission, ne commencent-elles pas par travailler à la sanctification de leurs membres, persuadées qu'elles sont que plus on est vertueux pour soi, plus on est dévoué pour ses frères? Respectueuses pour Dieu, ses préceptes et son Église, ne l'ont-elles pas aussi toujours été pour les différents pouvoirs sous lesquels elles ont exercé leur bienfaisant apostolat? A quelles conspirations ont-elles pris part, si ce n'est à la grande conspiration du bien contre le mal, de la lumière contre les ténèbres, de la charité catholique contre les désolations de l'infortune? Monsieur le ministre en convient lui-même. Il avoue que, *formées d'hommes religieux, appartenant indistinctement à toutes les opinions, elles comptent dans leur sein un grand nombre de fonctionnaires publics et d'amis dévoués du Gouvernement.* N'importe, elles marchent tout au plus au niveau de la franc-maçonnerie, et même, quand on y regarde de près, quand on pèse les mérites avec impartialité, c'est vers la franc-maçonnerie que doivent incliner les préférences de l'État. Malgré les hideux souvenirs qui s'y rattachent, malgré les excommunications dont elle est frappée, *il ne peut qu'être avantageux d'autoriser et de reconnaître son existence.* Tous les périls sont du côté des associations catholiques; c'est sur leur tête seule que doivent s'abattre toutes les défiances et toutes les rigueurs.

Mais que leur reproche donc monsieur le ministre de l'intérieur? Son Excellence n'accuse pas les Conférences locales de saint Vincent de Paul; *elles ont droit à toute la sympathie du Gouvernement.* Mais, Monsieur le ministre les plaint; elles sont traitées en esclaves; les comités provinciaux étouffant leur liberté *sous prétexte d'encourager leurs efforts,* viennent chaque jour davantage s'emparer de leur direction, les dépouillent du droit de choisir elles-mêmes leurs pré-

sidents et leurs dignitaires, et s'imposent ainsi à toutes les sociétés d'une province. Grâce au ciel, les Conférences particulières sont beaucoup moins infortunées, et la compassion de Monsieur le ministre s'est émue pour les affranchir d'une tyrannie parfaitement imaginaire. Les comités provinciaux ne *s'imposent pas*, ils se proposent; on ne les subit pas par crainte, on les accepte avec amour. Ils ne dirigent pas, ils conseillent; ils ne *dépouillent d'aucuns droits*, ils répondent à des demandes, et de ces centres secondaires aux conférences locales il ne se fait d'autre échange que celui d'une déférence et d'une discipline toujours libres et toujours fraternelles.

Inspirée par une erreur, la pitié de M. le ministre aboutit à la plus malheureuse des insinuations. Pourquoi et dans quel but les comités provinciaux s'imposent-ils aux conférences locales? *C'est comme pour les faire servir d'instruments à une pensée étrangère à la bienfaisance.* Ce *comme*, employé par M. le ministre, annonce que sa conscience et sa main ont hésité avant de lâcher le trait. Il a dû, je le conçois, d'autant plus balancer que ce doute indiqué devait constituer une contradiction. Mais, pour justifier la mesure, il fallait un motif; ce motif devait être autre chose quela servitude imposée aux Conférences particulières. Alors on a inventé la *pensée étrangère à la bienfaisance*. Cette *pensée étrangère* ne peut être une pensée irréligieuse, puisque la société de Saint-Vincent de Paul n'est ni athée, ni rationaliste; il est évident que *cette pensée* doit être politique et ne peut être que politique. Mais pourtant, comme on a déclaré que les Conférences *restent étrangères aux préoccupations politiques*, pour ne pas se démentir soi-même, on n'exprimera point ce grief en termes formels; on se servira d'un tour de phrase indécis et voilé; on y fera même entrer un *comme* pour adoucir le coup, et l'effet sur lequel on compte sera produit. J'aurais été bien aise, Monsieur le ministre, de trouver dans un acte officiel plus de suite et d'équité.

La circulaire n'est pas plus juste envers le comité supérieur. Créé dès le commencement, ce conseil central est la source d'où sont sorties les conférences locales. Dépositaire à la fois du zèle et de l'esprit des fondateurs, il a fait passer l'un et l'autre dans toutes

les sociétés secondaires émanées de son initiative. S'il retient une action permanente sur elles, c'est pour les maintenir dans les pures et vraies traditions de la société; c'est pour réchauffer leur ardeur si elle s'appauvrit, ou la régulariser si elle s'égaré; c'est pour mettre un terme à leurs petites difficultés intestines, si jamais il s'en présente; c'est pour qu'elles puissent, sous une direction générale et volontairement acceptée, former un tout unique d'un bout du monde à l'autre, et sentir ce courage, cette émulation, cette satisfaction profonde et savoureuse qu'on trouve dans la pensée qu'on fait partie d'un grand corps, et qu'en participant à sa charité on participe également à ses mérites. Pour produire et assurer ces bienfaits, le conseil supérieur *ne s'arroge point de droits*; il use avec une modération délicate de l'influence que lui prêtent spontanément les conférences locales. En exerçant ce pouvoir librement communiqué, il ne fait point une *association occulte*, il constitue une société dont les règlements sont connus et dont les réunions, les résolutions et les actes s'accomplissent au grand jour. Le soleil ne pénètre pas dans les loges de la maçonnerie; mais il entre à flots dans tous les sanctuaires de la société de Saint-Vincent de Paul, depuis le sommet jusqu'à la plus humble conférence de province.

Quant à l'insinuation relative à ce *budget dont l'emploi reste inconnu*, je ne sais pas si l'on ne devrait point la retourner contre la secte maçonnique. Mais ce que je sens bien, c'est qu'elle est cruellement blessante pour le conseil supérieur. Et l'on a le droit de s'étonner que M. le ministre de l'Intérieur appelle sur le comité central cet odieux soupçon, sans indiquer même une vraisemblance qui l'appuie.

Et puis, quelles étranges questions lui succèdent? *Est-il nécessaire que les hommes honorables qui font de la bienfaisance à Lyon, à Marseille, à Bordeaux, soient conseillés, dirigés, par un comité de Paris?* Mais ces hommes honorables font la charité librement; et s'il leur plaît, dans le libre exercice de cette charité, de prendre des conseils à Paris et d'en recevoir une direction, à quel titre M. le ministre pourrait-il leur défendre de le faire? Pourquoi tiendrait-

il plus à leur indépendance qu'ils n'y tiendraient eux-mêmes? Au reste, quinesait que la charité, dans ses créations, peut avoir ses incertitudes et ses difficultés? Elle en rencontre même à Lyon, à Bordeaux et à Marseille; et, dans ces circonstances délicates, pourquoi des *hommes honorables* ne demanderaient-ils pas des avis à l'expérience d'un comité supérieur siégeant à Paris? On le fait pour mille autres choses, et je ne sache pas que le gouvernement s'indigne du sacrifice que font de leur liberté ceux qui s'abaissent jusqu'à consulter ainsi à distance.

Ne sont-ils pas, poursuit M. le ministre, *plus en état que personne de savoir à qui distribuer leurs aumônes?* Nous avons à Nîmes une société de Saint-Vincent de Paul; je n'ai jamais ouï dire que, avant de distribuer leurs bons de pain ou de charbon, ses membres aient soumis au comité supérieur la liste des malheureux qu'ils devaient soulager, afin de faire fixer ceux qui devaient recevoir plus, et ceux à qui l'on devait donner moins. Il est impossible que M. le ministre ait cru le conseil central et les conférences particulières capables de ces consultations et de ces ingérences ridicules; et, s'il ne l'a pas cru, comment expliquer le tort qu'il leur reproche?

Enfin la charité chrétienne a-t-elle besoin pour s'exercer de se constituer sous la forme des sociétés secrètes? Mais d'abord, quand cette insinuation serait fondée, quand il serait vrai que l'association de Saint-Vincent de Paul et les autres nommées par la circulaire *sont constituées sous la forme de sociétés secrètes*, je ne comprends pas pourquoi M. le ministre réproverait avec amertume en elles une forme qu'il excuse, peut-être même qu'il absout, dans la franc-maçonnerie. Ce serait une contradiction manifeste et une éclatante partialité. Et d'ailleurs, je n'ai pas besoin d'ajouter que la douleur et l'équité publiques ont déjà fait justice de cette accusation déplorable. Il n'y a rien de secret, dans ces sociétés, que l'incalculable étendue de leurs aumônes et l'immensité des services qu'elles rendent au gouvernement même qui les frappe.

On laissera, je le veux, subsister après l'exécution de l'ordre ministériel, les conférences locales. Mais on aura détruit le corps; il

ne restera que des tronçons qui ne tarderont pas à s'éteindre. — On accordera facilement les autorisations demandées, je le veux encore. Mais on les accordera, et ce sera un immense malheur que, pour pouvoir s'exercer sous la forme la plus facultative, la plus spontanée, la charité chrétienne soit condamnée à réclamer la signature d'un préfet, qui peut-être ne croira pas en Jésus-Christ. Jamais, que je sache, l'État n'était allé si loin; et ni lui ni les pauvres n'auront à s'en réjouir. Dès que le pouvoir du glaive met sa main de fer sur le cœur de la charité pour en régler le mouvement, elle en arrête les pulsations; il ne bat que sous la pression du Dieu qui fait sa vie. — *Une fois reconnues, ces sociétés seront admises au partage des faveurs du gouvernement.* Ces faveurs épouvantent la charité; elle ne sait être généreuse qu'à la condition d'être libre. — Mais les lois! — Les lois parlent bien tard, si toutefois elles parlent; et puisque, jusqu'à ce jour, ces sociétés ont eu le droit d'être libres, même avec les lois, pourquoi ne continueraient-elles pas à l'être?

Non, Monsieur le ministre, on ne peut ni se rendre compte de la circulaire, ni s'en consoler. J'en gémis, parce qu'elle brise dans son magnifique faisceau l'œuvre la plus évidemment providentielle de notre époque. J'en gémis, parce qu'elle brise non-seulement une œuvre providentielle, mais une œuvre éminemment française, et qui nous valait l'honneur de voir Rome elle-même, et le monde entier avec elle, relever de notre influence représentée par le conseil central. J'en gémis, parce que si elle dissout ce grand corps, les souffrances des pauvres qu'il ne soulagera plus risquent de s'élever en cris accusateurs devant Dieu, contre le pouvoir qui les aurait privés de leurs anciens bienfaiteurs. J'en gémis, parce que, émanée d'un ministre enfant de la grande Église de Lyon dont je suis moi-même le fils comme lui, elle atteint une œuvre fondée par un autre enfant de la même Église, l'illustre Ozanam, et qu'elle dépouille ainsi notre commune mère de l'un des plus riches diamants de sa couronne. J'en gémis, enfin, parce que c'est une nouvelle blessure faite à la grande Église de Jésus-Christ; et que cette plaie, s'ajoutant à d'autres plaies, ne nous autorise que

trop à craindre pour l'avenir des coups plus douloureux encore.

Daignez agréer, Monsieur le ministre, l'hommage du respect profond avec lequel je suis, de votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur.

† HENRI,
Évêque de Nîmes.

RÉPONSE DE M. LE MINISTRE

(*Moniteur* DU 10 NOVEMBRE 1861)

Paris, le 8 novembre 1861.

« Monseigneur,

« La lettre que Votre Grandeur a bien voulu m'adresser et qu'elle a fait insérer dans plusieurs journaux de Paris et de la province, à l'occasion de la circulaire de M. le ministre de l'Intérieur sur les associations de bienfaisance, me paraît, en plusieurs points, profondément regrettable.

« Votre droit incontesté, Monseigneur, était de discuter librement les principes et les mesures de la circulaire ministérielle. Vous pouviez blâmer un rapprochement entre deux institutions, s'il vous paraissait blessant pour l'une d'elles, et plaider éloquemment la cause d'une société charitable à laquelle, d'ailleurs, le gouvernement avait rendu pleine justice, tout en réclamant l'exécution des lois. Mais la chaleur des convictions et la liberté de discussion ne dispensent personne de l'observation des bienséances et des règles de la modération. Pour défendre une opinion que vous jugiez équitable et vraie, il était inutile d'employer les expressions les plus acerbes contre un acte émané d'un ministre de l'Empereur ; et pour rendre un légitime hommage au dévouement des conférences de Saint-Vincent de Paul, il n'était pas besoin d'insulter à d'autres associations et de les signaler à la haine et au mépris publics.

Ce n'est pas ainsi, Monseigneur, que s'exprimait l'ancien clergé français dans « les respectueuses remontrances » auxquelles votre lettre fait allusion. Permettez-moi de vous dire combien je regrette qu'en vous souvenant de ce pieux, savant et patriotique clergé de l'Église gallicane, vous n'ayez pas saisi l'occasion qui vous était offerte d'imiter le calme et la dignité de son langage.

« Mon devoir et mon caractère m'éloignent de tout ce qui peut exciter les passions du pays. C'est pourquoi je vous supplie, Monseigneur, de vouloir bien vous abstenir désormais de m'adresser, sur nos affaires religieuses ou politiques, des lettres dans lesquelles j'aurais à déplorer encore des insinuations et des violences. Je n'y saurais, en effet, convenablement répondre sans une vive souffrance pour moi-même et sans un grave dommage pour la religion dont il faut respecter les ministres, même quand ils s'égarerent hors des voies de la sagesse et de la charité.

« Agréez, Monseigneur, l'assurance de ma haute considération.

« Le ministre des Cultes,

« ROULAND. »

RÉPONSE DE L'ÉVÊQUE DE NIMES

Uzès, le 10 novembre 1861.

Monsieur le Ministre,

Il ne me vient pas la moindre pensée de m'affliger ou de me plaindre de la réponse que Votre Excellence a bien voulu m'adresser de sa propre main, sous la date du 8 novembre; je vous remercie plutôt de l'avoir fait insérer au *Moniteur*. Si vos appréciations sont sévères, il y a trois grands arrêts sur lesquels je compte avec une entière sécurité pour m'absoudre des rigueurs que me prodigue Votre Excellence.

Il y a l'opinion du *vrai monde catholique*, qui ne tardera pas à se prononcer, entre la modération dont votre lettre est empreinte et les violences dont je me suis rendu coupable.

Il y a l'*Histoire de l'Église*, tribunal où la publicité de vos reproches vaudra sans doute à mon obscurité l'honneur de comparaître; elle dira de l'ancien clergé de France s'il doit s'estimer heureux des éloges que Votre Excellence lui décerne, et de moi-même qui relis presque tous les jours ses admirables *Mémoires*, si j'ai véritablement oublié « le calme et la dignité de son langage. »

Il y aura enfin, le *tribunal de Dieu*, où nous apprendrons si réellement j'ai eu besoin, après m'être égaré « même loin de l'observation des bienséances, » d'être ramené par Votre Excellence dans les « voies de la sagesse et de la charité. »

Ces trois grandes perspectives forment, pour ma conscience,

un glorieux contre-poids aux applaudissements avec lesquels le *Constitutionnel* et le *Siècle* ne manqueront pas d'accueillir le blâme éclatant dont Votre Excellence m'a jugé digne.

Daignez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage du respect profond avec lequel je suis,

De Votre Excellence,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

† HENRI,
Évêque de Nîmes.

LETTRE

PORTANT

COMMUNICATION D'UN DISCOURS PRONONCÉ PAR L'ÉVÊQUE DE NIMES

DANS SON ÉGLISE CATHÉDRALE, LE 21 NOVEMBRE 1861.

Nîmes, le 12 décembre 1861.

Le 21 novembre 1861, nos très-chers Coopérateurs, à l'heure précise marquée par un itinéraire qui datait du 28 septembre, nous rentrions à Nîmes, au retour d'une visite pastorale, où la piété de nos diocésains nous avait prodigué les consolations et les triomphes. Une réception plus touchante que toutes les autres nous attendait dans notre église cathédrale. Nous y entrâmes salué, non point par une harangue, mais par le chant de l'orgue et par le frémissement sympathique d'une population nombreuse et filialement dévouée. Après les prières d'usage, nous montâmes en chaire pour adresser quelques mots de remerciement à la foule assemblée. L'allocution que nous prononçâmes alors a subi le sort de toutes les allocutions de circonstance. D'un côté, la bienveillance en a fait circuler des analyses inexactes ; de l'autre, certains esprits préoccupés l'ont travestie par d'odieuses interprétations. Ceux-là ont affirmé que nous nous étions permis d'inconvenantes allusions vis-à-vis du pouvoir ; ceux-ci ont prétendu que nous avions fait appel à la guerre civile. Double erreur ; et si nous ne supposons une bonne foi quelconque au fond de ces accusations misérables, nous ajouterions : double calomnie. Voici le texte véritable de notre discours. Nos souvenirs sont assez fermes pour que nous puissions en

garantir l'exactitude littérale. Vous qui l'avez entendu, vous saurez le reconnaître. Vous qui ne l'avez pas entendu, vous verrez que le langage de votre Évêque n'a été ni celui d'un rebelle ni celui d'un anarchiste.

ALLOCUTION

PRONONCÉE A LA CATHÉDRALE DE NIMES, LE 21 NOVEMBRE 1861.

A l'aspect de cette vaste assemblée, nos très-chers Frères, notre âme est profondément émue, et si elle tressaille, c'est que nous croyons comprendre les intentions qui vous ont amenés. Par un acte de notre épiscopat, nous avons déchainé contre nous dans le monde des folliculaires d'effroyables orages; des insultes immenses nous ont été prodiguées par une presse que je n'ai pas besoin de définir. Et vous venez non pas nous en plaindre, mais nous en féliciter. Au lieu de trouver une humiliation dans ces opprobres, vous avez supposé que nous y verrions une gloire, et vous avez eu raison.

C'est vraiment sous le coup de ces injures dont nous devons l'honneur à un journalisme impie que nous avons commencé d'être Évêque. Ce qui fait un Évêque ce ne sont pas les éloges qu'on lui décerne. Les triomphes de sa parole, l'éclat de sa plume, la puissance victorieuse de sa logique, l'étendue de son savoir, qu'est-ce que tout cela? Avec ces distinctions réunies on peut n'être qu'un Pontife vulgaire. L'épreuve, l'injure, voilà le chemin qui mène à la vraie grandeur. La gloire de Jésus-Christ, ce fut moins le Thabor que le Calvaire. Il en fut des disciples comme du Maître. Athanase doit la part la plus éclatante de sa renommée aux brutales vexations de l'arianisme. Saint Basile ne fut jamais plus sublime qu'en présence de Modeste. Les splendeurs de l'éloquence ont valu moins d'admiration à saint Jean Chrysostome que l'héroïque patience de son exil. Avant tous ces hommes magnifiques, saint Paul s'était-il

prévalu des révélations dont il avait été favorisé ou des miracles qu'il avait faits? Bien au contraire; il se reprochait presque comme une folie la hardiesse d'en parler. Les dangers qu'il avait courus sur les fleuves et les mers, les persécutions tour à tour suscitées contre lui par les Païens, les Juifs et les faux frères, c'est là ce qu'il énumérait avec une sorte de fierté sainte; et de toute la puissance de sa voix, il déclarait au monde que son âme, bien loin d'être triste, surabondait de joie au milieu de tant de tribulations. Certes, nos très-chers Frères, à Dieu ne plaise que nous osions rapprocher notre néant de ces grands souvenirs. Mais si obscur et si misérable que nous soyons, depuis l'heure où tant de rages sceptiques ont éclaté contre nous, nous avons compris et goûté la saveur de la croix. Le charme des affronts soufferts pour Jésus-Christ s'est dévoilé à nous dans une certaine mesure; et si nous le pouvions sans témérité, nous oserions nous approprier cette parole de l'apôtre écrivant aux Galates : *Nemo mihi molestus sit : ego enim stigmata Domini Jesu in corpore meo porto* (1). Que personne ne cherche à nous importuner par des consolations. Nous avons la plus précieuse de toutes les gloires, celle de porter les stigmates du Sauveur, non pas dans notre chair meurtrie, mais dans notre nom outragé.

Nous nous hâtons d'ajouter que cette gloire est sans amertume. Un jour, le navire qui conduisait saint Paul à Rome, dépose momentanément ses passagers sur une île sauvage. La pluie tombait et le temps était froid. L'Apôtre ramasse un peu de bois sur le rivage et y met le feu. Aux premières atteintes de la chaleur, une vipère qu'il n'avait pas aperçue se réveille, s'élance et lui saisit la main. Les barbares dont il est entouré le regardent, s'attendent à le voir enfler et mourir, mais lui secoue le reptile qui tombe dans les flammes, et sa piqûre ne peut rien contre la vie de l'Apôtre. A notre tour, en soutenant des institutions et des œuvres odieusement combattues par le journalisme irréligieux, nous avons plongé la main dans un nid de vipères. Les reptiles furieux de la presse antichrétienne se sont dressés en sifflant; ils ont essayé de nous blesser

(1) Gal., vi, 17.

de leur dard. Mais si les barbares de la civilisation, ou en d'autres termes, si les civilisés qui veulent nous conduire à la barbarie avaient pu nous apercevoir alors, ils auraient vu que notre âme n'a point changé de couleur, et qu'au lieu de s'enfler de dépit ou de haine, elle a su garder assez de calme et de générosité pour leur pardonner leurs outrages.

Soyez mille fois bénis, nos très-chers Frères, d'avoir deviné nos sentiments ! Vous ne nous avez prêté quelque grandeur d'âme que parce que vous en avez beaucoup vous-mêmes. Ah ! conservez à jamais cette glorieuse élévation de cœur. La fixité dans la foi, l'amour inaltérable du droit et de la justice, une noble et discrète indépendance dans le caractère, ce sont là tout autant de choses que vous aimez avec passion et que vous pratiquez avec honneur. N'abandonnez pas de si magnifiques traditions. Votre sol et votre climat sont éminemment conservateurs. Nul amphithéâtre au monde n'a été moins entamé que vos Arènes par les coups du temps et du vandalisme ; votre Maison-Carrée déploie aux splendeurs de votre soleil un caractère de jeunesse et de grâce que nul autre édifice de cette nature et de cet âge n'a le mérite d'égaliser. Qu'il en soit de vos principes et de votre esprit chrétiens comme de vos monuments ! Vous ne voulez pas que vos antiquités deviennent des ruines, rien de plus raisonnable. Ne laissez pas davantage tomber en pièces les croyances sacrées que vous ont transmises vos aïeux. On disait de nos pères, les vieux Gaulois, que si le ciel était venu à crouler, ils l'auraient soutenu sur leurs lances. Méritez dans un sens moral cet éloge qu'on faisait d'eux dans un sens matériel. Si jamais, par un malheur qui ne paraît point probable, la foi venait à courir parmi nous des périls, si l'avenir de notre Église venait à être menacé, au lieu de lances, élevez alors vos cœurs et vos mains vers le ciel, et soutenez par la force de vos prières et la générosité de vos vertus l'édifice ébranlé. Tel est le vœu du Pasteur, telle serait au besoin, nous l'espérons, la gloire du troupeau.

Agréez, nos très-chers Coopérateurs, l'assurance de nos sentiments les plus dévoués.

† HENRI,
Évêque de Nîmes.

LETTRE A M. ROULAND

sur

L'OBLIGATION IMPOSÉE AUX ÉVÊQUES

DE FAIRE TIMBRER LEURS MANDEMENTS.

Château de Boisson, en visite pastorale, le 19 novembre 1860.

Monsieur le Ministre,

Quand un acte ministériel atteint l'Épiscopat, le blesse dans son honneur sans qu'il l'ait mérité, le frappe dans ses droits sans qu'il en ait provoqué la suppression par aucun tort réel, c'est à Votre Excellence que nous devons faire parvenir nos plaintes respectueuses, même lorsqu'Elle n'a pas signé les décisions dont nous avons à gémir. Vous êtes auprès du gouvernement l'interprète naturel de nos observations comme de nos douleurs. C'est à ce titre que je me permets de communiquer à Votre Excellence quelques remarques sur la lettre adressée aux préfets de l'Empire par M. le Ministre de l'Intérieur, au sujet de nos *Mandements* et de nos *Lettres pastorales*.

Il me semble, avant tout, qu'on s'est servi contre nous d'une façon de procéder entièrement inouïe. On supposait autrefois que le corps épiscopal n'était pas indigne de certains égards. Si l'on croyait devoir prendre envers lui quelque détermination rigoureuse, on la lui notifiait directement et sous des formes en rapport avec le rang qu'il occupait dans l'État et dans le respect général. On

avait soin surtout, avant de révéler au public les mesures dont il avait été l'objet, de les lui faire connaître en secret, afin de lui épargner ce surcroît d'amertume qu'apporte toujours une disgrâce quand on n'en est instruit que par la rumeur publique. Ici, tous ces ménagements ont été mis de côté ; nous ne les méritions pas. C'est par le *Moniteur* que nous avons appris les sévérités nouvelles décrétées contre nous. On s'adresse aux préfets qui doivent s'adresser eux-mêmes aux imprimeurs, en sorte que, si les journaux n'avaient point parlé, c'est par un typographe ou ses commissionnaires que nous aurions été informés des graves résolutions du Gouvernement contre l'Épiscopat. Nous laissons le soin d'apprécier cette manière d'agir au jugement de votre délicatesse.

Viennent après cela les raisons de la mesure. M. le Ministre de l'Intérieur prétend que nous avons publié, sous le nom de *Mandements* et de *Lettres pastorales*, des écrits où sont traitées les questions les plus étrangères aux intérêts spirituels et qui sortent manifestement des limites de la *juridiction épiscopale*. Où est ici la compétence de M. le Ministre ? Qui lui a donné lumière et mission pour désigner aux évêques les questions qui se lient ou ne se lient pas aux *intérêts spirituels* des peuples ? En vertu de quelle autorité trace-t-il à l'Épiscopat les limites de sa *juridiction* ? Le droit de prononcer sur ces grands objets n'appartient pas au Gouvernement, mais à l'Épiscopat lui-même.

Des brochures politiques où les événements qui s'accomplissent en Europe sont appréciés, où les actes des Gouvernements sont discutés et parfois attaqués avec une vivacité extrême, voilà encore ce qu'on nous reproche.

Quand les événements nient en principe ou bien outragent en fait les droits de l'Église et du Saint-Siège, un Mandement qui les juge ne devient pas par cela même une brochure et surtout une brochure politique. Il reste tout simplement une œuvre théologique, un acte épiscopal. Tel a été précisément le caractère des écrits contre lesquels la lettre de M. le Ministre de l'Intérieur s'élève. De même, si des gouvernements se permettent de donner des leçons de morale à Rome en la dépouillant des États dont l'avaient dotée

la religion des peuples et le travail des siècles ; s'ils entreprennent de lui enseigner le pardon des injures en lui infligeant la plus sacrilège des insultes, les Lettres pastorales qui paraîtront pour la défendre ne sortiront point des bornes de la *juridiction épiscopale*, lors même qu'elles discuteraient avec une *certaine vivacité* ces attentats aussi injustes qu'impies. Avons-nous fait autre chose ?

Nous sommes d'autant plus sûrs ici, Monsieur le Ministre, de n'avoir pas excédé nos pouvoirs que nous n'avons pas fait entendre des protestations partielles ou solitaires. Jamais, peut-être, l'expression du jugement de l'Église ne s'est produite dans l'histoire avec une plus imposante unanimité ; Rome a donné le branle ; les évêques ont suivi le mouvement, presque sans aucune exception, d'un bout du monde à l'autre, et c'est le corps entier des Pasteurs ayant leur Chef auguste à leur tête que M. le Ministre de l'intérieur, seul et simple laïque, accuse d'être tombés dans une *confusion abusive*.

Au reste, dans notre controverse, nous avons parlé des iniquités qui se sont commises en Italie dans le même sens que le Gouvernement impérial. Il a protesté comme nous contre les spoliations monstrueuses et les agressions barbares dont les États Romains ont été l'objet et le théâtre. Nous condamner après cela, c'est vouloir faire entendre au monde que la désapprobation de la France n'était pas sincère, et qu'au-dessous du désaveu public se cachait une secrète complicité. Ainsi la lettre de M. le Ministre s'est inspirée de motifs qui n'ont rien d'illégitime et dont, au fond, le Gouvernement s'est rendu solidaire devant l'Europe par plus d'un acte diplomatique.

Quel est maintenant le but de la circulaire ? Veut-elle seulement nous interdire le format de la brochure ? Cette défense manque de dignité. Il est même évident que si l'Épiscopat était moins ami de la paix, il la rendrait complètement inefficace. Nous pourrions aussi bien faire de la *polémique temporelle* en placards qu'en brochures et, à moins qu'on ne supprimât radicalement pour nous la liberté de la presse, nous donnerions à nos Lettres pastorales la publicité que la lettre ministérielle prétend prévenir. Est-ce notre

enseignement que l'on veut atteindre par la surveillance et le timbre ? La surveillance ? Quoi ! c'est un procureur impérial qui décidera si, oui ou non, un Évêque est sorti des limites de sa juridiction ? C'est la magistrature de l'Empire qui contrôlera celle de l'Église enseignante ? L'Esprit-Saint donnera plus de lumière au Palais qu'il n'en donne au Sanctuaire ? Le timbre ? Comment ! un Évêque, pour faire arriver à ses peuples les conseils imposés par l'iniquité des temps, devra payer une taxe à l'État, afin d'en obtenir la libre circulation de la vérité ? Et l'Évangile n'aura le droit de parler à la France qu'autant qu'il portera sur la même page un acquit du Trésor à côté de la signature et de la croix de Jésus-Christ ? A quels siècles, Monsieur le Ministre, nous fait-on revenir ?

Ce qu'il y a de plus triste, c'est que les dispositions de la lettre, faute de précision, ne nous permettent pas de discerner ce qu'elle défend de ce qu'elle autorise. On pourra s'en prévaloir, quand on le voudra, pour soumettre à la surveillance et au timbre, même ce que nous ferons imprimer en placards, et qui sera destiné à être lu ou affiché dans les Églises. On veut, pour que les actes ainsi édités jouissent des immunités légales, qu'ils traitent de matières spirituelles. Avec cette condition, qui cache une réserve, on peut, dès qu'on le désirera, tout arrêter et tout frapper au passage ; il ne nous reste plus pour parler à nos peuples que des libertés illusoires, et une servitude réelle.

Il y a, en outre, dans les décisions de M. le Ministre une inconséquence flagrante. Une lettre pastorale, ne touchant qu'à des questions spirituelles, est imprimée en placard. Le gouvernement sous ce format l'absout ; sous le format de brochure elle devient coupable. Les tribunaux et l'administration ont le droit de s'en emparer comme suspecte ; en sorte que ses titres à paraître ou à ne pas paraître, ce sont les dimensions du papier sur lequel elle est écrite par la typographie. Un changement de justification matérielle suffira pour introduire un changement de nature dans un Mandement épiscopal. Nous avons beaucoup de peine à comprendre cette logique.

Les conséquences de la lettre ministérielle ne sont pas moins dé-

sastreuses que son but n'est étrange. Conséquences vis-à-vis du clergé. A tout instant, nous avons à l'entretenir de questions disciplinaires, de théologie, d'administration paroissiale : nous lui parlons de ces divers objets, tantôt dans des circulaires, tantôt sur un ton plus solennel, dans des mandements et des instructions pastorales. Je l'ai fait pour ma part bien des fois depuis que je suis dans le diocèse de Nîmes. Quelle est l'intention de M. le Ministre vis-à-vis de ce genre de publication ? Veut-il qu'il continue à jouir des anciennes immunités ? Pourquoi ne pas le dire ? Veut-il au contraire nous dépouiller de ces franchises ? Je ne sais plus comment qualifier cette mesure ; il vaudrait mieux décréter nettement que les Évêques n'ont plus le droit d'écrire à leurs prêtres.

Conséquences vis-à-vis des fabriques. Les actes épiscopaux forment tout à la fois la tradition et la législation particulière des diocèses. A ce double titre, chaque paroisse doit les recueillir et les garder soigneusement dans ses archives. On recommande même à MM. les Curés de les faire relier en corps de volume, afin qu'ils échappent mieux au péril de se disperser. Tout cela désormais est impossible ; comment relier des placards ? Nous n'aurons plus dans les papiers de nos fabriques que des feuilles volantes, exposées à tout instant à se perdre, à se dépareiller ; et c'est à M. le Ministre de l'Intérieur que nous devons ce bienfait.

Conséquences vis-à-vis des peuples. Afficher ou lire des Mandements dans nos Églises, c'est ne les faire connaître qu'imparfaitement et d'un petit nombre de fidèles ; en les mettant en brochure, au contraire, nous étendons le cercle de notre prédication, et, certes, M. le Ministre de l'Intérieur sait bien lui-même que ce ne fut jamais au détriment de l'ordre public.

Conséquences vis-à-vis des évêques. M. le Ministre suppose que nous avons adopté le format de la brochure, depuis les derniers événements d'Italie, afin de pouvoir sortir plus commodément *du Sanctuaire* et nous mêler à la *polémique temporelle* ; c'est une erreur. Il y a des siècles que les actes épiscopaux paraissent en brochure. J'ai, sous cette forme, des Mandements de Fléchier qui ne songea point, je pense, à faire irruption dans la question italienne soulevée

par Victor-Emmanuel. D'un trait de plume, M. le Ministre de l'Intérieur nous dépouille de ce privilège héréditaire pour le réduire à une immunité dérisoire, ou, si nous voulons encore que nos Lettres pastorales circulent sous une forme qui les rende maniables, il faudra que nous payions au fisc l'honneur et la liberté de remplir notre devoir, comme si nous faisons de la fantaisie ou de la spéculation.

Encore si M. le Ministre semblait un peu nous plaindre des entraves qu'il nous impose, la mesure paraîtrait moins blessante. Mais, au contraire, il donne à entendre que nous devons lui être reconnaissants de ce qu'il n'est pas allé plus loin. Pour remédier à l'abus que nous avons introduit, *la disposition la plus simple et la plus facile eût incontestablement été, dit-il, de rendre sans distinction son empire au droit commun, c'est-à-dire de traiter les Evêques faisant des Lettres pastorales comme des journalistes et des pamphlétaires. Mais le Gouvernement n'a pas cru, quant à présent, nécessaire de recourir à cette mesure radicale.* Le moment n'est peut-être pas très-éloigné où M. le Ministre l'estimera opportune. Mais enfin, *quant à présent, on peut, à la rigueur, s'en abstenir, le Gouvernement impérial pourra se soutenir sans elle ; on nous en épargne la disgrâce à titre provisoire et sans engagement pour l'avenir. Ce ménagement n'a-t-il pas des droits à notre gratitude ?*

Outre la vexation qu'il contient, ce prétendu ménagement nous inflige encore une humiliation. Soumettre au jugement d'un préfet ou d'un magistrat les actes épiscopaux, c'est déjà un abaissement pour notre dignité qui ne relève ici que de Rome ; mais, M. le Ministre de l'Intérieur nous fait descendre plus bas ; on nous condamne à passer par la censure de nos imprimeurs. MM. les préfets doivent les inviter à bien distinguer ce qui est *purement spirituel* avec ce qui est *temporel* ; pour être fidèles aux instructions qu'ils auront reçues, ils devront examiner nos manuscrits et, pour peu qu'ils croient voir percer la politique dans un de nos Mandements, ils pourront en refuser l'impression afin de ne pas être atteints par la loi. Un évêque, en matière de doctrine, devra se courber devant un typographe. Nous aurions mille fois préféré qu'au lieu de

prendre ces détours où la dignité de notre caractère est si tristement sacrifiée, on allât droit à son but. On n'aurait pas évité l'injustice, mais on nous eût épargné la honte.

Plus nous étudions cette lettre de M. le Ministre de l'Intérieur, moins nous pouvons la comprendre. Les lois et la jurisprudence qui l'ont précédée avaient assez armé le Gouvernement pour nous frapper, en cas d'abus, sans lui prêter de nouveaux textes pour autoriser de nouvelles rigueurs. On était allé déjà plus loin qu'on n'avait droit de le faire. Mais aujourd'hui toutes les bornes sont franchies. On supprime jusqu'à la racine cette liberté d'enseigner le monde, sous la forme qui leur convient, que les Évêques ont reçue de Jésus-Christ et non pas des princes, que tous les Gouvernements leur ont laissée en France, que les Concordats et mille circulaires ministérielles ont consacrée, et sans laquelle la direction des Églises particulières n'est plus possible. C'est chose grave que l'abolition de cet inviolable privilège. Si le Gouvernement impérial la maintient avec rigueur, il nous mène droit à la persécution. Cette perspective assurément n'a rien qui nous épouvante ; nous saurions souffrir au besoin pour les immunités de l'Église. Mais, glorieuse et chère à ceux qu'elle opprime, la violence est toujours fatale à ceux qui l'emploient. Dieu tient en réserve d'inévitables châtimens contre les Gouvernements qui s'en font un instrument de vengeance ou de domination !

Daignez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage du respect avec lequel je suis

de Votre Excellence,
Le très-humble et très-obéissant serviteur,

† HENRI,
Évêque de Nîmes.

LETTRE A M. BAROCHE

Sur l'interdiction dont le gouvernement français a frappé
l'ENCYCLIQUE et le SYLLABUS du 8 décembre 1864.

Rome, hors la porte Flaminienne, le 6 janvier 1865.

Monsieur le Ministre,

Le *Moniteur* vient de nous apporter la circulaire adressée par Votre Excellence, sous la date du 1^{er} janvier, à tous les Archevêques et Evêques de France, au sujet de la dernière Encyclique et du *Syllabus* qui l'accompagne. Il était difficile d'inaugurer la nouvelle année par un acte plus douloureux et qui contient un plus menaçant présage ; je m'empresse, quoique de loin, d'unir les franches et respectueuses observations qu'il me suggère à celles que mes vénérables collègues se sont déjà, sans doute, hâtés de soumettre à Votre Excellence.

Je déplore avant tout la persistance avec laquelle le Gouvernement maintient en vigueur les *articles organiques*. Il eût été digne de l'Empereur d'abolir cette œuvre si profondément regrettable de son oncle, et d'interrompre l'amer sillon qu'elle a tracé dans les affaires religieuses de notre temps. Si les vastes occupations de Votre Excellence lui avaient permis d'étudier, aux vraies lueurs de l'histoire et du droit canonique, cette loi du 18 germinal an X, elle aurait vu qu'elle fut peu loyale dans son origine, puisqu'elle modifiait le Concordat, c'est-à-dire un contrat bilatéral, sans le consentement et même sans l'avis de l'une des parties intéressées ; que par elle le Premier Consul, au moment où il semblait briser les fers de l'Église de France d'une main, de l'autre la replongeait dans la servitude ; qu'enfin le Saint-Siège, qui n'avait point été consulté, l'a, dès le

principe et toujours, non-seulement désavouée, mais flétrie, mais condamnée comme renfermant des dispositions incompatibles avec les droits essentiels dont il est divinement investi pour gouverner le peuple chrétien. A tous ces titres, au lieu de s'en prévaloir contre les Encycliques émanées de Rome, le pouvoir devrait bien plutôt la laisser dormir à côté de tant d'autres décrets schismatiques ou païens, éclos parmi nous dans ces jours de vertige où la fille aînée de l'Église ne songeait qu'à forger des chaînes ou des glaives contre sa mère esclave ou martyre.

Au reste, Monsieur le Ministre, quelles que soient sur ce point les doctrines de Votre Excellence, un fait est certain : c'est que votre circulaire aussi bien que les articles organiques dont elle s'est inspirée, est condamnée par les actes mêmes dont elle interdit la publication, et qu'entre ces deux condamnations qui se heurtent l'univers catholique n'hésitera pas ; il sera pour l'Encyclique. Voilà pour la loi sur laquelle Votre Excellence s'est appuyée pour envoyer au Conseil d'État la lettre pontificale accordant au monde un nouveau jubilé.

Et maintenant, quel est le tribunal auquel vous l'avez soumise ? Assurément le Conseil d'État est un corps très-respectable.

Mais en lui deux choses me frappent : c'est d'abord qu'au point de vue religieux, il peut se composer d'éléments hétérogènes ; c'est ensuite qu'après discussion, les questions probablement s'y tranchent par voie de majorité. Le voilà saisi, tel quel, de la dernière Encyclique ! Il nous présente alors le singulier spectacle de protestants, de juifs, de schismatiques, de rationalistes tout au moins, examinant si Pie IX a eu raison ou tort de proclamer un nouveau jubilé. Ces juges fussent-ils tous catholiques sincères, mais simples laïques, il serait étrange déjà de les voir discuter un acte spirituel et purement spirituel du Pasteur suprême. Mais il est bien plus étrange encore de soumettre cet acte au contrôle et à l'autorisation de jurisconsultes dissidents ou qui ne croient pas à l'Évangile. Si, dans cette délibération, le souverain Pontife succombe, ce sera peut-être un Luthérien qui l'aura fait échouer ; s'il triomphe, c'est peut-être un Israélite qui lui aura valu ce succès. Et ainsi sera-t-il décidé par le Temple ou la Synagogue que le Pape a eu droit ou non de convier les peuples à la pénitence. Je pourrais multiplier les remarques sur cette première partie de la circulaire

et sur l'autorisation qu'elle nous promet. Mais j'ai hâte d'en faire quelques-unes sur la seconde moitié plus affligeante encore que la première.

Voici d'abord un Ministre des cultes s'adressant à tous les Evêques d'un grand empire; il ne le fait pas par une lettre confidentielle, mais par une lettre insérée dans le *Moniteur*. En quelques heures le télégraphe électrique en a porté l'écho, non-seulement aux extrémités de la France, mais dans l'Europe entière. Bientôt les journaux de toute nuance arrivent avec la rapidité de la foudre, et donnent à toutes les nations le texte de ce document dont elles n'avaient eu que le résumé. Et qu'y lit-on ? Le Ministre catholique d'un Empereur catholique affirme, à la face du monde, que Pie IX a proclamé dans ses derniers actes des *propositions contraires aux principes sur lesquels repose la constitution de l'Empire*. Et la preuve ? Aucune. Mais c'est un Pape qu'on accuse, et celui qui l'accuse est son fils spirituel ; la délicatesse autant que l'équité demande qu'avant de lever la main sur son père, on dise pourquoi. Mais non. Et, après avoir accusé gratuitement, on défend aux évêques de justifier le Souverain Pontife dont on flétrit les actes. Les plus mauvais journalistes auront eu le droit de publier l'Encyclique pour la parodier, l'insulter et en tirer d'absurdes conséquences ; il ne nous sera pas permis de la faire imprimer pour la présenter aux peuples avec son véritable sens et démontrer qu'elle n'a pas la moindre trace des torts qu'on lui attribue. Il est bien entendu que nos mandements doivent être moins favorisés que les feuilles sceptiques et révolutionnaires. Le monde et l'avenir jugeront ce procédé.

Et à quel moment cette interdiction est-elle prononcée ? C'est au lendemain de la convention du 15 septembre. Les âmes catholiques sont encore tristement émues et de la convention elle-même, et des dépêches qui ont essayé de l'expliquer et de la justifier, et des débats parlementaires de Turin qui l'ont éclairée sous tous ses aspects. Il ne fallait pas tant de nuages pour porter la douleur et l'inquiétude dans l'affection qui unit la France et le monde catholique au Saint-Siège. Pour consoler notre affliction et dissiper nos alarmes, la circulaire de Votre Excellence éclate ainsi qu'un nouveau coup de foudre ; à quoi nous attacherons-nous désormais pour espérer ?

Quant au fond, Monsieur le Ministre, il est facile de voir que Votre Excellence n'avait pas reçu grâce et mission pour comprendre et interpréter l'Encyclique et le *Syllabus*. C'est le droit et la vocation des Évêques seuls, et, en essayant de s'approprier cette prérogative, Votre Excellence n'a réussi qu'à se méprendre sur la vraie teneur de la lettre pontificale. Nulle part elle ne présente une seule proposition contraire aux fondements sur lesquels repose la constitution de l'Empire. S'il est même une chose frappante, c'est la circonspection souveraine avec laquelle le Saint-Père, les attentats du Piémont mis à part, a évité de toucher aux questions de fait, pour se renfermer dans des questions de doctrines, et pas une d'elles dans les termes qui l'expriment n'est inconciliable avec les bases de notre constitution. Votre Excellence n'a qu'à relire le texte Pontifical qu'elle a parcouru sans doute trop rapidement, et elle se convaincra de l'évidente justesse de ce que j'ai l'honneur d'affirmer. Je déclare dès lors que je *ne comprends pas* et que je *ne comprendrai jamais*, malgré ce qu'en dit Votre Excellence, que la publication de ces documents ne soit pas autorisée. Et après tout ?

En parlant ainsi, Monsieur le Ministre, je ne déserte pas les nobles traditions de l'Église de France. J'ai lu et relu les *Mémoires* admirables de son ancien clergé, et j'y ai vu que, lorsque du temps de Louis XIV ou dans le siècle dernier le Pouvoir royal, ou les parlements voulaient s'opposer à la publication d'une Bulle ou d'une Encyclique partie de Rome, les Évêques protestaient avec autant de force que d'unanimité contre ces usurpations de la puissance temporelle sur la puissance spirituelle de l'Église. Si ces grands pontifes vivaient à notre époque, ils tiendraient encore le même langage, et la lettre signée par Votre Excellence prouverait tout ce qu'ils savaient avoir de courage pour défendre les droits divins et inaliénables de l'autorité du Saint-Siège. Voilà le véritable esprit de l'Église gallicane ; voilà le sens exact de ses *maximes* ; elles n'ont rien de commun avec celles dont on se prévaut tous les jours pour empêcher la parole du successeur de Pierre d'arriver à des peuples qu'il a le devoir et la mission d'enseigner.

Ces rigueurs le dirai-je ? sont aussi inutiles qu'elles sont peu justifiées. Les doctrines proclamées par Pie IX, dans l'Encyclique réprouvée par le Gouvernement, ont été déjà promulguées plus d'une fois ; les erreurs qu'il signale ont été précédemment con-

damnés. Il y a même plus. C'est que pour les quatre-vingt-deux propositions renfermées dans le *Syllabus*, le Saint-Père n'exprime aucune censure ; il se borne à renvoyer à ses allocutions, à ses lettres particulières, ou à ses Encycliques antérieures. Tous ces actes qu'il rappelle sont depuis plus ou moins de temps dans nos mains ; les enseignements qu'ils contiennent sous forme d'exposition ou de condamnation dogmatique, sont acceptés par l'Église entière ; ils y font loi, et ni la circulaire de Votre Excellence ni la décision du Conseil d'État ne pourront soustraire les catholiques de France à l'obligation de s'y soumettre. C'est une doctrine incontestable, même d'après les anciennes maximes de l'Église gallicane.

Reste la recommandation que vous nous invitez à adresser au clergé de nos divers diocèses. Sans doute il faudra bien que nous l'exhortions à la prudence ; la lettre de Votre Excellence nous fait entrevoir de sérieux motifs de lui donner ce conseil. Mais je ne comprends pas exactement ce que signifient ces *interprétations regrettables* contre lesquelles nous lui devons dire de se précautionner. Je ne puis déclarer à cet égard qu'une chose : c'est qu'il m'est absolument impossible de convier mes prêtres à faire de la circulaire de Votre Excellence et des interventions du Conseil d'État une interprétation qui tende à établir qu'elles sont légitimes.

Jusques à quand, Monsieur le Ministre, faudra-t-il que le Gouvernement impérial ne voie pas ses véritables dangers où ils sont et les voie où ils ne sont pas ? Ils sont dans cette presse athée et licencieuse qui mine sourdement le sol du pays sous le trône, en corrompant la conscience publique ; ils ne sont pas dans l'Encyclique, dont les doctrines et les condamnations, si elles étaient prises à la lettre, feraient vivre d'une éternelle jeunesse les États et les dynasties. Et pourtant, contre la première, pourvu qu'elle ne touche pas à la famille Impériale, le Gouvernement est toujours d'une tolérance sans mesure ; il la laisse poursuivre à l'aise son œuvre de démolition. Mais contre l'Encyclique il est impitoyable. On entasse barrière sur barrière, menace sur menace, pour l'empêcher de passer. Veuillez, Monsieur le Ministre, nous vous en conjurons, veuillez être plus fidèle à votre propre langage. Chaque jour, aussi bien que vos respectables collègues, vous parlez de *progrès*, vous dites qu'à des *temps nouveaux* il faut un *esprit nouveau*, et l'on fait

constamment exception pour l'Église. S'agit-il de détruire les privilèges que lui avait accordés la piété des siècles, alors on est des *temps nouveaux*. S'agit-il de l'entraver dans l'exercice de ses droits, alors on est des *temps anciens*. On évoque sans cesse les lois d'oppression dont le passé nous a transmis l'héritage ; on ne rougit ni de copier les parlements, ni de dépasser Louis XIV en ses quelques mauvais jours, ni de se faire les continuateurs de certains despotismes du moyen âge. Il serait plus logique et plus glorieux pour Votre Excellence de rompre avec ce système de compression qui n'est plus de notre siècle, et de permettre à ce souffle de liberté judiciaire que réclame la société politique d'enlever aussi sans contrainte les voiles de l'Église de France. Le Gouvernement impérial a tout à y gagner. C'est le grand devoir des puissances terrestres que de donner et d'assurer à l'Église de Jésus-Christ la plénitude de son indépendance ; quiconque méconnaît ou trahit cette auguste mission s'expose à des châtimens inévitables. Dieu paraît quelques instans sommeiller ; mais un peu plus tôt, un peu plus tard il se réveille pour se constituer le vengeur de son Église devenue captive. Nulle part on ne le sent mieux qu'à Rome, où la famille de l'empereur, proscrite de l'Europe entière, reçut jadis à l'ombre du Vatican, qui avait tout pardonné, l'hospitalité la plus paternelle et la plus généreuse.

Daignez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance du respect profond avec lequel je suis,

De Votre Excellence

Le très-humble et très-obéissant serviteur.

† HENRI,
Évêque de Nîmes.

TABLE DES MATIÈRES

ÉTUDES ET DISCIPLINE ECCLÉSIASTIQUES.

| | |
|--|-----|
| Lettre pastorale. — <i>Sur le but, les avantages et l'organisation des conférences ecclésiastiques</i> | 4 |
| Lettre pastorale. — <i>Sur les Conférences de 1856</i> | 24 |
| Lettre pastorale. — <i>Sur les Conférences de 1857</i> | 107 |
| Lettre pastorale. — <i>Sur la discipline de l'Église</i> | 180 |

VIE RELIGIEUSE.

| | |
|---|-----|
| Lettre aux Religieuses du diocèse de Nîmes. — <i>Sur les avantages généraux de leur sainte vocation</i> | 220 |
| Lettre aux Religieuses de notre diocèse. — <i>Sur l'observation de la sainte Règle</i> | 228 |
| Lettre aux Religieuses de notre diocèse. — <i>Sur les rapports mutuels de l'autorité et de l'obéissance</i> | 260 |
| Lettre aux Religieuses de notre diocèse. — <i>Sur l'exercice des emplois</i> | 298 |
| Lettre aux Religieuses de notre diocèse. — <i>Sur les saintes délicatesses de la virginité</i> | 325 |

LETTRES DE CIRCONSTANCE.

| | |
|--|-----|
| Lettre pastorale. — <i>Sur l'œuvre de la Propagation de la foi</i> | 359 |
| Lettre pastorale. — <i>Sur le massacre des chrétiens de la Syrie</i> | 385 |
| Lettre pastorale. — <i>Sur la misère des ouvriers atteints par la crise cotonnière</i> | 403 |
| Lettre circulaire. — <i>Sur la maladie des vers à soie</i> | 414 |
| Lettre circulaire. — <i>Sur la mort d'Hippolyte Flandrin</i> | 418 |
| Lettre pastorale. — <i>Sur la mort du général La Moricière</i> | 427 |
| Lettre pastorale. — <i>Sur le dernier ouragan qui a dévasté la Guadeloupe</i> | 435 |
| Lettre pastorale. — <i>Sur l'Algérie désolée par le fléau des sauterelles</i> .. | 441 |

| | |
|--|-----|
| Lettre pastorale. — <i>Sur la naissance du Prince Impérial</i> | 452 |
| Lettre circulaire. — <i>Sur la mort du prince Jérôme Napoléon</i> | 455 |
| Lettre pastorale. — <i>Sur les victoires remportées par nos armées en Italie</i> | 456 |
| Lettre pastorale. — <i>Prescrivant des prières publiques pour obtenir le retour d'un temps serein</i> | 458 |
| Lettre à M. Rouland. — <i>Sur la mesure prise par M. de Persigny contre la Société de Saint-Vincent de Paul</i> | 461 |
| Réponse de M. le Ministre..... | 470 |
| Réponse de l'Évêque de Nîmes..... | 472 |
| Lettre. — <i>Portant communication d'un discours prononcé par l'Évêque de Nîmes dans son église cathédrale, le 21 novembre 1861</i> | 474 |
| Lettre à M. Rouland. — <i>Sur l'obligation imposée aux Évêques de faire timbrer leurs mandements</i> | 478 |
| Lettre à M. Baroche. — <i>Sur l'interdiction dont le Gouvernement français a frappé l'Encyclique et le Syllabus du 8 décembre 1864</i> | 485 |

FIN DE LA TABLE DU QUATRIÈME VOLUME.